UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencesocialesu09pari

LA

SCIENCE SOCIALE.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE DE F. LE PLAY.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

5e Année. — Tome IX.

29974
8/11/93.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—

1890.

QUESTIONS DU JOUR.

LA LUTTE POUR LA VIE

ET LE « STRUGGLEFORLIFEUR » DE M. DAUDET.

I.

Je crois que voilà bien un vrai sujet de *question du jour*.

Et d'abord, la lutte pour la vie a toujours été et sera toujours, sous une forme ou sous une autre, la question de tous les jours et pour tout le monde.

Il s'agit en effet, tous les jours et pour tout le monde, de se procurer les ressources nécessaires aux divers besoins de l'homme.

Or la recherche de ces ressources nécessite toujours une certaine lutte, un effort pénible.

Je n'apprendrai rien à mes lecteurs si j'inscris en tête de mon article cette proposition malheureusement incontestée que *les temps sont durs*.

Il n'est personne qui ne chante cette antienne, personne qui ne se livre sur ce thème à d'interminables variations. Les industriels gémissent sur l'époque peu éloignée où la concurrence moins âpre, la surproduction inconnue, les grèves plus rares permettaient la fabrication à bon marché combinée avec des prix de vente élevés.

Les commerçants souffrent par contre-coup des difficultés que rencontre l'industrie. Eux aussi se répandent en plaintes amères, que le souvenir des affaires faciles d'il y a vingt ans rend plus aigres encore. Quant aux agriculteurs, ils produisent plus de doléances que de sacs de blé, ou de kilogrammes de viande... et moi, qui suis agriculteur, je puis vous affirmer qu'ils n'exagèrent pas leurs souffrances.

Inutile par conséquent de m'étendre avec complaisance sur la nécessité actuelle de la lutte pour la vie. Tous ceux qui me lisent savent que cette lutte s'impose à eux, que, pour se tirer d'affaire dans le siècle où nous sommes, il ne faut pas s'endormir, se laisser aller à la paresse.

Les Français ont pourtant formé une puissante compagnie d'assurances contre la Lutte pour la vie, c'est le Fonctionnarisme. Un père a-t-il beaucoup d'enfants, il rêve pour chacun d'eux une *place* du gouvernement et, quand il parvient à accomplir ce rêve, quand ses rejetons sont arrivés à pousser leurs racines dans quelque coin du territoire budgétaire, ce père satisfait contemple son œuvre avec amour et suppute d'avance les divers avantages que les enfants pourront tirer de leur position, sans que leur valeur personnelle soit précisément en jeu, sans que les plus distingués parviennent bien haut, mais aussi sans que les médiocres soient sacrifiés.

C'est là une conception merveilleusement accommodée à notre caractère national contemporain, et, d'ailleurs, elle en est le produit direct; elle résulte de notre formation. Sans doute, les examens conduisant aux diverses carrières supposent bien une lutte, ils sont même une vraie lutte, un concours, où le fort écrase le faible, mais cette lutte est courte : à sa majorité, un jeune Français en sort victorieux, s'il doit jamais y triompher, et, cela fait, il se trouve assuré contre la lutte pour la vie. Combien de fois n'ai-je pas félicité moi-même d'excellents parents, tout radieux du succès de leur fils, en disant : « Eh bien, lui voilà maintenant le pied à l'étrier, il n'a plus qu'à se laisser faire! » Et les bons parents répétaient en écho : *Il n'a plus qu'à se laisser faire!* C'est que le bonheur suprême consiste précisément pour nous à

éviter la lutte âpre et journalière que suppose toujours une entreprise personnelle, commerciale, industrielle, ou autre. Dans une fonction salariée, rien de semblable : on aliène, il est vrai, une partie de sa liberté, mais on se trouve dispensé d'efforts trop pénibles et surtout mis à l'abri de tout aléa.

Comment les Français sont arrivés à développer, plus que tout autre peuple, cette immense compagnie d'assurance, il faudrait une histoire sociale de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours pour l'expliquer. Mes lecteurs m'en feront grâce, d'autant que je veux les entretenir de la pièce nouvelle de Daudet intitulée *La Lutte pour la vie* (1), et qu'elle risquerait d'ici là de tomber dans l'oubli, si j'attendais, pour y faire allusion, d'avoir écrit cette histoire.

Je me bornerai donc à indiquer brièvement d'où vient que, depuis quelques années, cette compagnie d'assurances ne nous assure plus suffisamment contre la lutte pour la vie, pourquoi nous sentons de plus en plus celle-ci nous prendre à la gorge, pourquoi enfin un auteur connu a pu jeter ce titre sur la scène sans provoquer aucun étonnement.

Il y a à cela trois raisons principales :

La première, c'est que le développement du fonctionnarisme a excité un si grand nombre d'appétits que la proportion des succès aux candidatures est de plus en plus faible, en telle sorte que plus on crée de places nouvelles, plus on suscite de candidats et plus on produit de *ratés*. Tout le monde sait cela et du haut en bas de l'échelle des fonctions publiques le même fait se produit. Il y a même certaines branches où la demande est dans une monstrueuse disproportion avec les vacances; je lisais, par exemple, l'autre jour, qu'à la préfecture de la Seine, pour 299 emplois vacants, il y avait 24.825 demandes.

Eh bien, tous ces fruits secs des concours, tous ces non placés se trouvent jetés sur le pavé et soumis à toutes les vicissitudes de la lutte pour la vie.

Voilà donc un premier contingent d'individus qui n'ont plus

(1) Calmann-Lévy ; Paris, 1890. La pièce a été représentée pour la première fois au Gymnase, le 30 octobre 1889.

à compter sur l'assurance du fonctionnarisme par le seul fait de l'*encombrement*.

Une seconde cause vient grossir ce contingent.

Nos révolutions fréquentes et les épurations administratives qui en sont la conséquence ont produit ce singulier résultat que beaucoup de fonctions sont pourvues d'un personnel double et alternatif. On trouverait sans difficulté aujourd'hui assez d'anciens sous-préfets et d'anciens magistrats conservateurs, pour remplacer tous les sous-préfets et tous les magistrats actuels. Voilà donc deux groupes de fonctionnaires; chacun d'eux est compromis avec son parti politique et n'a rien à espérer du parti adverse; par suite, quand ses amis ne sont plus au pouvoir, un fonctionnaire renvoyé dans ses foyers, — bien heureux quand il en possède un seul! — est absolument obligé de lutter pour la vie. S'il a des enfants, les services paternels constitueront pour eux une véritable tare : « Vous êtes fils d'un préfet du 16 mai, d'un magistrat de l'ordre moral, leur dira-t-on, nous ne pouvons rien pour vous. »

Ainsi, à côté de l'*encombrement*, qui s'oppose d'une façon absolue à la satisfaction de tous les candidats, il y a les haines politiques, l'*exclusivisme de parti*, qui en écarte préalablement un grand nombre. A tous ceux-là l'assurance ferme ses portes : force leur est donc de lutter.

Enfin, une troisième cause vient donner à ceux-là mêmes qui ont été admis aux bénéfices de cette assurance la sensation amoindrie, mais bien nette, de la lutte pour la vie.

Les fonctionnaires français reçoivent tous leur traitement avec une régularité qui leur permet d'y compter à coup sûr et à date fixe, mais ce traitement est généralement maigre. S'il suffit à faire vivre un célibataire rangé, il ne permet pas, à *lui tout seul*, d'élever une famille. Aussi combien voit-on de petits employés accepter avec reconnaissance un travail supplémentaire, qui, accompli pendant les heures libres, vient augmenter un peu leurs ressources? Combien même d'officiers, de magistrats, ne parviennent à joindre les deux bouts qu'avec l'économie la plus stricte, parfois au prix de réelles privations? Tous ceux-

là, et c'est le plus grand nombre, sentent bien, à travers leur faible rempart, les atteintes de la lutte pour la vie.

J'avais donc bien raison de dire qu'en mettant ce titre sur l'affiche du Gymnase, M. Alphonse Daudet devait être facilement compris du public.

II.

Et pourtant, au-dessous de ces mots : *La lutte pour la vie*, on voyait s'étaler, en sous-titre, un amoncellement de consonnes (*struggle for life*), ayant sans doute pour but de les expliquer. M. Daudet se justifie, dans la préface de son ouvrage, de cette concession faite à l'anglomanie. D'abord, il a supprimé son sous-titre sur la couverture du volume, puis il excuse son barbarisme de *struggleforlifeur*, en disant dans la préface qu'il amusera les Parisiens, « qui n'aiment rien tant qu'écorcher les mots étrangers (1) ».

M. Daudet aurait pu dire plus encore. Si les Parisiens aiment à écorcher précisément la langue anglaise, quand il s'agit de sport, par exemple, c'est que le sport vient en grande partie, par imitation, de l'Angleterre. Si cette même langue anglaise devait encore servir d'holocauste à leur fantaisie, pour exprimer l'idée de la lutte pour la vie, c'est que cette idée est surtout une idée anglaise.

En effet, chez la race anglo-saxonne, la lutte pour la vie est plus âpre et plus générale que chez nous; chacun travaille énergiquement à se tirer d'affaire sans secours étrangers; il n'y a pas, comme en France, une immense compagnie d'assurance pour amortir le choc d'activités contraires et couper les ailes aux initiatives hardies.

Un jeune Anglais, ou un jeune Américain, reçoit une éducation qui l'arme en vue de cette lutte. Nous autres, on nous construit des casemates où nous puissions végéter à l'abri, loin des dangers du champ de bataille; si nous manquons l'entrée de la

casemate, nous nous trouvons dans la position du soldat sans armes, en plein milieu de la mêlée.

Il y aurait évidemment un drame très vivant à construire avec ces données. Profondément réel, ce drame serait en même temps plein d'enseignements; mais ce n'est pas là du tout le drame de M. Daudet.

Ce sous-titre m'avait fait espérer tout d'abord une pièce où le parallèle de notre éducation avec l'éducation anglaise se serait poursuivi à travers les circonstances d'une vie agitée. Au lieu de cela, au lieu du type viril que je rêvais, j'ai rencontré la physionomie du *lutteur pour la vie*, du *strugglefortifeur* de Daudet, qui est tout bonnement un polisson et un jouisseur, sans énergie, sans grandeur, sans aucune qualité attachante.

Jugez-en : Paul Astier, jeune architecte, tout fraîchement sorti de l'École des beaux-arts, fils et petit-fils d'académiciens, se trouve entrer dans la vie avec une fortune à faire et une profession qui lui permet de la faire. Mais autant il paraît décidé à réussir, à percer, autant il songe peu à employer pour cela les moyens que son art lui met entre les mains. Travailler, se faire connaître par l'exécution d'œuvres de goût, devenir célèbre dans sa profession, tout cela lui paraît extraordinairement *vieux jeu* et ce n'est pas ainsi qu'il entend arriver. Pour lui, ces moyens sont trop lents... et puis ils exigent des efforts persévérants, un labeur opiniâtre, toutes choses dont Paul Astier se montre fort avare.

L'architecture n'est pas à proprement parler son métier, mais une occasion d'exercer son véritable métier, qui consiste à séduire des femmes riches. Et, pourvu qu'elles soient riches, il est assez accommodant sur le reste. Ainsi, quand la duchesse Maria-Antonia Padovani le charge de restaurer le château historique de Mousseaux, le jeune architecte ne voit qu'une chose dans cette aubaine inespérée, savoir, que la duchesse étant veuve et jouissant de six cent mille livres de rente, c'est elle qui est *la bonne affaire* et non pas le château. Quant au ridicule de cette union, quant aux dix-huit printemps que comptait la duchesse à l'heure où lui, Paul Astier, a reçu le jour, cela lui est

fort égal. Il cherche un *sac*, il le trouve, il fera tout ce qu'il faudra pour s'en emparer, et le voilà en train de jouer une ignoble comédie d'amour, à laquelle cette duchesse de cinquante ans, un peu naïve pour ses cheveux gris, se laisse prendre le mieux du monde.

Ce premier exploit, qui est, à vrai dire, le seul exploit de ce soi-disant lutteur, de ce *struggleforlifeur*, nous met au courant de toute sa politique, de tout son machiavélisme. La lutte pour la vie, il ne la comprend que d'une manière : se faire aimer d'une femme qui ait beaucoup d'argent, et je ne crois pas être téméraire en affirmant qu'il ne l'a pas inventée, cette manière. Il y a, chez le marchand de chiffons, des milliers de comédies anciennes ou modernes, ou très contemporaines, dans lesquelles le héros fait le même calcul.

D'ailleurs, Paul Astier ne cherche pas à dissimuler l'odieux de son mariage avec la duchesse. Il l'accroît encore en donnant dans son contrat le plus de coups de canif qu'il peut. Dès le lendemain des noces, il s'arrange confortablement une garçonnière avenue Gabriel, et, au moment où le rideau se lève, nous le surprenons installant l'adultère au domicile conjugal avec une désinvolture parfaite.

Un sale petit clerc d'avoué, nommé Chemineau, qui lui sert de confident et d'homme à tout faire, entre à ce moment et lui adresse quelques reproches sur son imprudence, mais Paul Astier sourit, il sait ce qu'il fait, il a son plan et il en instruit Chemineau. Cette aventure galante affichée à l'hôtel Padovani, c'est le moyen de pousser sa femme au divorce, et il veut le divorce. Il veut le divorce parce que la fortune de la duchesse a sombré dans la faillite Hémerlingue, que la *bonne affaire* devient par suite une déplorable affaire et qu'il a là, sous la main, une Juive hongroise « toute en or » et prête à l'épouser, aussitôt les délais légaux expirés.

Chemineau a peu de scrupules, et ce plan de Paul Astier lui arrache un cri d'admiration : « Mâtin, tu es fort !... (1). » Je ne partage pas, je l'avoue, l'enthousiasme de Chemineau. Mettons

(1) Page 9.

de côté, si vous le voulez, toute question morale; trouvez-vous des facultés d'invention merveilleuses ou une énergie quelconque à ce grand gaillard de trente-deux ans qui, n'ayant pas su conserver la grosse fortune de la duchesse, et se voyant très réduit dans ses habitudes de luxe, n'imagine pas autre chose que de divorcer pour épouser encore un autre sac? Non, il n'est pas fort, il n'est même pas fort du tout; il n'a absolument qu'une corde à son arc et quelle corde!

Au surplus, Daudet sait fort bien que son Paul Astier n'est qu'un jouisseur et il le présente comme tel : « J'ai voulu mettre sur la scène, écrit-il dans sa préface, quelques spécimens de cette race nouvelle de petits féroces à qui la formule darwinienne de la lutte pour la vie sert de prétexte et d'excuse en toutes sortes de vilenies et d'infamies (1). »

Je reconnais volontiers que le portrait est exact et bien venu. Paul Astier est un franc coquin, mais un coquin à prétention scientifique. Ce trait le sépare des coquins *vieux jeu*, qui agissaient tout comme lui jadis, et lui donne son cachet moderne. C'est par ce côté que le type se trouvait suffisamment renouvelé pour mériter de venir à la scène. La physionomie de Paul Astier est très heureusement complétée d'ailleurs par celle de Chemineau, jouisseur prudent à appétits médiocres, mais profondément cynique, et par celle de Lortigue, un jeune des nouvelles couches, plus dépouillé de préjugés que les deux autres, et adepte de Berkeley, nihiliste écossais. Tous ces personnages lancent de grands mots et citent Darwin à tout propos. Quand le père Vaillant, ancien receveur des postes à Mousseaux et protégé de la duchesse, vient intercéder en faveur de son filleul Caussade, pour le renouvellement d'un bail de complaisance, on lui jette du Darwin à la tête : « En affaires, il n'y a pas de sentiment, c'est la loi de Darwin qui gouverne (2), » lui dit Paul Astier, comme si, avant Darwin les propriétaires avaient toujours fait droit aux demandes de leurs locataires!

(1) Préface, p. II.
(2) Page 18.

Il y a là certainement une observation très vraie de la manie pédantesque qui sévit à notre époque, et ces individus dépourvus de principe moral, qui usent d'une théorie scientifique plus ou moins faussée, comme le voleur se sert du crochet emprunté au serrurier, sont bien des figures de notre fin de siècle.

Mais M. Daudet ne borne pas son ambition à tracer une peinture de mœurs, il veut aussi mettre en lumière une leçon morale, et sa pièce est dirigée contre ces types de *struggleforlifeurs* qu'il nous présente, contre ces théories scélérates de Darwin, « qui vont chercher la brute au fond de l'homme et réveillent ce qui reste à quatre pattes dans le quadrupède redressé ».

Le dénouement indique bien d'ailleurs cette préoccupation de l'auteur de venger la morale, très ouvertement foulée aux pieds par ses personnages tout le long de la pièce. Au moment où le rideau tombe, à la fin du cinquième acte, un coup de pistolet brise le crâne de Paul Astier et réduit à néant sa nouvelle et fructueuse intrigue. Il vient d'obtenir le divorce et, libre désormais de toute attache légale, il est sur le point d'épouser la fameuse Juive sur laquelle il comptait, la richissime Esther de Sélény; mais Vaillant, le vieux receveur des postes de Mousseaux, dont il avait séduit la fille, a juré sa perte. Déshonoré dans la personne de cette pauvre fille, morte de désespoir après avoir tenté de s'empoisonner, fou de douleur, Vaillant aborde Paul Astier et l'étend mort à ses pieds, sous les yeux de sa fiancée.

C'est là le châtiment matériel du *struggleforlifeur;* auparavant, Daudet lui en avait infligé un autre, moins bruyant, moins frappant peut-être pour le gros public, mais plus profond encore, celui de la complète déchéance morale. Évidemment la prétention de ce bandit mondain était de conserver des dehors, une certaine tenue extérieure, qui lui permît de forcer le respect du vulgaire. Avec une grande vérité d'observation, Daudet le fait descendre au crime défini, au crime de cour d'assises : ne sachant comment vaincre la résistance de sa femme qui s'oppose au divorce, il essaye de l'empoisonner, et nous le voyons verser dans un verre d'eau le flacon de strychnine qu'il vient d'arracher deux heures plus tôt à Lydie Vaillant, sa maîtresse.

Ainsi se dégage la « pensée haute de l'œuvre » résumée au cours de la pièce dans ces paroles de Caussade, le filleul de Vaillant : « Ah! vous les trouvez grands, vous les trouvez forts, ces gens-là. Et moi, je vous dis que ce n'est pas vrai (1)!... »

III.

Voilà donc qui est entendu. Les jeunes gens qui luttent pour la vie à la manière de Paul Astier sont d'affreux gredins, et ne réussissent, en fin de compte, qu'à se faire casser la tête par le père d'une de leurs maîtresses, après avoir voulu assassiner leur femme, comme des criminels de bas étage.

Cette leçon est exacte. Elle concorde avec l'observation des faits, mais elle est négative, partant incomplète et boiteuse.

En effet, qu'est-ce que nous dit M. Daudet? « Ne luttez pas pour la vie comme Paul Astier, ce n'est ni moral ni favorable à la longévité. » — Fort bien, mais comment faire?... La lutte s'impose, comment la soutenir?... Avez-vous un moyen?... Connaissez-vous des gens qui s'y prennent mieux que Paul Astier?...

Sur ce point capital, pas de réponse, et c'est pourquoi je dis que la leçon se trouve essentiellement boiteuse.

Remarquez bien qu'elle ne peut pas être autrement que boiteuse, étant donné que Paul Astier est le héros de la pièce; il y a à cela une raison scientifique.

Plus d'un lecteur se demandera peut-être si je ne suis pas atteint, moi aussi, de la manie scientifique, pour découvrir des causes de cet ordre à des faits qui paraissent bien plutôt relever du domaine de la critique dramatique. A ceux qui seraient tentés de me soupçonner de cette maladie, je poserai une simple question : Les auteurs dramatiques modernes, M. Alphonse Daudet en particulier, ont-ils, oui ou non, la prétention de mettre sur la scène des personnages qu'ils aient réellement observés dans la vie? — Oui, sans doute; aucune pièce de théâtre, aucun roman même ne se publie, pour ainsi dire, sans pièces à l'appui. Paul

(1) Voir la Préface, p. I.

Astier, nous dit M. Daudet dans sa Préface, « n'existait pas avant la guerre » (1). C'est un type éclos seulement dans le cours de ces dix-huit dernières années. Ainsi, la chose est bien certaine, une œuvre du genre de celle qui nous occupe repose sur l'observation sociale. Dès lors, pourquoi voulez-vous qu'elle échappe aux règles scientifiques de l'observation?

En fait, elle n'y échappe pas et en voici les preuves. J'ai dit que la leçon morale tirée de *la Lutte pour la vie* était incomplète et boiteuse à cause du choix du héros. Or, dans toutes les sciences d'observation, l'étude d'un type n'est profitable qu'autant que ce type est sain, complet, normal; dans la science sociale, il existe un terme qui résume toutes les conditions : il faut que le *milieu soit prospère.*

Eh bien, l'observation de M. Daudet pèche par là : le milieu qu'il nous décrit n'est pas prospère, tant s'en faut! J'y rencontre des veuves intempérantes, des filles séduites, des ménages disloqués, une troupe de polissons de tout âge; l'honnête homme y est rare. Il y a bien le brave père Vaillant et son filleul Caussade, mais ce sont deux honnêtes malheureux, isolés au centre d'une perversion générale et incapables de réagir contre elle; pas plus que les autres, ils n'appartiennent à un milieu prospère. Lydie Vaillant, que nous voyons au second acte préparer le déjeuner matinal de son père, avec un petit air modeste et des soins empressés, est la même qui, au premier acte, sort de chez Paul Astier et salue sans embarras le confident Chemineau. Cet intérieur de famille, calme et sain en apparence, cache donc un horrible secret. Et remarquez que cette Lydie, fille de l'honnête Vaillant et fiancée de l'honnête Caussade, succombe aux premières avances de son séducteur. Par là, elle se montre telle qu'elle est, fille perverse en somme, trompant l'affection de son père et l'amour de son fiancé avec une tranquillité d'esprit complète, sans qu'il y ait l'apparence d'une lutte.

Comment voulez-vous que l'observation de types semblables nous fournisse une leçon? Où verrons-nous, dans la pièce, des

(1) Préface, p. II.

gens luttant tout de bon pour la vie, travaillant dur, courageusement attelés à leur fardeau et parvenant, à force de labeur, à vaincre les obstacles qui se trouvent sur leur chemin? Je ne vois guère que Caussade qui fasse cela : à vingt-cinq ans il dirige le laboratoire de chimie de la Charité et soutient avec peine une famille nombreuse. Mais Caussade n'est qu'un personnage épisodique, qui traverse la scène sans y rester; ce que nous savons de lui, c'est Vaillant qui nous l'a appris, et, quand il ouvre la bouche par hasard, c'est pour bégayer. Une fois cependant, Daudet lui délie la langue pour lancer sa tirade sur Darwin et stigmatiser énergiquement les *struggleforlifeurs*. Oh! la mauvaise, la déplorable manière de donner des leçons! Au théâtre, si vous voulez être compris, faites agir vos personnages au lieu de leur mettre des théories à la bouche. Montrez-nous un Caussade énergique et sympathique, intéressant, capable de retenir sa fiancée sur la pente du vice, par le seul fait de l'amour profond et de la fierté qu'il lui inspire, cela vaudra mille fois mieux que toutes les belles phrases sur la « solidarité humaine », « la conscience, la vie morale » (1) et le reste. Au surplus, M. Daudet sait cela mieux que moi, le rôle du Monsieur qui débite les phrases à effet est le plus souvent un rôle *sacrifié*, un rôle d'utilité, que l'auteur compose pour le besoin d'une cause, d'une thèse quelconque.

Ces rôles *à tirades* sont, pour une œuvre de théâtre, un signe d'infériorité et la marque d'une composition défectueuse. D'abord, ils ennuient le public, qui n'aime pas les sermons; ensuite, ils sont contraires à l'essence même de l'art dramatique. Ce que l'auteur fait dire par ses personnages, *avec des phrases de livres*, c'est ce qu'il n'a pas su mettre en lumière par *leurs seuls actes*, par l'enchaînement de son ouvrage.

Rien cependant n'est difficile à éviter comme le rôle à tirades, quand on emprunte ses types à des milieux désorganisés, quand on met en scène des vices pour les flétrir. J'ai encore présente à la mémoire l'exposition doctrinale du *Vibrionisme*, dans *L'Étrangère* de M. Alexandre Dumas fils. La pièce ne nous montrait que

(1) Pages 88 et 89.

des personnages plus ou moins tarés, et comme certains d'entre eux pouvaient exciter néanmoins la sympathie du public, un Caussade quelconque expliquait que c'étaient des vibrions et que les vibrions eux-mêmes n'étaient que de vilaines petites bêtes parasites. Le même défaut a produit, dans *La Lutte pour la vie* de M. Daudet, un résultat tout pareil : le milieu où l'auteur s'était placé ne permettait pas facilement l'introduction d'éléments sains et virils, susceptibles d'offrir un contraste instructif et d'enlever la sympathie du public. Il a fallu recourir aux tirades, pour bien faire comprendre aux spectateurs que Paul Astier manquait de vraie grandeur, qu'il ne fallait pas le prendre pour un héros.

De là je conclus que le choix d'un milieu désorganisé nuit à l'observation sociale dans l'art dramatique de deux manières : il rend cette observation très incomplète, il frappe l'œuvre d'une infériorité *technique*.

Vous voyez que si on est libre de méconnaître et de violer les règles de la science sociale, celle-ci sait parfaitement se venger.

Ces quelques considérations sur le choix du milieu portent beaucoup plus loin qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Appliquées à l'étude des romans soi-disant réalistes et scientifiques que ces dernières années ont vu éclore, elles donnent l'explication de leur pessimisme et de leurs défauts littéraires. Je laisse au lecteur le soin de réfléchir, s'il en a le goût, sur ce sujet, qui m'entraînerait trop en dehors de mon cadre.

IV.

Il me faut cependant plaider les circonstances atténuantes en faveur de M. Daudet. Voulant peindre la lutte pour la vie, ce qui était incontestablement son droit d'écrivain, il l'a peinte comme il la connaissait, comme le milieu français la lui présentait, et, malheureusement, ce milieu n'est pas prospère.

Je ne veux pas dire, grâce à Dieu, que tous les Français soient des Paul Astier, loin de là ; mais l'immense majorité ne

met pas son espoir dans la lutte. Un père français cherche la plupart du temps à faire de son fils un garçon prudent, discipliné, patient, plutôt qu'un homme énergique et entreprenant. Il lui forme un tempérament de fonctionnaire, parce qu'il désire en faire un fonctionnaire. Tout cela se tient.

Dès lors, les jeunes gens qui ont un esprit d'initiative développé sont, en général, ceux qui ont *le plus échappé à la formation paternelle*, les têtes brûlées, les cerveaux mal équilibrés, les cœurs prématurément viciés, les jeunes gens mal élevés ou insuffisamment élevés.

Voyez-vous maintenant comment le type du *struggleforlifeur*, tel que Daudet nous l'a présenté sort bien de notre état social, comment il en est positivement le produit?

Paul Astier est incontestablement un garçon mal élevé. Son père, « Mochieu Achtier, de Chauvagnat », tout « immortel » qu'il était, n'avait pas su le diriger. Ses efforts tendaient vers un seul but : contenir l'exubérance de vie qui se manifestait dans cet enfant, émousser son ardeur, éteindre son imagination, amortir sa sensibilité, et ainsi du reste, une éducation *négative*. Résultat : une surexcitation aigüe des facultés inutilement comprimées, auxquelles on avait voulu refuser tout aliment et qui, du jeûne auquel elles avaient été soumises, ne rapportaient qu'une épouvantable fringale. Cette histoire n'est pas seulement l'histoire de Paul Astier, mais celle de beaucoup d'autres.

Ajoutez à cela, pour compléter le type, une absence absolue de principes moraux, de croyances religieuses. Paul Astier ne doit pas avoir appris grand'chose sur les genoux de sa mère, si mes souvenirs de l'*Immortel* sont exacts, et cette bonne femme de mère ne semble avoir usé de sa situation maternelle que pour soustraire à la surveillance active de son Auvergnat de mari quelques billets de mille francs, qu'elle remettait en cachette à son fils.

Avec un père uniquement préoccupé de le comprimer et une mère qui jouait le rôle de soupape pour favoriser ses fredaines, Paul Astier, placé dans le milieu parisien, ne pouvait guère manquer de devenir ce que nous le voyons : un garçon sans

énergie morale et fou de sensualité, qui renverse tous les obstacles *pour s'éviter la lutte.*

Car, remarquez-le bien, ce soi-disant lutteur ne sort du vulgaire troupeau des jouisseurs que par le cynisme avec lequel il foule aux pieds ce qui est respectable. Il lutte contre la morale, au lieu de lutter contre les circonstances et contre lui-même.

Mais puisqu'il est ainsi, me dira-t-on, et que M. Daudet voulait mettre ce type à la scène, comment pouvait-il faire pour rendre son observation plus complète et sa leçon plus profitable? Je réponds qu'il y avait un moyen tout indiqué, aussi conforme aux règles de l'observation qu'aux principes de l'art dramatique.

Ce moyen, c'était d'opposer au type malsain de *struggleforlifeur* que Paul Astier représente, un véritable type de lutteur, emprunté à un des milieux qui le produisent.

Comme effet dramatique, cela pouvait donner lieu à de très belles scènes; comme observation sociale, cela nous faisait un élément de *comparaison* et permettait au public lui-même de *classer le type*, sans qu'il s'en doutât, sans effort, et par le seul choc des caractères.

A coup sûr, l'œuvre de M. Daudet aurait énormément gagné à l'introduction de cet élément, tant au point de vue purement théâtral qu'au point de vue social.

Si la société française n'offrait pas, dans les sphères dites élevées, de type convenable pour ce rôle, on pouvait le trouver ailleurs. Il existe chez certains artisans, surtout chez les petits chefs d'atelier où l'homme pourvu par son éducation d'un métier manuel doit se procurer une clientèle, faire ses achats de matière première, diriger à lui tout seul sa petite affaire sans pouvoir s'appuyer ni sur un patron de manufacture, comme l'ouvrier de la grande industrie, ni sur un propriétaire, comme le fermier ou le métayer. Combien de gros industriels ou de commerçants notables ont commencé ainsi leur fortune, partant de rien ou de presque rien et s'élevant à force d'énergie persévérante, d'habileté, de ténacité? Pourquoi ne pas prendre un personnage en passe d'accomplir cette évolution? Il aurait suffi de l'opposer

à Paul Astier, pour que chacun vît de quel côté était la vraie lutte, la vraie force, et le vrai succès. On pouvait supprimer les tirades de ce pauvre Antonin Caussade et laisser le public apprécier lui-même, il ne s'y serait pas trompé, tandis que les phrases déclamées le laissent ordinairement assez froid.

Puisque M. Daudet avait tenu à mettre de l'anglais sur son affiche, il aurait pu encore trouver de très beaux effets et de très instructives comparaisons, en posant en face de son Paul Astier, produit d'une éducation particulièrement malsaine, la figure virile et froidement audacieuse d'un jeune Anglais ou d'un jeune Américain. Voyez-vous quelle piètre opinion on aurait eu du cynique coureur de dots que vous savez, si, à chacune de ces vilenies, l'auteur eût opposé la courageuse initiative d'un colon australien? si, à côté d'Astier épousant une vieille duchesse riche pour bien vivre, on avait vu un William quelconque, allant au bout du monde et s'imposant de dures privations pour épouser la fille sans dot à laquelle il a engagé sa foi?

Avec son talent et son habitude du théâtre, M. Alphonse Daudet eût aisément mis à la scène ces données, que je présente au lecteur dans leur simplicité. Dira-t-on que cette comparaison eût été affligeante pour notre patriotisme? Peut-être vaudrait-il mieux se montrer patriote en corrigeant les vices des Français qu'en les flattant; mais je sais combien nos sentiments patriotiques sont d'une nature ombrageuse et maladive. Nous avons en France un patriotisme de *névrosés*, un patriotisme qu'il faut soigner; laissons donc de côté le type anglais ou américain, pour ménager les nerfs agacés et délicats du public.

V.

Au surplus, il y avait, je crois, pour M. Daudet, une façon de faire donner à son œuvre tout ce qu'elle renfermait en germe, sans changer aucun des personnages qui y figurent.

Vous vous souvenez de ce brave et infortuné Antonin Caussade, chef de laboratoire à la Charité et fiancé de Lydie Vaillant? Eh

bien, à la place de M. Daudet, j'en aurais fait mon vrai héros, le vrai lutteur opposé au faux lutteur et résumant par la seule comparaison des actes et de leurs résultats la *pensée haute* de la pièce!

C'était facile à faire et à faire avec vraisemblance, ce qui, au théâtre, tient lieu de vérité.

Nous avons déjà dit plusieurs fois que notre éducation française formait peu d'hommes hardis et énergiques. Elle est physiquement trop molle et intellectuellement trop surmenée pour cela. Pourtant, il existe une classe d'individus auxquels ce régime nuit moins qu'à d'autres, — quoiqu'elle leur nuise terriblement, — ce sont ceux qui, assez précoces pour n'être pas prématurément étouffés par la scolarité, et assez bien doués pour subir sans effort le chauffage des concours, se vouent entièrement aux cultures intellectuelles et abordent les travaux de l'âge mûr, sans être trop déformés par leurs premières études.

En d'autres termes, c'est le type du savant. On peut trouver des Français jeunes, adonnés aux sciences avec passion et présentant, dans cette sphère spéciale, un spécimen normal de lutteurs pour la vie. Je ne dis pas qu'il s'en trouve par centaines, mais enfin il s'en trouve et, — chose importante, — le public parisien les connaît. Si vous les placez sur la scène, quelques mots suffiront à les présenter aux spectateurs; au bout de deux minutes, chacun se dira : « Bon! je vois cela d'ici! »

Ceux d'entre ces savants qui se livrent aux sciences appliquées peuvent être appelés à des destinées très hautes. Il est certain que la renommée de M. Pasteur, par exemple, est suffisante pour satisfaire les ambitions les plus difficiles. Une renommée de ce genre opposée à l'admiration d'un petit cercle de Chemineau et de Lortigue l'aurait de suite remise à son vrai rang.

Or, veuillez remarquez que notre brave Caussade a tout ce qu'il faut pour devenir célèbre. Chimiste jeune et laborieux, poussé par l'aiguillon du besoin, il peut monter très haut.

Donc, je le répète, rien de plus aisé et de plus vraisemblable que de faire réussir Caussade et d'élever progressivement sa fortune du premier acte au cinquième, tandis que, du premier acte

au cinquième, Paul Astier perd successivement son honneur, son argent, ses amis, sa situation dans le monde et finalement sa tête, non par le coup de pistolet de Vaillant, mais par le couperet de la guillotine, sur l'échafaud ignoble où monte l'assassin.

Je ne suis pas dramaturge et ne connais rien aux choses de théâtre; je ne me dissimule pas qu'en refaisant la pièce de M. Daudet, j'ai l'air de Gros-Jean qui en remontre à son curé; pourtant je veux essayer d'indiquer comment je l'aurais comprise à sa place.

D'abord, voulant faire de Caussade un héros, j'aurais commencé par le rendre sympathique, et je me serais bien gardé de lui infliger la pointe de ridicule avec laquelle il nous apparaît pour la première fois. La scène se passe dans le cabinet de Paul Astier, et Caussade, piloté par son parrain Vaillant, vient demander le renouvellement du bail consenti à sa mère par la duchesse Padovani. Son premier mouvement est de s'effacer devant son parrain, pour lui laisser porter la parole; puis, lorsqu'ému au souvenir de son père, il veut essayer de se mêler à la conversation, il produit des phrases comme celle-ci : « Pauvre père! s'il avait eu seulement le... le... enfin, n'est-ce pas? » à quoi l'impudent Chemineau lui réplique : « Eh! précisément, jeune homme... c'est ce qui lui a manqué (1)!... »

Évidemment, il aurait fallu changer cette entrée en scène et épargner à Antonin Caussade les plaisanteries d'un Chemineau. Cela n'offrait d'ailleurs aucune difficulté. Au lieu d'un timide grotesque, écrasé par l'insolente aisance de Paul Astier et la blague de Chemineau, nous aurions eu un garçon modeste, mais ferme, sans gaucherie, annonçant dès le début, par son allure, ce qu'on pouvait attendre de lui dans la suite. Cette première rencontre du *faux type* et du *vrai type* devait faire pressentir tout le plan de la pièce.

Il s'agissait donc, tout d'abord, de bien camper son Antonin Caussade en face de Paul Astier. Cela fait, on pouvait songer à engager la lutte entre les deux champions, en observant toutefois un point essentiel : Antonin se débattrait *contre les difficul-*

(1) Page 17.

tés de la vie, en cherchant à en triompher par son labeur; Paul se débattrait *contre son adversaire*, en cherchant à le renverser, à le ruiner, par toutes sortes de manœuvres.

Je me souviens d'avoir rencontré une fois un homme d'esprit, — la chose est assez rare pour être notée, — auquel je demandai des renseignements sur un jeune avocat. « De quoi est-il capable, lui dis-je? — De tout, sauf de travailler, me répondit-il. » Voilà bien Paul Astier.

A l'opposé, Caussade nous aurait représenté le savant uniquement occupé de son travail, forçant la fortune à se ranger de son côté par des prodiges de persévérance et d'énergie.

Quant à l'intrigue nécessaire pour mettre en mouvement et faire se rencontrer sur un même théâtre ces deux activités de sens contraire, rien n'était plus facile. La pomme de discorde se trouvait déjà dans la pièce avec Lydie Vaillant.

Seulement ce personnage avait également besoin de quelques corrections. Antonin péchait par défaut de hardiesse; on aurait pu lui donner un peu de celle que Lydie avait en trop; cet échange accompli, il aurait manqué à Lydie une dose de respect de soi-même qu'on ne pouvait sans injustice prendre sur la part de son fiancé, mais qu'il fallait lui accorder libéralement, en raison de l'honnêteté paternelle. Car, en somme, je me demande ce qu'il fait, ce brave père Vaillant, pour mériter de la colère du ciel une pareille fille? Rien, dans tout ce que nous savons de lui, ne trahit le vice d'éducation qui lui a valu d'être déshonoré par son enfant; on nous apprend simplement que Paul Astier a dit un mot et que Lydie est tombée dans ses bras. Or cela n'est pas vraisemblable, étant donné la physionomie de Vaillant et le petit tableau d'intérieur qu'on vous montre au troisième acte; ce rôle est *mal venu*. Oh! s'il s'agissait de la fille de Chemineau, je n'y mettrais pas tant de cérémonie, croyez-le bien; celle-là aurait parlé la première que c'eût été absolument naturel, mais de la part de Lydie Vaillant, je ne comprends pas cette candeur dans la dépravation! Et la preuve que ce n'est pas vraisemblable, c'est que M. Daudet le sent lui-même. Quand la marquise de Rocanère insinue perfidement au pauvre Vaillant que le père d'une

jolie personne a des titres à l'avancement, M. Daudet lui met dans la bouche cette fière réponse : « Pas chez nous, Madame (1). »

Je me plais à relever ainsi les imperfections de la pièce de M. Daudet, pour montrer comment un plan inspiré de la science sociale y aurait remédié, tout en haussant singulièrement la portée générale de l'ouvrage.

Supposons donc que Lydie résiste à Paul Astier. Celui-ci va être furieux de trouver sur son chemin cet obstacle inattendu, car les hommes de sa sorte ne croient jamais à la vertu d'une femme, en ayant beaucoup fréquenté de fort peu vertueuses. Précisément, il a un moyen de décharger sa colère sur le père Vaillant. Cet humble receveur des postes n'est-il pas à la merci d'un député jeune et influent, en passe de devenir sous-secrétaire d'État ! Or Paul Astier est député : « on s'est mis dans la politique, comme tout le monde (2), » dit malicieusement son domestique, et avec une petite dénonciation habilement fabriquée il peut ne faire qu'une bouchée de ce pauvre Vaillant.

Remarquez que, dans sa donnée, Daudet fait nommer Vaillant à Paris par l'influence de Paul Astier. Je suis donc bien autorisé à le faire révoquer par la même influence, puisque je suppose une disposition toute contraire de notre politicien.

Et cette vengeance basse d'Astier qui le rabaisse, va grandir d'autant Caussade et pousser ainsi d'un même coup le développement des deux caractères que j'oppose l'un à l'autre. En effet, Vaillant et sa fille, privés de leur gagne-pain par *fidélité à Antonin*, vont s'abattre sur lui comme la misère sur un pauvre homme. Ils tomberont entièrement à sa charge, en sorte que cet infortuné sera contraint à un surcroît de labeur, à des prodiges d'énergie, ce qui formera le spectacle le plus moral, le plus instructif et, ne vous y trompez pas, le plus intéressant. Il est toujours agréable de voir un homme lutter contre l'adversité, pour peu que les fauteuils d'orchestre soient suffisamment confortables et la salle convenablement aérée.

Et, tandis que Caussade triomphera des obstacles accumulés

(1) Page 40.
(2) Page 4.

sur sa route, Paul Astier se laissera prendre aux filets dans lesquels ses propres calculs l'auront engagé. Avec sa duchesse ruinée sur les bras, il lui est impossible de se relever. Il le sent si bien que tous ses efforts tendent à se dégager des liens qu'il a mis tant de soins à former deux ans plus tôt. Mais, dès les premières ouvertures de divorce, il trouve chez sa femme une résistance très ferme : « Vos législateurs auront beau faire, lui dit-elle, le divorce n'est pas une loi, c'est une tare. Comme Française, comme chrétienne, je refuse de la subir. L'Église nous a unis, que l'Église nous sépare, brise notre mariage; mais tant qu'elle ne m'aura pas déliée de mon serment, j'en suis fâchée pour vous, je reste jusqu'au tombeau votre épouse très dévouée et très fidèle » (1). Le caractère de Maria-Antonia une fois posé ainsi, rien de plus indiqué, n'est-ce pas, que de le maintenir jusqu'au bout dans cette voie droite et nette. Paul Astier, obligé de traîner son boulet, manquant d'énergie pour réagir contre les difficultés matérielles de sa situation, et tombant dans le discrédit et dans le crime, c'était le vrai tableau à opposer à la renommée grandissante de Caussade.

Pour n'avoir pas suivi ce plan, conçu d'après les règles de l'observation sociale, Daudet a manqué la *comédie de caractère* dont il avait en main tous les éléments. Maria-Antonia, dont je rapportais tout à l'heure les fières paroles, se décide tout d'un coup à divorcer, quand son mari tente de l'empoisonner : condescendance peu explicable, peu préparée et que le développement naturel des caractères rend invraisemblable.

C'est pourquoi la pièce commencée en comédie de caractère se termine par un assez vulgaire mélodrame. Pour en finir de cette intrigue mal conduite il faut un coup de pistolet, moyen facile, toujours trop à la portée de l'auteur.

Tout cela prouve, n'est-il pas vrai, qu'un peu de science sociale serait d'un grand profit, même aux auteurs dramatiques?

H. Saint-Romain.

(1) Page 65.

SAINT BONIFACE

ET

LES MISSIONNAIRES DE LA GERMANIE

AU VIIIE SIÈCLE.

I.

L'INFLUENCE DU MILIEU SOCIAL SUR LES MISSIONNAIRES DE LA GERMANIE (1).

Les missionnaires qui ont évangélisé la Germanie jusqu'au huitième siècle venaient de tous les pays de l'Europe. Ils étaient romains, gallo-romains, francs, burgondes, irlandais, anglo-saxons.

Les uns, comme les Francs et les Gallo-Romains, étaient des hommes isolés. Leur action toute personnelle était sans grande étendue et finissait avec eux. Au contraire, les Irlandais et les Anglo-Saxons formaient des groupes compacts et puissants. Ils

1 SOURCES PRINCIPALES : *Vita S. Bonifacii*, auctore Willibaldo. — Ejusdem *Vita* auct. Othlone. — *Opera S. Bonifaci* Migne, Patrologie latine, t. LXXXIX. — Bolland. *Acta sanctorum*, die V junii. — *Commentaria de S. Bonifacio* et *Vitae* diversae ejusdem. — *Analecta Bollandiana* Bruxelles, in-8°, 1882, I fascic., I. *Vita, auct. Wilhibaldo, secundum priorem, ut videtur, conscriptionem.* — V. Beda, *Historia ecclesiastica gentis Anglorum.* — Le Cointe, *Annales ecclesiastici Francorum* Parisiis, typ. regia, in-fol., 1673. — *Histoire littéraire de la France*, V. — Dom Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés*: XVIII. — Ozanam, *Etudes germaniques.* — Montalembert, *Les Moines d'Occident.* — Otto Fischer, *Bonifatius der Apostel der Deutschen* Leipsig, Weigel, 1881. — Le cardinal Hergenroether, *Histoire de l'Eglise*, II (trad. Belet).

eurent les uns et les autres une action étendue et durable.

Le groupe irlandais s'est répandu en Souabe, en Alémanie, en Bavière, en Franconie, parmi les populations principalement pastorales des hauts plateaux de l'Allemagne du Sud. Il se composait de moines venus de Luxeuil, ou directement arrivés d'Irlande.

Tous étaient des prédicateurs nomades. Semblables à leurs compatriotes qui avaient évangélisé les Anglo-Saxons de la Northumbrie, ils méritaient l'éloge si fréquent sous la plume de Bède : *Longe lateque omnia pervagatus.* Dans leurs courses « en long et en large », ils s'arrêtaient à des stations indiquées d'avance pour prêcher et administrer les sacrements (1).

Leurs monastères n'étaient jamais le centre ni de paroisses ni de diocèses : ils venaient de temps en temps s'y reposer et s'y recueillir entre deux voyages apostoliques. Jamais ils ne prirent aucune mesure pour se partager la juridiction spirituelle sur des territoires distincts. Ainsi, leur évêque, saint Kilian, qui évangélisa au septième siècle la Franconie et une partie de la Bavière, faisait le plus souvent sa résidence à Wurzbourg. Mais il n'avait pas de siège épiscopal proprement dit. Lui et ses prêtres exerçaient leur ministère par tournées régionales. Le diocèse et le clergé pastoral de Wurzbourg furent seulement organisés au siècle suivant par le pape Zacharie (2).

Les missionnaires et les évêques venus d'Irlande ne constituèrent jamais une hiérarchie locale. Ils formaient, selon l'expression du droit canon, *un clergé régionnaire*, organisé il est vrai hiérarchiquement, mais dont le chef envoyait indistinctement tous les membres sur tous les points d'une région.

Les Irlandais furent des apôtres et non des pasteurs.

Les missionnaires anglo-saxons présentent des caractères absolument opposés. Leur groupe s'installe principalement au milieu des domaines ruraux qu'exploitent les familles-souches de l'Allemagne du Nord.

(1) *Moines d'Occident*, IV, 125.

(2) Georgius ab Eckart, *De Rebus Franciæ Orientalis* (in-f°, Wirceburgi, 1729), t. I, p. 282.

Ce groupe ne compte pas que des prédicateurs, mais surtout des organisateurs remarquables. Saint Willibrod, premier apôtre de la Frise, est aussi le fondateur du siège d'Utrecht. Il en partage le diocèse en cinquante-deux paroisses, dont chacune a ses revenus propres et son personnel à poste fixe. Les monastères grands ou petits deviennent ainsi le centre de juridictions territoriales nettement délimitées (1).

Avec saint Boniface et ses collaborateurs, pareille organisation se répandit en Thuringe, en Hesse, en Saxe.

Elle finit même par s'implanter en Bavière, dans un pays où les Irlandais ne l'avaient pas apportée, et où les papes et leurs légats avaient en vain tenté de l'établir.

En soixante-cinq ans, — 690-755, — l'organisation des diocèses et de leur personnel fut achevée définitivement par les Anglo-Saxons, depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe, et depuis la mer du Nord et la Baltique jusqu'à l'Inn et aux Alpes de Rhétie.

L'archevêché de Mayence nouvellement fondé comptait treize évêchés suffragants. C'étaient : celui d'Utrecht, puis les anciens sièges réorganisés de Tongres, Cologne, Worms, Spire, Augsbourg, Coire, Constance, Strasbourg. Quatre diocèses avaient été créés en Thuringe, ou en Hesse : Wurzbourg, Eischtaëtt, Burabourg, Erfurt.

Quatre autres enfin, créés de même en Bavière, relevaient directement du Saint-Siège : Salzbourg, Freising, Ratisbonne, Passau (2).

Sans doute, les travaux des Irlandais avaient, en plus d'un endroit, préparé le sol à cette magnifique prise de possession. Mais, dans sa grandeur, dans sa stabilité, dans son caractère puissamment local et largement centralisé, l'organisation définitive de l'Église germanique appartient tout entière aux moines anglo-saxons. Eux seuls en ont établi les trois unités hiérarchiques : la paroisse, le diocèse, la métropole.

Des différences si profondes entre l'œuvre irlandaise et l'œuvre

(1) Le Cointe, Ann. 698, VIII, p. 352.
(2) Le card. Hergenroether, 2e ép., ch. I, § 33, p. 661.

anglo-saxonne ne soulèveraient-elles point un problème intéressant pour la science sociale?

I.

Rappelons ici les caractères sociaux reconnus par les historiens chez les Irlandais et chez les Anglo-Saxons. Les termes du problème s'en dégageront spontanément.

Vers le huitième siècle de notre ère, les Irlandais, ou Hibernois, issus des pasteurs celtes émigrés d'Asie, vivaient agglomérés en villes ou en bourgades. Ils étaient demeurés pasteurs, et, dans une certaine mesure, devenus chasseurs. Les tourbières, les pâturages et les forêts qui se partageaient le sol de leur île, leur offraient naturellement ces faciles moyens d'existence. La culture s'y ajoutait dans une mesure très restreinte. Les Irlandais gardèrent ainsi, en tout ce qui concerne l'organisation matérielle de la vie, les habitudes d'imprévoyance et de nonchaloir que leurs ancêtres avaient apportées de la grande steppe. « Ils regardent la contrainte et le travail comme les pires maux, la liberté et l'insouciance comme les biens suprêmes », écrivait un voyageur gallois du douzième siècle. Ces paroles s'appliquent aussi bien aux Irlandais du huitième, car leur état social ne changea point de l'un à l'autre (1).

Étaient-ce bien ces insouciants, ennemis de toute contrainte, qui allaient déverser sur la Germanie un vrai torrent de missionnaires infatigables autant qu'héroïques? Quelles aptitudes pouvaient-ils avoir à cette rude vocation?

L'Irlande est une île relativement peu étendue. Voilà, dans l'état pastoral et aggloméré de sa population, le fait qui a déterminé son organisation sociale. A son tour, l'organisation sociale de l'Irlande explique la trempe chevaleresque et aventureuse du caractère irlandais.

(1) Lingard, *Histoire d'Angleterre* (trad. de Roujoux, in-8°), II, p. 396 et suiv. — Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, I, livre Ier, p. 16-18.

Dans une île, la population s'entasse plus rapidement qu'ailleurs. Or, quand des populations pastorales s'entassent, elles se nuisent réciproquement : les pâturages s'épuisent plus vite et les parcours sont plus restreints. Les tribus pastorales ne peuvent vivre en paix, d'une manière durable, que dans la libre immensité des grandes steppes. Autrement, l'histoire biblique d'Abraham et de son neveu se reproduit. « Il y a querelle entre les bergers des troupeaux d'Abraham et les bergers des troupeaux de Lot (1). » Il faut alors que les patriarches puissent se dire : « Prends à droite, j'irai à gauche ; prends à gauche, j'irai à droite. » Mais, quand la mer est tout près, qui parque de tous côtés les grands troupeaux et les tribus, cette solution pacifique n'est pas de mise. Il faut que, de part ou d'autre, quelqu'un cède. Les paisibles pasteurs se changent en guerriers.

Alors on s'organise en *clans*. C'est là le premier caractère spécifique de la société irlandaise.

Le clan irlandais fut primitivement une transformation guerrière de l'ancienne famille patriarcale. Pressée de toutes parts entre d'autres familles, jetée par la faim hors de ses pâturages épuisés, une famille prenait les armes. Elle délogeait une de ses voisines. Naturellement celle-ci préparait sa revanche, et de revanche en revanche, on finissait par demeurer à perpétuité sur le pied de guerre. Les clans s'étaient ainsi, dans toute l'Irlande, campés en face des clans, avec leurs traditions d'inimitiés héréditaires.

Des familles plus faibles se liguaient entre elles ou s'associaient aux familles les plus fortes. Les clans se grossissaient, en Irlande comme dans les Gaules, d'une *clientèle* nombreuse de gens ruinés, vaincus, affamés (2), et par là tout dévoués aux patrons qui leur assuraient le vivre et couvert. Les clans étaient donc avant tout des moyens nécessaires d'existence substitués à l'ancienne famille patriarcale.

(1) Genèse, XIII, 5-14.

(2) Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I, chap. IV, liv. I, 177. — César, *de Bello Gallico*, VII, 4-40.

C'est pourquoi ils restaient, comme celle-ci, de puissantes communautés où s'absorbaient les individus. Les clans étaient dans toute l'Irlande les seuls propriétaires du sol. Leurs membres n'avaient, par tête de guerrier, qu'un usufruit strictement personnel et viager. « A la mort de chaque détenteur d'une parcelle, toute la propriété territoriale du clan était réunie en une masse commune. Le chef faisait ensuite une répartition nouvelle, selon son équité ou son caprice (1). »

L'Irlandais était donc l'homme d'un clan. Il ne tenait pas au sol, mais à la communauté, qui possédait collectivement le sol. C'est pourquoi tout homme portait le nom de son clan : on était des O'Neill, des O'Brien, des O'Donnel, des M'Carthy (2).

De là vient un des traits les plus énergiques du caractère irlandais : *le dévouement au clan*. Le clan, c'est la vie : on ne vit que dans le clan, et par le clan ; il faut donc uniquement travailler pour le clan. C'est à la fois le devoir social et l'intérêt personnel. Il est vrai, que, selon l'intérêt du moment, on ne se faisait pas scrupule de sortir de son clan, mais toujours pour passer dans un autre, dont aussitôt on prenait le nom. C'est le signe le plus éclatant de l'impuissance des Irlandais à vivre sans une communauté, qui exige tous leurs services, en retour du pain quotidien.

Dès lors, qu'un groupe de ces hommes, passionné pour une grande cause, s'élance dans la lutte, il sera invincible. Il s'avancera compact, sous une discipline de fer : les hommes monteront à l'assaut en serrant les coudes; ils feront la trouée, coûte que coûte, dans les masses les plus résistantes. Voilà les soldats qu'il faut pour commencer une conquête, inaugurer victorieusement une mission, préparer le terrain aux sages qui usent de la victoire.

Pour eux, ils sont incapables de ces efforts patients et localisés qu'exigent les solides organisations dans toute espèce de société. Nous le constaterons sans peine en examinant *l'instabi-*

(1) Lingard, *Hist.*, II, *loc. cit.*
(2) *Moines d'Occident*, III, 107.

lité des familles particulières en Irlande, et les conséquences morales qui résultent de ce deuxième caractère essentiel de la société irlandaise.

Des terres possédées en commun, des parts incessamment remaniées : voilà tout l'état des familles. Elles dépendent « de l'équité ou du caprice des chefs ». C'est-à-dire que les plus pauvres intriguent contre les mieux partagées, et que celles-ci intriguent contre leurs rivales. Aussi rien ne s'y fait de stable. Les maisons particulières sont d'agréable apparence, leurs murailles sont peintes avec soin. Mais elles n'ont pas cette pesante solidité des foyers séculaires de la Vieille-Saxe : une charpente rudimentaire les soutient, des claies d'osier forment les murs et séparent les chambres, la fumée s'échappe par l'ouverture d'un toit fait de joncs marins ou de chaume. Ce sont des abris passagers sur un sol toujours en litige. Vingt fois la même génération les voit pillées, incendiées, rebâties. Car ces mots *vastatio* et *strages* sont les plus fréquemment répétés dans les annales des clans (1). L'Irlande entière est un vaste camp de familles instables en état de guerre.

Il en résulte deux conséquences principales, au point de vue moral.

D'abord *la passion des voyages*. Au septième siècle, cette passion était passée en proverbe. *Voyager*, écrivait Walafrid Strabon, *c'est devenu la nature des Scots*. Cinq siècles après, saint Bernard parlait encore de *l'inondation* des Irlandais sur le continent (2). Les déplacements rapides et continuels sont, en effet, la conséquence directe du manque d'établissement stable, et des luttes guerrières de la vie de clan. Ils sont même un moyen d'existence : on fouille la forêt, on circule dans les prairies, et, sur la route, hommes et troupeaux deviennent l'occasion de quelque bonne prise. Bien plus, on finit par aimer le déplacement en lui-même : il satisfait le besoin d'imprévu que développe cette

(1) Lingard, *loc. cit.* — *Moines d'Occident*, III, 318.

(2) Walafrid Strabo, *Acta SS. Octobris* VII, p. 2, col. 908 C. — *De Miraculis S. Galli*, IV, 77. — S. Bernardus, *Vita S. Malachiae*, III. — Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, l. X.

vie agitée. Cela explique une certaine réputation d'inconstance, ou tout au moins de mobilité : le clan irlandais habitué au renouvellement perpétuel des impressions les plus vives. Ni ses chefs, ni ses membres ne tiennent au sol qui les porte. Ils ne sont pas les hommes d'une motte de terre, sur laquelle on naît, on vit, et on meurt. Ils prendront facilement goût aux hasards et aux surprises des voyages les plus périlleux, ils ne s'en lasseront point, surtout s'ils ont pour mobile les espérances divines de l'Apostolat.

D'ailleurs ils portent en eux-mêmes toute leur force ; avec l'éducation de clan, toute supériorité procède de conditions purement personnelles et natives.

Il n'y avait pas de vie de famille dans les fragiles cases des bourgades irlandaises. La vie publique, c'est-à-dire les prises d'armes, les délibérations communes, les grandes razzias, les vendettas sur les clans ennemis, absorbaient tous les hommes valides. Quand donc les pères de famille eussent-ils trouvé le temps de s'occuper de leurs enfants? Les femmes s'employaient à tous les travaux pénibles rejetés par les hommes; elles n'étaient guère que des servantes, qu'à l'occasion l'on ne se faisait pas scrupule de mettre en vente (1). Leur autorité n'existait pas. L'enfant n'avait donc pas à subir cette salutaire contrainte qui dompte les passions et réprime « le vice originel ».

Aussi « les enfants devaient peu de chose à leurs parents : « formés des mains de la nature, ils acquéraient, en grandis- « sant, ces formes élégantes, cette haute stature, cette robuste « constitution qui leur valaient, au douzième siècle, l'admiration « des envahisseurs anglo-saxons (2). »

L'Irlandais à tempérament croissait à son gré en tous sens, et tout lui inspirait à la confiance en soi. A quoi devait-il les

(1) *Moines d'Occident*. II. 467. — Lingard. *loc. cit.*

(2) Lingard. *Hist. d'Angl.*, II, 402. — Une très curieuse étude, au point de vue social, serait celle de *l'éducation dans l'ancienne Irlande*. Signalons au passage *la coutume du Fosterage*, « qui a tant exercé l'esprit des savants », dit l'historien Thomas Leland. « Tous les historiens de l'Irlande conviennent que les particuliers se chargeaient mutuellement de l'éducation de leurs enfants, et que les gens du peuple loin d'en exiger aucune rétribution, tenaient à honneur de nourrir les enfants des

bonnes parts de terres, les honneurs et les profits du clan? A sa vigueur, à son courage, à ses exploits signalés de chasse ou de guerre. N'ayant rien à lui que lui-même, il lui fallait de bonne heure imposer sa personne à l'attention, et faire profession publique de dédaigner tout appui extrinsèque. « Dans la bataille, les Irlandais mesuraient la valeur des combattants à leur mépris *de tout secours artificiel*. Lorsqu'au douzième siècle ils virent les chevaliers anglais couverts de fer, ils n'hésitèrent pas à les traiter de poltrons. Leurs armes étaient une courte lance, deux javelines et une hache d'acier ». C'est par le même point d'honneur, et au milieu de clans semblables, que les anciens guerriers gaulois avaient marché nus au combat. La vie guerrière du clan a toujours eu pour effet d'exalter l'estime de soi et le courage téméraire.

De tels hommes étaient prêts à se risquer partout. Sous les plus rudes climats, dans les plus lointains exils, parmi les plus pressants dangers, ils passaient sans rien redouter, parce que jamais ils ne doutaient d'eux-mêmes. Les difficultés des milieux ne lassent pas de pareils hommes. Ils croient à leur force intérieure, à cette volonté servie par un tempérament robuste, qui est le seul bien dont on soit assuré dans la vie instable des clans. Si, un jour, ils sentent dans leur volonté l'impulsion divine de l'Apostolat, qui est-ce qui pourra poser des limites à leurs conquêtes dans le monde des âmes?

Eux-mêmes. Le clan serait invincible, s'il n'était toujours en proie à des luttes intestines. *Les intrigues et les révolutions de clan* sont le troisième caractère de la société irlandaise. Elles ont enlevé aux Irlandais le sens de l'organisation.

La discipline d'un clan n'était pas facile à maintenir. Des hommes aussi fiers d'eux-mêmes, aussi ennemis de toute contrainte en trouvaient peu qu'ils jugeassent dignes de les com-

riches. — Il paraît par les lois des *Brehons*, que cette occupation d'élever les enfants était le partage de ceux que la bassesse de leur état rendait incapables de rendre aucun *service public*. » (Th. Leland, *Histoire d'Irlande, depuis l'invasion de Henri II*. Discours préliminaire).

mander. Et, de fait, pour leur imposer quelque respect, ne fallait-il pas être aussi délié d'esprit que vigoureux de corps, aussi rusé que brave : être un vrai chef de partisans? Il est clair que les vénérables patriarches de l'ancien temps auraient perdu leur peine à vouloir se faire écouter. Il fallait un guerrier choisi dans l'élite des guerriers. C'est pourquoi le chef du clan était élu par le libre suffrage de ceux-ci. C'est pourquoi « tout homme accusé de lâcheté ou de difformité » était inéligible. C'est pourquoi le fils du chef n'était jamais, de droit, successeur de son père. C'est pourquoi, enfin, on parait aux surprises de la guerre en élisant le *tanist*, ou héritier du chef, du vivant de son prédécesseur. Telle est l'organisation publique du clan irlandais (1).

On peut dire que toutes ces coutumes sont autant de portes ouvertes aux révolutions. Celles-ci commençaient par « des querelles » entre les braves qui prétendaient aux dignités du clan. Car, en définitive, le pouvoir ne faisait pas seulement éclater la supériorité d'un guerrier : il lui valait la part du lion. On se disputait donc le pouvoir, comme des affamés se disputent un morceau de pain. « Les querelles à ce sujet, loin d'être remises à la décision de l'assemblée triennale des clans, se terminaient généralement par le droit de l'épée. Les élections étaient souvent ensanglantées. Quelquefois, le tanist ambitieux n'attendait pas la mort naturelle de son chef; souvent le fils du chef décédé cherchait à s'emparer par force de la dignité que lui refusait la coutume... Le candidat qui l'avait emporté, au lieu de s'appliquer au bonheur de ses sujets, était forcé de veiller à sa propre sûreté en se mettant en garde contre les fourberies, les trahisons et le glaive de ses rivaux... Plus de la moitié des rois de l'Irlande paraissent avoir été assassinés ou tués sur le champ de bataille (2) ».

Conséquence morale : *l'esprit d'anarchie dans toute la nation.* Le pouvoir est considéré de tous comme une position à forcer lorsqu'on n'a plus à la défendre. On ne sait s'unir que pour combattre.

(1) Lingard, II, 390.
(2) *Ibid.*, II, 397, et note.

Autre conséquence : *l'esprit théorique dans les affaires pratiques.* L'installation matérielle de la vie est sommaire : huttes légères, vêtements de grosse laine peu nombreux, armes primitives. Nulle part ces intérêts compliqués et positifs des solides installations territoriales. On n'a pas la sagacité défiante, la longue prévoyance des races agricoles : on est enthousiaste, prime-sautier, spéculatif, poète. La Coutume irlandaise déclare qu'on peut tout saisir chez un homme libre, excepté *sa harpe*, *son épée* et *son livre*. Les passions humaines, seules réalités que l'on brasse, aident à ces raffinements de la pensée... On scrute les intentions de ses ennemis, on évente leurs projets, on s'exalte dans la grandeur de sa renommée et de son courage. Les idées généreuses, sous une forme abstraite, séduisent les âmes. On rêve une société idéale qui vit de lois immatérielles. C'est une vieille coutume, codifiée au cinquième siècle, qui dit : « Des trois objets de la loi : le gouvernement, l'honneur et l'âme, le gouvernement appartient aux chefs, l'honneur et l'âme appartiennent à tous (1) ».

Magnifique sentence! Mais, pour la réduire en pratique, il eût fallu, d'abord, conjurer les excès de la vie politique par la stabilité de la vie privée ; et, pour assurer celle-ci, organiser la propriété et le travail, de manière à garantir l'autonomie des familles. Cet idéal splendide planait en l'air, d'autant plus admiré que la réalité était plus décevante. Personne ne soupçonnait les conditions matérielles de la paix publique.

Dernière conséquence : *les aptitudes oratoires.* Des assemblées fréquentes, où les ambitions personnelles constituent le fond du débat, n'inspirent guère le langage mesuré de la raison pratique. On y parle avec passion. C'est l'éloquence, cette éloquence des clans gaulois, que les Grecs, dans leur goût sévère, traitaient de « fanfaronne, boursouflée et tragique à l'excès ». Ne faut-il pas s'exalter par de grands sentiments, de grandes promesses et de grands mots, pour jeter tout un clan dans les fureurs de la guerre, ou emporter les votes prêts à s'égarer sur un

(1) *Moines d'Occident*, II, 461. — Cf. Jules de Lasteyrie, *Étude sur le Senchus Mor*, recueil législatif irlandais (*Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1865).

rival? On savait dans les clans s'enthousiasmer vite, et faire vite passer l'enthousiasme du cœur aux lèvres (1).

Ces hommes aux passions ardentes, mais à l'esprit élevé, au cœur fier et vaillant, pouvaient fournir à l'Église des apôtres tout-puissants sur les foules.

Ce sont eux qui, rapidement convertis par saint Patrice, allèrent peupler, par deux et trois mille, les monastères de Bangor, d'Iona, de Clonfert; eux qui se répandirent chez les Scots de la Grande-Bretagne, au travers des Gaules, en Germanie. Mais aussi, dans leurs missions, pouvaient-ils concevoir autre chose que des conversions éclatantes, nombreuses, enlevées pour ainsi dire à la charge? Pouvait-on attendre que leur zèle impétueux se pliât aux formes et aux règles minutieuses de la jurisprudence ecclésiastique? Pouvait-on leur demander de s'installer sur un coin de terre, pour y vaquer aux menus soins de la vie de paroisse? Pouvait-on les soumettre à la tâche patiente et peu idéale d'une organisation locale et matérielle de la hiérarchie? Non : c'eût été par trop violenter leur nature.

On objectera que, parmi ces missionnaires, beaucoup étaient des saints. Tous étaient animés du plus pur esprit catholique. La conscience nette de leur devoir, la grâce de Dieu ne pouvaient-elles pas suppléer à ce qui leur manquait naturellement?

D'accord. Mais il ne s'agit pas ici du possible : il s'agit du fait. Or, dans le fait, tel que l'histoire le constate d'une manière générale, ni la sainteté ni les connaissances théologiques n'ont fait de saint Gall, de saint Kilian, d'aucun missionnaire irlandais, de véritables organisateurs. Déjà le rapide tableau de leur œuvre a pu nous le persuader. Elle méritait vraiment d'être jugée comme il suit par le cardinal Hergenroether : « Essais isolés, inconsistants, auxquels manquait l'unité de direction et une base solide (2). »

Voilà le fait. La vie monastique et la grâce de Dieu ont mis à profit les admirables dispositions naturelles des Irlandais pour l'apostolat de la parole. Elles ne leur ont trouvé aucune dispo-

(1) Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*, I, livre I, ch. VI. 4, 68.— Diod. de Sicile, *Hist.*, V, 13.

(2) *Hist. de l'Église*, 2e ép., ch. I, § 26, p. 652.

sition naturelle à l'organisation locale de la hiérarchie, elles n'ont pas fait le miracle d'y suppléer par des dons extraordinaires.

Les saints irlandais sont donc demeurés, sous l'habit religieux et dans la pratique de leur ministère, des hommes de clan.

L'histoire permet de vérifier directement cette conclusion. Entendons un auteur que ne dirigeait aucune préoccupation de science sociale. M. de Montalembert écrit : « Patrice avait converti une foule de petits princes, chefs de tribu ou de clan : tous les saints de l'Irlande se rattachaient à ces familles souveraines, et presque tous les chefs de clan convertis embrassaient la vie religieuse. Leurs familles, leurs clients, leurs dépendants suivaient leur exemple. Le prince, en se faisant moine, devenait naturellement abbé, et restait ainsi dans la vie monastique ce qu'il avait été dans la vie séculière : le chef de sa race, de son clan. Les premiers grands monastères de l'Irlande ne furent autre chose, à vrai dire, que des clans réorganisés sous une forme religieuse (1). » Ainsi, la forme sociale du clan pénètre le monachisme irlandais.

Après la forme, l'esprit. Il est bien vrai que la sève monastique pénétrait, elle aussi, ce que M. de Montalembert appelle « le sauvageon celtique ». Elle n'en tarissait point le suc naturel, seulement elle l'adoucissait. Les goûts du clan, — goûts voyageurs, goûts querelleurs, — se retrouvent dans les plus saints moines irlandais.

Un exemple célèbre est celui de saint Columba, qui mit aux prises les deux clans rivaux des Hy-Niall du Nord et des Hy-Niall du Sud, à propos d'une copie des Psaumes, dont Diarmid, chef du Sud, lui contestait la propriété. Columba, cela va sans dire, était des Hy-Niall du Nord. Pendant qu'on se massacrait de part et d'autre, il priait avec ferveur pour le succès des siens. Entre deux clans, et pour une telle cause, le Ciel pouvait-il rester neutre ?

Mais, dira-t-on, ce n'était point là du ministère spirituel : sur

(1) *Moines d'Occident*, III, 88.

ce dernier point, le moine et le prêtre devaient effacer l'homme de clan.

Voici la réponse : « Columba (retiré en Écosse pour y expier la guerre du Psautier) ne conservait pas seulement sa juridiction supérieure sur les monastères qu'il avait fondés en Irlande, ou qui s'étaient agrégés à ses fondations. Il exerçait en outre une autorité spirituelle, *qu'on a peine à s'expliquer*, sur divers laïques de son île natale. En effet, on le voit envoyer son cousin germain, son ami et son principal disciple jusqu'au centre de l'Irlande, à Drum Cuill, pour y prononcer une sentence d'excommunication contre une certaine famille (1). » L'explication est plus facile que ne le pensait l'auteur des *Moines d'Occident*. Columba exerce, sur les laïques et les moines de son pays, une juridiction non point territoriale, mais toute personnelle : il a gardé dans la vie religieuse les droits d'un chef de clan. Et ceci n'est point un fait isolé, le privilège d'un homme de grande race et d'un saint.

A partir de sa conversion, l'Irlande offre dans son histoire ecclésiastique le spectacle visible de ses répugnances sociales à constituer une hiérarchie localisée. Saint Patrice érigea de nombreux sièges épiscopaux dans les villes principales de toute l'île; comme Andruma, Athrym, Kildare. Mais, ces sièges semblent avoir été multipliés plutôt en vue des agglomérations urbaines que pour répondre aux exigences d'un territoire délimité. Autrement, Patrice en eût-il institué *jusqu'à trente* dans les deux comtés de Meatte, et dans le Leinster (2)? Ces sièges ne semblent donc pas avoir été, à proprement parler, diocésains : on était moins l'évêque d'un territoire, que l'évêque d'un clan ou d'une portion de clan. C'est si vrai, qu'au onzième siècle, saint Anselme écrivait au roi principal de l'Irlande, pour lui signaler l'abus, très répandu alors, de sacrer des évêques en aussi grand nombre que de simples prêtres, et sans leur assigner *ni diocèses ni sièges* (3).

(1) *Moines d'Occident*, III, 224.

(2) *Acta SS. Vita S. Patritii*, die XVII Martii, c. X, n. 79 et 147.

(3) *S. Anselmi Epistolarum lib.*, III, Ep. 147 ad Muriardachum.

Cet abus résulte à ce point de la vie de clan, qu'il est propre aux pays de clan. Jusqu'au roi Malcolm (1040), dit une vieille loi écossaise, « le royaume des Scots n'était pas divisé en diocèses. Chaque évêque, entouré de la vénération universelle à cause de la sainteté de sa vie, exerçait partout indistinctement les fonctions épiscopales (1). »

Ainsi, ce n'était pas, comme le montre ce dernier exemple, une décadence morale du clergé ni l'absence de hiérarchie reconnue qui empêchaient la délimitation exacte des diocèses. C'était la difficulté, pour des populations où le pouvoir était un lien tout personnel et dont le territoire se trouvait toujours en litige, de se plier aux habitudes strictement locales de la hiérarchie catholique.

Ainsi, en règle générale, les missionnaires venus de l'Irlande mettaient au service de leur vocation apostolique leur caractère et leurs procédés d'hommes de clan. De ce fait sortiront plus tard de nombreuses conséquences. Pour le moment, c'est assez de nous être assurés de sa certitude.

Les missionnaires anglo-saxons mettaient-ils, de même, au service de leur apostolat, des habitudes et un caractère moral développés selon leur milieu social?

C'est ce que va nous montrer la définition de la société anglo-saxonne.

II.

A l'opposé des Irlandais, les Anglo-Saxons vivaient par *simples ménages sur des domaines ruraux isolés*. La culture était leur principal moyen d'existence. « Chaque district, dans chacun des royaumes de l'Heptarchie, était partagé entre autant de familles qu'il y avait de portions de terre nommées *hides*, quarante ou même cent arpents, et *sowlings*, bruyères ensemencées (2). » Ce

(1) Labbe, *Collectio conciliorum*, ad ann. 840. — *Kennethis regis Scothorum, leges religiosæ. Nota in fine.*

(2) Lingard, *Hist. d'Angleterre*, I, 514.

partage du sol en domaines était la base de toute l'organisation sociale. Tandis que chez les Irlandais, la terre prenait le nom du clan propriétaire : terre des O'Brien, terre des Hy-Niall du Nord; chez les Anglo-Saxons, elle se désignait d'après les familles qui possédaient les domaines; on disait : ce comté, ce royaume est de tant de familles. Ainsi « le Vénérable Bède nous apprend que l'île de Wight était de douze cents familles; le royaume de Sussex, de sept mille; le royaume de Mercie au nord et au sud de la Trent, de douze mille (1) ».

Ces domaines, suivant la coutume apportée des rivages de la mer du Nord par les Saxons, étaient toujours intégralement transmis à un seul héritier, que le père choisissait librement parmi ses fils. Autant donc les familles irlandaises étaient instables, autant les familles anglo-saxonnes possédaient de stabilité. Les premières n'avaient rien par elles-mêmes, pas même le lambeau de terre où elles campaient; les secondes avaient à perpétuité la terre, le foyer, les moyens d'existence et toute l'autonomie, toutes les traditions qui résultent de cette forte situation. Aussi le père avait toujours soin de choisir pour son héritier celui de ses fils qui se montrait pratiquement le plus apte à continuer l'œuvre séculaire de la famille-souche.

Cette constitution de la vie privée était la plus sûre garantie de la paix sociale. Vivant sur sa terre et de sa terre, chaque famille cherchait uniquement à s'y maintenir, et, par contre-coup, maintenait infailliblement l'ordre public. On n'avait pas besoin, comme dans les clans irlandais, de faire de l'agitation pour vivre; on ne connaissait pas les passions anarchiques. En un mot, *le bon ordre de la vie publique résultait spontanément de la stabilité de la vie privée*. C'est le deuxième fait essentiel de la constitution anglo-saxonne.

Aussi, combien le caractère moral de l'Anglo-Saxon était-il opposé à celui de l'Irlandais! Homme de clan, celui-ci se dévouait héroïquement au service du clan, et passait sa vie à conspirer pour un chef ou pour l'autre : obéissance passive et révolte,

(1) Bède, IV, 13, 16. — Lingard, *loc. cit.*

ce sont les deux contradictoires qu'il trouvait moyen d'accorder. L'Anglo-Saxon, homme d'un domaine qui était à lui, toujours seul maître chez soi, n'avait ni mot d'ordre à recevoir ni complots à fomenter. Il gérait tranquillement, aidé de tous les siens, ses affaires privées : il se gouvernait et gouvernait sa maison.

Et cette tâche nécessitée par le mécanisme de la famille et l'organisation de la propriété, ne lui incombait pas à l'improviste. Il l'accomplissait avec suite, parce que toute son éducation l'y avait préparé.

Le Celte se trouvait, dès l'enfance, livré à soi-même, sans contrainte ni direction : dès l'enfance, l'Anglo-Saxon avait un but précis et positif. Vaguement, le Celte rêvait de signaler sa valeur par de brillants exploits, il rêvait au pouvoir : dans cet ordre de rêves, les ambitions peuvent être sans mesure. L'Anglo-Saxon se disait au contraire : « Moi, j'aurai *mon foyer* et *mon domaine*, j'y serai *le maître;* et si mon père ne me choisit pas pour héritier, je serai le fondateur de mon domaine ». De telles ambitions, soigneusement attisées par les conseils paternels, donnaient lieu à un apprentissage sérieux de la vie agricole et domaniale. On s'y préparait par les calculs et les travaux de chaque jour. On s'y préparait si bien, que, chaque année, au retour du printemps, il s'organisait, sur les domaines anglo-saxons, des expéditions de jeunes gens. C'étaient les non-héritiers, qui s'en allaient *gaigner terre*. Les uns mettaient le cap sur les côtes de la Gaule ou de l'Espagne, remontaient les grands fleuves, fouillaient le pays, et s'ils n'avaient point découvert un terroir à leur gré, retournaient dans la patrie offrir leur butin au domaine paternel. Les autres s'enfonçaient de plus en plus au nord de la Grande-Bretagne, dans les forêts, débusquaient les restes des tribus celtiques, défrichaient, labouraient, et, sur le sol transformé, faisaient asseoir en souveraine la famille-souche (1).

Un but aussi précis et positif, poursuivi avec tant de succès, montre des hommes précis et positifs en affaires. Il exerce également la réflexion et l'audace, l'énergie et la patience. Ce n'est pas d'une

(1 Lingard, *Hist. d'Angl.*, I, 101. — Sidoine Apollinaire, VIII, 6. — Ammien-Marcellin, XXVIII.

théorie abstraite de la liberté civile, utopie de métaphysicien, qu'est née l'habitude du *self-government* : c'est de tout ce mécanisme social qui attache les générations d'une même famille à la même motte de terre.

En conséquence, l'Anglo-Saxon sorti de son pays et de sa famille cherchera tout d'abord à s'installer définitivement sur le sol. Il ne passera pas, comme l'Irlandais, semant sa parole, dépensant toute son énergie un peu partout, pour demeurer finalement un étranger nomade. Il deviendra l'homme du pays, parce qu'un morceau du pays deviendra sien. C'est d'une allure moins chevaleresque ; mais c'est plus sage, c'est plus puissant. Un prosélytisme religieux qui usera de ces moyens d'action, mettra ses agents au niveau de l'élite sociale d'un pays, parfois même au-dessus. Ils pourront, dans l'indépendance et la stabilité de leur situation, créer telles traditions qu'ils croiront bonnes. Bien mieux, avec moins d'agitation que les Irlandais, ils étendront beaucoup plus loin le rayonnement de leur action.

Ils sauront organiser le détail et l'ensemble : l'unité hiérarchique autant que la vie locale. La société anglo-saxonne a, en effet, pour troisième caractère essentiel, d'être *une hiérarchie de domaines et de familles.*

Il faut ici quelque peu remonter à ses origines.

Les Saxons étaient arrivés dans la Grande-Bretagne par flottilles de trois à soixante vaisseaux (1). Les équipages étaient tous composés de jeunes gens issus des familles-souches de petits cultivateurs, qui occupaient les rivages de la mer du Nord. Ce sont eux qui constituèrent les domaines de quarante à cent arpents, que Bède nous a montrés comme la base de la société anglo-saxonne.

Sur cette base s'éleva une hiérarchie aux vastes proportions. Les équipages et les flottilles étaient sous le commandement de chefs issus de ces familles militaires, que des généalogies soigneusement tenues faisaient remonter à Odin, et aux Ases (2).

(1) Aug. Thierry. *Conquête de l'Angleterre*, I, ch. I. *passim*.
(2) Grimm, *Deutsche Mythologie. Angelsachsiche Stammtafeln.*

Ces chefs n'étaient pas seulement des braves. Vrais fils de ces cavaliers-pasteurs, qui avaient donné le branle aux invasions franque, lombarde, gothique, ils possédaient toute la stratégie de ces temps-là. Henghist, par exemple, descendant d'Odin au cinquième degré et fondateur du royaume de Kent, sut admirablement choisir la position du premier établissement saxon, dans la Bretagne. Il promit ses services et ceux de sa troupe au chef breton Guorteyen, « en échange de la petite île de Tanet, formée sur le rivage de Kent, d'un côté par la mer, et de l'autre par une rivière qui se sépare en deux bras (1). » Par mer, on recevait les renforts; du côté de la terre on pénétrait dans le pays, soit en longeant le rivage, soit en remontant la Tamise, un peu au nord-ouest. Henghist avait là, tout à la fois, un refuge très sûr, un poste avancé d'observation et une base d'opérations militaires.

Évidemment, de tels chefs doublaient la force des conquérants. Robustes, courageux et prudents, ces fils de petits cultivateurs ne pouvaient pas avoir la science des mouvements stratégiques. Ils avaient donc un pressant besoin de la hiérarchie militaire des familles odiniques.

Ce besoin devint bientôt permanent. Plus on s'avançait dans la colonisation de l'île, plus il fallait prendre ses sûretés contre les Bretons dépossédés ou menacés de l'être. En même temps, les Saxons intervenaient volontiers dans les querelles intestines de leurs clans : ils se faisaient récompenser du vainqueur et payer du vaincu par de nouvelles cessions de territoire (2). Les chefs du sang d'Odin et leurs principaux compagnons en sous-ordre devinrent ainsi les dispensateurs et les protecteurs de l'ensemble du territoire conquis.

Dès lors, toute cette hiérarchie, de militaire qu'elle était devint territoriale. Elle assit sur le sol même, sur les terres possédées par les simples combattants, leur obligation de servir à la

(1) Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, I, livre I, ch. I, p. 21. — Grimm, *loc. cit.*, d'après Bède, I, 15. « *Erant autem (Henghist et Horsa) filii Wetghils, cujus pater Vitta, cujus pater Wecta, cujus pater Woden.* »

(2) Aug. Thierry, *loc. cit.*, *passim*.

guerre, leur droit d'être protégés dans la paix. Les *kings*, ou rois, qui étaient les chefs suprêmes, les répondants de toute l'armée, « eurent dans le partage des terres une part égale à toutes celles des conquérants réunies (1). » Ainsi, dans le comté de Kent, sur quatre cent trente terres, cent quatre-vingt-quatorze appartenaient au roi. Des familles de divers états les détenaient à plusieurs titres perpétuels, moyennant service ou redevance. Les deux cent trente-six autres terres avaient été partagées par le roi entre plusieurs *thanes*, ou chefs de second rang. « Chacun, agissant de la même manière que le roi, se faisait son petit empire, et, se réservant une part considérable pour son usage, distribuait le reste à ses compagnons en diverses proportions, et sous différentes tenures (2). »

Donc, une hiérarchie militaire, installée dans la propriété du sol, afin de le conquérir et de le défendre, constitua la hiérarchie pacifique des terres et des familles anglo-saxonnes. Ce fut cette hiérarchie, à la fois locale et centralisée, qui fit des Anglo-Saxons des organisateurs de premier ordre. Elle les prépara aux grandes organisations politiques et religieuses.

Pour bien dégager ce dernier point, il la faut voir fonctionner sur place.

Tout d'abord, elle s'installa puissamment sur le sol. La Grande-Bretagne, avec son climat humide et son terroir fertile, lui donnait un lieu d'établissement sans rival. Les grandes familles seigneuriales purent en tirer les revenus nécessaires à leur état. Les tenanciers trouvèrent sans peine le moyen de subsister largement, tout en s'acquittant de leurs redevances. De la base au sommet, toute la hiérarchie sociale tenait fortement au sol, et y puisait une sève vigoureuse. On comprend que seigneurs et vassaux aient voué un attachement héréditaire à un état social qui faisait si bien le contentement de tous (3).

Ce n'était pas seulement de l'attachement qu'avaient entre elles

(1) Lingard, I, 515.

(2) *Ibid.*, I. 515-516.

(3) *Science sociale*. Voir l'étude de M. Demolins sur *le grand propriétaire anglais*.

les classes sociales, c'était du dévouement passionné. En 750, le roi Cynewulf fut massacré à Merton par les gens de son ennemi Cyneheard : il avait voulu l'assassiner, après l'avoir dépouillé de la couronne de Westsex. « Quand les siens arrivèrent à son secours, ils le trouvèrent sans vie, et baigné dans son sang. Ce fut en vain que Cyneheard leur offrit de leur laisser la vie et leurs possessions, ils repoussèrent ses avances. Après de longs efforts, ils furent tous tués (1). »

Lingard qualifie ce dévouement « de romanesque » et de « généreux ». Généreux, oui; romanesque, non. « Le vasselage, dit-il lui-même, n'existait pas pour l'avantage d'un seul. Les obligations étaient réciproques : le vassal et ses compagnons avaient part aux faveurs du seigneur, *et vivaient en sûreté sous sa protection* (2). » C'est là ce qui différencie socialement et moralement le dévouement de l'homme d'un domaine, d'avec le dévouement d'un homme de clan. Celui-ci veut ce que veut le chef, tout ce qu'il veut, rien que ce qu'il veut, moyennant qu'il ait sa part de butin et de terres. L'homme de domaine jure aussi, selon la formule légale, « d'aimer ce qu'aime son seigneur, de haïr ce qu'il hait, conformément aux lois de Dieu ou des hommes ». Mais il ajoute : « pourvu que tu remplisses les conditions dont nous sommes convenus, quand je me suis soumis à toi et à ta volonté (3). » Ce n'est pas un homme qui livre sa personne à un autre, c'est un chef libre de domaine qui stipule avec un autre chef les conditions d'une assistance réciproque. Le tenancier qui exploite sa tenure fait valoir la fortune du seigneur; le seigneur qui protège son tenancier veille à l'état de sa fortune personnelle. La prospérité du domaine seigneurial est rigoureusement proportionnelle à la prospérité des quarante ou cinquante familles libres qui le cultivent. Seigneurs et tenanciers sont chacun de leur côté des hommes maîtres chez eux, associés pour sauvegarder réciproquement leurs autonomies.

C'est là ce qui prédisposait les Anglo-Saxons à organiser soli-

(1) Lingard, I, 226, 227, 510.
(2) *Ibid.*, 510.
(3) *Ibid.*, 511.

dement les hiérarchies territoriales. Car tout ce beau système n'était pas une utopie. Né directement des intérêts évidents des familles rurales, il était d'ordinaire loyalement pratiqué. « Il est assez évident, par les nombreux exemples que fournit l'histoire anglo-saxonne, écrit Lingard, que cette sorte de parenté artificielle entre le seigneur et son vassal était bien comprise de tous : les devoirs qu'elle imposait étaient remplis avec fidélité de part et d'autre (1). »

S'étonnera-t-on maintenant que des hommes élevés dans cette hiérarchie territoriale, qui enveloppait toutes les familles, aient facilement substitué chez eux l'organisation paroissiale du clergé à l'organisation nomade et régionnaire des moines scotiques de la Northumbrie? S'étonnera-t-on que l'habitude de regarder tous les intérêts de la société, comme territoriaux et attachés à un domaine ou un groupe de domaines, que l'habitude de discuter et de manier ces intérêts, ait aidé le clergé anglo-saxon à se répartir, selon les degrés de la hiérarchie, la juridiction territoriale sur tout le royaume?

S'étonnera-t-on en particulier que les chefs des missions anglo-saxonnes de la Germanie, les organisateurs par excellence des diocèses, saint Burchard, saint Willibrod, saint Willibald, saint Lull, saint Boniface se soient tous recrutés dans les familles de la grande aristocratie anglo-saxonne? S'étonnera-t-on qu'ils aient si bien compris le concours réciproque et ordonné que se doivent dans la hiérarchie locale, — qui est la forme parfaite de la hiérarchie catholique, — la paroisse, le diocèse, la métropole, et, par delà les Alpes, l'Église de Rome d'où Pierre gouverne toute la catholicité?

Sur ce nom de Rome, prévenons une difficulté que l'histoire semble soulever. Le clergé anglo-saxon ne devait-il pas ses habitudes d'organisation à ses origines et à son éducation toutes romaines?

Les historiens les plus opposés d'esprit et de méthode reconnaissent également que la conversion de l'Angleterre fut pour

(1) Lingard, *loc. cit.*, 509, 510.

ainsi dire l'œuvre personnelle de la papauté. Fidèles à la pensée de saint Grégoire le Grand, les papes du septième siècle veillèrent à recruter dans les monastères romains une élite de prêtres, pour en faire les chefs des communautés religieuses et des diocèses de la chrétienté nouvelle. Ces chefs donnèrent rapidement au clergé national une organisation paroissiale, diocésaine et métropolitaine, telle que l'Église de Rome savait la vouloir et la réaliser. Ils envoyèrent de jeunes religieux étudier dans la ville éternelle la discipline ecclésiastique, les règles religieuses, la liturgie, le chant, les sciences et les arts nécessaires à l'organisation parfaite d'une Église. N'est-il pas souverainement exact de conclure avec Ozanam : « Rome eut le temps de communiquer aux Anglo-Saxons cet esprit de conduite et de tolérance, cette fermeté qui sait fléchir à propos, et, pour tout dire en un mot, ce bon sens pratique, par lequel les Anglais, comme les anciens Romains, devaient devenir les maîtres, non des idées, mais des affaires (1)? » L'esprit romain n'est-il pas la cause principale de l'esprit organisateur du clergé anglo-saxon?

Il faut ici bien distinguer. L'enseignement des moines romains et la docilité de leurs néophytes ont établi dans l'Église anglo-saxonne les traditions romaines. C'est là l'esprit romain : il dirigeait ainsi dans un sens pleinement catholique l'esprit naturellement organisateur des Anglo-Saxons, mais il ne le créait pas.

Ce n'est pas Rome qui a donné le bon sens pratique, l'art des affaires, aux Anglo-Saxons; mais elle a profité de ce bon sens et de cet art en les employant à son service.

Les Irlandais nous en fournissent la contre-épreuve. Autant que les Anglo-Saxons ils allaient à Rome. Leurs conciles déclaraient « s'en rapporter au siège apostolique, dans toutes les questions difficiles ». Si donc l'enseignement de Rome, docilement accepté suffisait à créer des organisateurs, pourquoi les Irlandais ne l'ont-ils pas été (2)?

(1) Ozanam, *Études germaniques*, II, p. 199. — Cf. E. Lavisse, *Études sur l'Hist. d'Allemagne.* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1886, p. 866).

(2) Gorini, *Défense de l'Église*, II, ch. XII, p. 26.

Pourquoi en particulier n'ont-ils jamais su organiser spontanément un clergé local? Les exemples cités en Irlande et en Écosse sont assez concluants.

C'est que Rome pouvait donner aux clergés scotique et irlandais la science, les lois et les exemples de son organisation; elle ne leur infusait pas l'esprit pratique, les habitudes sédentaires et locales, que donnait naturellement aux Anglo-Saxons leur hiérarchie sociale.

Ainsi, nous pouvons conclure que l'état social des Irlandais et l'état social des Anglo-Saxons les préparèrent à leurs missions respectives dans l'Église catholique. Cette conclusion générale nous servira de principe dans nos recherches ultérieures. Nous allons voir à l'œuvre les hommes des clans et les hommes des domaines : identiques par la foi, par le zèle, par la docilité à Rome, nous les verrons se différencier par les moyens d'action qu'ils tiennent de leurs origines sociales.

Voilà le problème, il offre plus d'un genre d'intérêt.

Il montre aux prises, avec la même tâche, et parfois dans un conflit réciproque, deux types moraux absolument opposés. D'un côté, le Celte idéaliste, spéculatif, enthousiaste, orateur, diplomate à la manière des hommes de clan. De l'autre, l'Anglo-Saxon positif, pratique, rompu aux affaires, moins habile à manier les hommes qu'à fonder les choses durables. Les romanciers imagineraient difficilement une plus dramatique antithèse : il en est de semblables qui ont séduit le génie de Walter Scott.

Mais ici, la question de psychologie et d'art est secondaire.

Si l'histoire nous pose les termes d'un problème social, la solution à son tour éclaire l'histoire, l'histoire de l'Église surtout.

L'histoire de l'Église n'a-t-elle pas intérêt à préciser de plus en plus, sous quel rapport et dans quelle mesure, les différentes constitutions sociales et les tempéraments qui en résultent sont aptes à servir les œuvres de l'Église? Il y a bien des motifs, — et de très pratiques, de très actuels, — pour que nous cherchions à classer scientifiquement les instruments de l'ordre social naturel, que la Providence adapte à la fin de l'Église. C'est ainsi

que, tout autour des missionnaires irlandais et anglo-saxons, un vaste horizon apparaît comme illuminé.

Au début de cette étude, nous ne pouvons que l'entrevoir. Par la méthode d'observation, nous allons progressivement travailler à le circonscrire, afin de porter la lumière dans ses parties et dans son ensemble. Cherchons-y tout d'abord un point d'orientation.

De tous côtés, parmi les Irlandais et parmi les Anglo-Saxons, de grands hommes et de grandes œuvres sollicitent l'attention. La nôtre serait donc en danger de se disperser. Fixons-la sur un homme qui domine également le groupe anglo-saxon et le groupe irlandais, saint Boniface.

Boniface est un type parfait de moine, de missionnaire, d'évêque anglo-saxon. La grande œuvre d'organisation que nous avons esquissée au début de cette exposition a été surtout son œuvre : avant lui, on l'avait essayée; après lui, elle ne demanda que de légères retouches. C'est pourquoi, dans les traditions des catholiques d'Allemagne, il a presque effacé tous ses devanciers : on le nomme par excellence l'*Apôtre des Allemands*. Et comme, dans son œuvre, il a eu pour collaborateurs, et parfois pour adversaires, plusieurs hommes formés à la manière irlandaise, sa vie montre bien en présence les deux groupes de missionnaires. Il les domine l'un et l'autre : ainsi l'étude de saint Boniface et l'étude des missions de Germanie au huitième siècle se confondent en une seule monographie.

Nous avons, d'abord, à nous rendre compte de ce qui avait été fait, avant saint Boniface, dans les missions anglo-saxonnes. Il sut, en effet, étendre et affermir les positions acquises; il en gagna de nouvelles, avec un succès que personne n'avait obtenu jusque-là.

Dans un prochain article, nous étudirons *les Précurseurs de saint Boniface*.

Fr. M.-B. Schwalm,
des Frères Prêcheurs.

(*A suivre.*)

MON SÉJOUR

DANS UNE PETITE VILLE

D'ANGLETERRE.

I.

L'ÉDUCATION ET L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES GENS.

C'est le 2 juillet 1888 que je pris à Dieppe le paquebot de Newhaven. Je ne partais point pour faire ce qu'on appelle en langage ordinaire *un voyage* : je me rendais directement dans une petite ville anglaise, d'où je devais revenir directement aussi en France, après un séjour de six mois. La science sociale estime que cette manière de voir du pays est préférable aux fugues en express et à travers les hôtels. C'est, à vrai dire, le seul moyen de « bien voir », et même de « voir beaucoup de choses ». Peut-être s'en convaincra-t-on ici.

Aussi bien, la méthode à suivre, dans ce genre d'expédition, est-elle très simple. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux et à tendre les oreilles. Le travail personnel se borne à classer et à coordonner des observations, dont on n'apercevrait pas sans cela la concordance et l'unité.

C'est le travail que j'ai fait; je le présente au lecteur, me bornant à raconter avec ordre ce que mes yeux ont vu et mes oreilles entendu. Pourtant, de temps à autre, je prendrai la

liberté de faire aussi la confidence des émotions et des surprises que ne pouvaient manquer d'éveiller en moi les événements, petits ou grands, dont j'étais journellement le témoin.

I.

A peine avais-je posé le pied sur le paquebot, je m'aperçus que, sans avoir quitté Dieppe, je n'étais déjà plus en France.

En face de moi, j'observe une dame anglaise qui certes ne paraît guère préoccupée des exigences de la mode. Un châle marron l'enveloppe presque complètement; un lourd chapeau et des lunettes solidement fixées sur ses yeux donnent à sa physionomie une expression posée et grave; à côté d'elle, un jeune homme s'occupe avec activité de protéger contre le froid sa femme et ses trois jeunes enfants malades; il fait de son mieux pour faire oublier à tous les ennuis de la traversée. — Un Français de mes voisins me fait remarquer que, « lorsqu'on est chargé de tout l'attirail d'une pareille famille, il est beaucoup plus simple de rester chez soi, surtout lorsqu'on n'emmène pas avec soi ses domestiques ».

Un jeune Anglais, assis auprès d'un de mes compatriotes, contraste singulièrement avec lui. Il semble avec son air bourru prendre plaisir à empiéter sur la place de son voisin, qui s'efforce d'ailleurs de tenir le moins d'espace possible.

D'autres Anglais, debout sur le pont, fument nonchalamment leur pipe; ils contemplent avec satisfaction les vagues qui déferlent et les balancements du bateau; ils sont convaincus qu'une mer très calme serait beaucoup moins agréable et qu'un peu de mouvement agrémente le passage. Hélas, dans quelques instants, plusieurs vont payer cher ce petit plaisir!

En débarquant à Newhaven, mon attention est attirée par de petites affiches jaunes : elles m'avertissent de me méfier des pick-pockets et des bonneteurs, et de veiller particulièrement à l'enregistrement de mes bagages. L'avertissement était utile, car j'eus moi-même à trouver l'étiquette qu'il fallait coller sur

mes malles pour indiquer leur lieu de destination. Enfin je suis en wagon, et je pourrais respirer à l'aise, si je n'ignorais la distance de la station où je dois descendre. Comme personne ne crie le nom des gares, je suis sans cesse en alerte. Décidément, j'acquiers de plus en plus la conviction qu'un Anglais est habitué à ne compter que sur lui-même pour l'organisation de tout ce qui le concerne : il doit être son propre gardien, et son propre guide ; s'il y manque, personne ne se soucie de le suppléer dans ce rôle.

Me voici donc arrivé à Lewes, petite ville de 12.000 habitants, située à égale distance de Newhaven et de Brighton, et formant avec celles-ci un triangle dont elle occupe le sommet, Perchée sur le rebord d'une colline, dont elle suit le versant pour aller rejoindre la petite vallée resserrée qui se trouve au pied, Lewes est remarquable par les pentes rapides de ses rues, à tel point qu'il est presque impossible de s'y promener plus de cent mètres sans avoir à gravir une montée abrupte ; *School hill*, c'est-à-dire Côte de l'École, est la grande voie centrale de la ville, et les mauvaises langues m'apprennent qu'elle donne occasion aux jeunes gens malicieux de jouer un petit tour aux jeunes filles avec lesquelles ils se promènent ; quoique les jeunes Anglaises marchent ordinairement vite, il suffit de monter au pas habituel cette côte escarpée, pour que les malheureuses s'arrêtent bientôt essoufflées de cette pénible ascension.

Sept brasseries de bière, une importante fonderie de fer et une fonderie de suifs forment les seules industries de Lewes, dont le commerce d'ailleurs est assez florissant grâce à la clientèle des campagnes environnantes.

Voilà le cadre.

A peine avais-je sauté de wagon, que je trouvai sur le quai de débarquement mon hôte, M. W..., qui me tira définitivement d'embarras. D'une taille petite, les cheveux ras, la barbe blanche, M. W. est âgé de cinquante-sept ans environ ; tout est minuscule dans sa personne. Ses petits yeux clignotants donnent à sa physionomie un air enjoué qui attire : son veston court et son petit chapeau de feutre indiquent un homme actif et remuant. Très

doux et très bon, il n'est pas sans fermeté. Il m'explique comment les circonstances l'ont fait maître d'école, sans qu'il ait jamais ressenti aucune inclination particulière pour cette profession ; au contraire, ses goûts personnels l'eussent plutôt porté vers la vie mouvementée du commerce, où il eût exercé un métier beaucoup plus lucratif. L'étude n'est pas son fait, et certes il n'a jamais songé à consacrer ses veillées à la « lecture des auteurs » : il n'a guère que des connaissances usuelles et pratiques et ignore complètement le grec ; sa science du latin dépasse à peine celle qui est nécessaire pour traduire convenablement les Commentaires de César, et il est fort peu versé en littérature, en philosophie et dans les sciences abstraites. En revanche, il connaît parfaitement l'arithmétique courante, la sténographie, l'orthographe et les éléments de la gymnastique.

Je dois avouer que ce n'est pas sans surprise que je constatai dans mon hôte ces traits caractéristiques : je me trouvais reporté bien loin du type du maître d'école, ou du professeur français, qui n'acquiert sa situation qu'à force d'étude et de diplômes universitaires. Je devais comprendre bientôt que les Anglais demandent de ceux auxquels ils confient leurs enfants plutôt l'éducation qu'une instruction très développée, et qu'ils ont bien plus souci de faire des hommes que des savants.

A ce point de vue, M. W... répond tout à fait à ce qu'attendent les familles. Il est en effet fort considéré dans toute la ville de Lewes, dont il était *le maire* jusqu'à ces derniers mois. Le train de sa maison ainsi que sa situation sociale le distinguent grandement d'un de nos instituteurs de village.

Mme W...., avec ses cheveux grisonnants et ses lunettes, porte allègrement ses cinquante-quatre ans ; grande et mince, elle court sans cesse à travers la maison, surveillant à la fois les domestiques *et les élèves*. Jamais embarrassée de rien, elle ne conçoit pas que personne le soit : l'indécision lui est inconnue, et elle paraît toujours savoir ce qu'il faut faire et comment le faire. Ses yeux noirs voient tout et on s'aperçoit de suite qu'elle n'est point de celles que l'on trompe aisément. Sévère et autoritaire, elle mène

un peu tout le monde tambour battant; mais, après tout, c'est le plus souvent pour le bien de tous.

Maintenant que nous avons lié connaissance avec le maître d'école et avec sa femme, pénétrons dans l'école elle-même. Constatons de suite, ce que je viens de faire entrevoir, qu'un Anglais ne cherche pas généralement à faire de son fils un lettré, un savant, ou un beau parleur; il n'a qu'un but, lui donner les connaissances usuelles dont il ne saurait se passer et développer en lui l'initiative et l'énergie personnelle en même temps que la vigueur physique : une école qui remplit cette double fin est bonne à ses yeux, et il ne lui demande pas autre chose.

Voyons quels sont les moyens qu'on va mettre en œuvre pour arriver à ce résultat.

W... dirige une *grammar school*, en français une école de grammaire, expression qui, en traduisant littéralement les mots anglais, donne une idée assez exacte du caractère élémentaire de l'enseignement. Ces *grammar schools*, fort répandues en Angleterre sous des dénominations différentes, n'ont point de similaire chez nous; elles tiennent le milieu entre nos écoles primaires et nos collèges, tout en se rapprochant peut-être davantage des premières par les matières enseignées.

L'école de W... comprend 45 élèves, âgés de sept à seize ans. Sur ce nombre, je compte 7 pensionnaires (*boarders*), 12 demi-pensionnaires (*day boarders*) et 26 externes (*day boys*).

Tous les *pensionnaires* sont les enfants de commerçants d'une petite bourgade voisine, ou plus encore les enfants de gros fermiers, ou d'industriels de la campagne : *aucun n'a ses parents dans la ville même*. Les demi-pensionnaires et les externes appartiennent à la classe bourgeoise *de la ville*. J'en présenterai quelques-uns : les deux B... sont fils d'un fabricant de suif; H..., d'un riche marchand de nouveautés; R..., d'un bijoutier; l'un, d'un médecin; l'autre, d'un avoué; celui-ci, d'un commissaire-priseur; ceux-là, d'un grand brasseur de bière, d'un ministre protestant, d'un charpentier, d'un épicier, etc.

La plupart des parents de ces élèves sont dans une situation

fort aisée, et, par là, cette école ne peut être assimilée à nos écoles primaires, destinées aux enfants de la classe ouvrière.

Le personnel enseignant se compose de W..., et d'un assistant, élève de l'Université de Cambridge, jeune homme âgé de vingt-six ans et qui gagne ici 1.250 francs par an; en outre, W... a pris un de ses anciens élèves, sorti de son école deux ans auparavant et âgé maintenant de seize ans, qui fait les classes aux plus jeunes. Enfin, ajoutons qu'un professeur vient de Brighton tous les mardis enseigner, pendant deux heures, le français et l'allemand.

L'école ne comprend qu'une seule salle, vaste et bien éclairée, où se font à la fois toutes les leçons et tous les devoirs. Les tables sont disposées de telle sorte qu'elles permettent de réunir les élèves en trois groupes distincts, séparés par un certain espace. Ainsi, chaque professeur peut librement élever la voix sans infliger aux autres une gène trop grande. D'ailleurs on sent que cette salle n'est pas faite pour des études prolongées pendant les longues veillées d'hiver, car le gaz est fort mal installé : de simples becs-papillon, sans abat-jour, donnent une lumière tout à fait insuffisante.

Tous ces traits sont caractéristiques et indiquent bien que les Anglais sont loin de considérer l'école au même point de vue que nous. Mais voici qui va étonner davantage un lecteur français.

On sait que chez nous, suivant les programmes scolaires, les élèves sont partagés en un certain nombre de classes *fixe et invariable* et qu'en entrant au collège, un enfant de huit ans peut dire : Dans tant d'années, je serai en telle classe et je retrouverai là les mêmes camarades qu'aujourd'hui.

Ici rien de pareil : le nombre des classes est indéterminé; il varie suivant le nombre des élèves qui apprennent telle matière ou telle autre et suivant la différence de leur force qui amène à les distribuer en plus ou moins de groupes.

A la rentrée annuelle, on procède à une répartition nouvelle des élèves entre les différents *cours*, car il n'y a point à proprement parler de *classe*, puisque nous désignons, par classe, en France, un groupe d'élèves qui suivent en commun *tous les exercices* de l'année scolaire. Ici, rien de semblable; mais un certain

groupement se forme pour telle leçon donnée et, aussitôt la leçon terminée, il s'évanouit, pour ne se reformer qu'au retour de la même leçon. Par exemple, à l'école de W..., l'enseignement se divise en six matières principales et chacune de ces matières donne lieu à une division des élèves en cinq groupes pour la première, quatre pour la seconde, six pour la troisième, etc.; on arrive à un total de trente groupes environ, ou de trente classes, en attachant, bien entendu, à ce mot un sens différent de celui que nous lui donnons d'ordinaire.

Ce système a un grand avantage : les élèves ne sont plus nécessairement rivés les uns aux autres pour assister ensemble aux différentes leçons de latin, d'orthographe, d'histoire, etc.; on apprend le latin avec tels camarades, l'histoire avec tels autres, la géographie avec d'autres encore; chacun se trouve toujours avec des rivaux d'une force capable de le stimuler, et un élève qui connaît depuis longtemps les éléments du latin ne perdra point son temps à les entendre répéter à ses voisins, sous le beau prétexte que son âge ou son ignorance en orthographe ou en arithmétique doivent le retenir dans une classe inférieure.

Remarquons, en passant, combien une seule salle est mieux appropriée que ne le seraient des appartements séparés à la formation instantanée de ces groupements, qui ne durent jamais plus d'une heure de suite et se modifient plusieurs fois par jour.

On voit que nous retrouvons jusque dans l'école la pratique des groupements spontanés, si chère à la race anglo-saxonne et en vertu de laquelle ceux-là seuls qui sont directement intéressés au fonctionnement d'un service, ou d'une institution, participent à son organisation. Sans doute les complications sociales ont apporté de nombreuses exceptions à cette règle, mais elle est toujours le principe et nous en retrouvons ici une des applications.

A ce système scolaire, si précieux par son merveilleux accommodement aux besoins et aux aptitudes de *chaque* élève, des Français reprocheront sans aucun doute d'être bien empirique, de manquer d'ordre et de rompre ces fameux cadres dont nous ne consentons jamais à nous passer. A ce reproche je répondrai d'un mot, en me servant d'une expression favorite des Anglais, gens

pratiques : *It works well*, Cela travaille bien : ce qui signifie : Cela donne de bons résultats. Quand la pratique est bonne, la théorie ne saurait être mauvaise ; si on la trouve telle, c'est qu'on a mal raisonné, et voilà tout.

L'orthographe, la géographie, l'histoire sommaire, la sténographie, le dessin linéaire, surtout le calcul et les poids et mesures occupent le premier rang parmi les connaissances enseignées à l'école de W...

Nous nous faisons difficilement une idée de la complication des mesures anglaises ; il faut plusieurs années à un élève pour les apprendre. La difficulté tient à ce que les unités d'ordres différents ne sont pas entre elles dans un rapport constant ; et rien n'est plus variable que le nombre des unités nécessaires pour former une unité de l'ordre immédiatement supérieur. C'est là certainement l'objet du travail fondamental des jeunes écoliers anglais, et on les voit sans cesse, avec leurs ardoises, péniblement occupés à réduire et à recomposer ces séries d'unités rebelles.

On enseigne en outre les mathématiques, la géométrie, le latin.

Mais bien peu d'élèves, en quittant l'école de W.... pourraient traduire correctement les Commentaires de César. Quant à Tacite, Sénèque, Horace, Ovide, Lucrèce, ce sont des auteurs totalement inconnus, sinon de deux ou trois élèves que leur père a spécialement recommandés au maître d'école pour les envoyer ensuite dans une Université.

On sent bien ici que le latin n'est étudié que pour allonger un enseignement trop monotone et trop court pour occuper le temps d'un enfant de sept à quatorze ou quinze ans. Il fallait quelque chose pour remplir les vides : le latin semble particulièrement désigné pour ce rôle.

D'ailleurs personne ne s'y méprend : parents, professeurs et élèves ne demandent à cet enseignement que les connaissances essentielles. On n'a point, comme chez nous, l'illusion d'un développement intellectuel à acquérir en vue d'embellir la vie et de l'élever, prétexte qui dissimule mal la vérité ; car la vérité est que les Français se destinant en masse aux carrières administra-

tives ou prétendues libérales, il a fallu mettre à l'entrée de ces carrières des examens destinés à limiter le nombre des candidats : les examens sont le but essentiel et presque unique des études.

On peut croire qu'avec le programme que j'ai dit le surmenage intellectuel ne sévit guère dans l'école de W... Les pensionnaires se lèvent à 6 heures 1/2 en été, à 7 heures en hiver, et les externes arrivent à 9 heures. Après le chant d'un cantique, pour lequel Mme W... va dans la salle de classe tenir l'harmonium, et après une lecture pieuse faite par le maître d'école, la classe commence à 9 heures 20 m. environ. A 11 heures une récréation de cinq minutes vient détendre l'esprit des enfants et, à midi, les externes s'en retournent chez eux, s'ils n'aiment mieux rester à jouer jusqu'à 1 heure, qui est, en Angleterre, le moment fixé pour le dîner.

A 2 heures, les externes sont de retour. La classe dure jusqu'à 4 heures 1/2. A ce moment, externes et demi-pensionnaires s'enfuient tout joyeux, n'emportant que fort peu de leçons à apprendre et encore moins de devoirs à faire.

Pendant l'été, ceux qui le veulent bien, et ce sont presque tous, reviennent de 5 heures à 6 heures 1/2 pour jouer au cricket : enfin, tous les mercredis et samedis, la classe finit, à midi, et l'après-midi est entièrement consacré au football, en hiver, et au cricket, en été.

On le voit, les heures de travail d'un écolier anglais sont assez réduites, et encore, pendant ces heures-là, le travail n'est-il guère intense. Point de ce chauffage, de ce bourrage, si fréquents chez nous, et le type du fort en thème est totalement inconnu là-bas.

Les parents s'informent bien un peu, de temps à autre, des progrès de leur fils, mais c'est beaucoup pour la forme, et on ne sent pas dans leurs questions à ce sujet l'anxiété inquiète de nos parents français, qui se demandent avec amertume ce que deviendra leur enfant, s'il n'est pas capable de passer les examens. On chercherait vainement ces bulletins hebdomadaires destinés à maintenir les familles au courant des notes d'études de leurs enfants ; les compositions sont également inconnues, et

on se contente de faire, avant chacune des trois grandes vacances de l'année, un ou deux concours et un petit examen intérieur; cela excite une fièvre de cinq ou six jours dans l'école, et c'est tout.

Il est une fête qui, chez nous, marque bien l'importance que nous attachons aux études classiques : c'est la distribution des prix. Je n'ai point à la décrire, je prie seulement le lecteur de se rappeler les parents et amis venant, dans leurs vêtements de fête, se presser en foule pour couronner leurs enfants, et M. le Préfet, M. le Maire, ou quelque autre autorité prononçant à cette occasion un discours de circonstance. Ici, rien de pareil; voici la manière très simple dont les choses se passent. L'avant-veille des grandes vacances du mois d'août, W... avertit les élèves que la distribution des prix aura lieu le lendemain, à neuf heures du matin; le lendemain, les élèves reviennent, seuls d'ailleurs, et dans un costume un peu plus propre que les jours ordinaires; la salle d'école n'est nullement décorée, et c'est à peine si on a déplacé un ou deux bancs pour plus de commodité. W... arrive avec sa femme; il commence par exposer ce qui a été fait pendant l'année; naturellement il eût désiré mieux, mais on s'efforcera de travailler davantage l'année prochaine.

Il remercie ensuite ses deux assistants, puis il donne le détail des qualités qui l'ont porté à décerner tel prix à un élève plutôt qu'à un autre; en un mot, il fait un rapport très bref sur les compositions. Il distribue au fur et à mesure les prix à chacun, en prenant soin de lui expliquer comment le sujet du volume qu'il lui donne est adapté à ses goûts et à ses aptitudes : ce sont d'ailleurs des livres de librairie ordinaire, n'ayant extérieurement rien qui les distingue. La distribution des prix ne dure qu'environ trois quarts d'heure, et tous partent en vacances. Cela est très simple et ne fait guère de bruit.

Je dois faire immédiatement une remarque que suscite spontanément en moi le souvenir de cette distribution de prix : c'est la part importante que prend Mme W... au fonctionnement de l'école et qui donne bien à cette maison, comme le veulent surtout les Anglais, le caractère d'une maison de famille.

Mme W... est intimement associée à l'œuvre de son mari, et on peut dire que si celui-ci est le maître d'école, elle en est presque aussi la maîtresse. Sans doute elle n'enseigne pas personnellement, mais elle surveille, et, plusieurs fois, je l'ai vue gardant les enfants en l'absence de son mari. Les repas sont particulièrement présidés par elle : assise avec Miss W... à une table spéciale, elle découpe et sert tout le monde. Aussi, le jour de la distribution des prix, elle vient à côté de son mari remettre de sa main aux vainqueurs les précieux volumes.

Cela ne doit point nous étonner, car après tout, l'école de W... n'est qu'une image agrandie de la famille; point de discipline sévère, point de punitions rigoureuses, point de cloche, point de ces lectures odieuses pendant les repas; rien en un mot qui comprime et moleste gravement les élèves. La nourriture est absolument celle d'une famille bourgeoise : point de ces plats spécialement inventés pour les pensions, mais en revanche les puddings et les tartes que les Anglais mangent tous les jours chez eux. En toute vérité, on peut dire que, là, tout se passe en famille.

II.

Si j'avais à étudier une école française, j'en aurais presque fini, et il me suffirait de mentionner pour mémoire les jeux et les récréations; car chacun sait ce que sont les récréations dans nos lycées et collèges : une misérable promenade dans une cour entourée de quatre grands murs. Mais, ici, il en est autrement, et il me reste encore à peu près la moitié de mon sujet à exposer. C'est même la plus caractéristique.

La récréation de midi, dans l'école de W..., ressemble assez à une de nos récréations dans une école où le maître veillerait à faire jouer ses élèves; mais ici on ne la considère que comme un simple exercice d'écolier : le cricket et le football, sont deux grands jeux nationaux, qui tiennent une place importante dans la vie d'un Anglais; plus tard, lorsque l'écolier aura grandi, il continuera soit d'y jouer à l'occasion, soit surtout de s'y

intéresser en encourageant les sociétés ou clubs qui s'y adonnent.

Mais le football et le cricket, par cela même qu'ils sont des jeux sérieux, réclament toute une organisation et ne se prêtent pas à des récréations courtes; aussi chaque semaine, deux après-midi leur sont-ils entièrement réservés; en outre, l'été, le cricket se joue, de quatre heure trois quarts à six heures et demie, *tous les jours.*

Une école qui se respecte a toujours, en Angleterre, un vaste champ bien entretenu, où l'herbe bien verte est soigneusement coupée plusieurs fois par semaine. C'est là un élément de succès pour une école, et W... doit à la possession de son beau *cricket ground* (terrain de cricket) d'avoir pu lutter avec avantage contre son concurrent de Lewes, jeune et plus instruit.

Le football nous est connu en partie, puisque certains de nos collèges l'ont adopté; et cependant quelle différence avec les jeux anglais! Le premier contraste réside dans la manière réglée de le jouer : au lieu de ces cohues désordonnées, un ordre symétrique assigne à chacun une place distincte et un rôle spécial; il y a des termes techniques pour désigner celui qui garde le camp, celui qui reste à gauche non loin du camp, ou celui qui est à droite, ceux qui sont au milieu, ou enfin ceux qui sont en avant; à ce dernier poste, on place de préférence les meilleurs coureurs, sur lesquels on peut compter pour donner au besoin un vigoureux coup de pied, qui fera d'un bond entrer le ballon dans le camp de l'adversaire. On ne saurait croire l'ardeur convaincue que tous mettent à ce jeu, et c'est là la seconde différence avec notre jeu de ballon français : tous sont anxieux de se signaler, car c'est une honte que d'être un joueur maladroit; au contraire le joueur habile occupe toujours, au milieu de ses camarades, une place d'élite; il jouit d'une certaine autorité. On fait de quelqu'un un éloge apprécié, même par les personnes les plus posées, en disant qu'il est un des premiers joueurs de football de la ville.

Le cricket occupe, dans la vie anglaise, une place au moins égale, et peut-être supérieure, à raison de la saison plus favorable où on le joue, c'est-à-dire du mois de juin au 15 octobre,

environ. Les jours sont longs à cette époque, et chaque soir, de cinq à six heures et demie, les élèves de l'école de W... reviennent après leur thé, qu'ils ont été boire promptement chez eux, jouer au cricket. Que d'éloquence dans ce simple fait! Car, qu'on le remarque bien, ils reviennent tous ou presque tous et exclusivement pour cela. Un de nos maîtres d'école qui placerait ainsi ses récréations courrait grande chance d'y être pour sa bonne volonté.

Ce jeu est difficile, fort long à apprendre et réclame beaucoup d'habitude; il faut des années pour devenir un bon *cricketer*, et beaucoup ne feront jamais que des joueurs médiocres. Et cependant chacun veut apprendre de son mieux; on multiplie le moyen de s'exercer en jouant à deux, à trois, ou à quatre.

La description de ce jeu va nous montrer qu'il nécessite et développe une grande agilité et une grande vigueur physique, deux qualités que les Anglais apprécient plus que la science des écoles et qui leur sont, on le verra, plus utiles pour le genre de vie auquel ils se destinent

On se partage en deux camps comprenant chacun onze joueurs. Trois piquets hauts de 65 centimètres sont placés à 8 centimètres de distance les uns des autres et reliés entre eux par deux petits bouts de bois, dont les extrémités reposent sur des entailles pratiquées à l'extrémité supérieure de ces piquets; ces petits morceaux de bois sont susceptibles de tomber au moindre choc. En face, à une douzaine de mètres environ, se trouvent trois autres piquets, disposés de la même manière.

A un mètre environ en avant de ces deux points, se tiennent deux joueurs, munis chacun d'une batte à manche court, dont le battoir fort étroit a une longueur de soixante centimètres environ. Ces deux joueurs appartiennent au même camp et sont les seuls de ce camp à jouer en même temps. Les onze du camp adverse s'espacent en un immense cercle autour des piquets opposés; l'un d'eux, en lançant de toute sa force une balle de liège fortement comprimée et recouverte d'une garniture de cuir de huit millimètres d'épaisseur, essaie de faire tomber les petits bâtons posés sur les piquets; mais son adversaire doit avec sa

batte renvoyer violemment la balle au loin. Aussitôt, pendant que les autres courent la chercher, il fait incessamment la navette avec son partner entre les deux piquets, et chaque course leur compte pour un point. Mais la balle ne tarde point à revenir, et malheur à celui qui se trouverait au milieu de sa course lorsque la balle est revenue et a touché un des piquets : il devrait se retirer et céder sa place à l'un de ses camarades.

Lorsque les onze du même camp ont successivement manié la batte, les rôles sont renversés et les camps se remplacent mutuellement.

A l'école de W..., il y a, pendant l'été, un *match* tous les samedis *entre les élèves*, qui se divisent ainsi en deux camps ; on tient un compte exact des points obtenus par chacun, et, à la fin de l'année, la moyenne des points est affichée dans la classe en regard de chaque nom. J'ai même remarqué que cette affiche reste fort longtemps, et on peut encore la lire plusieurs mois après que celles qui indiquent les points ou les places obtenues pour les études, ou dans les compositions, ont disparu.

L'école de W... a, chaque année, deux matchs *avec une autre école* similaire de Seaford, petite ville située à l'est de Newhaven et à trente-cinq minutes de Lewes, en chemin de fer : l'un de ces matchs se tient à Lewes, l'autre à Seaford. Il va sans dire que, pour cette occasion, chaque école choisit ses meilleurs champions.

J'ai assisté au match de Lewes. Le maître d'école de Seaford avait amené lui-même ses élèves et occupait, conjointement avec une personne choisie par l'école de W... le rôle d'arbitre. Il paraissait anxieux de voir triompher ses élèves et leur signalait parfois leurs défaillances. L'école de Seaford l'emporta et, selon l'usage anglais, célébra sa victoire par de retentissants hurrahs et lançant en l'air toutes les casquettes. Après le match, un thé fut servi à tous, et les élèves de Seaford s'en retournèrent heureux de leur succès.

Chose singulière, jamais il ne viendrait à l'idée de ces deux maîtres d'école de faire concourir ensemble leurs élèves pour le latin ou l'arithmétique ; ils n'y ont jamais songé et, au contraire,

il leur semble tout naturel de comparer l'habileté de leurs élèves au grand jeu national anglais. Après sa défaite, j'ai vu l'école de W... prendre de fermes résolutions de mieux s'exercer à l'avenir et de pratiquer un entraînement plus régulier.

Tels sont les exercices physiques à l'intérieur de l'école, mais nous savons que presque tous les élèves sont externes, et un grand nombre d'entre eux se livrent au dehors à un supplément d'exercice. Non seulement ils se réunissent avec d'autres jeunes gens de la ville pour jouer au cricket ou au football, mais encore ils forment des clubs de toute sorte et principalement pour le tennis, la course et le canotage. L'été, des parties de canot sont organisées le samedi, de quinze jours en quinze jours, pour descendre de Lewes à Newhaven avec le courant de la rivière l'Ooze et revenir avec le flot. Le trajet aller et retour est de 26 kilomètres. On sait quelle vigueur dans les bras donne la pratique de la rame, et comment elle développe merveilleusement la force musculaire du biceps.

Il y a, pour donner l'habitude de la course, un jeu qui est bien anglais et qu'on appelle « lièvres et chiens » (*hares and hounds*). Deux ou trois jeunes gens, — ce sont les « lièvres », — partent à une certaine heure, portant avec eux des sacs remplis de petits morceaux de papier qu'ils sèment, avec parcimonie d'ailleurs, à mesure qu'ils avancent ; ils courent ainsi pendant trois ou quatre heures, escaladant les fossés, les talus et les murs, sautant par-dessus les cours d'eau et revenant parfois sur leurs pas pour mieux dissimuler leur piste. Une heure environ après leur départ, la meute des « chiens » part, et le premier rendu au point d'arrivée est le vainqueur de la course.

On pense qu'un tel jeu est très fatigant. J'ai plusieurs fois rencontré des bandes de ces coureurs revêtus d'une légère camisole de soie, d'une culotte courte, avec les chaussettes laissant à nu une partie des jambes; ils couraient les yeux continuellement fixés sur la terre, anxieux de ne point perdre la piste et calculant leur course de manière à pouvoir résister jusqu'au bout : leur visages brunis étaient couverts de sueur, mais ils n'y prenaient point garde, sentant bien qu'ils se livraient à un exercice

utile et se donnant le plaisir d'accomplir une course forcée.

Ce qu'il y a de curieux et de vraiment intéressant dans tout ceci, c'est la manière dont les Anglais considèrent ces jeux, ce sont les pensées que ces exercices éveillent en eux. Chez nous, les jeux sont regardés sinon avec mépris, du moins avec une indifférence à peu près unanime ; on n'y attache point d'importance; on les considère comme un délassement utile à la jeunesse ou plutôt à l'enfance, car il est admis qu'après quinze ans on ne joue plus; et encore veut-on que son enfant n'aime que modérément le jeu, car le thème latin et l'arithmétique en souffriraient. Je n'ai pas le projet de retracer en détail cet état d'esprit, je le peindrai d'un mot en priant le lecteur de se remettre devant les yeux l'impression qu'éveille dans la pensée et sur le visage des parents la proclamation du prix de gymnastique aux distributions annuelles.

Les Anglais, au contraire, voient dans les exercices physiques un élément essentiel et fondamental de l'éducation; ce n'est point un objet de plaisanterie, c'est une institution aussi nécessaire que la connaissance de l'orthographe et des mesures anglaises, beaucoup plus que le latin, la littérature ou la philosophie. Parents et enfants se rendent compte que de bons muscles et une forte constitution sont les biens les plus précieux dont un jeune homme puisse disposer. Nous verrons qu'ils ne se trompent pas, quand tout à l'heure nous analyserons ce qu'ils entendent par le choix d'une carrière.

J'ai eu la bonne fortune de pouvoir, dès le début de mon séjour, me rendre compte du rôle qu'occupent les exercices physiques dans l'éducation d'un Anglais. Le 4 juillet se tenaient à Lewes les courses annuelles de l'*Amateur Athletic Association* et de la *National Cyclists' Union*. Ces courses sont ouvertes à tout amateur résidant dans un rayon de 5 milles de Lewes (8 kilomètres), aux soldats du Corps d'artillerie et aux Volontaires de Lewes.

Le programme, que j'ai sous les yeux, m'apprend que par *Amateur* il faut entendre toute personne qui n'a jamais concouru pour un prix payable en argent, ou pour gagner un pari, avec

ou contre aucun coureur de profession, qui n'a jamais enseigné, ni cherché dans la pratique des exercices athlétiques un moyen de gagner sa vie.

Le jour des courses, l'enceinte était envahie par une foule venue de tous côtés pour assister à la lutte. Le chemin de fer avait organisé des trains spéciaux et toute la ville était en fête. D'ailleurs, on avait naturellement choisi un mercredi, jour de demi-vacance en Angleterre.

Toute la bourgeoisie de la ville est là, quelques notabilités même, le maire, les conseillers municipaux, les officiers de l'armée. C'est une véritable fête pour tous. De quoi donc s'agit-il? et quelles sont ces courses? Je ne puis ici passer en revue les seize courses inscrites au programme. Quelques détails feront connaître l'importance des principales.

Presque toutes sont des courses à pied. La distance varie entre 100 et 400 mètres. Souvent, de grandes différences d'âge existent entre les coureurs; parfois cependant, telle course n'admet que des concurrents de douze à quinze ans (comme la 4e); de dix ans et au-dessous (comme la 3e); de dix à douze ans (comme la 11e). Mais alors, dira-t-on, il est clair qu'un jeune homme de dix-sept ans arrivera sans peine au but avant un enfant de douze ans. Pour obvier à cet inconvénient, on place les concurrents à des distances différentes et l'inégalité se trouve ainsi compensée. Ce système a l'avantage d'assurer une ardeur plus grande dans la lutte; car les grands ne voudraient pas se laisser devancer par les petits; et les petits, fiers de courir avec les grands, font tous leurs efforts pour les dépasser.

Quelques-unes de ces courses sont à obstacles.

Le nombre des partants est souvent considérable : j'en relève 20 dans la 1re course; 12, dans la 2e; 20, dans la 5e; 24, dans la 6e; 28, dans la 7e, etc.

Une des plus intéressantes fut une course à pied. Il s'agissait de franchir, en marchant, une distance d'un mille (1.610m). Onze concurrents voulurent affronter l'épreuve et vinrent se placer à des distances différentes. Au coup de pistolet, tous partent, chacun allongeant le pas et balançant les bras en cadence; quel-

ques-uns se précipitent, mais, au bout de quelques instants, leur force les trahit, leur respiration s'embarrasse; ils ne tardent point à perdre, et au delà, le terrain qu'ils avaient imprudemment gagné. J'ai encore présente à l'esprit la figure du vainqueur : mesurant parfaitement ses mouvements et les adaptant toujours au but qu'il se propose, il s'avance lentement d'abord; son visage tendu marque bien sa décision énergique d'arriver le premier; on sent qu'il se possède pleinement. Il est petit, trapu; ses mollets raidis et musculeux annonçant une pratique habituelle de la marche forcée. Peu à peu son allure se presse, son pas s'accélère, son visage se couvre de sueur; mais son attitude reste impassible et ne manifeste aucune émotion. La seule vue de ce jeune homme indiquait bien ce tempérament flegmatique, toujours maître de lui-même, qui calcule froidement la difficulté; il ne se lancera point à l'assaut dans un accès de passion ou d'entraînement, mais chaque jour il avancera; les insuccès et les revers le trouveront toujours égal, car il est décidé, il est déterminé à arriver : *he has made up his mind*, comme disent les Anglais. Qui pourrait dire combien ont ainsi réussi à travers les obstacles les plus divers et dans les carrières les plus différentes! Combien, dans leurs succès, n'ont eu d'autre secret que cette persistance invincible qui défie à la fois le découragement et la mauvaise fortune!

La 6e course mérite d'être mentionnée : chaque compétiteur est présenté par une dame, qui doit en outre inscrire son nom sur la liste de souscription. J'y relève toutes les notabilités de la petite ville. Inutile d'ajouter que chacune est là qui encourage les efforts de son protégé. La patronne du gagnant reçoit un encrier d'argent.

Deux courses en bicycles réunirent l'une quatre et l'autre huit concurrents : la distance était de un mille.

Comme intermèdes, une course en sacs, réservée aux soldats de la garnison, et une course dite de la ménagerie, excitèrent l'hilarité générale.

Pour cette dernière, les concurrents, au nombre de 28, avaient chacun choisi un animal; voici la liste des animaux choisis cette

année : une chèvre, deux cochons, quatre chats, une perdrix, un canard, un furet, six lapins, trois poules, une souris, un hérisson et deux crapauds. Avant la course, animaux et conducteurs défilent, musique en tête et avec grande solennité. Chacun reçoit ensuite une place proportionnée aux qualités locomotrices de son animal et, le signal donné, tous se dirigent vers le but, qui, pour le hérisson, par exemple, est distant de 7 mètres; de 25, pour la poule; de 60, pour le chat; de 100, pour la chèvre.

Je ne décrirai pas ici les efforts redoublés de chacun pour faire avancer, cahin-caha, son animal, non plus que les cris désespérés de celui-ci, peu habitué à ce genre de sport, et ses tentatives pour se dérober de tous côtés. Un immense éclat de rire accompagna cette scène comique : on ne se proposait pas autre chose. On voit ici que l'éducation n'est pas ennemie de l'originalité.

La distribution des prix est présidée par Mme la « Mairesse », qui remet avec solennité les prix aux vainqueurs. Voici, et pour cause, la liste complète des objets donnés en récompense : 2 théières en argent; 2 sacs de cuir; une batte à cricket, une balle à cricket; une canne à pêche; 2 casseroles de cuivre; un canif; 3 pendules; 2 vases à fleurs; une lampe; 2 salières; un sucrier; une bouilloire en cuivre et sa lampe avec son support; 2 couteaux à découper, montés sur argent, avec étuis en corne; un baromètre; une paire de bronzes; 2 étuis à crayons en argent; deux boîtes à biscuits; une cafetière; un couteau à pain, avec le plateau et un beurrier; une chaîne en argent; un saladier; une cafetière; 3 coupes.

Je n'insiste pas sur le caractère utilitaire et pratique de tous ces prix, cela saute aux yeux, mais je remarque qu'il n'y a pas un livre; qu'il y a seulement un ou deux objets d'ornement; pas un seul article de Paris; pas une garniture de bureau : autant d'objets que des Français ne manqueraient pas, — à supposer que l'occasion s'en présentât, — de distribuer avec prodigalité à des jeunes gens.

Ce qui me préoccupe en ce moment (et fort justement, je crois, car la tâche est malaisée), c'est de faire bien saisir au lecteur le

caractère de ces courses. Qu'on n'y voie pas ce sentiment provincial qui pousse M. le Maire à organiser avec pompe une petite solennité de village, faite pour amuser « ce bon peuple », né badaud, mais dans laquelle la classe supérieure ne prend aucun intérêt, si ce n'est s'en moquer. Ces scènes-là ornent les vitrines des marchands de journaux et servent de thème ordinaire aux feuilles pour rire ; il suffit de faire intervenir les pompiers, et on a une scène du plus haut comique.

Non ; la petite fête que je viens de décrire n'a rien de commun avec cela. Les coureurs appartiennent tous *à la bourgeoisie* et les enfants *des meilleures familles de la ville* prennent part à ce sport. Si toute la ville est sur pied, c'est pour contempler des luttes sérieuses. Si les autorités sont présentes, ce n'est pas pour faire une manifestation ridicule, mais parce que véritablement la population tout entière prend un vif intérêt à ce qui se passe. Chacun a conscience que ces courses ont de l'importance, qu'elles ne sont point un simple amusement, et les parents sont fiers, pour de bonnes raisons, de voir que leur fils court mieux qu'un autre, peut fournir une plus longue marche. On fait une véritable ovation au coureur qui s'est particulièrement distingué ; on regarde comme un incapable un grand gaillard qui se laisse dépasser par un concurrent beaucoup plus jeune que lui : la mollesse physique, ou la maladresse aux exercices du corps, est presque un brevet d'incapacité. Pourquoi ? C'est ce qu'on va voir.

III.

Les Anglais quittent l'école de fort bonne heure, souvent dès l'âge de quatorze ou quinze ans ans ; fort rarement après seize ans.

Suivons ces jeunes gens et voyons comment l'éducation que nous venons de décrire les a préparés au genre de vie qu'ils doivent embrasser. Nous allons en même temps nous expliquer les causes d'un régime scolaire qui doit paraître si original, ou plutôt si inférieur, à un esprit français.

Je ne surprendrai personne, si je dis que les élèves que j'ai

vus quitter définitivement l'école de W..., étaient loin d'être des savants distingués; nos bacheliers ès lettres les plus modestes auraient pu se mesurer sans crainte avec eux sur le latin, l'histoire, la rhétorique et la philosophie, du moins si l'épreuve eût été assez rapprochée de l'époque du baccalauréat. Une connaissance sérieuse de l'orthographe, des mesures et du calcul; une bonne préparation en histoire, géométrie, catéchisme, bible et sténographie; une teinte de latin; de bons muscles et une forte constitution; une initiative personnelle développée et un goût prononcé pour l'imprévu et le tour de force, tel est le bagage de dix-huit Anglais sur vingt, arrivés à l'âge de seize ans; tout cela assaisonné d'une certaine indifférence pour l'étude et les livres. Les deux restant iront dans une Université passer quelques années, pour se faire ministres protestants, ou pour étudier la médecine. Un très petit nombre se livrent chez eux à ce que je n'appellerai que très improprement l'étude du droit, car on sait qu'il n'y a pas d'école de droit en Angleterre et que les principes juridiques n'ont pas été coordonnés en un enchaînement régulier.

Parmi ces jeunes gens, beaucoup retournent chez leurs parents apprendre le métier de leur père, à qui ils succéderont plus tard. C'est en effet, comme on le sait, un des traits caractéristiques de la race anglo-saxonne, que cette transmission de la profession du père à l'un des enfants. J'ai présents à la mémoire un grand nombre de jeunes gens dans ce cas : W... est retourné, dès l'âge de quatorze ans, aider à la campagne ses parents fermiers; M..., aujourd'hui âgé de vingt-six ans et marié depuis l'année dernière, dirige avec son père et son oncle une importante brasserie; H... a en ce moment chez lui ses deux fils, J... et D..., âgés de vingt ans et dix-sept ans, qui apprennent avec lui le métier de marchands de nouveautés; B... se propose de prendre chez lui au moins un de ses fils dans sa lucrative fabrique de chandelles, etc. J'ai cité ces exemples parce que tous ils démontrent qu'un père de famille anglais, quelle que soit sa position, n'a guère le désir de faire entrer son fils dans une des carrières dites libérales. Le fils continue la profession du père, et de ce fait

le problème de l'établissement des jeunes gens est pour un certain nombre extrêmement simplifié.

Les parents trouvent dans leur fils un aide et jouissent ainsi, lorsqu'ils avancent en âge, d'une liberté fort agréable; les fils s'initient insensiblement aux multiples difficultés de la culture, du commerce, ou de l'industrie. D'ailleurs, ils vont généralement passer un an ou deux dans une grande maison d'industrie ou de commerce d'une des plus importantes villes d'Angleterre, pour acquérir de l'expérience.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir les heureux effets de cette transmission du métier paternel, je dirai seulement qu'elle est éminemment propre à assurer le recrutement de commerçants et d'industriels capables. Quoi qu'on fasse, c'est, en effet, de ses parents qu'on apprend le mieux une profession, du moins c'est avec le plus de chance de stabilité et de succès; on trouve auprès d'eux une initiation progressive et complète aux parties les plus spéciales, les plus difficiles et les plus compliquées de la gestion d'un domaine, d'une maison de commerce, ou d'un établissement industriel qu'on doit reprendre après eux. Quelque bon employé que l'on soit, il faut un apprentissage spécial pour devenir patron, et le défaut d'une bonne formation préalable est, tout autant que le manque des qualités requises, la cause de l'insuccès d'un grand nombre de jeunes gens devenus chefs d'établissement.

Mais ces jeunes gens sont ce que je pourrais presque appeler les privilégiés, non pas à raison de leur nombre restreint, mais à raison de la facilité avec laquelle ils s'établissent. Pour beaucoup d'autres, il n'en va pas ainsi, d'abord parce qu'un père ne peut pas garder avec lui tous ses enfants; en outre, parce que le fils désire parfois embrasser un autre métier ou s'en aller aux colonies; enfin, parce que tout le monde n'est pas commerçant industriel ou agriculteur; tel est le cas des ministres protestants, des maîtres d'école, en un mot de tous ceux qui exercent des professions où la transmission ne s'opère que difficilement de père à enfant. Ces jeunes gens sont obligés de chercher, en dehors de leur famille, un établissement.

Je prendrai l'exemple de W... Il a cinq enfants, dont quatre fils : l'aîné, P..., a appris, à Lewes même, le métier d'imprimeur et est maintenant placé dans une grande imprimerie à Hastings; le cadet, D..., se prépare à être ingénieur-mécanicien dans une grande fonderie de la ville; le troisième, âgé de dix-sept ans, vient d'entrer comme apprenti chez un arpenteur : quant au quatrième, qui a seulement treize ans, on ne sait au juste la carrière qu'il embrassera, quoique des facilités particulières pour l'étude semblent le tourner tout naturellement vers une université.

J'ai dit que le second se préparait à être ingénieur-mécanicien : il ne faudrait pourtant pas croire que, pour cela, il ait fait des études scientifiques spéciales, ou qu'il ait passé des examens, ou affronté des concours pareils à ceux qui accompagnent l'entrée et la sortie de nos écoles Centrale, ou Polytechnique, ces deux grandes fabriques d'ingénieurs français. Les Anglais ne comprennent pas les choses de cette façon. Voici toute la préparation qui est donné à D... : depuis deux ans, il travaille, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, dans une fonderie de la ville ; là, il moule, taraude, lime, ajuste le fer ; en un mot il apprend tous les détails de la fonderie, et, quand il en connaîtra bien tous les secrets, il sera ingénieur. Cette méthode peut nous paraître peu scientifique, et cependant elle donne, paraît-il, de bons résultats, puisqu'on ne constate pas que les Anglais aient beaucoup de leçons à recevoir de nous, en fait de mécanique et de travaux d'ingénieurs.

Cependant cette méthode nous déplaîrait fort, car je dois dire que, tous les soirs, ce jeune homme revient noir comme un charbonnier et recouvert d'un enduit graisseux fort peu plaisant. Tout fils du maire qu'il soit, il doit, chaque jour, traverser la ville dans un costume qui ne ressemble guère à celui d'un gentleman. Mais cela ne choque pas les mœurs anglaises ; car c'est surtout chez nos voisins que l'on professe qu'il n'y a pas de sots métiers, mais seulement de sottes gens : et ces sottes gens sont ceux qui ne savent pas se créer eux-mêmes une position lucrative.

Suivons donc notre jeune homme, au moment où il revient de son travail : il est six heures; nous sommes au mois de juillet; en quelques instants, il prend son thé, monte à sa chambre, fait sa toilette, c'est-à-dire se frotte vaillamment avec du beurre, et redescend rapidement, comme transformé à vue, pour aller jouer quelques parties de tennis avec des jeunes filles, qui ne paraissent nullement songer à se formaliser de son état antérieur.

On dira peut-être qu'un ingénieur ainsi formé n'est pas complet, car il serait incapable de calculer et d'exécuter ces difficiles travaux d'art qui distinguent précisément cette profession. Cela est fort bien en théorie, mais, en pratique, il est certain que les ouvrages courants et simples sont de beaucoup les plus nombreux : lorsqu'il s'agit de construire des ponts gigantesques ou de grandes tours, on trouve toujours des ingénieurs capables de les exécuter; mais il n'en reste pas moins vrai que ce n'est là qu'une exception, et qu'il est ridicule d'imposer à tous les ingénieurs une préparation scientifique qui leur est quatre-vingt-quinze fois sur cent complètement inutile. La connaissance du dessin linéaire est, dans la plupart des cas, suffisante, et pour l'apprendre, D... suit pendant l'hiver un cours du soir.

On chercherait donc vainement ces concours de toute sorte et de toute nature, offerts si largement à l'ardeur des jeunes gens français; les hautes écoles du gouvernement sont inconnues. Point de concours pour l'inspection des finances, la Cour des comptes, la diplomatie, ou le conseil d'État. Point de *places* puisque les fonctions administratives sont très réduites. Point d'École de droit. Des études de médecine plus courtes que les nôtres. Naturellement les écoles militaires sont aussi beaucoup moins importantes.

En vérité, c'est à se demander, quand on est Français, ce que peut bien faire un Anglais. La réponse est simple et nous venons de la donner : Tous se portent vers le commerce, l'industrie, ou l'agriculture.

Ajoutons, pour être complet, qu'un tout petit nombre se met-

tent dans les banques, ou dans les bureaux d'une administration locale, ou d'un comté. Le premier emploi, la banque, est préféré surtout par ceux qui trouvent cette occupation *more genteel*, plus élevée : mais la grande majorité des Anglais, en prononçant ce mot, rient et se moquent : ils disent qu'après tout *it does not pay* (cela ne paie pas), et que, par conséquent, ce sont des professions peu enviables.

Gagner de l'argent est en effet une des grandes préoccupations de tout Anglais, et de même qu'il choisit volontiers une profession lucrative quelconque, de même il se sent peu porté vers les carrières honorifiques, dont le salaire est en général très minime. Peut-être dira-t-on que ces idées utilitaires sont bien peu élevées ; ce serait discutable, mais, après tout, la nécessité de vivre est la plus impérieuse de toutes : et je pourrais ajouter que le plus souvent l'indifférence que nous professons volontiers, en paroles du moins, pour les gros bénéfices et l'attachement que nous avons pour les situations plus honorifiques et moins lucratives dissimulent mal l'incapacité de beaucoup à soutenir le choc de la libre concurrence et le feu de la mêlée, en un mot, la fameuse « lutte pour la vie ». Il est beaucoup plus facile de réussir dans un concours, ou de faire un fonctionnaire, que d'aller dans les colonies lutter contre des obstacles de toute sorte, de s'établir industriel ou marchand, au milieu de la compétition la moins limitée qu'il y ait au monde, celle du commerce et des affaires.

Les carrières libérales qui peuvent exister en Angleterre, comme celle de médecin, de *solicitor* (avoué), ou de *lawyer* (avocat), revêtent un caractère beaucoup plus pratique que chez nous. Pour ne citer qu'un exemple, plusieurs médecins de Lewes, et des meilleurs, ont en même temps un laboratoire de pharmacie, où ils préparent eux-mêmes leurs remèdes. Les avocats, et surtout les avoués, sont à peu près des hommes d'affaires, du moins à en juger par ce que j'ai pu voir à Lewes, sans d'ailleurs attacher à ce mot la signification fâcheuse que nous lui donnons volontiers.

C'est ici une vérité courante qu'un jeune homme arrivé à

l'âge de vingt ou vingt-deux ans doit trouver le moyen de « ne plus être à la charge de son père » ; l'expression anglaise : *he mus be off his hands* implique formellement une idée de débarras et de soulagement. Sans doute ce principe reçoit des exceptions : elles sont cependant peu nombreuses dans la bourgeoisie, et je connais plusieurs jeunes gens qui sont, dès l'âge de vingt ans, pleinement en état de se suffire, et, si leurs parents leur conservent une subvention mensuelle, ce n'est qu'à titre d'argent de poche et comme superflu.

H... est né en Tasmanie d'un clergyman, qui a treize enfants. Il est depuis quatre ans à Cambridge, où il s'est fait recevoir bachelier ès arts et où il poursuit ses études de médecine; la dépense d'un étudiant d'une des grandes Universités anglaises atteint toujours un minimum de 5.000 francs; cependant il n'est plus, depuis l'âge de dix-neuf ans, à la charge de son père, car la colonie, à la suite d'un concours, l'a gratifié d'une bourse pour une durée de cinq années. Or il se trouve que ses études dureront six années : comment donc pourvoir à sa dépense pendant cette année supplémentaire? Demander purement et simplement de l'argent à son père lorsqu'on a vingt-quatre ans, il n'y faut pas penser. H... s'est placé comme professeur dans une école, et comme son père lui avait offert de lui donner un appareil photographique et diverses autres petites fantaisies, il vient de lui écrire qu'il n'achèterait aucune de ces choses inutiles, mais que si son père voulait bien tripler la somme, il pourrait terminer ses études. Il m'explique avec soin comment il espère bien que son père consentira : il lui a fait remarquer que, grâce à cette bourse, il s'est suffi à lui-même un peu plus tôt que d'ordinaire et, dès lors, il y a compensation s'il demande à son père de l'argent plus tard que de coutume. Il sent cependant que la chose ne va pas toute seule, et il est prêt à s'incliner avec respect devant le refus de son père ; il le regrettera et rien de plus, car il connaît toutes les charges de sa nombreuse famille, et les revenus d'un clergyman sont toujours limités. D'ailleurs sa place de professeur lui permet d'amasser une partie de la somme nécessaire.

Dès l'âge de vingt ans, un Anglais sait faire quelque chose et gagne de l'argent; et, comme à cet âge, s'il ne doit pas succéder à son père, sa position n'est jamais telle qu'il puisse s'en contenter et la regarder comme definitive, il est sans cesse à la recherche d'une situation meilleure et plus lucrative. Il sait bien que c'est à la force du poignet qu'il devra se l'assurer. Les Anglais sont dans une alerte perpétuelle *on the look out*, et on peut dire que sans cesse ils s'informent si, en un point quelconque du monde, on n'offre point une situation à peu près correspondante à leurs désirs. Chez nous, une carrière est pour beaucoup une longue route que les années et l'avancement hiérarchique font parcourir progressivement, sans secousse ni soubresauts. Ici, rien de pareil, j'ai vu beaucoup de mes amis qui eussent été absolument hors d'état de me dire ce qu'ils feraient l'année suivante. J. H... dont j'ai parlé, et qui est en ce moment avec son père, partira peut-être l'année prochaine pour passer un an ou deux en Australie; son père pense que cela lui fera voir beaucoup de choses et acquérir de l'expérience. Reviendra-t-il, c'est probable; mais son père ni lui ne sauraient l'assurer. Il m'a cité trois ou quatre de ses amis qui sont partis ainsi; il les suit et se renseigne sur ce qu'ils deviennent. Un jour je l'ai entendu causer pendant plus d'une heure avec un inconnu, qui avait fait un long voyage là-bas, et s'informer des conditions les plus favorables pour réussir. A... est âgé de vingt-trois ans; après être venu apprendre le français dans une maison de commerce de Rouen et être retourné quelque temps à Londres, il vient de partir pour Shang-Haï, où il est employé dans un comptoir; il compte revenir dans dix ans, après fortune faite, et se marier. R..., que j'ai connu à Paris, s'est placé successivement en Allemagne, en Espagne et à Paris, où il était dernièrement chargé de la correspondance dans une grande maison de confection anglaise. Il vient de partir pour Sheffield, où il gagne 4.000 francs pour le même emploi; il a vingt-quatre ans, parle quatre langues qu'il a toutes apprises sans demander un sou à sa famille. Je ne serais pas étonné qu'il soit à l'affût pour une situation meilleure, jusqu'à ce qu'il en ait trouvé une assez lucrative pour se marier.

Ainsi, à part les jeunes gens qui succèdent à leur père, un Anglais de l'âge de vingt à vingt-sept ans ne peut jamais dire ce qu'il fera l'année suivante, ni où il sera ; cela dépend des circonstances, des événements, des offres qu'on lui fera ; un rien suffit à le décider à partir pour l'Australie, les États-Unis, ou pour tout autre pays. Ce qu'il sait, c'est qu'il est jeune et vigoureux et qu'il est prêt à « travailler son chemin » : *to work his way*, à se pousser ; et ce qu'il sait aussi, c'est qu'un homme audacieux et véritablement élevé pour les affaires a presque toutes les chances de son côté dans les colonies. Je transcris ici l'expression anglaise que je ne puis exactement traduire : *a throughly business pushing man*. Ce qu'il sait encore, c'est qu'un jeune homme est « comme un chat » et ici je traduis encore une expression que j'ai entendue), et qu'il est toujours sûr de retomber sur les pieds ; dès lors, il a toutes les audaces, et il a raison, car la seule persuasion que l'on a de pouvoir beaucoup, double la puissance et l'énergie.

Ceci bouleverse toutes nos idées, et peut-être le lecteur se dit-il déjà qu'une pareille audace est de la témérité et que l'esprit d'initiative poussé à ce point devient de la folie. Qu'il se rassure ; les faits sont là pour le tranquilliser ; car c'est ainsi que l'Angleterre s'empare du monde et que, chaque année, la race anglo-saxonne défriche plusieurs centaine de mille hectares : là est tout le secret de la prospérité de son commerce, de son industrie et de ses colonies. On peut beaucoup et on produit beaucoup, parce qu'on ose beaucoup et qu'on ne redoute pas le travail intense et l'initiative personnelle.

H.... qui, on s'en souvient, est né en Tasmanie et est bien placé, par suite, pour juger en pareille matière, me dit que le succès favorise 75 % *au minimum* des jeunes gens qui viennent en Australie chaque année, n'ayant pour tout capital que leur billet de passage et quelques centaines de francs dans leurs poches. Il me fait observer que si on retire de ce nombre les incapables, et les déclassés on peut dire qu'un jeune homme vraiment intelligent et énergique réussira *certainement*.

Celui qui arrive là-bas connaissant spécialement un métier ou un art manuel a en outre le privilège d'éviter les *hardships*

qui accompagnent souvent les débuts de ces jeunes émigrés. Ceux-ci, à leur arrivée aux colonies, se placent chez un agriculteur ou un commerçant, et s'établissent ensuite pour leur propre compte dans un délai relativement fort court.

Plus de deux cent mille Anglais vont ainsi, chaque année, chercher fortune aux États-Unis.

Chose curieuse, ce mouvement qui entraîne les jeunes gens vers les colonies est tellement puissant qu'il atteint même ceux qui se destinent à des carrières exigeant une préparation longue et coûteuse. A ma grande stupéfaction, H... m'annonça un jour qu'il n'était pas très éloigné de partir pour les États-Unis et de laisser de côté la médecine et les études : comme je lui faisais remarquer qu'il perdait ainsi le fruit de son travail et que la chose était d'autant plus fâcheuse qu'il n'avait plus que dix-huit mois d'école pour être reçu docteur, il me répondit que cela était vrai, mais qu'il avait cependant une grande tentation de se jeter au milieu des difficultés, et de se risquer là-bas, où il gagnerait plus d'argent. Je sentais qu'il commençait à se lasser d'une vie trop sédentaire et trop calme : un Anglais éprouve comme un plaisir de dilettante à lutter contre les difficultés de toute sorte et à endurer les *hardships ;* l'imprévu l'attire et il trouve un véritable charme dans ce sentiment qu'il ne sait lui-même ce qu'il deviendra ni ce qu'il fera demain. Les professions de médecin, de *solicitor*, d'instituteur, ou de professeur sont trop calmes, et d'ailleurs elles ont un grand défaut : elles ne « payent point », *they do not pay*, et souvent il faut une certaine fortune pour s'y mettre. Comme me disait un jour M. H..., « il n'y a rien de tel pour gagner de l'argent que les affaires » : *there is nothing to make money like business.*

C'est ainsi que tous ou presque tous arrivent à s'établir et à se créer une situation stable et définitive. On dira peut-être qu'à un pareil régime les faibles et les incapables succombent : c'est peut-être vrai, mais ce qui l'est aussi, c'est que l'éducation est dirigée de manière *à produire un minimum de faibles et d'incapables* et à développer au plus haut point l'initiative individuelle. Sans doute, quelques-uns sont submergés, mais la très grande majo-

rité surnage et un nombre relativement important s'élève à des fortunes rapides.

Lorsqu'on est ainsi taillé pour réussir par soi-même, on s'accommode volontiers d'épouser une femme sans dot, et les Anglais, en se mariant, loin de rechercher une bonne affaire, savent très bien qu'ils n'assument que des charges : à eux d'y pourvoir et de fournir des ressources à leur nombreuse famille. On sait que là encore ils sont pleinement à la hauteur de leur tâche.

De l'ensemble de tous ces faits, il nous semble que trois conclusions se déduisent clairement.

La première, c'est que les méthodes d'éducation et d'enseignement sont exactement adaptées au but final que l'on se propose. On comprend maintenant pourquoi l'enseignement a, en Angleterre, un caractère si éminemment pratique, pourquoi les études scientifiques et littéraires ne s'y développent point au même degré que chez nous, et pourquoi, enfin, une si large place est faite aux exercices physiques. Ce n'est point l'effet d'un parti pris ou d'une idée préconçue : non, il y a seulement proportion des moyens à la fin. Et par suite, on voit que c'est une chimère que d'essayer d'introduire des réformes dans notre système scolaire et d'entreprendre contre le surmenage intellectuel une campagne condamnée d'avance à l'impuissance. Les Anglais ne recherchent que les connaissances usuelles et pratiques et veulent développer surtout l'initiative et les forces physiques. Les Français cherchent à réussir aux examens et dans les concours et embrassent des carrières où l'initiative personnelle trop développée est une gène et un danger : pourquoi vouloir, quand le but est si différent, que les moyens soient les mêmes? Il y a véritablement folie à y songer, sans compter qu'il y a quelque ridicule à placer à la tête d'une société pour le développement des exercices physiques un vieillard académicien qui ne peut certes prêcher d'exemple.

On s'explique, en second lieu, comment les familles anglaises sont si nombreuses : en effet, d'une part, le père a plus d'énergie et ne se livre qu'à des carrières en général beaucoup plus lucratives, et, d'autre part, chaque enfant coûte bien moins cher. Dès que les fils sont capables de pourvoir seuls à leur établissement

et que les filles se marient sans dot, le père n'a plus devant lui la décourageante perspective d'une fortune à amasser pour chacun de ses enfants. Vainement le gouvernement français propose-t-il des primes aux familles nombreuses : le système n'est pas nouveau ; Rome l'a déjà expérimenté et l'histoire nous dit que l'essai ne servit qu'à attester une fois de plus l'impuissance des mesures législatives ou gouvernementales dans les questions sociales.

Enfin, — et c'est là notre troisième conclusion, — nous saisissons sur le vif la cause de la prospérité commerciale, industrielle et agricole de l'Angleterre et du développement de ses colonies. Celles-ci reçoivent, en effet, un flot toujours croissant d'émigrants, qui, en grande majorité, appartiennent à la classe la plus intelligente et la plus laborieuse et forment eux-mêmes une élite, au moins par leur capacité et leur esprit d'initiative. Ceux qui émigrent ne sont point des déclassés, ou des faillis, heureux de faire oublier leur passé et leurs mésaventures.

L'industrie, le commerce et l'agriculture recrutent leur personnel dirigeant parmi les descendants de ceux-là mêmes qui y ont prospéré, car on ne cherche pas à s'enrichir uniquement pour permettre à son fils de ne pas embrasser la profession de son père. Nous nous plaignons sans cesse de la stagnation et de la décadence de notre commerce, de notre industrie et de notre agriculture ; comment en serait-il autrement alors que nous leur enlevons sans cesse les capitaux qu'ils nous ont procurés ?

Avis à ceux qui cherchent à diminuer le surmenage intellectuel, à augmenter le nombre des enfants, à développer notre industrie, notre commerce et notre agriculture et à peupler nos colonies. La réforme à opérer est autrement radicale qu'ils ne le supposent. Ils ne s'agit de rien moins que de renoncer au système des examens, des concours et du fonctionnarisme ; il ne s'agit de rien moins que de rendre la jeunesse française apte à se créer elle-même des situations indépendantes !

Je dirai, dans un prochain article, ce que j'ai encore observé pendant mon séjour dans la petite ville de Lewes.

Paul Bureau.

(*A suivre.*)

LES PRÉDÉCESSEURS DE L'HABITANT DE NEW-YORK.

LES HURONS-IROQUOIS.

I

L'ORIGINE DES HURONS-IROQUOIS EXPLIQUE LA FORME PARTICULIÈRE DE LEUR GROUPEMENT SOCIAL.

Nos recherches précédentes sur le premier peuplement de l'Amérique nous ont fait connaître les immigrants qui, avant les « farmers » actuels, occupaient le Far-West. Elles nous ont conduits de proche en proche jusqu'à l'est, où, par les lacs canadiens, nous touchons à la région de New-York. Nous allons donc aujourd'hui faire connaissance avec les prédécesseurs des habitants de la fameuse cité américaine.

Nous abordons ici l'étude d'une race nouvelle.

Jusqu'ici les différentes populations que nous avons observées en Amérique avaient quitté la région circumpolaire *pour la chasse du bison*. Les unes, comme les Têtes-Plates, et les Sioux, étaient parvenues à s'installer dans les parties les plus privilégiées pour la capture de ce précieux gibier; d'autres, les Indiens du versant du Pacifique, avaient été refoulées par des rivaux puissants en dehors du voisinage de la Prairie, d'autres enfin, les chasseurs du Nord-Ouest, se risquaient à de courtes expéditions sur la Prairie, mais se maintenaient à portée des forêts du Nord pour éviter de funestes rencontres : ils s'en

vinrent ainsi, longeant toujours la lisière de la région boisée, jusqu'aux territoires forestiers de l'Est, où on les retrouve *sous le nom d'Algonquins*, divisés en une foule de petites peuplades errantes.

Les chasseurs de bisons ou leurs dérivés accomplirent donc leurs migrations *jusqu'à l'extrémité orientale de l'Amérique, jusqu'aux rivages de l'Atlantique*, mais ils n'y vinrent pas seuls. Ils se trouvèrent, à la hauteur des grands lacs, en compétition avec *une autre race d'hommes*, c'est-à-dire avec des hommes arrivés par une voie différente, ayant par conséquent été soumis à d'autres circonstances, ayant subi d'autres transformations.

Cette race, c'est celle que l'on est convenu d'appeler *huronne-iroquoise*.

Son caractère spécial s'accuse fortement dans tous les récits que nous possédons de l'invasion européenne au Canada et dans les États-Unis du Nord-Est. Tout le monde y distingue en effet deux groupes de populations très marqués, d'une part les Algonquins, de l'autre les Hurons-Iroquois. Leur langage même révèle la différence d'origine; tandis que les Hurons, les Tobaccos et les cinq nations proprement iroquoises parlent les dialectes d'une même langue, celle des Algonquins, divisée elle aussi en une multitude de dialectes, est absolument différente. Beaucoup d'autres traits ajoutés à celui-là ont amené, dès les premiers temps de la colonisation européenne, la distinction de ces deux races, de telle sorte qu'elle se trouve absolument prouvée au point de vue historique.

L'ethnologie est ici parfaitement d'accord avec l'histoire. Dans son tableau des races américaines, M. de Quatrefages classe les Algonquins dans la *famille pensylvanienne*, tandis que les Hurons-Iroquois font partie de la *famille canadienne* (1). Autrefois, ces deux familles étaient souvent confondues par les ethnologues, nous dit le même M. de Quatrefages; aujourd'hui, des observations plus complètes en ont imposé la distinction (2).

(1) *Histoire générale des races humaines. Nomenclature et classifications*, par A. de Quatrefages, p. 564.

(2) *Ibid.*, p. 585.

Enfin, en dehors même de ces utiles contributions, fournies par d'autres sciences, la science sociale aurait été mise en demeure de reconnaître la profonde différence qui sépare ces deux races. Elles offrent en effet dans leur constitution des caractères très tranchés qui révèlent leur double origine.

Cette double origine est d'autant plus évidente que les Algonquins et les Hurons-Iroquois se trouvaient dans la même contrée, au moment où la découverte du Canada amena sur le fleuve Saint-Laurent les premiers Européens. Dès lors, les différences qui existaient entre les deux groupes de peuplades ne pouvaient s'expliquer que par une différence d'origine et de formation, puisque les circonstances actuelles se trouvaient les mêmes pour les deux.

Cela dit, abordons l'étude de la constitution huronne-iroquoise.

I.

Nous avons déjà indiqué dans une étude précédente que les Hurons-Iroquois se distinguaient principalement de leurs voisins les Algonquins par *une force de cohésion plus grande*, et ce trait important de leurs mœurs nous a suggéré au sujet de leur origine une hypothèse que je dois rappeler ici, parce que l'étude de la constitution iroquoise n'en sera que la vérification. Cette hypothèse est la suivante : Étant donné que les Hurons-Iroquois sont plus fortement unis que les Algonquins, il est à croire que les premiers sont venus par la région circumpolaire, où la communauté se conserve mieux que dans la région forestière située au-dessous d'elle.

Déjà, nous avons montré que la vaste échancrure de la Baie d'Hudson mettait la région circumpolaire en communication immédiate avec les lacs du Canada ; nous avons également indiqué que, non seulement les migrations du Labrador au Canada se trouvaient facilitées par ce fait, mais encore qu'une autre circonstance les rendait fréquentes. Le Labrador, en effet, se trouvait être, *par l'abondance* relative de ses ressources *et l'intrans-*

formabilité de son sol, un foyer de peuplement pour les régions voisines. Aujourd'hui, il nous faut examiner si des populations qui auraient suivi ce chemin auraient précisément dû subir les modifications que nous révèle l'étude de la constitution huronne-iroquoise.

Pour cela, nous devons déterminer rigoureusement la voie migratoire que notre hypothèse suppose avoir été celle des Hurons-Iroquois et donner tout d'abord la situation exacte de leurs agglomérations au moment où les premiers récits des Européens nous permettent de pénétrer dans leur pays.

Les Hurons habitaient les bords du *lac Huron*, auquel ils avaient donné leur nom; leurs villes les plus éloignées n'étaient qu'à une assez faible distance de ses rivages orientaux; elles étaient placées généralement au milieu d'une clairière de la forêt avoisinante. C'est ainsi que Champlain, ayant découvert, en **1615**, la « mer d'eau douce des Hurons », comme on l'appelait alors, atteignit sans difficulté la ville d'Otouacha, siège central de la confédération huronne, alors puissante (1).

Un peu au sud des Hurons, se trouvait la nation Neutral, qui occupait les rives septentrionales du *lac Érié*.

Au sud de ce même lac, nous rencontrons les Ériés, puis au sud de l'*Ontario*, les cinq nations iroquoises barrant de l'ouest à l'est tout l'État actuel de New-York et semant la terreur sur les bords du Saint-Laurent, jusque vers sa rencontre avec la rivière Richelieu.

La branche la plus méridionale des Iroquois était celle des Andastes, qui s'étendait, dans la Pensylvanie, sur le bas Susquehannah. C'est la seule pour laquelle la communication par eau avec la région circumpolaire ne soit pas évidente; mais, si on considère que l'état actuel de New-York était entièrement occupé par les Iroquois, on comprendra facilement qu'un groupe de cette confédération, venu comme les autres par l'Ontario, se soit avancé jusqu'au Susquehannah.

(1) *Les Pionniers français dans l'Amérique du Nord*, par Francis Parkman, p. 337.

Bref, les différentes variétés de la grande famille huronne-iroquoise habitaient *à proximité des grands lacs américains;* c'est là que nous les trouvons toutes réunies. Dès lors, on est en droit de supposer qu'elles avaient pu se rendre, de la région circumpolaire dans les pays qu'elles occupaient, *en suivant ces lacs.*

Cette voie, très commode en elle-même, était d'ailleurs particulièrement appropriée à des émigrants des terres polaires; elle leur offrait plusieurs avantages notables.

En premier lieu, elle rentrait absolument dans leurs habitudes antérieures. Nous avons vu en effet que les populations de l'extrême Nord américain occupent toujours les bords des fleuves. L'Esquimau se croit perdu, — disons mieux il se sent perdu, — dès qu'il s'éloigne des rivages du Mackensie, ou de la rivière Plumée. On le compare souvent au castor, qui ne saurait vivre loin d'une nappe d'eau, et, de fait, les circonstances au milieu desquelles les Esquimaux sont placés en font des sortes d'amphibies (1). Je n'ai pas à retracer ici le tableau de leur merveilleuse habileté à diriger leurs légers kayaks (2); je n'en parle que pour mémoire, de manière à montrer que des émigrants esquimaux, chassés de leur région, devaient suivre de préférence les voies fluviales, à supposer qu'ils eussent le choix entre plusieurs modes de transports.

Mais, dans l'espèce qui nous occupe, leur choix était extrêmement limité. Étant donnée l'absence presque complète d'animaux domestiques, il fallait se porter soi-même et traîner après soi ses provisions, ustensiles, etc., ou bien il fallait suivre en canot les rivières et les lacs. Les chiens esquimaux pouvaient bien tirer, sur la neige durcie pendant la saison d'hiver, quelque traîneau peu chargé, mais ces chiens eux-mêmes, nourris de poisson conservé, ne pouvaient vivre que dans le voisinage des cours d'eau.

Il y avait donc une double raison pour ne pas abandonner ce

(1) *Les Grands Esquimaux*, par Emile Petitot, prêtre missionnaire, p. 179; Plon, 1887.

(2) Voir *La Science Sociale*, t. VI, p. 229 et 231.

voisinage. Un Esquimau, lourd, peu habitué à la marche et très rebelle à ce genre d'exercice, ne devait s'y résoudre qu'à la dernière extrémité. Quant à transporter lui-même les nombreux ustensiles dont il se fait accompagner, on pense bien que la seule idée d'un travail de ce genre le révolterait. Il a donc fait, comme il ferait encore, tous ses efforts pour échapper à cette dure nécessité, et tant que les cours d'eau et les lacs lui ont offert, ou lui offriront une occasion facile d'y échapper, il s'est empressé, ou il s'empressera, de la saisir.

Jetez les yeux sur une carte d'Amérique, et vous verrez que les Hurons-Iroquois se trouvent précisément à l'extrémité méridionale d'une région toute entrecoupée de rivières et de lacs; ce sont des Esquimaux arrivés au bout de leur course en canot.

Remarquez au surplus que si, parmi les Esquimaux jeunes et valides, quelques-uns avaient eu l'idée de s'enfoncer dans la forêt et s'étaient résolus à affronter les fatigues de la marche pour jouir d'une indépendance plus grande, ce ne devaient être que des individus isolés; ils ne pouvaient matériellement pas entraîner avec eux la masse des vieillards, des femmes, des enfants et des bagages, tout l'équipage et tout le chargement du pesant oumiak (leur grande barque).

Le seul fait de prendre la voie de terre équivalait à l'abandon des vieillards et des infirmes, à la formation d'un nouveau groupement et par suite à une évolution bien définie du type social esquimau. Ceux qui adoptaient ce parti étaient donc jetés absolument en dehors de leur cadre primitif; ils se transformaient immédiatement.

Au contraire, ceux qui continuaient à suivre la voie fluviale ne subissaient que des modifications beaucoup moins importantes et infiniment moins rapides.

En effet, leur migration s'opérait *sans que le moyen de transport qu'ils employaient brisât le groupe familial préexistant de la communauté*. On voyageait en masses, avec les femmes, les enfants, les vieillards et les infirmes. Venait-on à camper sur le rivage, immédiatement les femmes construisaient la demeure de la famille et, comme l'*iglou* esquimau, les cabanes qu'elles éle-

vaient renfermaient plusieurs ménages; c'étaient des habitations patriarcales.

Cependant un point est à noter. La voie fluviale se trouve parfois interrompue, soit qu'on ait à franchir par terre la ligne de faîte, séparation de deux cours d'eau ou de deux lacs, soit qu'on rencontre des rapides dangereux. Dans ces deux cas, il y a lieu à pratiquer *des portages*, c'est-à-dire qu'il faut transporter soi-même l'embarcation jusqu'au point où on pourra de nouveau reprendre une voie navigable. Cette nécessité va produire forcément une modification dans la composition de la flottille.

On se souvient qu'une tribu esquimaude en marche possède deux sortes de bateaux, le léger kayak, où chaque homme prend place et manœuvre à sa guise, puis, l'oumiak, pesant bateau de famille, dans lequel s'entassent, avec les ustensiles et les provisions, tous ceux qui ne sont pas capables de naviguer individuellement dans un kayak.

Évidemment, cette lourde machine ne se prête pas aux portages; il faut donc l'abandonner dès la première fois que le portage s'impose.

C'est alors qu'apparaît *le canot*, détrônant à la fois l'oumiak et le kayak.

L'oumiak disparaît à cause de son poids et de son volume, qui rendent son transport à bras d'hommes très difficile; le kayak n'offre aucun de ces inconvénients, mais si chaque homme valide se bornait au léger fardeau de son kayak dans les portages, la charge de l'oumiak, distribuée entre le personnel moins vigoureux de l'équipage qui le monte, constituerait pour chacun de ses membres un faix exorbitant. Il faut donc de toute nécessité procéder à une répartition plus équitable du poids entre les divers membres de la tribu en marche, et le canot donne la solution de ce problème.

En effet, la dimension du canot tient le milieu entre celle de l'oumiak et celle du kayak. Ce n'est pas un bateau-omnibus qu'on puisse charger à force; ce n'est pas non plus une embarcation individuelle. D'après les renseignements que nous avons recueillis, un canot huron, ou iroquois, pouvait transporter en

général trois ou quatre personnes et quelques provisions: ainsi, lorsque le P. Bressani partit pour la mission des Hurons avec ses compagnons indiens, la petite troupe, composée de huit hommes, monta dans trois canots (1). Le P. Jogues, revenant de la même mission vers Québec, descendit le Saint-Laurent avec quarante Hurons, venus pour faire l'échange annuel de leurs fourrures; douze canots suffisaient à contenir ce personnel et les marchandises qu'ils amenaient au fort (2).

Voilà un premier résultat acquis par le fait de la *dimension* du canot. La charge va se trouver répartie entre les divers membres de la tribu, quand il s'agira de franchir les portages, parce que chaque équipage de canot sera naturellement désigné pour transporter le canot lui-même et les provisions qu'il contient.

Reste encore un point : il ne suffit pas en effet de donner à chacun la part de fardeau qui lui revient après une juste distribution; il faut encore que ce fardeau ne soit pas écrasant. On cherche donc, autant que possible, à en diminuer le poids.

La pièce la plus encombrante dans tout portage est toujours l'embarcation elle-même. Dès lors, c'est sur elle que va porter tout l'effort de l'ingéniosité indienne; on avait un intérêt considérable à fabriquer le bateau le plus léger qu'il fût possible; de là est né le canot *d'écorce*, merveille d'industrie primitive (3).

L'écorce de bouleau était sans contredit la meilleure de toutes pour cet usage. En outre qu'elle était plus légère qu'aucune autre, « elle avait l'avantage de se dépouiller en tout temps, tandis que pour les autres essences, il fallait attendre le moment de la sève (4) ». C'était là, on le comprend, un immense avantage. Avec le bouleau la fabrication d'un canot était toujours possible; aucune avarie ne pouvait par conséquent compromettre très sérieusement la sécurité d'une flottille en marche: au pis aller, on avait la ressource de construire un nouveau canot. Avec l'orme

(1) *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord au XVIIe siècle*, par Francis Parkman, p. 203.

(2) *Ibid.*, p. 170.

(3) *Lettres édifiantes et curieuses*, t. VI, p. 135, note.

(4) *Les Pionniers français*, p. 280, note 2.

et le pin, il n'y avait qu'une saison de l'année où cette construction fût possible.

Aussi, toutes les tribus qui vivaient dans le voisinage des forêts de bouleau n'employaient jamais d'autre écorce; c'était le cas des Hurons et des Algonquins de la forêt Laurentienne. Seuls, les Iroquois, privés de bouleau dans le New-York actuel, avaient recours à l'écorce d'orme.

L'infériorité que cette circonstance leur causait dans les rencontres sur eau éclate dès le premier récit qui nous soit parvenu d'une affaire entre Algonquins et Iroquois. C'était en 1609; Champlain s'était joint à un parti de Montagnais embarqués sur la rivière Richelieu, qu'ils remontaient dans le but de scalper quelques chevelures iroquoises. Un soir, vers dix heures, une flottille appartenant à cette nation est signalée; aussitôt les cris de guerre retentissent sur l'eau et les compagnons de Champlain se préparent à l'attaque; mais les Iroquois, voisins du rivage, débarquent à la hâte et se mettent en devoir d'élever une barricade de défense avec des arbres. C'est là qu'il fallut venir les combattre le lendemain, dès que l'aube naissante permit le commencement des hostilités (1).

Nous saisissons par ce simple trait un caractère très saillant du guerrier iroquois. Comparé au Huron, il est moins habile à manier l'aviron, à déjouer, par une fuite rapide sur l'eau, les calculs de son ennemi; mais, en revanche, c'est un fantassin plus éprouvé. Nous retrouverons ce caractère dans la suite de notre étude, et il est utile de remarquer qu'il tient tout d'abord à l'absence du bouleau dans les forêts des Iroquois.

Le canot d'écorce, soit de bouleau, soit d'orme, résout donc, par sa dimension et sa légèreté, la difficulté que les portages venaient opposer aux transports par eau; mais s'il rend cette opération du portage possible, elle n'en demeure pas moins très longue et très pénible. Aussi peut-on lire souvent, dans les récits des premiers missionnaires, des phrases comme celle-ci : « Quand le canot nous a portés longtemps sur l'eau, nous le

(1) *Les Pionniers français*, p. 280 à 283.

portons à notre tour sur la terre, pour aller gagner une autre rivière; et c'est ce que nous fîmes en cet endroit. Nous transportâmes d'abord tout ce qui était dans le canot vers la source de la rivière des Illinois, qu'on appelle Huakiki; ensuite nous y portâmes notre canot; et, après l'avoir chargé, nous nous y embarquâmes pour continuer notre route. *Nous ne fûmes que deux jours à faire ce portage, qui est long d'une lieue et demie* (1).

On voit par cet exemple combien la question des transports se trouve immédiatement compliquée du moment qu'il y a portage. Le résultat probable, c'est que les déplacements vont devenir moins fréquents et comprendre un personnel moins nombreux. On s'appliquera surtout à écarter les vieillards et les enfants, à ne transporter que des individus capables d'être portefaix au moment voulu. Ce sera seulement dans les occasions exceptionnelles que la tribu entière se mettra en route.

Examinons si les Hurons-Iroquois réalisent bien ces conditions, s'ils présentent l'organisation que devaient forcément prendre, dans un exode de ce genre, des émigrants de la terre polaire, antérieurement habitués à un régime patriarcal très bien défini. Si vraiment ils ont suivi la voie que nous leur assignons, nous devons d'une part retrouver chez eux des traces accentuées de communauté, et, d'autre part, constater la scission profonde que la nécessité des portages a imposée à la tribu.

Notre hypothèse concernant l'origine des Iroquois se vérifiera avec d'assez grandes chances de certitude, si ces deux éléments, agissant en sens contraire, ont marqué leur influence sur la constitution de ce peuple.

II.

Voyons d'abord ce qui a trait aux habitudes patriarcales.

Ici les exemples se pressent sous la plume, car les Hurons-Iroquois avaient conservé une foule de coutumes caractéristiques de la communauté.

(1) *Lettres édifiantes et curieuses*, t. VI, p. 369 et 370.

Il suffisait de pénétrer dans leurs demeures pour s'en rendre compte. Quand les deux missionnaires, Garnier et Jogues, atteignirent la première ville des Tobaccos qu'ils allaient évangéliser, c'était par une froide soirée d'hiver, à une époque où tout le monde se trouvait réuni. Dans chacune des huttes d'écorce qui composaient le village, « cinq ou six feux brûlaient par terre et un nombre double de familles était ramassé autour de la flamme; vieux et jeunes, femmes et hommes, enfants et chiens, assis, couchés, accroupis, étendus, le tout pêle-mêle » (1).

Cette communauté d'habitations se retrouve partout. Quand les Hurons fugitifs et décimés par les Iroquois vinrent se réfugier sous la protection du fort français de Sainte-Marie, ils s'empilèrent au nombre de six à huit mille dans une centaine de maisons d'écorce, contenant chacune de huit à dix familles (2).

Les demeures des Hurons et des Iroquois étaient d'ailleurs construites de manière à donner asile à un nombre illimité de familles. C'étaient, à vrai dire, de simples allées d'arbres, couvertes en berceau, et dont la longueur variait suivant le nombre des ménages qui devaient s'y réunir. La dimension ordinaire était de trente à trente-cinq pieds de long, mais beaucoup atteignaient une longueur incroyable; on en cite de deux cent cinquante pieds. Au surplus le procédé de construction que l'on employait indique bien à quel point il était facile de bâtir en longueur : on plantait, en double rangée, de jeunes arbres vigoureux et élancés qui formaient les parois de la maison; on les recourbait de manière à former les arceaux d'une voûte, puis on les réunissait fortement au sommet. Pour achever la toiture, on plaçait des perches transversales sur ces arceaux, et on recouvrait toute cette charpente « de larges plaques d'écorce de chêne, d'orme, de sapin ou de cèdre blanc, dépassant les traverses comme le feraient les bords d'un toit, et assujetties, pour plus de sécurité, par des planches de sapin fendu, rattachées par des liens d'écorce de tilleul (3) ».

(1) *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*, p. 111 et 112.
(2) *Ibid.*, p. 323.
(3) *Les Pionniers français*, Introduction, p. IX.

Quelques ouvertures pratiquées au couronnement du toit pour le passage du jour et de la fumée, et deux portes, formées d'un large morceau d'écorce, à chaque extrémité, complétaient l'œuvre des architectes hurons et iroquois. Dans l'intérieur, on élevait, à quelques pieds de terre, des échafaudages « s'étendant sur toute la longueur de la demeure, comme les sièges d'un colossal omnibus », et c'est là que dormaient en été tous les habitants de la maison. En hiver, on dormait groupés autour des feux qui brûlaient à terre ; chaque foyer servait à deux familles.

On imagine ce que le séjour de pareilles habitations pouvait causer de répugnance à un Européen. Sans parler de l'odieuse promiscuité qui en résultait, l'âcre fumée qui remplissait ces antres, la compagnie forcée des chiens et l'insupportable odeur de ce ramassis d'hommes et d'animaux constituaient autant de tourments pour quiconque n'était pas né Indien. Eux ne paraissaient nullement en souffrir ; il leur eût été facile d'ailleurs de construire, sans rien changer à leurs procédés d'architecture, des cabanes séparées, où plusieurs de ces inconvénients auraient notablement diminué ; mais la formation communautaire était encore assez puissante chez eux pour leur faire préférer à toute jouissance de ce genre le plaisir des longues veillées passées en nombreuse compagnie, les jeux de hasard et le récit des prouesses de guerre ou de chasse.

Cet amour de la société et de la vie en commun était une des causes qui rendaient ces nations éminemment hospitalières. Jamais un missionnaire n'arrivait dans un village huron ou iroquois, sans qu'immédiatement tout le monde se disputât l'honneur de le recevoir. Brébeuf, qui eut tant à souffrir de leur part, fut toujours accueilli de cette façon sous les toits d'écorce de Toanché ou d'Ihonatiria. Non seulement on lui faisait fête en l'invitant à des festins et à des réjouissances ; non seulement on lui offrait une place autour du foyer, mais, lorsque ses deux compagnons, le Père Daniel et le Père Davost, l'eurent rejoint, pour commencer la mission huronne d'Ihonatiria, tous les habitants joints à ceux du village voisin de Weurio vinrent aider les Pères à se construire une demeure. Ce n'était là d'ailleurs que

l'observation d'une coutume générale bien caractéristique de la communauté : chaque fois qu'une famille avait besoin de bâtir sa hutte, tout le village se mettait à sa disposition. En retour, les obligés rendaient un festin, s'ils le pouvaient; sinon, leurs remerciements étaient considérés comme suffisants. De même, lorsqu'une jeune fille se mariait d'une façon fixe, les autres femmes du village l'alimentaient de bois pendant un an, chacune pour sa part. De même aussi, tant qu'il restait des provisions au village, le plus pauvre de ses habitants était assuré de ne pas mourir de faim; il n'avait qu'à entrer dans la première maison venue, à s'asseoir près du foyer, et, sans qu'un seul mot fût prononcé d'un côté ni de l'autre, les femmes plaçaient des aliments devant lui. Les Hurons, disait Brébeuf, « sont moins en leurs cabanes que chez leurs amis; ils se maintiennent en parfaite intelligence par les fréquentes visites, les secours qu'ils se donnent mutuellement dans les maladies, par les festins et les alliances; s'ils ont un bon morceau, ils en font festin à leurs amis et ne le mangent quasi jamais en leur particulier (1) ».

Ces coutumes n'existaient pas seulement de famille à famille, mais aussi de village à village. « Toutes les fois, dit le P. Ragueneau, que nous avons vu des tribus mises en fuite, des villes détruites, nous les avons vues aussi, parfois au nombre de sept à huit cents personnes, reçues à bras ouverts par des hôtes charitables, qui leur donnaient joyeusement tous les secours et distribuaient même aux familles une partie des terres déjà plantées, afin qu'elles eussent le moyen de vivre (2) ».

L'habitude des longues conversations et des assemblées délibératives, qui se développent spontanément dans les sociétés patriarcales, avait créé chez les Hurons-Iroquois un genre de rhétorique particulier. Il y avait même chez eux des orateurs de profession, que l'on employait dans toutes les négociations et

(1) *Relations des Hurons de* 1636, p. 118. — *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*, p. 43 et 44. — *Les Pionniers français*, Introduction, p. xxxv.

(2) *Relation de* 1650, 28.

ambassades, et qui paraissent avoir joui d'une influence considérable sur leurs concitoyens. Deux traits particuliers révélaient le véritable caractère de leur éloquence. En premier lieu, ils se faisaient remarquer par l'abondance de leurs métaphores et la richesse de leurs images, comme il est naturel à des hommes qui constamment en présence des grands spectacles de la nature, les contemplent sans être troublés par des préoccupations étrangères ou abrutis par un pénible travail. La vie des Indiens laissait beaucoup de place à la réflexion, à la contemplation, parce qu'elle était principalement oisive; de là le caractère poétique, la saveur particulière de leur langage ordinaire. On peut en voir, dans la première partie des *Natchez*, un pastiche intéressant; Chateaubriand avait, sans aucun doute, été séduit par le charme descriptif et le pittoresque des récits qu'il recueillait; l'idée de bâtir un poème sur des données aussi favorables, en empruntant aux Indiens le tour original de leurs expressions, devait naturellement germer dans son esprit.

Leur éloquence était donc imaginative, mais elle avait un second caractère : elle reposait sur la tradition.

En effet, les Indiens en général, mais tout particulièrement les Hurons-Iroquois, se distinguaient par un ensemble d'usages fidèlement respectés, dans leur manière de se saluer, d'entamer une conversation, un récit, une négociation. Pour telle circonstance donnée, un Iroquois, habile dans l'art de la parole, devait employer telle image déterminée, user même d'une phrase convenue et qui était considérée comme ayant une valeur rituelle. Une mémoire bien exercée et la fréquentation des anciens de la tribu étaient donc nécessaires pour faire un ambassadeur, un orateur ou même un simple beau parleur ; en un mot, il fallait, pour remporter la palme, être plus que tout autre observateur de la nature et observateur des coutumes. N'est-ce pas là une idée de l'art oratoire bien appropriée à l'état social des Hurons-Iroquois, une rhétorique vraiment nationale?

Cette rhétorique se complétait par une série d'usages symboliques, parmi lesquels le plus connu était le Collier de « wampum ». Le wampum consistait en perles allongées de diverses

couleurs, faites avec l'intérieur de certaines coquilles; aucun discours d'apparat, aucun traité surtout, n'avait lieu sans l'échange d'un certain nombre de ceintures de wampum. Ces ceintures n'étaient pas un simple gage; elles servaient aussi, par la disposition et le nombre des perles qui les composaient à seconder la mémoire des orateurs; elles avaient, en un mot, une signification emblématique, et les sachems, chargés d'en conserver le dépôt, devaient se rappeler le sens de ces singulières archives. Lire les archives chez les Iroquois, ce n'était pas œuvre de paléographe, de savant, comme chez nous, mais œuvre d'ancêtre. Il fallait avoir fumé dès sa jeunesse dans les conseils de la nation et s'être pénétré de la tradition des anciens de la tribu, pour connaître les clauses inscrites dans les colliers de wampum (1).

On se fera une idée de la manière dont se concluait un traité par le récit succinct que je vais essayer de l'ambassade de Kiostaton, orateur iroquois, près de Montmagny, gouverneur du Canada en 1645. J'épargnerai à mon lecteur les détails inutiles, pour mettre seulement en relief ceux qui indiquent le rôle prépondérant du symbolisme traditionnel, et par conséquent de la formation patriarcale, sur la diplomatie iroquoise.

Lorsque tous les apprêts nécessaires à la mise en scène du « Conseil de la paix » furent terminés, Kiostaton s'avança au milieu d'un espace laissé libre devant le groupe formé par Montmagny et ses officiers; puis, redressant sa taille, il fixa un instant le soleil, abaissa ses regards sur l'assemblée et, une ceinture de wampum à la main, il commença ainsi :

« Onontio (c'était le nom donné par les Indiens à tous les gouverneurs du Canada), prête l'oreille : je suis la voix de ma nation. Lorsque tu m'écoutes, tu entends tous les Iroquois. Mon cœur ne contient aucun mauvais sentiment, mon chant est celui de la paix... » Après avoir épuisé sur ce thème pacifique toutes les ressources de sa faconde, Kiostaton accrocha la première ceinture de wampum à une perche; alors, il se mit à chanter avec ses compagnons, se livrant à mille pantomimes et montrant par ses gestes qu'il prenait à témoins le ciel et la terre.

(1) *Les Pionniers français*. Introduction, p. xv.

Le premier point de son discours ainsi établi par la triple consécration de la parole, du wampum et de la danse rituelle, Kiostaton passa au second; il voulait remercier Montmagny d'avoir renvoyé un prisonnier iroquois et lui reprocher en même temps de l'avoir renvoyé seul, sans égard aux dangers de la route. A cet effet, il commença par lui exposer longuement ses remerciements et ses reproches, et remit une seconde ceinture de wampum; après quoi il entama une longue mimique pour indiquer les souffrances et les périls du prisonnier, pendant son retour chez les Iroquois. « Il se mit, dit P. Vimont, à rendre les incidents de ce voyage par pantomime, et cela si habilement, qu'aucun acteur en France n'eût pu faire mieux. Il représenta le voyageur solitaire gravissant un périlleux point de débarquement, la tête chargée de bagages, tantôt s'arrêtant comme épuisé, tantôt trébuchant contre les pierres. Ensuite, il le montra dans un canot, luttant en vain contre la force du courant, regardant avec désespoir les récifs écumants, puis reprenant courage et ramant pour sauver sa vie. »

Quinze propositions différentes furent ainsi successivement l'objet de quinze discours fleuris, de la remise de quinze ceintures et de l'exécution de quinze pantomimes (1). Montmagny eut le bon esprit de subir le tout, jusqu'à la fin, et bien lui en prit; car toute omission dans les détails de ce traité eût semblé aux Iroquois un effet du mauvais vouloir des manitous, un signe certain de la colère d'en haut et une cause suffisante de rupture.

Dans mille circonstances de ce genre un Huron ou un Iroquois devait ainsi se soumettre à une foule de prescriptions rigoureuses, dont les vieillards enseignaient la pratique par leurs paroles et leurs exemples. Par exemple, s'il allait « fumer au conseil », il se composait un maintien impassible, solennel, et ne manquait pas de suivre, point par point, les rites de la cérémonie. Après un certain temps passé dans le plus profond silence, un vieux sachem se levait et débitait sa harangue sans

(1) *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*. p. 220 à 225.

qu'aucun des assistants se permît de l'interrompre, quelles que fussent les opinions qu'il défendît. Le plus grand calme présidait à ces réunions, dont nos assemblées parlementaires auraient besoin de s'inspirer, et rien ne montre mieux la puissance de la tradition qu'une semblable coutume s'imposant à ces farouches et brutales natures. Au conseil, c'était l'usage de contenir sa passion et d'imiter en toutes choses la manière d'agir des vieillards; chacun s'y conformait religieusement.

Au sortir de là, les mêmes hommes se livraient souvent à tous les emportements de leur férocité, dans d'autres cérémonies également réglées par d'antiques traditions. Si le conseil avait décidé la guerre, l'air retentissait pendant plusieurs jours des chansons de mort, tandis que des festins « à tout manger », dans lesquels chaque guerrier se gorgeait outre mesure, donnaient le signal d'excès de toutes sortes.

C'était parfois un sujet d'étonnement douloureux pour les missionnaires d'assister à ces scènes de sauvagerie, après que ceux qui y prenaient part avaient docilement suivi leurs instructions évangéliques et donné des signes d'acquiescement aux vérités qu'ils enseignaient. Bientôt ils s'aperçurent que cette apparente docilité n'était qu'une forme de l'hospitalité huronne [1]. Lorsqu'un étranger séjournait dans un village et qu'il avait été favorablement accueilli par la population, la coutume exigeait qu'on ne le chagrinât par aucune contradiction. Mais la coutume exigeait tout aussi impérieusement qu'on accomplît les rites de la fête des songes ou des festins de guerre, beaucoup moins consolants, pour le cœur des zélés missionnaires, que les réunions édifiantes où la parole divine était attentivement écoutée.

Les Jésuites rencontraient dans leurs prédications un autre obstacle, qui met bien en relief l'esprit étroit des communautés huronnes et leur tendance exagérée à diviser les individus par catégories de familles, ennemies l'une de l'autre. Souvent, aux exhortations du prêtre qui peignait les joies du paradis, un

1 *Les Pionniers français*, Introduction, p. XXXIII.

Indien mourant répondait simplement ceci : « Je désire aller là où sont mes parents et mes amis; » ou bien encore : « Le ciel doit être une bonne demeure pour les Français, mais je veux être avec des Indiens, car les Français, une fois là, ne me donneraient rien à manger (1). » Aucune vérité ne leur paraissait devoir être assez absolue pour s'imposer également à deux races différentes. Souvent même le zèle des missionnaires leur semblait cacher un piège. Dans quel intérêt ces étrangers étaient-ils venus d'au delà de la « grande rivière », recruter des Indiens pour les mettre dans leur ciel?

La fable suivante, imaginée par un sorcier, habile ennemi de l'influence des Jésuites qui portaient à sa profession un tort considérable, trouva facilement créance auprès des nouveaux convertis. « On racontait qu'une jeune Huronne chrétienne, morte récemment et enterrée dans le cimetière de Sainte-Marie, était revenue à la vie et rendait un compte désolant du paradis des Français. On disait qu'à peine entrée dans le ciel, elle avait été attachée au bûcher et torturée avec une rare cruauté; on ajoutait que tous les Hurons convertis subissaient les mêmes traitements, et que c'étaient là les délassements favoris des habitants du céleste séjour et particulièrement ceux préférés par les Jésuites. Ils ne baptisaient donc les Indiens que dans l'unique but de les pouvoir martyriser au ciel, et c'était pour cette fin qu'ils étaient prêts à braver les misères, les dangers de leur vie, comme un parti de guerre envahissant le pays ennemi pour enlever à tout risque des prisonniers destinés aux sacrifices (2).

Cette idée de la vie éternelle, tirée de la vie terrestre des Hurons, l'éclaire d'une vive lumière. C'est bien là le genre de préventions que l'on rencontre chez les races divisées en groupes rivaux et parmi lesquelles une différence d'origine élève d'infranchissables barrières. Par ce côté encore, les Hurons-Iroquois trahissent leur formation patriarcale.

(1) *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*, VII, 67.
(2) *Ibid.*, p. 281.

Au surplus, elle éclate plus nettement encore dans un trait important de leur organisation de famille; je veux parler des *clans* fondés sur les liens du sang.

Le peuple était divisé, chez les Iroquois, en huit clans appelés clans du Loup, de l'Ours, du Castor, de la Tortue, du Cerf, de la Bécasse, du Héron et du Faucon. Chacun de ces clans se distinguait des autres par son *totem* ou emblème, représentant l'animal dont il portait le nom. On le tatouait sur diverses parties du corps, ou bien encore on en suspendait l'image à l'entrée de la hutte, de manière à éviter toute méprise.

C'était, en effet, affaire d'importance que d'appartenir à tel ou tel clan. Les droits de chacun d'eux dans l'assemblée générale des Iroquois étaient loin d'être semblables ; les uns avaient le privilège de donner un chef à la nation ; d'autres pouvaient élire un certain nombre de dignitaires; tandis que les moins bien partagés ne jouissaient d'aucune participation aux affaires (1).

L'exercice des droits politiques se trouvait par là intimement lié à l'organisation des clans. Mais la plupart des actes de la vie privée en portaient également la trace. Ainsi, deux membres d'un même clan ne pouvaient jamais se marier entre eux (2). Il fallait donc être toujours parfaitement renseigné sur le clan de chacun, et j'imagine que la première question de deux Iroquois se rencontrant sans se connaître, devait être celle-ci : « A quel clan appartiens-tu? » Il est vrai que le tatouage du totem évitait d'ordinaire cette indiscrète entrée en matière.

III.

Ce coup d'œil d'ensemble que nous venons de jeter sur les Hurons-Iroquois suffira, je l'espère, à convaincre mes lecteurs du caractère patriarcal de leur société. Évidemment, nous nous trouvons en présence de familles très fortement imbues de l'esprit communautaire. Ce ne sont même pas des familles ordi-

(1) *Les Pionniers français*, Introduction, p. XLI et suiv.
(2) *Ibid.*, p. XXXVI.

naires, mais des clans, des tribus, des associations de ménages nombreux, puissamment reliés par la consanguinité.

Ainsi se trouve vérifiée par un côté l'hypothèse que nous avions faite sur l'origine des Hurons-Iroquois. De semblables familles peuvent parfaitement être issues des communautés de la région circumpolaire; elles en gardent encore assez de traits et des plus caractéristiques.

Mais où retrouverons-nous, dans la constitution huronne-iroquoise, une scission analogue à celle que nous avons vue résulter de la nécessité des portages? On n'imagine pas que des essaims sortis des terres polaires et brusquement divisés en deux parties par une circonstance décisive de leurs migrations, ne conservent dans la suite aucune trace de ce déchirement vital.

En d'autres termes, si les Hurons-Iroquois sont réellement venus par la voie que nous leur assignons, les coutumes patriarcales, dont nous avons présenté le tableau tout à l'heure, doivent avoir une contre-partie : à côté du lien du sang, il doit s'en trouver un autre.

C'est en effet ce qui a lieu. Les Iroquois ne formaient pas seulement huit clans, ils formaient encore cinq nations, parmi lesquelles ces huit clans étaient distribués. Les noms de ces nations sont venus jusqu'à nous; plusieurs ont laissé d'ailleurs, dans l'histoire de la colonisation canadienne, des souvenirs tristement célèbres; c'étaient les Mohawks, les Onéidas, les Onondagas, les Cayugas et les Senecas.

Ce groupement en nations apparaît le premier aux yeux des Européens du Nouveau-Monde; aussi avaient-ils appelé les Iroquois « Indiens des cinq nations », et non pas « Indiens des huit clans ». Cela s'explique aisément.

La division par nations avait un caractère *politique* et *extérieur* : c'était une nation qui déclarait la guerre; un village appartenait à une nation; un ambassadeur venait au nom d'une nation, etc...

La division par clans, au contraire, était *familiale* et *intérieure*. Elle ne se révélait qu'à l'observateur attentif, à celui qui avait vécu dans le commerce de ces peuplades.

Voilà bien, me dira-t-on, deux manières différentes de se grouper, mais ce sont, en apparence du moins, deux manières différentes de grouper les mêmes personnes; tel individu appartenait en même temps, par exemple, au clan de la Tortue et à la nation des Senecas : il n'y a là rien qui rappelle la scission que nous avons observée plus haut entre le personnel mobile capable de transporter le canot dans les portages et le personnel *sédentaire* que ces difficultés arrêtent?

C'est ici le lieu de relever un détail important de l'organisation du clan, détail dont le véritable sens n'a pas été soupçonné par les auteurs qui nous le font connaître ; je veux parler de ce fait que la descendance féminine était seule considérée, que les liens de famille n'existaient que par les femmes et que les femmes, en un mot, formaient le véritable noyau du clan.

On aperçoit de prime abord la portée de cet usage. Si le *clan* est un clan *féminin*, une association de femmes, conservant le dépôt de la tradition, c'est sans doute que la *nation* ne groupe que *les hommes;* et cette scission se retrouverait alors la même chez les Hurons-Iroquois et chez les autres émigrants par voie fluviale, condamnés à de nombreux portages.

Étant donné qu'il peut nous conduire à une conclusion aussi capitale, le fait mérite un examen approfondi. Voyons donc ce que nous rapportent à ce sujet les premiers Européens qui visitèrent ces contrées.

Lorsqu'un enfant venait à naître, il appartenait au clan de la mère et non pas à celui du père. Quand un jeune homme contractait un mariage, il choisissait toujours, comme nous l'avons déjà vu, une jeune fille appartenant à un clan différent du sien, et il *la laissait dans la cabane et par conséquent dans le clan de ses parents.* Un père de famille venait-il à mourir, son fils n'héritait même pas d'une pipe, mais ses biens étaient dévolus, soit à ses frères, soit aux fils de ses sœurs. On saisit bien dans ce dernier trait l'influence patriarcale : ce ne sont pas des *descendants* qui recueillent l'héritage, mais autant que possible des *collatéraux plus âgés*, de manière à maintenir toujours la propriété et par conséquent la direction entre

les mains des vieillards. C'est, comme on le sait, l'ordre de succession ordinaire dans tout l'Orient patriarcal ; seulement, ici, il y a en plus cette particularité que ce n'est pas le fils d'un *frère* qui hérite, à défaut de celui-ci, mais le fils d'une *sœur*.

Champlain le premier, et la plupart des missionnaires après lui, ont attribué à cette coutume une cause spécieuse, bien faite pour séduire des Européens, mais très peu satisfaisante. On agissait ainsi, disent-ils, pour être sûr d'avoir des héritiers *de son sang*. La dissolution des mœurs laissait toujours planer des doutes sur le fait de la paternité; un enfant pouvait ne pas être le fils de son père légal; on était certain au contraire qu'il était le fils de sa mère.

Cette manière de raisonner suppose aux Indiens des préoccupations tout à fait européennes. On semble croire qu'ils n'avaient adopté cette règle de descendance féminine qu'en raison de l'incertitude de la descendance masculine, et comme à regret, tandis qu'en fait la transmission des biens par la ligne féminine leur paraissait absolument normale.

Elle leur paraissait normale, parce que les biens qu'un homme avait à transmettre, armes, canots, fourrures et autres objets du même genre, acquis par sa propre industrie, *devaient faire retour au clan dans lequel il était né ;* or ses propres enfants, attribués au clan de leur mère, ne faisaient pas partie du clan originaire de leur père; il fallait donc que l'héritage, pour qu'il retournât bien au clan du défunt fût dévolu aux collatéraux de celui-ci *par les femmes,* c'est-à-dire à son frère de mère ou aux enfants de sa sœur.

Prenons un exemple pour plus de clarté et tâchons de nous représenter comment se liquida la succession de l'ambassadeur iroquois Kiostaton, appartenant au clan de la Tortue, lorsque ce diplomate indien vint à mourir. Sa femme appartenait certainement à un autre clan, ses enfants également; supposons que ce clan fût celui de l'Ours, et d'ailleurs, le nom importe peu à la chose. Voilà donc la succession de Kiostaton ouverte; on remarque, parmi les objets qui la composent, des objets de valeur, notamment les présents dont il fut comblé par Montma-

gny, lors de son ambassade près de la colonie française; il va de soi que ces souvenirs de famille doivent appartenir à la Tortue, qui le réclame comme un de ses enfants; pour cela il est nécessaire qu'ils soient attribués soit à un de ses frères, soit aux enfants d'une de ses sœurs. En effet, si ses fils, ou filles à lui Kiostaton, les recueillent, c'est l'Ours qui hérite et non la Tortue; si les enfants de ses frères en deviennent propriétaires, la Tortue est encore frustrée, car les enfants des ses frères appartiennent au clan de leurs mères, forcément différent de celui de leurs pères. Bref, ce curieux régime de succession résulte tout simplement de ce double fait que *c'est le clan qui hérite et que le clan tient uniquement par les femmes.* Pourquoi? nous le dirons bientôt.

Je prie les lecteurs de *La Science sociale* de vouloir bien me pardonner ce cours de droit iroquois; j'ai insisté sur ce point parce que nous arrivons, par l'étude du *clan féminin*, à pénétrer un des côtés les plus curieux de l'organisation de ces sociétés.

On voit, en effet, que les hommes mariés ne sont jamais rattachés au clan dans lequel ils vivent, c'est-à-dire le clan de leur femme; et que la famille qu'ils fondent fait ainsi partie d'un autre clan que le leur. La base véritable du groupe familial chez les Hurons-Iroquois, c'est donc *la femme;* elle apparaît comme la gardienne du foyer et des traditions patriarcales, tandis que les guerriers composent le groupe politique de la nation.

Cette constatation nous ramène à notre point de départ, et vérifie, par une analogie curieuse, notre hypothèse sur la provenance des Hurons-Iroquois; mais, pour comprendre la cause sociale des deux groupes dont nous connaissons maintenant l'existence, pour découvrir les forces qui les ont produits, il nous faut étudier la constitution du travail dans la société huronne-iroquoise.

C'est ce que nous essaierons de faire dans un prochain article.

(*A suivre.*) Paul de Rousiers.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LE

CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS.

La diplomatie britannique vient de renouveler, vis-à-vis du Portugal, un de ces coups de force par lesquels elle affirme trop fréquemment sa profonde insouciance du droit des gens. Toutefois, l'incident ne paraît pas devoir se terminer sans amener quelques représailles de la part des Portugais, et la question, prenant de l'importance au fur et à mesure des nombreuses protestations qu'elle soulève, s'impose à l'attention.

Tout d'abord, un lecteur français n'est pas frappé de l'intérêt qui s'attache à la possession des territoires du Chiré et s'explique difficilement, d'une part, l'acharnement de l'Angleterre à planter son drapeau dans ces parages, d'autre part, la colère du Portugal en présence de la violation de ses droits.

Je crois donc ne faire injure à personne en montrant, au début de cet article, que la question du Chiré est une fort grosse question au point de vue de l'avenir de l'Afrique, et qu'elle mérite bien l'agitation qu'elle cause.

I. — L'intérêt en jeu.

Pour s'en rendre compte, il suffit de prendre la première venue des cartes d'Afrique et de considérer la situation respective des Anglais et des Portugais sur ce continent.

Au point de vue chronologique, c'est le Portugal qui a la priorité, et les posssessions qu'il s'adjuge ne lui ont jamais été contestées par aucune puissance européenne, depuis trois siècles environ.

De l'ouest à l'est de l'Afrique, de la colonie d'Angola à celle de Mozambique, le Portugal se considère donc comme chez lui, sur un espace large de dix degrés de latitude environ (1). Il oppose, par conséquent, une sorte de prescription à tout envahisseur étranger et barre le continent, de l'Atlantique à la mer des Indes, entre la colonie anglaise du Cap et la région des Grands-Lacs.

Pendant bien longtemps, personne ne s'est ému de cet état de choses. Le Portugal ne se voyait pas troublé dans la jouissance théorique de ses droits et son roi avait la satisfaction de régner sur des espaces inconnus où des milliers d'individus vivaient et mouraient sans se douter de la protection imaginaire que son sceptre leur octroyait.

En voici une preuve. Dans un ouvrage fort intéressant publié en 1881 (2), le major portugais Serpa Pinto rend compte de l'expédition qu'il avait entreprise *sur le territoire portugais* avec un fort crédit de la Société de géographie de Lisbonne, les recommandations les plus expresses du gouvernement et l'appui personnel de son souverain. Il devait traverser l'Afrique, de Saint-Paul de Loanda à Mozambique, c'est-à-dire parcourir dans leur plus grande largeur les possessions soumises à la couronne du Portugal. Or voici en quelques mots quelles furent les péripéties de son voyage : arrivé aux environs des *Victoria Falls*, sur le Zambèze, il se vit abandonné par ses porteurs, réduit à la plus extrême misère, obligé de se jeter dans les pays de protectorat anglais et bien heureux d'être recueilli par des agents de la maison Philips, puis par un missionnaire français. En fin de compte, il aboutit non pas à Mozambique, mais au Cap, sur une colonie britannique. Ainsi, il y a une dizaine d'années, un homme énergique, déterminé et revêtu d'un caractère officiel, ne pou-

(1) Reclus, *Géographie universelle*, t. I, p. 979.
(2) *Comment j'ai traversé l'Afrique;* Paris, Hachette, 1881.

vait pas, même au prix des plus grandes souffrances, traverser ces territoires que réclame le Portugal.

Mais, tandis que l'occupation portugaise se bornait en réalité à quelques provinces d'Angola ou de Mozambique et restait stationnaire durant trois siècles, le continent africain, longtemps réputé mystérieux et inaccessible, commençait à livrer ses secrets.

Au sud, les colonies fondées au Cap par les émigrants hollandais, connus sous le nom de Boërs, et conquis plus tard par les Anglais, poursuivaient leur marche ascendante et transformaient en une terre européenne l'ancien territoire des Cafres du sud et des Hottentots.

Au nord, les explorations nombreuses entreprises pour la découverte des sources du Nil aboutissaient enfin à la région des Grands-Lacs et révélaient ainsi la grande voie de pénétration allant de l'Égypte au centre de l'Afrique.

Dans l'héroïque phalange de voyageurs, de savants et de missionnaires qui ont contribué à tracer cette route, plusieurs nations se trouvaient représentées; une seule a su réellement profiter de la découverte, c'est l'Angleterre, et, malgré la situation qui est faite à la France, dans les conventions diplomatiques, au sujet du protectorat égyptien, ce sont bien les agents anglais qui gouvernent réellement l'Égypte, les influences anglaises qui triomphent dans toutes les questions financières relatives à cette contrée, l'activité anglaise qui profite exclusivement de ce nouveau théâtre.

Sans doute, cela ne va pas sans luttes, la fin tragique de Gordon est là pour le prouver; mais, quelles que soient la hardiesse et les difficultés d'un pareil projet, il est certain que la Grande-Bretagne rêve de rejoindre un jour ses possessions du Cap à l'Égypte, c'est-à-dire à la Méditerranée et à l'Europe, par une ligne non interrompue de colonies britanniques.

Autrement dit, l'Angleterre veut se rendre réellement maîtresse d'une route commerciale traversant l'Afrique du nord au sud, comme le Portugal se déclare théoriquement souverain d'une large bande de terrain barrant l'Afrique de l'ouest à l'est.

Au point de croisement, il y a forcément conflit. Or le point de croisement, c'est précisément le Chiré.

Entièrement compris dans le territoire portugais, le Chiré coule du nord au sud, suivant la direction rêvée par l'Angleterre; c'est une première raison pour elle de le désirer.

En second lieu, il est navigable sur la plus grande partie, sinon sur la totalité de son cours, ce qui le rend tout particulièrement précieux.

De plus, il sort du lac Nyassa, le plus méridional des grands lacs, orienté lui-même du nord au sud, et forme ainsi avec lui une fraction importante de la route commerciale dont je parlais tout à l'heure.

Enfin le Chiré possède un dernier avantage considérable; il se jette dans le Zambèze à une distance assez faible de son embouchure (vingt-cinq lieues environ), et met ainsi la région des Grands-Lacs en communication facile avec la mer; il en forme par suite le débouché naturel.

Toutes ces conditions réunies expliquent suffisamment pourquoi les Anglais attachent une si haute importance à la possession du Chiré.

D'autre part, les Portugais, se considérant comme les maîtres incontestés d'un grand espace de terre dans lequel le Chiré se trouve enclavé, tiennent à conserver leurs droits sur ce fleuve; peut-être aussi se rendent-ils compte que l'Angleterre, une fois en possession du Chiré, ne s'en tiendra pas là.

Elle ne s'en tiendra pas là pour deux raisons, d'abord parce qu'elle a l'intention bien arrêtée de continuer sa marche envahissante, ensuite parce que la navigation du Chiré ne sera commode et sûre pour elle que du jour où elle aura soumis à sa domination le cours inférieur du Zambèze, depuis son confluent avec le Chiré jusqu'à la mer.

A quoi servirait en effet de naviguer entre le lac Nyassa et le Zambèze, s'il fallait, une fois sur ce fleuve, subir le bon plaisir des autorités portugaises?

Mais alors, c'est la perte de la Zambézie tout entière, la ruine à bref délai des établissements portugais de la mer des Indes et

la côte de Mozambique passée aux Anglais dans vingt ans d'ici?

Oui, c'est tout cela et plus encore, car la conquête des bouches du Zambèze amènerait inévitablement un autre résultat, celui de mettre fin d'une manière décisive et définitive à la prétendue domination du Portugal sur cette large bande transversale de l'Afrique australe que j'ai indiquée.

En effet, cette bande est traversée dans les deux tiers de sa longueur par le Zambèze, qui en forme comme la grande artère et lui donne une sorte d'unité géographique. Sur une partie notable de son cours, le Zambèze est navigable. Les premiers rapides que l'on trouve en le remontant sont situés à plus de cent kilomètres en amont de Têté (1), à quatre cents kilomètres de son embouchure, et Livingstone prétend qu'ils sont facilement franchissables pendant les hautes eaux. De là aux *Victoria Falls*, il redevient navigable, et des *Victoria Falls* au lac Dilolo, il est encore possible de l'utiliser sur de larges espaces.

Le Zambèze est au fond ce qu'il y a de plus sérieux dans les prétentions du Portugal, ce qui unit le plus réellement la colonie d'Angola, où il prend sa source, à celle de Mozambique où il vient se jeter.

Mais à quoi pourra bien jamais servir pour les Portugais cette puissante voie de communication, si les Anglais s'emparent de son point d'aboutissement sur la mer des Indes?

Et comment ceux-ci ne s'empareraient-ils pas du delta du Zambèze, une fois installés sur le Chiré?

Le Chiré n'est donc pas seulement la clef de la région des Grands-Lacs; sa possession suppose forcément leur certaine suzeraineté sur le bassin du Zambèze tout entier.

L'incident qui a amené le conflit anglo-portugais est donc gros de menaces pour l'avenir. Évidemment ce n'est là, de la part de l'Angleterre, que le commencement d'une série de conquêtes, pacifiques ou non, à accomplir sur le Portugal; pour qui connaît la persévérance, l'énergie et l'absence de scrupules qui caractérisent la diplomatie britannique, c'est la ruine probable de la do-

(1) Ch. Courret. *A l'est et à l'ouest dans l'océan Indien*, p. 325; Chevalier-Marescq.

mination portugaise sur la côte orientale de l'Afrique et le cours du Zambèze.

II. — Les origines et l'occasion du conflit.

Nous voyons bien maintenant comment l'Angleterre et le Portugal devaient fatalement se rencontrer sur le Continent noir, et même comment le Chiré se trouvait désigné pour servir de théâtre à cette rencontre : il nous faut maintenant rechercher à quelle occasion et de quelle manière le conflit est né ; la situation respective des deux puissances aux prises sera éclairée par cet historique.

Nous avons dit plus haut que le Portugal possédait la Zambézie depuis trois siècles. Pendant cette longue période, l'action qu'il a exercée sur sa colonie s'est réduite à fort peu de chose. La plus grande partie du territoire demeurait inexplorée, l'autre, celle qui se trouvait le plus près de la côte, vivait sous un régime déprimant.

Sans vouloir présenter un tableau complet de la colonisation portugaise à l'est de l'Afrique, nous croyons devoir indiquer par quelques exemples la manière dont elle se comportait : c'est là en effet la véritable cause du conflit qui éclate aujourd'hui.

Dès l'arrivée, les Portugais établirent des comptoirs commerciaux dans le delta du Zambèze et fondèrent des postes le long de son cours jusqu'à la hauteur de Tété.

Par là, nous voyons de suite quel genre d'émigrants la métropole fournissait : d'une part des commerçants occupés à échanger les riches produits naturels de la contrée contre des objets européens, de peu de valeur ; d'autre part, des fonctionnaires civils ou militaires, venus là pour faire leur carrière, mais n'ayant aucune attache sérieuse à la colonie.

Les résultats ordinaires de cette manière d'agir se retrouvent là comme ailleurs ; après *trois cents ans* d'occupation, Quelimane compte environ *une trentaine* d'Européens « pur sang » (1), et

(1) Ch. Courret, p. 158.

c'est là le grand port, la ville la plus importante de la Zambézie! On imagine combien il peut être aisé de déloger cette petite troupe de fonctionnaires et de commerçants!

Les commerçants sont loin d'ailleurs d'être tous portugais; plusieurs maisons françaises, anglaises ou hollandaises ont leurs représentants à Quelimane, et les Hollandais fondent d'autres comptoirs sur des points mieux choisis pour la navigation; car Quelimane, située à la sortie de la bouche la plus septentrionale du Zambèze, est reliée à l'intérieur par une voie fluviale impraticable; arrivés à Mopeia, les bateaux engagés dans la rivière de Quelimane doivent s'arrêter, et les marchandises dont ils sont chargés subissent alors, pour retrouver un bras navigable du Zambèze, un transbordement long et coûteux.

Pour changer cet état de choses, pour créer dans le Delta tout un réseau de canaux facilement navigables, il suffirait de quelques travaux relativement peu importants, souvent même de simples nettoyages; mais les gouverneurs ont si peu d'autorité et leur incurie est telle que chaque année la situation s'aggrave par l'apport constant des débris charriés par le fleuve.

Et pourtant Quelimane possède une administration portugaise des travaux publics, un ingénieur et des agents voyers. On se demande pourquoi tout ce déploiement de fonctionnarisme dans un pays où il n'y a pas de routes, et on apprend que ces messieurs réparent chaque année quelques-uns des ponceaux jetés sur les torrents qui traversent la ville et emploient le reste de leur temps à la politique, aux cabales et aux polémiques de journal. A Quelimane, en effet, tout Portugais est tenu de se classer dans un des deux groupes qui divisent les esprits et qui répandent chaque semaine un flot d'injures l'un contre l'autre dans les deux journaux ennemis, l'*Africa*, et le *Quelimanense* (1).

La colonisation *administrative* se présente donc ici avec un caractère aggravant; non seulement les fonctionnaires sont chargés de tout, ce qui est peu favorable au développement co-

(1) Ch. Courret, p. 159.

lonial, mais encore ils ne font rien et le gouverneur lui-même ne jouit que d'un pouvoir nominal.

C'est qu'ici la colonisation administrative a été entreprise non par un peuple riche et puissant, employant de larges subventions à faire vivre artificiellement une colonie naissante, mais par une métropole qui tira jadis de grandes richesses de ses possessions d'outre-mer, sans jamais leur venir en aide par ses propres finances.

Il suit de là que la Zambézie s'est trouvée livrée à ses seules ressources et que ces ressources, placées entre les mains de fonctionnaires portugais, sont allées constamment en décroissant.

On va en saisir la cause. Pour lever des impôts dans une contrée où ils n'étaient pas sérieusement installés, les Portugais devaient nécessairement éprouver de grosses difficultés, ils en vinrent à bout néanmoins par un procédé ingénieux. Le territoire fut divisé en *prazos*, ou districts, et chacun de ces districts affermé à un *dono* ou maître, auquel le gouvernement cédait ses droits, moyennant le prix de location du *prazo*. Ce régime est actuellement en vigueur. En somme, le *dono* peut être assimilé à un fermier des impôts.

Mais les nègres indigènes ne sont pas en mesure de payer un impôt en argent; ils s'acquittent de deux manières : par des redevances en nature et par des corvées; voilà donc le *dono* maître des produits et du travail de son *prazo*. Or, quels hommes sont ces *donos?* Parfois des Portugais, mais le plus souvent des métis portugais, issus des unions irrégulières contractées par les commerçants et les fonctionnaires avec les femmes indigènes. Ce sont eux qui constituent la véritable classe dirigeante, et vous pouvez penser quels bons patrons agricoles doivent être ces bâtards de marchands et de négresses!

Le *dono* use de sa situation pour voler autant que possible ses administrés, les trompe sur la mesure des marchandises perçues et les condamne à exécuter de nouveau des corvées déjà accomplies.

Puis, ayant bien volé le contribuable, il s'arrange de manière à voler encore le gouvernement, et cela lui est facile, parce que la concurrence n'existe pas, pour ainsi dire, pour les locations

de *prazos;* les *donos* se concertent donc entre eux pour ne pas pousser les enchères, et celles-ci donnent lieu à des adjudications dérisoires. Seuls, les *prazos* du Delta atteignent un prix avouable (20.000 fr. environ). Dans le Haut-Zambèze on les paie 200 francs et quelques-uns, auprès de Tété, descendent jusqu'à 50 francs (1).

Il n'est pas étonnant qu'à ce régime les budgets coloniaux de la Zambézie voient leurs recettes diminuer à chaque renouvellement de bail. Les locataires des *prazos* du Delta eux-mêmes, plus voisins de la capitale, ne remplissent pas les engagements de leurs contrats; aucun d'eux, par exemple, ne fait tenir en état les canaux qui constituent les seules routes du pays, et comme le gouverneur est trop faible pour les y contraindre, les choses vont de mal en pis; le *prazo* envasé et inabordable perd de sa valeur, et personne ne se présente pour offrir l'ancien prix de location. Le plus souvent alors, c'est le *dono* précédent qui le reprend avec une diminution marquée.

Voilà à quoi aboutit la combinaison des *prazos*, ingénieusement imaginée par les commerçants portugais pour tirer des ressources d'une contrée qu'ils ne mettaient pas en valeur. Cela nous montre une fois de plus qu'aucun artifice ne remplace le patronage.

Livrée à elle-même sans aucune attaque extérieure, la colonie portugaise de la Zambézie tombe donc chaque jour dans une décadence de plus en plus irrémédiable. Elle est à la merci du premier venu qui voudra bien s'en emparer; c'est une maison délabrée où les voleurs pénétreront sans peine.

Précisément il existe une bande de voleurs puissamment organisée dans le voisinage, dans l'enceinte même de la maison; ces voleurs ont des allures respectables, des habitudes sérieuses et une habileté remarquable à ne jamais rendre ce qu'ils ont une fois pris. Les pays qui tombent sous leur domination paraissent la supporter sans trop de peine; ils y gagnent même ordinairement de gros avantages matériels, de telle sorte que c'est souvent une bonne fortune pour une contrée de devenir leur proie.

(1) Ch. Courret, p. 160 à 162.

Telles sont les origines du conflit anglo-portugais. Depuis plusieurs années, les Anglais ont fondé des missions à Livingstonia, à l'entrée du lac Nyassa, et à Blantyre, entre le Chiré et le lac Chiroua; ces missions sont des foyers actifs de propagande antiportugaise, et, tandis que, de Lisbonne, il ne vient guère que des fonctionnaires sans prestige, souvent réduits aux crédits que leur ouvrent les autorités locales (1), de Londres, on voit arriver des missionnaires disposant de grandes ressources et imposant le respect ou tout au moins la considération aux indigènes qui les entourent. La comparaison n'est pas à l'avantage des droits historiques du Portugal.

Étant donné d'une part que l'Angleterre nourrit le hardi projet de former du nord au sud de l'Afrique un grand empire colonial, d'autre part que le Chiré, position éminemment enviable, est peu ou point occupé par le Portugal, il ne fallait plus qu'un prétexte pour faire éclater les prétentions britanniques.

Ce prétexte lui a été fourni par l'expédition du major Serpa Pinto sur le Chiré.

Il est intéressant de rappeler les circonstances qui ont précédé l'action militaire du Portugal dans ces parages et les relations diplomatiques des deux cabinets anglais et portugais, au moment où l'incident s'est produit.

Le 16 novembre 1889, lord Salisbury était officiellement avisé que le roi de Portugal venait de créer en Afrique un nouveau district du nom de Zumbo.

Le 20 novembre, il faisait savoir à Lisbonne que le Machonaland se trouvant sous le protectorat anglais, le gouvernement britannique ne reconnaissait pas les prétentions portugaises sur le nouveau district.

D'où un échange de communications entre M. Barros Gomez et lord Salisbury, le premier faisant appel à la longue possession du Portugal et à sa qualité incontestable de premier occupant, le second répondant en substance : « Vous êtes un occupant qui n'occupe pas; nos nationaux sont venus s'installer réellement

(1) Ch. Courret, p. 263.

sur des territoires vacants, et je vous interdis de vous mêler en quoi que ce soit de leurs affaires. » Du même coup, le cabinet de Saint-James déclarait son protectorat sur le Lobeugula et les Makololos, en négation des droits du Portugal.

Ici il est nécessaire de donner un mot d'explication, pour deux raisons : d'abord parce que la déclaration du protectorat anglais sur les Makololos est un merveilleux exemple de perfidie diplomatique; en second lieu, parce que ces infortunés Makololos ont constitué un gros atout dans le jeu de lord Salisbury.

Tous ceux qui ont lu les récits intéressants de Livingstone se souviennent sans doute que les Makololos lui servirent de guides et de compagnons dans ses voyages à travers l'Afrique. De ces longues relations du grand explorateur avec un petit peuple cafre, était née entre eux une sorte d'alliance amicale, dont tout Anglais se considère comme le continuateur, du moins lorsque cette alliance peut servir ses intérêts.

Du temps de Livingstone, les Makololos étaient établis en amont de Secheke, au centre du Continent noir, et dans la partie haute du bassin du Zambèze; la sympathie britannique ne pouvait guère les atteindre dans cette contrée éloignée, où aucun Anglais ne songeait à créer un établissement; elle restait donc inactive.

Elle fut même tellement inactive, que les Baro-tsé, anciens esclaves des Makololos, purent les chasser de chez eux, sans s'attirer le moindre ressentiment de la part des puissants alliés de leurs victimes. On ne parlait pas alors du protectorat britannique sur ce *peuple ami*, comme l'appelle aujourd'hui lord Salisbury dans ses dépêches officielles.

A la suite de ces événements, les Makololos, ou du moins quelques-uns d'entre eux, vinrent chercher un refuge dans la vallée du Chiré, et aussitôt la diplomatie anglaise se sentit prise d'une belle ardeur pour ces vieux amis du bon Dr Livingstone, pour ces hommes qui, dans une sphère modeste, il est vrai, avaient contribué à la gloire du célèbre voyageur.

C'est que les Makololos sur le Chiré étaient autrement sympathiques que sur le Haut-Zambèze! Ils devenaient, par le seul

fait de leur déplacement, de précieux auxiliaires pour la politique anglaise.

De là ce souci extrême et subit de lord Salisbury pour les Makololos et la déclaration officielle du protectorat.

Une fois l'inviolabilité des Makololos ainsi consacrée, le cabinet de Saint-James était sûr d'avoir le prétexte qu'il cherchait pour rompre avec le Portugal ses relations pacifiques. On savait en effet que le major Serpa Pinto remontait le cours du fleuve avec l'intention de frapper un grand coup et d'affirmer la souveraineté du Portugal sur le Zumbo; il suffisait d'une rencontre avec les Makololos pour constituer un « casus belli », et, en poussant ceux-ci à attaquer Serpa Pinto, on pouvait compter que la rencontre aurait lieu.

En effet, le 8 novembre, à quatre heures et demie du matin, les mitrailleuses portugaises couchaient devant elles, à M' Pasa, 172 Makololos.

En revanche, les Portugais étaient pris au piège que la Grande-Bretagne leur tendait en sacrifiant comme appât ses 172 Makololos. Des explications furent échangées entre les deux puissances, et, comme le Portugal manifestait le désir de porter le différend devant des arbitres, lord Salisbury brusqua les négociations par l'envoi de son ultimatum du 10 janvier.

Le résultat désiré était obtenu : sous la menace d'une guerre qu'il ne pouvait soutenir, le Portugal céda et rappela immédiatement les forces militaires qui occupaient les territoires du Chiré, des Makololos et de Machonaland.

III. — Les protestations portugaises.

A cette nouvelle, une violente indignation éclata dans tout le Portugal, et cette indignation prit les formes les plus diverses : il est curieux de les passer en revue pour voir si l'Angleterre, qui a eu si facilement raison du cabinet de Lisbonne, n'a pas à craindre quelques représailles de la part du peuple portugais.

Le premier effet de la colère générale fut le renversement

du ministère. M. de Serpa Pimentel, qui, dans le conseil d'État tenu à la suite de l'ultimatum, avait voté pour la résistance, se trouvait tout désigné pour former un nouveau cabinet; mais ce cabinet, auquel la majorité est hostile, se trouve placé dans une situation très critique, tant au point de vue extérieur qu'au point de vue intérieur; de telle sorte que cette première protestation contre l'Angleterre sera surtout nuisible au Portugal.

Un moment même, on a craint que l'agitation ne se tournât tout à coup contre la maison régnante; le parti républicain, surexcité par le renversement de la monarchie brésilienne, a pensé trouver dans le conflit anglo-portugais l'occasion d'un changement de régime, et quelques manifestations peu équivoques ont eu lieu dans ce sens. On a remarqué notamment celle qui s'est produite à la réunion des Portugais présents à Paris; à Lisbonne même, des cris de « Vive la République » ont retenti plusieurs fois en public, indice peu rassurant, à coup sûr, pour la royauté portugaise.

Quoi qu'il en soit des conséquences futures du conflit sur la forme politique du pouvoir, il est certain que le Portugal voit se transformer pour lui en danger intérieur une difficulté purement extérieure. L'antagonisme des clans politiques y est assez violent pour que toute occasion d'escalader le pouvoir leur semble bonne. Jusqu'ici le mécontentement des Portugais n'est donc redoutable que pour eux-mêmes.

A côté de ces manifestations, qui se retournent contre leur but, il en est d'autres que l'on peut considérer comme de simples formalités, ou d'innocents enfantillages. Simples formalités, par exemple, le refus de l'ordre de la Jarretière opposé par le roi Don Carlos à la reine Victoria et le renvoi des insignes du Bain; innocents enfantillages, les processions d'étudiants autour de la statue de Camoëns, l'enlèvement de l'écusson à l'ambassade anglaise, l'autel élevé à Serpa Pinto devant les fenêtres des *Necessidades*, journal de M. Barros Gomez, etc., etc. Les Portugais paraissent avoir singulièrement abusé de ces ridicules déploiements de patriotisme en chambre. Au théâtre, les spectateurs voyaient tout à coup la pièce s'interrompre, l'orchestre

attaquer une marche nationale, et des bandes de manifestants envahir la scène ; un discours était prononcé, puis la représentation continuait. Ailleurs, des souscriptions s'organisaient pour offrir des épées d'honneur au major Serpa Pinto. Enfin, des affiches empreintes d'un lyrisme emphatique s'étalaient sur le monument de Camoëns.

Mais à ces premiers emportements de la colère a succédé bientôt un mouvement plus réfléchi. Aujourd'hui, l'heure n'est plus aux drapeaux déployés et aux scènes d'opéra-comique, mais à l'organisation d'une résistance énergique et pratique.

Cette résistance s'organise de deux manières : au point de vue militaire, par l'achat de cuirassés, au point de vue commercial, par une ligue antianglaise.

Examinons ce que chacune d'elle va produire.

Les dons considérables provoqués par quelques initiatives généreuses permettront au Portugal de meubler un peu mieux ses ports militaires et ses arsenaux ; mais il n'est pas à croire que sa flotte devienne ainsi d'un jour à l'autre une ennemie bien redoutable pour l'Angleterre. Les quelques cuirassés qu'elle pourra mettre en ligne ne changeront pas d'une manière notable les décisions de lord Salisbury. Il ne faut voir, par conséquent, dans ce fait, que l'intention bien arrêtée et parfaitement louable des Portugais, de se défendre courageusement en cas d'attaque.

Au surplus, il ne paraît pas qu'on veuille les attaquer, et, par suite, les préparatifs de défense déjà exécutés resteront sans utilisation.

Aussi n'est-ce pas encore là la manifestation la plus sérieuse du mécontentement portugais. Celle qui sera de beaucoup la plus sensible à l'Angleterre, celle qui l'atteindra sans aucun doute, quelle que soit l'issue du conflit, c'est la ligue commerciale qui se forme contre elle et qui menace de supprimer ses anciens et fructueux rapports avec le Portugal.

Ce mouvement antianglais mérite qu'on y fasse attention ; il a éclaté avec une intensité surprenante, si on en croit les dépêches publiées par les journaux, et c'est par millions que se chiffrent

les retraits de commandes signifiés aux usines de la Grande-Bretagne par les commerçants de Lisbonne.

En frappant ainsi à la caisse de leur ennemie, les Portugais ont frappé juste. Ils peuvent facilement aussi frapper fort, parce que les importations anglaises forment à elles seules le tiers des importations totales du royaume. Si la ligue parvient à les arrêter, ce seront chaque année soixante-dix millions de francs environ enlevés à l'Angleterre.

Reste à savoir si le mouvement qui se produit depuis le conflit peut se continuer longtemps et si sa durée sera en proportion de sa violence.

Au premier abord, il semble que rien ne soit plus facile que de changer un courant de relations commerciales; il suffit en effet que deux personnes vendent la même chose pour qu'on puisse s'adresser indifféremment à l'une ou à l'autre, et aujourd'hui, avec la facilité énorme des communications, avec la surproduction qui sévit dans une foule d'industries, on trouve mille offres pour une. Prenons des exemples précis : en 1888, le Portugal a demandé à l'Angleterre une quantité de coton estimée 15.600.000 francs; eh bien, quoi de plus aisé que d'acheter ailleurs 15 millions et demi de coton? De même pour 16 millions de substances alimentaires, qui se trouvent partout; de même, pour 2 millions d'objets manufacturés, que des centaines de fabriques françaises ou allemandes seront enchantées d'écouler; de même encore pour 4 millions et demi d'instruments et machines, etc., etc.

Ne voit-on pas d'ailleurs chaque jour se produire de brusques changements dans tous les phénomènes qui se rattachent au commerce? Hier encore, la France redoutait la concurrence des blés américains, aujourd'hui l'Amérique est supplantée par l'Inde, qui peut produire à meilleur marché; et qui sait d'où nous viendra le pain que nous mangerons dans dix ans d'ici? Autrefois, l'article de Paris était fabriqué exclusivement en France, où tous les autres pays venaient le chercher; maintenant, l'article de Paris allemand passe la frontière pour venir se faire vendre chez nous. Une année, la mode est aux four-

rures; il en faut bon gré mal gré, et pour toutes les bourses: la Sibérie et le Canada ne peuvent fournir à la demande; la modeste peau de chat, de lapin ou de lièvre est mise à contribution et figure, sous mille déguisements, aux devantures des magasins; puis l'engouement passe, et la peau de lapin, un moment sortie de son obscurité, reprend tristement le chemin de la fabrique de chapeaux, où on lui fait mauvais accueil, parce que le feutre de laine, quatre ou cinq fois moins cher que le feutre de poil de lapin, lui est préféré par toute la clientèle avide de bon marché. Et ainsi, de tous côtés, on voit se créer rapidement puis disparaître des industries nouvelles, des marchés nouveaux, des rapports inattendus. Rien ne paraît plus mobile, plus livré au hasard.

Et pourtant le hasard y a beaucoup moins de part qu'on ne le suppose. Les transactions commerciales sont régies par la loi de l'offre et de la demande et subissent, par suite, toutes les modifications qu'une foule de circonstances, aussi nombreuses qu'imprévues, font éprouver à l'offre et à la demande. Dans cette apparente confusion, il n'y a que l'action combinée d'éléments innombrables : souvent un détail d'apparence insignifiante peut rencontrer tel facteur qui le grossisse subitement et en fasse un agent actif de transformation, mais la volonté pure des hommes ne maîtrise pas ces brusques modifications.

La mauvaise humeur d'un peuple, quelque légitime qu'elle soit, ne change donc pas sensiblement la direction de ses relations commerciales. La seule mauvaise humeur sérieuse et durable qu'un négociant puisse ressentir, est celle que lui cause la vue de comptes mal équilibrés et de bénéfices insuffisants. C'est là la seule chose qu'il lui soit impossible d'accepter, parce que la faillite est au bout. Pour éviter ce dénouement fatal, hésitera-t-il à renouer des relations avec un correspondant sérieux, actif et solvable, coupable seulement d'appartenir à une nation peu correcte dans ses procédés diplomatiques? Je ne le suppose pas.

Des faits analogues se sont produits en France après la guerre néfaste de 1870-1871. Un grand nombre de maisons de commerce parisiennes avaient déclaré, avec solennité et patriotisme, qu'elles

n'emploieraient jamais aucun sujet allemand. Trois ou quatre ans après, la plupart avaient failli à leur promesse, et peut-être n'en est-il pas une seule qui s'en souvienne aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que les directeurs de ces maisons fussent de malhonnêtes gens, mais tout simplement qu'ils avaient avantage à prendre chez eux des Allemands.

Or les Portugais ont avantage à commercer avec les Anglais, par suite d'un certain nombre de circonstances que le conflit actuel n'affecte nullement.

Parmi ces circonstances, deux surtout me paraissent déterminantes : ce sont 1° le continuel passage des navires anglais devant les côtes du Portugal ; 2° la consommation énorme de vins de Portugal qui se fait dans tous les pays où s'est répandue la race anglo-saxonne.

« Le littoral portugais, dit Reclus, se trouve précisément sur le chemin qu'ont à suivre les navires anglais pour se rendre dans la Méditerranée, au Brésil, au Cap de Bonne-Espérance, aux Indes ; nul chemin de la mer n'est plus fréquemment pratiqué par leurs flottes. Porto, Lisbonne, sont pour eux des ports de relâche et de ravitaillement (1). »

Voilà une première raison de la prépondérance du commerce anglais. Il est vrai que les bâtiments français, hollandais ou même allemands, qui veulent se rendre aux Indes, au Cap, ou dans la Méditerranée, passent également devant le Portugal ; mais combien leur nombre est-il moins grand que celui des bâtiments anglais! Le Cap, les Indes sont, pour tout sujet de la reine Victoria, un prolongement de la patrie ; chaque famille y compte quelques-uns de ses membres, comme en Australie, où l'on se rend également par la Méditerranée. Aussi, pendant longtemps, le trafic extérieur du Portugal a-t-il été presque exclusivement aux mains de la Grande-Bretagne.

Le second élément qui favorise les échanges anglo-portugais, c'est le *port-wine*. Tout Anglais qui se respecte et qui a fait fortune, — ce qui est sa manière ordinaire de se respecter, — absorbe

(1) Reclus, *Géographie universelle*, t. I, p. 983.

chaque jour une quantité notable de porto, fortement additionné d'alcool par les soins des négociants portugais ; le porto acquiert par cette addition sa nationalité britannique et devient du *port-wine*, au même titre que le xérès passe à l'état de *sherry* après un traitement analogue.

Sous cette forme, le porto constitue la distraction obligée d'un Anglais bien élevé à la suite de son dîner. Les femmes quittent la salle à manger, les hommes fument en buvant le *port-wine*, exécrable mélange, propre à dégoûter un Français du vin et des cigares ; mais cela importe peu aux marchands de Lisbonne et d'Oporto, qui empochent chaque année de ce fait une cinquantaine de millions au minimum (1).

Eh bien, à qui fera-t-on croire que les marchands refusent par patriotisme d'écouler leurs produits en Angleterre? L'or anglais est le grand élément de circulation sur les marchés du Portugal, vont-ils en arrêter l'entrée?

D'autre part, où trouveront-ils une clientèle comme celle-là? Pas en France, à coup sûr, où nous ne pouvons boire qu'une faible partie du bordeaux, du bourgogne, ou du champagne que nous récoltons, ou que nous fabriquons ; encore moins en Allemagne, où les vins de luxe ne sont à la portée que d'un petit nombre de bourses.

Donc le Portugal continuera à vendre son *port-wine* à l'Angleterre, et les vaisseaux qui viendront le chercher à Lisbonne ou à Oporto ne manqueront pas d'arriver avec des chargements de marchandises ; ces marchandises aborderont la côte portugaise dans d'excellentes conditions, puisque le retour sur fret sera assuré d'avance ; on pourra par conséquent les céder à meilleur marché que les marchandises similaires venues sous le pavillon français, hollandais ou allemand, et le commerce anglo-portugais reprendra comme par le passé.

La grande ligue anti anglaise se bornera donc, comme toutes les autres protestations du Portugal, à un désagrément momentané pour l'Angleterre.

(1) Reclus, *ibid.*, p. 935 et 984.

IV. — L'ISSUE PROBABLE DU CONFLIT.

Mettons maintenant, en balance de ce désagrément, les avantages que l'Angleterre retirera du conflit.

Quelle que soit la manière dont il prenne fin, on peut affirmer que le Portugal ne conservera pas toutes les possessions sur lesquelles il réclamait des droits. L'arbitrage, s'il est accepté par l'Angleterre, portera sur la question de savoir s'il faut lui donner, à elle, une satisfaction entière ou partielle; quant à maintenir intégralement les revendications portugaises, personne n'y songe.

A ce sujet, je relève certaines notes diplomatiques qui sont de véritables chefs-d'œuvre : l'Italie, par exemple, demande à l'Angleterre de ménager la susceptibilité et la fierté de la nation portugaise; l'Espagne intervient également dans ce sens; mais, sur le fond du débat, tout le monde passe condamnation. Quand ces puissances, amies de Lisbonne, seront réunies aux puissances indifférentes en un congrès international, les intérêts du Portugal seront bien défendus, on peut le croire.

Le nouveau cabinet, formé par M. de Serpa Pimentel pour représenter le patriotisme militant et l'idée de la résistance à l'Angleterre, semble bien se rendre compte d'ailleurs du rôle véritable auquel il est réduit; sa principale préoccupation consiste à éviter les manifestations intempestives du peuple de Lisbonne, et il cherche à les prévenir avec une sollicitude intéressante à constater. Ainsi on annonce que le major Serpa Pinto, déjà rappelé de la Zambézie à la suite de l'ultimatum anglais, a reçu l'ordre de ne pas rentrer à Lisbonne; on le renvoie de suite dans l'Afrique occidentale avec une mission quelconque. Évidemment ce major est très embarrassant et on n'en veut pas dans la métropole, où son arrivée eût causé certainement une vive agitation. Mais comme c'est un brave serviteur de la patrie et qu'il n'a encouru aucun motif de disgrâce, on l'éloigne avec des éloges et une marque de confiance.

Au fond, tout cela prouve une chose, c'est que les diplomates

et les hommes d'État ne peuvent pas changer, avec la meilleure volonté, la plus grande énergie et la plus étonnante habileté qu'on leur suppose, les conditions que fait à leur diplomatie et à leur politique l'état social des nations qu'ils représentent.

Mettez le cardinal de Richelieu à la place de M. Serpa Pimentel et chargez Talleyrand des intérêts portugais devant les arbitres internationaux, le Portugal n'y gagnerait pas grand'-chose. La spoliation dont il est aujourd'hui l'objet a été préparée de longue main par une incurie de trois siècles. L'effet de cette incurie ne saurait être détruit par de sages négociations.

De son côté, l'Angleterre se trouvait prête depuis longtemps à s'emparer de la Zambézie, comme elle est toujours prête à s'emparer de tout territoire vacant, riche et bien situé. Ses émigrants d'élite, sans cesse à la recherche d'un coin du globe où il leur soit avantageux de s'établir, ne laissent échapper aucune occasion favorable, et quand la reine Victoria déclare une contrée soumise à son protectorat ou à son sceptre, c'est qu'elle y a déjà des sujets puissants.

On le voit bien pour le cas qui nous occupe. Quand la troupe du major Serpa Pinto a voulu soumettre le Chéri, elle n'a trouvé devant elle que des Cafres amis de l'Angleterre et des Anglais. La fierté des Portugais peut être blessée de perdre cette importante vallée, mais leurs intérêts ne sont pas lésés: ils n'en avaient aucun en cet endroit.

Ce serait donc bien à tort qu'on attribuerait le succès de la Grande-Bretagne, dans cette affaire-là, à la brutalité de ses procédés. La clef du succès n'est pas dans cette forme blâmable, mais dans la puissance d'expansion du peuple anglais, dans la *qualité* remarquable des émigrants dont il couvre le monde.

Autant une diplomatie habile est incapable de relever le Portugal, autant les manières choquantes du cabinet de Saint-James compromettent peu les progrès de l'Angleterre; il suffit de comparer une carte de ses colonies aujourd'hui et il y a vingt ans, pour s'en convaincre.

Au-dessus des conflits, des congrès, des arbitrages, qui passent après avoir soulevé et réglé des questions de forme, après

avoir consacré des résultats acquis d'avance, il y a le fait constant d'une nation incapable d'occuper ce qu'elle possède, ou bien, au contraire, d'une nation débordant sur les contrées voisines. C'est là la différence qui sépare le Portugal et l'Angleterre.

On peut affirmer, par exemple, que le riche pays de la Zambézie, avec les ressources de plus d'un genre qu'il offre à des colons actifs, entreprenants et pourvus de capitaux (1), sera promptement mis en valeur par les Anglais aussitôt qu'ils s'y seront complètement installés. Dans vingt ans d'ici, ce sera une contrée transformée; les Portugais, au contraire, n'y faisaient rien depuis trois siècles. N'est-il pas clair qu'un traité assurant la possession du Delta à l'Angleterre ou au Portugal est tout différent dans les résultats, bien qu'identique dans son texte?

Pour apprécier la portée véritable des rapports qui existent entre deux nations, il ne faut donc pas se contenter de lire avec soin les *Livres jaunes* ou les *Livres bleus* que l'on distribue à nos représentants. Il faut voir le fond des choses et se souvenir que la diplomatie n'est que l'art de rendre supportables les situations *de fait* que l'état social de chaque nation lui crée.

Cet art est d'ailleurs difficile et réclame de ceux qui veulent le pratiquer une connaissance profonde des hommes, un tact exquis, une mesure et une délicatesse peu communes. En éclairant le rôle des diplomates, je ne prétends pas le rabaisser.

En résumé, la question se pose ainsi : d'un côté, un peuple qui ne peut pas occuper ses colonies; de l'autre, un peuple envahissant, déjà installé sur le territoire contesté, et soucieux de faire respecter ses intérêts. Le premier a pour lui des droits historiques, le second a la possession; or les juristes eux-mêmes le proclament : *Beati possidentes!*

A supposer qu'une intervention diplomatique se produise, elle aura donc pour effet de diminuer l'acuité de la crise, mais non pas d'en changer les résultats actuels et nécessaires.

H. Saint-Romain.

(1) Ch. Courret, p. 161, 177, 180, 205, 235 à 243, 259, 363.

« LES SOUS-OFFS ».

Un jeune écrivain de la bande naturaliste vient de lancer dans le public un roman militaire parfaitement déshonnête (1) : c'est une *spécialité* de l'école, et l'on peut penser que ce n'est pas à ce titre que j'en parle.

Mais il y a dans le livre quelque chose de plus que l'ignominie des peintures; il y a une thèse intéressante, terrifiante même et brutalement posée sous cette forme : « A l'heure actuelle, les cadres inférieurs de l'armée sont pourris et impuissants à rien encadrer. »

Et c'est ce que l'auteur, qui a l'expérience d'un homme demeuré soldat, puis sous-officier, pendant quatre ans, affirme avec preuves et exemples à l'appui.

Son livre est tombé sur le public comme un moellon dans une mare de grenouilles. L'effarement, la réprobation ont été universels : « Qui donc ose dire qu'il peut y avoir dans notre organisation militaire des vices à corriger? »

Le ministre de la guerre, pris d'une pudeur qui n'a rien de militaire, a tenté une diversion à l'émoi national en faisant poursuivre l'auteur pour l'immoralité de ses peintures, mais il n'a pas démenti les faits. Tous ceux qui, ayant passé par la caserne, ont lu le livre n'ont qu'une voix : « C'est absolument ça! » Seulement, comme on est toujours un peu chauvin en France, ils ajoutent : « L'auteur n'avait pas besoin de le dire. » Adroit moyen de ne pas se ressentir de ses maux, que de les cacher et de les entretenir!

La vérité, c'est que l'écrivain a découvert une plaie vive, et, comme il est naturel, le malade crie.

(1) *Sous-Offs*, par L. Descaves.

Un ancien sous-officier, au même titre que M. Descaves, mais pratiquant la science sociale, a son mot à dire sur une question d'où dépendent la force de notre armée et, dans une large mesure, le bon ordre social : d'autant que le romancier n'a point cherché à la résoudre. Suivant la méthode chère aux réalistes, il a photographié sans retouches le sous-officier français tel qu'il est aujourd'hui : 1er tableau, une caserne et quelques sous-officiers; 2e tableau, ce que font ces sous-officiers. Cela n'est ni beau ni propre. Le décrire minutieusement, c'est tout ce qu'a voulu l'écrivain. Les chefs-d'œuvre réalistes sont à ce prix. Soit! mais vos photographies ne remédient à rien, et force vous est de comprendre que tout cœur de bon Français s'en attriste.

Ce qu'il fallait, — au risque de gâter le chef d'œuvre, — ce qui eût été d'un patriote, c'était de nous dire *pourquoi* le sous-officier est tel que vous nous le faites voir, et pas autrement. Car il y a un pourquoi.

L'explication n'est que trop possible, et il ne serait guère resté place aux protestations, si l'on eût posé devant le public ces trois points d'interrogation : 1° Qu'est-ce que cette fonction du sous-officier, à laquelle on attache tant d'importance? 2° Quels individus prend-on pour la remplir? 3° Comment des individus, recrutés comme nous l'allons voir, peuvent-ils remplir une pareille fonction?

I.

De fait, en temps de paix, dans une caserne, le sous-officier est tout. Instruction technique et éducation du soldat, administration, surveillance morale, en un mot, toutes les opérations essentielles de notre système militaire sont remises entre ses mains.

L'instruction militaire! Il ne faut pas prendre cette besogne pour une haute culture intellectuelle, qui réclamerait de brillantes aptitudes chez l'élève, — l'élève ici, c'est tout le monde, — ou des capacités hors ligne chez le maître. C'est au contraire très brutal et très mécanique. Assouplir le corps, le plier à cer-

tains mouvements, apprendre la marche aux fantassins, l'équitation aux cavaliers, mettre aux uns et aux autres une arme en main « avec la manière de s'en servir », enseigner à une sentinelle ce qu'elle doit dire et faire : lisez l'*École du soldat*, feuilletez le *Service intérieur*, compulsez le *Service des places*, c'est là toute la technique du métier : rien de plus, rien de moins. Et le soldat qui sait cela sait tout ce qu'il lui importe de savoir au point de vue de son art.

L'éducation militaire se réduit en fait à quelques pratiques plus simples encore, s'il est possible. Quand un conscrit est dressé à l'astiquage, c'est-à-dire à la propreté superficielle de ses effets et de ses armes, quand il n'hésite plus sur les marques extérieures de respect et qu'il est habitué à l'obéissance passive, — suivant la formule « Se taire sans murmurer », quel que soit le commandement, — il a parcouru le cycle de ses devoirs militaires à la caserne.

Pratiquement, c'est le sergent tout seul qui préside à cette double formation du jeune soldat, et l'on reconnaîtra qu'un homme d'esprit moyen, sans beaucoup de connaissances, suffit à la tâche, le dressage du troupier se résumant dans les procédés très simples que je viens de décrire, et rien, dans l'enseignement de la théorie sur le terrain de manœuvre ou dans les chambres, ne réclamant les talents d'un stratégiste ou d'un psychologue raffiné.

Mais il s'en faut bien que le rôle du sous-officier se borne à instruire les recrues, à les former aux habitudes militaires. A côté de cette première catégorie de *sous-officiers instructeurs*, dont le type est le sergent, il y a, si je puis ainsi parler, la catégorie des *sous-officiers administrateurs*, représentée surtout par le sergent-major dans l'infanterie, par le maréchal des logis chef dans la cavalerie.

Ces hommes qu'on instruit, qui sont à demeure à la caserne pour trois ans, formant un assemblage des caractères les plus différents, de doux, d'irritables, de placides, de querelleurs, de sobres, d'ivrognes, qui les surveillera, qui maintiendra entre eux le bon ordre? Par-dessus tout, qui les nourrira, les habillera, les armera? — Ces deux nouvelles charges, pour être plus compli-

quées que la besogne du simple sergent, ne demandent pas non plus d'aptitudes extraordinaires. Un homme muni des fonds nécessaires, sachant établir un compte, armé du droit de punir, s'y trouve parfaitement ajusté : c'est le sergent-major.

De quoi s'agit-il en effet? D'abord, de fournir chaque jour aux hommes leur pitance. Le sergent-major tient un premier registre, *le livret d'ordinaire*, où il inscrit, à la colonne des recettes, les 20 centimes par homme et par jour que lui verse, tous les cinq jours, le capitaine trésorier du régiment, sur la remise d'un état signé du commandant de la compagnie et indiquant le nombre d'hommes à nourrir, l'évaluation de la dépense à faire pour les cinq jours qui vont suivre.

L'argent en main, notre comptable doit se transformer en ménagère, et nous le voyons inscrire à la colonne des dépenses de son livret d'ordinaire les frais des divers achats qu'il a dû faire chez le boucher, le boulanger, l'épicier, pour l'éclairage des chambres, pour le blanchissage du linge de corps, pour l'entretien des ustensiles de cuisine, etc.

A côté de ce compte de la nourriture, s'ouvre le compte de l'habillement et de l'armement. Le sergent-major a la direction du magasin de la compagnie, où s'entassent les mille objets qui composent la garde-robe du troupier, la plus compliquée qu'il y ait au monde : « effets de 1re catégorie », qui comprennent huit pièces, de la ceinture de flanelle à la veste; « effets de 2e catégorie », campement et armes, soit douze objets différents par homme; « effets de 3e catégorie », linge et chaussures, soit vingt-trois morceaux; « effets de petite monture », depuis la boîte à graisse à deux compartiments jusqu'à la fiole à tripoli. Je m'arrête enfin à la composition de la « trousse », à « la bobine en bois renfermant six aiguilles et une alène emmanchée ». Tel est l'équipement du « lignard ». Que dire d'un cavalier, qui, outre cet attirail, reçoit vingt-cinq objets nouveaux pour le harnachement?

Il nous fallait un comptable qui fût une ménagère; il nous faut maintenant un commis de magasin qui classe les objets d'équipement nécessaires aux 125 hommes de la compagnie, qui

les leur livre, qui les reprenne, les échange ou les déclasse, suivant le besoin, et qui se tienne toujours prêt à loger, à coucher, à armer, à vêtir les hommes de la réserve. Véritable maître Jacques, que ce sergent-major, qui a plusieurs hommes en lui et qui peut, tout le jour, demander comme l'autre : « Est-ce à votre cocher, Monsieur, ou bien à votre cuisinier, que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre ».

Et il a encore *la feuille de prêt* : il en est à son troisième avatar : le voilà caissier de la compagnie, touchant et distribuant ce fameux « sou » que la patrie reconnaissante offre chaque jour à Dumanet, en retour du temps précieux qu'elle lui prend.

Ici se place une observation qui frappe tout le monde et sur laquelle nous aurons à revenir plus loin, c'est que les obligations auxquelles l'administration astreint le sergent-major font passer entre ses mains des sommes d'argent fort importantes.

Ainsi, toute la vie matérielle du soldat est administrée par le sergent-major.

L'article 122 du *Service intérieur*, considérant que l'officier ne loge pas à la caserne, que le sergent-major au contraire vit jour et nuit en contact avec le soldat, le connaît mieux par conséquent et peut, à ce titre, exercer sur lui une action plus efficace, le *Service intérieur* donne à ce sous-officier la haute main sur la discipline de la compagnie à la caserne : « Le sergent-major, dit-il, s'applique à connaître la conduite, les mœurs et la capacité des sous-officiers, des caporaux et soldats de la compagnie ; il éclaire l'opinion du capitaine sur leur compte (1) et n'agit envers eux qu'avec les ménagements, ou la sévérité, que comportent leur âge ou leur caractère. *Il les commande en tout ce qui est relatif au service, à la tenue et à la discipline.* Il est responsable de ces détails (!) envers les officiers de la compagnie. Il est responsable de l'administration envers le capitaine. » — Il est à ce point responsable du bon ordre à l'intérieur de la caserne, que, si quelque bruit ou quelque dispute ont été signalés par l'adjudant

(1) Les règlements militaires disent explicitement qu'il suffit au capitaine « d'avoir une opinion sur le compte » de ses hommes. Ceci, en dehors du sujet qui nous occupe, peut ouvrir quelques vues sur la valeur de notre organisation militaire.

de semaine dans une compagnie, le sergent-major est puni. Supposé même que sa seule intervention, sa seule présence ait suffi pour ramener le calme et le silence et qu'il n'ait puni personne, il est lui-même puni pour n'avoir pas puni, en vertu de cette loi de la réversibilité des peines qu'on n'observe nulle part aussi bien qu'au régiment. Toute cette seconde partie de l'organisation militaire est, dans le courant, remise par les règlements aux mains des sous-officiers.

Ainsi notre système militaire, en temps de paix, à la caserne, se réduit à ces deux éléments simples : 1° instruction et éducation militaire ; 2° administration et surveillance des soldats ! A ces deux ordres de fonctions correspondent deux types de sous-officiers, l'instructeur et l'administrateur, les sergents et le sergent-major. Et ces hommes font, à eux seuls, marcher la compagnie, parce que, dans la pratique, c'est un travail très simple.

La besogne que nous leur avons vu faire n'est pas besogne directe d'officier.

En quel lieu est-ce la coutume qu'un chef d'atelier s'emploie à tous les détails de la cuisine quotidienne et de la police de son personnel ? Un patron agricole fait-il lui-même ses labours et passe-t-il son temps à émoucher les bœufs de son domaine, à compter les bourrades que se distribuent ses gars de ferme ? Non ; c'est assez qu'il contrôle, surveille et s'instruise pour accroître la prospérité de ses biens. Tout de même pour l'officier : le règlement exige de lui qu'il surveille et contrôle l'instruction et l'administration de la compagnie, assurées par les soins de ses subalternes, et que, le reste du temps, il se mette en état, par l'étude des sciences militaires, de conduire ses hommes en guerre. Inutile, pense-t-on justement, qu'il use ses jours à la besogne matérielle et simple que les sous-officiers sont très aptes à faire.

La *besogne est simple*, mais qu'on mesure, en ramassant dans une vue d'ensemble les détails de l'analyse qui précède, *l'importance de la fonction* dévolue au sous-officier. Dans le vrai, c'est sur lui que repose la force et la valeur de l'armée. Si l'on compare le régiment à un atelier, le sous-officier en est le contre-maître dressant les hommes à l'apprentissage du métier, leur en inculquant.

morceau par morceau, les méthodes et les pratiques. S'il est vrai que le régiment soit une famille, que l'on puisse voir dans le colonel « une sorte de patriarche, galonné d'indulgence et chamarré de sollicitude », dans les capitaines, les nouveaux pères de ces jeunes gens arrachés à leur foyer et à l'éducation de la maison, le sous-officier est plus vraiment encore le substitut en toutes choses de ces autorités familiales : il nourrit, il habille le soldat; il habite avec lui; il l'élève, si j'ose dire, il lui fait son éducation militaire, il l'encourage, il le reprend, il le punit, il lui est tout.

Voilà la fonction du sous-officier dans l'armée, fonction subalterne en principe, capitale en réalité, qui fait de lui la cheville ouvrière de la machine militaire, la clef de voûte de l'édifice, la colonne du temple, le « cadre », comme on dit, de la troupe. Avec lui, chaque compagnie d'un régiment doit former un tout homogène, qui marche au doigt et à l'œil, où chaque partie soit à sa place. Sans compagnies encadrées, le régiment n'est qu'une cohue incapable de se conduire, incapable de vivre, victime prédestinée aux déroutes et aux défaites.

II.

La fonction de sous-officier réclame quatre qualités : la connaissance du métier, l'aptitude au commandement, le fait d'être « débrouillard », une instruction suffisante pour dresser des « états » et faire la balance d'un compte. Je n'ai pas à le démontrer. Ces exigences ressortent naturellement du tableau que je viens de tracer. Pour confirmation, je transcris seulement l'état de proposition pour l'avancement, dans les termes mêmes où il est imposé à tous les capitaines. Exemple :

ÉTAT DE PROPOSITION POUR LE GRADE DE SERGENT-MAJOR.

X., sergent depuis un an :
Instruction première : bonne.
Instruction théorique : bonne.
Instruction pratique : bonne.
Tenue sous les armes : belle.
Conduite et moralité : parfaites.

Puis il y a la colonne des *observations*, où le capitaine introduit des formules du genre de celle-ci, quand il tient à la nomination de son candidat par le colonel : « Sous-officier zélé et actif, fera un excellent sergent-major. »

Maintenant que nous savons quelle est la fonction du sous-officier, quelles sont les qualités qu'elle demande à son titulaire, il est temps de connaître le sous-officier lui-même. Quel est-il? D'où vient-il? Où recrute-t-on le personnel de l'établissement?

« Vous l'avez dit vous-même, me répond quelqu'un : parmi les soldats qui réunissent les *quatre qualités* et qui ont fait le stage imposé par le règlement dans les grades inférieurs. »

Cela s'entend. Mais nos recherches portent plus loin, et je demande dans quelles classes de la société civile nous trouverons les hommes qu'il nous faut? — Toute la question du sous-officier est là. On le voit de reste.

Pour simplifier l'analyse, je ne veux m'occuper que du sergent-major, ou maréchal des logis chef, parce que, après tout, le simple sergent, ou maréchal des logis, n'est qu'un subordonné dans la hiérarchie des sous-officiers, et que les traits de sa physionomie n'ont tout leur relief que dans la physionomie du sergent-major, sous-officier arrivé à l'état parfait, type complet du genre; parce que, en définitive, c'est lui seul qui est en cause dans les préoccupations du public et dans le livre de M. Descaves (1).

Le « double », comme on l'appelle à cause des deux galons d'argent insignes de son grade, est recruté dans deux catégories d'individus : 1° parmi les jeunes gens qui ont une instruction primaire un peu développée, autrement dit, dans la classe des comptables du commerce et des employés d'administration publique ou privée, comme l'a justement observé M. Descaves.

(1) Le sergent fourrier n'est que l'auxiliaire du sergent-major pour les écritures et quelques détails du service. Quant à l'adjudant, c'est un surveillant général dans la compagnie. Il est là pour « observer le caractère, surveiller la tenue, la conduite privée des sous-officiers; il est chargé de l'instruction théorique et pratique des caporaux ». Il est encore sous-officier, mais sans l'être. Il supplée l'officier dans la direction effective d'un grand nombre d'exercices.

obligés par le sort à faire leurs trois ans: 2° parmi les fils de famille qui ont une instruction secondaire *ratée*. La meilleure marque de ce produit est fournie par les bacheliers manqués ou incapables d'utiliser leur diplôme dans la vie civile, où l'on finit par savoir ce qu'en vaut l'aune, et qui se sont engagés. Au-dessus, s'il y a des jeunes gens qui aient la vocation militaire, ils vont à Saint-Cyr pour gagner l'épaulette. Au-dessous, la masse n'atteint pas les conditions requises d'instruction et d'intelligence.

Tel est donc notre personnel.

Puisque ce n'est qu'en ceux-là qu'il y a chance de trouver des sergents-majors, voyons comment ils ont été préparés à ces fonctions, où le bien-être et la moralité, et par là, la santé, la valeur guerrière de tant d'hommes sont si fort intéressés, qu'il y faut par-dessus tout des titulaires honnêtes, scrupuleux dans l'accomplissement de leurs multiples devoirs.

Les qualités militaires exigées d'eux sont indispensables, j'en conviens; mais ce n'est pas assez. A qui est chargé de faire vivre, de commander, de surveiller les autres, ce n'est pas trop de quelques qualités morales, comme la conscience du dévoir et de la responsabilité, le respect de la hiérarchie, le sentiment élevé de l'autorité qu'on exerce. Mettons que les premières soient de facile conquête, les secondes ne sont que le fruit d'une lente formation : nul ne sera maître dans ces vertus qui n'y aura été longtemps apprenti.

Ce sont vertus qui ne naissent point au cœur d'un jeune homme de vingt-trois ans le jour où on lui coud deux galons d'argent sur les manches.

Quelle est donc la famille qui a fait son éducation? Par quelles pratiques l'a-t-elle dressé à de si hautes vertus?

Les sergents-majors, avons-nous dit, sont recrutés dans deux catégories sociales. Voyons la première.

C'est le fils d'un ouvrier, d'un petit fabricant, d'un paysan un peu cossu, qui ont arrêté que leur fils ne serait ni ouvrier, ni fabricant, ni paysan; qu'il ne porterait ni blouse ni veston de coutil; qu'il serait comptable, employé de banque ou d'administra-

tion; qu'il serait « un *monsieur* », un monsieur en jaquette ou en redingote. L'enfant a dix ans; il est à l'école primaire quatre ou six heures par jour. Père et mère s'ingénient à l'éloigner, à le dégoûter du métier paternel : tout, plutôt que ce métier-là ! Puis, le temps qu'il y passerait serait pris à l'étude. Qu'il apprenne plutôt à calligraphier, à calculer, qu'il enlève son *certificat d'études* : c'est l'avenir. Pour y arriver plus sûrement, certains même passent par « l'enseignement secondaire spécial ». Ainsi jusqu'à seize ans, époque où le jeune homme est assez maître de son porte-plume pour gagner de l'argent chez un commerçant, dans une banque, dans une préfecture, dans les postes, dans l'administration enfin!

Trois ans plus tard, le même enfant troque son paletot pour une capote, le porte-plume pour le fusil, le bureau pour la caserne, et il arrive au régiment après avoir traversé ces trois milieux de formation : sa famille, son école, son administration.

La famille ne l'a pas marqué de son empreinte, mais elle ne lui en a donné aucune autre. Elle l'a mis dans des conditions telles qu'il est supérieur au milieu d'où il sort : lui, il sait les règles de trois et d'intérêt, son père sait à peine signer; lui, il est habillé de drap, son père de toile ou de droguet. Voilà donc un individu qui, par son éducation familiale, se trouve aussi mal formé que possible au respect de la hiérarchie sociale, à la pratique des vertus sociales, sous la forme particulière où cela est en vigueur dans sa famille.

Le lui aurait-on appris à l'école? L'école donne l'instruction aux enfants, elle ne se charge pas de leur éducation. L'instituteur est là pour enseigner la lecture, l'orthographe, le calcul, etc., il n'a pas le temps d'*élever* les enfants qui n'ont pas été élevés par leurs parents. S'ils ne l'ont pas appris pratiquement de leur père, chef d'une famille nombreuse groupée au foyer, l'école ne leur apprendra pas comment on mène les hommes, comment on manie les caractères, grâce à quelle prévoyance, grâce à quelles privations personnelles, on remplit le devoir de satisfaire, par l'énergie virile et le dévouement, aux besoins de ceux dont les circonstances de la vie vous donnent la charge matérielle et la

responsabilité morale. L'école n'est pas faite à cette fin. L'enfant n'y *acquiert* aucune qualité morale, parce que l'école n'est pas faite pour donner des qualités morales. L'instruction et l'éducation sont deux choses, et le premier de la classe peut être un parfait polisson.

A seize ans, émancipé de la famille et de l'école, le jeune homme ainsi préparé entre comme employé chez un commerçant ou dans une administration. Il s'en faut de beaucoup qu'en ce nouveau milieu son initiative et sa responsabilité personnelles aient matière à s'exercer, comme elles se fussent exercées dans un métier où l'on ne peut compter que sur soi, sur son application, sur sa valeur professionnelle. Ici, le travail est de remplir des bordereaux, de faire des chiffres, de tirer des lignes, et, pourvu que la tâche soit faite ponctuellement et proprement, les chefs ne s'inquiètent ni de la vie privée ni des vertus morales de leur employé.

Le père, maintenant, serait mal venu à se poser en redresseur de torts : le fils « gagne sa vie », et d'ailleurs, le père se rend compte de la distance qui le sépare de son rejeton.

A la vérité, notre employé doit, chez celui qui l'occupe et le paie, *montrer* de l'honnêté et des façons respectueuses; mais le patron, sûr de la première parce qu'il surveille, ne demande pour le reste que des formes: pas plus que n'a fait le maître d'école, *il ne dresse son employé aux vertus que le jeune homme n'a pas*, à telles enseignes que si celui-ci en a oublié les signes convenus, il est mis dehors. A lui, dans une autre maison, de sauver les apparences.

Voilà donc un individu élevé pour être bon comptable, qui l'est; qui, de plus, est « débrouillard » (puisqu'il a réagi contre son milieu social, et a su se faire, à seize ans, une position en dehors et sans le secours de sa famille); qui a été habitué, chez son patron, aux formes extérieures du respect : qui est, par accoutumance, jaloux de la tenue, de la tenue par où il se distingue des gens de sa classe d'origine : il a tout ce qu'il faut pour faire un excellent sergent-major !

Mais n'oubliez pas qu'il n'a été formé ni dans la famille, ni

à l'école, ni chez le patron, soit au véritable respect de la hiérarchie, qui est autre chose que l'observation des formes extérieures de soumission et de politesse, soit à pratiquer, pour son propre compte, la *véritable* honnêteté, celle qui n'entre en action que quand on a des responsabilités; n'oubliez pas qu'il n'a jamais été « éduqué » ni patronné, et que, par conséquent, il est absolument dépourvu de ce qu'il faut pour élever et patronner les autres : toutes qualités qui, soigneusement distillées, ne donnent au récipient qu'un détestable *pékin!* Ce qu'on appelle, aussi longtemps qu'il n'est pas militaire, un *déclassé!*

La société offre à l'armée une seconde pépinière de sergents-majors : à côté du comptable fils d'ouvrier, nous avons le fils de famille. Vous le connaissez.

Vous connaissez aussi la « bonne famille » dont il est le produit et l'espoir. De père en fils, on s'y transmet, comme des dieux lares, le respect de l'autorité; on y admire les vertus sociales et morales. Pour être plus libre de s'y adonner aux bonnes œuvres et d'entretenir ses relations, on écoule les enfants au collège, dès qu'ils mettent seuls leur culotte. Dans ce milieu où prospère le fils qui nous intéresse, rien ne lui manque, ni les beaux vêtements, ni la solide nourriture, ni les gâteries : « la santé avant tout! » Quelle santé! Ce fils chéri, le plus souvent unique, on désire qu'il travaille, qu'il réussisse; mais, s'il ne réussit pas, on ne se préoccupe pas pour si peu : il n'est pas de ceux qui ont besoin d'un métier pour vivre. Il aura de la fortune, de quoi vivre sans rien faire : on le lui dit, il le sait sans qu'on le lui dise. Pour le reste de l'éducation, on s'applique à lui donner une forte idée de la distance qui le sépare des gens qui ne sont pas de son monde, qui sont moins riches ou moins titrés.

Je ne crois pas qu'on puisse faire grand fond sur cette éducation-là. Mais si la « bonne famille » n'exerce pas sur son fils une action excellente, si elle n'en fait pas un homme dans l'honneur et la force du mot, si elle manque cette éducation, n'avons-nous pas le collège pour tout réparer?

Mal formés par la famille, qui est le moule naturel où se font et s'éduquent les hommes, ces enfants ne le seront pas mieux par le collège, universitaire ou religieux, toujours par cette raison que le collège, pas plus que l'école, n'est fait pour les former.

Sous la contrainte de la règle, les derniers vestiges de leur personnalité s'effacent. Originalité, aptitudes spéciales sont soigneusement refoulées jusqu'à ce que l'enfant soit au point, bien dans « l'esprit de la maison », bien fondu dans la masse et ne demandant ainsi ni direction spéciale, ni composition avec la règle. Tous les jours à la même heure, il s'amusera ; tous les jours, à la même heure, il sera attentif, il travaillera, même s'il n'a pas envie de s'amuser, même si son esprit est fatigué. Supputez ce qu'il peut rester de virilité, d'esprit de décision, de confiance en soi, de jugement dans un garçon de dix-huit ans soumis pendant six ans à pareille compression !

Comme le règlement, le programme opère. Mènera-t-il notre garçon aux grandes écoles ? Fera-t-il même de lui un bachelier ? S'il n'a pas de fortune, s'il est pénétré de cette pensée qu'il ne peut compter que sur lui et non sur les siens, s'il est intelligent, oui, à n'en pas douter. Si c'est un niais : bête il est entré, bête il sortira. S'il a de la fortune : il faut que ce soit un gaillard pour réussir : il a tout contre lui.

Bref, chaque année, à la fin de la période scolaire, par l'effet de l'éducation de la famille et du collège, les classes aisées produisent un certain nombre d'enfants ratés. Qu'en faire ?

D'abord, les parents ne se résignent pas à un premier échec ; ils s'obstinent à faire passer à leurs fils des examens auxquels ces piliers de collège sont rebelles. On les met dans des « boîtes » (1) où ils n'ont même plus le bénéfice de la surveillance du collège. Aussi n'y font-ils rien, si ce n'est... des sottises.

(1) Ce nom significatif est donné à des établissements spéciaux, où quelques hommes s'emploient toute la journée à farcir la tête des jeunes « collés » des matières du programme. — On voudra bien me pardonner les quelques termes d'argot qu'il m'a paru que mon sujet autorisait. Aussi bien ces mots sont-ils dans la langue courante et compris de tout le monde. A des situations excentriques, il faut bien des expressions excentriques.

Quand, en fin de compte, les parents sont las de leurs fredaines, qu'ils sont convaincus qu'ils ne peuvent ni les tenir ni rien en faire, ils en font des militaires : « Engage-toi! »

Connaissez-vous un jeune homme qui, après dix ans d'internat, se soit fait prier une heure? Que non. Le jeune homme accepte : enfin! il va être libre.

Il se voit brigadier, maréchal des logis chef. Ce n'est pas une vaine espérance. On a choisi le régiment, et son capitaine, un ami de la famille, a promis d'avoir l'œil sur lui. Il aime le cheval, il a de l'entrain, il a de la tenue; toute manquée qu'elle soit, son instruction est suffisante : ce sera un excellent sous-officier.

Je pense que vous vous rappelez qu'il est prodigue, coureur; que c'est un jeune étalon longtemps contenu et qui se sent tout à coup libre de ses entraves; qu'il s'est habitué de bonne heure à « balancer l'autorité paternelle », à rendre les mêmes égards à l'autorité de ses professeurs, à regarder comme d'une espèce inférieure tout ce qui n'est pas de son monde; qu'il n'a jamais travaillé, qu'il est sans initiative, sans grand jugement, peu porté à s'occuper d'autres que de lui : au demeurant, un déplorable fils de famille.

Tels sont les deux milieux sociaux où l'armée est forcée de recruter ses sous-officiers sergents-majors et maréchaux des logis chefs. Tels sont les seuls hommes que le régiment puisse galonner : le comptable, le déclassé d'en bas; — le fils de famille raté, le déclassé d'en haut.

III.

Nous avons défini la fonction; nous venons de voir le personnel. Regardons le personnel en fonction.

Le jour de leur arrivée au régiment, nos jeunes gens sont saisis, immatriculés, habillés d'une façon qui ne rappelle l'élégance de coupe que de fort loin, armés et versés dans une compagnie. Le lendemain, ils sont aux mains des caporaux et des sergents, chargés de leur inculquer la technique du métier.

Du matin au soir, ce sont des marches, du maniement d'armes, de l'escrime à la baïonnette, des charges; — puis, quand c'est fini, des corvées, des gardes d'écurie. De la formation morale qui leur manque, qui s'en inquiétera? Personne, je pense. Cette chose très complexe dépasse la compétence du sous-officier instructeur, et, à le bien prendre, il n'en voit pas le besoin pour son élève. Il ne lui demande que de l'obéissance passive et de l'attention, auxquelles, par les punitions, il est sûr de le plier.

Au moindre écart, au moindre oubli, nos conscrits sont abîmés sous le poids de l'autorité, si bien qu'ils n'ont qu'une hâte, qu'un souci : passer de l'autre côté du manche.

Ils y ont d'autant moins de peine que, dès leur arrivée au corps comme simples soldats de 2e classe, leur origine, leurs aptitudes, leurs qualités civiles les ont désignés au grade de sous-officiers.

Avec ces qualités, ils apportaient de la vie civile *quelques* défauts, nous l'avons vu. Ces défauts chez le simple soldat, personne ne les a vus ou ne s'est inquiété de les voir. Quelle place vont-ils prendre dans la vie du sous-officier? Voilà notre comptable et notre fils de famille sergent-major ou maréchal des logis chef : comment vont-ils remplir leur double charge d'administrateurs et de surveillants de la compagnie?

Avouez qu'ils sont bien faits pour surveiller, ces blancs-becs de vingt-deux ans, qui, depuis l'âge de seize ou dix-huit ans, ont échappé à la surveillance de la vie civile, qui n'ont jamais vu dans les autorités que des entraves à la liberté de leurs fantaisies! Tout leur code moral tient dans une formule : « Vu, pris; pas vu, pas pris! » On la leur applique, ils l'appliquent. — Le bon ordre, ils l'assurent par la généreuse distribution à leur sinférieurs de la consigne et de la salle de police. Sûrs de l'efficacité du procédé, ils n'ont plus qu'une préoccupation : découcher sans se faire prendre, passer hors de la caserne le plus de temps possible, se débarrasser le plus qu'il se peut du soin des hommes (1).

(1) Comme on a été frappé, même dans l'armée, de l'insuffisance des sergents-majors dans l'accomplissement de leur devoir de surveillance, on a cru y remédier

Choisis pour administrer, à cause de leurs capacités, quelle va être leur administration? Le secret en est simple. Prenez d'un côté leurs besoins; de l'autre, leurs ressources; opposez la formation morale qu'ils ont reçue, avant d'entrer au régiment, aux tentations auxquelles ils sont exposés, et vous avez toute la question du sous-officier avec les moyens de la résoudre.

Ils sont jeunes, obligés au célibat, vivant dans un milieu où le désœuvrement, les exemples, les propos, l'internement ne portent pas à la vertu. Nul frein pour les retenir dans la voie du vice; mille excitations pour les y pousser. Forcés dans leur tenue même de se distinguer du soldat, ils ont une tendance, naturelle chez des jeunes hommes élevés comme eux, à se rapprocher de l'officier. Ils ne négligent ni le luxe du linge ni celui de l'uniforme. Faut-il faire l'addition maintenant de ce que le plaisir, la cantine et les tenues de fantaisie coûtent à ces sous-officiers? Il le faudrait pour connaître le chiffre extraordinairement extensible de leurs besoins.

Et leurs ressources? Le comptable, fils d'ouvrier, n'en reçoit pas de sa famille; le fils de famille, ce n'est mystère pour personne qu'il reçoit tellement d'argent qu'il n'en a jamais. Si forte que soit la pension que lui fait sa famille, elle ne l'empêche jamais de recourir aux emprunts et aux dettes.

en créant des adjudants de compagnie, aux mains desquels on a transporté l'exercice de la surveillance et la police de la compagnie. Cette substitution n'a rien changé au fond des choses, pour plusieurs raisons : 1° les adjudants sont des sous-officiers de la même origine et de la même éducation que les sergents-majors. Pour eux, comme pour leurs collègues, les mêmes causes produisent les mêmes effets, avec cette circonstance aggravante que ce sont, le plus souvent, des *rengagés* qui n'ont pas les qualités nécessaires pour tenter les écoles de Saumur ou de Saint-Maixent, d'où ils sortiraient officiers. Ce qui fait d'eux des déclassés militaires; — 2° ils ont l'autorisation de se marier : c'est vrai. Mais ceux qui se marient vivent avec leur famille hors de la caserne, et, par le fait, leurs fonctions retombent sur les sergents-majors qui y demeurent. Non mariés, sans avoir à leur portée les mêmes ressources, ils ont les mêmes besoins que les sergents-majors et même davantage parce que leur grade leur fait une situation qui confine, par le costume tout au moins, à celle de l'officier. La nuit, ils sont partout excepté à la caserne. L'adjudant de semaine leur collègue, ferme les yeux en leur absence, à charge de revanche. Au lieu d'un chef, en voilà deux maintenant qu'il y a chance de surprendre à côté des devoirs que leur trace le règlement. C'est ce qui arrive pratiquement. En général, leurs qualités morales sont de niveau.

Il faudrait à ces pauvres jeunes gens une vertu de saint, fortifiée de toute l'éducation morale qu'ils n'ont reçue ni dans leur famille, ni à l'école, ni ailleurs, pour que l'idée ne leur vînt pas de s'entendre avec leur fourrier, chargé de la distribution, de façon à débarrasser la caserne des biscuits dont les soldats ne veulent pas manger... Péché véniel dans son intention première, mais qui va bientôt devenir mortel, quand, les ressources personnelles ayant baissé, les besoins seront restés aussi pressants.

Quand tous les crédits sont épuisés, et qu'on est acculé, après qu'on en a repoussé vingt fois l'idée, la tentation revient, irrésistible, comme l'unique issue possible, d'emprunter sur le livret d'ordinaire. Au jour qu'on avait fixé pour la restitution, l'argent sur lequel on comptait n'est pas venu : force est bien de masquer l'emprunt. Vous voyez comment le malheureux en arrive, pas à pas, insensiblement, à inventer une comptabilité extra-ordinaire.

La situation va se compliquant, le fossé s'élargit : vient la culbute finale. Notre sergent-major est cassé. Si la famille paie, il redevient soldat de 2e classe ; si les difficultés où il est englué sont trop grandes, il croira en sortir en se faisant sauter la cervelle.

On me dira que tous les sergents-majors et tous les maréchaux des logis chefs ne sont pas de cette graine, que tous ne sont pas cassés, qu'il y en a donc d'honnêtes. Je prierai qu'on observe qu'il se peut que tous les coupables ne soient pas pris, — pour quiconque a été soldat, cela est très sûr ; — qu'il y en a un grand nombre enfin, qui sont dans l'impossibilité de se livrer à ces artifices d'arithmétique savante, simplement parce que leurs officiers ont l'œil ouvert.

Au reste, je suis prêt à faire les exceptions aussi nombreuses qu'on voudra, pour ne froisser aucune susceptibilité légitime ; mais il reste toujours un fait social indéniable, fort comme l'évidence, et que je tiens à affirmer encore une fois au bout de cette étude : c'est que si, d'un côté, on envisage la fonction du sergent-major telle qu'elle est, telle qu'elle doit être, telle qu'elle a toujours été dans toutes les armées, avec les charges de surveillance et d'ad-

ministration qu'elle comporte ; — et que, d'autre part, on considère d'un œil non prévenu les éléments qu'en France la société civile fournit à l'armée et lui impose comme sous-officiers, il est impossible qu'on ne voie pas que nos jeunes gens arrivent au régiment radicalement inaptes, au point de vue moral, à remplir leurs fonctions ; qu'ils sont exposés, comme administrateurs effectifs des compagnies, aux plus rudes tentations, et qu'il leur faudrait, encore un coup, tout ce qui leur manque pour être en mesure d'y échapper ou d'y résister.

Cette étude finirait sur une triste conclusion et prouverait, ce qui est un peu la vérité, qu'une nation désorganisée ne peut même pas avoir une armée pour se défendre, s'il ne m'était possible d'indiquer quelque moyen pratique pour atténuer le mal.

Les grands chefs de l'armée, qui n'ont pas attendu les révélations de M. Descaves pour se préoccuper de la question des sous-officiers, ont essayé et mis en pratique mille procédés pour obtenir des cadres solides et moraux : primes de rengagement, qui permettent bien de conserver les hommes, mais qui ne les font pas meilleurs ; permissions de minuit permanentes, qui peuvent bien diminuer les ressources du sous-officier mais non pas diminuer ses besoins ; costume de fantaisie, comme si on suppléait par la qualité du drap aux qualités morales qui manquent !

Toutes ces pratiques ne pénètrent pas à la racine du mal, et ne donnent pas aux sous-officiers ce que la vie civile ne leur a pas donné.

Sur quoi vous dites que vous me voyez venir et que vous connaissez l'antienne : que si les sous-officiers sont mauvais, que si les hommes que la société fournit à l'armée pour faire des sous-officiers sont mauvais, c'est que ces hommes ont été mal élevés dans leurs familles ; que si leurs familles ont été impuissantes à les bien élever, c'est qu'elles sont désorganisées, etc. — Quoi d'étonnant ? Et cela ne crève-t-il pas les yeux ?

Mais il faut, à des maux qui nous pressent, pouvoir appliquer des remèdes qui atténuent le danger, en attendant qu'on leur puisse opposer les grands remèdes qui le paralysent ou l'écartent.

Ce que je demanderai tout simplement, — *pro meâ virili parte*, — c'est qu'à mesure que le mal social grandit, que la société peuple l'armée d'éléments de plus en plus désorganisés, MM. les officiers continuent à tenir de plus en plus leur rôle militaire et social, et exercent chaque jour sur leurs subalternes un contrôle de plus en plus sévère.

Ce rôle ingrat, terre à terre, est assurément pour tous moins brillant que les hautes spéculations militaires, que la grande tactique; pour quelques-uns, je l'oserai dire, moins attrayant que l'amour, le cercle et le tabac, mais il est essentiel et digne de leur patriotisme, et c'est là que les attend aujourd'hui le sentiment public. Combien y en a-t-il parmi eux qui décideront, par les manœuvres savantes, des victoires prochaines? Mais tous peuvent y contribuer en faisant que l'armée reconquière des cadres solides. Si obscur que soit ce rôle, c'est le plus grand: il est leur premier devoir : c'est le rôle de patron; c'est le devoir indéniable de toute supériorité responsable.

Mais ce rôle auquel les convient et le sentiment public, et le devoir, et le patriotisme, l'organisation actuelle de notre armée permet-elle aux officiers de le remplir? C'est ce qu'il serait intéressant de savoir. On ne peut douter qu'il n'y ait en France, à côté et au-dessus de la question des sous-officiers, la question autrement capitale des officiers. Nous la traiterons quelque jour.

Xavier Raymondet.

EN MER.

A Monsieur Edmond Demolins.

Mon cher Maître,

Les côtes de France s'éloignent : accoudés à l'arrière, tout encore aux regrets des adieux, nous les regardons mélancoliquement s'effacer dans le lointain, en pensant à ceux que nous quittons.

Moi, je pensais à ma soirée de la veille, rue du Regard. Je revoyais votre cabinet de travail : c'était là qu'une première fois j'étais entré, si profondément troublé par la découverte de la science sociale, après avoir lu votre article : *La Religion est-elle responsable de l'état social*, — lecture qui fut mon chemin de Damas. — C'était de là qu'un an plus tard je sortais si fortifié, si confiant, non en moi, mais dans la force de notre méthode! Je revoyais votre bureau, la lampe qui a éclairé nos longues et laborieuses soirées, et ma place sur le canapé, et le fauteuil de Madame Demolins, et son hospitalière bouillotte à thé.

Mais après un instant d'hésitation nous constatons, avec un demi-soupir et un petit serrement de cœur, que le cercle de l'horizon s'est refermé derrière nous. C'est en avant qu'il nous faut regarder à présent.

Adieu les côtes de France, en route pour le Nouveau Monde.

« Par exemple, mon cher Maître, disais-je en m'adressant à vous, avouons-le, notre indiscrète science sociale n'a rien à voir ici. Allons-nous dire que des lois régissent la vie du bord? Allons-nous déterminer l'influence de la mer sur les passagers, y trouver un *Lieu* de formation commun à ces individus isolés et d'origine diverse, dans la vie desquels ce voyage n'est qu'un accident, dont

la réunion est fortuite? Et quel point de contact peut-il y avoir entre eux et l'équipage? Tout au plus les relations accidentelles et passagères des voyageurs avec le personnel d'un hôtel. Non, la science sociale ne nous apprendra rien ici. »

J'avais à peine affirmé son impuissance que la science sociale se vengeait. Le doute me prenait :

« N'a-t-elle vraiment rien à voir ici, la science sociale? »

J'en vins même à me demander si, en avançant qu'il n'y avait pas ici un *lieu de formation*, je n'avais pas précisément rencontré le problème à résoudre.

Car enfin je venais de constater que la mer suspend le cours ordinaire des habitudes de chacun : chacun y accepte une vie qu'il repousserait ailleurs, la vie du bord. Cette vie ne serait-elle pas due à l'influence de ce lieu? et alors, quelle est-elle?

Puis, n'avais-je pas déterminé deux Sociétés distinctes et pourtant réunies : l'une stable, l'équipage, qui fait corps avec le navire ; l'autre instable, celle des passagers, qui a cependant la durée d'un voyage.

Un terme de comparaison entre notre navire et un hôtel m'était même spontanément venu à l'esprit.

La terre a disparu ; nous voici devenus le seul point saillant au centre de ce grand cercle que forme l'horizon et dans lequel nous avançons toujours, sans en pouvoir jamais sortir. Nous savons que, pendant treize jours, il va nous entourer avant d'être brisé par l'apparition d'une terre.

La mer! partout la mer! des flots, des flots encor.
L'oiseau fatigue en vain son inégal essor.
Ici les flots; là-bas les ondes;
Toujours des flots sans fin par des flots repoussés;
L'œil ne voit que des flots dans l'abîme entassés
Rouler sous les vagues profondes.

(V. Hugo, *Orientales*.)

Imposant spectacle pour l'homme que celui de ces deux immensités, le ciel et la mer ; spectacle que la faiblesse de son regard limite, mais qu'il sait s'étendre bien au delà ! Ce qu'il voit est si

peu, comparé à ce qui est! Écrasé par cette pensée, il demande à son imagination de compléter l'image; et incapable de se figurer plus grand que ce qu'il a vu de plus grand, il ne peut que se rapetisser lui-même : il fait de son « Transatlantique » une coque de noix.

Le noble cavalier arabe, fier et majestueux au milieu de son désert, contemple un aussi grand spectacle, mais il est libre et, sur la terre ferme, dans son élément.

Les palais de pierre que construit l'homme sont des refuges; mais, pour le marin, tout est danger. Il est étroitement dépendant d'un frêle esquif sur l'élément perfide; son refuge est une prison qui peut devenir son tombeau.

La nappe d'huile de la patrie des sirènes est pleine de trahisons; elle cache le récif qui va briser son navire.

Le feu qu'il porte dans ses flancs et qui lui donne la vitesse, peut le faire périr de la mort la plus horrible, l'incendie en mer.

Et pas d'espoir de secours. Le navire redoute la route fréquentée. L'abordage est son plus redoutable ennemi : celui qui tient, nuit et jour, un officier de garde sur le pont.

Un point noir paraît dans son ciel et l'épouvante : c'est la tempête. Le vent siffle à travers les cordages. La vague écume, mugit, se dresse menaçante, prête à l'engloutir. Son navire devient le jouet des flots; la proue s'enfonce dans la lame; la mer balaie le pont.

Pour fuir l'horreur de ce spectacle qui l'emplit d'épouvante, il veut se cacher à l'intérieur. Il n'y parvient qu'en rampant avec le secours de ses mains. Les hurlements de la mer l'y poursuivent; les vagues tantôt courent léchant les flancs du navire, voilant les sabords d'une teinte glauque, tantôt se brisent contre ses parois et s'abattent sur le pont avec le bruit du tonnerre.

La nuit ajoute son horreur aux sinistres craquements du navire, qui semble toujours prêt à s'entr'ouvrir. Le pâle voyageur tremble dans sa couchette, où il n'est maintenu que par la planche à roulis à laquelle pend la ceinture de sauvetage.

Il n'a qu'une crainte, être englouti, et tout le lui rappelle, tout l'en menace : il ne peut fuir cette pensée. Il se sait prisonnier : sur le pont, il voit les menaces de la mer; s'il le quitte, il croit des-

cendre dans son tombeau et il entend les appels de l'abîme. Qu'il ferme ses yeux, qu'il bouche ses oreilles, il ne s'en sentira pas moins à chaque coup de tangage enfoncer au plus profond des eaux. Le sommeil le fuit. Accroché des pieds et des mains dans une position grotesque, il n'a d'autre pensée, d'autre aspiration, que de s'y maintenir. Enfin il ne peut fuir l'épouvante que par l'anéantissement où le jette le mal de mer.

Avouons-le, l'homme manque de prestige, de dignité en face de la mer, et nous ne nous étonnerons pas que cette vie ne réveille pas en lui l'esprit de révolte, l'orgueil de sa puissance. Non, le sentiment constant de sa faiblesse développe en lui l'esprit de soumission. En mer, l'homme croit facilement en Dieu. L'esprit religieux des populations maritimes en fait preuve.

Il croit facilement en Dieu, parce qu'il a abordé la mer sous l'empire d'une nécessité, qui lui a fait faire appel à une espérance supérieure, et parce qu'il se trouve maintenu dans cette condition.

Si Dieu avait fait naître le premier couple sur le rivage de la mer, nous pouvons aisément croire que le couple lui aurait tourné le dos et aurait commencé à chercher son existence sur la terre ferme.

Que fait l'homme en présence d'un ennemi reconnu plus fort? Il commence par l'eviter. Mais quand cet ennemi lui barre une route qu'il est forcé de poursuivre, il recommande son âme à Dieu et l'aborde.

Tel a été le cas de l'homme en présence de la mer et telle est la position dans laquelle il se trouve maintenu, cet ennemi se relevant toujours après chaque défaite.

Pour lutter toujours contre un ennemi plus fort, il a toujours besoin d'une espérance supérieure, qu'il ne trouve qu'en dehors et au-dessus de lui.

Mais cette espérance ne l'empêche pas de prendre toutes ses précautions, de lutter de toutes ses forces; si nous admirons la résignation du marin, nous n'admirons pas moins sa grandeur d'âme et son courage. Il a vaincu d'abord, pour aborder la mer, le sentiment d'épouvante naturel et justifié qu'elle inspire ; il est

obligé de le vaincre à tout moment pour s'y maintenir. Le sentiment de sa faiblesse fait le mérite de son courage. Mais il sait qu'il a besoin de toutes ses forces, qu'il faut les utiliser de son mieux.

Plus un groupe d'hommes veut utiliser ses forces, plus il en sent la nécessité, plus aussi il se hiérarchise, plus les petites compétitions personnelles cèdent devant l'intérêt général, plus on abandonne la direction au capable et plus on la lui conserve.

Tel est le secret de toutes les disciplines, de la discipline militaire, de la discipline, plus grande encore, de toutes les marines du monde ; plus grande, parce qu'elle est à la fois plus nécessaire devant de plus grands dangers et plus facile à observer : tous en comprennent mieux la nécessité et se sont déjà soumis d'eux-mêmes, par la demande d'intervention divine, à une autorité supérieure.

L'esprit de soumission règne à bord, voilà l'influence de la mer ; elle va nous expliquer les sociétés du bord, nous donner les raisons des singularités que nous y observons, en les comparant aux sociétés analogues que nous connaissons sur la terre ferme.

Nous avons constaté, à bord, l'existence de deux sociétés distinctes, l'équipage, les passagers ; et nous comparons le bord à un hôtel, l'équipage au personnel de l'hôtel, les passagers aux voyageurs.

Voyez-vous cet hôtelier voulant se faire capitaine et faisant les déclarations suivantes :

« Désormais je veux être maître dans mon hôtel, comme un capitaine à son bord.

« Vous serez mes prisonniers pour un temps, que nous fixerons d'un commun accord, mais durant lequel je serai tout-puissant.

« Je pourrai vous interdire l'accès de telle ou telle partie de l'hôtel dont vous avez habituellement la jouissance.

« Si vous contrevenez à mes ordres, je vous ferai enfermer dans votre chambre.

« Si vous mourez, je vous ferai disparaître, sans que votre famille puisse jamais réclamer votre corps pour lui rendre les derniers honneurs.

« Enfin, non seulement j'aurai partout la première place, partout vous me céderez le pas et me rendrez les honneurs, mais c'est moi qui vous ferai les honneurs de mon bord, en maître de maison ; et honoré sera celui que je placerai à ma droite, à table. »

Un éclat de rire général n'accueillerait-il pas ces déclarations et ne lui serait-il pas répondu :

« Nous aliénons notre liberté à bord, par nécessité ; nous n'avons rien à faire, autour du bord, dans la mer, et nous craindrions d'y aller, tandis que nous avons affaire autour de votre hôtel et voulons en sortir.

« Nous acceptons l'autorité du capitaine, parce qu'il est plus capable que nous-mêmes de nous tirer de dangers qui nous menacent en mer. Il tient notre vie entre ses mains et de lui dépend qu'elle soit sauve. Vous ne nous rendez pas de pareil service.

« Nous lui rendons des honneurs, mais, nuit et jour, il veille sur nous, il est responsable de tout ; un accident le rend passible du conseil de guerre ; en cas de naufrage, il ne quittera son bord qu'après nous avoir tous sauvés. Courez-vous les mêmes risques ? Portez-vous les mêmes responsabilités ? »

Mais, allez-vous me dire, mon cher Maître, avec ce bon sens, cet esprit clair, net et positif qui vous caractérisent, ce sont des conclusions générales, des raisonnements que j'admets, que je reconnais même, appuyés sur de grands faits généraux, faits à ma connaissance et qui tombent sous mon contrôle. Les choses paraissent bien se passer comme vous dites, mais je ne vois pas *comment* elles se passent ainsi : c'est abstrait, ça ne vit pas !

Vous prenez l'homme et la mer, deux grands sujets pour lesquels j'admets les faits généraux que vous me donnez. Vous me dites que l'homme reconnaît en la mer un ennemi plus fort que lui, et qu'on n'aborde un ennemi plus fort que par nécessité ; — bien ! — Que, dans ce cas, il est porté à recourir à l'espérance d'une intervention supérieure ; et, pour appuyer votre dire, vous faites remarquer l'esprit religieux qu'on rencontre chez les marins ; vous dites enfin que les hommes, devant un danger commun, se soumettent volontiers à l'autorité de celui que chacun juge plus capable que lui-même de l'en tirer : c'est ainsi que la mer déve-

loppe l'esprit de soumission dont la discipline de toutes les marines est une preuve, — fort bien! Votre comparaison du bord avec un hôtel fait assez vivement ressortir que l'on ne saurait obtenir sur terre ce qui se passe en mer.

Mais comment cela se passe-t-il sur un point déterminé, à votre bord à vous? Car enfin, si vous avez suivi notre méthode d'observation des faits, ce n'est point par la force du raisonnement que vous êtes arrivé à ces conclusions. Vous savez que le raisonnement peut induire en erreur, nous le voyons égarer les meilleurs esprits. Il n'aboutit qu'à donner une opinion sur laquelle l'esprit ne se repose pas complètement et qu'un autre raisonnement peut détruire : c'est ce qui arrive chaque fois que l'on change d'opinion; tandis que la connaissance d'un fait, voilà qui satisfait. Elle aboutit à ceci : Telle chose est. Le raisonnement amenait seulement à conclure : Telle chose peut être.

Ainsi donc, vous avez dû arriver à vos conclusions par des faits que vous avez observés. Contez-les moi.

— Oui, mon cher Maître, d'accord, je n'ai fait jusqu'ici que vous montrer les grandes lignes du pays dans lequel je vais vous introduire; je l'ai fait pour vous permettre de vous y reconnaître plus vite, pour vous éviter les tâtonnements des premiers explorateurs, pour vous en donner une idée, mais non pour nous arrêter là.

Nous y pénétrons maintenant.

Notre transatlantique est un beau navire de 3.400 tonnes. Il a 105 mètres de long. Sa machine, de 800 chevaux, fait mouvoir deux hélices. Le navire est long et étroit, bon marcheur par conséquent; il est aussi marin, nous avons pu le constater pendant la traversée.

Il est commandé par le capitaine X... Les capitaines de la Compagnie transatlantique sortent souvent de la marine de l'État. Le nôtre est un vieux loup de mer qui a débuté comme mousse, il est souvent sur sa dunette, toujours en éveil.

Par essence, le capitaine est hors cadre; il n'est jamais de service, mais aussi jamais déchargé de la responsabilité, c'est un

véritable *patron*. Notons que cette expression est consacrée dans le langage de la marine; on dit : le patron de la barque.

Le service du bord est fait par cinq officiers et trente-cinq hommes; celui de la chaudière par soixante. Nous voyons que le gros effort se porte vers le but essentiel, le voyage, la marche; mais ce dernier chiffre n'offre pas d'intérêt pour nous, parce qu'il est variable suivant les besoins de la machine, et que, si l'on en pouvait trouver une marchant toute seule le temps nécessaire, il disparaîtrait.

Ainsi donc un équipage, composé d'un capitaine, cinq officiers et trente-cinq hommes, est jugé suffisant pour assurer la conduite du navire et faire la police du bord.

Mais le service est dur en mer, il est de jour et de nuit; on a été obligé de le diviser par quarts, en sorte que le service est fait, toujours sous la direction du capitaine, par un officier et sept à huit hommes.

Un officier qui ne peut quitter son banc de quart; sept à huit hommes, dont deux sont immobilisés à la barre, quatre quand la mer est grosse; un en vigie à l'avant : que reste-t-il de prévu pour la police du bord? Trois ou quatre hommes. Mais non; ils sont occupés au nettoyage du pont, à l'entretien du navire. Il n'a pas été pourvu à la police du navire. Je reste confondu.

Il faut que les capitaines soient tous fous : nous sommes deux cents à bord! mais quand il y a des émigrants, ils transportent jusqu'à mille passagers inconnus! Car enfin, vous voyez-vous en face de cette proposition :

« Capitaine vous allez traverser l'océan; votre navire a besoin d'un équipage; nous vous le donnons pour assurer sa marche. Votre chargement est de mille passagers. Vous êtes tout-puissant à votre bord, mais responsable de tout. »

Sans connaître, mon cher Maître, vos objections, je sais bien que vous n'accepteriez pas pareille responsabilité : en tous cas, je connais les miennes.

« Permettez, m'écrierais-je, mille passagers! Vous me glissez ce détail en douceur! mille passagers! mais ce ne sont pas des balles de coton; ça vit, ça bouge, c'est encombrant, ça ne reste pas où ça est une fois placé, ça se révolte. Et vous ne me donnez pas

un régiment pour les maintenir? Mais ce régiment, dont il a dressé tous les hommes, savez-vous ce que le colonel demande pour le transporter, et, pas sur mer, sur terre, d'un point à un autre? D'abord, un second, le lieutenant-colonel; puis, trois chefs d'escadrons, dix capitaines, vingt lieutenants, autant de maréchaux des logis et trois fois plus de brigadiers. Voilà les conditions auxquelles il se charge de mener sur terre des hommes, *qu'il a dressés*. Mais ils vont me renfermer dans ma cabine, jeter mes timoniers par-dessus bord! Dans mille hommes, il y a toujours quelques fortes têtes capables de tout.

— Non, ils ne bougeront pas, parce qu'ils ont peur de la mer. En tout cas, les autres vous aideraient à en avoir raison.

— Soit, si vous me garantissez contre la révolte; mais si le feu prend à bord!

— Vous les mettrez aux pompes et ils vous aideront à vous tirer d'affaire; ils y ont autant intérêt que vous. »

Et il faut bien que cela soit, puisque cela est. A bord, *la mer fait la police* et, sous sa coupe, un troupeau humain devient plus docile qu'un troupeau de moutons.

A la réflexion, ce qui m'étonne le plus, c'est la rapidité avec laquelle notre société de passagers a pris *l'empreinte de la mer*: il semblerait qu'elle s'est coulée dans le moule et l'a exactement rempli, comme notre navire a pénétré dans les eaux et en est exactement entouré. Nous sommes tous marins et ne connaissons plus que tribord et bâbord.

Quand j'évoque mes souvenirs, voici ce que je me rappelle :

Nous avions gagné la haute mer et le navire roulait un peu, quand la cloche du bord nous a appelés à notre premier repas. Presque aussitôt quelques visages pâles ont commencé à se faire remarquer. Chacun regardait son voisin d'un œil piteux, ou ironique. Les visages pâles blémissaient, puis verdissaient; les malheureux luttaient un temps, puis se précipitaient dans leurs cabines, dont les portes se refermaient sur eux. Ainsi, par élimination, le mal de mer créait une élite de supériorité marine. Les vaillants novices se groupaient autour des vétérans auxquels plusieurs voyages en mer donnaient une assurance qui manquait

aux jeunes. Ces anciens contaient leurs voyages, indiquaient à ceux qui commençaient à faiblir des remèdes contre le mal de mer, effrayaient les timides par des récits de naufrages, ou, au contraire, les rassuraient sur l'absence de danger dans les traversées. C'étaient des autorités sociales. On admirait leur démarche, qui s'accommodait du roulis, et on les imitait.

Ainsi donc, dès le départ, la supériorité était aux habitués de la mer. Dans cette société, dont le trait caractéristique était d'être composée d'éléments disparates, la nécessité de partager un temps le même sort, de mener la même vie, établissait un lien et donnait la supériorité à ceux qui l'avaient très réelle pendant ce temps.

Et quels éléments disparates! Tous semblaient s'y être rencontrés, âges, sexes, nationalités, professions, éducation, types originaux. De hauts fonctionnaires, gisant dans les grands fauteuils du bord enviaient de modestes médecins de la marine. Une charmante Vénézuelienne qui croise et noue autour de sa taille ses superbes tresses noires n'a pris part à la conversation qu'en abordant la pacifique mer des Antilles. Nous avons des ingénieurs, des explorateurs, des commerçants et des touristes.

L'influence de la mer rapproche les caractères les plus antipathiques. Un colon caféier du Guatémala rencontre à chaque pas le jeune ménage mulâtre qu'il méprise et lui voit avec horreur promener au milieu des blancs sa morgue de parvenu. L'inévitable voyageur de commerce, avec son manque d'éducation et de tact, mais avec sa verve gouailleuse, bourdonne à nos oreilles; tout sort de sa bouche à contre-temps; il parle de mal de mer à table au premier repas, et il est le premier à payer son tribut à la mer. Mais rien n'arrête cette espèce, il reparaît aussitôt après, et la mer nous entoure, nous ne pouvons l'éviter.

Après deux ou trois jours, les convalescents reparaissent sur le pont, et l'on se rappelle des figures entrevues au départ.

S'il a toutes les responsabilités, notre galant capitaine se reconnaît un certain droit du seigneur, il aborde toutes les dames. Il a une formule de présentation unique : « Il paraît, Madame, que nous avons le plaisir de vous avoir comme passagère à notre

bord. » Il a été désolé du gros temps qui a affecté ces dames, il s'en excuse presque, promet une mer plus douce, fait les honneurs de son bord : c'est la galanterie du patron.

Que faisons-nous? Rien, nous aidons le temps à passer. D'abord, nous faisons cinq repas par jour, ce qui est déjà une occupation ; puis, nous faisons notre quart, c'est-à-dire que nous nous promenons sur le pont. Nous nous réunissons à l'heure à laquelle on mesure la vitesse de la marche en jetant le loch. A midi, le point est affiché, c'est-à-dire que l'on marque sur une carte l'endroit exact où se trouve le navire ; il y a alors des points de repère ; nous sommes par le travers des Açores, ou nous entrons dans les vents alizés ; demain, nous coupons le tropique, etc. ; autant de sujets de conversation, se rapportant à la mer, au voyage. Toutes les distractions enfin viennent de la mer et la rappellent. D'abord, c'est elle-même que nous ne cessons de regarder et que nous voyons de partout. Parfois, un navire, une voile à l'horizon. Jusqu'aux Açores, une bande de marsouins nous précédait, jouant et croisant devant la proue, comme le chien du voiturier devant le cheval de son maître ; en même temps, les goélands plongeaient dans le sillage à l'arrière ; ils se laissent distancer, bercés sur la lame, puis, d'un coup d'aile, nous rejoignent. Plus tard, les poissons volants, semblables à des vols de sauterelles marines, les remplacent. Puis, les raisins des tropipiques, paquets d'algues pareils à d'énormes grappes de raisins sans leurs fruits. Toujours la mer. La nuit même, c'est elle qui attire : le sillage du navire se détache sur son fond obscur, comme un long ruban lumineux : avec ses points phosphorescents, on dirait une bande de ciel étoilé entre deux nuages.

On demande les lettres. Demain, nous arrivons à la Guadeloupe et, *selon l'usage*, ce soir a lieu le concert pour les naufragés. Voyez-vous une tradition fidèlement maintenue dans la plus instable des sociétés, celle des passagers ! Elle est bien due à l'influence de la mer, cette sympathie éclose en quelques jours pour les victimes du naufrage.

A. Dauprat.

LES PRÉDÉCESSEURS DE L'HABITANT DE NEW-YORK.

LES HURONS-IROQUOIS.

II.

LEUR CURIEUX RÉGIME DE TRAVAIL (1).

Un coup d'œil général jeté sur la constitution huron-iroquoise nous a révélé l'existence d'un groupement double dans la société : le *clan*, qui repose sur la descendance féminine, la *nation* qui paraît être une association guerrière. Ces deux groupements se complètent et s'enchevêtrent ; nous avons vu que leur origine se rattachait aux migrations des ancêtres de la race, obligés de modifier leurs moyens de transports et leur mode de déplacement (2). Il nous reste maintenant à déterminer avec exactitude la composition de chacun de ces groupes et leur organisation ; il nous faut connaître la cause qui maintenait chez les Hurons-Iroquois ce double groupement, primitivement formé dans des contrées plus septentrionales.

Il existe une première raison, dont l'examen de la situation géographique rend facilement compte.

Le pays occupé par les Hurons et les Iroquois est bordé de lacs et parsemé de rivières, mais les villes, placées en général à une

(1) V. l'article précédent, t. IX, p. 82, et la série antérieure sur les populations primitives de l'Amérique, t. VII, p. 68, 149, 562, et t. VIII, p. 56, 175 et 349.

(2) V. *La Science sociale*, t. IX, p. 82 et suiv.

certaine distance dans l'intérieur des terres, ne peuvent être atteintes qu'au moyen de la voie terrestre. En second lieu, il est extrêmement rare que, pour se rendre d'un point à un autre, on puisse naviguer toujours sur la même rivière. La plupart du temps, on emprunte le secours de la voie fluviale aussi longtemps que la direction des cours d'eau se rapproche de celle que l'on se propose de suivre, mais il faut souvent changer, et, chaque fois, il y a lieu à portage. Enfin, les rapides nombreux, les *sauts*, comme on les appelle ordinairement dans cette contrée, viennent encore rendre plus fréquente la nécessité des portages. Brébeuf rapporte que, pour se rendre de Montréal aux villes des Hurons, qu'il allait évangéliser, il fut obligé d'en subir *trente-cinq;* en plus, il lui fallut, à *cinquante* reprises différentes, aider ses compagnons indiens, qui traînaient le canot à *vide* à travers le courant furieux (1). On voit combien la navigation est semée d'obstables et combien aussi elle s'éloigne des conditions faciles que nous avons observées chez les Esquimaux.

Par suite, la question des transports reste la même dans le pays où nous observons les Hurons-Iroquois au dix-septième siècle que dans la contrée plus septentrionale qu'ils ont dû traverser pour y arriver, après avoir quitté la région circumpolaire. Il est évident que nous n'allons pas rencontrer des tribus nombreuses se déplaçant continuellement et en *troupe;* nous savons du reste que les Hurons-Iroquois habitaient des villages dont les constructions indiquaient un certain degré de sédentarité (2), mais si la difficulté des transports nous fournit de ce phénomène une explication satisfaisante, si elle nous permet de comprendre comment la population se divise en deux groupes, l'un plus mobile, composé des hommes jeunes, l'autre plus sédentaire, comprenant les femmes, les enfants et les vieillards, elle ne nous indique pas comment chacun de ces groupes va résoudre la question du pain quotidien.

Il y a plus. La science sociale a déterminé certains types de sociétés dans lesquelles la difficulté des transports ne produit pas

(1) *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*, par Francis Parkman, p. 40.
(2) *La Science sociale*, t. IX, p. 92.

ce double groupement; sans aller chercher des exemples en dehors du continent que nous étudions, nous trouvons un échantillon de ce type dans le voisinage immédiat des Hurons-Iroquois. Chez les Algonquins, en effet, tout le monde se déplace continuellement; c'est une population errante, et elle parcourt précisément la même contrée que nos Hurons-Iroquois, elle est enclavée au milieu de leurs territoires.

Le problème ne se trouve donc pas résolu d'une manière claire et complète; nous avancerons certainement sa solution en examinant le régime du *travail*, en décrivant comment chacun de nos deux groupes se maintient et par quelles ressources il est capable de subvenir à ses besoins. C'est là, en effet, la véritable raison de leur persistance; si les Iroquois, arrivés sur le territoire du New-York actuel, n'avaient pas eu la possibilité de se livrer à deux genres différents de travaux, aptes à conserver chacun de ces groupes sans les confondre, les Européens du dix-septième siècle n'auraient pas pu les observer; ils auraient disparu.

I. — Le travail donnait lieu a deux groupements distincts.

Aussi le fait capital de l'organisation du travail chez les Hurons-Iroquois est-il l'existence de *deux ateliers distincts*, correspondant aux deux groupes dont nous venons de parler.

Le premier, c'est l'atelier *sédentaire*, celui des femmes; elles se livrent à la culture (1).

Le second, c'est l'atelier *mobile*, celui des hommes valides, occupés à la chasse et à la guerre.

Cette division en deux ateliers se manifeste dans tous les récits qui sont parvenus jusqu'à nous. Aucun Européen n'est entré dans une ville huronne, ou iroquoise, sans être frappé de la nonchalante oisiveté des hommes et de l'activité laborieuse des femmes.

(1) *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, par Raynal, t. VIII, p. 17. — *Histoire des Voyages* de La Harpe, t. XIV, p. 445. — *Les Pionniers français dans l'Amérique du Nord*, par Francis Parkman, p. XVIII. — *Lettres édifiantes et curieuses*, t. VI, p. 94.

Le contraste qui en ressortait leur causait en général un profond étonnement et excitait leur pitié ou leur indignation. Mais il ne faut pas prendre trop à la lettre leur jugement sur l'oisiveté des Indiens; en pénétrant dans un village, en effet, c'était *l'atelier des femmes* qu'ils visitaient; celui des hommes n'était pas là, mais à l'extérieur, dans les bois où ils poursuivaient le gibier, dans les plaines où ils combattaient l'ennemi.

Sans doute, le rôle des femmes était plus pénible, moins attrayant, mais ce n'était pas pour cela qu'il leur était dévolu. Si la culture retombait à leur charge, c'est qu'elles vivaient dans des habitations *fixes* et que, dès lors, elles pouvaient défricher un champ dans le voisinage, l'ensemencer et le récolter. Le groupe errant des chasseurs et des guerriers, c'est-à-dire des hommes valides, plus naturellement désigné, semble-t-il, pour des travaux de ce genre, ne pouvait pas les accomplir à cause de ses continuels déplacements.

Ainsi, ce n'est pas à un mépris particulier de la femme, à une oppression brutale du sexe faible, qu'il faut attribuer ce partage de travaux. Une race de chasseurs guerriers continue, autant qu'il lui est possible, sa vie aventureuse et nomade; si une partie de la population se trouve contrainte à la vie sédentaire, cette partie seule cherche ses moyens d'existence dans les pénibles labeurs qui en résultent; l'autre poursuit toujours ses occupations favorites.

En cherchant les divers genres de travaux auxquels se livrent les femmes chez les Hurons-Iroquois, on s'aperçoit facilement d'ailleurs que tous se rattachent soit au *foyer* soit à la vie *sédentaire*, par suite qu'ils ont tous leur source dans une *nécessité de situation*.

Ces travaux se bornent en effet, en dehors de la culture, aux soins domestiques et à différentes fabrications ménagères (1). Par exemple, les femmes font du fil « avec les pellicules intérieures de l'écorce d'un arbre, qui s'appelle *bois blanc* dans leur langue : elles le travaillent à peu près comme nous faisons le chanvre. Ce

(1) La Harpe, *loc. cit.*, p. 449 et 450.

sont les femmes qui font aussi les teintures. D'autres s'exercent à divers petits ouvrages d'écorce, qu'elles ornent de figures avec du poil de porc-épic. Elles font des tasses et d'autres ustensiles de bois; elles peignent et bordent des peaux de chevreuil. »

La Harpe, auquel j'emprunte cette citation, est frappé du contraste qu'offre l'énumération de ces travaux féminins avec l'oisiveté des hommes, qui s'en font gloire et « passent plus de la moitié de la vie dans l'inaction, sous le prétexte que le travail les dégrade et n'est un devoir que pour les femmes; ils ne se croient faits, dit-il, que pour la guerre, la chasse et la pêche. »

La Harpe aurait pu jeter un coup d'œil sur la société au milieu de laquelle il vivait et la comparer avec la société huron-iroquoise; il y aurait relevé des contrastes analogues. Combien de gentilshommes français du dix-huitième siècle passaient plus de la moitié de leur vie dans l'inaction, sous le prétexte que le travail les aurait dégradés!

Et le plus curieux, c'est que cet éloignement de la noblesse française pour le travail tenait aux mêmes causes que celui des Iroquois. La noblesse française était devenue, par suite de circonstances qui ne trouveraient pas leur place ici, mais que nos lecteurs connaissent bien, un corps presque exclusivement *militaire*. La plupart du temps, un gentilhomme ne s'occupait guère plus des terres cultivées par ses tenanciers, qu'un Iroquois des terres cultivées par les femmes de son village. En temps de paix, il n'y avait, pour les deux, pas d'autre occupation que la chasse et la conversation. La vie de cour et même la vie de ville était certes au dix-huitième siècle un bel échantillon de vie oisive, et Dieu sait si on se faisait gloire de cette oisiveté! Assurément, aucun Iroquois n'a jamais été aussi fier de sa superbe indifférence pour le travail dégradant qu'un petit-maître du temps de Louis XV.

Remarquez bien que, dès que le préjugé créé par cet état social particulier n'était plus en jeu, l'Iroquois savait faire usage des ses mains; il fabriquait lui-même ses armes, ses filets et ses canots (1), parce que ces objets avaient trait à ses occupations

(1) La Harpe, *loc. cit.*, p. 450 et 451.

de guerre, de chasse et de pêche. Il n'y avait donc pas chez lui une paresse générale et incorrigible; il y avait seulement ce fait qu'il accomplissait les travaux auxquels sa formation sociale l'avait préparé, c'est-à-dire, dans l'espèce, ceux qui se rattachaient à son *atelier mobile*. Dans les portages, il chargeait le canot sur ses épaules et accomplissait ainsi des marches pénibles; à la guerre, il supportait la faim, la soif, les fatigues de toutes sortes; mais, rentré chez lui, il se reposait.

Ce qui a pu donner le change aux observateurs superficiels et dépourvus de méthode sur la cause véritable de ce partage d'attributions entre les hommes et les femmes, c'est que les travaux dépendant de l'atelier sédentaire, et, par suite, dévolus aux femmes, étaient plus assujettissants que ceux de l'atelier mobile, dont les hommes avaient la charge; mais il n'y a là que l'effet d'une loi générale et bien souvent mise en relief dans cette Revue, savoir, que la récolte des productions spontanées, liée à la vie nomade, est infiniment plus attrayante que les travaux imposés par la fixité de l'habitation, et tout particulièrement la culture.

Nous savons pourquoi les Hurons-Iroquois étaient divisés en deux groupes distincts, l'un mobile et l'autre sédentaire; par suite, nous pouvons nous expliquer facilement le caractère pénible des travaux accomplis par leurs femmes.

Ce ne sera donc pas pour nous un sujet d'étonnement d'apprendre de la bouche d'un missionnaire qu'une jeune chrétienne iroquoise, la célèbre Catherine Tegahkouita, morte « en odeur de sainteté » au Canada vers 1680, fut cruellement blessée un jour en faisant la provision de bois de sa famille, comme un véritable bûcheron. « Elle coupait, dit le P. Cholenec (1), un arbre qui tomba plus tôt qu'elle ne l'avait prévu; elle eut assez de temps pour éviter, en se retirant, le gros de l'arbre, qui l'aurait écrasée par sa chute, mais elle ne put échapper à une des branches, qui lui frappa rudement la tête et qui la jeta évanouie par terre. »

(1) *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 70.

L'abatage d'un arbre en vue du chauffage de la famille et de la cuisson des aliments se rattachait trop étroitement à l'atelier sédentaire, confondu avec le foyer, pour que ce travail n'incombât pas aux femmes; aussi, en nous racontant l'accident de Tegahkouita, le bon Père n'a-t-il pas pour but d'exciter notre pitié, mais simplement d'en tirer une leçon morale par la considération de la patience et de la résignation dont la jeune chrétienne donnait l'exemple dans ses souffrances.

Rien de curieux à étudier, d'ailleurs, comme cette vie de Tegahkouita, écrite sans préoccupation sociale, pour l'édification des fidèles, mais remplie de détails et de faits de la vie journalière, dans lesquels se trahit à chaque instant la séparation des deux ateliers qui est le fondement de la constitution iroquoise.

On y voit très clairement, par exemple, comment les femmes sont chargées de tous les travaux du foyer. Quand Catherine Tegahkouita est d'âge suffisant, elle rend service à ses tantes en pilant le blé, en allant quérir l'eau et porter le bois (1).

Mais c'est la culture surtout qui constitue le gros travail des femmes; Catherine se trouve retenue au village par une blessure au pied, tandis que la plupart de ses compagnes « faisaient dans les champs la récolte du blé d'Inde (2) ». C'est un grief contre elle, grief qui s'accroît encore, quand les exercices de piété en usage les jours de fête et l'observation du repos dominical viennent l'enlever périodiquement à ses occupations ordinaires : « On trouva mauvais dans la cabane, écrit son biographe, qu'elle s'abstînt ces jours-là d'aller travailler comme les autres à la campagne; on en vint à des paroles aigres, on lui reprocha que le christianisme l'avait amollie et l'accoutumait à une vie fainéante; on ne lui laissa même rien à manger pour la contraindre, du moins par la faim, à suivre ses parents et à les aider dans leur travail (3). »

Ce désaccord de la jeune convertie avec ses tantes s'accentua

1. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 43.
2. *Ibid.*, p. 51.
3. *Ibid.*, p. 54.

bien plus encore quand celles-ci voulurent entreprendre de la marier, et nous pouvons assister à ce propos, grâce au récit du missionnaire, à une scène des plus instructives.

Déjà Catherine avait manifesté, dans plusieurs circonstances, son éloignement pour la vie conjugale, mais, selon l'usage des sociétés patriarcales, ses parents ne pensaient pas que cette opposition fût un obstacle sérieux. Quand une jeune fille iroquoise se mariait, en effet, elle demeurait dans sa tribu, et le jeune guerrier auquel elle avait uni sa destinée venait passer chez elle, ou plus exactement chez ses parents, le temps qu'il consacrait au repos. Par suite, le mariage de cette jeune fille entraînait l'admission d'un étranger à titre d'hôte habitué au foyer de la famille; par là, il était complètement du ressort des patriarches de la tribu, d'autant que cette nouvelle union devait amener une augmentation numérique des bouches à nourrir. Les tantes de Catherine, ayant donc trouvé un jeune homme dont l'alliance leur paraissait avantageuse, conclurent son mariage avec leur nièce et, un beau soir, notre Iroquois, le visage peint des plus brillantes couleurs, entra dans la cabane de celle qui lui était destinée et vint s'asseoir auprès d'elle. « C'est ainsi que se font les mariages parmi ces sauvages, » dit le P. Cholenec (1). « Tegahkouita, ajoute-t-il, parut toute déconcertée quand elle vit ce jeune homme assis auprès d'elle : elle rougit d'abord et, se levant brusquement, elle sortit avec indignation de la cabane, et ne voulut point y rentrer que le jeune homme ne fût dehors. Cette fermeté outragea ses parents, qui crurent recevoir par là un affront (2). »

En réalité, les parents recevaient plus qu'un affront purement moral; ils éprouvaient un *dommage matériel*, comme il est facile de le voir par un renseignement très précis que nous fournit le même P. Cholenec : « Selon la coutume du pays, dit-il, le *gibier que tue le mari à la chasse est au profit de la femme et de tous ceux de sa famille* (3). » Dès lors, une jeune fille qui refuse de

(1) *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 48.
(2) *Ibid.*, p. 49.
(3) *Ibid.*, p. 49.

se marier prive sa famille d'une précieuse ressource, et la condamne à vivre uniquement de maïs. Il est naturel qu'en retour cette famille, frustrée dans ses légitimes espérances, prive de nourriture la jeune récalcitrante: les parents de Catherine n'y manquèrent pas et lui firent subir toutes sortes de persécutions, sans parvenir à vaincre une résistance dont la cause, d'un ordre trop élevé pour eux, leur échappait.

Catherine crut éviter ces ennuis, en se réfugiant chez une de ses sœurs, à la mission de Saint-François-Xavier-du-Sault, mais elle s'y trouvait depuis peu de temps, lorsque celle-ci revint à la charge pour l'engager à prendre un époux. Les motifs qu'elle mettait en avant pour la déterminer dans ce sens sont caractéristiques: je passe sous silence les raisonnements que cette sœur habile tirait de sa connaissance de la religion chrétienne pour agir sur une néophyte zélée; je ne tiendrai compte que des motifs iroquois, les seuls qui nous importent en cette circonstance. Or ils se résument tous dans celui-ci : Il faut subvenir aux nécessités de la vie, songer au moment où le chef de la cabane, déjà sur le déclin de l'âge, sera incapable de chasser et d'assurer du gibier à la famille, qui en sera dépourvue sans cette précaution (1). La sœur de Tegahkouita était d'autant plus désireuse de la voir s'établir, que son renom de douceur et de piété et les heureuses qualités naturelles que la religion développait en elle en faisaient un excellent parti. « Elle crut, écrit le P. Cholenec, qu'il n'y avait point de jeune homme dans la mission de Sault qui n'ambitionnât le bonheur d'être uni à une fille si vertueuse, et qu'ayant à choisir dans tout le village, elle aurait pour beau-frère quelque habile chasseur qui porterait l'abondance dans la cabane (2). »

Cette anecdote nous permet de saisir un des caractères les plus curieux du mariage chez les Iroquois. Au point de vue des moyens d'existence, en ce qui concerne les questions que règle chez nous le contrat de mariage, c'était une association entre un producteur de maïs et un chasseur. La famille de la

(1) *Lettres édifiantes*, p. 76 et 77.
(2) *Ibid.*, p. 75.

jeune fille assurait la provision de grains, le jeune homme assurait en retour la provision du gibier. C'est de cette manière que les deux ateliers se complétaient.

Peut-on rien imaginer qui indique d'une façon plus catégorique à quel point ils étaient distincts l'un de l'autre?

II. — Le groupement de la culture.

C'est la première fois, depuis que nous sommes entrés en Amérique, à la suite des émigrants asiatiques, que nous rencontrons une race fortement appuyée sur la culture. Jusqu'à présent, la culture ne nous était apparue que comme une ressource complémentaire et pour ainsi dire adventice. Ainsi, chez les nations de l'Ouest, la vie de la population n'était pas liée aux méchantes récoltes de folle-avoine presque toujours poussées spontanément dans les fonds marécageux et cultivées seulement à titre exceptionnel. Les Têtes-Plates et les Nez-Percés nous avaient, il est vrai, fourni le spectacle de leur transformation en agriculteurs, mais nous n'avions observé cette transformation que sur quelques points soumis à des influences spéciales, et à une époque où l'invasion européenne faisait sentir ses résultats.

Ici, rien de semblable. La culture est un fait *général* et un fait *ancien*. Tous les Hurons-Iroquois y avaient recours et depuis longtemps. Ils y trouvaient le plus clair de leurs moyens d'existence. La preuve en est que, lors de la guerre d'extermination entreprise par les Hurons, ceux-ci furent très promptement abattus, aussitôt qu'il leur fallut abandonner leurs villes fortifiées et les champs qui les entouraient. Condamnés à la vie errante par la terreur que leur inspiraient les Iroquois, ils étaient exposés à d'épouvantables famines, parce que cette vie errante leur interdisait toute entreprise agricole et les réduisait par là même aux ressources précaires de la chasse [1].

[1] *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*, p. 345.

Nous nous trouvons donc en présence d'une population agricole, puisque, du jour où la culture ne lui est plus possible, elle disparaît.

Mais cette constatation soulève un important problème. Comment se fait-il, en effet, que, de toutes les races que nous avons observées en Amérique, les Hurons-Iroquois aient seuls pu se plier aux pénibles travaux de la culture?

Trois conditions paraissent avoir concouru à produire ce résultat.

En premier lieu, *la difficulté des transports* signalée plus haut a poussé une partie de la population à la *vie sédentaire* et, par suite, elle a fait de la culture une nécessité. Les productions spontanées sont rapidement épuisées, en effet, autour d'une habitation fixe, et cette circonstance a si bien influé sur la transformation agricole des Hurons-Iroquois, que, seul, le groupe sédentaire s'est adonné aux travaux de la culture.

Toutefois ce serait là une manière très insuffisante d'expliquer l'existence d'une race de cultivateurs. Nous connaissons, en effet, une foule de peuplades qui ont disparu, faute de pouvoir se résoudre à entamer le sol. La nécessité de la vie sédentaire, la diminution des productions spontanées, l'impossibilité de vivre sans cultiver ne sont donc, pour ainsi dire, que des mises en demeure imposées à une société par les circonstances; si cette société n'est pas en mesure d'y obtempérer, elle fait comme le commerçant failli, elle disparaît.

Il y avait donc, chez les Hurons-Iroquois, des éléments de transformation; nous les trouverons en poursuivant l'examen des trois conditions dont nous venons de parler.

La seconde de ces conditions, c'est la puissance relative de l'autorité dans l'organisation familiale. Elle fournissait l'élément de *contrainte* sans lequel aucune population ne saurait se plier à la culture. Déjà, à l'occasion des Têtes-Plates, nous avons montré que la force de cohésion qui les distinguait et l'esprit hiérarchique qui en était le résultat, leur avaient permis de se transformer en agriculteurs, le jour où la chasse du bison était devenue impossible.

Par une contre-épreuve, nous voyons, à côté même de nos Hurons-Iroquois cultivateurs, les bandes errantes d'Algonquins demeurer purement chasseurs, non pas, certes, à cause de la nature du lieu, puisque les Algonquins sont précisément placés entre les Hurons et les Iroquois, mais à cause de la formation antérieure ou mieux de la déformation antérieure, qui les a *émiettés* et rendus incapables d'aucune transformation : il n'y avait plus, dans leurs familles instables, ni contrainte ni patronage.

Les Hurons-Iroquois devaient, en effet, leur supériorité sur les peuplades algonquines de l'Est aux mêmes causes qui assuraient celle des Têtes-Plates, à l'Ouest. Ils avaient gardé, dans leurs familles patriarcales, des éléments de contrainte : un chef de tribu ou de village jouissait d'un pouvoir suffisant pour forcer, du moins *les femmes*, à labourer un champ et à l'ensemencer. Nous allons dire d'ailleurs ce qui venait à l'aide de cette contrainte.

La première des conditions que nous avons déterminées, celle de la vie sédentaire, rendait la culture *nécessaire* chez les Hurons-Iroquois; la seconde, la formation patriarcale, la rendait *possible;* la troisième va la rendre *facile :* c'est la fertilité du sol, combinée avec la présence d'une céréale particulièrement avantageuse.

Les Hurons et les Iroquois ne connaissaient, en effet, ni le froment, ni le seigle, ni l'orge, mais ils avaient le maïs, que l'Europe ignorait à cette époque et qu'on appelait encore au siècle dernier *blé d'Inde*, en raison de son origine.

La culture du maïs se faisait au moyen de procédés très primitifs : « on se contentait, dit Raynal (1), de lever du gazon, de faire des trous dans la terre avec un bâton, et de jeter dans chacun un grain de maïs, *qui en produisait deux cent cinquante ou trois cents autres.* »

D'autres fois, lorsqu'on voulait défricher une parcelle de forêt, les squaws indiennes amassaient des branchages autour

(1) *Histoire philosophique et politique des Indes*, t. XI, p. 149 et 150.

des arbres, y mettaient le feu et bêchaient ensuite le terrain pour y semer leur maïs (1). C'était alors une opération plus compliquée, mais on ne la renouvelait qu'à d'assez rares intervalles, lorsque la terre des clairières s'épuisait, ou que, par suite de diverses circonstances, une tribu transportait sa résidence d'un lieu à un autre.

Une culture aussi facile et aussi rémunératrice devait être acceptée sans trop de répugnance par les Hurons-Iroquois. Elle offrait des avantages si appréciables, que les Européens s'empressèrent de faire connaître le maïs à l'ancien continent, où il occupe aujourd'hui, dans les contrées méridionales, un rang distingué parmi les céréales (2).

En dehors de ces qualités, qui le rendent précieux, même pour des races foncièrement agricoles, le maïs en possède une à laquelle une population imparfaitement dressée à la culture devait être très sensible. Il exige une prévoyance moins longue et une sédentarité moins accusée que la plupart des grains ; il se récolte, en effet, peu de temps après avoir été semé (3) et donne lieu par suite à un travail *plus attrayant*.

Je ne crois pas avoir besoin de démontrer à des lecteurs de la *Science sociale* qu'un travail est d'autant plus attrayant qu'il donne lieu à un résultat plus immédiat. C'est une observation faite depuis longtemps déjà et appuyée de preuves suffisantes. Je veux seulement mettre en relief l'importance de ce fait, que la culture du maïs offrait un attrait plus grand que celle du froment, par exemple.

Il y a là, en quelque sorte, une attention paternelle de la Providence vis-à-vis des Américains primitifs. Dépourvus de bestiaux, comme ils l'étaient, ne pouvant pas dès lors user de leur secours pour le labourage, ils se trouvaient dans des conditions très défavorables pour la culture. Le maïs, par son court séjour en terre et son rendement abondant, atténuait le fâcheux

1 *Les Pionniers français*, p. XII.

2) *L'Univers pittoresque*, *Etats-Unis d'Amérique*, par M. Roux de Rochelle, p. 26.

3) La Harpe, *Histoire générale des voyages*, t. XIV, p. 445 et 446.

effet de l'absence de bétail et permettait la transformation des Hurons-Iroquois en agriculteurs.

Ce caractère du maïs le rapproche des plantes légumineuses à végétation rapide, et je remarque précisément que l'historien de la Nouvelle-France, le P. de Charlevoix, classe le maïs parmi les légumes. Au point de vue de sa culture, de l'économie ménagère et des conséquences sociales qui s'ensuivent, il tient en effet beaucoup du légume, bien que ses affinités botaniques et une facilité de conservation qui est encore tout à son avantage donnent incontestablement tort au P. de Charlevoix.

Ajoutez à cela que la manière dont on le préparait dans l'Amérique du Nord était extrêmement simple; elle s'éloignait notablement des multiples et pénibles transformations que réclament d'ordinaire les céréales. C'était autant de travail évité aux femmes. On ne les voyait point moudre le grain à la main pendant des journées entières, comme les femmes arabes. Car là, le maïs avait encore un avantage précieux sur le blé proprement dit; il ménageait la transition entre la simple récolte et la culture, en simplifiant les travaux de ménage que la mouture des céréales aggrave d'ordinaire si sensiblement.

Cette affirmation pourra paraître étrange aux personnes qui ont visité les pays d'Europe où le maïs se récolte et se consomme. Dans le sud-ouest de la France, par exemple, on le réduit en farine, tout comme le froment, pour en fabriquer une sorte de pain, appelé *méture*, ou de la bouillie. En Amérique, on mangeait le maïs sous forme de *blé groulé* ou de *blé fleuri*, en le faisant griller vert dans l'épi. Les coureurs français du Canada le faisaient bouillir quelque temps dans une espèce de lessive, en conservaient ainsi de petites provisions et achevaient de le cuire à l'eau avec un peu de sel, au moment du repas. Enfin, la préparation la plus ordinaire, connue sous le nom de *sagamite*, consistait à piler le maïs grillé et à le faire cuire à l'eau pour en former une espèce de bouillie grossière. L'usage de la farine de maïs, appelée *farine froide*, était pourtant connu, mais on ne l'employait qu'exceptionnellement (1).

(1) La Harpe, *Histoire générale des voyages*, t. XIV, p. 447 à 449.

En dehors du maïs, les femmes huronnes ou iroquoises cultivaient une sorte de fèves, des citrouilles et des tournesols. Les graines de cette dernière plante leur fournissaient une huile dont tout membre de la tribu avait soin d'enduire sa chevelure. Les citrouilles et les fèves venaient apporter une certaine variété dans l'alimentation et donnaient d'abondantes récoltes. Il est à remarquer d'ailleurs que la citrouille, par son énorme volume, semble tenter beaucoup les populations encore peu accoutumées aux travaux agricoles. Nous la retrouvons en quantités considérables, chez les paysans syriens et russes : c'est encore une de ces plantes appelées à faciliter la transition de la simple récolte à la culture (1).

Nous savons maintenant pourquoi les femmes cultivent chez les Hurons-Iroquois et comment elles cultivent.

Il nous reste encore à déterminer quelle est l'autorité qui dirige leur atelier.

Autant qu'il est possible d'en juger, ce sont les *sachems* ou anciens, les chefs de village, qui président à leurs travaux de culture, qui les contraignent à semer pour assurer la subsistance de la tribu.

Lorsqu'un guerrier a vieilli dans les combats, lorsque sa marche déjà plus pesante, son regard moins perçant et son bras moins vigoureux lui annoncent que l'heure du repos a sonné pour lui, il quitte son atelier de chasse et de guerre pour demeurer au foyer, où l'autorité de son expérience et la sagesse de ses conseils lui assurent la première place.

Ces sachems vénérables se retrouvent dans tous les récits de missions, ou de voyages, chez les Hurons-Iroquois. Au village, on les consulte fréquemment, soit que l'arrivée des *Robes noires* soulève des questions délicates (2), soit qu'une calamité publique se déclare, soit plus ordinairement qu'un mariage se décide, qu'une mort survienne, qu'une adoption soit proposée. En somme, comme le dit La Harpe, « il ne se conclut rien d'important que par l'avis des anciens (3) ».

(1) *Ouvriers européens*, t. I, ch. IX.
(2) *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*, p. 48.
(3) *Histoire générale des voyages*, t. XIV, p. 402.

Il est donc raisonnable de supposer que ces mêmes sachems sans lesquels rien d'important ne se conclut et qui constituent, dans un village huron, le seul élément d'autorité que nous connaissions, conduisent l'atelier agricole, toujours lié au foyer où ils résident. A défaut de renseignements absolument précis, cette hypothèse nous paraît devoir être acceptée.

Voyons maintenant ce qu'est l'atelier mobile adonné à la chasse et à la guerre.

III. — Le groupement de la chasse et de la guerre.

L'atelier sédentaire était fondé, nous l'avons reconnu, sur l'existence du clan de famille, c'est-à-dire sur le lien du sang.

A cette base, il devait un caractère bien accusé de fixité, de stabilité, de permanence. Une femme se trouvait liée indissolublement à son village et à la culture des champs environnants, parce qu'elle était liée indissolublement à telle tribu habitant ce village.

L'atelier mobile était conçu sur des bases toutes différentes.

Qu'il s'agît de la chasse ou de la guerre, personne ne prenait part à une expédition, autrement que par suite d'un engagement *volontaire*. L'annonce du départ, publiée de porte en porte dans tout le village, se faisait dans cette forme : « Les chefs vont partir, *que ceux qui veulent les suivre* se peignent de noir et jeûnent, pour apprendre de l'esprit des songes où les ours et les castors se tiennent cette année. » Pour la guerre, les cérémonies étaient plus compliquées, mais le caractère libre de l'engagement s'y marquait d'une façon très nette. Après que la *médecine de guerre*, violent vomitif d'un usage rituel, avait été présentée aux jeunes hommes de la tribu; après que le chef, le cou et le visage frotté de graisse d'ours et de charbon pilé avait passé deux journées entières dans la *cabane aux Sueurs*, on procédait au recrutement de l'armée. Pour cela, chaque guerrier décidé à partir venait déclarer au chef, avec certaines formalités, son dessein de prendre part à l'expédition.

Ainsi le groupement de chasse et de guerre reposait sur l'assise la plus fragile et la plus changeante qu'on pût concevoir, la volonté individuelle, le caprice de chacun de ses membres.

Mais, — et c'est là une bien curieuse remarque, — cette assise si peu solide par elle-même empruntait à l'état social des Iroquois une résistance particulière. Leurs voisins l'éprouvèrent à leur détriment, comme nous le verrons par la suite. Il nous est facile dès à présent de rappeler combien l'organisation militaire des Iroquois l'emportait sur celle des Algonquins et d'indiquer les causes de cette supériorité.

Ces causes se résument toutes dans la force de cohésion que nous avons déjà signalée chez les Hurons-Iroquois et qui faisait défaut aux Algonquins. Les premiers recrutaient les éléments de leurs troupes de chasse et de guerre dans un milieu plus stable, plus respectueux de l'autorité, plus soumis; les seconds dans des communautés depuis longtemps déformées et désorganisées. Par suite, la discipline était possible dans une armée de Hurons ou d'Iroquois; elle était impossible dans une armée d'Algonquins.

Champlain put s'en apercevoir dans la première expédition qu'il tenta en 1609 du côté des Iroquois. De nombreux alliés, parmi lesquels beaucoup d'Algonquins, avaient promis de le suivre et s'étaient mis en route avec lui; mais à peine venait-on d'atteindre l'entrée de la rivière Richelieu, que les trois quarts de la bande, pris d'un accès subit de mauvaise humeur à la suite de quelque dispute, s'en retournèrent dans leur pays (1). Champlain fut obligé de continuer sa route avec des forces peu considérables et ne dut sa victoire sur les Iroquois qu'à l'affolement produit par ses armes à feu.

Cette victoire une fois remportée, les compagnons de Champlain n'eurent garde de chercher à en profiter pour porter aux Iroquois un coup décisif. Ils avaient conquis des trophées et revinrent en toute hâte (2) les porter dans leurs villages, où l'arrivée des prisonniers iroquois fut le signal de barbares réjouis-

(1) *Les Pionniers français*, p. 271.
(2) *Ibid.*, p. 285.

sances. Ainsi aucune idée stratégique ne présidait à leurs expéditions; la guerre n'était pour eux qu'une sorte d'aventure, sans autre but que d'intimider l'ennemi; un seul fait d'armes heureux ou malheureux en décidait l'issue. Une pareille manière de combattre, qui contribuait encore à accuser le caractère éphémère de l'organisation militaire algonquine, était naturelle à des peuples purement chasseurs, toujours errants, n'ayant aucune ville fixe. Toute l'ambition de ces peuples se bornait en effet à la jouissance des meilleurs territoires de chasse; dès lors la guerre défensive consistait pour eux à repousser ceux qui venaient les leur disputer, la guerre offensive, à frapper de terreur ceux qui auraient pu songer à le faire.

Par le seul fait de leur sédentarité, les Hurons-Iroquois étaient tenus à un art de la guerre plus compliqué.

Et d'abord, leurs villages avaient besoin d'une défense plus forte que ceux des Algonquins. Ces villages, situés au centre de clairières cultivées, ne pouvaient pas être transportés ailleurs sans de grosses difficultés et de sérieuses chances de famine. Par suite, on était tenu de les mettre, autant que possible, à l'abri d'un coup de main. Il fallait s'y réfugier et non pas les abandonner aux approches de l'ennemi.

Aussi voyons-nous les villes des Hurons toujours fortifiées avec soin. Otouacha est entourée d'une triple palissade de troncs d'arbres (1); Carahgouha élève la sienne à une hauteur de trente-cinq pieds (2). Ces palissades, dont chaque rangée s'inclinait vers la rangée voisine jusqu'à leur rencontre, étaient établies sur le revers d'un fossé profond qui régnait tout autour de la ville et mises à l'abri du feu par de larges gouttières de bois (3). Enfin les Hurons savaient profiter des défenses naturelles et plaçaient souvent leurs villes au confluent de deux rivières ou sur le sommet d'une colline escarpée (4).

Chez les Iroquois, le luxe de précautions était plus remar-

(1) *Les Pionniers français*, p. 337.
(2) *Ibid.*, p. 338.
(3) *Ibid.*, Introduction, p. XII.
(4) *Ibid.*, p. XI.

quable encore. Lorsqu'en 1615 Champlain eut formé « l'armée de la grande guerre » pour aller combattre les Senecas, il fut étonné de la puissance de leurs fortifications. Autour de la ville qu'il se proposait d'attaquer, s'élevait « une quadruple rangée de palissades rondes de trente pieds de haut, se réunissant au sommet, où elles supportaient une sorte de galerie bien défendue par du bois mis à l'épreuve du tir, et garnie de gouttières destinées à éteindre les incendies. Une mare bordait un des côtés de la palissade et répandait son ample provision d'eau dans la ville par des conduits, tandis que les galeries étaient bien munies de magasins de cailloux (1). »

De pareilles places fortes peuvent résister longtemps à un ennemi, elles nécessitent des sièges en règle et par conséquent des armées *approvisionnées*, capables de vivre au même endroit, sans le quitter. Les Algonquins n'avaient rien de ce qu'il fallait pour une pareille entreprise et les villes iroquoises les redoutaient peu.

Il en était tout autrement lorsque la guerre éclatait entre deux nations du type huron ou iroquois. Alors, en effet, les mêmes raisons qui rendaient la défense savante et compliquée permettaient une attaque bien conduite. L'agriculture et la sédentarité, qui nécessitaient la construction des villes et leur fortification, formaient des armées offensives disciplinées, munies de grains, ayant une organisation solide et une sorte de service d'intendance.

On croirait assister à un épisode des guerres du moyen âge, quand on lit dans Champlain le récit du siège qu'il dirigea contre la ville des Senecas. Aux remparts des assiégés il oppose une tour en bois assez haute pour les dominer et pouvant recevoir à l'abri de sa plate-forme cinq ou six archers; puis il fait fabriquer de larges mantelets ou parapets portatifs destinés à protéger les assaillants contre la grêle de pierres qui devait les accueillir. Au moment de l'assaut, deux cents des meilleurs guerriers tirent vaillamment leur tour en avant pour la placer à une longueur de pique de la palissade, pendant qu'un Huron cherche à in-

(1) *Les Pionniers français*, p. 345.

cendier les ouvrages de l'ennemi avec des brandons enflammés, suivi de compagnons chargés de bois sec pour alimenter le feu.

Sans doute, tout cela est bien primitif et ferait sourire de pitié nos artilleurs modernes; mais le seul fait d'investir une ville forte, de demeurer plusieurs jours en grand nombre sous ses remparts, de vivre en troupe sans se disperser pour la chasse, dénote chez ceux qui en sont capables une formation et des ressources que de simples chasseurs algonquins ne possèdent pas.

On voit par là combien la sédentarité amène de complications dans la guerre offensive comme dans la guerre défensive. Elle tend à produire le type du *fantassin régulier* opposé au sauvage téméraire et indiscipliné, qui est capable d'un effort très vigoureux, mais non de persévérance.

Cette transformation n'est pas sans effet sur l'état social; elle a notamment pour résultat d'accuser encore la scission que nous avons vue se déclarer entre les deux ateliers de travail. La fréquence de la guerre est telle que le guerrier devient en quelque sorte *un militaire*, un homme exclusivement adonné au métier des armes.

Les intervalles assez rares pendant lesquels règne la paix sont d'ailleurs remplis, pour les hommes jeunes et valides, par des expéditions de chasse ou de pêche nombreuses et lointaines. En relevant dans différents récits toutes les mentions de déplacements *réguliers* qui s'y trouvent, on arrive à se rendre compte que l'absence des chasseurs, par conséquent la séparation des deux ateliers, est le fait normal, ordinaire.

Dès que la neige a recouvert le sol d'une couche suffisamment épaisse et durcie par le froid, les Iroquois partent pour la chasse d'hiver. Dans ces expéditions hivernales, on amène même en général un nombre de femmes assez considérable, parce que les travaux de la terre ne réclament pas, à cette époque, leur présence au village et que la chasse d'hiver est ordinairement fructueuse. Aussi est-ce une vérité reconnue qu'en hiver on vit mieux à la forêt qu'au village (1). Cependant la proportion des

(1) *Lettres édifiantes et curieuses*, t. VI, p. 81.

femmes aux hommes, dans la composition des troupes de chasse, reste toujours très en faveur de ceux-ci : par exemple, sur onze personnes, partant ensemble pour la forêt, il se trouve quatre femmes (1). Leur rôle, pendant le séjour à la forêt, consiste dans le boucanage de la viande et la préparation des peaux. En dehors de cela, elles s'adonnent, bien entendu, aux soins ordinaires du ménage ; ce sont elles qui construisent les cabanes, et, lorsque la troupe de chasse se déplace, elles concourent au transport des divers fardeaux.

Ces expéditions d'hiver, qui ont ordinairement pour objet la chasse au daim (2), sont très longues. Elles occupent toute la saison rigoureuse. Je constate, par exemple, que Catherine Tegahkouita, partie du village aussitôt après les fêtes de Noël, auxquelles elle tenait à prendre part, revient seulement, d'après le récit du P. Cholenec, au moment de la semaine sainte (3).

Au printemps, aussitôt après le retour de la chasse d'hiver, de nouvelles expéditions se reforment, avec un nombre de femmes beaucoup plus limité. On n'emmène plus que celles dont la présence est nécessaire au ménage de la petite troupe ; les autres sont requises pour le travail de la culture. A ce moment-là, les villages restent presque déserts pendant tout le jour ; on n'y rencontre que des malades ou des infirmes, auxquels on laisse un plat de blé d'Inde et un peu d'eau pour se sustenter ; tous les hommes sont à la forêt et toutes les femmes travaillent depuis le matin jusqu'au soir dans la campagne (4).

Enfin, vers le mois d'août, se place la chasse d'automne (5), et c'est seulement après la récolte du maïs que tout le monde se réunit. Pendant le mois de novembre et le commencement de décembre, les villages sont au grand complet, et les réjouissances vont leur train. On consomme alors en commun la plus grande partie de la récolte, car la chasse d'été, peu productive, ne permet pas d'abondantes provisions de gibier.

(1) *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 71.
(2) *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*, p. 189.
(3) *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 66 à 69.
(4) *Ibid.*, p. 94.
(5) *Ibid.*, p. 102.

Si l'on ajoute maintenant à ces dix mois, pendant lesquels le groupe mobile et le groupe sédentaire sont absolument séparés par le fait de la chasse, les nombreuses expéditions de guerre qui viennent fréquemment entamer les deux mois ordinaires de réunion, on se rendra compte à quel point la scission des deux groupes est profonde.

Nous avons vu, au commencement de cette étude sur les Hurons-Iroquois, comment leurs migrations antérieures avaient déterminé cette scission. Les conditions nouvelles qu'ils rencontrèrent dans le pays où nous les observons eurent pour effet de l'accentuer encore. Aussi est-ce là le trait caractéristique et dominant de leur organisation sociale : la suite de ce travail nous montrera *quelle influence capitale* il a exercée sur elle.

P. de Rousiers.

(*A suivre.*)

RÉPONSE

A QUELQUES OBJECTIONS.

A MONSIEUR EDMOND DEMOLINS.

Cher Monsieur,

Je suis toujours, comme bien vous pensez, un lecteur et un propagateur de *La Science sociale*. Mais que le monde deviendrait monotone, si les esprits étaient tous à l'unisson, si aucune critique ne se faisait jour !

Permettez-moi donc, encouragé que je suis par la bienveillance que vous me témoignez, de vous faire part de quelques remarques, ou plutôt de vous demander quelques explications.

La *Science sociale*, avec une logique saisissante, montre comment les coutumes de la famille-souche donnent aux Anglais une vigueur morale et physique qui est un des grands facteurs de leur suprématie actuelle.

Ne serait-il pas bon d'expliquer comment et pourquoi ces coutumes ont mis tant de temps à produire ce résultat? Car enfin, cette suprématie des Anglais n'a pas toujours existé, tant s'en faut; elle a subi bien des éclipses; grand était, au commencement du dix-septième siècle, le mépris de nos Canadiens français pour de tels adversaires, et, à nombre égal, la victoire était toujours pour les nôtres.

Mais il y a un côté du caractère de ces aimables voisins d'outre-Manche qui n'a jamais eu d'éclipses, qui a toujours été aussi accentué : je veux parler du dédain pour le faible, de l'oppression qu'on fait peser sur lui; de la haine que l'Anglais inspire partout aux autres peuples, de la facilité avec laquelle il se laisse

aller à l'injustice, à la violence, témoin sa conduite vis-à-vis de l'Irlande depuis Henri II, jusqu'à ce conflit cynique avec les Portugais, où l'abus de la force est sans excuse et qui n'a pas, que je sache, soulevé dans la nation anglaise une réprobation assez sérieuse pour compter.

Comme vous, je suis convaincu qu'il n'y a pas d'effet sans cause; et c'est un des grands services que rend la science sociale, de nous montrer les causes d'un nombre prodigieux de phénomènes jusqu'ici inexpliqués. Il me semble que je viens d'indiquer un de ces phénomènes, qui mérite, par sa persistance, d'être étudié à l'aide de votre savante méthode. Il y aurait surtout cet intérêt, qu'il ne faut pas laisser peser la responsabilité de cet état de choses sur la famille-souche. Sans quoi bien des gens estimeront qu'il vaut encore mieux faire partie d'une société où la famille est désorganisée, si c'est à cette condition seulement qu'on est capable d'esprit de justice et de sentiments généreux.

Ne pourriez-vous pas aussi montrer les causes de faiblesse et de décadence que l'illustre Le Play voyait si bien et dont il a eu la bonté de me parler, en me disant qu'ayant été vingt-cinq fois en Angleterre il avait trouvé chaque fois ce pays un cran plus bas?

Je vous prie, cher Monsieur, de vouloir bien agréer, etc.

A. Nogues.

A MONSIEUR A. NOGUES, ANCIEN OFFICIER DE MARINE.

Cher Monsieur,

Votre lettre soulève des questions tellement intéressantes que je suis convaincu d'être agréable aux lecteurs de *La Science sociale*, en la publiant, ainsi que ma réponse. Les difficultés que vous voulez bien me proposer ont dû, en effet, se présenter à bien des esprits, et il importe que nous soyons, les uns et les autres, fixés à ce sujet.

Vous reconnaissez d'abord que « *La Science sociale*, avec une

logique saisissante, montre comment les coutumes de la famille-souche donnent aux Anglais une vigueur morale et physique, qui est un des grands facteurs de leur suprématie actuelle. »

Mais vous me demandez pourquoi ces coutumes ont mis tant de temps à produire ce résultat.

C'est, permettez-moi de vous le dire, par une sorte d'illusion d'optique que ce résultat vous paraît récent. Vous êtes frappé, en effet, de voir avec quelle prodigieuse et irrésistible puissance d'expansion la race anglo-saxonne envahit le monde; de constater qu'elle couvre déjà de ses rejetons l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique méridionale; qu'elle tient sous sa domination l'Inde et l'Égypte, et que ses colons commencent à se déverser sur l'Amérique du Sud, où ils menacent de faire reculer les colons espagnols, moins fortement organisés au point de vue social.

Cette expansion vous frappe d'autant plus que, pendant votre carrière, comme officier de marine, vous avez rencontré le pavillon anglais sur toutes les mers, et que, pour un navire français, vous en avez vu au moins vingt de cette débordante nation.

Si ce spectacle est aujourd'hui plus éclatant, plus saisissant pour tous les yeux, qu'il ne l'a jamais été, cela tient uniquement à la puissance nouvelle des moyens de transports. Cette puissance devait nécessairement profiter beaucoup plus aux nations naturellement organisées pour se répandre au dehors. Or c'est là, au plus haut degré, vous le savez et tous nos lecteurs le savent, le cas de l'Angleterre. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que sa force d'expansion se soit trouvée tout à coup décuplée.

Mais vous m'opposez le cas des Canadiens français, qui, au dix-septième siècle, méprisaient les Anglais comme adversaires et, à nombre égal, les battaient toujours.

A cela je réponds que les Canadiens français appartenaient au même type social que les Anglais, car ils étaient, comme eux, constitués en famille-souche, si bien qu'ils ont conservé intacte cette forme de famille jusqu'à nos jours. Cette similitude

n'a rien d'extraordinaire, puisque la plupart de ces Canadiens sortaient de la Normandie, qui a été peuplée en partie par des émigrants scandinaves. Les fameux pirates normands, qui ont occupé l'Angleterre, ont, partout ailleurs, importé de même avec eux la famille-souche.

Par conséquent, si la supériorité « militaire » des Canadiens peut être considérée comme un avantage sur les Anglais, elle ne démontre rien contre le type social lui-même, puisque ces deux sociétés avaient une origine et une organisation semblables.

Mais cette supériorité « militaire » a-t-elle constitué, en réalité, un avantage? A-t-elle été le signe d'une supériorité « sociale »?

Elle a été, au contraire, le signe d'une infériorité profonde et durable. Voilà, allez-vous dire, un paradoxe bien caractérisé. Je conviens sans peine que cela en a tout l'air. Mais il en est ainsi de toute vérité qui n'a pas encore été acceptée par le public.

Or le public persiste à croire que la supériorité « militaire » est un critérium évident de la supériorité « sociale », et que la victoire sur les champs de bataille est le signe et le garant de la prospérité et de la solidité d'un peuple et d'un système politique.

Et cette erreur est si bien enracinée dans les esprits, que les faits les plus éclatants de l'histoire ne peuvent l'entamer. Les exemples de la brusque décadence de la France, après les grandes victoire de Charlemagne, de Louis XIV et de Napoléon; de l'Espagne, après celles de Charles-Quint et de Philippe II, pour ne citer que ceux-là, auraient dû, tout au moins, jeter de l'hésitation dans les esprits, au sujet de cette opinion. Mais rien n'est tenace comme une erreur.

La vérité est qu'une nation ne vit jamais longtemps de la puissance militaire, qu'elle en meurt souvent, et que, tout au moins, elle en souffre toujours.

Bien plus, et ici je serre de plus près votre objection, non seulement la puissance militaire ne produit pas la prospérité sociale, mais elle n'en est même pas le résultat nécessaire.

Le plus souvent même elle est produite par une désorganisation sociale; elle est un cas pathologique. Elle provient, en effet, de la

croissance démesurée, monstrueuse, d'un organe social, — et non du meilleur, non du plus essentiel, — au détriment des autres. Elle résulte ordinairement du développement anormal des pouvoirs publics au détriment des organismes, — autrement fondamentaux, — de la vie privée. Dans les sociétés ainsi constituées, les membres du corps social s'atrophient de plus en plus, tandis que la tête prend des proportions excessives : il y a anémie générale, compliquée de congestion cérébrale.

Les hommes auxquels les historiens donnent le nom de « Grands » sont le plus souvent les pires fléaux de l'humanité, les plus sûrs destructeurs de leur dynastie et, — malheureusement aussi, — de leur peuple.

Appliquons maintenant, mon cher Monsieur, ce petit exposé, non de principes, mais de faits, à vos Canadiens français.

Si, en leur qualité de Normands, ils étaient en famille-souche et, partant, très portés à dilater la vie privée, en leur qualité de Français, ils sortaient d'une nation où les pouvoirs publics avaient déjà pris une amplitude bien autre que chez les Anglais, amplitude malsaine, qui annonçait déjà la désastreuse puissance de Louis XIV. Ils avaient donc, de ce chef, des aptitudes et une organisation militaires beaucoup plus perfectionnées que les Anglais.

Ceux-ci, au contraire, n'avaient alors, comme aujourd'hui d'ailleurs, qu'un très faible développement de pouvoirs publics ; ils vivaient sous ce que nous appellerions actuellement le plus pur régime de la décentralisation. Les pères de famille étaient souverains dans leur famille, et les citoyens dans leur comté ; aucun « roi soleil » n'apparaissait à leur horizon politique, et lorsqu'il y apparut plus tard, ils surent vite et énergiquement y mettre bon ordre.

Les Anglais arrivèrent donc au Canada à l'état de colons, cherchant des terres et obligés de compter beaucoup plus sur eux que sur l'appui de leur gouvernement.

Encore aujourd'hui, il est manifeste que les Anglais sont plus terribles et plus envahissants par le nombre et la ténacité de leurs colons, que par la force de leurs armes. Celles-ci ne leur réussis-

sent pas souvent : on sait comment, récemment, ils ont été obligés, dans le Transvaal, de reculer devant les faibles troupes des Boers. Aussi, leur génie militaire consiste-t-il à soudoyer, à prix d'argent, des alliés, sauf à apparaître tout à coup, avec leurs dents longues, aussitôt après la victoire, pour croquer les marrons que les naïfs ont retirés du feu.

Mais voici où est la merveille, et où votre objection, — autour de laquelle je n'ai fait que tourner jusqu'ici, — s'écroule d'un seul bloc.

Ces mêmes Anglais, que les Canadiens français « méprisaient » si bien, ainsi que vous le constatez, sont aujourd'hui les maîtres de ces derniers : le Canada est une colonie anglaise, comme l'Inde, qui l'est, elle aussi, en dépit de la supériorité militaire des Dupleix et des Labourdonnais.

Commencez-vous, mon cher Monsieur, à vous apercevoir qu'il y a autre chose, — et autre chose d'infiniment plus important, — que la supériorité « militaire »?

Mais cette autre chose, qu'avaient alors les Anglais et qu'ils ont encore aujourd'hui, — car les faits sont des faits, — qu'est-ce donc?

C'est précisément cette formation particulière, qui développe chez eux l'habitude de l'indépendance, de l'action personnelle et spontanée, et qui les porte à dédaigner les fonctions administratives, pour rechercher uniquement les professions usuelles, par-dessus tout l'agriculture. Voilà pourquoi, lorsqu'ils arrivent dans un pays, ils n'y campent pas comme des fonctionnaires, mais s'y implantent solidement et définitivement, comme des colons : ils deviennent complètement les hommes du pays. Chaque pas qu'ils font en avant est ainsi un pas définitif, car on ne débusque pas des gens qui se sont incorporés au sol qu'ils occupent.

En somme, la « suprématie » des Anglais ne tient pas à leurs aptitudes militaires, mais à leurs aptitudes agricoles et colonisatrices.

Cela une fois bien compris, il devient évident que cette « suprématie » n'est pas récente, comme vous l'affirmez, mais, au

contraire, très ancienne, et qu' « elle n'a pas subi d'éclipse ». Elle remonte, en effet, à la première apparition en Occident de la race saxonne et scandinave. Son premier acte fut de se constituer des domaines ruraux partout où elle se porta : en Germanie, en Angleterre, en Gaule, etc. Et sa « suprématie » devint aussitôt tellement manifeste, que tout l'ordre social de l'Europe occidentale fut immédiatement transformé : le vieux monde romain s'écroula, et le monde féodal, qui était l'œuvre des nouveaux venus, s'éleva sur ses débris. Or c'est de ce monde féodal qu'est issue directement la civilisation de l'Occident, qui dure encore. Avouez que c'est là une fameuse œuvre, et qui montre que l'enfance de la race anglo-saxonne fut aussi virile que son âge mûr.

Mais vous formulez, cher Monsieur, un autre grief contre les Anglais. « Il y a un côté du caractère de ces aimables voisins d'outre-Manche, dites-vous, qui n'a jamais eu d'éclipse : je veux parler du dédain pour le faible, de l'oppression qu'on fait peser sur lui; de la haine que l'Anglais inspire partout aux autres peuples, etc. »

Le sentiment que vous éprouvez à l'égard de « ces aimables voisins » est très naturel, et généralement très partagé. Il est en effet fondé : l'Anglais est peu sympathique aux étrangers. Il est difficile d'éprouver une bien grande sympathie pour des gens qui vous supplantent partout, et qui le font sans ménagement : qui, en toute occasion, laissent éclater leur dédain pour l'étranger; qui se considèrent comme chez eux partout où ils se trouvent et le laissent voir par leur attitude; qui, en un mot, sont volontiers dépourvus de ces formes de politesse dont se pique le Français et, en général, les peuples de race latine. Vous voyez que je ne flatte pas.

Si donc la *Science sociale* était un traité de civilité puérile et honnête, elle devrait signaler l'Anglais comme un exemple à ne pas suivre, comme un homme à ne pas fréquenter, quand on tient à apprendre ou à conserver les bonnes manières. A son contact, on ne peut que désapprendre l'art de se présenter dans

un salon, de saluer, de tenir une conversation semée de mots piquants, d'anecdotes amusantes, de traits d'esprit; l'art de dire aux femmes ces mille riens qui sont la marque exacte d'un homme du monde; l'art de leur faire la cour, qui est le triomphe du Français, de l'Espagnol et de l'Italien; enfin, l'art de dire toute chose avec un visage souriant, avec des formes exquises, qui déguisent même une critique sous la forme d'un compliment.

Mais tel n'est pas précisément l'objet de la science sociale. Non pas qu'elle ne tienne compte de ces divers caractères : elle les analyse comme les autres; elle les classe, comme les autres, mais elle détermine en outre leur valeur exacte et leur importance relative, dans l'ensemble des phénomènes sociaux.

Or, mon cher Monsieur, au risque de vous scandaliser fort, je dois vous avouer que la collection de qualités aimables dont nous sommes ornés et dont l'Anglais est dépourvu ne constitue pas, pour la science sociale, le trait caractéristique de la puissance et de la valeur réelle d'une société; elle n'est pas le criterium d'après lequel il faut classer les sociétés humaines. En d'autres termes, les peuples les plus aimables ne sont pas les plus puissants, les mieux organisés, les plus résistants, les plus stables. Je ne veux pas dire, remarquez-le bien, que ces heureuses qualités soient à dédaigner et que l'idéal humain nous soit offert par le paysan du Danube. Je suis trop bon Français pour oser penser cela et surtout pour l'écrire.

Je fais seulement la part des choses : notre société est plus aimable : pour un homme du monde il est plus doux d'y vivre; mais la société anglaise est plus forte, parce qu'elle apprend à l'homme à ne compter que sur lui dans la vie, à se suffire seul, à ne compter ni sur les voisins ni sur les pouvoirs publics.

Mais vous paraissez, — et j'ajoute, avec raison, — estimer peu ces qualités fortes, si elles ont pour conséquence l'oppression et la spoliation du faible.

« Il y aurait intérêt, dites-vous, à ne pas laisser peser la responsabilité de cet état de choses sur la famille-souche. Sans quoi,

bien des gens estimeront qu'il vaut encore mieux faire partie d'une société où la famille est désorganisée, si c'est à cette condition seulement qu'on est capable d'esprit de justice et de sentiments généreux. »

Je suis heureux, mon cher Monsieur, et je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de réfuter une des idées que les Français de nos jours considèrent comme un axiome.

Nous croyons d'ordinaire que notre politique est particulièrement inspirée, comme vous le dites, par « l'esprit de justice et par les sentiments généreux ». Nous répétons volontiers que les autres peuples nous considèrent comme les champions naturels de leurs droits et de leur liberté menacée; que la France est toujours prête à se lever pour toutes les causes justes, et que, dans la victoire, elle est désintéressée, n'ayant en vue que le bien des peuples et le progrès de l'humanité. Je sais que Victor Hugo a fait de très beaux vers sur ce thème.

Mais je sais également que cette opinion n'est pas aussi générale au delà de la frontière que de ce côté-ci. Ce serait cependant là le plus important : car rien n'est facile comme de s'attribuer à soi-même toutes ces qualités; le tout est que les autres soient de cet avis.

Or ils sont d'un avis différent et ils le manifestent avec éclat; seulement le bandeau que nous nous sommes volontairement mis sur les yeux nous cache la réalité. Il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Savez-vous d'abord d'où vient cette légende, comment elle s'est formée? La genèse en est curieuse, et elle doit avoir de l'imprévu pour un homme de votre sentiment.

Cette légende a sa source dans le *Contrat social* de Rousseau et dans les écrits des encyclopédistes. Vous savez qu'au dix-huitième siècle on se mit à professer que les sociétés étaient mal organisées, qu'elles étaient contraires à « l'esprit de justice » (vous reconnaissez là vos propres expressions); que la liberté humaine était violentée; et l'on arriva à cette formule : « L'homme est bon, mais c'est la société qui le déprave. »

La conclusion fut qu'il fallait remettre les sociétés dans la voie

de la justice. Mais comment? Par la force : car s'il est criminel de résister à la justice, il est légitime de l'imposer par la force : c'est « le plus saint des devoirs ».

Il est vrai qu'on n'était pas très d'accord sur les conditions dans lesquelles devait être établie cette société idéale, et que chacun avait, à ce point de vue, un *idéal* différent. Mais le principe était si beau et si séduisant, qu'on n'y regarda pas de si près. Et puis l'humanité attendait depuis si longtemps l'avènement de la justice, que c'eût été véritablement un crime de la faire attendre davantage.

On se mit donc immédiatement au grand œuvre.

C'est sur nous-mêmes que nous fîmes consciencieusement l'application des principes nouveaux : charité bien ordonnée commence par soi-même. Je n'ai pas à vous raconter l'histoire de la Grande Révolution française; vous savez, aussi bien que moi, qu'elle fit, pour la première fois, régner la justice sur la terre. Ah, dame! cela coûta beaucoup de sang et beaucoup de crimes, mais, comme on dit dans le peuple, on ne fait pas d'omelette sans œufs. Et puis ce n'était pas payer trop cher l'avènement, si longtemps attendu, de la justice sur la terre.

Tant que nous n'opérions que sur nous-mêmes, il n'y avait rien à dire, car chacun est bien maître de se faire les destinées qui lui plaisent. Mais voilà que nous nous mîmes en tête de faire le bonheur des autres peuples. Était-il possible, je vous le demande, de garder pour soi seuls de si beaux principes de justice, un si riche trésor? C'eût été plus que de l'égoïsme? c'eût été un crime. Ce crime, les Français ne l'ont pas commis.

Vous savez, en effet, avec quelle ardeur, avec quelle persévérance, au prix de quels sacrifices d'hommes et d'argent, la Révolution d'abord, puis le premier Empire (car ce dernier participa à la même gloire) promenèrent la justice sociale et la liberté révolutionnaire à travers l'Europe.

Ce que nous avons alors affranchi de peuples, ce que nous avons planté de drapeaux de la liberté, ce que nous avons proclamé de fois, à tous les coins de l'Europe, la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, vous le savez, mon cher Mon-

sieur, et le dernier des enfants de nos écoles ne l'ignore pas. Quand on a poussé à ce point le dévouement, on a bien le droit de se proclamer, à la face du monde, le champion cosmopolite de la justice et de la liberté. On a bien le droit de se retourner vers l'Anglais et de lui dire : « Peuple de ruraux et de marchands, qu'as-tu donc apporté au monde de comparable à cela? Nous envahissons les peuples pour leur bonheur, et toi, pour leur malheur. Nous lui apportons les principes de la justice, et toi, tu ne lui apportes que l'exemple de ta lutte dure et âpre pour la vie. »

C'est ainsi que nous sommes non seulement le peuple le plus gai, mais encore le peuple le plus juste.

Malheureusement, les Français étaient trop en avance sur tous les autres peuples, et les autres peuples ne surent pas apprécier le trésor qu'on leur apportait. Oui, cher Monsieur, c'est triste à dire, mais ils repoussèrent ce présent désintéressé, car on sait qu'en tout cela la France ne cherchait que le bonheur des autres, qu'elle ne faisait qu'œuvre de missionnaire apportant la « Bonne Nouvelle ».

Et les peuples se soulevèrent par un mouvement général et irrésistible.

Et les choses allèrent si mal, que la France, saignante et vaincue, fut envahie et dépecée. Elle ajouta ainsi à l'auréole du missionnaire la couronne du martyr.

Mais ce qui est encore plus triste à dire, c'est que, depuis un siècle que ces événements sont accomplis, les autres peuples continuent à considérer les « idées » françaises comme un danger public, et, le jour où la France a été envahie par le Teuton, personne ne s'est levé pour sa querelle; beaucoup même ont applaudi à sa chute. Et cependant voilà un siècle que tous ces peuples peuvent admirer la prospérité inouie que la France doit aux principes de la Grande Révolution et à leur application, la stabilité politique dont elle jouit, l'esprit d'union qui anime tous ses enfants. Malgré tout cela, on persiste à ne pas la considérer comme la « Grande Nation ».

Voilà, cher Monsieur, comment s'est formée la légende dont vous vous faites l'écho, et d'après laquelle notre pays répand

sur le monde « l'esprit de justice et les sentiments généreux ». Cela date si bien de l'épopée révolutionnaire, qu'auparavant on n'a jamais imaginé de représenter ni les expéditions des Valois en Italie, par exemple, ni les guerres de Louis XIV, comme des actes de dévouement à la grande cause de l'humanité.

Et comment pourriez-vous vous étonner que les autres peuples aient repoussé notre propagande et se soient soulevés contre un régime qui se présentait cependant à eux sous couleur d'émancipation? Je m'en rapporte à votre jugement et à celui de tous les Français, sans exception.

Je vous interroge d'abord, vous qui êtes ce qu'on est convenu d'appeler un conservateur, et je vous entends me dire, — et avec quel accent de conviction, — que les républicains sont les pires des oppresseurs, que leur gouvernement foule chaque jour aux pieds la liberté de conscience, la liberté du père de famille, la liberté du citoyen; que c'est le régime de l'arbitraire, etc., etc. Vous savez quelle antienne répètent chaque jour les journaux de votre parti.

Si maintenant j'interroge un républicain sur la manière dont vos amis ont exercé le pouvoir, toutes les fois qu'il a été entre leurs mains, j'entends la même antienne : on me démontre, clair comme le jour, que les conservateurs ont violenté précisément tout ce qu'ils reprochent aux républicains d'avoir violenté. Seulement, les uns ont violenté au nom des soi-disant principes conservateurs; les autres, au nom des soi-disant principes républicains. Mais, d'un côté comme de l'autre, on n'a eu aucun respect pour les idées, les droits et les libertés de ses adversaires. On les a traités en vaincus, suivant la maxime : « Aux vainqueurs les dépouilles. »

Je pourrais interroger les autres partis qui se divisent notre pays, et j'entendrai toujours les mêmes protestations. Mais vous savez cela aussi bien que moi, car c'est là le pain quotidien de la politique et du journalisme en France.

Or je suis bien obligé de constater que cet état de choses est fatal; je veux dire qu'il découle logiquement de cette idée, dont je vous ai montré la genèse : à savoir que la mission du gouver-

nement est de faire pénétrer partout, et au besoin d'imposer par la force, les principes de la justice idéale.

Malheureusement ces principes varient avec chaque parti, et avec les subdivisions de chaque parti. Mais ceux qui en poursuivent l'application n'en sont pas moins fanatiques, intransigeants et sectaires. En France, chaque parti au pouvoir opprime tous les autres au nom de sa justice à lui, qu'il appelle la justice idéale, la seule vraie, la seule devant laquelle tous les autres doivent s'incliner.

Vous pouvez maintenant vous expliquer pourquoi les autres nations ont repoussé un régime contre lequel nous protestons si énergiquement nous-mêmes... toutes les fois que nous ne détenons pas le pouvoir. Avons-nous bien le droit de demander aux étrangers d'être plus endurants que nous ne le sommes nous-mêmes pour nos propres concitoyens?

Mais, me direz-vous, si la France s'est aliéné une partie de l'Europe par les procédés que vous venez de dire, il n'en est pas moins vrai que l'Anglais, lui aussi, est peu sympathique et qu'il ne s'est pas fait faute d'employer la violence; et cela, non pas pour propager des idées, mais, ce qui est moins noble, pour ouvrir de nouveaux débouchés à ses colons et à son commerce.

Ici, il faut distinguer.

L'Anglais est assez peu soucieux de se concilier la sympathie des gens qui lui sont étrangers. En cela, il diffère complètement du Français, qui recherche la société, qui aime à y briller, dont une des principales préoccupations est de multiplier ses « relations ». Au contraire, l'Anglais se contente généralement d'être d'un commerce sûr, et il fait preuve d'un réel attachement pour les personnes avec lesquelles il est entré en rapports suivis et qui, selon la formule, lui ont été « présentés ». Tous ceux qui ont été introduits dans une famille anglaise sont unanimes sur ce point. Relisez, à ce sujet, les *Notes sur l'Angleterre* de M. Taine.

Vous pouvez ainsi vous expliquer le peu de sympathie que l'on éprouve communément pour les Anglais. On ne les voit qu'en passant, comme des voyageurs, comme des étrangers, n'aimant

pas à se gêner et foulant aux pieds ce que nous considérons comme la plus élémentaire politesse.

De plus, l'Anglais agit dans ses relations avec les autres peuples comme il agit à l'égard des gens qui ne lui ont pas été présentés et qu'il ne connaît pas. De même qu'il foule aux pieds nos notions de la politesse, il ne tient pas grand compte de la notion du droit des gens, qui est la politesse des peuples. Le conflit actuel avec le Portugal en est la preuve. Mais, sur ce sujet, je vous renvoie à l'article que mon excellent ami, M. Saint-Romain, publie en tête de cette livraison. Je vous renvoie également, pour la politique anglaise en Irlande, à un autre article publié dans cette Revue par le même auteur (1).

Vous voyez, cher Monsieur, qu'au point de vue de l'opinion à l'étranger, Français et Anglais peuvent se donner la main. Vous n'avez donc plus aucun motif appréciable d'« aimer mieux faire partie d'une société où la famille est désorganisée ».

Enfin, Le Play vous aurait dit qu'à chacun de ses voyages il avait constaté que l'Angleterre descendait plus avant dans la voie de la décadence.

Il m'a fait à moi-même une déclaration analogue; mais son observation portait surtout sur les centres manufacturiers, dont le développement prodigieux crée en effet pour l'Angleterre une sérieuse difficulté. Or ces populations ouvrières sont en grande partie composées de familles instables, comme les nôtres. D'autre part, sous l'influence des économistes, beaucoup de patrons manufacturiers ont abandonné les anciennes traditions de patronage à l'égard des gens qu'ils emploient. Voilà la plaie béante que l'Angleterre porte à son flanc.

Mais, comme la vigne américaine, qui vit avec le philloxera, tandis que nos vignes françaises en meurent, l'Angleterre, grâce à sa vigoureuse constitution sociale, n'est encore atteinte dans aucune de ses parties vitales. La masse des familles n'est point ébranlée, l'ordre public n'est pas troublé, le principe du gouvernement établi est respecté par les deux grands partis politiques

(1) *La Révolution agraire en Irlande,* livraison de mars 1889.

qui alternent au pouvoir, enfin la puissance d'expansion de la race, loin d'être diminuée, n'a jamais été aussi vigoureuse qu'aujourd'hui. Si donc, — plus tard, — l'Angleterre doit entrer dans la voie de la décadence, le monde ne serait pas pour cela délivré de cette race anglaise qui vous est, cher Monsieur, si peu sympathique. Grâce à ses rejetons, qui couvrent une partie de l'Amérique et de l'Océanie, qui pénètrent si activement en Asie et en Afrique, son avenir est assuré. Or ces millions de colons ont emporté avec eux les éléments sociaux qui ont fait la puissance de « la vieille Angleterre ». Ces éléments, ils les ont même accrus, sur ces sols vierges où ils ont dû exercer un travail, une volonté et une énergie capables de tremper des natures moins bien préparées que les leurs à la lutte pour la vie.

Je termine, cher Monsieur, cette lettre déjà bien longue, — mais il est plus facile de faire des objections que d'y répondre. Je ne voudrais cependant pas que vous voyiez en moi un admirateur systématique de l'Angleterre; ne voyez qu'un homme de science, qui étudie les sociétés humaines avec la sérénité que le naturaliste apporte à l'étude des plantes ou des animaux. Que diriez-vous d'un savant qui ferait passer ses préférences naturelles, ses sympathies, avant les résultats de ses observations scientifiques?

N'est-ce pas ainsi que nous sommes portés à agir, lorsqu'il s'agit des sociétés humaines : chacun déclare que la nation à laquelle il appartient est la première des nations? Croyez bien qu'il me serait très agréable de porter ce jugement à l'égard de la France; malheureusement la science dit non. Peut-être qu'au fond vous partagez cette opinion : la seule différence serait alors que nous osons le dire, tandis que vous vous contentez de le penser.

Mais je crois que c'est là une fausse conception du patriotisme. En tous cas, il n'y a pas de science possible dans ces conditions-là.

Veuillez agréer, etc. Edmond DEMOLINS.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LES RESCRITS DE GUILLAUME II

ET LES ÉLECTIONS AU REICHSTAG.

Le monde politique et le monde du travail ont été émus dernièrement par la publication de deux Rescrits de l'Empereur d'Allemagne, adressés, l'un au chancelier de l'Empire, l'autre aux ministres du commerce et des travaux publics.

C'était vers la fin de la période électorale pour le renouvellement des députés au Reichstag, et on a pu croire que les théories socialistes émanées du chef de l'État n'avaient pas d'autre signification que celle d'une avance faite par lui à un groupe déjà fort et toujours grandissant ; plusieurs organes autorisés ont vu là une de « ces manœuvres de la dernière heure » que chaque parti emploie à son profit, tout en recommandant avec le plus grand soin aux électeurs de s'en méfier comme d'un piège.

Il y a certainement une part de vérité dans cette opinion, et, si le cœur du souverain allemand est sensible en tout temps aux souffrances des ouvriers, si son esprit cherche sans cesse une solution aux graves questions que soulève l'organisation industrielle contemporaine, on peut croire que ces préoccupations se sont imposées à son cœur et à son esprit d'une manière particulièrement pressante, au moment où l'intérêt de l'État réclamait leur manifestation éclatante et officielle.

Toutefois, en raison même de cet éclat et de ce caractère officiel, le gouvernement allemand se trouve engagé à poursuivre

l'œuvre annoncée, et, quel que doive être le résultat de la conférence internationale que l'Empereur a provoquée, on peut tenir pour certain qu'elle se réunira, qu'on échangera des vues sur la situation des ouvriers et qu'on agitera une foule de problèmes considérables.

En somme, les Rescrits impériaux poursuivaient trois fins différentes : leur déclaration de sympathie vis-à-vis des socialistes tendait au succès électoral; les projets de réforme intérieure avaient pour objet un problème de législation ouvrière; la conférence annoncée visait une entente internationale, certaines conditions du travail.

Les résultats des élections aujourd'hui connus nous diront si le premier but a été atteint; nous examinerons ensuite quelles chances de réalisation attendent les deux autres.

I. — La politique « a poigne » de M. de Bismarck.

Je ne sais vraiment pas pourquoi les rescrits ont été considérés par beaucoup de gens comme une réaction contre la politique de M. de Bismarck; tout au contraire, ils en forment la suite naturelle.

On me dira que M. de Bismarck n'aimait pas les socialistes et que les Rescrits leur sont favorables; que, par conséquent, il y a là un changement d'allure bien marqué; j'en conviens; mais encore faut-il reconnaître que ces deux manières d'être ne sont que deux modalités, deux variétés différentes d'un même système.

M. de Bismarck disait : « Il faut combattre les socialistes. » Guillaume proclame aujourd'hui qu'il faut les favoriser, chercher à diriger le mouvement qu'ils ont provoqué, devenir aussi socialiste qu'eux et mériter le titre d'« Empereur des ouvriers ».

Eh bien, ces deux politiques, très divergentes en apparence, ont une origine commune : Bismarck et Guillaume s'imaginent que la question ouvrière, c'est-à-dire la question des rapports entre patrons et ouvriers, est une *affaire de gouvernement*.

Et du moment que c'est une affaire relevant du pouvoir impérial, le pouvoir impérial est obligé d'avoir sur cette affaire

une opinion arrêtée, de prendre une position déterminée,... et, par suite de l'infirmité de l'humaine nature, étant obligé d'avoir une opinion, il est amené à en changer quelquefois.

Ces revirements sont d'autant plus fréquents, d'autant plus inévitables, que le pouvoir impérial se trouve, par la force des choses, impuissant à conduire les intérêts dont il s'est imprudemment chargé; il essaye de la répression, de l'intimidation, et le parti socialiste grandit; il veut tenter la conciliation, et le parti socialiste triomphe.

En se mêlant *de ce qui ne le regarde pas*, il est entré dans cette grande voie révolutionnaire où se rencontrent les Césars les plus autocrates et les démagogues les plus fougueux, où sombrent tous les pouvoirs publics sous le poids d'écrasantes responsabilités, où le majestueux Louis XIV, le terrible Philippe II, l'ambitieux Napoléon, ont frayé la voie à notre moderne démocratie, qui est aussi despotique qu'eux et qui réagit contre leur politique par l'emploi des mêmes moyens.

Voilà comment les Rescrits viennent prendre leur place dans la série des actes inspirés par le chancelier de fer, après les lois de mai 1873, rapportées en 1880, — encore un changement à noter; — après les lois de 1879 contre les socialistes et les innombrables mesures de contrainte ou de faveur qui, dans toutes sortes de sujets, ont marqué l'esprit d'intervention de Bismarck.

C'est cette politique d'intervention constante dans les affaires locales et dans les affaires des particuliers qui met aujourd'hui en échec le gouvernement allemand et qui menace sa sécurité intérieure; c'est contre elle que viennent de se prononcer les électeurs, ou, sinon contre elle, du moins contre ses résultats : le pouvoir central a accepté tant de responsabilités, s'est mêlé à tant de choses, qu'on l'accuse aujourd'hui d'une foule de désordres. Par suite, un parti de réaction s'est formé et s'augmente chaque jour de tous les mécontents, de tous les malheureux; il sera bientôt légion.

Par une curieuse rencontre, les hommes qui tiennent la tête du mouvement d'opposition sont précisément ceux qui partagent le plus les vues du gouvernement. Je veux parler des socialistes.

Les socialistes ont sur les devoirs et la mission du pouvoir central une opinion à peu près semblable à celle du chancelier : seulement ils désirent diriger ce pouvoir, au lieu d'être dirigés par lui ; ils veulent le *côté du manche*, et Bismarck tient à le garder. La lutte s'engage donc entre eux très nette et très vive, elle devient de plus en plus âpre à mesure qu'augmente d'intensité la politique d'intervention dont socialistes et gouvernementaux admettent le principe au même degré.

Étant les plus avancés dans la lutte, les socialistes profitent les premiers de la victoire ; aussi voyez leurs progrès : en 1867, un seul candidat socialiste s'était présenté à Berlin, pour y recueillir 67 voix ; en 1871, plusieurs candidats s'y partageaient 2.058 voix ; de 1874 à 1887, chaque élection marquait dans la capitale de la Prusse un pas en avant vers le triomphe du socialisme ; aujourd'hui, il y réunit 127.162 suffrages, 17 députés socialistes sont déjà élus au premier tour et les ballottages en ont amené une vingtaine d'autres.

De plus, le gouvernement est sérieusement mis en minorité dans la Chambre nouvellement constituée, et on prête déjà au chancelier l'intention de recourir à une dissolution, sous le premier prétexte qui se présentera.

Est-ce donc là le résultat de la politique si vantée du prince de Bismarck ? Cette incontestable énergie, dont il a fait preuve plusieurs fois, cette merveilleuse netteté de parole que ses ennemis eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'admirer, cette décision prompte et précise, qui est une qualité si notable chez tout homme appelé à gouverner, auront-elles été impuissantes à arrêter les progrès du socialisme et la marée montante du mécontentement général ?

Sans doute, car tous ces dons demandent à être utilisés d'une certaine manière pour avoir toute leur efficacité. Être énergique, c'est bien, mais encore faut-il que l'énergie soit mise au service d'une raison éclairée, sans quoi elle devient de l'entêtement ; parler net est un avantage qui évite bien des malentendus, mais encore est-il nécessaire de parler juste, ou bien on tombe parfois dans la simple brutalité, — il y a dans la vie de M. de Bismarck

des exemples de cela. — Décider promptement et commander avec précision sont les qualités indispensables pour la bonne exécution d'un plan quelconque; mais, pour que le plan réussisse, il faut autre chose, il faut qu'il ait été conçu par un esprit clairvoyant et jugeant bien.

Lorsqu'il s'agit d'un plan de gouvernement, la difficulté est extrême; elle devient insurmontable quand ce plan de gouvernement a pour objet de tout diriger dans une société compliquée.

Or, c'est là le gros problème contre lequel s'usent depuis de longues années les talents reconnus de M. de Bismarck.

Le Chancelier a une politique très claire, qu'il expose volontiers en toute occasion; c'est la tendance de ce caractère entier de s'appuyer sur des principes connus et de justifier sa conduite par leur constante application. Aussi n'apprendrai-je rien à personne en disant qu'il se réclame souvent de la politique absolue et centralisatrice dont les « Grandes Nations » modernes ont successivement fait l'épreuve.

M. de Tourville exposait naguère dans cette Revue, au moment de l'avènement de Frédéric III, que l'Allemagne, partie à la suite de la Prusse dans cette voie de despotisme, était encore en mesure de trouver son chemin de Damas et d'éviter une nouvelle et cruelle expérience d'élévation soudaine et de décadence rapide. Comme Hercule, elle hésitait entre le vice et la vertu, entre les deux directions qui s'ouvraient devant elle. Frédéric III cherchait à la ramener vers le développement des initiatives privées, vers la tolérance religieuse et le gouvernement local. Son jeune successeur la pousse au contraire avec ardeur dans la voie de l'oppression administrative, de la tyrannie religieuse, de la centralisation; c'est le triomphe personnel de M. de Bismarck, du militarisme et du socialisme, mais ce sera la fin de la Prusse. Ce que nous voyons aujourd'hui n'est que le tout petit commencement d'une décadence et d'un désordre intérieurs qui ne sont pas près de s'arrêter. Et qu'on ne vienne pas m'opposer le formidable armement des troupes impériales, leur discipline magnifique et leur organisation merveilleuse. Je ne nie

pas, je ne puis pas nier, hélas! que l'Allemagne soit encore capable de hautes destinées sur les champs de bataille: peut-être pourra-t-elle inscrire encore sur ses drapeaux de glorieuses victoires, mais le mal dont elle souffre n'en continuera pas moins sa marche, parce que les succès militaires ne l'ont jamais arrêté, pas plus en Prusse qu'ailleurs. C'est une remarque souvent faite et justement faite par tous ceux qui ont visité l'Allemagne depuis la guerre de 1870, que le mécontentement des particuliers a grandi avec le triomphe de la nation. Les sous-officiers les plus fanatiques avant la campagne de France sont rentrés dans leurs foyers avec des médailles de fer, un peu surpris d'avoir une si faible participation aux cinq milliards tombés dans le trésor de l'Empire; aujourd'hui, beaucoup sont contre-maîtres, chefs de chantiers et deviennent les adeptes les plus convaincus du socialisme. On leur avait débité des phrases sonores sur la grandeur de la patrie allemande, sur les sacrifices qu'elle exigeait de ses enfants, sur la gloire et le bonheur qui seraient la récompense de ces sacrifices, et, maintenant que l'ivresse de la victoire est passée, les voilà pères de famille, obligés à un travail pénible et continu, auquel l'existence militaire ne les a pas habitués; qu'un Liebknecht quelconque vienne leur dire que cet État, pour lequel ils ont pâti, leur doit une récompense, qu'il est chargé de de leur prospérité matérielle, qu'il a le devoir strict de fournir des capitaux à leurs associations, ces hommes habitués jadis à voir l'État les nourrir, les loger, les habiller, les éclairer, les nettoyer, leur apprendre à marcher et à saluer, ces hommes, qui considèrent l'État comme le grand pourvoyeur et le grand éducateur du peuple, seront vite gagnés à la cause socialiste.

Le militarisme est certainement un gros appoint pour les socialistes, parce qu'il prépare ainsi les esprits à l'ingérence constante et minutieuse de l'État, mais il les sert encore d'une autre manière. En effet, il donne un aliment toujours renouvelé au mécontentement général. Après la paix de 1871, les charges militaires ont été s'accroissant au lieu de diminuer et des lois récentes viennent encore en augmenter le poids. Sous le double fardeau du service personnel et des impôts énormes qui en sont la consé-

quence, les sujets de l'Empire courbent l'échine, sans même nourrir l'espoir que de nouveaux triomphes pourraient les délivrer. L'expérience de 1871 a servi à les détromper sur ce point ; ils savent aujourd'hui ce qu'il en coûte d'être une grande nation victorieuse et de surexciter la haine de ses voisins, le voile est tombé de leurs yeux. Est-il bien surprenant dès lors qu'ils rêvent l'union fraternelle des peuples dans une vaste et pacifique communauté ?

Si donc j'étais obligé de répondre à cette question : Quel est en Allemagne le principal propagateur du socialisme ? je croirais en conscience devoir nommer le prince de Bismarck, Lassalle, Karl Marx, Liebknecht, Bebel, Singer ne viendraient dans mon appréciation qu'au second rang ; sans M. de Bismarck ou plus exactement sans la politique qu'il a continuée en lui fournissant l'appoint de sa valeur personnelle, les socialistes auraient prêché dans le désert.

Dès 1876, Liebknecht déclarait, dans un *interview* avec un publiciste français, que M. de Bismarck avait plus travaillé pour sa cause que cinq ministres socialistes. « Par son système révolutionnaire, disait-il, il a débarrassé la voie des entraves qui nous empêchaient d'aller vite (1). »

Cette vue profondément juste aurait pu inspirer à un véritable homme d'État la marche à suivre pour combattre le socialisme. Ces entraves que coupait Bismarck, il fallait tout simplement les respecter, et, si par cette manière d'agir, le pouvoir central n'avait pas réussi à triompher du socialisme, du moins il aurait évité toute complicité avec lui.

L'empereur Frédéric III tenta, pendant son trop court règne, d'inaugurer cette politique ; un Rescrit adressé au prince de Bismarck en contenait tout le programme ; je renvoie mes lecteurs à l'article publié alors par M. de Tourville (2) pour le leur rappeler. L'acte impérial était empreint d'un esprit de réaction à la fois sage, ferme et éclairé contre les principes du chancelier ; Frédéric III y proclamait son respect pour les droits des États con-

(1) Victor Tissot, *Voyage au pays des milliards*, 38e édition, p. 150.
(2) *La Science sociale*, t. V, p. 277.

fédérés, son éloignement pour l'intolérance religieuse et la bureaucratie; il condamnait en somme toute la politique antérieure de la Prusse militariste, dont nous pouvons voir les résultats actuels, aujourd'hui que l'empereur Guillaume s'en est fait le champion décidé.

Frédéric III n'avait pas laissé de côté dans ce Rescrit la grosse question du socialisme : il est curieux de rapprocher la déclaration qu'il fit alors de celles que son fils vient de publier dernièrement. Rien ne peut mieux mettre en lumière l'opposition de vues des deux souverains. Rien aussi ne montre mieux combien l'empereur Guillaume reste fidèle aux principes de son chancelier, alors même qu'il paraît les abandonner.

Le rapprochement offre d'ailleurs un intérêt spécial au moment même où l'étoile de M. de Bismarck commence à pâlir devant un mouvement révolutionnaire. Le souverain allemand s'inspire-t-il toujours des mêmes idées, ou bien cherche-t-il ailleurs un remède au malaise qui éclate? C'est là une question qui intéresse profondément l'avenir du pays qu'il gouverne.

L'objet même des Rescrits de l'empereur Guillaume nous oblige à une distinction: car cet objet est double. Ils visent la législation intérieure de l'Allemagne et aussi une réglementation internationale. Nous examinerons successivement chacun de ces points.

II. — Prétentions impériales et prétentions socialistes.

« D'accord avec ce que pensait mon impérial père, écrivait Frédéric III, lors de son avènement, j'appuierai chaudement tous les efforts de nature à favoriser la prospérité économique des différentes classes de la société, à concilier les intérêts rivaux, à atténuer autant que possible les défectuosités inévitables; *mais je ne veux pas éveiller cette espérance qu'il soit possible de mettre un terme à tous les maux de la société au moyen de l'intervention de l'État.*

Guillaume II tient un langage tout différent; parlant de la loi sur la situation des ouvriers de fabrique, il dit : « L'examen de

cette loi doit partir de ce principe que *c'est un des devoirs du gouvernement de régler la durée et la nature du travail*, de telle sorte que la santé des ouvriers, les principes de la morale, les exigences économiques des travailleurs et leurs aspirations vers l'égalité devant la loi soient sauvegardés. »

L'opposition est manifeste; Guillaume II s'en est rendu compte du reste, car dès les premières lignes du Rescrit adressé aux ministres, il se réclame des intentions de son grand-père, « qui avait assumé la tâche de protéger les classes les moins fortunées », et passe sous silence celles de son père, qui lui paraissent évidemment très inférieures comme efficacité.

En faisant aux socialistes les avances peu déguisées que l'on sait, le jeune souverain a peut-être cru devancer l'avenir, mettre les actes en rapport avec les nécessités modernes, jouer en quelque sorte le rôle de précurseur. S'il n'a pas eu cette illusion, d'autres l'ont eue pour lui, et plus d'un éloge dithyrambique a éclaté sous ses pas depuis quelques semaines.

Cependant, pour qui veut bien réfléchir, ce jeune empereur, loin de lancer des idées nouvelles, reproduit au contraire les théories les plus usées, les plus démodées, les plus incompatibles avec la situation de l'industrie moderne.

Il ne suffit pas, en effet, qu'un système s'affuble d'un nom nouveau pour représenter des opinions nouvelles, et le socialisme d'État est la conception qui a dirigé, sous ce qu'on est convenu d'appeler l'*ancien régime*, toute la législation ouvrière.

Je n'ai pas à rappeler ici ce que furent jadis les grandes sociétés commerciales à monopole, telles que la Compagnie des Indes; je n'ai pas à évoquer le souvenir des corporations ouvrières, avec la réglementation compliquée de jurandes et de maîtrises qui marqua leur décadence; ces diverses institutions, utiles parfois à leurs débuts pour protéger l'enfance du commerce et de l'industrie, ont disparu fatalement du jour où le développement des transports est venu donner au commerce et à l'industrie la poussée merveilleuse dont ce siècle a été témoin.

Or, ce sont des institutions de ce genre que réclament les socialistes et que l'empereur Guillaume rêve de rétablir. Les pre-

miers mettent leur confiance dans la grande communauté des citoyens, le second parle plus volontiers de l'État qu'il représente ; au fond, l'idée est la même et consiste à diminuer ou à supprimer le rôle du patronage individuel et de l'initiative privée, pour mettre la classe ouvrière en rapports directs avec les représentants de la nation.

Les rescrits de Guillaume II insistent plusieurs fois sur cette nécessité d'une tutelle minutieuse des pouvoirs publics et sur les moyens d'assurer le contact entre eux et les ouvriers ; le discours prononcé quelques jours après, à l'ouverture du Conseil d'État, témoigne de la même préoccupation et affirme d'une façon plus nette encore l'idée socialiste : « Je ne méconnais nullement, dit l'Empereur, que, dans ce domaine, l'initiative de l'État seul ne saurait suffire pour mener à bien toutes les réformes désirables. » Vous pensez sans doute que le souverain entend la compléter tout au moins par celle des patrons ? Nullement ; écoutez la fin : « L'action libre de l'*Église* et de l'*École* conservera un vaste champ sur lequel ces deux institutions pourront appuyer et féconder l'activité de l'État, laquelle atteindra ainsi son plein développement. »

Ainsi voilà, suivant l'opinion de l'Empereur, toute la solution de la question ouvrière : l'initiative de l'État fécondée par l'Église et l'école ! Autrement dit, le remède aux souffrances de la vie privée par les institutions de la vie publique !

Est-ce vraiment là l'organisation du travail de l'avenir ? Pour s'en rendre compte, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état actuel de l'industrie et sur son histoire depuis le commencement de ce siècle ; nous saisirons ainsi la loi essentielle de son développement.

Entrez dans le cabinet d'un industriel ou d'un commerçant quelconque, vous vous trouverez généralement en face d'un homme très occupé, expédiant rapidement les affaires qui se présentent, expédiant non moins rapidement les visiteurs importuns, ayant besoin de toute son activité, de tout son temps et de toute sa réflexion. Si vous l'interrogez et qu'il veuille bien consacrer quelques instants à vous répondre, vous apprendrez qu'il a l'esprit constamment tendu pour surveiller l'état du marché,

pour trouver de nouveaux débouchés à ses produits, pour dépister la concurrence, pour diminuer les frais; les faits économiques qui se passent à l'autre bout du monde sont loin de lui être indifférents; il y voit des causes possibles de profit rapide ou de ruine subite, et, poussé par l'aiguillon puissant de l'intérêt personnel, cet homme souvent riche use sa vie à prévoir les combinaisons favorables, à éviter les entreprises imprudentes : le repos lui est interdit.

Ces graves responsabilités écrasent parfois ceux qui essaient d'en supporter le poids, mais elles ne les écrasent pas tous. Dans l'âpre lutte pour la vie, dont l'industrie et le commerce sont le théâtre, quelques individualités spécialement douées remportent la victoire; ce sont les seules qui soient capables de tenir le rôle difficile de patrons. Toutefois leur situation patronale n'est jamais définitivement acquise; elle ne constitue pas un grade au-dessous duquel ceux qui l'ont atteint ne peuvent plus descendre: elle est tous les jours mise en question de nouveau, et la moindre défaillance suffit à la faire perdre. Ainsi le patron moderne du commerce et de l'industrie est le résultat d'une sélection constante; il cesse d'être patron dès que les qualités auxquelles il doit sa situation viennent à lui manquer.

Telles sont les conséquences visibles des transformations accomplies par l'*âge de la houille*.

Or ces transformations n'ont pas atteint leur limite. Il est clair que les applications de la science à l'industrie ne sont pas près de prendre fin, avec les découvertes nouvelles dont nous sommes témoins chaque jour; le mouvement se continuera donc, il augmentera d'intensité, et la sélection que je viens de dire s'imposera de plus en plus.

Voilà évidemment où est l'avenir.

Et maintenant, voyez un peu comme les socialistes et l'« Empereur des ouvriers » lui tournent visiblement le dos.

Nous étions tout à l'heure dans le cabinet d'un industriel; pénétrons maintenant dans celui d'un bureaucrate. Le spectacle n'est plus le même : en face de nous, un monsieur paisible, parfois grognon, mais rarement pressé; si l'on a quelque affaire à

traiter avec lui, la solution avance peu pendant l'entretien auquel il se prête; il s'étend complaisamment sur les difficultés d'exécution, les lenteurs inévitables auxquelles chacun doit se soumettre. Veut-on hâter ou préciser une décision, le bureaucrate se retranche derrière ses chefs, derrière les autres administrations intéressées à la chose, derrière ces terribles barricades, mille fois plus redoutables que celles de la rue, dont la bureaucratie a le secret. Bref, on sort de chez lui sans la solution qu'on est venu y chercher, et tout son art consiste à savoir vous éconduire. Avec cette méthode les affaires n'avancent pas; mais que lui importe à lui? Il n'en a pas la responsabilité, il ne souffre pas de leur retard et profite même de leur complication, qui donne de l'importance à son bureau.

Au bout de quelques années de fonctions semblables, un bureaucrate peut avoir acquis des droits à l'avancement ou à la retraite, ce qui le grandit comme fonctionnaire, mais il est devenu incapable de prendre aucune responsabilité ni aucune décision, ce qui le rapetisse beaucoup comme homme.

Eh bien, le système de Guillaume II et des socialistes aboutit à mettre entre les mains de ces bureaucrates la direction d'intérêts que les patrons sélectionnés du commerce et de l'industrie ne suffisent même pas à régir.

Voyez, en effet, ce que fait l'Empereur. Les mines de l'État sont appelées, d'après lui, à devenir des institutions modèles; il les propose à l'imitation de tous les patrons mineurs, et annonce même l'intention d'exercer sur ceux-ci une surveillance stricte, de manière à leur imposer cette imitation.

Les socialistes ont toujours réclamé ce remplacement du patron, représentant de l'infâme capital, par la communauté des ouvriers; mais, comme cette communauté est obligée, en pratique, de déléguer ses pouvoirs, ce sont ses mandataires qui, moyennant rétribution, auraient à assumer la charge du patronage. Le patronage que l'Empereur réclame pour les fonctionnaires nommés par lui, les ouvriers le réclament pour les fonctionnaires nommés par eux.

Si le bon sens et la force des choses ne conspiraient contre ces

projets insensés, s'ils étaient jamais destinés à recevoir leur complète exécution, on verrait l'industrie allemande, livrée à des agents irresponsables, entrer en concurrence avec l'industrie des pays voisins dirigée par de vrais patrons. Ce serait sa ruine à courte échéance.

Autrefois, quand il fallait une semaine et plus pour aller de Paris à Berlin, quand les produits encombrants ne pouvaient pas être transportés avantageusement, un souverain puissant aurait pu à la rigueur, avec des frontières bien défendues et des sujets patients, tenter d'établir quelque chose de semblable. Une industrie locale, utilisant seulement des matières premières locales mise à l'abri de toute concurrence, aurait obtenu, dans les conditions les plus désavantageuses des produits inférieurs que le consommateur eût bien été obligé d'acheter faute d'autres; mais ces créations artificielles sont impossibles aujourd'hui, et il faut s'en réjouir. Étant donné la concurrence presque universelle qu'a amenée le développement, des transports, toute nation qui constitue son industrie dans des conditions anormales, toute nation même qui ne la constitue pas dans les conditions *les plus avantageuses*, les plus propres à son essor, la voit rapidement décliner et disparaître. Parmi ces conditions, il en est d'économiques, qui varient brusquement et sur lesquelles il est facile de se tromper; il en est aussi de *sociales*, moins changeantes, plus aisées à déterminer, et sur lesquelles dès lors il est impardonnable de ne pas être fixé. Or, c'est une erreur sociale que Guillaume II et les socialistes sont en train de prôner. Pour lui donner une apparence trompeuse d'efficacité, il leur faudrait tout au moins supprimer d'un seul coup les chemins de fer, la navigation à vapeur et beaucoup d'autres choses... encore tout cela ne ferait-il que retarder la chute du système dans lequel ils ont mis leur espoir.

Peut-être me dira-t-on que le système poussé à l'extrême peut aboutir à l'absurde, sans que toutes les intentions de l'empereur d'Allemagne soient pour cela condamnées. Bien des personnes pensent que certaines mesures internationales arrêtées en congrès peuvent améliorer le sort des ouvriers. Voyons un peu ce qu'on doit attendre de ces conférences.

III. — Les règlementations internationales du travail.

La Suisse avait, la première, mis en avant, il y a quelque temps, le projet d'une conférence internationale sur la question ouvrière. On s'était même entendu sur la date du 5 mai prochain, et le gouvernement helvétique avait communiqué à toutes les puissances une sorte de questionnaire indiquant les points sur lesquels devait porter la discussion.

Mais, en présence de l'initiative prise par l'empereur d'Allemagne, la Suisse a dû s'effacer, et la conférence de Berne disparaîtra devant celle de Berlin. Après des tentatives infructueuses pour diviser la besogne entre deux congrès différents, on a reconnu que ce projet était irréalisable à cause de la connexité de tous les sujets à traiter ; de part et d'autre, on poursuivait le même but : mieux valait, par conséquent, se réunir dans une action commune.

A défaut du programme de la conférence de Berlin, qui n'est pas encore publié, nous pouvons donc nous faire une idée des problèmes qui y seront agités, en examinant celui de la conférence de Berne, aujourd'hui abandonné.

Ce programme contient six chapitres, dont voici les titres :

1° Interdiction du travail du dimanche ;

2° Fixation d'un âge minimum pour l'admission des enfants dans les fabriques ;

3° Fixation d'une durée maximum de la journée pour les jeunes ouvriers ;

4° Interdiction d'occuper les jeunes gens et les femmes dans les exploitations particulièrement nuisibles à la santé ou dangereuses ;

5° Restriction du travail de nuit pour les jeunes gens et les femmes ;

6° Exécution des dispositions adoptées.

Le but de la conférence est donc, on le voit, la réglementation internationale du travail. Il s'agit de fixer, au moyen d'une entente entre les représentants des nations industrielles, la ma-

nière dont les pouvoirs publics doivent intervenir dans le contrat de travail. Je doute que jamais question plus épineuse ait été soumise à ces congrès.

Le premier objet sur lequel l'attention du congrès soit appelée, c'est le travail du dimanche, et le programme se prononce nettement en faveur de son interdiction. Ici, la science sociale ne peut pas se défendre d'une certaine sympathie pour la bonne volonté dont témoigne cet article. Le repos dominical est avantageux au point de vue hygiénique, au point de vue moral, au point de vue économique ; la preuve en a été souvent faite, et on ne saurait qu'applaudir à toute mesure introduisant dans les ateliers industriels une aussi salutaire pratique.

Reste à savoir si le gouvernement peut, à lui tout seul, assurer l'exécution d'une semblable mesure ; nous ne le croyons pas.

Jusqu'à ces dernières années, nous avions en France, dans le recueil de nos Codes, une loi de 1816 interdisant le travail du dimanche ; or, non seulement les nombreux particuliers qui l'enfreignaient n'étaient aucunement molestés, mais l'État donnait lui-même l'exemple de sa violation et il n'y avait guère de chantier de travaux publics qui ne fût en pleine activité chaque dimanche.

La loi ne possède donc pas, *par elle-même*, le pouvoir de mettre un terme à cette fâcheuse coutume ; mais, en revanche, les patrons sont tout-puissants sur ce point.

Quel que soit le régime politique sous lequel il vit, un industriel est absolument libre d'arrêter, chaque semaine, pendant vingt-quatre heures le travail de son usine, et, pour qu'il le fasse, il faut et il suffit que cette décision lui paraisse réellement avantageuse.

Les personnes spécialement désireuses de voir cette réforme s'accomplir doivent donc surtout viser à convaincre les patrons de son efficacité ; c'est le meilleur service qu'ils puissent rendre à leur cause.

En effet, un patron bien persuadé qu'il fait une bonne affaire en observant le repos dominical découvre rapidement, grâce à la connaissance qu'il possède de son industrie, les meilleures combinaisons propres à assurer cet avantage. Un congrès arrive

moins vite et beaucoup moins sûrement à les déterminer; il court risque de se tromper grossièrement en édictant des dispositions générales sur les détails innombrables auxquels touche la prohibition du travail du dimanche. De plus, il se heurte, dans certains pays comme la France, à la mauvaise volonté de la plupart des manufacturiers, très attachés à une habitude contraire, qui ne manqueraient pas de crier à la tyrannie en se voyant imposer une contrainte de ce genre, qui tourneraient la loi si on tenait la main à son exécution, ou qui la violeraient ouvertement dans le cas contraire.

Un industriel partisan du repos dominical ne rencontre aucun de ces obstacles s'il veut le faire respecter dans ses établissements; il est maître chez lui et organise son atelier comme il l'entend. La solution est donc entre ses mains et uniquement entre ses mains. La seule campagne à faire en faveur du repos dominical, c'est, par conséquent, d'en montrer l'avantage aux patrons, de les éclairer sur leurs véritables intérêts, absolument d'accord avec ceux de leurs ouvriers.

Mais voici un terrain sur lequel les intérêts vont se trouver en opposition.

Les articles 2 à 5 du programme ont pour objet une série de restrictions et de limitations à la liberté des engagements dans le travail. Tous sont évidemment inspirés par le souci de protéger les faibles, c'est-à-dire les jeunes gens et les femmes, contre le surmenage de l'usine, contre la tendance des patrons à se procurer la main-d'œuvre à bon marché.

L'intention est louable, mais sa mise en pratique extrêmement difficile, pour deux causes.

La première, c'est que les réglementations générales rencontrent dans leur application tant de cas imprévus et tant de variétés que leurs dispositions ne tombent presque jamais d'accord avec le but qu'elles se proposent; tantôt elles le dépassent, tantôt elles ne l'atteignent pas. Par exemple, comment fixer avec précision le caractère des établissements particulièrement nuisibles à la santé? Comment déterminer justement l'âge minimum de l'admission des enfants dans les fabriques « en ayant égard,

comme le demande le programme, au développement physique plus ou moins précoce de l'enfant, suivant les conditions climatériques des divers pays? » Ne faudra-t-il pas tenir compte de la différence de développement et de précocité, très sensible entre les enfants de la ville et ceux de la campagne, et où s'arrêtera-t-on dans cette voie?

On pourrait, il est vrai, éviter ces distinctions sans nombre en n'admettant les femmes et les enfants dans les manufactures que pour des travaux faciles, et pendant un nombre d'heures très restreint; mais alors on se heurterait au second des obstacles que j'ai annoncé, et la classe ouvrière se trouverait sans doute trop protégée.

Remarquez, en effet, qu'en interdisant le travail à une femme ou à un enfant dans des cas où ce travail ne leur causerait aucun dommage réel, vous leur volez leur moyen d'existence. En diminuant la liberté du patron, vous risquez donc très fort d'atteindre l'ouvrier, et votre loi se retourne contre vos intentions.

Il y a des exemples de cela, même avec la législation actuellement en vigueur en France sur l'admission des enfants dans les manufactures, et pourtant cette législation reste certainement bien en dessous des projets de l'empereur Guillaume.

Je me souviens d'avoir visité, il y a quelques années, aux environs de Paris, un orphelinat fondé par un particulier généreux et intelligent, dans le voisinage d'une usine dont il était propriétaire. Pour assurer un avenir à son œuvre, il avait cherché à en diminuer le plus possible les frais, et, dans ce but, il employait ses orphelines à quelques travaux accessoires de pliage et d'empaquetage. Grâce à cela, les jeunes filles dont il prenait la charge parvenaient même à se constituer, au moment de leur sortie, une petite dot, fruit de salaires accumulés. Parmi ses amis, M. X*** avait un député philanthrope, très pénétré de ses devoirs envers la classe ouvrière, et prêt à lui assurer toutes les protections imaginables; un jour, ayant été témoin d'une de ces infortunes si fréquentes dans les grandes villes, ce député pria M. X*** d'accepter dans son orphelinat une pauvre enfant laissée absolument seule sur le pavé de Paris par la perte de

ses parents; M. X*** accueille sa demande, et voilà la petite fille, munie de son acte de naissance, qui débarque chez lui. Mais, à la lecture de cette pièce, M. X*** s'aperçoit que la malheureuse n'a que dix ans; or la loi interdit formellement d'admettre dans les manufactures les enfants de moins de douze ans, et son orphelinat industriel tombe sous le coup de cette loi; force lui est donc de renvoyer la protégée de son ami le député en mettant sous les yeux de celui-ci, pour toute excuse, le texte législatif qu'il avait voté d'enthousiasme.

Je livre ce récit aux méditations des socialistes, qui croient édicter des mesures de protection efficaces pour les ouvriers en restreignant le plus possible la liberté des patrons qui les font vivre. Qu'ils y prennent bien garde, une phrase d'apparence inoffensive peut devenir parfois l'occasion de terribles surprises: jugez-en par l'étonnement du député, ami de M. X***, en voyant sa bienveillance de législateur mettre des entraves à sa charité privée !

Supposons maintenant que le Conseil d'État prussien prépare la besogne à la conférence de Berlin d'une manière si merveilleuse que toutes les difficultés signalées plus haut soient tournées, que tous les dangers soient évités; supposons un congrès sans précédent, où des diplomates d'une clairvoyance inouïe écartent tous les obstacles et adaptent leurs décisions générales à tous les cas particuliers; le but serait-il atteint ?

Pas encore ! Il faut, en effet, mettre en mouvement cette législation internationale, et nous voilà arrivés au sixième article du programme de Berne : *Exécution des dispositions adoptées.*

Cet article suffit à montrer la vanité de l'entreprise ; où sera, en effet, la sanction de ce code universel ? Quel pouvoir supérieur se mettra au-dessus des puissances indépendantes pour leur imposer le respect de leurs engagements?

On me dira que ces puissances indépendantes font des traités de commerce sur des matières intéressant l'industrie et que ces traités sont observés. J'en conviens, mais le cas est tout différent : si la France s'entend avec l'Allemagne pour faire entrer ses vins

moyennant un droit déterminé, l'Allemagne n'aura pas l'idée de percevoir un droit plus élevé, parce que la France pourrait élever aussitôt à son tour le droit sur les objets manufacturés ou sur tout autre produit. Nous sommes ici en présence d'un contrat synallagmatique, où l'engagement pris par l'une quelconque des deux parties constitue la sanction de l'engagement souscrit par l'autre; au contraire, si un ouvrier français travaille plus de temps qu'il ne sera convenu et si la police française ferme les yeux, comment les autres puissances feront-elles agir la police internationale pour réprimer ce fait délictueux? Et où se trouve cette police internationale ?

Vous la connaissez comme moi ; elle a, grâce à Dieu une activité intermittente et s'exerce sur les champs de bataille avec des armées immenses. C'est jusqu'à elle qu'il faudra remonter pour trouver une sanction, et, à moins qu'on ne cherche un prétexte de guerre, vous pensez bien qu'on n'y remontera pas.

En résumé, les Rescrits de l'Empereur Guillaume poursuivaient trois buts, dont aucun ne sera atteint.

Le premier est déjà manqué. Aux manifestations de la sympathie gouvernementale, les électeurs socialistes ont répondu par un affront; l'Empereur en est pour ses avances, et ses amis arrivent en minorité au Reichstag.

Le conseil d'État prussien pourra édicter des règlements sur le travail national, mais les règlements aboutiront fatalement à la décadence de l'industrie allemande, s'ils sont conçus dans le sens indiqué par le souverain.

Enfin, la conférence ouvrière de Berlin se bornera à émettre des vœux platoniques, ou bien elle prendra des mesures précises et dépourvues de sanction, ce qui est le comble du ridicule.

Quand on veut sortir de la vérité sociale, la vérité se venge.

H. Saint-Romain.

L'ÉGYPTE ANCIENNE.

I.

LES ORIGINES DE LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE (1).

En étudiant, avec les lecteurs de *La Science sociale*, le *Continent africain*, nous avons mis à part et réservé l'Égypte, à cause du caractère spécial que lui impriment à la fois, et la nature du lieu, et les faits historiques dont elle a été le théâtre. Cette terre classique, dont le nom seul évoque tant de grands souvenirs entourés d'une vague et mystérieuse poésie, mérite en effet un examen séparé, que nous allons commencer aujourd'hui.

L'Afrique nous a présenté jusqu'ici des territoires immenses, peuplés de races obscures et plus ou moins barbares, à peine découvertes, à peine explorées par les hommes de notre siècle. Dans l'étroite vallée du Nil, au contraire, nous allons rencontrer la plus ancienne des races historiques et l'une des plus illustres; une société dont les origines pénètrent jusqu'aux temps fabuleux, dont les annales ont été conservées par *Manéthon*, le plus antique des écrivains, par *Hérodote*, le père de l'Histoire; dont les monuments étranges, pour ainsi dire indestructibles,

(1) Sources : F. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient;* Paris, Michel Lévy, 1881-1883; — id., *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient;* Paris, A.-Lévy, 1869. — É. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. IX, X, XI, XIV; Paris, Hachette. — Malte-Brun, *Géographie universelle*, t. II, VII; Paris, Parent-Desbarres. — H. Brugchs-bey, *l'Exode et les monuments égyptiens;* Leipzig, Hinrichs; 1875. — F. Robiou, *Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte;* Imprimerie nationale; 1876. — J. Letronne, *Œuvres choisies*, 1re partie, *Égypte ancienne;* Paris, E. Leroux; 1881. — J. Chabas, *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes;* Paris, Maisonneuve; 1873.

font revivre aux yeux émerveillés des modernes une puissance et une splendeur authentiquement datées des premiers âges du monde.

En appliquant notre méthode à l'étude de la société égyptienne, nous faisons un pas en avant; nous quittons les régions d'exploration moderne, les races que l'on peut *actuellement* observer, pour entrer sur le terrain jusqu'ici réservé à la science archéologique et historique. Le moment semble favorable : les travaux d'illustres savants ont mis en lumière les faits et les documents sur lesquels nous pourrons nous baser; la vulgarisation de leurs découvertes, réclamée avec tant de raison par F. Lenormant en 1868 (1), est maintenant devenue suffisante. Grâce aux efforts des érudits et en particulier aux nombreuses éditions de la précieuse *Histoire ancienne de l'Orient*, le monde lettré est en possession des résultats historiques acquis par le génie et la persévérance des maîtres. Si l'enseignement classique, surchargé de matières, reste encore forcément incomplet et superficiel sur le sujet qui nous occupe, du moins est-il mis en demeure de rectifier et d'étendre ses données. Il s'agit maintenant pour nous d'expliquer socialement les faits constatés, de montrer la société égyptienne vivant et se développant en vertu des lois nécessaires et immuables par lesquelles, *dans tous les temps*, s'exerce sur le monde le gouvernement providentiel.

Ce n'est pas seulement pour l'Égypte ancienne, c'est pour toute l'antiquité que l'explication sociale des faits doit entrer dans le programme de l'enseignement classique, si l'on veut que cet enseignement comprenne la *vérité complète* et soit réellement satisfaisant pour l'esprit.

Mais à l'entrée de cette voie qui s'ouvre devant la science sociale, un essai sur l'Égypte est tout d'abord indiqué. Les peuples antiques dont les œuvres et le génie font l'objet du plan d'études en vigueur de nos jours sont par excellence des peuples *civilisés*, et l'Égypte a toujours été reconnue comme *la mère de la civilisation* (2).

(1) *Hist. ancienne de l'Orient*, t. Ier, préface de 1868, p. IV.
(2) Reclus, t. X, p. 32.

La *civilisation!* que veut dire ce mot, justement réprouvé par Le Play lorsqu'il est emphatiquement jeté à travers tous les sujets, appliqué sans discernement et sans définition? N'a-t-il pas un sens réellement compréhensible? ne répond-il pas à une réalité que tout le monde entrevoit et saisit, que l'on pourrait dégager et préciser? On voudra bien ne pas s'étonner qu'à propos de l'Égypte antique je pose cette question, et que j'essaie de la résoudre.

Oui, *la civilisation* est quelque chose de réel; on peut la définir et s'en rendre compte. C'est l'état social d'une race au sein de laquelle les conditions du travail ont amené un grand développement des arts mécaniques et des arts libéraux.

Or, ce développement considérable de professions diverses qui ne fournissent pas directement des moyens d'existence n'appartient qu'à des sociétés compliquées. Il suppose la présence d'une classe riche, disposant de ressources suffisantes pour entretenir les ouvriers, les artistes et les savants, pour les grouper autour d'elle; disposant aussi des loisirs nécessaires pour apprécier leurs productions et pour en jouir. Un tel état de choses ne peut s'expliquer sans l'extension du commerce, l'activité des transports et le régime urbain : conditions qui reposent elles-mêmes sur une *culture avancée*.

Ceci nous ramène à notre sujet, en nous indiquant une marche à suivre sinon pour l'étude, au moins pour l'exposition des faits sociaux concernant une race civilisée (1). Car la culture avancée implique la modification profonde de certaines conditions du *lieu* où réside cette société. Toutes les races ne sont pas également propres à modifier ces conditions; et parmi celles qui sont douées des aptitudes suffisantes, toutes ne les modifieront pas de la même manière : chacune, en effet, en arrivant dans une contrée propre à l'établissement d'une société compliquée, est déjà munie d'une formation particulière due aux sites antérieurement occupés, au mode sous lequel se sont accomplies ses pérégrinations. Les phénomènes du travail, appelés à donner

(1) Voir *La Science sociale*, t. I, p. 307, 308.

à la société son nom définitif, s'accompliront donc sous l'empire de deux forces concurrentes :

1° *Les conditions intransformables du lieu*, c'est-à-dire ses conditions géographiques.

2° *L'état social préexistant de la race*, c'est-à-dire son origine.

On devra donc exposer en premier lieu ce qui a trait à ces deux causes dominantes, dont la société à étudier porte les marques distinctives. Puis, en abordant l'examen des phénomènes du travail, on rencontrera d'abord les premiers essais de modification des lieux, coïncidant avec les débuts de la stabilité dans la race et la réelle prise de possession du sol. Ensuite, à mesure que l'on étudiera les diverses vicissitudes de ces travaux, et les autres phénomènes sociaux qui en résultent, on assistera à l'extension, au développement de la race, à toutes les péripéties de son histoire. En suivant ce plan d'exposition, nous pourrons donc arriver à présenter les résultats d'une analyse sévère et méthodique, tout en conservant l'ordre historique des faits. Ce cadre est tout indiqué lorsqu'il s'agit de sociétés qui ne vivent plus que dans l'histoire.

I. — Conditions géographiques.

Tout le monde connaît la situation géographique de la contrée qui nous occupe ; c'est le poste avancé de l'Afrique du côté de l'Asie. L'Égypte historique n'est autre chose que la basse vallée du Nil, de Syène à la Méditerranée. L'immense cours du fleuve, que l'on rattache aux grands lacs de l'Afrique orientale, était dans la plus grande partie inconnu aux anciens Égyptiens. Ils ont souvent porté leurs armes victorieuses dans la portion la plus rapprochée du siège réel de leur race; ils y ont laissé des monuments, ils ont conquis et asservi à plusieurs reprises les contrées situées immédiatement en amont du tropique : mais c'est exclusivement au dessous de la première cataracte qu'il faut chercher l'Égypte proprement dite, divisée en haute, moyenne et basse, dans l'antiquité comme de nos jours (1).

(1) Malte-Brun, t. VII, p. 19; Reclus, t. X, p. 92, 539.

« Qu'est-ce que l'Égypte? dit Malte-Brun. Une vallée que le Nil arrose après l'avoir en partie formée, et que resserre à droite comme à gauche la stérile immensité des déserts (1). » De Syène au Caire, la largeur moyenne de la vallée est d'environ 3 à 4 lieues; elle s'évase ensuite pour former le Delta, compris entre les multiples embouchures du fleuve (2).

Par sa fraîcheur et sa végétation puissante, la vallée d'Égypte contraste vivement avec les sables voisins des déserts. Et cependant, si nous nous reportons aux premiers temps du monde, à l'époque où le Nil suivait librement son cours, cette vallée ne pouvait paraître désirable aux pasteurs.

Telle que la nature l'a faite, l'Égypte était une pauvre oasis, fort peu boisée (3); et n'offrant que peu de ressources aux nomades qui la rencontraient sur leur parcours. La qualité des herbages produits par les limons du Nil est défectueuse, au moins pour la nourriture du bétail nomade (4). En outre, les débordements réguliers du fleuve, si favorables à la culture, interviennent d'une façon absolument intempestive en ce qui concerne les troupeaux voyageurs des déserts.

Au nord du tropique, sous les latitudes occupées par la haute et la moyenne Égypte, les saisons, considérées au point de vue pastoral, se divisent en deux périodes opposées : celle de l'humidité ou des pluies, et celle de la sécheresse.

Du mois d'octobre au solstice d'été, l'hiver et le printemps, le second surtout, sont les époques de bien-être et d'abondance pour les troupeaux et les pasteurs.

Sous l'influence des rosées d'abord, puis des averses plus ou moins fréquentes, les sables du désert, que des vapeurs protègent contre les feux dévorants du jour, se couvrent d'une végétation rapide, maigre et clairsemée il est vrai, mais appropriée à la rusticité du bétail. Il fait bon vivre alors dans l'espace immense, sous un ciel radouci; le lait coule en abondance, la préoccupation

(1) Malte-Brun, t. VII, p. 10.
(2) *Ibid.*, p. 11.
(3) Reclus, t. X, p. 498.
(4) C'est la même qualité d'herbes que celle qui fournit les pâturages des Dinkas, sur le Nil Blanc. Voir *La Science sociale*, *Le continent africain*, t. VIII, p. 144.

quotidienne de la faim est effacée, la joie est dans tous les cœurs. Les tribus n'ont nul besoin, en cet heureux temps, d'aller demander à la vallée du Nil le secours de ses herbages aqueux, mêlés aux roseaux qui croissent près des mares stagnantes.

Lorsque revient l'été brûlant, et que l'herbe décroît dans la steppe, le patriarche conduit ses troupeaux vers les lieux encaissés où la fraîcheur s'est conservée, et recherche les dépressions du sol, qu'humectent des eaux souterraines (1). Ne serait-ce pas le moment de songer aux ondes fertilisantes qui coulent dans la vallée du Nil, de prendre possession de ces herbages toujours verts que l'on a méprisés au temps de l'abondance? En vérité, ce serait une ressource précieuse, sur laquelle on se jetterait avec avidité, si l'accès en était libre. Mais cette époque de sécheresse estivale est précisément le moment où le Nil, gonflé tout à coup, s'élève au-dessus de ses rives et inonde toutes les terres basses qui forment l'Égypte, jusqu'aux berges où reparaît le désert sablonneux.

Dans l'état actuel des observations géographiques et météorologiques, absolument complètes et définitives en ce qui concerne le débordement périodique du Nil, on peut facilement reconnaître les causes de ce phénomène.

Un anneau de nuages épais, se résolvant continuellement en pluie et continuellement renouvelé, entoure la terre, planant au-dessus des régions rapprochées de l'Équateur. Ce disque de vapeurs n'est pas immobile ; il se meut, du N. au S., ou du S. au N., accompagnant le cours apparent du soleil d'un tropique à l'autre (2) ; il aborde, par conséquent, les régions voisines du tropique austral, au moment de notre solstice d'hiver, et celles qui se rapprochent du tropique septentrional, au moment de notre solstice d'été.

Le fait est constant. L'explication la plus plausible me paraît ressortir de la théorie nouvelle due au savant évêque de Pamiers. D'après cette théorie, la cause des grands déplacements réguliers

(1) Voir, pour les circonstances du pâturage chez les Arabes nomades, *La Science sociale, Le continent africain*, t. IV, p. 64 et suiv.

(2) On peut considérer le terme moyen entre les positions extrêmes de l'anneau de nuages comme une sorte d'*équateur atmosphérique* : il est situé à *environ* 5° sud par rapport à l'équateur terrestre.

de l'atmosphère se trouve dans les divers mouvements dont la Terre est animée en conséquence de sa rotation diurne et annuelle. On sait que la marche inclinée du globe solide sur l'écliptique est la raison du décours apparent du soleil vers les tropiques : cette marche du corps solide, imparfaitement suivie par l'atmosphère à cause de sa fluidité, donne lieu au déplacement apparent *simultané* de l'anneau des nuages (1).

Dès lors, un peu avant le solstice d'été, la pluie tombe en abondance sur la région des sources du Nil bleu et de l'Atbàra (2), vers le 10e parallèle septentrional. De là les crues régulières du fleuve en Égypte, coïncidant avec le solstice, retenues ensuite partiellement par les barrages naturels des cataractes. Elles laissent la vallée d'abord à l'état de lac, puis à l'état de marais boueux impraticable, jusqu'au mois d'octobre (3), où revient avec la rosée la belle saison des déserts.

Voilà, parmi les circonstances intransformables du lieu, une condition qui, à l'origine, dut tenir éloignées de la vallée du Nil les races nomades appelées à peupler les déserts de Syrie et ceux du littoral nord de l'Afrique.

Mais si, dans son état primitif, l'Égypte ne se présente pas comme une contrée désirable au point de vue du pâturage, elle offre, sous un autre rapport, des conditions spéciales très avantageuses. Le Nil donne aux *transports*, et par là aux échanges commerciaux, des facilités remarquables, encore actuellement mises à profit par les commerçants de l'Afrique, et utilisées dès les âges les plus reculés.

Nous savons en effet que les nègres étaient déjà arrivés au centre de l'Afrique, avant l'établissement de la race égyptienne dans la vallée du Nil (4). Dès l'origine, un mouvement de va-et-vient de marchandises utiles ou précieuses s'est établi entre les contrées intertropicales et celles situées au nord des déserts (5). L'ivoire, les

(1) Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, démontre expérimentalement cette théorie, à l'aide d'un ingénieux appareil.

(2) Reclus, t. X, p. 74, 83.

(3) Voir Reclus, t. X, p. 84.

(4) *La Science sociale*, *Le continent africain*, t. VIII, p. 397.

(5) Voir Reclus, t. X, p. 32, etc.

captifs, les pelleteries, les plumes d'autruche, les blés tendres, tous ces objets figurés sur les monuments primitifs de l'Égypte, s'échangèrent contre le sel, les tissus, les armes, etc., venant des régions plus septentrionales.

Tous les transports relatifs à ce commerce, ayant à traverser la vaste et terrible région des déserts de sable, doivent profiter de la voie du Nil sitôt qu'elle se trouve à portée.

Le Nil, par son cours descendant, est une *route qui marche* vers la Méditerranée. En aval de la première cataracte, aucun obstacle ne s'oppose à la navigation ; et durant même les périodes de maigre, le fleuve, qui roule une grande quantité d'eau au moins égale à quatre fois celle de la Loire, ou à sept fois celle de la Seine (1) (c'est son débit à Khartoum), peut porter sans difficulté les embarcations jusqu'à la bifurcation du Delta. Le marinier n'a aucune peine à prendre ; il lui suffit de suivre le fil de l'eau.

La navigation remontante sur le Nil, entre les deux points que nous venons d'indiquer, se pratique aussi commodément que la descente. On marche alors à la voile, et pendant le cours de toute une année, il ne se trouve que de rares occasions où l'on soit obligé de recourir au halage, à moins d'être extraordinairement chargé. « En Égypte, les courants du nord soufflent régulièrement pendant la saison des chaleurs, appelés par la haute température des sables limitrophes..: en hiver, la même raison donne également la prépondérance aux vents du nord sur ceux du sud ; seulement, de la fin de mars au commencement de mai, la lutte s'établit entre les courants opposés, et souvent dans cette saison l'Égypte est soumise à l'influence du vent des *cinquante jours*, quoiqu'il souffle rarement pendant une période aussi longue ; d'ailleurs il ne souffle jamais pendant la nuit (2). »

C'est en naviguant à la voile que le Dr Schweinfurth, et tant d'autres avant et après lui, ont remonté le cours du Nil.

Non seulement le fleuve offre une voie avantageuse pour les transports entre le centre africain et les pays baignés par la Méditerranée, mais encore cette voie est la *seule pratiquable*. A l'ouest

(1) Reclus, t. X, p. 84.
(2) *Ibid.*, t. X, p. 494 et 472.

s'étend, sur un espace d'au moins un million de kilomètres carrés, le désert de Lybie, inhospitalier, infranchissable même à tout voyageur pourvu des ressources fournies par l'industrie moderne, séparant complètement l'Égypte et la Cyrénaïque des contrées riveraines du Tzâdé. Les habitants des oasis égyptiennes ne peuvent rien dire aux étrangers de ces régions mystérieuses et terribles qui limitent leur horizon et dans lesquelles ils se gardent bien de s'aventurer.

La partie du désert lybien « la plus rapprochée des oasis égyptiennes ressemble à celle qui avoisine la vallée du Nil ». C'est l'océan de sables : ces dunes « orientées du sud au nord ou du sud-sud-est au nord-nord-ouest, perpendiculairement au vent polaire, se succèdent comme les vagues de la mer sous le souffle régulier des alizés ; des dunes secondaires, comparables aux cônes adventices nés sur les flancs de l'Etna, sont formées par les vents irréguliers, et se disposent transversalement ou obliquement aux rangées normales. Sur le fond des lèdes, entre deux remparts parallèles, la marche est assez facile ; mais elle est singulièrement pénible sur les talus des sables qui s'éboulent. Aucune source ne jaillit au pied des dunes : on est là dans la région de la mort, et les voyageurs eux-mêmes, cheminant silencieusement dans la poussière, s'apparaissent les uns aux autres comme des fantômes (1). »

La voie du Nil attire donc forcément à elle tout le commerce avec le centre africain. Mais jadis elle avait encore une autre et très considérable importance, relativement aux transports à effectuer entre l'Orient et l'Occident.

Dans le sud de la Haute-Égypte, à l'issue de ses derniers rapides, le Nil décrit une courbe accentuée qui le rapproche de la mer Rouge. C'est au point extrême de convexité de cette courbe, qu'était située Thèbes aux cent portes. De cette ancienne station, placée vers le commencement du cours facilement navigable du grand fleuve, la communication s'établit avec le littoral érythréen au moyen de deux ouâdis ou vallées, qui se rencontrent, et dont

(1) Reclus, t. X, p. 489, 490.

le sol ferme est favorable à la marche des caravanes chargées. La route par terre, encore reconnaissable aux citernes creusées par les Ptolémées, entretenues par les Romains, et reprises de nos jours par les Anglais, se dirige sur l'ancien port de Myos-Hermos, auquel a succédé le havre actuel de Kosséir. La distance en ligne droite de la mer au fleuve est d'environ 100 kilomètres. Tous les égyptologues ont constaté les facilités naturelles que présente cette voie et la grande fréquentation dont elle a joui dans le passé. Les vents irréguliers et dangereux qui règnent sur la mer Rouge rendent, en effet, fort difficile l'abordement dans le golfe de Suez pendant la majeure partie de l'année (1); d'autre part, dans la direction du sud au nord, la traversée de l'isthme était presque impossible à des caravanes chargées : on y rencontre une succession de marais et de sables mouvants, puis des lagunes infestées de végétations aqueuses, qui auraient nécessité des travaux immenses pour la fondation d'un port sur la Méditerranée (2). Telles sont les raisons de l'importance acquise dès la plus haute antiquité par le port de Myos-Hermos, la ville de Thèbes et la voie du Nil, pour le transit des marchandises de l'Orient (3).

A Memphis, près du Delta où les eaux du fleuve se trouvaient divisées en plusieurs canaux encombrés de papyrus, on reprenait la route de terre, par les petites oasis égyptiennes et la fameuse oasis d'Ammon, pour aller aboutir aux Syrtes, sur la Méditerranée.

C'est ainsi que venaient en Égypte, et de là se répandaient sur le monde occidental, les objets précieux tirés de l'Arabie heureuse : la gomme, les pierreries et les joyaux, les aromates et les parfums, entre autres ceux que produisait l'arbre *Ana* (4). Mais l'Arabie ne contribuait pas seule à l'activité des échanges : d'autres sources plus éloignées apportaient leur contingent au transit effectué par la voie du Nil.

(1) Reclus, t. X, p. 493, 536.

(2) Brusch-bey, p. 10, 25, *et la carte*.

(3) Voir, pour la route de Thèbes à Myos-Hermos : Robiou, p. 129 à 135; Letronne, t. I, p. 340, 341, et t. II, p. 402, 418, 419; Chabas, p. 145, 150 à 155, 573; Reclus, t. X, p. 94, 493, 552 et suiv.

(4) Chabas, p. 150, 159 et suiv.

C'est seulement au premier siècle avant notre ère que les Grecs se rendirent compte du phénomène de la mousson dans l'océan Indien (1). Jusqu'à cette époque, la navigation directe de l'Hindostan aux côtes d'Afrique était à peu près impossible; les gens de mer, n'ayant aucune donnée pour choisir leurs époques de départ et de retour, se trouvaient continuellement arrêtés par des courants contraires. Le cabotage au long des côtes, avec circuit autour de la péninsule Arabique, ou la voie des caravanes à travers les déserts, étaient les seuls modes de transport praticables pour le commerce.

Un grand fleuve, l'Euphrate, comparable au Nil en ce qu'il traverse comme lui l'étendue des Déserts, ouvrait une communication de la mer des Indes vers le nord-ouest. Son embouchure dans le golfe Persique, au milieu de l'oasis d'Ormus, ou Bassorah, est considérée par les savants comme le plus ancien des entrepôts : c'est là qu'on voit pour la première fois, et dès les temps les plus reculés, apparaître dans le monde un centre commercial, base de l'antique civilisation chaldéenne. Partant de ce premier grand comptoir de l'ancien continent, de hardis négociants rayonnaient dans toutes les directions; leurs caravanes traversant l'Arabie venaient aboutir à la mer Rouge en face du port de Kosséir, et s'y rencontraient avec leurs vaisseaux, pour acheminer les chargements, par la voie égyptienne, vers l'oasis d'Ammon et le monde occidental. J'incline à croire que la route vers la Phénicie ne fut adoptée que plus tard, lorsque les prétentions des Pharaons, appuyées sur une puissance déjà formidable, purent entraver la liberté des voyages et dîmer sur les bénéfices.

« Au point de vue géométrique, dit Reclus, l'Asie Mineure, la Palestine, la Mésopotamie auraient le même droit que les campagnes du bas Nil à revendiquer pour elles la position centrale dans le groupe des trois continents de l'ancien monde; mais l'Égypte a sur elles l'avantage d'offrir une traversée facile de l'un à l'autre versant maritime : *c'est là que se croisent les deux grandes diagonales du monde*, celle des routes terrestres entre l'Asie et l'A-

(1) Reclus, t. XIV, p. 6.

frique, celle des voies océaniques entre l'Europe et les Indes; même l'ouverture du canal de Suez a placé l'Égypte à mi-chemin entre l'Amérique et l'Australie. C'est à juste raison que les anciens Égyptiens donnèrent à leur pays la place du cœur dans le grand corps terrestre. L'une des étymologies de l'ancien nom de Memphis lui donne le sens de *Milieu du monde* (1). »

Reculée à l'extrémité orientale de l'Asie, une autre civilisation, celle de la Chine, remonte aussi aux premiers âges; elle a traversé, immuable, les siècles qui se succèdent en apportant aux autres races tantôt la grandeur et tantôt le déclin; elle n'a connu ni les illustrations passées ni l'anéantissement actuel de la Chaldée et de l'Égypte. Comme les sociétés que nous étudions, la société chinoise repose cependant sur la *culture avancée* du sol. Mais les conditions préexistantes du *lieu* nous font apercevoir déjà des dissemblances frappantes dans la constitution primitive de ces trois sociétés. Autant la Chine, par sa position géographique, est isolée du reste de la terre (2), autant la Chaldée et l'Égypte, par leur situation, étaient disposées pour servir de passages, de voies de communication entre les diverses parties du monde ancien. L'inépuisable fécondité des *Terres jaunes*, berceau de la civilisation chinoise (3), fit naître après coup la richesse et le commerce chez ce peuple de cultivateurs. Au contraire, les pays du bas Euphrate, naturellement stériles, devaient être conquis à la culture par de grands travaux d'irrigation, coûteux à fonder et à maintenir; la fertilité de la vallée du Nil repose aussi sur la construction de barrages destinés à faire profiter le sol du phénomène de l'inondation, et cette mise en valeur exigeait d'immenses efforts.

Favorisée par la fécondité extrême des *Terres jaunes*, la race pastorale des grandes steppes, ennemie du labeur et ignorante du commerce, a pu fonder la société chinoise (4), qui conserve dans l'organisation de ses familles et de ses communautés, dans son

(1) Reclus, t. X, p. 462.
(2) *La Science sociale*, *La société chinoise*, t. I, p. 308 et suiv.
(3) *Ibid.*, p. 313, 315.
(4) *Ibid.*, p. 315.

esprit purement traditionnel, les marques facilement reconnaissables de cette origine. Les conditions préexistantes du lieu supposent, chez ceux qui les premiers amenèrent les rives de l'Euphrate et du Nil à l'état de *culture avancée*, une accumulation antérieure de la richesse, fruit du commerce, et par suite une formation préalable tout autre que celle des nomades vivant *exclusivement* des produits de leurs troupeaux sur les herbages abondants de la haute Asie (1).

II. — Origine de la race.

En effet, c'est sous un climat et un régime spéciaux, opposés par certains points à ceux des grandes steppes septentrionales, que se trouvent situés les *lieux à transformation difficile* dont il est ici question. Ils sont enclavés dans la zone des *steppes pauvres*, où les nomades, ne pouvant suffire avec leurs troupeaux aux nécessités de l'existence, sont contraints de demander à des arts accessoires un supplément considérable de ressources.

Je résume brièvement ici ce qui, à propos du *Continent africain*, a été déjà exposé dans la Revue au sujet de la zone *des steppes pauvres*. C'est une longue bande de territoires, s'étendant à travers l'Asie et l'Afrique septentrionale, du Pamir aux côtes de l'océan Atlantique, et servant de lit à un courant atmosphérique très sec, le vent polaire, dirigé du nord est au sud-ouest. L'influence de ce courant sec lutte, au nord, contre différentes causes d'humidité, par exemple celle qui résulte de la proximité des rivages méditerranéens ou de certaines chaînes de montagnes; elle se rencontre, au sud, avec les manifestations avancées des phénomènes atmosphériques propres aux régions équatoriales, dont nous avons parlé ci-dessus. Par suite, le climat de la zone entière n'est pas uniforme, et la composition des troupeaux n'est pas la même en tous les points. Nous avons reconnu que la zone des steppes pauvres, ou des déserts du Nord, se divise en quatre

(1) Voir *La Science sociale*, t. I, p. 30.

principales régions, s'étendant chacune aussi de l'est à l'ouest *sur toute la longueur*, celles des *pasteurs cavaliers*, des *pasteurs chameliers*, des *pasteurs chevriers*, des *pasteurs vachers*; elles sont

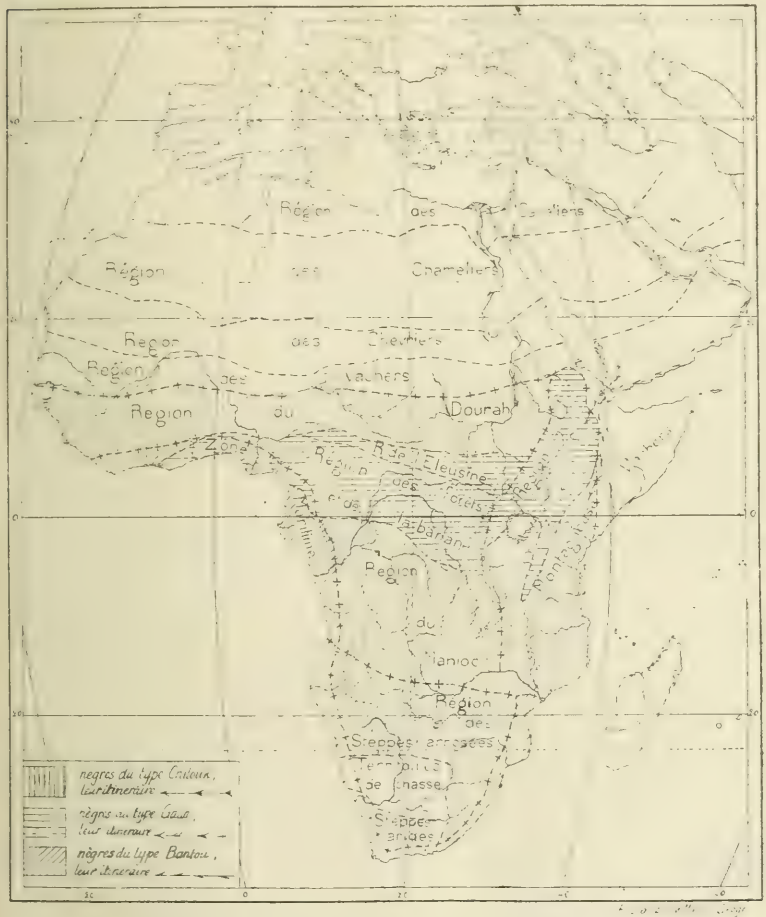

CARTE DU PEUPLEMENT PRIMITIF DE L'AFRIQUE.

ainsi désignées d'après le nom de l'espèce animale qui joue dans la composition des troupeaux le rôle dominant. De l'une à l'autre de ces régions, on voit aussi varier l'art accessoire duquel les pasteurs attendent le complément de ressources qui leur est nécessaire (1).

(1) Voir *La Science sociale*, *Le continent africain*, t. IV, p. 61 et suiv.

Le *peuplement*, ou l'essaimage des tribus, s'est opéré dans chaque région, de l'est à l'ouest. Il est interdit au pasteur des steppes pauvres de quitter sa région pour en aller peupler une autre, car il lui faudrait changer à la fois et la composition de son troupeau et son art accessoire, ce qui équivaut à la privation de moyens d'existence (1).

Dans les pages qui précèdent, après avoir montré combien la vallée du Nil en son état primitif offrait peu d'attrait et d'utilité aux nomades sous le rapport du pâturage, nous avons décrit les deux lignes commerciales, très fréquentées dans l'antiquité, et probablement les premières en date, qui se croisent au sein de l'Égypte : celle du centre de l'Afrique vers la Méditerranée et celle des Indes vers les pays occidentaux. Les points principaux de ces grandes voies de transport se trouvent compris dans une même *région*, celle des *pasteurs chameliers :* Ormuz, Memphis et l'oasis d'Ammon, sur la limite nord de cette région; Thèbes et Myos-Hermos, vers son centre.

Cette région est par excellence, en Afrique, le lieu des *vastes oasis naturellement arrosées* (2). L'Égypte est une de ces oasis.

Est-ce donc la race des chameliers du grand désert, qui, la *première,* a fait apparaître dans le monde le commerce étendu, avec ses grands établissements, avec toutes les conséquences qui en résultent, c'est-à-dire la *civilisation?*

Il importe de le vérifier, et, pour cela, nous devons reprendre succinctement, d'après l'étude qui en a déjà été faite (3), l'observation méthodique de la région des chameliers. Par cette observation, non seulement nous serons fixés sur la question d'origine de la civilisation antique en général, question de premier ordre et d'un grand intérêt; non seulement nous saurons quels sont les hommes qui d'abord ont fait luire ce flambeau dans l'ancienne Égypte : mais en outre nous pourrons reconnaître les caractères primitifs et ineffaçables qui ont servi de base à la famille et à la société chez les Égyptiens. Cette connaissance nous est nécessaire

(1) *La Science sociale,* t. IV, p. 92; t. VIII, p. 391.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 80 à 82.
(3) Voir *La Science sociale. Le continent africain,* t. IV, p. 73 et suiv.

pour expliquer les faits dont la vallée du Nil a été le théâtre.

Si la nation célèbre et puissante qui s'incarnait dans la majesté des Pharaons a disparu, ne laissant de traces que dans ses tombeaux, le type du chamelier est encore vivant sous nos yeux, conservé, comme tout ce qui tient à l'art pastoral, dans les profondeurs du désert, dans ses solitudes jusqu'à présent intransformables. Aujourd'hui comme aux temps les plus lointains, l'océan des sables s'interpose toujours entre la Perse et l'Hindoustan, entre l'Arabie Heureuse et l'Asie Mineure, entre l'Afrique équatoriale et les rivages qui font face à l'Europe; toujours sa traversée impose à l'homme audacieux qui la tente les services d'un indispensable compagnon, le « vaisseau du désert ».

Le premier des caractères du lieu est *son extrême sécheresse et, par suite, sa stérilité;* on n'y voit apparaître comme végétation que des plantes pauvres, épineuses, rabougries. Le chameau *seul* se contente de cette nourriture coriace; aucun autre animal ne peut, dans ces conditions, vivre assez à l'aise pour fournir à l'alimentation des habitants un produit de quelque valeur. Au milieu des déserts de sable, le nomade vit du lait des chamelles; l'élève du chameau est son art principal. Cet art forme et détermine la race d'hommes que nous avons à étudier.

Le second caractère à envisager, c'est *la faiblesse relative des sources, et la rareté des points d'eau;* il en résulte que les nomades, voyant tarir rapidement les puits par leurs chameaux, sont obligés de se fractionner en petits groupes, possédant au plus deux cents animaux; sans perdre la forme patriarcale de leur famille, ils doivent diviser davantage les tribus, et chaque groupe doit aller de station en station en faisant de longs trajets et de courts arrêts. Par suite, les qualités nécessaires à un chef de nomades, la prévoyance, la connaissance des lieux, l'aptitude à la direction, se développent chez un très grand nombre d'individus, comparativement à ce qui a lieu dans les autres races patriarcales. Ces qualités se fortifient d'autant plus chez chaque petit chef, que les déplacements sont plus étendus, plus fréquents et plus périlleux que partout ailleurs.

Comme le désert des chameliers est le plus pauvre de tous

les pâturages dans la *zone des steppes pauvres*, il impose à ses habitants, plus nécessairement encore que les autres régions, l'exercice d'un art accessoire destiné à compléter les ressources indispensables à la vie. Cet art est déterminé par une troisième condition du lieu, sa relation avec les lieux avoisinants.

La région des chameliers, remarquable par sa largeur du nord au sud, sépare deux portions du globe dont les produits, essentiellement différents les uns des autres par suite de l'opposition des climats, sont recherchés comme marchandises utiles ou précieuses : les produits du nord sont demandés par les gens du midi, et inversement. L'art accessoire du chamelier consiste à utiliser pour le transport de ces marchandises échangées à travers l'immensité du désert de sables, les animaux qu'il possède comme troupeau nourricier et qui *seuls* peuvent supporter les fatigues et les privations imposées par le voyage. Comme source de revenus et de bien-être, cet art accessoire devient le plus important pour le chamelier : il vit *surtout* des caravanes.

Le commerce par caravanes est extrêmement rémunérateur. D'abord, les difficultés à vaincre, les périls mortels et sans cesse renaissants que l'on doit affronter dans ces expéditions, exigent comme compensation de larges bénéfices. Puis la *concurrence* est très limitée pour tous les transports, qui doivent nécessairement s'effectuer à travers les sables. Seuls, les nomades de la région connaissent suffisamment, par tradition et par expérience, les points rares et éloignés qui peuvent être propres aux campements, la manière de se guider dans le désert, et les moyens de parer aux dangers continuels que présente la traversée. Malgré leur petit nombre et les querelles intestines qui les divisent, ils se montrent unis et forts contre l'étranger, implacables contre quiconque tente de se passer d'eux, contre toute expédition (même purement scientifique) essayant de pénétrer dans leurs solitudes. En dehors de l'attaque subite à main armée, qu'ils pratiquent audacieusement, ils ont mille ressources contre l'intrus : la perfidie du guide qui l'égare, les phénomènes terribles qu'ils savent prévoir et auxquels ils l'abandonnent, l'épuisement des sources au moyen de leurs propres troupeaux, etc.

Ils sont vraiment maîtres, vraiment chez eux sur leur territoire âpre et désolé.

Dans ces conditions, la plus-value des marchandises qui ont traversé le grand désert s'élève de 150 à 500 pour cent.

Aussi voit-on, encore de nos jours, dans les grandes oasis montagneuses du Sahara, les plus capables des chameliers touaregs créer des centres commmerciaux et fonder des fortunes immenses.

Les modifications apportées à l'organisation patriarcale chez ces mêmes Touaregs, type pur et accentué de la race, reposent sur les conditions du lieu et du travail, *intransformables jusqu'ici :* nous pouvons donc, en étudiant cet échantillon persistant de l'antique race des chameliers, nous rendre compte de la constitution sociale propre à la race dès son origine.

La division en très petits *douars,* ou groupes très peu nombreux, et l'absence continuelle du chef de famille occupé aux caravanes à long parcours, amènent pour la femme, chez les chameliers, une situation tout à fait en dehors des usages patriarcaux : seule chargée de la direction de l'atelier adonné à l'art principal, le pâturage, elle a une responsabilité, un commandement, et par suite des droits et une importance personnelle dont on ne peut la dépouiller. La fille tient un rang au moins égal à celui des enfants mâles.

La richesse mobilière, fruit du commerce, fait naître dans cette société la propriété particulière, le pécule individuel : la fille a le sien comme ses frères. Apportant au ménage sa fortune propre dont elle dispose, on ne la cède point à un époux moyennant des cadeaux faits au père : *elle se marie elle-même comme elle l'entend* (1).

Élevés, non par le père absent, mais par la mère, et dans le douar auquel celle-ci appartient, c'est avec leurs oncles *maternels* que ses fils se livreront d'abord à l'apprentissage, puis à l'exercice du commerce. Le mari, de son côté, qui a été élevé de même, continue à s'adjoindre pour les expéditions au groupe

(1) Reclus, t. XI, p. 841, 842.

de ses frères et de ses oncles maternels (1), au douar de *sa mère*. C'est par la mère que s'accomplit l'accession au douar.

A la mort du chef de ménage, il y a lieu à liquidation, puisque chacun des époux possède une fortune en propre. La fortune maternelle, fruit de la gestion du troupeau et de l'art pastoral, reviendra à ses enfants par partage égal entre eux, suivant la coutume des communautés où le pécule est établi. Ce sont les biens dits *de justice*.

Au contraire, les biens d'*injustice*, ceux acquis par le père dans ses expéditions de commerce, en commun avec ses frères et avec ses oncles maternels, demeureront la propriété de son douar maternel à lui. Considéré au point de vue commercial, ce douar a besoin d'un chef mâle : c'est *le fils aîné de la sœur aînée*, qui, à la génération suivante, sera ce chef nécessaire (2); c'est entre ses mains que s'accumuleront les *biens d'injustice* conquis par le travail des oncles; lui-même passera ce trésor commun, suivant la même loi, à l'aîné de ses neveux en ligne féminine.

Telle est la constitution sociale originaire de la race des chameliers, fondée sur les conditions du lieu et les deux modes de travail qu'elles déterminent. Nous retrouverons chez les Égyptiens, avec quelques modifications résultant du changement de travail, ce grand trait caractéristique de l'importance et de l'indépendance de la femme; on l'observe également dans les antiques sociétés de la Chaldée (3).

Retenons, pour le moment, et pour notre discussion actuelle, les deux traits qui résultent de cette étude des chameliers, 1° le développement chez un très grand nombre d'individus, des qualités requises pour la fondation d'établissements prospères, 2° la facilité que leur donnent l'exercice de leur art accessoire et l'organisation sociale qui en dérive, pour la *création et l'accumulation de la richesse*.

(1) Voir : Cortambert, *Mission Flatters*, les *miad* ou expéditions composées d'oncles et neveux.

(2) Les fils des frères ou des oncles ne sont pas de ce douar : ils sont de leurs différents douars maternels.

(3) Voir, pour tous ces faits, Reclus, t. XI, p. 839 à 842.

En est-il de même chez les autres races de pasteurs des steppes pauvres, que l'on pourrait supposer avoir concouru à fonder les premiers établissements civilisés dans les lieux difficilement transformables?

Les caractères propres aux trois régions de déserts, autres que celle des chameliers, permettent toujours les groupements nombreux, par suite de la plus grande abondance des eaux et des pâturages. La direction des tribus incombant à un seul chef pour un grand nombre de subordonnés, très peu d'individus sont appelés à voir se développer en eux la prévoyance, l'activité, l'esprit d'entreprise. La formation purement patriarcale prédomine dans ces sociétés.

Cette formation, étreignant l'individu et diminuant son énergie, n'est pas combattue par l'influence qu'exercent les *travaux accessoires*. Chez les *pasteurs cavaliers*, l'art accessoire est la domination exercée sur les cultivateurs voisins; chez les *pasteurs vachers*, l'exploitation des nègres et la chasse à l'éléphant; chez les *pasteurs chevriers*, la cueillette de la gomme. Aucun de ces travaux n'exige de changements profonds dans l'état patriarcal des tribus (1); au contraire, la force numérique apportée par les groupements considérables est une condition très utile pour s'y livrer avec succès.

Comme moyens d'acquérir la richesse, d'accumuler des capitaux, ces travaux sont de beaucoup inférieurs au commerce lucratif des caravanes à travers les sables.

Sous tous ces rapports, la race des chameliers l'emporte de beaucoup sur les autres races des déserts, pour l'aptitude à modifier les territoires difficilement transformables.

En outre, au point de vue de la rapidité du mouvement migratoire, les régions les plus pauvres en pâturages et en points d'eau, divisant plus fréquemment les tribus pour porter leurs essaims vers l'ouest, ont été les plus promptement occupées (2). C'est donc avec une avance notable sur les races des autres régions, que les chameliers ont pu reconnaître et occuper, soit au fond du golfe

(1) *La Science sociale. Le continent africain*, t. IV, p. 67, 85, 89 et suiv.
(2) *La Science sociale, Le continent africain*, t. VIII, p. 392.

Persique, soit en Égypte, soit à l'oasis d'Ammon, les points les mieux appropriés au transit commercial. C'est donc bien à la race des chameliers, à cette race « ethiopico-berbère », dont Lenormant (1) signale l'analogie physique avec les anciens Égyptiens, que l'on doit faire remonter la fondation des premiers centres de la *civilisation*.

Comment s'est formée dès l'origine cette race remarquable des chameliers appelée à jouer dans l'ancien monde un rôle si merveilleux? Quelles raisons ont déterminé certains hommes des premiers âges à se lancer dans la région du grand désert, où l'existence apparaît, au premier abord, plus pénible et plus précaire que dans les régions voisines? C'est bien le cas de répéter, à propos de l'océan des sables : *Illi robur et æs triplex circa pectus erat, qui fragilem truci commisit pelago ratem.* Oui, les fondateurs de la race étaient des hommes de choix, actifs, laborieux, énergiques, lassés de travailler pour les autres au sein des communautés primitives; conduits, par leur confiance en eux-mêmes, par l'indépendance et la résolution de leur caractère, à concevoir le projet de vivre en petits groupes où chacun d'eux serait son maître et profiterait lui-même de ses talents et de son labeur. De pareils hommes se rencontrent dans les milieux patriarcaux.

Deux conditions sont nécessaires à l'établissement de ces émigrants de choix.

1° D'abord, ils doivent sortir de sociétés prospères et largement pourvues, capables de leur donner, avec de fortes traditions, des ressources suffisantes, et non de communautés en dissolution, dont les membres sont chassés et dispersés par la misère : ce n'est ni une émigration pauvre ni une émigration forcée.

2° Ensuite, il faut qu'à leur portée se rencontre un lieu dont les conditions favorisent les établissements en petits groupes et le développement de l'énergie individuelle : un peu ce que les rivages poissonneux de la mer du Nord furent pour les établissements des pêcheurs côtiers.

Le commencement, vers l'est, de la région des chameliers se

(1) Lenormant, *Histoire ancienne*, vol. II, p. 45. Voir Reclus, t. X, p. 26-27, etc.

trouve dans le pays désolé et sans eau qui sépare la Perse de l'Afghanistan, du Belouchistan et des territoires indiens. C'est là que se rencontre d'abord le chameau coureur (1), le dromadaire, cet auxiliaire indispensable du nomade et du commerçant dans la mer de sable.

Voici, d'après Malte-Brun, la description de cette contrée, dont Reclus donne aussi le tableau :

C'est « un désert de sables rouges mouvants, dont les particules sont si ténues qu'elles en sont presque impalpables. Ces sables, sans cesse agités par les vents, présentent l'aspect d'une mer couverte de vagues. Du côté du vent, les vagues de sable, qui ont quelquefois une élévation considérable, offrent une pente graduelle : de l'autre, elles s'abaissent perpendiculairement, et ressemblent à un mur de briques. Il est aisé de concevoir les difficultés qu'on éprouve pour escalader ces monticules mobiles. Les molécules sablonneuses remplissent les yeux, les narines, la bouche, et pénètrent jusque dans les organes respiratoires. Enfin, le phénomène trompeur du mirage, en offrant la perspective d'un lac aux eaux tranquilles, vient ajouter aux souffrances du voyageur altéré. Kinnéir estime que ce désert a 150 lieues du nord au sud, et 80 de l'est à l'ouest (2). »

Le lecteur peut comparer ce tableau à celui du désert de Lybie que nous avons donné plus haut, d'après Reclus. Les causes de la sécheresse et de la mobilité sont les mêmes, les difficultés du parcours sont semblables, sauf l'étendue. Tel est le théâtre préparé pour la première entrée en scène des caravanes et des transports commerciaux.

Les conditions les plus favorables à l'établissement du commerce à travers le désert de *Louth*, que nous venons de décrire, sont évidemment celles-ci : une race pastorale puissante, bien ordonnée, occupant les contrées situées au nord-ouest et au sud-est de ce désert, et fournissant, grâce aux conditions où elle se trouve elle-même, des émigrants de choix animés de l'esprit d'initiative, désireux de fonder pour eux-mêmes des situations indépendantes.

(1) Reclus, t. IX, p. 205.
(2) Malte-Brun, t. II, p. 359 ; voir Reclus, t. IX, p. 174 et 175.

Si l'histoire nous montre à une certaine époque ces conditions remplies par une certaine branche de la race humaine, ne serons-nous pas fondés à reporter à cette époque et à cette fraction de l'humanité l'origine de la race des chameliers?

Essayons, à la suite des savants qui ont porté la lumière sur les origines humaines, de remonter aux temps lointains antérieurs à toute chronologie positive; nous nous trouvons en présence d'un fait bien connu et incontesté : la division en deux branches de la grande invasion aryenne, au moment où ses tribus occupaient précisément les alentours du désert de *Louth*. Le lieu de cette division est l'antique *Arachosie*, le pays qui s'étend aux environs de Hérat et de Kandahar.

L'auteur de l'*Histoire ancienne de l'Orient*, tout en assignant au fait une date reculée déjà et assez vague, ne dissimule pas la part considérable d'hypothèse que contient cette détermination chronologique : la division des Aryens est postérieure à Zoroastre, mais l'époque où vécut Zoroastre est *absolument incertaine ;* on peut seulement affirmer sa haute antiquité (1).

Du reste, bien avant leur division, ces peuples occupaient déjà les contrées situées autour du désert de Louth : après le passage des peuples noirs allant aux Indes, je ne crois pas qu'on puisse historiquement signaler en ces lieux d'autres habitants que les Aryens.

Par leur constitution fortement patriarcale, par leur séjour prolongé au pied des montagnes, dans des régions où la possibilité de *travaux divers* développe aisément l'initiative individuelle et l'idée d'établissements séparés, les tribus aryennes semblent réaliser les conditions nécessaires pour produire les *émigrants de choix* dont nous avons parlé. Le trafic des produits dissemblables, entre des sociétés nouvellement séparées, en marche l'une vers le nord-ouest, l'autre vers le sud, pouvait offrir dès les premiers temps un moyen d'existence et un instrument de richesse.

Je propose donc de considérer *la race des chameliers* comme issue de ces tribus pastorales, pendant le temps très long où elles

(1) Lenormant, *Manuel*, t. II, p. 307, 505, 529 ; t. II, p. 431, etc.

ont environné notre désert. Au point de vue anthropologique, c'est le moyen d'expliquer les ressemblances frappantes relevées entre de nombreux individus appartenant aux nations berbères et les types Européens (1).

Par les conditions où ils se trouvaient placés à leur début, les conducteurs des premières caravanes ne pouvaient manquer de s'endurcir aux fatigues, de s'habituer au péril, de se former à l'*observation des astres* comme moyen de diriger leur route : c'est-à-dire, de devenir aptes à entreprendre la *navigation* dès qu'elle serait utile à leur commerce. On comprendra facilement que l'extension graduelle des deux grandes branches de populations aryennes, d'un côté vers l'Inde, de l'autre vers l'Asie antérieure et l'Europe, ait conduit les caravaniers primitifs à créer successivement, dans la direction générale du sud-est au nord-ouest, de grandes lignes mixtes, par navigation et caravanes : d'abord la ligne de navigation côtière de l'Inde à Ormuz, continuée par l'Euphrate vers l'intérieur des terres; puis la ligne d'Ormuz vers l'occident, par Thèbes l'égyptienne et l'oasis d'Ammon (2).

De même que les peuples noirs ont précédé les Aryens sur la route des Indes, de même ils ont passé dans la vallée du Nil avant les véritables Égyptiens (3). Ils n'y ont pas laissé de vestiges ni de souvenirs; c'était une émigration de bannis, une race désorganisée, vivant il est vrai de la culture, mais incapable d'entrer en lutte avec les difficultés que présentait la *transformation du lieu*. Dès l'arrivée de la race nouvelle en Égypte, nous la voyons au contraire s'y établir en une société puissante, et mettre immédiatement la main aux travaux gigantesques nécessaires à la fertilisation de la vallée. Les phénomènes naturels n'avaient cependant point changé : toute la différence entre ces deux colonisations successives découle des constitutions sociales opposées qui préexistaient chez les deux races.

En observant les traits caractéristiques qui rendaient la race

(1) Reclus, t. X, p. 26, 27; t. XI, p. 835.

(2) Dès les temps de l'ancien empire les Égyptiens parcouraient la Méditerranée (Chabas, p. 175).

(3) *La Science sociale*, *Le continent africain*, t. VIII, p. 397.

des chameliers propre à la création et à l'accumulation de la richesse, et par suite à la transformation de la vallée du Nil en un lieu de culture avancée, nous avons déterminé et décrit ces anciens et fabuleux *Schesou Hor*, ou *suivants d'Horus* (1), ces *serviteurs du soleil levant*, qui se placent à l'origine des traditions conservées dans l'antique Égypte. Nous montrerons par la suite comment les développements et les éclipses de la civilisation égyptienne, les détails de son organisation et les péripéties de son histoire, se relient aux conditions nouvelles du *lieu transformé*.

A. de Préville.

(*A suivre.*)

(1) Reclus, t. X, p. 465; Lenormant, *Hist. ancienne*, t. II, p. 51, 55.

LA RÉPUBLIQUE AU BRÉSIL.

Dans le courant de 1889 le vieil empereur Dom Pedro II est venu nous rendre visite, sans façons, en brave homme qui a laissé sa maison tranquille, ses affaires bien en ordre, et qui se promène par le monde le cœur content et l'âme en paix. Nous l'avons reçu avec une cordialité un peu empressée, assez naturelle chez nous quand nous n'avons pas la tête brouillée par quelque billevesée politique ou patriotique.

Et puis, nous n'étions pas fâchés non plus de voir arriver un Empereur à Paris ; si démocrate que l'on soit, cela flatte toujours un peu de recevoir une visite en équipage, surtout quand le fait est rare. Le chah de Perse, mon Dieu, c'est bien quelque chose, mais on aura beau faire, à nos yeux d'Européens, et surtout de Parisiens, ce souverain oriental garde toujours un vernis d'opérette qui nuit sensiblement à son prestige. Dom Pedro d'Alcantara, bien que souverain exotique, appartient néanmoins à l'une des plus vieilles familles d'Europe, et notre jeune République l'a vu, non sans plaisir, laisser de côté les préjugés régnants dans son monde, pour venir faire un tour d'Exposition.

A ce moment, il n'était guère de Français qui ne se dît, — et la réflexion venait d'elle-même, — que cet heureux souverain régnait évidemment sur un peuple paisible, uni, aimant et respectant son Empereur, uniquement occupé à se développer à tous les points de vue sur le vaste territoire qu'il possède. Seuls, quelques spécialistes mieux renseignés (ils sont si rares chez nous) laissaient percer quelques doutes sur la solidité de l'édifice social brési-

lien (1). Les apparences parlaient contre eux, et le public les laissait vaticiner dans le désert

Et pourtant, au mois de novembre suivant, une insurrection éclatait à Rio, balayait sans coup férir la famille impériale, établissait à sa place un gouvernement provisoire et proclamait la République. La surprise fut générale, et chacun de se demander quelle cause subite avait pu amener une telle catastrophe politique, pensant d'ailleurs que cette substitution de régime entraînait, pour le Brésil, une évolution complète dans l'organisation de sa vie publique.

Or l'observation attentive des faits nous révèle : en premier lieu, que les causes de cette révolution sont fort lointaines, et non pas subites; en second lieu, que l'établissement de la République sur la rive droite du fleuve des Amazones n'a changé, en réalité, que l'étiquette et le personnel du gouvernement, et non pas ses procédés.

Évidemment ces prémisses ne répondent pas à l'opinion d'un public prévenu pour ou contre les événements de Rio : mais je vais justifier ce que j'avance.

I.

L'activité politique d'une nation n'est en réalité qu'une face de sa vie sociale. Cela étant, pour percevoir et comprendre nettement les manifestations de cette activité politique, il faut avant tout se rendre un compte aussi exact que possible de l'organisation générale du peuple en cause. Essayons donc, en premier lieu, de déterminer les traits principaux de la vie sociale chez la nation brésilienne.

On estime la population du Brésil à 15 millions d'âmes, répandues sur un territoire quinze fois grand comme la France. Cette population est formée d'éléments divers. Le plus important a été

(1) V. notamment, la *Revue britannique*, juin 1889, et *La Science sociale*, septembre 1889.

fourni par le Portugal, maître de la région depuis le début du seizième siècle jusqu'en 1820. Il y versa d'abord un certain nombre d'aventuriers et de proscrits, gens avides et pressés de s'enrichir, peu scrupuleux d'ailleurs sur les moyens. On envoya aussi des fonctionnaires, pour les tenir en bride. Puis les commerçants de Lisbonne et de Porto, appréciant les produits naturels du pays, arrivèrent à leur tour. Notons, sans tarder, que tous ces immigrants, soldats, employés, déportés, juifs, marchands, étaient essentiellement des urbains, accoutumés à la vie des villes et ne connaissant rien à la vie rurale. De là le prompt développement des centres : Saint-Paul, Rio, Pernambuco, Bahia.

Mais il ne suffit pas, pour vivre, de planter sa tente quelque part et d'admirer le paysage d'alentour ; il faut encore demander à un moyen quelconque les ressources quotidiennes. Les colons portugais, volontaires ou forcés, explorèrent d'abord le pays avec l'espoir d'y trouver des métaux précieux. Cet espoir fut déçu ; on ne découvrit que très tard (au milieu du dix-huitième siècle) des gisements aurifères lointains et relativement pauvres. Il fallut donc se rabattre sur autre chose, et principalement sur la culture du sol.

Le Brésil est placé presque en entier dans la zone tropicale, dont l'extrême chaleur et l'humidité sont fatales à l'Européen, mais une bonne partie du pays est couverte de plateaux de moyenne altitude, dont la hauteur corrige les excès du climat tout en lui laissant les caractères des latitudes chaudes. Il en résulte que les cultures riches, la canne à sucre, le café, y réussissent à merveille. Les Portugais les importèrent au Brésil, et comme ils étaient peu nombreux et en outre fort mal préparés par leur origine à travailler de leurs mains, ils cherchèrent autour d'eux la main-d'œuvre propre à mettre le sol en valeur sous leur direction.

Le pays était occupé au loin par des tribus d'Indiens, chasseurs sauvages pour la plupart, et par suite rebelles au travail de la terre. On saisit les plus rapprochés, et on les plia de force à la culture. Bientôt ils s'enfuirent, ou succombèrent sous le poids de ce labeur inusité et abusif. On organisa alors des expéditions

lointaines ayant pour but la chasse de ces malheureux. Après moins d'un siècle de ce régime, beaucoup de colons portugais s'étaient enrichis, mais la race indigène était décimée. On trouverait à peine aujourd'hui 500.000 Indiens dans les forêts amazoniennes. C'est là un élément social qui a disparu ou à peu près sous la dure contrainte des conquérants.

Mais l'exploitation systématique de la race indigène avait maintenu chez le colon l'habitude de ne pas travailler par lui-même. Lorsque l'Indien vint à manquer, on le remplaça par le noir d'Afrique, traité de la même façon, c'est-à-dire en esclave, mais en esclave soumis à une servitude abjecte et sans issue. Rien ne fut donc changé dans la situation : on eut toujours au Brésil deux races superposées, l'une exploitant l'autre à fond, ne faisant rien pour la diriger, pour l'améliorer, pour la préparer à la liberté. Elles sont restées ainsi, l'une à côté de l'autre, depuis trois cents ans, sans se mélanger autrement que par des unions immorales dont est sorti le métis, la plaie des sociétés de ce genre.

Pendant cette longue période, la race dominante ne s'est guère développée ; elle est restée ignorante, routinière, égoïste, cupide et vaniteuse. La race dominée est demeurée de son côté dans un état de barbarie pure.

Voilà pour les deux éléments principaux de la population qui habite les campagnes. Dans la réalité des choses, aucun des deux n'occupe le sol fortement, à titre définitif.

Le *fazendeiro*, ou propriétaire, est, pour ainsi dire, campé sur son domaine. Il l'exploite à la hâte pour s'enrichir et pour aller jouir de cette fortune vite acquise, soit dans les villes de la côte, soit même en Europe.

Quant au noir, hier encore bétail humain sans droits et sans patrie, la terre n'est pour lui que le rude atelier où il a peiné si longtemps sous le fouet du *feitor*, au profit exclusif du maître. Personne ne lui a fait apprécier les avantages du travail libre, il n'a jamais connu les jouissances de la propriété, ni même les joies de la famille. Comment pourrait-il se transformer du jour au lendemain en un colon modèle? Il n'est point de ces miracles dans l'histoire des sociétés.

Et pourtant les anciens bourreaux de la race africaine lui font presque un crime de cette stagnation qu'ils ont contribué à maintenir; ils la taxent de race inférieure, rebelle à la civilisation. C'est là une pure calomnie; tous les torts sont du côté de ces mauvais patrons, qui n'ont pas su se mettre à la hauteur de leur rôle. Et si les esclaves affranchis ont quitté en masse les plantations pour venir grossir la canaille misérable des faubourgs urbains; si cette tourbe ignorante, misérable, turbulente, peut menacer les biens et la vie des classes supérieures, celles-ci ne doivent s'en prendre qu'à elles-mêmes et à la logique impitoyable des faits, qui amène toujours la conséquence après la cause. Les Brésiliens ont longtemps abusé des noirs, sans jamais rien faire pour les former à la liberté; qui pourrait s'étonner de voir les noirs faire abus, à leur tour, d'une situation à laquelle ils n'ont pas été préparés?

Il est dans les campagnes un troisième élément, dont l'importance a bien grandi depuis quelques années. Je veux parler du petit colon paysan appelé d'Europe. Depuis fort longtemps, au Brésil, on a le désir de voir un puissant courant d'immigration arriver de façon continue pour peupler ces vastes espaces, et bien des efforts ont été faits dans ce but. Mais dans quelles conditions les a-t-on tentés?

Observons d'abord qu'à l'origine, les patrons agriculteurs, fournis de main-d'œuvre par la traite des noirs, restaient fort indifférents en cette matière. Ils préféraient de beaucoup le nègre esclave à l'ouvrier libre blanc. Aussi laissait-on au gouvernement, désireux d'augmenter sa puissance avec le nombre de ses sujets, l'initiative et la charge de l'immigration européenne. Il faut dire qu'il procéda avec toute la légèreté possible, attirant dans le pays tantôt une tourbe immonde, l'écume des galères napolitaines, par exemple, tantôt de pauvres Suisses qu'il abandonnait ensuite à eux-mêmes, c'est-à-dire à la misère sombre, au point qu'ils étaient obligés de s'enrôler dans l'armée pour ne pas mourir de faim. Tels furent les débuts de la colonisation européenne au dix-neuvième siècle.

Un peu plus tard, la suspension de la traite, exigée par l'An-

gleterre, quelques mesures prises d'autorité par le gouvernement en vue de l'extinction de l'esclavage, réduisirent la main-d'œuvre noire. Les fazendeiros durent enfin songer à employer les colons blancs. Quelques-uns les appelèrent directement, les établirent sur leurs domaines et les employèrent à titre de métayers et de fermiers. La plupart des planteurs s'en tinrent à l'action du gouvernement, qui reprit sa propagande sur nouveaux frais. Il appela les immigrants en masse et sans choix au moyen de racoleurs soldés, payant les passages, les premiers frais à l'arrivée, avançant même cabanes, outils et semences à l'occasion. Une foule bigarrée et misérable s'écoula de la sorte vers le Brésil, apportant avec elle bien des éléments de trouble.

Si encore elle avait trouvé en arrivant une classe solide de patrons agriculteurs capable de l'encadrer, de la soutenir, de l'établir sur le sol, de la diriger, cette foule eût pu former en peu de temps un bon fonds de population, une population en voie de progrès et de développement. Mais pensera-t-on qu'un tel rôle fût à la portée des planteurs esclavagistes que j'ai présentés plus haut? Quelques-uns ont su le prendre et s'en sont bien trouvés. La plupart n'ont eu qu'une pensée, et elle devait leur venir tout naturellement, étant donné leur passé. Ils ont essayé d'exploiter à son tour le colon blanc, en le trompant de toutes manières, en l'attachant à sa ferme par les liens irréguliers et abusifs du crédit offert à la façon d'un piège. En d'autres termes, ils se sont montrés mauvais patrons vis-à-vis du blanc, comme ils l'étaient précédemment vis-à-vis du Noir ou de l'Indien (1).

De cela il serait bien naïf et bien inutile de s'étonner. Un bon patron ne s'improvise pas, un mauvais et maladroit patron ne saurait se transformer du jour au lendemain. Mais il n'en est pas moins vrai qu'avec une telle organisation du travail rural, les classes agricoles restent instables, divisées, stagnantes, et ne concourent que pour une bien faible part au progrès de la race, à la tranquillité du pays, à la bonne organisation des pouvoirs publics. Nous l'allons voir tout à l'heure.

(1) Cp. les lettres du Brésil de M. Max Leclerc, correspondant du *Journal des Débats*, janvier-mars 1890.

Mais s'il en est ainsi pour les campagnes, que dirons-nous des villes?

Après ce que j'ai déjà indiqué, le lecteur ne sera guère surpris d'apprendre que les centres urbains sont fort nombreux dans les régions habitées du Brésil. On en compte plus de 300, et les huit plus importants réunissent à eux seuls près d'un million d'habitants, sur quinze millions à peine. On peut dire que la grande majorité des Brésiliens habitent la ville, et que le reste désire l'habiter.

Mais comment se divise cette population urbaine?

Le haut du pavé est tenu par les enrichis de la culture et du commerce, et par les fonctionnaires. Ils forment une classe plus ou moins aristocratique, oisive, luxueuse et frivole, avide de spectacles, de distractions, de titres et d'honneurs, mobile et désorganisée, incapable par suite d'exercer une influence forte et suivie sur les affaires publiques. Elle fournit par contre, en abondance, des politiciens en chambre, des avocats, des journalistes, tous théoriciens et discoureurs abondants, avides d'influence, grands coureurs de places. Elle a comme une sorte d'annexe dans l'armée de terre et de mer, recrutée dans des conditions médiocres par le remplacement à prix d'argent, avec des officiers nombreux, jaloux les uns des autres, inoccupés, peu disciplinés.

Au-dessous vient la classe commerçante; elle est cosmopolite, car il s'agit surtout d'un commerce d'exportation, mouvante selon le hasard des affaires, instable par conséquent, et tout aussi incapable que l'autre d'imposer sa participation efficace, régulière, dans la direction de la vie publique nationale.

Nous trouvons, en troisième lieu, dans les villes une foule bigarrée de métis, de noirs, d'Européens attirés par les réclames des agences ou le goût des aventures. Cette masse hétérogène vit des petits métiers urbains, et étale en général une misère qu'entretiennent sa paresse, ses désordres, son imprévoyance. Elle est prête à tout faire et à tout subir selon les circonstances.

Tels sont les divers éléments de la société brésilienne. Quelle organisation politique allons-nous en voir sortir?

II.

De tout temps, et en dépit de toutes les Constitutions écrites, le pouvoir absolu a été la base du système politique du Brésil.

Les ambitieux et les naïfs ont fait de cette circonstance le prétexte et la justification des actes hostiles à la dynastie : en réalité, c'est à la nation, c'est à eux-mêmes que remonte la pleine responsabilité du fait.

Chez un peuple bien constitué, la Couronne n'est jamais toute-puissante pour longtemps. Si par hasard un concours extraordinaire d'événements vient lui apporter la dictature, une opposition appuyée sur les forces vives du pays ne tarde pas à s'élever, et l'oblige à renoncer à une autorité absolue qui n'est jamais ni sainement praticable ni, par conséquent, utile que pour un temps.

Or, nous l'avons vu, les diverses classes de la nation brésilienne sont incapables d'imposer cet équilibre aux pouvoirs publics. La classe supérieure manque de stabilité, d'aptitudes et de crédit moral. Dès lors, où s'appuierait son action? Comment cette action s'exercerait-elle? Et sur qui? La classe moyenne, représentée par le commerce, n'est pas mieux armée. Quant à la classe inférieure, elle ne compte pas; elle peut être, à l'aventure, un instrument aveugle et brutal, rien de plus; le reste du temps, elle n'est contenue que par la force.

Dans un pareil milieu, le pouvoir absolu est le seul possible, parce qu'il est la seule force considérable, organisée, efficiente, au milieu de cette mouvante poussière d'hommes. Aussi, dès le début de la période d'indépendance, nous voyons Dom Pedro Ier s'emparer de la dictature, en passant fort lestement à côté de la Constitution toute neuve. Les folies de ce souverain l'obligèrent bientôt à s'éclipser, en laissant la couronne à son fils mineur, assisté d'une régence. On vit alors les Chambres se réunir, et le gouvernement fonctionner dans le décor fallacieux des institutions parlementaires. Mais en réalité, le pouvoir absolu subsistait, appuyé sur son administration, son armée, sa police, son clergé et sa cour, le tout nombreux et bien payé.

Depuis lors, Dom Pedro II a pris en personne les rênes du pouvoir. Les choses ont-elles changé? En aucune manière. Sous son règne, la Constitution a toujours fonctionné, — lourde machine tournant en général à vide, grinçant parfois, occupant d'ailleurs assez bien le devant de la scène politique ; — mais, par derrière, la dictature subsistait et faisait la besogne effective à son gré et sans contrôle sérieux. J'en prends pour preuve les aveux et les réclamations des amis et des serviteurs les plus marquants du régime impérial, bonnes gens qui reprochaient à leur souverain une situation qu'il n'avait pas faite. En réalité, elle s'imposait à lui comme une nécessité, quelles que fussent d'ailleurs ses inclinations personnelles.

En 1879, un sénateur conservateur, M. Silveira Lobo, disait au Sénat brésilien : « Seuls, les courtisans de la cour et les sots méconnaissent l'existence du pouvoir personnel. » Un autre homme d'État, M. de Cotegipe, plus tard président du conseil, s'écriait à la même époque et au sein de la même assemblée : « La prépondérance de la couronne sur les autres pouvoirs, qu'on l'appelle comme on voudra, pouvoir personnel, dictatorial, ou prérogative royale, existe d'une manière effective. » M. J. de Alencar, autre ministre, écrivait de son côté : « Ainsi qu'un polype monstrueux, le gouvernement personnel envahit tout, depuis les questions de haute politique jusqu'aux plus petits rouages de l'administration. »

Dans ces dernières années, les réclamations prirent même un ton d'aigreur qui indique chez les hommes politiques brésiliens une parfaite inconscience des causes de la situation dont ils se plaignaient, et en outre une imprudence sans excuse. Le 31 juillet 1884, M. F. Vianna, l'un des chefs du parti conservateur, s'écriait en pleine Chambre : « Quarante années de règne, quarante années de mensonges, de perfidies, de prépotence et d'usurpation. Voilà le bilan de l'œuvre de ce prince conspirateur, de ce César gâteux (caricato) ». Et l'on pourrait citer nombre d'attaques aussi injurieuses, émanant de personnalités conservatrices et monarchistes en vue (1). Non seulement ces hommes se

(1) Guilaine, *Revue illustrée*, 13 juin 1889.

dénonçaient eux-mêmes comme incapables d'opposer une digue aux envahissements de la dictature, mais encore ils signalaient en termes insultants leur seul rempart contre l'anarchie, le souverain, au mépris de la multitude. Peut-on imaginer plus d'aveuglement, d'imprudence et de maladresse?

En résumé, la dictature, ou le gouvernement personnel plus ou moins bien paré de dehors parlementaires, voilà quel était le seul mode de gouvernement possible, et quel a été le seul mode de gouvernement pratiqué au Brésil depuis la déclaration d'indépendance. Or ce régime exige naturellement, pour exercer son action au loin et de tous côtés, un personnel administratif nombreux. D'autre part, il agit beaucoup, puisqu'on laisse à sa charge presque toutes les affaires d'intérêt commun. De là deux conséquences importantes : 1° le gouvernement dispose d'un grand nombre d'emplois rétribués; 2° chacun de ses mouvements touche à un grand nombre d'intérêts variés. Ces deux faits amènent à leur tour des suites de la plus haute gravité. La chose est aisée à démontrer.

Les emplois publics rétribués, qui sont une source commode et sûre d'aisance relative, et les charges politiques, qui donnent artificiellement de l'influence, excitent toujours et partout l'envie de ceux qui ne peuvent pas se créer une situation personnelle, ou qui ne veulent pas s'en donner la peine. Cela est vrai surtout dans un milieu oisif et plus ou moins aristocratique, comme celui que nous avons trouvé dans les villes brésiliennes, où l'on professe pour les occupations lucratives un mépris de bon ton. Il en résulte que chaque « rond de cuir » *administratif* est guetté simultanément par plusieurs candidats, tandis que plusieurs politiciens sans scrupules travaillent, par tous les moyens, à s'établir dans chacun des sièges *électifs* établis par la Constitution.

C'est parmi cette foule d'individus avides qu'en tout temps et en tous pays l'armée des révolutions recrute ses cadres. Or, les places dont dispose le gouvernement absolu contribuent pour la meilleure part à entretenir cette engeance, en excitant au plus haut point ses convoitises.

La multiplicité d'attributions qu'il se donne, n'y contribue pas

moins. Comme il touche à beaucoup d'intérêts, quelques uns sont satisfaits et beaucoup sont lésés. De là quantité de mécontents qui, par esprit de rancune et avec l'espoir de se faire dédommager, vont tout naturellement vers les adversaires du gouvernement en cause. Voici un exemple curieux et frappant de ce fait.

Nous avons constaté, dans la première partie de cet article, que l'organisation du travail reposait principalement, au Brésil, sur l'esclavage noir, maintenu dans toute sa rigueur par les planteurs de canne et de café. Nous savons encore que rien n'a été fait par ceux-ci, pour préparer, par voie de transition, l'affranchissement des nègres et l'établissement d'un nouveau régime de l'atelier rural. Il s'ensuit que le gouvernement de Rio, pressé par l'opinion contemporaine et par les sollicitations intéressées de l'Angleterre, a dû prendre en mains cette question délicate. De là une série de mesures destinées à en préparer la solution. Dès 1810, on gène la traite des esclaves, par des droits fiscaux élevés, augmentés encore en 1817. En 1830, on interdit cet odieux commerce, et on le réprime avec une louable énergie. Mais les esclaves importés antérieurement restaient là, avec leur progéniture, dans les liens de la servitude. En 1871, une nouvelle loi, dite « du Ventre libre », libère d'avance les enfants à naître. En 1885, autre loi, qui affranchit les individus âgés de plus de soixante ans, et fixe un prix maximum de rachat basé sur l'âge du sujet.

Enfin, la loi du 13 mai 1888, due à l'initiative d'une pieuse princesse chez qui le cœur domine, a fait libres, *du jour au lendemain*, près d'un million d'esclaves représentant aux yeux de leurs maîtres un capital énorme, et une main-d'œuvre si indispensable, que la récolte suivante a été perdue en beaucoup d'endroits faute de bras.

Évidemment, à travers cette série d'actes législatifs intempestifs, la faute capitale incombe encore aux planteurs, ces maladroits patrons, qui, en quatre-vingts ans, n'ont pas su remplacer leurs esclaves par des ouvriers libres. Le gouvernement, lui, n'a commis que la faute consécutive et secondaire, d'opérer *brusquement* une section douloureuse dans le corps social, sans d'ailleurs indemniser d'un centime les planteurs lésés. Sur ce dernier point,

il a une certaine excuse : fort endetté déjà, et sans grand crédit, il ne pouvait guère assumer la responsabilité d'une opération portant sur des centaines de millions. Il a cru pouvoir user d'autorité et trancher dans le vif. Il n'a réussi qu'à jeter sur le pavé une foule misérable de noirs sans formation sociale, et à se concilier en bloc l'inimitié de la classe nombreuse et riche des fazendeiros, ou planteurs. Tel est le résultat immanquable des combinaisons où le gouvernement introduit sa lourde poigne, alors que les efforts individuels des intéressés, calculés sur la marche mesurée et lente des faits, pourraient seuls réussir

Après cela, nous nous rendrons aisément compte des péripéties de la crise politique actuelle. Nous en tenons les causes, examinons-en les circonstances et les effets.

III.

Les causes que je viens de signaler ont assuré de tout temps au Brésil la formation et la lutte des coteries. Mais depuis quelques années, cette lutte a pris un caractère plus grave. Les coteries dynastiques ont vu se former à côté d'elles une faction républicaine, préparant au grand jour un changement de régime. Cette faction, longtemps peu nombreuse et peu considérée, s'est recrutée d'abord et tout naturellement parmi des jeunes gens pressés de parvenir par la politique, et fort peu disposés à demander le succès et l'influence au travail et au temps. Les prétentions juvéniles de ces avocats stagiaires, médecins encore sans malades, jeunes officiers et journalistes plus pompeux que profonds, firent d'abord sourire. On en marqua plaisamment le ridicule en appelant ce nouveau groupe le « parti des bacheliers ». Pourtant il alla son train, fit beaucoup de bruit, recruta chemin faisant quelques ambitieux plus mûrs et les mécontents les plus accentués, et réussit ainsi à se maintenir et même à se fortifier. Il fit élire un député aux élections de 1888. Chose plus grave, ses déclamations suscitèrent, au printemps de 1889, une tentative d'assassinat contre l'empereur Pedro II.

Après tout, ce n'était encore qu'une faction bruyante et sans

force, quand survint l'abolition de l'esclavage. Cette affaire fut pour le parti un coup de fortune. Les républicains avaient fait, précédemment, de l'abolition immédiate et sans indemnité le thème ordinaire et commode de leurs déclamations : ils la réclamaient à cor et à cris, et faisaient au gouvernement un crime de la différer. Du jour où elle devint un fait accompli, et par une contradiction plaisante, les planteurs n'eurent pas d'amis plus dévoués à leurs intérêts que leurs anciens adversaires. Ceux-ci déclarèrent que, sans doute, la mesure était bonne en elle-même (et due d'ailleurs à leur noble et courageuse initiative bien plus qu'à celle du gouvernement), mais que, selon son habitude, celui-ci avait procédé avec maladresse, violence et injustice. Il ne restait plus qu'à le renverser pour réparer ses torts.

Quoi qu'il en soit, les planteurs dépossédés, n'écoutant que leurs rancunes, ne se firent peut-être pas républicains, mais ils se désintéressèrent tout au moins du sort de la dynastie, sur laquelle ils rejetaient, comme toujours en pareil cas, la responsabilité de leurs propres fautes. Ils laissèrent agir leurs hardis alliés, qui « faisaient miroiter à leurs yeux, dit un témoin oculaire, l'espoir d'une indemnité prochaine (1) ».

Le parti républicain trouva un autre et décisif appui dans l'armée. Le gouvernement brésilien, en vrai régime autoritaire, a de tout temps considéré l'armée comme son principal appui. Aussi les troupes de terre et de mer étaient-elles relativement nombreuses : 30.000 hommes environ, y compris la gendarmerie, avec un cadre d'officiers très chargé.

Mais ces forces sont recrutées surtout par l'engagement volontaire et le remplacement à prix d'argent. C'est dire que les sujets de choix n'y domiment pas, étant donné surtout cet afflux d'immigrants européens pauvres et tarés qui trouvent là leur suprême ressource. Cette troupe sans cohésion, sans traditions, sans ressort moral, sans discipline, est prête à toutes œuvres, pour peu qu'elle y voie avantage.

Quant aux officiers, comment échapperaient-ils à l'influence

(1) *Revue britannique*, juin 1889.

ambiante? Comment ne compteraient-ils pas sur les coteries pour activer leur avancement? Or, récemment, une sorte de conflit s'était élevé entre le ministère de la guerre et plusieurs officiers supérieurs, sur des questions de personnes. De là, des mesures de rigueur prises contre les opposants; de là aussi, un vif sentiment de rancune chez ceux-ci, et le désir de se soustraire aux effets présents ou à venir du mécontentement officiel. Ce fut ce qui détermina quelques généraux à se joindre au parti républicain. L'espoir d'une promotion rapide entraîna les officiers inférieurs à la suite de leurs chefs. Quant aux soldats, la promesse d'une augmentation de solde devait suffire pour les conduire n'importe où.

Tels furent les éléments de la conspiration antidynastique formée au Brésil dans le courant de l'an dernier. Mal dissimulée par des ambitieux assez inconsidérés, elle ne tarda guère à inquiéter le gouvernement. Celui-ci se montra faible et irrésolu, comme on l'est en pareil cas, quand on se sent établi sur des bases peu solides. Il annonça quelques réformes inspirées, selon la formule consacrée, par « les principes libéraux », et destinées à « donner satisfaction à l'opinion ». En même temps, il se préparait à éloigner les officiers les plus turbulents. Ainsi, d'une part, il offrait des réformes de principes à des gens qui voulaient les places et le pouvoir; de l'autre, il exilait loin de Rio, en plein désert, des militaires accoutumés aux fêtes et aux plaisirs de la capitale! C'était jeter de l'huile sur le feu. Le dénoûment allait se précipiter.

Le 15 novembre, une insurrection militaire éclatait à Rio. Le général D. da Fonseca, à la tête de cinq mille hommes de la garnison, faisait occuper les principaux quartiers de la ville et proclamait la République. Un gouvernement provisoire se constitua aussitôt, réunissant les chefs des mécontents militaires et ceux des ambitieux civils. Quant à la nation, elle se soumit avec une docilité exemplaire à ce coup de force. Un simple décret transforma l'Empire du Brésil en une République fédérative, composée de vingt États, plus un district fédéral formé par la capitale et ses alentours immédiats.

Le gouvernement provisoire se trouvait ainsi composé : le maréchal D. da Fonseca, président, le contre-amiral E. Van den Kolk; le colonel Benjamin-Constant Botelho de Magalhaes; A. Lobo, journaliste; A. Bocayuva, journaliste; R. Barbosa, journaliste; Campos Salles, avocat; D. Nunes Ribeiro, professeur et journaliste. Cette liste, à première vue, est déjà significative : trois militaires et cinq journalistes, cela donne tout de suite la note dominante et la portée du mouvement. Mais, en l'étudiant de plus près, on y trouve mieux encore.

Nous voyons en tête un officier, le maréchal de camp Deodoro da Fonseca. Or ce militaire était depuis assez longtemps en conflit public avec le gouvernement, au sujet de mesures disciplinaires prises contre un officier qu'il soutenait. Déjà envoyé une première fois, sous un prétexte quelconque, à Matto-Grosso, frontière orientale de l'Empire, il devait y repartir le 15 novembre même avec ses troupes, car son attitude continuait à inquiéter le gouvernement. Mais, au lieu de s'embarquer, il préféra faire une révolution qui le dispensait du voyage et l'élevait à la dignité de chef de l'État.

En second lieu, un autre soldat, l'amiral Van den Kolk, venait d'être désigné pour prendre un commandement à l'extrémité de l'Empire. Cette mission lui parut, à lui aussi, fort désagréable, semble-t-il, car il se mit sans hésiter à la remorque de son camarade de l'armée de terre, et apporta à la révolution l'appui de la marine impériale. Il reçut en échange le portefeuille de ministre de la marine.

Quant au troisième officier, le colonel Benjamin-Constant, il avait été écarté du poste auquel il avait droit, « parce que son caractère ferme déplaisait », dit un biographe ami du nouveau gouvernement. La révolution l'a fait ministre de la guerre.

Enfin, les membres journalistes du gouvernement provisoire, qui se sont distribué les autres portefeuilles, n'avaient point peut-être de griefs aussi directs à faire valoir contre la dynastie d'Alcantara. Mais leur empressement à accourir pour faire la curée des hauts emplois montre assez l'amplitude de leurs appétits, tout en expliquant la chaleur de leur libéralisme.

Raton militaire ayant tiré les marrons du feu, Bertrand journaliste s'est empressé d'en prendre sa part.

Voyons maintenant comment les deux compères ont usé du pouvoir.

IV.

Le premier soin du gouvernement provisoire fut d'annoncer, *urbi et orbi*, qu'enfin le règne de la vraie liberté s'ouvrait au Brésil, sous ses auspices. C'en était fait, à l'entendre, du pouvoir arbitraire. Désormais la nation allait régler elle-même, et elle seule, ses propres destinées. Voilà, pensèrent aussitôt les gens disposés à la crédulité, de belles paroles et de nobles déclarations; ces républicains brésiliens sont vraiment éclairés et dignes de gouverner. Nous avons pu lire, dans plusieurs recueils français, des articles dithyrambiques conçus sur ce thème, et qui ont dû faire rire dans leur moustache les nouveaux maîtres du Brésil. Mais, ici, nous sommes accoutumés à ne point nous payer de mots. Découvrons donc la réalité des faits sous le voile trompeur des déclarations officielles.

Observons d'abord que ce gouvernement, fondé sur le principe de liberté, a commencé par s'attribuer de sa propre autorité le pouvoir, et un pouvoir sans restriction ni contrôle. En effet, les Chambres ont été congédiées, ainsi que les assemblées locales insuffisamment touchées par l'esprit nouveau, et tout a été depuis le 15 novembre, réglé par simple décret. Si encore on n'avait tranché de la sorte que les questions urgentes et peu graves, il n'y aurait que demi-mal, mais le gouvernement provisoire a fait bien mieux, ou bien pis, comme on voudra; qu'on en juge.

Par décret, la forme future du gouvernement a été fixée définitivement, sans laisser la moindre place à une manifestation régulière de l'opinion publique.

Par décret, le suffrage universel a été établi, sauf une restriction, importante il est vrai dans ce pays : les électeurs devront savoir lire et écrire, ce qui exclut de l'électorat les Indiens, les

nègres, et bon nombre de blancs. Mais les politiciens, que le suffrage universel favorise beaucoup, trouveront bien un moyen pratique d'étendre la mesure.

Par décret, les bases de la nationalité ont été modifiées. Tout étranger résidant depuis deux ans pourra désormais se déclarer Brésilien de plein droit.

Par décret, le chiffre de l'armée active a été porté de 22.000 ou 23.000 hommes à 30.000; les soldes ont été augmentées de près de 50 %, et nombre d'officiers promus. C'est la juste récompense de l'initiative de l'armée au 15 novembre.

Par décret, les citoyens suspects ont été emprisonnés, déportés ou soumis à la surveillance; les accusés politiques, soustraits aux tribunaux ordinaires, ont été renvoyés devant des commissions militaires et jugés sans formes légales.

Par décret, l'Église a été séparée de l'État, du jour au lendemain, sans égard pour les questions délicates que cette affaire met en cause.

Par décret, le budget a été remanié, des dépenses considérables ont été engagées, le système des banques d'émission a reçu une grave atteinte.

Par décret, le général de Fonseca, chef de l'État par son propre et seul choix, a souverainement désigné ses successeurs en cas de mort. Don Pedro était lié au moins par la loi de succession au trône, le chef du régime nouveau est au-dessus de ces entraves.

Puis, par le plus caractéristique de tous ses décrets, le gouvernement provisoire a décidé qu'il jouirait paisiblement de ses pouvoirs dictatoriaux jusqu'au 15 novembre 1890, les élections à l'Assemblée constituante étant fixées au 15 septembre, et la réunion de cette assemblée deux mois plus tard.

Enfin, ce même gouvernement *provisoire* a, de sa propre autorité, signé hâtivement avec la République Argentine un traité qui tranche, au profit de celle-ci, une question de territoire longtemps discutée.

Il est encore, cependant, une résolution grave prise d'autorité par ce modèle de gouvernement libéral, et que je ne puis

passer sous silence. Il a disposé, souverainement comme toujours, que le Brésil serait désormais un état fédératif, chacune des vingt provinces de l'Empire formant un État autonome, et Rio un district fédéral. A la bonne heure, s'écriera un observateur superficiel, voilà enfin une mesure de décentralisation et de liberté. Hélas! quelle erreur est la vôtre, lui répondrai-je. Chez un peuple aussi peu habitué à se gouverner lui-même, le fédéralisme ne sert qu'à multiplier les charges politiques et les fonctions publiques. Autant d'États, autant de présidents, de vice-présidents, de chambres législatives, de corps de fonctionnaires, le tout bien payé! Autant de champs de compétition et de luttes pour les partis. Voilà, dans le cas qui nous occupe, le vrai but de la mesure. Elle est habile, car elle ouvre à bon nombre d'individus les perspectives de la vie politique, et les rattache au nouveau régime.

Tels sont les faits; ils se résument en ces quelques mots : despotisme, arbitraire, ambition, audace chez les gouvernants, détestable organisation sociale, instabilité, division, faiblesse chez les gouvernés.

Concluons.

En premier lieu, nous avons constaté au Brésil une mauvaise organisation du travail. Il est résulté de cette cause, combinée avec la pratique exclusive des cultures riches et du commerce : 1° une prédominance marquée de la vie urbaine sur la vie rurale; 2° une constitution imparfaite de la vie privée, qui reste, à tous les échelons de la société, instable, sans force et sans charme; 3° enfin, la formation de castes séparées par un abîme, incapables de se fondre avec le temps, demeurant ainsi en état de rivalité et de lutte permanente. De là, dans l'ensemble, une nation flottante, mouvante, sans assises fixes, sans hiérarchie régulière, indisciplinée, démoralisée, incapable, en un mot, de se diriger elle-même.

En second lieu, et par voie de conséquence, la vie publique ne peut s'organiser d'une manière calme, forte et libre. Quel que soit le régime prétendu, le gouvernement central, seul organisé, seul armé de manière à imposer sa volonté à une foule mobile

et divisée, sera, dans la vérité des faits, chargé d'une dictature. Qu'on l'étale au grand jour, comme maintenant, ou bien qu'on la voile sous des formes vaines, le résultat sera le même, et il ne peut en être autrement.

La dictature ou l'anarchie, voilà la seule alternative politique des nations inorganisées. Ou plutôt, des périodes successives d'anarchie et de dictature, amenées par les luttes de partis et les compétitions de personnes, tel est leur lot. Aujourd'hui même, l'anarchie apparaît par instant, au Brésil, sous le voile pesant de l'absolutisme, voici un fait qui le prouve. Le 15 janvier, une manifestation bruyante, conduite par un millier de soldats, s'est portée vers le palais du gouvernement, et, a proclamé, de son chef, le général da Fonseca, généralissime de l'armée, le colonel Benjamin-Constant, général de brigade; le contre-amiral Van den Kolk, vice-amiral. Le gouvernement a gravement ratifié, toujours par décret, ce pronunciamiento ridicule. Quel encouragement pour l'agitation de la rue et de la caserne!

Comprend-on maintenant pourquoi la Révolution brésilienne du 15 novembre était prévue par les observateurs attentifs, et comment j'étais fondé à dire qu'il n'y avait actuellement rien de changé à Rio, sinon les hommes? En vérité, il y a en ce monde un trône de moins, mais pas une liberté de plus.

Noël Dasproni.

MON SÉJOUR

DANS UNE PETITE VILLE

D'ANGLETERRE.

II.

L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES ET LE MARIAGE.

J'ai montré, par l'exemple de la petite ville de Lewes, que l'éducation des jeunes Anglais visait avant tout à mettre chacun d'eux en état de se tirer d'affaire par lui-même. Développer l'énergie et l'initiative individuelle de ses fils, les armer de manière à ce qu'ils puissent affronter seuls la redoutable lutte pour la vie, voilà bien toute l'ambition d'un père anglais.

Et cette ambition est satisfaite.

Cependant, ne nous hâtons pas trop de célébrer le bonheur de ce père de famille.

Nous ne l'avons vu encore qu'à la moitié de sa tâche : ne lui reste-t-il pas à élever et à marier ses filles? Personne, j'en suis sûr, ne me contredira si j'estime que ce n'est pas la partie la moins délicate de sa besogne. Voyons donc comment les Anglais ont résolu le problème.

Tout d'abord, je dois faire remarquer qu'après avoir étudié l'éducation et le mode d'établissement des fils, il ne nous serait pas impossible de prédire ce que sera l'éducation des filles, et à l'aide de quels moyens on pourra les marier et les bien établir. Il est certain, en effet, que, dans toute société, la formation de la

femme est souverainement influencée par celle de l'homme. Il ne serait donc point nécessaire d'être grand clerc pour affirmer, dès maintenant, que les jeunes gens de Lewes, — que j'ai fait précédemment défiler sous les yeux du lecteur, — ne s'accommoderont point pour femme d'une mondaine ou d'une savante, pas plus que les pères ne consentiront à donner de grosses dots à leurs filles pour les marier.

L'observation directe nous dispensera d'avoir recours à cette méthode d'induction, toujours dangereuse.

I.

De toutes les surprises que j'ai éprouvées, au cours de mon séjour à Lewes, aucune ne fut plus vive que celle que je ressentis les premières fois que je me trouvai en présence d'une jeune fille anglaise. Habitué à me représenter la jeune fille comme un être fragile et délicat que sa mère doit sans cesse couver de son œil jaloux, en lui recommandant, comme premier précepte, de fermer les oreilles, de baisser les yeux et de parler le moins possible, toutes les fois qu'elle se trouve devant des étrangers, je fus jeté tout d'un coup au milieu d'une société où les jeunes filles regardent franchement ceux à qui elles parlent, se montrent accessibles aux impressions et aux idées du dehors et capables de se mêler avec aisance à la conversation.

Mon étonnement s'accrut encore, lorsque je vis que les jeunes filles anglaises sortaient seules dans la rue, se promenaient même avec des jeunes gens, voyageaient seules et, en toutes choses, aussi bien dans leurs travaux que dans leurs plaisirs, faisaient preuve d'une initiative individuelle développée et d'une grande indépendance d'allure. « Il faut, me dit un jour Mme W***, que nous fassions de nos filles de véritables femmes et que chacune d'elles soit en état de se tirer d'affaire elle-même : une jeune fille n'est pas une enfant, elle doit être une *personne*. »

C'est qu'en effet les parents anglais élèvent leurs filles dans la même pensée qu'ils élèvent leurs fils : développer leur éner-

gie personnelle, et les mettre en état de pourvoir par elles-mêmes à leur établissement, en se mariant, ou autrement, tel est leur seul but : une éducation, qui permet d'obtenir ce résultat, est excellente à leurs yeux, et ils ne recherchent pas autre chose. Puisque telle est la fin, voyons quels sont les moyens qui y conduisent.

Il y a à Lewes deux écoles qui recrutent exclusivement leurs élèves dans la classe bourgeoise. Ces écoles sont dirigées par des demoiselles âgées de quarante ans environ : elles sont assistées par une ou deux sous-maîtresses.

La directrice et les assistantes appartiennent toutes à de très bonnes familles et ne sortent point de la classe inférieure par le procédé des diplômes et des examens. Sans doute, la plupart du temps, les directrices de ces écoles ont subi un examen devant un jury de quelque grande ville voisine, ou même devant des professeurs de Cambridge; mais elles se recommandent à la confiance des familles bien plus par leur honorabilité et leur bonne éducation que par leur savoir, et elles-mêmes ne recherchent pas d'autre qualité dans leurs assistantes. Une jeune fille française est en ce moment institutrice dans une des écoles de Lewes, et, en échange des leçons d'anglais qu'elle reçoit, elle enseigne le français, le piano et quelques autres matières : lorsqu'elle fit les premières démarches, les renseignements qu'elle fournit portèrent sur ce seul point, l'honorabilité de sa famille, et ce fut tout ce que l'on désirait connaître.

Les deux écoles de jeunes filles de Lewes comprennent environ vingt à trente élèves chacune : presque toutes sont des *externes*, et aucune de celles-ci ne prennent à l'école le repas d'une heure, pour lequel elles retournent à midi dans leur famille ; les cinq ou six pensionnaires qui se trouvent dans l'école appartiennent à des familles des environs : *pas une seule* n'a ses parents domiciliés dans la ville même.

Je ne puis répéter ici tout ce qui a été dit pour l'école de M. W***, au sujet du petit nombre d'heures de travail, du caractère familial et paternel de son organisation et du peu de sévérité de la discipline : tout cela est applicable aux écoles de

jeunes filles. L'enseignement est également pratique et élémentaire : il porte particulièrement sur l'arithmétique et les poids et mesures, l'orthographe, la géographie et l'histoire ; on y apprend aussi le dessin, l'aquarelle, le piano, le chant, la couture et la tenue des livres : dans certaines écoles plus importantes des grandes villes, on enseigne même la cuisine.

On le voit, les matières sont variées et, au premier abord, ce mélange de l'utile et de l'agréable déroute quelque peu l'observateur ; mais, quand on y regarde de plus près, on ne tarde pas à s'apercevoir que cette alliance singulière des notions usuelles et pratiques et des connaissances plus artistiques et plus raffinées est précisément le fond de l'éducation des jeunes filles anglaises.

Au surplus, les Anglais ne se font pas l'illusion de croire que l'école suffit à tout et que, par conséquent, ils n'ont point à s'occuper de l'éducation de leurs enfants. Ils savent fort bien qu'on peut apprendre, dans les classes, la couture, la cuisine et la tenue des livres, sans être cependant en état de tenir les livres d'une maison de commerce, ou de faire la cuisine et les ouvrages de couture qui sont le besoin journalier de la vie. Aussi, est-ce avec leur père qu'elles apprennent la tenue des livres, si besoin est ; et avec leur mère, la couture et la cuisine courantes : ce n'est que dans la famille qu'on apprend à « ravauder » les bas et à faire cuire une côtelette, ou un rôti. Et peut-être ferions-nous bien de ne pas oublier cette vérité : on ne s'exposerait pas ainsi aux désappointements pénibles qu'on éprouve, quand on vient à découvrir que des jeunes filles, après avoir suivi, pendant plusieurs années, des cours de couture ou de cuisine, en sont encore à ne pas savoir repriser un mouchoir ou accommoder un plat ordinaire (1). Hélas ! la chose était bien à prévoir et il ne fallait pas demander à l'école ce qu'elle ne peut donner ! S'ensuit-il que ces enseignements pratiques doivent être rejetés comme inutiles ? Non certes, car pour beaucoup de familles, la vie ne se

(1) On pourra lire à ce sujet les doléances et les récriminations consignées dans le rapport dressé par M. Lavy, conseiller municipal de la ville de Paris, au mois de janvier 1890, sur les cours de cuisine dans les écoles primaires.

borne pas au strict nécessaire : il est agréable de pouvoir préparer un mets plus recherché ou broder une étoffe, il est fort utile de savoir tailler une robe, et l'école est particulièrement en situation pour développer ces petits talents.

Si les Anglais ne veulent point faire de leurs filles des mondaines, ils ne consentiraient point davantage à en faire des femmes uniquement absorbées par leur travaux de ménage, sans cesse préoccupées de leur pot-au-feu et du ravaudage du linge, incapables de s'élever au-dessus de cet étroit horizon. Aussi cherchent-ils à développer leur intelligence et leur imagination par l'étude, d'ailleurs rudimentaire, de la littérature, de la musique et de la peinture. Il ne faut pas croire pour cela que les jeunes filles étudient Shakespeare et Milton, apprennent le latin, ou le « Jardin des racines grecques » : elles font de la littérature d'une manière certainement moins esthétique, mais aussi beaucoup plus amusante, en lisant les nombreuses publications et les innombrables livres, exclusivement composés pour la jeunesse, et en écrivant elles-mêmes de petits contes et des historiettes : *tales and essays*. Ce dernier exercice est fort en usage dans les écoles. Je me souviens d'avoir lu, dans une de ces feuilles hebdomadaires, un petit conte composé en entier par Miss M. H*** : le petit récit était fort gentil, surtout si l'on tient compte que son auteur, dont le nom était d'ailleurs signé tout au long, n'était alors âgée que de onze ans.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette littérature réservée à l'enfance et à la jeunesse : ces journaux hebdomadaires pour la plupart, ont parmi leurs collaborateurs des jeunes gens et des jeunes filles qui leur envoient de temps à autre leurs productions, en général assez courtes et très amusantes : on peut dire que leurs jeunes lecteurs s'instruisent en s'amusant, car la rédaction ne manque jamais d'intercaler, à chaque page, les enseignements utiles, les faits précis et les détails intéressants d'histoire ou de statistique.

La famille se trouve aidée par ces journaux dans son œuvre d'éducation et d'instruction : comme elle ne s'est pas entièrement déchargée de ce soin sur l'école, elle accueille avec empressement

le concours d'auxiliaires aussi utiles, et ainsi s'expliquent la multiplicité de ces feuilles et le succès étonnant de quelques-unes, telles, par exemple, que le *Tit-Bit* et le *Boys'own paper* (journal exclusif des garçons).

J'ai dit que beaucoup de jeunes filles anglaises apprenaient la peinture et le piano : qu'on n'en conclue point pour cela qu'elles deviennent des peintres et des musiciennes : ce sont de véritables *amateurs*, dans toute l'acception du terme. Miss W*** peint à peu près trois à quatre heures par mois et il y a longtemps qu'elle ne prend plus de leçons : une de ses dernières aquarelles représentait une tulipe, une autre une branche de réséda : toutes deux ont servi à la décoration du salon.

De même, presque toutes les jeunes filles touchent du piano ; mais combien est différente de la nôtre leur manière d'envisager l'étude de cet instrument ! Je n'ai point à faire ici la description d'une jeune fille française « exécutant » devant un petit auditoire « son grand morceau » ; cela prend la proportion d'une petite séance, et il faudrait un peintre pour représenter les auditeurs silencieusement assis et prêtant une oreille attentive ; je ne redirai point les réticences de la jeune fille tremblant de tous ses membres, dans la crainte de faire une fausse note ou de manquer un « trait », et la désolation de la mère, lorsqu'un pareil malheur est arrivé ; ce que je veux seulement retenir, ce sont ces interminables études, ces gammes odieuses, ces tapotements insipides, dont la jeune fille est obligée d'affliger sa famille pendant de longues heures chaque jour.

Ces petites séances dont je parlais tout à l'heure sont totalement inconnues en Angleterre, et, pour ma part, je n'ai pas assisté à une seule pendant toute la durée de mon séjour à Lewes. Miss W*** étudie son piano dans ses moments perdus, lorsque l'occasion s'en présente, à la chute du jour par exemple, alors qu'on n'y voit plus assez pour travailler et que cependant on y voit encore trop pour allumer les lampes ; pour préciser les idées, je dirai que Miss W*** étudie environ une heure et demie par semaine. En vérité, il faut y mettre de la bonne volonté pour appeler cela une étude ; point de gammes ni d'exercices, une simple

répétition du morceau en vogue ou de l'air à la mode. Nous voilà bien loin, n'est-ce pas, du Mozart, du Beethoven et du Bach; cela est très certain, et on vise beaucoup moins haut : être capable de jouer un morceau facile devant des amis, et surtout une polka, ou un quadrille dans les petites soirées de famille, qui se multiplient pendant l'hiver, voilà tout ce que les parents demandent à leurs filles et tout ce que celles-ci se proposent comme but suprême. On dira peut-être que notre goût artistique est beaucoup plus relevé et le talent de nos musiciennes bien supérieur : cela est hors de doute; mais là n'est pas la question et je prie le lecteur de ne pas oublier que nous observons en ce moment par quelle éducation les Anglais parviennent à faire de leurs filles des femmes en état de ne compter que sur leur valeur personnelle pour s'établir et se marier.

Le lawn-tennis est le grand jeu favori dans les écoles de jeunes filles : mais, comme celles-ci s'adonnent au moins autant aux exercices physiques en dehors de l'école, en organisant entre elles des promenades à pied, ou en barque, sur la rivière, et des parties de tennis, je remets à plus tard les détails sur ces différentes récréations, afin d'éviter des redites.

En résumé, une jeune fille de seize ans, en quittant l'école, n'est ni une savante, ni une musicienne, ni une artiste; ayant toujours vécu au milieu de sa famille, elle ne se trouve point tout d'un coup jetée au milieu d'une société que les murs d'un couvent l'auraient empêchée de connaître : la transition est insensible, car le travail à l'école est fort peu intense; de longues heures restent chaque jour libres pour les occupations et les distractions ordinaires de la vie, puisque les jeunes filles, qui arrivent à l'école à neuf heures pour en repartir à midi, et y retournent à deux heures jusqu'à cinq heures, ont à peine une leçon à apprendre ou un devoir à faire à la maison. Sans doute leur instruction n'est pas très développée; mais, en revanche, elles ont reçu de la famille une formation autrement sérieuse et autrement pratique que n'aurait pu la leur donner l'école ou le couvent.

Plusieurs familles même n'envoient point du tout leurs filles à l'école et prennent chez elles des gouvernantes, et il est si vrai

que l'école ne détruit en rien la vie de famille, qu'on ne peut constater aucune différence entre l'éducation des jeunes filles élevées de cette manière et l'éducation de celles qui vont à l'école. Néanmoins, le procédé de l'instruction à la maison par gouvernante est très fréquemment employé, et ce fait s'accuse par l'écart considérable que je relève à Lewes entre le nombre des jeunes gens et celui des jeunes filles, dans les écoles : pour cent jeunes gens allant, à Lewes, dans les *Grammar Schools*, il n'y a guère plus de soixante jeunes filles allant dans les *Private Schools* ; soit un peu plus de moitié. Cette différence n'a rien que de très naturel, puisque l'éducation des filles est beaucoup moins complexe que celle des jeunes gens, au point de vue théorique, et doit comprendre, au contraire, beaucoup d'exercices manuels et pratiques, que la famille est seule en état de professer utilement, comme nous l'avons vu.

II.

La vie d'une jeune fille anglaise qui a terminé son instruction se divise en deux parts, à peu près égales : l'une, consacrée au travail, l'autre, aux récréations et au plaisir. L'occupation la plus universelle est naturellement celle du ménage et de l'entretien de la maison, soins dans lesquels la jeune fille aide sa mère. Chaque matin, Miss W*** est chargée du nettoyage des chambres et du dortoir réservé aux quelques pensionnaires de l'école; on la voit courir par toute la maison le balai et le torchon à la main, cherchant à rétablir partout l'ordre et la propreté. Je ne décrirai point cette tâche; tout le monde la connaît par expérience, car les petits détails du ménage se retrouvent dans tous les pays. Je ferai seulement remarquer que Miss W*** ne fait point une sélection des travaux les moins fatigants ; je l'ai vue plusieurs fois préparer les feux et même laver, ou repasser, le matin, la robe de cotonnade qu'elle devait mettre l'après-midi pour aller jouer au tennis, ou, le soir, pour danser dans une petite sauterie de famille. Ce détail est intéressant, parce qu'il montre bien cette alliance

perpétuelle du sérieux et du plaisant, de l'utile et de l'agréable, que nous retrouvons à chaque pas, dans l'éducation des jeunes filles. Mais ce qui est plus à noter encore, c'est qu'on ne cherche pas à dissimuler aux étrangers les occupations, même les moins relevées, auxquelles on se livre. Voici, entre autres, un fait qui me frappa singulièrement.

Mme W*** trouvant que les peintures de son couloir et de plusieurs de ses appartements commençaient à être défraîchies, profita des vacances du mois d'août, pour les faire restaurer : les peintres travaillaient depuis une semaine et, ainsi qu'il arrive toujours en pareille circonstance, on découvrait chaque jour des endroits qui, de l'avis de tous, ne pouvaient être laissés en leur état. Il y avait, en particulier, un petit réduit et la salle de bain qui demandaient une couche de peinture. Mais les peintres ne sont pas gens à travailler pour rien, et Mme W*** trouvait que la note à payer s'accroissait dans des proportions inquiétantes. Il n'y avait qu'un moyen, c'était de peindre soi-même ces deux pièces : et c'est ce que Mme W*** fit, avec l'aide de sa fille. Quelle ne fut pas ma stupéfaction lorsque, deux jours après, je l'entendis expliquer à des dames, qui venaient lui rendre visite et à qui elle montrait son œuvre, comme quoi la peinture de tel fabricant était bien supérieure à celle de tel autre; le vernis en était meilleur et l'emploi plus commode. Toutes tombèrent d'accord que les couleurs de X***, vendues toutes préparées dans des vases d'étain, rendaient de grands services aux familles, en leur permettant de remettre par elles-mêmes à neuf leurs appartements. En vérité, on eût cru entendre causer des peintres en bâtiment, et je vis de suite qu'elles connaissaient le sujet, par expérience, car elles citèrent les noms de plusieurs dames qui avaient *aussi* repeint quelques pièces.

Si j'insiste sur cet exemple, c'est parce qu'il montre clairement comment les dames et les jeunes filles ne font pas mystère des ouvrages auxquels elles s'adonnent, alors même qu'ils ont un caractère purement manuel. Si jamais une jeune fille française s'avisait de badigeonner une muraille, elle se garderait bien de l'aller dire à ses amies et elle prendrait toutes ses précautions pour

qu'aucune ne vînt à l'apprendre. En Angleterre, au contraire, on ne craint pas de faire connaître aux autres ses petits talents, pour modestes et pratiques qu'ils soient : et ce sont les plus appréciés. Les jeunes gens même prisent hautement ces preuves d'ingéniosité, *industry*, et de savoir-faire, et souvent une jeune fille explique à un jeune homme comment elle s'est, elle-même, confectionné la robe ou le chapeau qu'elle porte, ou comment elle a préparé, le matin, tel ou tel mets plus recherché : j'ai entendu maintes fois de pareilles conversations, et toujours les petits détails domestiques paraissaient intéresser vivement celui qui les écoutait. Il n'y a, en vérité, rien d'étrange à cela lorsqu'on s'est rendu compte du caractère éminemment positif et pratique de la société anglaise.

N'est-il pas étonnant, au contraire, de voir avec quel soin les familles françaises, même les plus sérieuses, dissimulent le côté simple de leur vie domestique, pour n'en laisser voir que les dehors plus mondains, ou plus brillants?

Le même motif que j'ai dit tout à l'heure porte les jeunes filles anglaises à aider leur père dans sa profession, dans son commerce, lorsque la nature de ces emplois ne s'y oppose pas. C'est ainsi que Miss W*** participe, dans une certaine mesure, au fonctionnement de l'école paternelle; elle donne des leçons de piano à plusieurs élèves, et elle enseignait récemment la grammaire française à un tout jeune Français venu chez M. W*** pour apprendre l'anglais. Au repas d'une heure (*dinner*), je l'ai déjà représentée assise avec sa mère, à une petite table séparée : là, elle découpe le rôti et les *tarts* ou les *puddings*, et veille à ce que tous les élèves soient servis selon leur besoin; elle est aussi chargée de pourvoir à l'entretien du linge des pensionnaires (*boarders*); en un mot, sa mission est aussi étendue qu'elle peut l'être dans une école de garçons.

Miss H*** descend dans le magasin de ses parents les jours où la vente est plus active, tels que le mardi, à raison du marché, et le samedi. Quoique n'ayant encore que dix-neuf ans, elle peut déjà donner aux clients la marchandise qu'ils désirent et recevoir les commandes; lorsque ses frères n'étaient point à Lewes, elle avait

la direction de la maison de commerce, pendant les quelques jours d'absence de ses parents, partis pour faire à Londres leurs achats.

L'ornementation intérieure de la maison et surtout du salon, où la famille se tient, lorsqu'elle se trouve réunie, occupe aussi une partie de la matinée. L'Anglais, qui ne fait pas reposer sa vie sur les relations extérieures, aime en effet passionnément son *home*, et tout ce qui peut le lui rendre plus agréable, plus plaisant, plus séduisant, est accueilli par lui avec complaisance. On ne saurait croire l'émulation qui existe entre les jeunes filles pour la direction intérieure et l'arrangement des bibelots: c'est à qui montrera le plus d'invention et d'ingéniosité, et lorsque l'une d'entre elles a découvert une méthode nouvelle de préparer un entremets, ou de disposer les fleurs, elle est sûre d'obtenir de ses amies un véritable succès.

J'ai pris ces deux exemples, parce qu'ils représentent les deux branches principales où s'exerce particulièrement l'art des jeunes filles, selon leur préférence. Pendant l'été, Miss W*** passe en moyenne une heure chaque matin à disposer des fleurs coupées dans ces vases variés dont l'industrie anglaise a multiplié les formes à l'infini. Elle cueille, dans un petit coin humide où la végétation est loin d'être luxuriante, les géraniums, les héliotropes et les roses dont elle orne ensuite le salon de la famille. On dira peut-être que cette occupation est bien futile et mérite à peine de retenir notre attention : l'Anglais ne pense pas ainsi, et c'est faire œuvre utile à ses yeux que de donner à son intérieur tout l'attrait possible. Ces passe-temps ne deviennent des niaiseries sans portée que du jour où ils n'ont d'autre but que d'étaler aux yeux des étrangers un luxe fastidieux, dont la famille supporte toutes les charges sans en jouir pour elle-même. L'analyse sociale n'a garde de confondre le fait d'orner le salon *où la famille s'assied* (ainsi que l'indique l'expression anglaise de *sitting-room*), de l'orner, dis-je, de fleurs cultivées dans le jardin domestique, et le fait, — bien différent, — de placer, dans le salon, *où l'on ne reçoit que les étrangers*, un palmier, un caoutchouc, ou une plante grasse quelconque, que l'on a achetée chez un

jardinier fleuriste et que l'on arrose juste assez pour ne point avoir à la remplacer trop tôt. Les deux faits diffèrent entre eux autant qu'il est possible : ils tendent à deux buts parfaitement dissemblables.

Miss A*** s'adonne volontiers aussi, de temps à autre, à la préparation de quelque petit plat plus relevé : je n'ai pas besoin d'ajouter que ces modestes pâtisseries domestiques sont fort peu dispendieuses, et que l'art consiste précisément à flatter le goût en ne dépensant que très peu.

Toutes ces occupations, jointes au travail de l'entretien du linge de la famille, se partagent toute la matinée, qui, en Angleterre, se prolonge jusqu'à une heure.

Passons aux récréations.

De toutes les distractions qui occupent l'après-midi, le tennis, pendant l'été, et la promenade, pendant l'hiver, tiennent certainement la première place.

La promenade est, pour les jeunes filles, un véritable exercice hygiénique, qui ne se borne pas à un petit tour dans les rues de la ville, entrecoupé d'arrêts fréquents devant les vitrines des magasins. Elles sortent de la ville, et, pendant une heure et demie ou deux heures, elles parcourent la campagne, en allongeant le pas : souvent un des villages environnants est le but de cette promenade.

Le lawn-tennis est, pour les jeunes filles, ce qu'est le cricket pour les jeunes gens, c'est-à-dire le jeu par excellence. Voici en quelques mots ses règles essentielles. Un filet haut de 90 centimètres sépare en deux parties égales, et dans le sens de la largeur, un rectangle large de 10 mètres et long de 16 mètres environ : des lignes marquées à la craie délimitent le terrain. Les deux joueurs qui se trouvent d'un côté d'un filet envoient sans cesse avec leurs raquettes des balles de caoutchouc à leurs adversaires placés de l'autre côté ; ceux-ci doivent renvoyer la balle avec leur raquette sans la laisser rebondir plus d'une fois ; lorsque la balle n'est pas renvoyée par un camp, l'autre compte un certain nombre de points, qui est de quinze pour les deux premiers coups et de dix pour les deux autres. Le premier qui réunit

ainsi cinquante points gagne la partie, et s'il gagne le premier six parties successivement, il est le vainqueur définitif du jeu (*set*).

On ne saurait croire combien cet exercice exige de souplesse et d'habileté et à quel point il développe merveilleusement les membres. Les balles sont petites et l'espace à desservir est encore assez considérable; aussi, pour bien jouer, une jeune fille doit sans cesse courir et sauter, pour renvoyer au passage la balle qui s'enfuit rapidement. Sans répit, en effet, et d'un clin d'œil, il faut se transporter d'un bout à l'autre de la pelouse, car le joueur habile ne cesse d'envoyer la balle aussi loin qu'il est possible de la place qu'occupent ses adversaires, sans la faire sortir des limites. Dès lors la rapidité à la course est une condition du succès. Parfois même, les joueurs consommés font, par un mouvement particulier de leur raquette, tourner sur elle-même la balle, en sorte qu'après avoir touché terre elle rebondit dans une direction toute différente de celle que faisait prévoir la direction de sa chute; de là de nouvelles complications et de nouvelles difficultés. Si les jambes sont sans cesse en mouvement, les bras ne prennent guère plus de repos, puisqu'il s'agit de renvoyer la balle avec la raquette. Cet exercice est donc fort actif.

Les Anglais n'hésitent point à attribuer à la pratique du jeu de lawn-tennis et de la marche la force musculaire et la vigueur physique qui distinguent les jeunes filles anglaises. Loin de redouter d'avoir des membres un peu forts, celles-ci apprécient à une haute valeur les robustes constitutions et les santés vigoureuses, et ce bien inestimable n'est pas moins prisé par elles que par les jeunes gens. Sans doute les Françaises ne seraient point insensibles à de tels avantages, mais combien cependant estimeraient que des membres trop gros et un teint bruni au soleil sont un inconvénient très grave qu'on ne saurait éviter avec trop de soin! Le lawn-tennis nuit à la conservation du teint, car la nécessité de pouvoir embrasser continuellement du regard l'espace situé au-dessus de sa tête et d'agiter librement les bras, obligent à se contenter d'un petit chapeau à bords très étroits : en outre, il paraît que la vie en plein air rougit inévitablement le nez.

On peut penser que ce jeu n'est point fait pour développer le goût de la toilette, il est bien plutôt l'ennemi-né des robes trop garnies, ou des corsages trop justes à la taille : d'ailleurs, on glisse parfois sur l'herbe et il est rare que quelque accroc n'accompagne point ces chutes. Aussi bien, les jeunes filles, en Angleterre, mettent en général fort peu de recherche dans leur toilette : il ne faut pas oublier qu'on ne fait en réalité de toilette que pour le public, et que le public n'est pas une préoccupation de l'éducation anglaise.

Pendant l'été, les jeunes gens et les jeunes filles organisent souvent ensemble des *picknick parties* dans la campagne, ou sur la rivière, et celles-ci manient volontiers la rame. Presque toutes sont remplies de joie lorsqu'on leur propose d'aller ramer sur l'Ooze. Miss H*** me dit, une après-midi, qu'elle ne pouvait jouer au lawn-tennis, car elle se trouvait fatiguée d'avoir ramé le matin jusqu'à New-Haven avec ses frères et sœurs : en vérité, on l'eût été à moins, car la distance est de 13 kilomètres. Elle ne paraissait nullement ennuyée des grosses ampoules qui ornaient la paume de ses mains.

Telle est la vie ordinaire d'une jeune Anglaise au milieu de sa famille.

Mais, parfois, elle s'en va vivre quelque temps au dehors, soit à l'étranger soit en Angleterre même, comme gouvernante ou comme institutrice, dans une famille, ou dans une école. Deux motifs la poussent à cette détermination. D'abord, il n'est pas rare qu'un père surchargé d'enfants saisisse ce moyen d'alléger sa tâche ; sans doute sa fille ne recevra pas un salaire bien élevé, mais au moins y trouvera-t-elle de quoi se suffire à elle-même, et ce sera toujours une bouche de moins à la maison. Mais on se tromperait grandement si l'on croyait que cette raison suffit à rendre compte du nombre considérable de jeunes filles qui se placent de la sorte : pour beaucoup d'entre elles, le seul but est d'achever leur formation, en les astreignant à vivre avec des étrangers, qui se montreront pour elle plus exigeants que la famille. D'ailleurs, se trouvant jetées dans un milieu nouveau, elles sont, par là même, placées dans des conditions entièrement

favorables pour « acquérir de l'expérience » (*to get experience*), ce qui est toujours fort recherché par un Anglais.

Si telle est la double raison qui porte les parents à se priver de leurs filles, il faut reconnaître que la perspective de cette séparation n'est pas faite pour déplaire à ces dernières. L'éducation qu'elles ont reçue, par là même qu'elle a développé leur initiative personnelle, a du même coup fait naître en elles un très légitime désir de l'indépendance. Cette conséquence était à prévoir, car on ne peut répéter sans cesse à quelqu'un qu'il ne doit compter que sur soi-même pour faire sa position, sans éveiller en lui un sentiment correspondant de fierté; à mesure qu'on se sent plus capable, on supporte plus difficilement une autorité qui, en échange de la soumission qu'elle exige, ne promet point pour toujours aide et assistance. *To be independent*, tel est donc le vœu de beaucoup de jeunes filles.

J'ajoute de suite, pour rassurer le lecteur, que si beaucoup de jeunes filles aspirent ainsi à l'indépendance, ne n'est point dans le but de faire de leur liberté un emploi qu'elles ne tarderaient pas à regretter amèrement : tout les défend contre une telle pensée, leur éducation solide au milieu de la famille, la surveillance dont elles seront l'objet de la part de ceux qui les prendront à leur foyer, le but même qu'elles se proposent, et qui n'est autre que de compléter leur formation et leur expérience afin d'être mieux en position de se marier, ou de se faire une situation.

Je l'ai dit, il y a pour l'Anglais une sorte de plaisir de dilettante à savoir qu'il ne dépend que de lui-même pour sa subsistance ; il éprouve une jouissance raffinée à se sentir le seul auteur responsable de sa position future. Ce sentiment, la jeune fille anglaise le partage avec ses frères : sans doute, son sexe même ne lui permettra pas de s'exposer aux mêmes aventures, mais la force qui la pousse est la même, et on retrouve chez elle la même affirmation de l'énergie personnelle et de l'initiative individuelle.

Miss A*** est allée passer deux ans en Suisse, pour apprendre l'anglais et l'allemand : la connaissance de ces deux langues lui était-elle nécessaire, cela est fort douteux, et il est assez pro-

bable qu'elle les aura oubliées avant le moment où elle aura l'occasion de s'en servir, si tant est que cette occasion se présente jamais; mais elle a acquis ainsi un trésor impérissable, « l'expérience »; elle a emmagasiné des faits, vu du monde et des choses; enfin et surtout, l'esprit de prévoyance et d'organisation se sont développés en elle. En présence de pareils avantages, M. A*** ne songea même pas que trois cents lieues étaient une distance bien longue et que sa fille se trouverait bien isolée dans ce milieu nouveau : plus l'isolement est grand, plus la formation est complète.

De même miss H*** est allée passer une année en Belgique, et miss W*** une année en France, en qualité d'institutrice dans une famille de Dieppe.

Beaucoup de jeunes filles cependant se placent en Angleterre même comme gouvernantes ou institutrices, dans une famille, ou dans une école : nous savons, en effet, que les parents conservent volontiers leurs filles à leur foyer : une gouvernante se charge alors de leur éducation.

Chez nous, il n'y a guère, dans la bourgeoisie, que les familles ayant beaucoup de filles qui consentent à en confier l'éducation à une gouvernante, par raison d'économie. Je n'ai point à redire ici combien est gênante et pénible pour la famille cette société continuelle d'une étrangère, que son origine et son éducation rapprochent des domestiques de la maison et que son instruction et son rôle obligent cependant à admettre à la table de famille. Cette situation est tout à fait insupportable pour tous, et la nécessité seule la fait endurer jusqu'au moment béni où l'on peut se passer de la gouvernante.

Rien de pareil ne se produit pour les familles anglaises qui prennent chez elles une *governess :* la raison en est simple, c'est que celle-ci appartient à la même classe, elle sort du même milieu que les jeunes filles qu'elle est chargée d'instruire. Miss W*** est gouvernante chez les B*** ; certes je ne crois pas médire d'elle en affirmant que ses connaissances ne lui permettraient pas de subir un examen analogue à notre brevet supérieur : en revanche, elle se recommande par son éducation et par l'honorabilité

de ses parents. Aucune hésitation n'est possible, cette *governess* mérite bien d'être admise au foyer de la famille, elle en a les manières et les mœurs, qu'elle a reçues elle-même de sa famille à elle. M. et Mme B''' la considèrent comme un membre de la maison; ils l'entourent d'égards et de respects : et en faisant ainsi ils ne se soumettent à aucune contrainte et à aucune gêne, chacun, au contraire, s'étonnerait qu'il en fût autrement. Il va sans dire que la *governess* participe le plus naturellement du monde à toutes les fêtes et à toutes les joies de la famille.

C'est parmi ces jeunes personnes d'excellente origine que les écoles réservées aux jeunes filles de la bourgeoisie recrutent leurs directrices et leurs sous-maîtresses, et il est vraiment merveilleux de constater, à ce propos, comment la bonne organisation d'une société répond à tous les besoins. Il faut remarquer, en effet, que la question du recrutement du personnel enseignant aurait pu être assez compliquée, en ce qui concerne les écoles réservées à la bourgeoisie; car l'Angleterre ne connaissant ni les monastères ni les couvents, il semblerait que les directrices et leurs assistantes auraient dû nécessairement se recruter dans un milieu inférieur par l'éducation et la situation sociale. En effet, le personnel enseignant ne peut se composer que de jeunes personnes non encore mariées, ou ayant renoncé au mariage, puisque, d'une part, le mari ne pourrait se mêler au travail de la femme, et que, d'autre part, celle-ci serait hors d'état de satisfaire aux devoirs de la famille, surtout quand la situation même de ses élèves exige une éducation et une instruction plus complètes et plus compliquées. Ce sont là des difficultés spéciales aux écoles de filles : on ne les rencontre point lorsqu'il s'agit d'écoles de garçons : nous avons vu, au contraire, Mme W''' prendre une part active et très utile dans le fonctionnement de l'école que dirige son mari. Pour bien saisir ces complications, je prie le lecteur de se demander simplement comment les familles de la classe supérieure parviendraient, chez nous, à donner l'instruction à leurs filles sans le secours des ordres religieux de femmes?

La bourgeoisie anglaise, cependant, n'a pas été obligée de

chercher des maîtresses pour ses filles dans la classe inférieure; elle les a trouvées dans sa classe à elle : toutes sortent de familles très honorables et souvent très aisées.

Les jeunes filles particulièrement soucieuses de leur indépendance, ou qui ont un goût prononcé pour la profession, deviennent directrices d'une école de jeunes filles, quand, à un âge plus avancé, elles ont, de gré ou de force, renoncé définitivement au mariage. La fondation d'une *Young Ladies School*, ou *Boarding house*, n'est pas, en effet, une entreprise très difficile.

Or, il convient de remarquer que la profession d'institutrice ne se trouve largement ouverte aux jeunes filles de bonne famille qu'à raison même du caractère sommaire et pratique de l'instruction que les Anglais veulent donner à leurs filles. S'il en était autrement, il faudrait, pour devenir institutrice, des connaissances étendues et un savoir spécial, qui ferait de cette fonction une profession fermée et à part.

Il serait intéressant de montrer comment, dans ces situations en dehors de leur famille, les jeunes filles anglaises trouvent des moyens excellents de se former et d'acquérir de l'expérience; aussi bien tout le monde est d'accord pour reconnaître les avantages de cette émigration, et c'est la raison prétendue qui pousse les parents français à mettre en pension leurs fils et leurs filles. Mais, malheureusement, l'*internat*, tel que nous le comprenons, déforme beaucoup plus qu'il ne forme, et je n'ai point à revenir sur ce sujet familier aux lecteurs de *La Science sociale*. Combien autrement efficace est la formation à laquelle sont soumises les jeunes filles anglaises, au milieu *d'une famille* étrangère! Là seulement elles conservent cette indépendance d'allure, sans laquelle la personnalité se trouve étouffée; et, cependant, une surveillance sérieuse vient contrôler l'usage de leur liberté, en même temps que les astreindre à un travail, qui, sans être pénible, doit cependant être accompli d'une façon régulière et satisfaisante : merveilleuse alliance de liberté et de soumission, qui, sans permettre aucun écart, laisse cependant un large champ à l'originalité et à l'activité individuelle!

III.

Nous sommes arrivés au terme de nos observations sur l'éducation de la jeune fille en Angleterre et nous pouvons aisément nous représenter le type d'une Anglaise parvenue à l'âge de vingt, ou vingt-deux ans.

Douée d'une constitution robuste et d'une santé florissante, elle n'est, au physique, que fort peu sujette aux « migraines » ou « aux attaques de nerfs »; au moral, elle ne brille point par l'étendue de ses connaissances, par ses talents de musicienne, ou d'artiste, et déclare hautement que Shakespeare, Milton, Beethoven, ou Haydn lui plaisent moins que ses lectures courantes et les petits morceaux des *Cloches de Corneville*. En revanche, elle possède une multitude de petits talents domestiques et sait à merveille tirer quelque chose de rien. Bonne ménagère, elle ne veut point cependant devenir une femme « pot-au-feu »; elle aime le tennis et la promenade, et se passionne pour ces mille petites choses qui ornent ou agrémentent la vie et la rendent plaisante; énergique et résolue, elle ira volontiers faire aux Indes un voyage d'agrément, ou se marier en Australie. Ayant beaucoup vu les hommes et les choses, elle n'est pas « une naïve »; fort peu timide et point davantage effrontée, elle n'est point de celles à qui l'on en conte aisément; assez perspicace pour déjouer les intrigues malhonnêtes, si par hasard elles se produisaient, elle est assez forte pour savoir se faire respecter. Elle voit clairement et nettement qu'elle a besoin, pour se faire une situation et se marier, de toute l'intégrité de son honneur et de sa réputation, et que toute atteinte à sa vertu la condamnerait irrévocablement à la honte et à une vie misérable.

Tous ces traits ne diffèrent guère de ceux que nous avons relevés dans les jeunes gens anglais; nous ne constatons que des modifications de détail, résultat nécessaire de la différence du sexe et des occupations. Mais, au fond, il est clair que le même esprit préside à l'éducation des jeunes filles et à l'éducation des

jeunes gens et que toutes deux se caractérisent par la même préoccupation de développer les forces physiques et l'initiative individuelle. C'est qu'en effet l'éducation de la jeune fille ne se borne pas à la mettre en état de remplir parfaitement les devoirs qui sont exclusivement du ressort de la femme : on vise plus haut et plus loin, on s'efforce de la rapprocher le plus possible de l'homme. Sans doute, elle n'est pas, comme ce dernier, appelée à fonder seule, en qualité de *settler*, une exploitation agricole, au Cap, en Australie, ou dans le Far-West, ou à se jeter seule dans la mêlée de la concurrence industrielle ou commerciale : mais il y a grande chance que son mari aura à courir ces aventures, ou à soutenir ces luttes, car il est fort peu d'Anglais jeunes et vigoureux qui ne soient tout disposés à les affronter. Or, comment voulez-vous qu'avec une vie aussi mouvementée, un Anglais prenne pour femme une jeune fille qui serait seulement une ménagère de premier ordre et une *house keeper* (personne qui dirige la maison) accomplie? Il lui faut plus et mieux, il lui faut, en toute réalité, une femme forte, ne redoutant, ni pour elle ni pour les siens, la lutte et les risques, également prête à supporter avec courage les hasards de la vie d'un commerçant ou d'un industriel, qui vient de « monter une affaire », ou à quitter une maison confortable d'Angleterre, pour aller s'établir au loin. Je montrerai, dans un prochain article, comment la femme anglaise est véritablement l'associée et la collaboratrice de son mari ; ce que je veux seulement retenir aujourd'hui, et cette remarque est de première importance, c'est qu'une jeune fille qui rechercherait dans le mariage une vie calme et tranquille, s'écoulant paisiblement entre son mari et un ou deux enfants, serait cruellement désappointée ; ou plutôt, il est fort probable que ce désappointement lui serait épargné, faute de trouver un mari.

On comprend maintenant pourquoi l'éducation d'une jeune fille anglaise ressemble par tant de côtés à celle du jeune homme : l'Angleterre est le pays où la femme se rapproche le plus de l'homme, parce que, là, il faut que l'homme trouve en elle une associée véritablement virile.

Il ne faut cependant rien exagérer, et il y aurait une méprise singulière à penser que la jeune fille anglaise se rapproche tellement de l'homme qu'on ne retrouve plus en elle les qualités caractéristiques de son sexe. Les Anglais seraient les premiers à repousser une telle exagération, et nous n'en voulons pour preuve que le sentiment de réprobation qui se manifeste toujours à l'égard des *tom boys*. On désigne sous ce nom des jeunes filles dont la plus grande préoccupation consiste à imiter absolument les jeunes gens, aussi bien dans leurs distractions et leurs jeux que par leur manière générale de se comporter. Il y avait à Lewes deux sœurs, les Miss S***, qui rentraient parfaitement dans ce type. On les rencontrait sans cesse dans les rues, allongeant démesurément le pas, agitant leur canne et affectant une attitude fort peu modeste : il va sans dire qu'elles pouvaient fournir les marches les plus longues et n'auraient jamais avoué ressentir aucune fatigue : elles posaient pour des rameurs infatigables et auraient volontiers joué au cricket, si elles n'avaient été arrêtées par l'impossibilité de trouver dans la petite ville de Lewes des crickters de leur sexe. Plus un exercice était violent, plus il leur plaisait, et une distraction plus calme n'avait pour elles que peu d'attraits. J'ajoute, pour mémoire, qu'elles étaient fort adroites au tennis. La même extravagance se retrouvait dans leurs gestes et dans leur conversation.

Ce type eut pendant quelque temps une certaine vogue de mauvais aloi; depuis six ou sept ans, il n'est plus qu'une exception, qui sert à faire remarquer celles qui le reproduisent, ne leur apportant pour tout profit que des tracasseries sans compensation; il a presque disparu complètement des petites villes, où les relations plus étroites ne laissent rien passer inaperçu; quelques grandes villes ont encore des clubs de cricket exclusivement réservés aux jeunes filles et il y a des *matchs* entre elles et les crickters du sexe fort. Comme les jeunes gens ne poussent jamais la galanterie jusqu'à se laisser battre, la défaite, plus ou moins honorable, attend toujours leurs rivales, et on peut croire que ce résultat n'a pas peu contribué à réduire considérablement le nombre des *tom-boys;* en Angleterre, rien ne tue

comme l'insuccès; chez nous, c'est le ridicule, parce que nous vivons pour la galerie.

Nous sommes arrivés maintenant à une échéance fatale, que les pères de famille français n'envisagent qu'avec effroi, effroi d'ailleurs très légitime et qui croît en raison directe du nombre de leurs filles. Marier sa fille n'est point chez nous une petite affaire, et malheur au père qui ne peut y mettre le prix, car un mariage est d'autant plus « beau », suivant l'expression consacrée, que la jeune fille apporte en dot une somme d'argent plus considérable.

Un pareil système, qui a toujours de si graves inconvénients, devient tout à fait impraticable pour un père de famille qui a de nombreux enfants; or, comme tel est le cas général de l'autre côté de la Manche, les pères anglais auraient dû, pour la plupart, renoncer depuis longtemps à tout espoir de marier jamais leurs filles. Heureusement, ils ont su découvrir une méthode différente et bien autrement aisée à mettre en pratique, elle se ramène à cette formule : Le mariage n'étant après tout, pour une jeune fille qu'une manière de se tirer d'affaire, elle doit elle-même trouver un jeune homme qui lui convienne et auquel elle convienne, puisque toute son éducation a eu précisément pour but de la mettre en état de pourvoir elle-même à son établissement.

Un Anglais ne considère en aucune façon le soin du mariage de ses filles comme un des devoirs du père de famille : tout au contraire, une jeune fille qui a réussi à se marier n'a fait que mettre en œuvre les qualités d'initiative individuelle que son éducation a dû développer; de même que les fils s'établissent seuls, de même les filles se marient sans l'aide de leurs parents, car pour elles le mariage n'est qu'une manière de s'établir, la plus naturelle et la plus ordinaire pour une femme; elles se marient absolument comme leurs frères se font agriculteurs, commerçants ou industriels. Pour tous deux, il s'agit d'une affaire personnelle qu'eux seuls sont chargés de mener à bien.

Puisque les jeunes filles doivent elles-mêmes se trouver un mari, le moyen le plus pratique pour y parvenir est certainement d'en rechercher un, et cette « fameuse pêche aux maris », et ce

flirtage, qui, paraît-il, offusquent tant notre honnêteté, ne sont point autre chose. On a tout dit et tout écrit chez nous sur cette matière, voire même les choses les plus contradictoires.

On a fait au flirtage un premier reproche fort grave. On a mis en doute l'honnêteté des rapports qui existent tout naturellement en Angleterre entre les jeunes gens et les jeunes filles. Je ne veux point me faire l'écho de tout ce qu'on dit à ce sujet; une fois lancé sur un pareil thème, la médisance ne s'arrête plus. peut-être serait-il plus simple d'affirmer franchement que les jeunes filles anglaises, appartenant à la classe bourgeoise, sont des femmes parfaitement déshonnêtes.

Toute l'erreur provient de la fausse notion que nous avons du caractère des relations qui s'établissent en Angleterre entre jeunes gens et jeunes filles. Lorsqu'en France un jeune homme se trouve en présence d'une jeune fille, sa préoccupation dominante est de faire de l'esprit et de multiplier les mots piquants; s'il n'y réussit pas, son interlocutrice ne tarde point à le trouver ennuyeux; de quoi lui parlerait-il, en effet, à elle qui, après les années de couvent et en dehors de la famille, ne connaît le monde que par ses côtés artificiels, ou ses relations de convention? Une jeune fille anglaise, au contraire, s'est trouvée forcément, par son éducation dans la famille, associée à tous les événements qui ont agité la vie de ses parents, ou la vie de ceux qu'ils connaissent; elle a retenu beaucoup de faits, et souvent des voyages et un séjour prolongé loin de sa famille ont encore accru son expérience. Dès lors, un jeune homme peut causer avec elle comme il le ferait avec un autre jeune homme, et l'entretenir des mêmes sujets.

« Nous nous promenons avec une jeune fille, me dit un jour H***, comme nous le ferions avec un ami ; la conversation est la même, et je ne vois aucune raison pour qu'il en soit autrement. » Ceci est rigoureusement exact et, après tout, devrait nous paraître fort naturel, si les idées dominantes aujourd'hui en France ne nous avaient absolument faussé l'esprit en cette matière.

Pendant mon séjour, un Français de nos amis se trouvait chez les H*** en même temps qu'une jeune fille de leurs amis. Lors-

qu'il eut été présenté et que les deux invités eurent lié connaissance, Mme H*** engagea B*** à faire une longue promenade avec Miss T***. B***, qui n'était pas au courant des mœurs anglaises, hésita quelque peu; or je fus le seul certainement à comprendre le motif de son hésitation, et (c'est là la remarque que je veux retenir) il eût été impossible de faire saisir ce motif à Mme H*** et surtout à Miss T*** : je sentis bien que toutes deux considéraient cette promenade d'un jeune homme et d'une jeune fille, absolument comme celle de deux jeunes gens ensemble ou de deux jeunes filles ensemble, et elles étaient fort éloignées de saisir une différence qui saute aux yeux des Français. Naturellement, B*** sortit avec miss T***, et, à son retour, il vit toute l'absurdité de son hésitation : il avait compris pourquoi, en Angleterre, un jeune homme peut se promener avec une jeune fille.

Miss N*** fut invitée par Mme W*** à venir prendre chez elle une vacance de huit jours; sans doute on n'était point privé de sa visite, puisqu'elle habitait la même ville, à cinq minutes de marche environ, mais ce petit repos la délasserait des fatigues du ménage et de la direction de la maison; elle arriva un soir, et un hasard voulut précisément que M. et Mme W*** eussent à aller avec miss W*** à une soirée donnée par le maire; le cas nous eût paru embarrassant; car miss N*** allait se trouver seule, dans la maison de son hôte, en tête à tête avec les jeunes gens de la maison et deux autres étrangers, *parloir-boarders*. Personne cependant ne parut embarrassé, et certainement ni M. et Mme W***, ni miss N***, ni les jeunes gens ne trouvèrent singulier qu'on les laissât ainsi seuls avec une jeune fille.

J'ai voulu citer ces deux faits pour bien montrer quelles sont, en cette matière, les idées anglaises; il faut évidemment admettre que les relations qui s'établissent entre jeunes gens et jeunes filles sont bien telles que je les décris, et, par suite, que les jugements mauvais dont j'ai parlé précédemment sont de pures fantaisies, car autrement nous ne verrions pas les parents les plus honorables et les plus soucieux de la vertu de leur fille, favoriser eux-mêmes ces relations et les encourager.

Je sais bien qu'il est très difficile pour des Français d'admettre tout cela, et il me semble entendre le lecteur me dire, avec un murmure d'incrédulité, que je dois faire erreur et que c'est le cas ou jamais de lire entre les lignes. « Oui, me dira-t-il, vous m'avez bien montré comment l'éducation de la jeune fille fait d'elle une femme, capable de veiller sur elle-même; comment la similitude de sa formation avec celle de l'homme, et la connaissance qu'elle a de la vie pratique et réelle, lui donnent en face du jeune homme une attitude bien différente de celle que prendrait une jeune fille française; je comprends encore comment, pour toutes ces raisons, une miss anglaise est apte à soutenir une conversation qui ne diffère pas de celle que tiendraient deux jeunes gens ensemble; mais, au demeurant, vous ne pouvez faire que la société d'un jeune homme et d'une jeune fille ne soit délicate. D'où vient donc chez les jeunes gens ce respect particulier de la femme? »

Un moyen commode de résoudre cette question serait de la supprimer, en déniant franchement aux Anglais ce respect de la femme. Le procédé n'est pas nouveau, et les ignorants, ou les personnes de mauvaise foi, l'emploient journellement en toute matière. Mais, heureusement pour la morale, une pareille dénégation est ici impossible : tout y résiste et principalement ces deux faits certains et indéniables, à savoir : d'une part, l'assentiment donné par les parents les plus honorables aux liens d'amitié ou de connaissance qui s'établissent entre leurs filles et des jeunes gens; d'autre part, la rareté des cas de séduction des jeunes filles de bonne famille.

Puisque ce respect de la femme ne peut être nié, il reste à nous en rendre compte.

Il faut d'abord savoir que le père de famille exerce sur ses fils la surveillance qui convient, et que jamais il ne les laisserait s'absenter de nuit, ni rentrer à une heure tardive; la discipline est très stricte sur ce point, et la personne qui se couche la dernière dans la maison est le plus souvent le père et parfois la mère, mais toujours l'un des deux. De même aussi les fils sont-ils surveillés sur l'emploi qu'ils font de l'argent qu'ils gagnent ou que

leurs parents leur remettent. D. W***, le second des fils de mon hôte, remet chaque semaine à sa mère les quelques shellings qu'il gagne à la fonderie où il travaille. Un samedi, il ne rapporta rien, alléguant avoir perdu son porte-monnaie : cette explication était-elle exacte ou non, je ne saurais le dire : ce qui est certain, c'est que Mme W*** se refusa à l'admettre, et le fils W*** reçut de ses parents les remontrances les plus sévères; celles-ci durèrent deux jours et laissèrent inévitablement chez celui qui en était l'objet un souvenir ineffaçable.

Sans doute, les jeunes gens quittant de bonne heure le domicile paternel, échappent dès lors en grande partie à la surveillance des parents : cependant, la plupart de ceux qui ne sont point logés et nourris par le patron, commerçant ou industriel qui les emploie, sont reçus *dans une famille* en qualité de *parloir-boarders*. M***, qui est âgé de vingt-cinq ans, est ainsi pensionnaire chez W*** ; son père habite Brighton, mais lui-même a été forcé de résider à Lewes, afin de pouvoir se rendre à la brasserie de bonne heure, le matin. Plusieurs familles de Lewes ont pareillement des pensionnaires, et je regrette de ne pas avoir le temps de montrer comment les jeunes gens sont ainsi complètement soustraits aux inconvénients et aux dangers de la solitude : je me contente de noter qu'ils sont considérés véritablement comme membres de ces familles, qu'ils en partagent absolument la vie, avec son confortable et ses distractions. Il est à peine besoin de dire que les familles ne consentiraient jamais à recevoir à leur foyer, et à côté de leurs propres filles, un jeune homme qui serait un polisson, et qu'une correction parfaite de mœurs est exigée du *parloir-boarder*.

Voilà de quelle façon sont solidement encadrés les jeunes gens, par les conditions les plus naturelles qu'il y ait.

En second lieu, il ne faut pas oublier la très grande influence morale d'une saine éducation physique. Les moralistes savent cela du reste. Les salutaires exercices de jeu, qui passionnent les jeunes Anglais, les détournent, le plus naturellement du monde, des plaisirs factices ou mauvais. Ils y acquièrent d'ailleurs incontestablement cette fermeté de tempérament qui se traduit par

une grande possession de soi et aide singulièrement à régler et à gouverner ses actes.

Dans ce même sens, si on compare les occupations du jeune homme anglais, astreint toute la journée à la vie active de l'agriculture, du commerce ou de l'industrie, et l'existence d'un jeune Français, courbé sur les livres ou assidu à son bureau, on comprendra aisément que le travail du premier est autrement fait que celui du second, pour équilibrer une nature et la soustraire aux dispositions maladives de l'esprit et du cœur. On a besoin de toute sa vigueur physique et morale et on ne la gaspille pas dans une vie malsaine quand il s'agit d'aller aux colonies défricher des terres incultes, ou quand il s'agit de traverser utilement les pénibles débuts du commerce et de l'industrie. « Lorsque je reste tard le soir à boire de la bière dans un Music Hall, me dit une fois le fils H***, je suis incapable de travailler le lendemain matin. »

Je me rendais parfaitement compte, en voyant, chaque soir, le fils D*** W*** revenir de la fonderie, couvert de noir et très fatigué, qu'il lui était beaucoup plus facile de se conduire comme il le faisait, que s'il eût passé la plus grande partie de sa journée à étudier le droit ou la médecine, ou à gratter du papier chez un officier ministériel ou dans une administration.

Cette remarque que j'ai faite à propos du fils W***, je pourrais la répéter, à des titres divers, pour la plupart des jeunes gens de Lewes. Et il ne faut pas croire que leur corps seul soit soumis à la fatigue, toutes leurs facultés intellectuelles sont mises en jeu, et Dieu sait avec quelle âpreté ils appliquent leur intelligence à devenir plus rapidement experts dans la profession qu'ils ont embrassée. Car, on ne l'a point oublié, ces jeunes gens sont destinés à devenir plus tard des patrons, et ils ne doivent compter que sur eux-mêmes pour s'établir et se créer une position. Ils savent parfaitement qu'ils n'ont rien à attendre de leurs relations et que la valeur personnelle est tout dans cette compétition incessante. Nous voilà bien loin de nos jeunes gens qui, préférant les carrières libérales, ou administratives, où ils n'auront ni responsabilité ni souci, estiment leur travail d'après le nombre in-

variable d'heures qu'il réclame et redeviennent des rentiers au moment précis où ils quittent leur fauteuil de moleskine.

Enfin, nous trouvons dans l'éducation, indépendamment de tout ce que nous en avons déjà dit, une dernière explication du respect plus grand que les Anglais professent pour la femme. Les fils, étant élevés dans la famille, se trouvent, par là même, dès leur jeune âge, en relation avec les jeunes filles des autres familles, à côté desquelles ils grandissent; habitués par ces fréquentations journalières, ils remarquent à peine que ces jeunes filles, qu'ils connaissent depuis plusieurs années, sont devenues des femmes, alors qu'eux-mêmes sont devenus des hommes; la transition passe inaperçue, et on continue, par l'accoutumance, à respecter celles qu'on a appris à respecter à un âge où on n'avait aucune tentation de ne point le faire. Au contraire, les jeunes gens français se trouvent brusquement jetés dans le monde, à leur sortie du collège, à l'époque où les passions grondent avec le plus de violence; aucune transition n'a été ménagée et le changement est instantané.

L'expérience des écoles mixtes semblerait attester que l'établissement, dès le jeune âge, des relations entre les garçons et les filles n'est point aussi salutaire que je le prétends; mais l'école mixte a un vice fondamental, celui de ne point surveiller la nature et le caractère de ces relations; en Angleterre, au contraire, elles se développent sous l'œil tutélaire et vigilant de la famille, qui en maintient scrupuleusement la correction.

Est-il besoin d'insister après cela sur la gravité du scandale que causerait un jeune homme en séduisant, dans ces conditions, une jeune fille, de qui la famille est rattachée à la sienne par les liens d'une longue et solide amitié? Ce serait un véritable bouleversement dans ce cercle intime, dont les relations se trouveraient attaquées à la base même sur laquelle elles reposent. Le trouble serait si grave, que le législateur n'hésite pas à intervenir pour le réprimer, et tous savent qu'il le fait durement, encore qu'avec justice.

Deux statuts de Jacques Ier et de Georges II réservent aux juges de paix de déférer aux filles-mères le serment sur la paternité

de leurs enfants. Celui qui est indiqué comme le père (*the reputed father*) doit être mis en état d'arrestation jusqu'à ce qu'il s'engage, ou à souscrire avec deux cautions suffisantes l'engagement de subvenir aux frais de garde de l'enfant, ou de se soumettre au règlement des juges aux prochaines *quarter-sessions*, après qu'il aura plaidé sur le fait de la paternité; les tribunaux n'hésitent pas à allouer à la jeune fille séduite des dommages-intérêts qui atteignent parfois un taux fort élevé.

Je sais que des publicistes réclament une modification de nos lois en cette matière, et ils s'appuient précisément sur l'exemple de l'Angleterre. Ils ont raison, mais ils sont incomplets. Ils ne voient pas que la loi anglaise n'est que la résultante de l'état social et que si le législateur intervient si énergiquement, c'est parce que les familles sont encore en état d'imposer à leurs fils ce respect de la femme et de la morale qui est la base même des relations qui les unissent entre elles. Car, nous le verrons dans un prochain article, ces relations ne se bornent pas, comme chez nous, à des visites, à des soirées, ou à des formalités mondaines; on a peu de relations, mais, en revanche, elles sont sincères et étroites. Il ne faudrait donc pas se faire illusion et prendre pour la cause ce qui n'est déjà qu'un effet: les lois ne sont salutaires et fortes que lorsqu'elles sont le reflet des mœurs.

Qu'on ne nous accuse pas de vouloir présenter les jeunes gens anglais comme des anges ou des saints; nous ne soutenons rien de pareil et nous n'avons garde d'oublier le spectacle humiliant que présente le soir le quartier d'Oxford-Street et de Leicester-Square à Londres; mais il faut se souvenir que Londres n'est pas l'Angleterre, pas plus que Paris n'est bien le portrait de la France. Nous avons voulu seulement démontrer que les jeunes gens anglais respectent plus que les nôtres la jeune fille *respectable*, et nous sommes persuadés que, réduite à ces termes, notre proposition est rigoureusement exacte.

Si la « flirtation » n'a point d'inconvénients pour la jeune fille, n'en a-t-elle point pour le jeune homme? Certaines personnes l'ont prétendu : elles ont attribué aux jeunes « Misses » je ne sais quel don magique d'ensorceler les jeunes gens, et on les a

vues s'apitoyer avec tendresse sur le sort de ces infortunées victimes, qui se laissent prendre naïvement dans les filets de leurs fascinatrices. Volontiers, on prêterait aux filles d'Albion les artifices les plus machiavéliques, et le renard qui hypnotise la poule qu'il va dévorer ne serait pas plus adroit; aussi les mères françaises ne manquent-elles jamais de recommander à leurs fils, qui se disposent à faire en Angleterre un long séjour, de se méfier des hameçons qui doivent, paraît-il, les entourer là-bas de toutes parts.

Je pourrais d'abord me contenter de répondre que cette fascination, si tant est qu'elle existe, doit être d'un caractère fort bénin, car les maris anglais ne regrettent que très rarement le choix qu'ils ont fait et ne songent pas à se plaindre; il est beau de s'associer à l'infortune des victimes, mais encore ne faut-il pas pousser la charité jusqu'à inventer des victimes imaginaires. Mais il y a plus, cette prétendue fascination n'existe pas, et cela pour la même raison qui contribue principalement à maintenir les jeunes gens dans le respect de la femme. Il ne faut pas oublier, — et c'est là en vérité le point capital sur lequel repose toute cette partie de notre étude, — que ceux-ci ont grandi et ont vécu à côté de ces jeunes filles, qu'ils les fréquentent depuis longtemps, et que, dès lors, il n'y a pas pour eux cette illusion sotte et passionnée qui attend nos jeunes gens au sortir du collège.

D'ailleurs les jeunes gens fréquentent d'une façon plus ou moins assidue un cercle assez large de jeunes filles pour établir entre elles la comparaison et faire librement leur choix. Sans doute, je n'affirmerais pas qu'il n'y ait pas entre les concurrentes une certaine émulation, mais ces forces convergentes s'annulent réciproquement, et il en est, en cette matière, comme en beaucoup d'autres : la compétition amène une sélection des plus dignes.

J'ai pu constater que les intrigantes et les mondaines étaient le plus souvent battues par leurs rivales. C'est ainsi que les deux « Misses » S***, dont j'ai eu l'occasion de parler plus haut, n'ont pu réussir à se marier, malgré l'avantage *exceptionnel* d'un dot de plus de 120.000 francs que leur a léguée une de leurs tantes : non contentes d'imiter les jeunes gens jusque dans leurs jeux et dans

leurs manières, elles ont en outre affecté un goût développé pour la coquetterie et le plaisir, se souciant beaucoup plus de briller par leurs talents de musiciennes et d'artistes que par les qualités plus sérieuses de la ménagère. Ce second défaut était beaucoup plus grave que le premier, auquel d'ailleurs il se rattache naturellement, et leur a nui bien davantage.

Il est à peine besoin de rechercher quelles sont les qualités que doivent réunir les jeunes filles pour avoir les meilleures chances de se bien marier. Puisque nous savons que les jeunes gens sont audacieux et entreprenants ; qu'ils aiment la vie mouvementée ; que, n'ayant pas été élevés à compter sur les relations pour se créer une position, ils recherchent surtout dans le mariage la très douce société d'une épouse fidèle et les grandes joies de la paternité et du *home*, il est naturel de penser que les jeunes filles qui sont le mieux en état de répondre à ces goûts et de satisfaire ces légitimes désirs sont presque assurées de ne pas coiffer sainte Catherine. Lorsqu'à toutes ces qualités elles joignent ou la beauté ou je ne sais quel charme qui y équivaut, cette grande probabilité devient une certitude.

Je dois seulement répéter ici ce que j'ai déjà dit une fois : une jeune fille, pour se marier aisément, ne doit être ni une mondaine ni une ménagère dont l'horizon s'arrêterait à son pot-au-feu, ou au linge qu'elle ravaude.

Il me revient en mémoire que M*** fut fortement impressionné dans son choix, par cette circonstance que sa fiancée, outre qu'elle réunissait les qualités les plus sérieuses, pouvait ramer comme un homme et était de première force au jeu de lawn-tennis : comme lui-même cultive ces deux exercices avec une ardeur particulière, il pensa avec raison que cette communauté de goût ne pouvait qu'ajouter à leurs distractions.

Lorsqu'un jeune homme et une jeune fille se plaisent mutuellement, lorsqu'ils se connaissent parfaitement et se sont assurés que la similitude de leurs goûts, de leurs idées et de leur humeur leur permet de s'unir, ils se promettent de s'épouser ; à partir de ce moment, leur situation ressemble à peu près à celle de deux fiancés (*they are engaged*). Alors, mais alors seulement, chacun

avertit ses parents et demande leur consentement : parfois même, les jeunes gens établis aux colonies se contentent d'informer leurs parents qu'ils viennent de se marier. Miss A*** de Carlill dit un matin à sa famille qu'elle partait pour Londres : arrivée dans cette ville, un clergyman consacra son union avec son fiancé et tous deux partirent pour l'Australie; Miss A***, avant de quitter l'Angleterre, annonça son mariage à ses parents.

Sans doute, l'opinion publique réprouve ces excès d'indépendance, mais cependant le père de famille se rend parfaitement compte que, puisqu'il ne considère pas comme un de ses devoirs directs de marier et d'établir ses enfants, il ne peut, au dernier moment, prétendre influencer d'une manière décisive le choix que font ceux-ci, et il accepte loyalement leur décision. Le mariage est pour tous une affaire exclusivement personnelle, que chacun conduit seul et qu'il conduit sérieusement.

On remarquera que nous n'avons pas parlé de la dot, ce facteur si important dans les mariages français; elle n'est, en Angleterre, qu'un accident, et les jeunes gens se gardent bien de se vanter plus tard d'avoir épousé une femme qui leur a apporté une fortune. Nous n'avons même pas à expliquer l'absence de la dot, car sa présence constitue dans les sociétés un cas pathologique, et l'on n'a point coutume de rechercher pourquoi une personne bien portante n'est pas affligée de telle ou telle maladie.

C'est ainsi que les jeunes filles anglaises se marient, et je crois inutile de faire ressortir combien ce système est supérieur au nôtre; nous comprenons maintenant comment les pères anglais, n'ayant point à établir ou à doter leurs filles, peuvent élever de nombreuses familles. On voudra bien considérer ensuite combien il est humiliant pour des parents français d'être obligés de doter largement leurs filles : les bons fournisseurs ont-ils l'habitude de payer les clients pour qu'ils daignent prendre leur marchandise? Voudra-t-on bien encore songer combien il est triste, pour ces parents, de confier leurs filles et leur argent à des gendres que ni leurs filles ni eux ne connaissent? Enfin, n'est-il pas affligeant de voir que chez nous un jeune homme ne

puisse, sans se disqualifier par là même aux yeux du monde et de son entourage, épouser une jeune fille « sans dot » ? En Angleterre, c'est tout le contraire. Ceci montre peut-être mieux que tout le reste la véritable supériorité de l'éducation anglaise des jeunes gens et des jeunes filles.

Je conterai une autre fois encore autre chose de la petite ville de Lewes.

P. Bureau.

(*A suivre.*)

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LA QUESTION
DES GRANDS MAGASINS.

Il y a une question des Grands Magasins.

Le développement de ces immenses maisons de commerce a soulevé la protestation des modestes commerçants, impuissants à tenir tête à cette concurrence redoutable.

La protestation s'est d'abord manifestée dans de nombreuses réunions publiques, où l'on ne faisait entendre, le plus souvent, que des doléances confuses et des plaintes violentes. Aujourd'hui, ces doléances ont pris corps, elles viennent de se traduire par un projet de loi, actuellement déposé sur le bureau de la Chambre, et qui va prochainement venir en discussion.

Cette campagne est conduite par *La Ligue syndicale pour la défense des intérêts du travail, de l'industrie et du commerce.* Cette Ligue formule ainsi son but : « Défendre, par les voies légales, contre les monopoles de fait ou de droit, et spécialement contre ceux des Grands Magasins, la liberté et l'égalité du travail, gravement compromis par la loi du 15 juillet 1880. »

Naturellement, cette Ligue est surtout composée de petits commerçants, de boutiquiers, ainsi qu'en témoigne la liste des membres que j'ai sous les yeux. C'est la coalition des pots de terre contre les pots de fer.

Après avoir cherché longtemps le point vulnérable, où il fallait frapper les Grands Magasins, la Ligue a cru l'avoir trouvé dans une revision de la loi des patentes.

C'est ainsi qu'a pris naissance le projet de loi, qui aurait pour résultat d'augmenter le taux de la patente d'après une progression croissante, suivant l'importance des affaires et dans des conditions qui rendraient impossible l'existence des Grands Magasins. Il s'agit donc d'un impôt non seulement proportionnel, mais progressif. Cet impôt aurait pour base le nombre des employés : ainsi, le patron qui occupe un employé payerait un franc; celui qui en emploie deux, payerait deux francs par tête, — par tête d'employé; — celui qui en emploie dix, payerait dix francs par tête; celui qui en emploie cent, cent francs par tête, celui qui emploie mille, mille francs par tête, etc. A ce compte, le Bon-Marché, par exemple, qui emploie environ trois mille personnes payerait trois mille francs par tête, soit, en tout, neuf millions par an!

Et ce n'est pas tout. Craignant que l'ennemi ne meure pas de ce coup, — et il faudrait qu'il eût la vie bien dure, — la Ligue demande qu'il soit payé autant de patentes que l'on exerce de commerces distincts en sus de quatre. On peut calculer ce que payeraient de ce nouveau chef les Grands Magasins, qui exercent peut-être une centaine de commerces différents.

Tel est le plan de campagne, qui, s'il était appliqué, aurait pour résultat la fermeture immédiate de tous les Grands Magasins, et ne laisserait subsister que les petites boutiques. Tel est le projet de loi sur lequel la Chambre aura à se prononcer.

Le principal grief que les auteurs de ce projet mettent en avant, est que les Grands Magasins sont des « accapareurs commerciaux »; ils accaparent la clientèle. Voici en quels termes s'exprimait récemment le Président de la *Ligue*, dans une grande réunion publique à laquelle assistaient un certain nombre de députés : « Il est incontestable qu'il s'est constitué une nouvelle féodalité, plutôt financière que commerciale, qui, si ses effets désastreux au point de vue économique ne sont pas enrayés par une législation efficace, est appelée à brève échéance à détruire la fortune

publique. La prospérité inouïe des accapareurs commerciaux que nous combattons est faite de la ruine de la masse... Nous ne combattons pas les hommes qui dirigent ces maisons d'accaparement, mais les lois qui leur permettent d'exister. »

Voilà le grief nettement formulé : on reproche à ces Maisons d'accaparer la clientèle, et de le faire grâce à la protection des lois.

Ce reproche est-il légitime? d'autre part, les lois y sont-elles pour quelque chose? C'est ce que nous allons examiner. Nous rechercherons ensuite quel est le moyen de faire cesser la crise très réelle qui résulte, pour la masse des petits commerçants, de la concurrence des Grands Magasins.

Mais, dans une question qui passionne violemment les esprits, nous demandons la permission de conserver le calme que donne et qu'exige la méthode scientifique.

I.

Les Grands Magasins, dit-on, accaparent la clientèle.

Il est incontestable que la clientèle va à ces Magasins, comme l'eau à la mer. Mais la question est de savoir si un pareil fait est répréhensible. Le commerce, en effet, est-il autre chose qu'une chasse à la clientèle? Les petits boutiquiers, qui crient à l'accaparement, ont-ils, eux-mêmes, un autre objectif que d'attirer chez eux la clientèle, de la détourner de la boutique voisine, en un mot, de l'accaparer le plus possible? Peut-on faire un grief de ce qui est une loi essentielle de la profession?

Que chaque commerçant coure après la clientèle, rien de plus légitime, dira-t-on; mais ce qui est injuste, ce qui est intolérable, ce qui ne s'est jamais vu, c'est que les uns enlèvent aux autres toute la clientèle, qu'ils l'accaparent en quelque sorte, et qu'ils obligent ainsi leurs concurrents à fermer boutique. La preuve que cela est injuste, c'est que cela ne s'est jamais vu: un pareil résultat ne peut donc être obtenu que par des moyens illicites, et nous avons dès lors raison de demander à l'État de nous protéger.

Je prie mes lecteurs de croire que ces plaintes me touchent, que je me rends parfaitement compte des souffrances que le nouvel état de choses amène pour la masse des petits commerçants; mais je suis obligé de déclarer, — et je vais le démontrer, — que le développement des Grands Magasins, qui est un phénomène nouveau, est en même temps un phénomène fatal, résultant de circonstances qu'il n'est au pouvoir ni des particuliers, ni de l'État, ni de personne au monde de modifier.

La science ne crée pas les lois qui gouvernent le monde, elle se borne à les constater, à en déterminer les causes et les conséquences, enfin à montrer comment on peut en tirer le plus grand bien, ou le moindre mal.

La cause première qui a amené la création des Grands Magasins est la découverte de la houille.

On ne voit peut-être pas, au premier abord, le rapport qui existe entre ces deux ordres de phénomènes; on va cependant le saisir rapidement.

C'est la houille qui a causé le prodigieux développement de transports auquel nous assistons, en fournissant en abondance le combustible nécessaire à la production de la vapeur. Or, le développement des transports a amené une révolution dans les conditions du commerce : il a étendu indéfiniment, pour chaque commerçant, l'aire de la clientèle.

Jusqu'alors, un marchand ne pouvait guère atteindre que la clientèle occupant son voisinage immédiat. Faute de moyens de transports faciles et rapides, celle-ci ne pouvait aller s'approvisionner au loin; elle ne se déplaçait pas facilement et se fournissait par conséquent au plus près. C'était l'âge heureux où la concurrence était forcément limitée, et où chaque boutiquier pouvait exploiter tout à loisir la clientèle que le voisinage lui livrait à peu près sans défense. Il pouvait la tondre à sa guise, bien certain qu'elle ne lui échapperait pas. Les concurrents voisins, assurés, comme lui, de cette clientèle, ne faisaient pas grand effort pour la lui enlever; on maintenait donc les prix de part et d'autre, et les choses allaient ainsi doucement, paisiblement et sans grand effort.

Le développement des transports est venu troubler cette douce quiétude.

Il a supprimé la distance et amené en même temps l'habitude des déplacements. Les chemins de fer se sont créés, les villes ont vu doubler, tripler, décupler leur population; dans l'intérieur de ces villes, des moyens de transports économiques ont été établis; bref, tout le monde a pu se déplacer facilement et à peu de frais.

Le champ, jusqu'alors étroit, de la clientèle s'est trouvé alors indéfiniment agrandi. Il devenait, en effet, possible de saisir le client non seulement d'un bout de la ville à l'autre, mais d'un bout du pays à l'autre, presque d'un bout du monde à l'autre.

En effet, d'une part, le client pouvait se déplacer et, d'autre part, on pouvait aller à lui et l'atteindre au moyen de la poste, dont le développement avait suivi naturellement celui des transports.

Il arriva alors ce qui devait fatalement arriver.

Quelques commerçants, plus avisés que les autres, conçurent le projet de mettre la main sur cette clientèle immense que la fortune des événements leur livrait. Cela était bien naturel, puisque le commerce, ainsi que nous l'avons dit, est essentiellement une chasse. Mais, au lieu d'une petite chasse étroitement gardée et peu giboyeuse, c'était l'immense Far-West qui s'ouvrait tout à coup devant ces trappeurs d'un nouveau genre.

On comprend que, pour cette nouvelle chasse, les vieux moyens employés par les petits commerçants d'autrefois n'étaient plus de mise : il fallait des armes de précision et à longue portée. Il ne s'agissait plus d'attendre patriarcalement la clientèle sur la porte de sa boutique : il fallait aller droit à elle, la saisir et l'amener à soi

La proie était assez belle pour qu'on se donnât la peine de s'en emparer.

D'ailleurs, ceux qui entreprirent cette chasse n'étaient pas les premiers venus. C'étaient les esprits les plus entreprenants, les plus actifs, ceux qui savent à des situations nouvelles adapter des moyens nouveaux.

Et les moyens qu'ils employèrent pour rabattre à eux la clientèle étaient bien réellement nouveaux et complètement inconnus de l'ancien commerce. On va en juger. On jugera, en même temps, si ces moyens sont illicites.

II.

Ces moyens peuvent se ramener à sept, et ils sont combinés avec un art remarquable pour attirer la clientèle.

Le premier consista à tout vendre à *prix fixe*, et marqué en chiffres connus.

Cette innovation était, à elle seule, une révolution audacieuse, car elle rompait avec la pratique favorite de l'ancien commerce de détail, qui reposait essentiellement sur le marchandage. Tout achat était alors une lutte en règle entre le marchand et le client. On demandait un prix aussi élevé que possible ; de son côté, le client offrait un prix très bas : on jurait alors, de part et d'autre, qu'on ne baisserait pas, ou qu'on ne monterait pas d'un sou. Le client faisait semblant de s'en aller; le marchand le rappelait, en faisant une petite concession, et ce débat se prolongeait ainsi jusqu'à ce que l'on arrivât à tomber d'accord. Nous connaissons tous ce type qui est encore celui de la plupart des petits marchands.

Le prix fixe et marqué en chiffres connus a supprimé le marchandage. Le client sait de suite à quoi s'en tenir; il sait qu'il n'y a qu'un prix, le même pour tous et que c'est à prendre ou à laisser. A tort ou à raison, ce système lui donne le sentiment qu'on ne le vole pas, qu'on ne le fait pas surpayer et ce sentiment lui est agréable.

Ce sentiment d'ailleurs est juste le plus souvent. En effet, le prix fixe a amené une seconde modification : le *bas prix*.

Il est évident que, du moment où l'on fixe un prix invariable, on ne peut pas l'établir à un taux qui serait trop élevé ; autrement, on verrait bientôt fuir les clients, qui, n'ayant plus la faculté du marchandage, iraient chez les concurrents mieux avisés. Il faut

donc fixer de suite le prix le plus bas auquel on peut céder l'article. Et on arrive d'autant plus facilement à l'idée de vendre « bon marché » que, par suite de l'extension de la clientèle, on fonde ses profits beaucoup plus sur le grand nombre des acheteurs que sur les prix élevés. Chercher les gros profits dans les petits bénéfices était véritablement une idée de génie commercial. Que ceux qui l'ont proclamée les premiers ne l'aient pas toujours strictement appliquée, cela est possible, et je n'ai pas à le rechercher ici; mais, dans ce cas, ils se sont fait tort à eux-mêmes, car, à la longue, le public sait parfaitement apprécier les avantages qu'on lui procure et il finit par aller dans les maisons qui lui offrent les conditions les plus favorables.

Il est d'ailleurs attiré par un troisième moyen : *une immense publicité*.

Le développement des transports, en permettant d'atteindre un bien plus grand nombre de lecteurs, a nécessairement amené le développement de la presse. Les commerçants les plus avisés ont immédiatement compris le parti qu'ils pouvaient tirer du journal et de la brochure pour augmenter le cercle de leur clientèle. Ils ont ainsi pris l'habitude de ces réclames répétées que l'on peut lire à la quatrième page des journaux. Mais ils ne s'en sont pas tenus là; ils ont voulu avoir leur publicité à eux, principalement destinée à tenir en haleine leur nombreuse clientèle. La publication de catalogues périodiques répond à ce but. Il faut bien reconnaître que ces catalogues sont faits avec beaucoup d'art. Les affaires avantageuses pour le client, — ou présentées comme telles, — y sont mises en évidence; rien n'est omis de ce qui peut attirer l'acheteur.

Mais cette publicité ne peut pas être répétée tous les jours, car elle deviendrait trop dispendieuse, et, d'ailleurs, elle finirait par s'user elle-même et par ne plus produire d'effet. Les Grands Magasins ont tourné cette difficulté par un moyen, qui, — au point de vue commercial, — est une trouvaille de premier ordre : je veux parler du système des *grandes ventes*, ou *expositions périodiques*.

On sait en quoi cela consiste. A certaines époques, ces maga-

sins annoncent la mise en vente de certaines catégories d'objets, qui, pour cette circonstance, sont diminués de prix. Dans l'enquête que j'ai dû faire, quelques personnes m'ont affirmé que ces baisses de prix étaient factices, que c'étaient de purs trompe-l'œil. Mon observation personnelle, contrôlée par le témoignage d'un grand nombre de femmes, — et, sur ce point, leur témoignage est absolument compétent, car, non seulement elles sont au courant du prix des divers articles, mais, de plus, elles sont à même de constater à l'usage la valeur réelle de ces articles, — mon observation, dis-je, m'a convaincu que cette baisse était réelle. D'ailleurs, si elle ne l'était pas, les concurrents plus intelligents, qui ne cherchent qu'une occasion de supplanter leurs rivaux, auraient beau jeu vis-à-vis du public. Celui-ci, en effet, est généralement plus compétent pour acheter que pour faire de la politique.

Et quel art ces Magasins n'ont-ils pas employé dans la date et dans l'ordre de ces expositions! Comme ils ont su se rendre compte exactement des goûts et des besoins de leur clientèle! Ce n'est certes pas en s'endormant dans la routine et dans les errements du vieux commerce qu'ils ont attiré à eux le succès : ils lui ont véritablement fait violence.

On sait que les mois d'été, juin, juillet, août et septembre, constituent une morte saison pour les magasins de nouveautés. Le public est à la campagne, ou aux eaux, ou en voyage. Il n'achète donc guère pendant cette période. La reprise de la vente ne commence qu'au moment de la rentrée en ville. C'est précisément l'époque où les Grands Magasins, qui guettent leur proie, vont essayer de la saisir.

Ils tentent une première escarmouche, dans les derniers jours de septembre, par une Exposition et mise en vente de *tapis*, auxquels on ajoute les *rideaux et étoffes pour ameublement*. Le tapis est bien l'article qui convient le mieux à cette époque de l'année. En rentrant chez soi, on sent les premier froids, qui saisissent d'autant plus que l'on sort de l'été. Oh! comme alors on apprécie de bons tapis moelleux, et comme ceux qui ont eu la première idée d'une exposition de ce genre connaissaient bien les nécessités de la vie pratique! Cela vous paraît tout naturel, aujourd'hui que

c'est trouvé, mais encore fallait-il le trouver. On éprouve, pour la même raison, le désir de se clore par de bons rideaux, et de renouveler, ou, tout au moins de rafraîchir son ameublement, car on tient à ce qu'il fasse bonne figure pendant la saison d'hiver, qui est l'époque des réceptions et de la vie mondaine. Les premiers rentrés en ville se précipitent donc vers ces Magasins, qui ont su si heureusement prévoir les besoins, et même les faire naître.

J'ai dit que la mise en vente des tapis n'était qu'une escarmouche ; c'est en quelque sorte le moyen de tâter la clientèle, de lui apprendre de nouveau le chemin du Magasin, qu'elle aurait pu oublier pendant une si longue absence; or, pour rien au monde, il ne faut le lui laisser oublier. Mais c'est au commencement d'octobre que va se livrer la vraie bataille, celle qui inaugure réellement la campagne.

Alors, en effet, vous êtes tout à coup inondés de catalogues et de réclames dans les journaux, qui vous annoncent l' « Exposition générale et grande mise en vente de toutes les *nouveautés d'hiver;* affaires considérables et nombreuses occasions à tous nos comptoirs ».

Vous ne résistez pas à ce coup-là. Vous voulez, en effet, Mesdames, être à la mode pour cette fameuse saison d'hiver, où vous devez recevoir et aller dans le monde; mais vous tenez en même temps à acheter aux conditions les plus avantageuses. Or voilà qu'on vous offre à la fois des nouveautés d'hiver et des occasions extraordinaires. De votre pied léger, vous vous dirigez vers ces grands Magasins si pleins d'attractions.

Mais si, au commencement d'octobre, on sait déjà quelles étoffes seront les plus en faveur pendant la saison prochaine, ce n'est guère qu'à la fin de ce mois que l'on est définitivement fixé sur la « façon » qu'on leur donnera, sur la « disposition » de cet attirail savant et compliqué qui compose la toilette des femmes. Aussi, à la fin d'octobre, voyons-nous annoncer l' « Exposition spéciale des *toilettes d'hiver* ». De nouveau, en route pour les Grands Magasins !

Pendant le mois de novembre, il y a relâche, du moins pour les expositions. Cela tient à deux causes : d'une part, on a fait le

vide dans les bourses par tant d'occasions « exceptionnelles » en fait de Nouveautés et Toilettes d'Hiver, et, d'autre part, on prépare un grand coup, pour le commencement de décembre. Il faut donc donner aux clients le temps de faire des économies, d'autant que l'on est sûr de n'y rien perdre.

En décembre, on ouvre l' « Exposition des objets pour *étrennes*, articles de Paris, jouets, etc. » Bien que mes lecteurs aient dépassé l'âge heureux où l'on reçoit des étrennes, ils savent, par celles qu'ils donnent, quelles sommes considérables se dépensent dans cette occasion, qui, heureusement, ne se présente qu'une fois dans l'année. Les Grands Magasins ont su drainer à eux une grande partie de cet argent.

Après ce grand coup des étrennes, la clientèle demande grâce : elle voit le fond de sa bourse d'un œil inquiet. Il y aurait imprudence à la soumettre à une nouvelle pression. Du moins, pour le tenter, il faudrait pouvoir lui offrir des avantages encore plus *exceptionnels* que tous ceux auxquels elle s'est déjà laissé prendre. Il faudrait lui persuader que ce n'est pas une dépense qu'on lui propose, mais, au contraire, une économie. Qui serait assez malavisé pour résister à faire une économie, quand il n'a plus d'argent? Or, je vous le demande, n'est-ce pas une économie que d'aller faire ses achats au commencement de janvier, lorsque l'on annonce la « mise en vente à tous nos comptoirs de *soldes et occasions*, coupons et objets confectionnés largement diminués de prix »? C'est le cas de dire que plus on achète plus on économise. Quel est le mari auquel on n'a pas tenu ce raisonnement triomphant... mais coûteux?

Si les maris goûtent peu ce raisonnement, les Grands Magasins, en revanche, le goûtent fort et les résultats prouvent que, — au point de vue commercial, — il est excellent. Il l'est d'autant plus que c'est un ingénieux moyen de se débarrasser des articles invendus, et désormais invendables, et de réaliser ainsi un capital qui aurait pu demeurer improductif. Tout le monde est donc content, — sauf les maris; — mais ils sont, comme en mathématique, la quantité négligeable.

Voilà donc la clientèle pourvue de toutes les nouveautés et

toilettes d'hiver; or elle n'a pas encore besoin de faire ses achats pour le printemps, qui est bien éloigné. Par quel ingénieux moyen pourrait-on l'attirer pendant ce mois de février, où aucun besoin pressant de mode ne l'appelle en foule dans les Magasins? Ici encore nous pouvons constater la fertilité d'invention et la remarquable souplesse du génie commercial qui a enfanté les Grands Magasins.

Au commencement de février, on annonce, à grand renfort de réclame, l' « Exposition et grande mise en vente de *blanc et toile* ». Blanc et toile, cela ne vous dit peut-être pas grand'chose, et vous ne voyez pas comment une pareille étiquette peut cacher un grand appât. Détrompez-vous et apprenez que c'est à cette Exposition que l'on réalise les plus fortes recettes : dans l'une d'elles, en un seul jour, un des Grands Magasins de Paris a encaissé plus d'un million. C'est que le « Blanc » comprend l'ensemble des articles les plus essentiels dans un ménage : le linge de table et le linge confectionné, les articles de trousseaux et de layettes, les mouchoirs, les chemises, la bonneterie, etc., etc. Aussi cette exposition est-elle celle qui attire le plus de monde, et la plus grande variété de clients, depuis les maîtresses de maison les plus riches, jusqu'aux plus humbles femmes du peuple. Le « Blanc » est à la fois le plus aristocratique et le plus démocratique de tous les articles. C'est bien dommage que son équivalent n'existe pas en politique, car il pourrait fournir ce fameux terrain de concentration que l'on cherche tant et que l'on rencontre si peu. C'est donc une trouvaille que d'avoir jeté cet article au public, précisément au moment où les acheteurs menaçaient de s'éloigner.

L'exposition qui a lieu à la fin du même mois de février n'est pas moins bien imaginée : c'est celle des *gants et dentelles, fleurs, plumes et parfumerie*. Elle coïncide, en effet, avec l'accroissement des jours, qui, en jetant sur toute chose une lumière plus éclatante, en chassant la pluie et le brouillard, engage les femmes, — car c'est surtout d'elles qu'il s'agit ici, — à se parer de couleurs plus voyantes et à agrémenter leur toilette d'objets plus délicats.

Enfin, grâce à ces deux Expositions, on a pu arriver au mois de mars. Alors tout est sauvé, car le printemps est à nos portes et, derrière lui, l'été s'avance à grands pas. Or le retour de la belle saison va mettre toutes les femmes en mouvement, car elles veulent se mettre à l'unisson de la nature, et se parer, comme elle, de fleurs et de feuilles nouvelles, je veux dire, en langage ordinaire, des toilettes de la saison. Les Grands Magasins, Mesdames, vont vous en faciliter les moyens, car les Expositions se succèdent dans le même ordre que pour la saison d'hiver. Ce sont, en mars, les *Nouveautés de la saison;* en avril, les *Costumes et Confections;* en mai, les *Toilettes d'été.* Enfin cette importante série se termine, au commencement de juin, par la mise en vente des « *soldes et occasions* en nouveautés d'été », qui permettent aux marchands de liquider leur stock resté en magasin, et aux clientes de faire ces « affaires d'or », que les maris, ainsi que je l'ai dit, ont le tort de ne pas apprécier.

Le cycle commercial est alors terminé, car nous voici à l'époque des vacances où chacun se disperse, et où le personnel des Grands Magasins prend lui-même ses congés annuels, jusqu'au moment de la reprise de la saison d'hiver.

Vous voyez que si la clientèle vient à ces Grands Magasins, c'est que ceux-ci ont su s'ingénier pour trouver les moyens de l'attirer et de la retenir.

Mais ce ne sont pas là leurs seules amorces; il en est trois autres qui n'ont pas moins contribué au succès et que je dois également signaler, pour être complet.

Dans l'ancien commerce, tout objet, une fois acheté, ne pouvait plus être rendu. Acheter était une grave opération, qu'il ne fallait pas faire à la légère : on se défiait de son premier mouvement, celui qui vous porte à acheter, et qui, au point de vue du marchand, est le bon. Ces hésitations étaient très préjudiciables au développement de la vente.

Il fallait donc amener le public à considérer qu'un achat est une opération qui peut être faite à la légère, de premier mouvement, et qui ne tire pas à conséquence. C'est ainsi que ces Magasins se mirent sur le pied de *reprendre tout objet acheté* et qui

avait cessé de plaire. On sait d'ailleurs avec quelle largeur ils pratiquent cette habitude des « rendus », dont l'effet sur la facilité des achats est incalculable. Je pourrai toujours rendre l'objet, se dit-on ; sur ce raisonnement, on l'achète, et. . . . neuf fois sur dix, on le garde. C'était ce à quoi on voulait arriver.

Un autre moyen contribua à étendre le cercle de la clientèle jusqu'aux extrémités de la France, et même de l'Europe : je veux parler de la *vente par correspondance*. L'abaissement des tarifs de la poste et les nouveaux procédés, plus économiques, de gravure rendirent possible cette innovation, en permettant d'imprimer et d'expédier partout des catalogues illustrés. Ainsi l'acheteur n'a plus besoin de se déranger ; la poste lui apporte, non seulement le prix, mais l'image des objets à choisir. Il n'a donc que la peine d'écrire la liste de ceux qu'il désire, en renvoyant aux numéros du catalogue.

Mais cette innovation en appelait une dernière : il fallait arriver à ce que la réception des marchandises ne grevât pas cet acheteur éloigné d'un surcroît de dépense. On y réussit, en *envoyant franco* à domicile tout achat s'élevant au dessus-de vingt-cinq francs. C'était, en même temps, un ingénieux moyen d'engager les acheteurs à augmenter leurs commandes, pour atteindre ce chiffre.

Mais ces différents moyens d'attirer la clientèle sont très coûteux, et l'on peut se demander comment ils n'absorbent pas les bénéfices. Rien n'est cependant plus simple.

Un des principaux procédés par lesquels l'ancien commerce essayait d'attirer la clientèle était la vente à crédit. Et ce crédit était parfois d'une année. Un fournisseur qui se respectait ne pouvait décemment présenter sa facture aussitôt après la livraison : cela aurait été du plus mauvais effet et lui aurait fait perdre à la fois sa clientèle et son crédit.

Cette manière d'opérer créait aux commerçants une situation très difficile. D'abord, elle immobilisait pendant longtemps une grande portion de leur capital et restreignait ainsi le chiffre de leurs affaires. Ensuite, ce qui est plus grave, elle les exposait à

voir une partie de leurs factures revenir impayées : dans ce cas, ils perdaient, à la fois, la marchandise et le bénéfice qu'ils devaient réaliser. Aussi les pertes, de ce chef, étaient-elles considérables chaque année. Pour y parer, on était donc obligé de majorer les prix, en sorte qu'on en arrivait à cette conséquence extraordinaire, mais forcée, que les clients solvables payaient pour les insolvables ! Malgré cela, beaucoup de commerçants faisaient faillite.

Pour supprimer cette habitude du crédit et, surtout, pour faire accepter cette suppression à la clientèle, il fallait pouvoir lui offrir en échange de larges compensations, ou, tout au moins l'amener à croire que ces compensations étaient réelles. Nous avons vu par quelle série de moyens les Grands Magasins y sont parvenus. C'est ainsi qu'ils ont pu inaugurer le système de la *vente au comptant,* qui est, à lui seul, toute une révolution commerciale.

Grâce à ce système, ils ont échappé à tous les aléas qui résultent du crédit, et ils ont pu, par cela même, abaisser leurs prix, que le grand nombre des acheteurs avait déjà permis de réduire. Ils ont pu, en outre, avec la même somme, faire cinq ou six fois plus d'affaires, et, par conséquent, réaliser des bénéfices plus élevés. Grâce au grand nombre des acheteurs, les marchandises s'écoulent rapidement ; grâce à la vente au comptant, le capital déboursé est immédiatement réalisé, et peut ainsi être employé, sans perte de temps, à de nouveaux achats et à de nouvelles ventes ; il donne lieu, par conséquent, à de nouveaux bénéfices. Au lieu de rendre dix, ou vingt pour cent, comme dans l'ancien commerce, il rend trente, cinquante pour cent.

III.

Il résulte de cette analyse que le développement des Grands Magasins est dû à deux causes :

1. La puissance nouvelle des moyens de transports, qui permet d'étendre indéfiniment le cercle de la clientèle ;

2. Le libre choix de cette clientèle, qui croit trouver dans ces Magasins des avantages réels.

Une fois réduit à ces termes, le problème est singulièrement simplifié. Il se ramène, en effet, à savoir s'il est au pouvoir de qui que ce soit d'entraver l'action de ces deux causes.

La puissance nouvelle des moyens de transport étant due à la découverte de la houille ne pourrait être supprimée que par la défense d'exploiter ce combustible. Je ne vois pas que le gouvernement disposé à prendre cette mesure, et surtout capable de la faire exécuter, soit encore né, ou, seulement, près de naître. Je ne vois pas, d'autre part, que le public paraisse disposé à revenir au système, peut-être plus poétique, mais à coup sûr plus lent, des diligences. Les plus féroces adversaires des Grands Magasins, — eux-mêmes, — n'y souscriraient pas, et, cependant, qui veut la fin doit vouloir les moyens.

Force est donc d'accepter la rapidité des moyens de transports et toutes leurs conséquences inéluctables.

Reste la clientèle.

Pour être une force moins brutale que la vapeur, la clientèle n'en est pas moins une force puissante, avec laquelle il faut compter. On ne la maîtrise pas comme on veut, car la clientèle c'est tout le monde. Or, c'est d'elle-même, sans que personne l'y contraigne, que la clientèle se précipite vers les Grands Magasins.

Ce que l'on demande au gouvernement, c'est donc de changer la direction de cette clientèle; c'est de la détourner de certains commerçants, pour la diriger vers d'autres, de la détourner de ceux qui ont su l'attirer, pour la faire aller, — de force, — vers ceux qui n'ont pas su capter sa confiance. Nous en sommes arrivés, en France, à considérer l'État comme une Providence que l'on invoque dans toutes ses nécessités : les commerçants qui ne réussissent pas se tournent vers lui et lui diraient volontiers : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. »

Je ne conseille pas au gouvernement d'entrer dans cette voie, d'abord, parce qu'il s'est déjà suffisamment affaibli, en se chargeant d'une foule de choses qui ne le regardent pas et qu'il fait très mal; ensuite, parce qu'il échouera certainement.

Il échouera pour deux raisons.

D'abord, parce qu'il y a quelqu'un de plus fort que le gouvernement, c'est tout le monde. C'est de lui-même que le public se porte vers les Grands Magasins; il ne peut s'en détourner que de lui-même.

La seconde raison est que ce serait entreprendre contre la nature des choses, c'est-à-dire contre la nature même du commerce, qui est essentiellement une arène dans laquelle les acheteurs se disputent la clientèle. Or, il ne faut jamais aller contre la nature des choses, parce qu'on ne saurait ainsi rien faire de durable : les choses ont raison des hommes, et c'est précisément pour cela que l'on dit « la force des choses ».

Cela est tellement vrai, que, si, demain, par un coup de violence, on supprimait les Grands Magasins, pour ne laisser en présence que les petits boutiquiers; après-demain, par la force des choses, c'est-à-dire par la nécessité où sont tous les commerçants d'attirer à eux la clientèle pour vivre, on verrait l'inégalité reparaître, les plus capables éclipser les autres, et, peu à peu, les évincer, grâce à la puissance que donnent nos moyens de transport.

Mais les adversaires des Grands Magasins élèvent plusieurs objections que je dois signaler.

Ils disent que leur bon marché est illusoire. S'il en est ainsi, tant mieux pour les petits boutiquiers, qui devraient résister plus facilement à la concurrence. En tous cas, je ne vois, sur cette question, d'autre juge que le public, puisque c'est lui qui paye et qui paye volontairement.

On dit encore que ces Maisons font une concurrence déloyale, en vendant certaines marchandises au-dessous du prix d'achat, pour attirer la clientèle. D'abord, ce reproche est contradictoire avec le précédent; ensuite, je demande si l'on entend attribuer à l'État le droit de fixer le prix de chaque marchandise, et comment il pourrait s'y prendre.

Un autre reproche consiste à dire que la vente de confections à vil prix démoralise la classe ouvrière, en développant en elle des goûts de luxe au-dessus de ses moyens. Il est incontestable

que les Grands Magasins favorisent cette tendance regrettable, mais ils ne l'ont pas créée; ils se contentent de l'exploiter. C'est à l'éducation, c'est à la formation familiale à corriger cette tendance, non aux commerçants, grands ou petits, dont l'objectif ne peut être que de vendre le plus possible et aux meilleures conditions possibles. Il ne faut demander aux gens que ce qu'ils peuvent donner. D'ailleurs, entend-on faire une loi somptuaire réglant le costume de chaque classe de la société? Qui la fera? Qui l'appliquera? Qui s'y soumettra?

On dit, en outre, que les Grands Magasins avilissent la main-d'œuvre, en faisant travailler à la tâche, à un bon marché inouï. Cela est encore vrai; mais c'est la loi du commerce : chacun essaye d'acheter au meilleur marché possible, et sur ce point les petits commerçants font comme les grands. L'État, ni personne, ne peut rien à cela. Les vrais auteurs de cet état de chose malheureux ne sont pas les Grands Magasins, mais, — précisément, — cette multitude d'ouvrières qui abandonnent étourdiment la vie rurale, pour s'agglomérer dans les grandes villes et y vivre de la fabrication et du commerce. Elles se font concurrence à elles-mêmes; elles sont les auteurs de la situation pénible dans laquelle elles se débattent. L'industrie a trop de bras; l'agriculture en manque : qu'elles retournent à l'agriculture. Mais voilà, elles aiment mieux la vie des villes! Tant pis pour elles et tant mieux pour la société, car la triste existence qu'elles y mènent est le seul moyen d'arrêter le dépeuplement des campagnes, qui est le grand mal dont nous souffrons.

Mais les adversaires des Grands Magasins disent enfin que ceux-ci se sont élevés par la puissance du capital, qu'ils représentent une phase de la lutte entre le capital et le travail, et que, dès lors, c'est le devoir de l'État de protéger ce dernier, de venir en aide aux petits, aux humbles, à la démocratie travailleuse contre l'aristocratie financière.

Malheureusement, les faits témoignent du contraire; ils prouvent, sans réplique, que ces Grands Magasins ne sont pas nés d'une coalition du capital, mais du travail humble, persévérant et surtout intelligent. Si ces Maisons remontaient à l'époque

mérovingienne, on pourrait ignorer leurs débuts, mais elles datent d'hier et il n'est pas permis de les méconnaître à ce point.

La vérité est que ces Magasins, — je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exceptions, — ont grandi lentement, obscurément, et qu'ils ont pour fondateurs de modestes employés de commerce. Il y a deux ans, on pouvait encore voir, au coin de la rue du Bac et de la rue de Sèvres, la petite boutique, dans laquelle a débuté M. Boucicaut, à sa sortie du « Petit-Saint-Thomas », où il était simple employé. Le fondateur des magasins du « Printemps », ceux du « Louvre », de la « Samaritaine », de la « Maison de l'Opéra », étaient également de simples employés. Ces maisons sont ensuite devenues des pépinières de commerçants, qui sont allés s'établir pour leur propre compte et dont beaucoup réussissent.

Ce ne sont cependant pas de grands capitaux qu'ils emportent avec eux, mais, — ce qui est préférable, — l'intelligence des affaires, la pratique des moyens qui séduisent la clientèle et qui l'attirent.

J'ai étudié avec soin le fonctionnement de ces Grands Magasins et je me suis surtout attaché à suivre les conditions dans lesquelles se sont accomplis leurs agrandissements successifs; or, ma conviction profonde et raisonnée est que des capitalistes qui entreprendraient de créer, — de toutes pièces, — un grand établissement commercial de ce genre auraient toute chance d'échouer.

C'est que de pareils succès ne s'improvisent pas. Il faut d'abord gagner la clientèle du quartier, puis, de proche en proche, celle de la ville, et enfin celle du dehors. Pour cela, la réclame bruyante ne suffit pas. Mais ce n'est pas tout, il faut encore constituer un personnel, et celui-ci non plus ne s'improvise pas. Or le personnel est à lui seul une grande partie du succès: il peut attirer, ou faire fuir la clientèle. Il faut qu'il ait l'esprit de la maison, qu'il en épouse les intérêts. M. Boucicaut le savait bien, lui qui, pour fonder un nouveau comptoir, ne prenait jamais au dehors une personne de la spécialité, mais en chargeait

un de ses anciens employés. Il estimait plus facile d'acquérir la connaissance d'un nouvel article, que de prendre les habitudes et les traditions de la maison, et il savait que le succès tenait surtout à celles-ci.

On voit donc qu'il est inexact d'attribuer la réussite de ces maisons à la puissance du capital, à une sorte de féodalité de l'argent. Le capital qu'elles possèdent aujourd'hui n'a été que la conséquence d'une longue période d'économie, d'intelligence et de savoir-faire commercial.

Vouloir les frapper et les écraser sous un impôt progressif, qui les mettrait dans l'impossibilité de vivre, équivaudrait à déclarer qu'il n'est plus permis de s'élever par son travail; que ceux-là seuls ont le droit d'être protégés, qui sont incapables de se soutenir par eux-mêmes. Mais alors, il faut que l'État, — pour être juste, — étende sa protection à toutes les professions, qu'il protège les avocats sans clients, les médecins sans malades, les journalistes sans lecteurs, les professeurs sans élèves, en un mot, tous ceux qui ne réussissent pas contre ceux qui réussissent, tous ceux qui ne travaillent pas, ou qui travaillent mal, contre ceux qui travaillent et qui travaillent bien. Il faut alors déclarer que le succès est coupable et que l'insuccès seul est méritant.

Seulement, à ce régime, un pays sera bien vite distancé par ses concurrents étrangers, qui ne tarderont pas à l'écraser sous le poids de leur supériorité commerciale, industrielle et intellectuelle. Il faut alors prendre son parti du régime de la médiocrité universelle, de l'effacement progressif et continu du pays.

Alors, me dira-t-on, c'est la théorie du succès que vous soutenez; c'est la condamnation des petits, des faibles, que vous prononcez; et, comme ils forment la masse, c'est à l'écrasement du plus grand nombre que vous aboutissez.

Non, nous n'avons pas l'âme si noire, et nous allons examiner s'il n'y a pas de milieu entre la suppression des capables et l'écrasement des incapables.

IV.

Ce milieu existe : c'est l'élévation progressive de ceux qui sont actuellement incapables de soutenir la concurrence.

Nous avons démontré que le prodigieux développement des transports avait eu pour conséquence fatale de révolutionner les conditions du commerce et de donner aux commerçants les plus avisés, les plus entreprenants, une supériorité immense sur leurs concurrents.

Le temps du commerce à « la papa » est définitivement passé : ce n'est pas en arrière qu'il faut regarder, mais en avant. Les regrets sont, ici, tout aussi superflus que chez les conducteurs de diligence, ou chez les porteurs d'eau de Paris. La force de la vapeur a emporté pour toujours ces spécimens du passé.

Oh! je sais tout ce que l'on peut dire à la louange du petit commerçant d'autrefois : mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit : il ne s'agit pas de faire de la poésie, mais de la prose. Il ne s'agit pas de verser des larmes stériles, mais de se mettre à la hauteur d'une situation inéluctable, ou d'être emporté par une force aveugle contre laquelle personne ne peut rien.

Mais comment se mettre à la hauteur de cette situation? Comme en toute chose, cela paraît plus facile à dire qu'à faire : mais cela n'est pas impossible à faire, et je vais le montrer.

Mais, auparavant, je dois reconnaître et déclarer que la lutte intense exigée par les conditions nouvelles du commerce est au-dessus de la capacité intellectuelle et de l'activité au travail de beaucoup de petits boutiquiers.

Pour ceux-là, si les Grands Magasins sont une cause de ruine, ils sont en même temps, il faut bien le constater, une précieuse ressource. En effet, ces établissements ont besoin du concours d'un très grand nombre d'employés. Ceux-ci trouvent du moins là des refuges qui leur permettent de ne pas courir, par eux-mêmes, les risques devenus trop lourds de la concurrence commerciale.

Sans périls, ils peuvent même participer aux bénéfices de ces grandes entreprises, alors qu'ils seraient incapables d'en diriger, aujourd'hui, de petites. On sait, en effet, que ces employés touchent, outre leurs appointements fixes, un tant pour cent sur les ventes qu'ils effectuent. Ces Grands Magasins guérissent donc, en partie du moins, les blessures qu'ils font, car le nombre de ces employés est très considérable et l'on oublie trop de se demander ce qu'ils deviendraient si ces maisons disparaissaient. Ils appartiennent cependant bien, eux aussi, à cette grande masse des faibles et des petits, que l'on parle tant de protéger, et je ne vois pas en quoi ils seraient moins intéressants.

Dans ces Grands Magasins, leur situation n'est pas aussi à plaindre que certains veulent bien le dire. Les plus capables d'entre eux peuvent s'élever dans la hiérarchie des employés et arriver, comme sous-chefs ou chefs de comptoirs, comme inspecteurs, à des situations financières qui raviraient nos officiers, ou nos fonctionnaires de l'administration; ils peuvent même parvenir presque à la situation de chefs de métiers, car, dans ces Magasins, chaque comptoir forme comme une petite boutique à part dont le chef de rayon est le véritable patron : c'est lui qui fait les achats sous sa responsabilité personnelle, qui établit les prix de vente, qui recrute et dirige le personnel de sa spécialité. Et, tout cela, sans courir aucun risque, je le répète.

Notez que je ne parle pas de ceux qui arrivent à être administrateurs, car ce n'est là qu'une situation exceptionnelle. Mais il n'en est pas moins vrai qu'au « Bon-Marché », par exemple, les administrateurs sont tous, sans exception, sortis du cadre des employés, et que tous ont commencé par être de simples commis vendeurs. Ces hommes appartiennent donc bien, eux aussi, à cette démocratie, au nom de laquelle on prétend cependant les combattre et les ruiner.

Mais si un certain nombre de personnes peuvent trouver un refuge dans les Grands Magasins eux-mêmes, tous ne peuvent y entrer. Heureusement que le rôle des magasins plus modestes est loin d'être fini. Le petit commerce répond à un besoin qui devra tou-

jours être satisfait : je veux dire le besoin qu'éprouve la clientèle, en dépit de la facilité des communications, de trouver des fournisseurs dans son voisinage.

Ce théâtre plus circonscrit donne même à ces fournisseurs un avantage sur les Grands Magasins : ils sont plus à portée de leur clientèle, qui est celle de leur quartier. Pour arriver jusqu'à eux, celle-ci n'a pas besoin de se déplacer. C'est cet avantage que les petits commerçants doivent exploiter. Ils doivent s'efforcer de conquérir cette clientèle de voisinage, de l'attirer chez eux, en employant, en petit, les procédés qui ont fait la fortune des Grands Magasins.

Cela est parfait en théorie, me dira-t-on, mais, en fait, il en est autrement. Quelques petits commerçants ont bien essayé de faire ce que vous conseillez, mais beaucoup d'entre eux se ruinent et voient la clientèle leur tourner le dos.

A quoi tient donc cet insuccès? Voilà précisément où je voulais en arriver; nous touchons enfin au fond même de la question.

Cet insuccès tient à deux causes d'infériorité, qui pèsent particulièrement sur le commerce français, et qui paralysent tous ses efforts.

Ces deux causes sont : le *recrutement défectueux des commerçants français* et *leur instabilité*.

Examinons donc ces deux causes.

Je dis d'abord que le commerce français se recrute d'une façon défectueuse.

Il suffit de regarder autour de soi, ou seulement de descendre en soi-même, pour constater que les Français tiennent le commerce en médiocre estime; ils lui préfèrent de beaucoup les professions libérales et les fonctions administratives, ou militaires. Envoyer son fils à l'École de droit, à Saint-Cyr, à l'École polytechnique, ou dans un Ministère; en un mot, en faire un fonctionnaire, ou un lettré, est l'objectif de tout père de famille qui se respecte et qui a la prétention d'appartenir au monde « comme il faut ».

Le même sentiment se fait jour dans le peuple. Grâce au déclassement opéré par notre système d'enseignement, il n'est petit paysan, ou ouvrier, qui ne rêve pour ses enfants une place de cantonnier, de garde-barrière, ou de petit employé d'une administration quelconque.

On ne se décide donc à entrer dans le commerce que quand on a échoué à l'entrée de ces diverses carrières, ou quand on n'a pas l'espoir d'y atteindre. C'est un pis aller.

Dans ces conditions, le commerce ne peut pas se recruter parmi les éléments supérieurs de la société.

Mais, du moins, il pourrait élever ce personnel et amener dans son sein la formation d'une élite. Le commerce, en effet, est très propre à amener cette élévation progressive. Il met en jeu, et à un haut degré, les aptitudes intellectuelles : il exige une grande souplesse d'esprit, pour opérer dans les meilleures conditions les achats et les ventes, pour attirer le public, pour se tenir au courant des évolutions brusques de la mode et de la fabrication, des changements soudains dans la direction des voies commerciales, etc. L'esprit doit être toujours en éveil, toujours sur le qui-vive, toujours prêt à modifier ses moyens d'action, et cela, du jour au lendemain, sans hésitation et sans la moindre erreur d'appréciation.

C'est que la moindre erreur se traduit immédiatement par une perte d'argent. Voilà une conséquence qui est éminemment propre à donner de la finesse, de la perspicacité. On dit que l'amour donne de l'esprit même aux sots; on peut en dire autant du commerce.

Quelle différence avec les professions libérales, ou administratives! Là, on peut se tromper à plaisir, se perpétuer, de générations en générations, dans la routine aveugle, dans des procédés surannés : on ne compromet en rien sa situation, on n'est donc pas averti de son erreur par son échec personnel. Bien plus, le succès vient le plus souvent récompenser le politicien, l'écrivain, qui soutiennent des théories fausses et dangereuses, ou le fonctionnaire qui, endormi dans la routine, ne crée, par le fait même, aucune complication à ses chefs.

Eh bien, en dépit de ses aptitudes remarquables à constituer une élite, le commerce français ne la constitue pas.

Il ne la constitue pas, pour la raison bien simple que tous ceux qui s'élèvent dans le commerce et par le commerce n'ont rien de plus pressé que d'en sortir et de faire entrer leurs fils dans ces professions libérales, ou administratives, qui sont en train de faire de la classe supérieure en France une classe de mandarins.

Ainsi les aptitudes commerciales, les ressources financières, loin de s'accroître d'une génération à l'autre, se perdent à chaque génération. C'est comme un trésor péniblement amassé que l'on gaspillerait et qu'il faudrait perpétuellement reconstituer.

Or un commerçant ne se forme pas du jour au lendemain : l'esprit du commerce exige une longue initiation. Il faut y être dressé dès l'enfance, avoir été élevé dans un milieu favorable ; on ne naît pas commerçant, on le devient. C'est précisément là ce qui fait la supériorité commerciale de certaines races : le Juif, l'Auvergnat, le Grec, l'Arménien, par exemple.

Il devient donc bien évident que des gens dépourvus de la formation commerciale que donne la famille, et, — qui plus est, — élevés dans un milieu qui les porte à considérer ce genre de travail comme inférieur, soient peu aptes à y réussir. Ils y seront d'autant moins aptes que le commerce exige précisément des qualités de responsabilité et d'initiative personnelle que nos écoles ne donnent pas. Elles développent au contraire les aptitudes inverses, celles qui conviennent essentiellement à des fonctionnaires, ou à des employés d'administration, puisque c'est vers ces carrières que la plupart des parents dirigent leurs enfants. Chez un employé public, l'initiative personnelle est plus nuisible qu'utile, et toute responsabilité est à peu près écartée.

Comment des commerçants élevés dans de pareilles conditions pourraient-ils soutenir avec succès la concurrence redoutable que leur font les Grands Magasins ? Ne trouvant pas en eux-mêmes les ressources suffisantes pour en triompher, ils ne voient pas d'autre solution que de se répandre en lamentations stériles, et, — finalement, — de lever les bras vers le grand fétiche : l'État.

Or, ce mauvais recrutement des commerçants est encore aggravé, en France, par leur *instabilité*.

C'est là l'obstacle décidément insurmontable qui réduit à l'impuissance, même les commerçants qui seraient disposés à continuer la profession paternelle.

Le commerce, en effet, exige particulièrement l'esprit de suite : c'est un fait connu qu'il faut de longues années pour faire « une bonne maison ». La clientèle ne prend pas, du jour au lendemain, l'habitude de venir chez vous ; il faut qu'elle apprenne à vous connaître, qu'elle se soit bien rendu compte, — à l'usage, — de la bonne qualité de vos produits, de leur prix modéré, qu'elle ait pu apprécier, en un mot, ces mille avantages qui engagent à aller plutôt chez tel marchand que chez tel autre. Il faut, en outre, que la maison soit avantageusement connue de ses fournisseurs, qui peuvent alors lui faire des conditions plus favorables. Un pareil résultat s'obtient difficilement en peu d'années : souvent même c'est la génération suivante qui recueille les fruits semés par la génération précédente.

Mais cela n'est possible que si les générations de commerçants peuvent se succéder sans crise, si la mort ne vient pas périodiquement et brusquement interrompre l'essor commercial, au moment où il est dans son plein. Il faut donc que le père soit à même de choisir d'avance et de préparer de longue main celui de ses fils qu'il juge le plus apte à lui succéder. Il faut que le fils, étant ainsi assuré de posséder la boutique de son père, puisse s'y attacher, la considérer comme le théâtre certain de ses futurs exploits commerciaux.

Mais, pour cela, il faudrait que la loi laissât au père la liberté de régler lui-même sa succession, suivant les intérêts de sa famille et de sa profession. Or, on sait qu'il n'en est pas ainsi, et qu'en vertu de la loi successorale française on peut difficilement échapper, ou à la vente, ou au partage de l'atelier paternel. La loi se dresse comme un obstacle à la stabilité de la profession dans les familles. On voit bien qu'elle est faite par des théoriciens, qui sont loin des hommes et des faits. L'instabilité, en France, est placée sous l'auguste protection de la loi !

Aussi un fonds commercial passe-t-il de mains en mains, tout comme une valeur de bourse. Lorsque je considère les divers fournisseurs de mon quartier, je constate qu'ils changent si souvent qu'il devient très difficile à une maîtresse de maison d'établir avec eux des rapports suivis. Ils « se retirent », suivant une expression nouvelle de la langue française, qui ne correspond que trop bien à une situation nouvelle.

Voilà donc des gens obligés, de par la loi, de faire fortune rapidement, c'est-à-dire dans le court espace de la vie active d'un homme. Ils ne sèment pas pour leurs fils, mais pour eux-mêmes. Dans ces conditions, ce qu'ils doivent nécessairement poursuivre, ce sont les bénéfices rapides, les gros bénéfices. Comment pourraient-ils se mettre au régime de vendre à petits bénéfices, de vendre bon marché? Ils ne peuvent donc ni évoluer vers les conditions nouvelles qui s'imposent au commerce, ni tenir tête à la redoutable concurrence des Grands Magasins. Au milieu d'un monde qui se transforme, ils restent voués à la routine et à la décrépitude. Ils voient la clientèle se détourner d'eux, comme elle s'est détournée des vieilles pataches de nos pères.

Mais, — pour comble de malechance, — ce même régime successoral, qui ruine le petit commerce, ne fait aucun tort aux Grands Magasins.

Eux, ils ne sont pas atteints par l'instabilité que crée la loi.

En effet, le développement même de ces entreprises les rend trop lourdes pour un seul homme. Elles tendent donc à passer au régime de l'association, à se transformer en sociétés commerciales.

Dès lors, elles sont soustraites à la loi successorale, en échappant à l'échéance de la mort. Elles ne sont pas soumises aux partages périodiques et peuvent se perpétuer sur les ruines du petit commerce.

Mais alors vous allez me dire, ô commerçants, que c'est la loi qui est la grande coupable. Quelle idée étrange vous faites-vous donc de la loi? Les lois ne sont pas le produit d'une génération spontanée : les mauvaises lois, comme les mauvaises herbes, n'envahissent que les mauvaises terres. Or la mauvaise terre, c'est

vous, c'est nous tous, qui favorisons le développement du champignon législatif. Vous savez bien protester contre les Grands Magasins et invoquer le secours du bras séculier de l'État. Qu'est-ce qui vous empêche de protester contre la cause fondamentale des maux dont vous souffrez, contre l'ingérence abusive de ce même État, dans un domaine qui n'est pas le sien et qui appartient essentiellement à l'initiative privée? La loi vous permet de renverser le gouvernement : « l'insurrection est le plus saint des devoirs; » pourquoi la loi ne vous permet-elle pas, — ce qui serait plus avantageux, — d'édifier paisiblement votre fortune et de la transmettre à vos enfants dans les conditions qui vous paraîtront les plus favorables, pour assurer leur avenir à tous et celui de votre commerce? Pourquoi la loi, qui vous traite en grandes personnes, quand il s'agit de la forme du gouvernement, vous traite-t-elle en mineurs et en incapables, quand il s'agit de ce qui vous touche de plus près, de ce que vous connaissez le mieux et infiniment mieux que tous nos législateurs réunis?

Pourquoi? C'est parce qu'elle se défie de vous; c'est parce qu'elle professe qu'un père de famille est, par instinct, injuste envers ses enfants et que l'État est bien mieux à même d'apprécier les intérêts des enfants que le père lui-même : c'est lui qui a des entrailles de père et non pas vous! L'État est parti de cette idée, qu'il y a des pères injustes, — ce qui est incontestable, — et il a fait sa loi comme si tous les pères étaient injustes pour leurs enfants, comme si tous étaient incapables, comme si tous étaient des êtres malfaisants. Mais alors pourquoi, partant de ce principe non moins vrai qu'il y a, dans la société, des voleurs et des assassins, ne nous met-il pas tous au régime des voleurs et des assassins, au régime du bagne?

La loi qui nous régit est donc une loi d'exception : à ce titre elle est odieuse, mais elle est pis que ça, car elle vous ruine. Elle est le véritable ennemi que je signale à vos colères et à vos coups.

IV.

Je termine par une anecdote, qui va éclairer la question par un contraste saisissant.

J'ai reçu récemment la visite d'un ancien commerçant, qui a dirigé pendant longtemps un magasin de nouveautés dans une grande ville de province et qui y a fait sa fortune. Naturellement, je causai avec lui de la question des Grands Magasins et de la situation qui est faite au petit commerce dont il a été un représentant distingué. Il voulut bien me donner divers renseignements que j'ai utilisés dans la présente étude.

Tout en causant, il m'apprit qu'il venait de faire un voyage en Angleterre, et qu'une des choses qui l'avaient le plus frappé, lui commerçant, c'était de trouver dans les plus petites villes anglaises des boutiques bien assorties et bien achalandées, telles, en un mot, qu'on n'en rencontre chez nous que dans les centres beaucoup plus importants. Il constata, en même temps, que les boutiquiers menaient une vie bien plus large que leurs confrères français. Il n'est pas rare de voir un petit commerçant anglais entreprendre chaque année un voyage à l'étranger, après avoir confié la direction de ses affaires, pendant son absence, à celui de ses fils qui doit lui succéder dans son commerce.

Je priai alors mon interlocuteur de vouloir bien écrire à un des commerçants dont il avait fait la connaissance et de lui demander si le petit commerce souffrait, en Angleterre, de la concurrence des Grands Magasins, et, dans ce cas, s'il était, comme en France, porté à appeler à son aide l'action de l'État.

Voici la réponse traduite littéralement. En la lisant, on voudra bien ne pas perdre de vue que l'auteur est un petit commerçant, et qu'à ce titre il est en concurrence avec les Grands Magasins anglais, qui représentent, pour lui, l'ennemi de tous les jours.

« J. R. H... Nouveautés, confections, modes. — Mon cher Monsieur, — en réponse à votre demande je vous envoie ci-incluse une liste des principales grandes maisons de Londres qui tiennent

exclusivement le commerce de nouveauté. Leur commerce avec la ville même, ainsi qu'avec la province, est considérable, et elles envoient sans cesse leurs échantillons et leurs circulaires à travers tout le pays, au grand détriment des commerçants de province. Mais notre pays étant un *pays de libre commerce* et son commerce étant si considérable, nous ne le sentons pas autant qu'on pourrait le croire; aussi les petits commerçants trouvent encore à gagner leur vie. Ce qui nous fait le plus de tort, ce sont les associations coopératives : il est hors de doute qu'elles affectent gravement le commerce de Londres et de la province. Mais nous sommes une nation de commerçants grands et petits, et je considère qu'il *serait tout à fait injuste de frapper d'impôts l'habileté et la persévérance*, comme on prétend le faire chez vous. »

Ce qui surprend d'abord dans cette lettre, c'est le ton calme avec lequel l'auteur parle des Grands Magasins, tout en constatant la concurrence qu'ils font à son propre commerce; c'est l'absence de ces récriminations dont nos petits commerçants sont si prodigues. Il y a là un premier contraste qui est bien fait pour frapper un observateur impartial.

Il y en a un second. C'est que l'auteur, loin de faire appel à la protection de l'État, la repousse avec énergie comme une « injustice » : « Il serait tout à fait injuste, dit-il, de frapper d'impôt l'habileté et la persévérance. » Ainsi, pour lui, le succès de ses concurrents est dû à l'habileté et à la persévérance : il leur en fait honneur; il la salue, en homme qui sait l'apprécier; loin de concevoir un sentiment de basse envie, il en tire honneur pour sa corporation, qui a pu produire des hommes aussi capables. Quelle différence avec le langage de ces petits commerçants qui ne savent traiter leurs rivaux plus heureux que d'accapareurs et de capitalistes oppresseurs! Je trouve, moi, que ce boutiquier est tout simplement un homme supérieur.

Comment s'étonner, dès lors, que de pareils hommes ne réclament, pour soutenir la lutte commerciale, qu'une seule chose, la liberté? Avec quel légitime orgueil et avec quelle assurance il vous dit : « Notre pays est un pays de libre commerce »!

Pour croire ainsi à la liberté, pour la proclamer ainsi, il faut se sentir capable d'en user. Et pour être ainsi capable, il faut avoir été soumis à un autre régime de formation que nos commerçants français.

C'est qu'en effet le milieu commercial anglais est bien différent du milieu commercial français.

Le commerçant anglais est le produit d'une sélection supérieure, et, de plus, il échappe à l'instabilité que fait peser sur nous notre régime successoral.

Le commerce et l'industrie ne sont pas, pour l'Anglais, un pis aller, une profession disqualifiée. Dans ce pays, où les situations administratives sont très réduites et peu considérées, on recherche de préférence les professions commerciales, qui sont le meilleur moyen de faire fortune et de réaliser ensuite l'idéal de tout Anglais, l'acquisition d'un domaine rural. Notre collaborateur, M. Bureau, l'a démontré, ici même, dans un article intitulé : *Mon Séjour dans une petite ville d'Angleterre* (1). J'y renvoie le lecteur.

Le commerce anglais n'est donc pas le déversoir des « ratés » de toutes les professions libérales, ou administratives, mais l'arène dans laquelle s'élancent les plus capables, les plus audacieux, les plus entreprenants, en un mot, l'élite de la société. L'admirable lettre que vous venez de lire en est bien la preuve manifeste. Pour des gens de cette trempe, la question des Grands Magasins n'existe pas : ils la suppriment à force de capacité : l'arme de l'initiative personnelle suffit entre leurs mains, et elle est plus terrible que l'action de l'État.

J'ai ajouté que le commerçant anglais échappait à l'instabilité créée par notre régime successoral.

Voyez-vous le gouvernement anglais venant dire à des hommes comme ceux-là : « Vous êtes incapables d'administrer votre fortune, de décider au mieux des intérêts de vos affaires et de vos enfants; je vais donc vous mettre sous ma tutelle et me substituer à vous, car c'est moi qui suis le père de famille idéal? »

(1) Voir la livraison de janvier dernier.

Le gouvernement anglais n'a pas encore eu l'idée de tenir ce langage et les Anglais ne paraissent pas encore être disposés à se le laisser tenir. Ils auraient vite répondu, comme notre petit commerçant et d'un ton qui ne souffre pas la réplique : « Notre pays est un pays de libre commerce et de libre famille. »

Armé de la liberté de tester, le commerçant anglais peut donc assurer la durée de son œuvre commerciale ; il se survit à lui-même dans celui de ses enfants qu'il a choisi, ce qui n'empêche pas les autres de se créer des situations, avec son aide, car on n'a pas encore constaté que les jeunes Anglais fussent très embarrassés pour faire leur chemin dans le monde.

Je me permets de soumettre humblement ces quelques réflexions au public français ; je les crois de nature à jeter une certaine lumière sur la question des Grands Magasins.

***.

LA

FABRICATION EN COMMUNAUTÉ.

LES DIVERSES VARIÉTÉS ET L'HISTOIRE DE LEUR PROGRESSION.

L'étude que nous avons publiée sur la *Fabrication ménagère en communauté pastorale* (1) nous a fait connaître le type le plus élémentaire de la Fabrication en communauté, celui, par conséquent, qui occupe la tête de tout ce groupe de phénomènes. Nous avons vu quels étaient l'*Objet fabriqué*, la *Force motrice* et le *Régime de l'atelier* chez les populations patriarcales, qui sont impuissantes à s'élever au-dessus de la Fabrication purement ménagère.

Maintenant que notre point de départ est bien nettement déterminé, nous pouvons avancer plus rapidement dans la description des diverses variétés de la Fabrication en communauté. Nous allons donc nous borner à préciser chacune d'elles, en montrant en quoi et pourquoi elles s'éloignent progressivement du type initial (2).

La Fabrication en communauté étant caractéristique des populations à formation patriarcale, nous n'aurons pas à sortir des régions qui appartiennent essentiellement à cette formation, et que l'on englobe communément sous le nom d'Orient.

(1) Voir la livraison d'octobre 1889.

(2) L'étude sur les *Villes de marchés de la steppe*, que nous annoncions à la fin de notre dernier article, sera traitée à part, pour ne pas arrêter notre exposé sur la Fabrication.

I.

Parmi les diverses variétés de Fabrication en communauté, ce sont les *Fabrication à la main* qui se rapprochent le plus du type que nous avons étudié. Nous devons donc les examiner avant les *Fabrications à la machine*, qui constituent des variétés beaucoup plus compliquées.

De toutes les Fabrications à la main, la plus simple, après la Fabrication ménagère, est la *Fabrication accessoire*, c'est-à-dire celle qui n'est plus entreprise seulement vue de satisfaire aux besoins de la famille, mais qui constitue un métier accessoire et par conséquent lucratif.

Cette variété forme, en Arabie, le type dominant.

Les *steppes maigres* de cette région sont, en effet, insuffisantes à faire vivre, par l'art pastoral, les populations qui les habitent. Celles-ci doivent donc se procurer des ressources *accessoires*, qui viennent compléter les moyens d'existence qu'elles tirent de leurs troupeaux. C'est ainsi que l'Arabe est amené à élaborer, en vue de la vente, le poil, la laine et les peaux que lui procure l'art pastoral, il en fabrique des couvertures, des tapis et, plus particulièrement, des vêtements.

Mais il ne suffit pas de fabriquer ces objets, il faut les vendre. Or le nomade trouve une clientèle naturelle dans les sédentaires des confins maritimes de l'Arabie. Ces sédentaires sont surtout des commerçants et des agriculteurs, car la mer leur ouvre la route du commerce et favorise la culture, en exposant ces rivages à des pluies plus abondantes. Nomades et sédentaires sont donc dans d'excellentes conditions pour se livrer à des échanges : les premiers apportent les produits fabriqués de leurs troupeaux; les seconds livrent, en retour, le blé de la culture, ou les objets importés par leur commerce.

Rien n'est plus simple que le mécanisme qui préside à ces échanges : les pasteurs à la recherche des pâturages sont spontanément conduits, chaque été, dans le voisinage des confins. L'été est, en

effet, l'époque des grandes sécheresses dans le centre de l'Arabie ; les troupeaux ne trouvent plus d'herbe à brouter et les nomades sont bien forcés de se rapprocher de la côte, où règne une plus grande humidité, et c'est précisément alors que les terres du rivage donnent leurs moissons. Tout concourt donc à établir des rapports commerciaux entre les gens de l'intérieur et ceux des confins.

Maintenant que nous connaissons les causes déterminantes de la fabrication accessoire, nous pouvons en observer les effets.

1. La Fabrication accessoire ne détruit pas le régime de la Fabrication ménagère. Elle n'est, en effet, que de la fabrication ménagère poussée à un excédent de production : on vend à la clientèle les objets fabriqués qui excèdent les besoins de la consommation domestique. Dès lors, toutes les conséquences signalées pour le type précédent continuent à subsister.

2. La Fabrication accessoire développe les habitudes de travail, puisqu'il s'agit de travailler non seulement pour soi, mais encore pour la clientèle. Elle développe en outre *les habitudes d'épargne,* puisque le produit fabriqué n'est pas directement consommé par la famille, mais mis de côté, épargné, en un mot, pour être vendu. L'effort ainsi fait, pour ne pas consommer soi-même un objet que l'on a à sa disposition, est une formation à la prévoyance.

3. La Fabrication accessoire offre communément une chance de bénéfices sans risque de grande perte. Le plus souvent, et c'est bien le cas ici, cette fabrication est faite avec de petits excédents de matière première, qui surpassent la consommation ménagère : par exemple, quelques toisons de moutons, quelques peaux de chèvres. Or cette matière première se trouve produite sans avoir entraîné des frais bien spéciaux. Par contre, elle acquiert un prix notable par la main-d'œuvre, et cette main-d'œuvre est elle-même peu onéreuse, car elle est fournie par la famille et serait le plus souvent restée sans emploi.

4. La Fabrication accessoire peut supporter d'énormes différences sur le marché. Ceci découle du caractère précédent, c'est-à-dire

du peu de déboursés réels auxquels cette fabrication donne lieu. Les objets qu'elle confectionne peuvent être vendus très bas, sans que le fabricant soit constitué en perte réelle. Il faut, d'ailleurs, remarquer que la fabrication accessoire se trouve dans une condition à peu près analogue à celle de la fabrication des ouvroirs et des prisons : comme les ouvroirs sont assurés du nécessaire par la charité, et les prisons par les finances publiques, les Fabrications accessoires sont assurées du nécessaire par le moyen principal d'existence auquel elles s'adjoignent.

Il y a donc un immense intérêt à les conserver, dans un pays : elles tendent à maintenir le marché très bas; elles offrent à la population l'intérêt des gains aléatoires. Aussi y a-t-il lieu de déplorer la disparition récente, parmi nos paysans, de quantité de fabrications accessoires.

Cette disparition est venue en partie d'une illusion.

Lorsque les grandes fabriques modernes sont arrivées à produire à très bon compte, le paysan, assez à l'aise à cette époque, a dédaigné les maigres profits auxquels la concurrence réduisait les fabrications accessoires. On lui disait et il pensait qu'il emploierait plus profitablement ailleurs sa main-d'œuvre; mais, en fait, cette main-d'œuvre est plutôt demeurée oisive et inoccupée. Après la Fabrication accessoire, la Fabrication ménagère n'a pas tardé à être abandonnée, sous le même prétexte. Cela a donc été pour lui une perte sèche.

C'est ainsi qu'on en est venu à tout porter au marché, à tout acheter au marché, à tout convertir en argent, à tout se procurer par l'argent. Tout le monde s'est trouvé dans la condition des commerçants de profession, c'est-à-dire à la merci du marché, et cela pour toutes choses! De là, l'énorme crise qui atteint tout et ne laisse rien en dehors de l'instabilité, dès que le marché éprouve quelque secousse.

En somme, on le voit, la Fabrication accessoire n'amène pas des modifications considérables dans l'état social; elle n'est en quelque sorte qu'un prolongement de la Fabrication ménagère. Mais il n'en est plus de même avec la *Fabrication Principale,* qui marque, au contraire, une évolution considérable.

II.

Ainsi que le nom l'indique, on appelle *Fabrication Principale* celle qui est la ressource principale, le principal moyen d'existence de la famille qui s'y adonne.

C'est l'établissement de la culture qui provoque, dans de grandes proportions, l'apparition de ce nouveau type de Fabrication.

La culture, en effet, est beaucoup plus absorbante que l'art pastoral ; on est donc porté à trouver que bien des Fabrications ménagères sont une surcharge, et encore plus les Fabrications accessoires. D'autre part, la vie sédentaire, créée par la culture, affranchit la Fabrication des entraves que lui imposait la vie nomade : on n'est plus obligé de s'en tenir à des objets portatifs, sans luxe et fabricables par des procédés simples. Les besoins se développent, et, avec eux, les objets de Fabrication : les familles suffisent donc de moins en moins à confectionner les objets à leur usage, et elles sont de plus en plus portées à les acheter. Or la chose est d'autant plus facile que la vie sédentaire permet mieux d'établir un système habituel d'échange.

Cela mène tout droit à l'établissement de communautés, qui font leur *principal* métier des fabrications délaissées par un grand nombre de familles.

Le premier type de *fabricants en communauté*, que crée l'établissement de la culture, est l'*Artisan ambulant*.

Voici la genèse du type, telle qu'on peut l'observer dans les pays où la culture est en voie de se substituer à l'art pastoral, par exemple dans les steppes irrigables de la Russie orientale et méridionale et dans celles de la Syrie.

Quand l'art pastoral devient trop difficile, par suite de l'augmentation de la population, ceux qui veulent vivre plus largement et qui en sont capables passent à la culture. Mais ceux qui ne sont capables ni de se maintenir dans un art pastoral devenu difficile, ni de se transformer en cultivateurs, sont bien

obligés de trouver une autre ressource. Or il ne leur reste que leurs deux mains.

Mais ces deux mains leur suffisent pour entreprendre certaines Fabrications, et ils sont naturellement amenés à choisir celles que les familles abandonnent tout d'abord, parce qu'elles s'y livrent moins volontiers ou moins facilement.

Le premier objet dont on fasse, à peu près dans tous les pays et dans tous les temps, une industrie spéciale, c'est *le métal :* le fer et le cuivre. Cette matière est plus difficile à traiter que les autres; elle passe par des états qui sont peu connus par l'expérience quotidienne et vulgaire. On n'est pas forgeron comme on est charpentier, ou menuisier, avec un peu de réflexion. Aussi le premier art industriel distinct et spécial dont la Bible fasse mention est l'art de forger : c'est l'invention de Tubalcaïn.

Dans la région de la culture, ces forgerons deviennent tout un peuple. Et tout d'abord dans la région de la culture en famille patriarcale, où nous sommes, les principales communautés industrielles ambulantes sont celles des Tziganes, qui forment une population de forgerons et de chaudronniers.

L'entrée en scène de ce nouveau régime d'atelier, la Fabrication principale, amène immédiatement des effets sociaux considérables.

Le premier est de faire reposer essentiellement l'existence de la famille sur la clientèle. Cette *Question de la Clientèle* ne se posait pas avec la Fabrication ménagère; elle apparaît à peine avec la Fabrication accessoire; mais elle est pleinement introduite avec la Fabrication principale.

Or c'est là une très grosse question : en effet, rien ne lie, en principe, la clientèle au fabricant. Elle peut le quitter du jour au lendemain et le laisser ainsi sans ressources, puisqu'il ne repose plus que sur cet appui essentiellement aléatoire.

Comment nos forgerons Tziganes vont-ils résoudre ce problème?

Ils vont le résoudre d'une façon ingénieuse : au lieu d'attendre la clientèle, ils iront vers elle; ils vont constituer le type de l'artisan ambulant.

Et remarquez comme ce type se rattache étroitement au précédent, comme il en sort directement. Dans ce dernier, le fabricant allait aussi trouver la clientèle, en faisant aboutir vers elle son parcours de pasteur.... mais il n'y allait *qu'une fois par an*. Quand le nomade passe de la Fabrication accessoire à la Fabrication principale, ce n'est plus une fois l'an, mais c'est *toute l'année*, c'est de jour en jour, qu'il tourne vers la clientèle son parcours, son parcours non plus de pasteur, mais d'industriel. Il va exploiter la clientèle par le parcours comme il exploitait autrefois la steppe. Cet ancien pasteur nomade se transforme naturellement et sans effort en artisan ambulant; par tradition, il répugne à la vie sédentaire et est fortement attaché à la vie nomade, si attrayante, surtout pour les natures inférieures.

Grâce à cette exploitation par le parcours, la clientèle ne fait pas plus défaut à l'artisan ambulant que l'herbe au pasteur nomade. Quand la clientèle manque quelque part, il en trouve ailleurs, en poussant sa course.

Le second effet de la Fabrication principale est d'introduire la *Question de la Division du travail, du Salaire* et *du Chômage*.

En se faisant spécialiste, ouvrier forgeron, le Tzigane délaisse les autres travaux par lesquels il pouvait directement satisfaire à ses besoins : il se place donc sous le régime de la Division du travail. Cela est grave, car il doit satisfaire à tous ses besoins uniquement au moyen de ce qu'il recevra de sa clientèle, comme forgeron.

Or cette clientèle lui fournira-t-elle en proportion de ses besoins? Voilà la question du Salaire et du Chômage.

La solution du Tzigane est curieuse. Elle consiste d'abord à avoir son logement assuré : il est propriétaire de son foyer, c'est la maison qu'il porte sur son chariot, ou plutôt la tente qu'il déploie sur le sol. Voilà un besoin « à l'abri ».

Ensuite, le Tzigane préfère au salaire proprement dit la *subvention*, c'est-à-dire qu'au lieu de demander aux gens qui l'emploient une rémunération fixe, il leur propose de faire le travail moyennant qu'on le nourrisse, sauf à y ajouter une petite paie en na-

ture ou en argent. De cette façon, il est plus assuré que son travail lui procure sa nourriture.

Mais il y a les chômages. Le Tzigane y pourvoit par d'autres genres de subvention.

Il a d'abord recours aux subventions de la nature : il cueille les produits spontanés qu'il rencontre, herbes comestibles, champignons, fruits sauvages, argols, bois, etc. Il étend d'ailleurs d'autant plus le cercle de cette subvention, qu'en qualité d'ancien pasteur nomade, il n'a pas sur la propriété des produits du sol des notions très nettes et qu'il a conservé l'habitude de les considérer comme appartenant au premier occupant. Les Bohémiens qui parcourent nos routes de l'Occident n'ont pas fait, à ce point de vue, de bien grands progrès. Il a ensuite recours aux subventions de la charité. Tout le monde sait que le fabricant ambulant recourt volontiers à ce moyen.

Enfin, le Tzigane a une dernière ressource : il trafique d'une foule de petits objets, qu'il brocante d'une famille de clients à une autre famille de clients, qu'il se fait céder ici pour les revendre là. La vie nomade est éminemment favorable à ce commerce.

Mais il y a un autre cas de chômage et un autre remède qu'il faut signaler : c'est le cas où le Tzigane est malade ou infirme. Là, la grande solution pour lui est dans le régime de la communauté patriarcale : les frères, les oncles, les fils, les cousins qui sont demeurés unis au même foyer ambulant travaillent les uns pour les autres. La bourse est commune.

Le troisième effet de la Fabrication principale est de poser la *Question du Capital* d'établissement, ou capital industriel.

Mais le Tzigane la résout facilement. D'abord, l'atelier dont il a besoin est aisé à se procurer : en effet, une enclume portative, quelques pinces et quelques marteaux occupent peu de place sur le sol et ne demandent pas qu'on le possède. De plus, cet outillage est résistant, il dure longtemps et se répare par l'industrie elle-même que pratique le Tzigane. Enfin, les chevaux, le chariot, s'il y en a, sont les épaves de l'ancien pasteur. Ce ne sont pas des objets difficiles à trouver d'occasion, quand il faut les remplacer,

puisque la clientèle qu'on parcourt est en partie demi-nomade.

Mais le Tzigane ne produit plus sa matière première, comme dans les Fabrications ménagères et accessoires que nous avons précédemment décrites. Cette nouvelle difficulté est résolue d'une façon intéressante : ce n'est plus le fabricant qui fournit la matière première de l'objet, c'est la clientèle, grâce au système du travail à façon, si important dans la petite industrie.

Le Tzigane tourne donc la difficulté : il trouve chez la clientèle la matière première : les fers à reforger, à transformer, les chaudrons à retaper, les vases de cuivre à refondre, etc. Les vieux fers sont, en outre, récoltés par lui, de maison en maison, et alimentent au besoin son fonds.

Telles sont les grosses questions auxquelles sont exposées les communautés qui passent de la Fabrication ménagère et accessoire à la Fabrication principale. Mais, par le fait même de la persistance de la communauté, les familles échappent encore aux deux questions du *Progrès des méthodes* et des *Engagements;* nous en avons expliqué les raisons (1).

III.

Nous pouvons maintenant faire un pas de plus et observer la variété qui se rapproche le plus de celle que nous venons d'étudier, l'*Artisan sédentaire.*

Nous avons vu l'artisan ambulant apparaître avec *l'établissement* de la culture; le type de l'artisan sédentaire en famille patriarcale apparaît avec *les progrès* de la culture. Aussi le trouvons-nous particulièrement dans la Russie centrale et occidentale, dans la Turquie et dans les Provinces Danubiennes, c'est-à-dire dans des pays de sols forestiers, plus favorables, par conséquent, à la culture que les sols peu arrosés des steppes.

Le grand caractère nouveau qu'apporte à la société le développement de la culture, c'est la condensation de la population.

(1) Voir *La Science sociale*, t. VIII, p. 319-327.

Le blé, grand objet et première raison d'être de la culture, est, par excellence, un grand condensateur d'hommes. Il permet de nourrir, sur une surface donnée, une population beaucoup plus considérable que celle que peut alimenter l'art pastoral.

Or la condensation de la population fait passer la Fabrication principale du type ambulant au type sédentaire.

Cette évolution tient à ce que la clientèle se groupe par le fait même sur un plus petit espace. Elle devient dès lors assez nombreuse pour que les artisans s'établissent à poste fixe au milieu d'elle.

Les premières agglomérations qui se constituent sous l'influence de la culture du blé présentent un caractère bien déterminé : ce sont des *Villes d'étapes*.

Sous le régime nomade, quand on veut se rendre d'un lieu à un autre, on fait facilement étape « à la belle étoile » ; c'est l'enseigne à laquelle on a l'habitude de se loger quand même. On s'arrête donc dans un endroit, qu'on choisit selon les circonstances ; on y déploie les tentes et on y est « comme chez soi ».

Sous le régime sédentaire, ce n'est plus la même chose; on ne porte plus sa maison avec soi ; on n'est plus habitué à camper. Il faut donc qu'au bout d'une ou deux journées de route, au plus, on trouve, pour se reposer, l'installation qui convient aux sédentaires, une maison et non plus une tente. De là, la création d'une série de villes d'étape sur les voies de transport.

Presque toutes les villes de la Russie étaient, originairement, des villes d'étape : Kiew était la grande ville d'étape, sur la voie du Dniéper, à mi-chemin du passage à niveau entre les steppes de la mer Noire et la plaine basse de l'Allemagne du Nord ; de même, Moscou était l'étape centrale de la voie de terre pour ceux qui franchissaient ou tournaient le grand plateau de la Russie, en allant de l'orient en Scandinavie ; dans la Bulgarie, Sofia a le même caractère, etc.

C'est dans ces villes que s'établit l'artisan sédentaire. Il y trouve une clientèle toute réunie, composée des gens adonnés aux transports et au commerce; il y trouve, en outre, tous ceux

qui affluent à la ville, soit pour y faire étape, soit, comme les paysans du voisinage, pour y apporter leurs produits cultivés. Ce personnel a besoin d'objets fabriqués, car les uns n'en fabriquent plus du tout, et les autres ne les fabriquent plus en quantité suffisante pour leurs besoins.

Un des premiers artisans qui devienne sédentaire est le maréchal ferrant, parce qu'on commence à ferrer les chevaux employés pour les transports en dehors de la steppe; il succède directement au Tzigane. Mais le grand objet de Fabrication des villes d'étape est la Construction : charpentiers, menuisiers, serruriers, maçons, peintres, voilà les industries, les fabrications dominantes et caractéristiques de cette période de la Fabrication. C'est l'*ouvrier en bâtiment*, qui est surtout le type de l'artisan sédentaire en communauté : il répond naturellement à la période de construction des villes d'étape.

Viennent ensuite les Fabricants d'ustensiles et meubles, en fer, en bois, en terre cuite, qui répondent aux besoins nouveaux de la vie sédentaire; puis, le cordonnier et le tailleur, qui coupent et façonnent le vêtement, dont la matière première est fournie par la Fabrication ménagère, ou accessoire, comme le cuir et les étoffes, ou par le commerce d'importation, comme la mercerie.

Telles sont les causes qui donnent naissance à l'artisan sédentaire; on va voir que les effets qui en résultent ne sont pas moins caractéristiques.

La *Question de la Clientèle* est résolue ici encore, quoique l'artisan ne courre plus après elle, comme dans le type précédent : elle est résolue, grâce au mouvement de condensation de la population.

En effet, dans cette période de développement de la vie sédentaire, la clientèle va sans cesse en augmentant et en se rapprochant, par l'accroissement de la population sur place. En fait, — et cela est capital, — la clientèle croît alors plus vite que la Fabrication.

Elle croît plus vite, parce que, sur ce sol qui n'est pas entiè-

rement défriché, l'immense majorité des gens se porte vers le travail de défrichement. Le défrichement a, en effet, le grand avantage de les mener tout droit à la propriété, et, qui plus est, de les y mener facilement, car le sol s'acquiert sans frais et peut se conserver sans l'extrême prévoyance qui devient nécessaire au milieu de populations plus agglomérées, comme celles de l'Occident.

Les artisans ont donc beau jeu. On peut d'ailleurs le constater : dans tous les pays de défrichement, la population industrielle est toujours en retard sur la population rurale ; elle n'est pas en proportion des besoins de cette dernière. Ce fait s'est vu et continue même à se voir dans les États-Unis, qui ne sont pas entièrement défrichés ; il se voit au Canada, dans toute l'Amérique du Sud, en Australie, etc. ; dans tous ces pays, la Fabrication locale ne suffit pas aux besoins de la population; aussi les artisans y gagnent-ils facilement leur vie, et, pour peu qu'ils soient intelligents, y font-ils rapidement fortune.

On comprend maintenant comment l'artisan peut, ici, passer de l'état ambulant à l'état sédentaire, sans crainte de manquer de clientèle. Ce serait là une précieuse indication pour les fils de nos artisans français, si notre formation sociale actuelle ne les éloignait pas des aptitudes et des habitudes de l'émigration.

La *Question du Salaire* est aussi atténuée que dans le type précédent.

D'abord, l'artisan possède également son *foyer*, par suite de la facilité avec laquelle on trouve du sol disponible autour de ces villes en formation. Nous sommes, ne l'oublions pas, en pays de défrichement, où se pratique encore « l'occupation », l'appropriation du sol au premier occupant, moyennant certaines formes faciles. Les artisans peuvent donc installer leur foyer dans les faubourgs, c'est-à-dire là où le sol est encore disponible et à peu près à discrétion.

C'est bien, en effet, ce que l'observation permet de constater : autour de la partie centrale des villes d'étape, tant anciennes que modernes, on voit rayonner les faubourgs des artisans. Il arrive même assez souvent que les artisans d'un même genre de fabri-

cation sont groupés dans un même faubourg, si bien que ce faubourg prend leur nom. « La plupart des cités de la Russie, dit Reclus (1), se composent d'un noyau central, autour duquel s'étendent au loin des faubourgs (*slobodas*), ceux des « maréchaux ferrants », des « charpentiers », des « maçons ». Cette agglomération d'artisans d'un même métier sur un même point atteste qu'ils ne redoutent pas entre eux la concurrence, qu'il y a assez de travail pour tous dans le même endroit. Cela répond bien à ce que nous disions plus haut de la surabondance de la clientèle.

Outre son foyer, l'artisan trouve ici encore des *subventions*, qui vont lui rendre moins dure la question du Salaire. Comme dans le type précédent, il reçoit du client la subvention de la nourriture. Il y ajoute les subventions de la nature, car, sur ce sol faiblement approprié, il trouve moyen de faire paître quelques animaux, une chèvre, un cochon, une vache même; de se procurer tout le bois de chauffage nécessaire et même le bois résineux, qui, en Russie, sert à l'éclairage (*loutchines*). Enfin, dans les pays turcs surtout, l'artisan recourt, en cas de besoin et sans aucun sentiment de honte, aux subventions de la charité. Ajoutons qu'il trouve un nouveau secours dans la pratique d'*industries supplémentaires* : grâce au sol en partie disponible, il possède généralement un petit terrain, où il fait du jardinage. Il cumule ainsi les travaux de la culture avec ceux de la Fabrication, qui sont son métier principal.

Nous avons vu que le cumul des travaux était un des traits caractéristiques des ouvriers de l'Orient. Or notre artisan sédentaire des villes d'étape est bien mieux placé que l'artisan ambulant, que le Tzigane forgeron, pour retenir cette bonne coutume. L'agglomération dans laquelle il vit lui offre une variété considérable d'occupations diverses à entreprendre pour s'éviter les chômages. C'est ainsi que le charpentier est en même temps menuisier, charron, ébéniste, etc. Le cumul a même lieu entre des arts de fabrication très différents. La division du travail n'est un fait général qu'en Occident.

(1) *Géographie universelle*, t. V, p. 849.

Il est très important de constater que le progrès accompli dans la Fabrication avec l'artisan sédentaire, loin de nous acheminer vers le système du pur salaire, marche au contraire dans le sens d'un perfectionnement croissant des trois ressources accessoires, que nous venons de signaler : possession du foyer, subventions, industries supplémentaires. La stabilité de l'ouvrier de l'Orient tient en grande partie à ce fait.

Notre artisan échappe encore, comme les types précédents, à la grosse *Question du Capital,* soit pour l'installation de l'atelier, soit pour l'approvisionnement des matières premières. Son atelier se confond avec son foyer, et nous avons vu avec quelle facilité il peut s'assurer la possession de ce dernier. On sait qu'en Orient presque tout le monde est propriétaire de son habitation. Cette dernière suffit donc à notre homme, comme atelier, car il travaille à la main, et n'a besoin par conséquent que d'une très petite installation.

Elle lui suffit d'autant plus qu'il travaille le plus souvent chez la pratique ; il appartient au type de l'ouvrier qui « va en ville ». Pour cette raison, il échappe encore à la nécessité du Capital d'approvisionnement des matières premières : c'est, en effet, le client qui fournit la matière première. Nous sommes toujours sous le régime du travail à façon, introduit à l'origine par la Fabrication principale; ce n'est qu'exceptionnellement que ce type d'artisan déroge à cette coutume.

Nous avons vu que, jusqu'ici, la Fabrication échappait à la *Question du Progrès des méthodes*, par suite du régime de la communauté et de la nature des ouvriers, qui ne constituent pas une élite. Ces conditions persistent ici, et cependant nous constatons un sensible progrès des méthodes. Disons de suite que ce progrès ne tient pas à l'ouvrier, mais, ce qui est curieux, au client.

Avec la vie sédentaire, urbaine, le luxe s'accroît dans la clientèle : le client devient plus exigeant sur la perfection du travail, qui se fait d'ailleurs le plus souvent sous ses yeux, comme nous l'avons dit ; il pousse donc l'ouvrier à perfectionner la façon de l'habitation, du mobilier, du vêtement qu'il lui fait exécuter. C'est ainsi que le client « distingué » est le premier promoteur du Progrès

des méthodes, et c'est là un fait important à constater : nous verrons qu'il est fécond.

La *Question des Engagements* n'apparaît pas encore avec ce type, puisque l'ouvrier est chef de métier : il n'y a pas de patron, et, par conséquent, pas d'engagement avec lui.

Il nous faut maintenant franchir un grand pas, car le type suivant nous fait passer de la Fabrication à la main à la *Fabrication à la Machine*.

IV.

La machine, c'est-à-dire un instrument mû par une autre force que celle de l'homme, n'est praticable que pour les sédentaires. Elle exige, en effet, une solide installation sur le sol, ce qui est incompatible avec la vie nomade.

C'est le blé, qui, le premier, introduit dans les sociétés humaines ce nouveau et considérable élément de travail.

Le blé, cette toute petite graine nécessaire pour l'alimentation des grandes masses d'hommes, se trouve dans cette singulière condition d'imposer, pour le plus impérieux des besoins, pour la nourriture, un des plus rudes travaux, non seulement d'extraction, mais de Fabrication, qu'il y ait. Le grain de blé, très dur par sa nature, a besoin d'être écrasé pour devenir comestible. Cette opération, déjà pénible par elle-même, le devient surtout par ce fait qu'elle doit être répétée presque quotidiennement.

Homère raconte, dans l'*Odyssée* (1), que douze femmes étaient constamment occupées à tourner douze meules pour préparer l'huile et la farine nécessaires à la maison d'Ulysse. Dans l'antiquité, la mouture était ordinairement imposée aux esclaves et aux prisonniers. C'est ainsi que nous voyons Samson, prisonnier des Philistins, employé à tourner la meule. Chez les Égyptiens, on utilisait les criminels après leur avoir crevé les yeux. L'introduction des moulins à eau et à vent, en Algérie, a beaucoup contribué à gran-

(1) Chant xv.

dir l'ascendant des Européens. « Aussitôt qu'elle est dispensée du rude labeur que lui imposait le broyage des grains, dit Le Play, la femme arabe se trouve disposée, malgré les préjugés religieux, à laisser pénétrer dans la famille les idées et les habitudes de l'Europe (1) ».

En présence d'une nécessité à la fois aussi impérieuse et aussi rude, l'homme s'est ingénié; il a cherché les moyens de faire ces travaux de force avec une autre force que la sienne. C'est ainsi qu'il a eu recours à la machine, représentée ici par le moulin, que met en mouvement un animal, le vent, ou l'eau. Je ne parle pas du moulin à vapeur, qui constitue une force plus savante et qui d'ailleurs n'est qu'une importation de l'Occident; nous n'avons donc pas à en parler à propos des types de l'Orient.

L'apparition du moulin fait faire à la Fabrication une évolution importante : il la transporte de la ville, où nous avons rencontré le type précédent, à la campagne.

Cette évolution tient à deux causes : la première, c'est que le blé est produit par les campagnards et que ceux-ci, d'autre part, consomment la plus grande quantité de farine. Le meunier trouve donc auprès d'eux une double clientèle : des vendeurs et des acheteurs, tandis que, dans les villes, il ne trouve que des acheteurs, et en bien moins grand nombre, car les urbains sont beaucoup moins nombreux que les ruraux, surtout en Orient. La seconde cause, c'est que la ville n'est pas un milieu favorable à l'établissement d'un moulin, à cause de l'emplacement considérable qu'il exige et de la difficulté de nourrir des chevaux dans un centre urbain, s'il s'agit d'un moulin à manège. S'il s'agit d'un moulin à eau, ou d'un moulin à vent, la difficulté est encore plus grande, car il faut se placer dans le voisinage des chutes d'eau, ou dans un lieu découvert bien exposé au vent. Ce caractère rural de la Fabrication va s'accentuer par la suite et persistera pendant de longues périodes.

Enfin le moulin détermine une autre évolution, non moins

(1) *Les Ouvriers Européens*, I, p. 295.

considérable : il fait passer la Fabrication des mains des incapables aux mains des plus capables.

Une industrie aussi compliquée, qui exige un moteur, une machine, des chevaux, une installation permettant de capter l'eau ou le vent, ne peut être entreprise que par des gens possédant des capitaux, un terrain agencé en conséquence, et, qui plus est, de la capacité. Les monographies des paysans russes, dans les *Ouvriers européens*, montrent comment le commerce des grains et la meunerie sont, pour les gens intelligents de la classe populaire, en Russie, le grand moyen de parvenir (1).

Avec l'entrée en scène des capables, la Fabrication est lancée dans une voie nouvelle, qui s'atteste par des effets sociaux très différents de ceux que nous avons constatés jusqu'ici. La grande nouveauté, c'est que l'industrie fournit des ressources considérables et devient, par conséquent, un moyen d'existence large et abondant. On va s'en rendre compte.

Nos meuniers sont d'abord assurés d'une nombreuse *Clientèle*. Cela tient à deux lois que l'on peut constater à l'origine de toutes les industries mécaniques. Ces industries, nécessitant des capitaux et des capacités, ne peuvent être installées que par un petit nombre de gens : la production reste donc longtemps au-dessous des besoins de la consommation. En second lieu, ces industries, battant en brèche la Fabrication à la main, qui est plus lente et plus coûteuse, écartent la concurrence que pourrait leur faire cette dernière et restent ainsi à peu près maîtresses du marché. On peut penser avec quel empressement les familles se déchargent du rude travail de la mouture, dès qu'elles trouvent dans leur voisinage les facilités de la mouture mécanique. Aussi, en Russie, les meuniers font-ils rapidement fortune : ils pénètrent même chez les demi-nomades de l'Oural, où ils chassent devant eux les moulins à bras.

Ajoutons enfin que cette clientèle est particulièrement constante, parce que la farine est un objet de consommation immé-

(1) Voir t. II.

diate et journalière. C'est d'ailleurs une loi, que toutes les industries d'objets utiles, consommés par le premier usage, ne chôment jamais, n'ont pas de morte-saison.

Dans ces conditions, la *Question des Salaires* est singulièrement facilitée ; elle l'est d'autant plus que les diverses subventions énumérées pour les types précédents subsistent toujours. Elles sont même augmentées par l'installation de l'industrie à la campagne, où ces subventions sont plus faciles à se procurer et plus abondantes.

La grosse difficulté que pourrait rencontrer le meunier est la *Question du Capital*, car ce dernier doit être assez important, par la substitution de la machine au simple outil. Mais, par une circonstance fort heureuse, ce métier offre un moyen simple et naturel de réunir le capital. Nous constatons, en effet, qu'en Russie, la plupart des meuniers ont commencé par faire quelques transports de grains et un petit *commerce* de farine : ils s'élèvent ainsi à la situation de capitaliste. Ils peuvent alors s'installer d'autant plus facilement qu'ils n'ont pas besoin de capital pour l'approvisionnement en matières premières : celles-ci sont fournies par le client, puisque le travail du meunier, on le sait, se fait principalement à façon.

Le seul fait que la machine est substituée à la main marque un grand pas en avant dans la *Question du Progrès des méthodes*. Nous avions constaté déjà un premier progrès avec le type précédent, mais ce qui est ici plus caractéristique, c'est que ce progrès ne s'accomplit plus par l'intervention du client, mais uniquement par l'initiative spontanée de l'artisan. C'est ce qui fait du meunier un type remarquable d'initiateur.

Par contre, nous ne voyons pas encore normalement apparaître la *Question des Engagements*, car, le plus souvent, le meunier se contente, comme auxiliaire, de sa propre famille. C'est le cheval, ou l'eau, ou le vent, qui fait toute la besogne : il suffit, par conséquent, de diriger et de surveiller. Le meunier, son fils et l'âne, voilà tout son personnel : La Fontaine ne se doutait pas avoir fait de la science sociale exacte, en présentant ce tableau.

Cependant le meunier est tout à fait en situation de s'élever, lorsqu'il a des aptitudes exceptionnelles : il emploie alors des ouvriers et devient patron. C'est là une évolution importante que nous allons examiner, en étudiant la *Fabrication Patronale*.

V.

Tous les types que nous avons observés jusqu'ici appartiennent en effet à la Fabrication ouvrière, c'est-à-dire à la Fabrication faite exclusivement par un homme qui travaille de ses mains et qui n'emploie aucun auxiliaire salarié. Il nous faut aborder maintenant un groupe différent : celui de la *Fabrication Patronale*. Ici, l'atelier est formé de deux personnages au lieu d'un : l'ouvrier et le patron; c'est le dualisme substitué à la simplicité absolue.

La Fabrication Patronale se manifeste dans trois types : le *Petit Atelier Patronal*, la *Fabrique Collective* et le *Grand Atelier*.

Je ne cite que pour mémoire le *Petit Atelier Patronal*, parce qu'il ne diffère que très peu du type du meunier que nous venons de décrire. Il en diffère seulement en ce que le chef de l'industrie, tout en continuant à travailler de ses mains, emploie un ou plusieurs ouvriers. Ce petit patron n'est donc, à proprement parler, qu'un type de transition entre la Fabrication ouvrière et la Fabrication Patronale : il est à la fois ouvrier, puisqu'il travaille encore de ses mains, et patron, puisqu'il a des ouvriers dont il dirige le travail.

Le pur patron n'apparaît qu'avec la *Fabrique Collective :* c'est là que nous allons le saisir véritablement et pour la première fois.

On appelle, en science sociale, *Fabrique Collective* un régime de Fabrication comprenant une *collection* de petits ateliers, qui travaillent, non plus pour la clientèle, comme dans tous les types précédents, mais pour un commerçant. En Occident, la Fabrique lyonnaise, la Ganterie de Grenoble appartiennent à ce type;

mais nous n'avons à nous occuper actuellement que de l'Orient, puisque nous ne traitons toujours que de la Fabrication en communauté, c'est-à-dire en Famille patriarcale.

Le trait caractéristique de la Fabrique Collective est de projeter vivement la Fabrication en avant, d'en faire un métier important, considérable et très productif.

Cela tient à une évolution du commerce. Jusqu'ici, les commerçants n'opéraient que sur des produits naturels, comme les bestiaux, les peaux, les blés, attendu que les objets fabriqués étaient vendus directement à la clientèle par les artisans eux-mêmes, ainsi que nous l'avons vu par nos types arabes, tziganes, ou par nos meuniers. Maintenant, au contraire, le commerce va aborder les objets fabriqués.

Ce nouveau type de commerçant apparaît à mesure que le défrichement prend un très grand développement, au moment où le défrichement l'emporte décidément sur le non-défrichement. C'est l'état où est arrivée actuellement l'Amérique du Nord; c'est l'état actuel de la Russie, particulièrement de la Russie centrale, où le sol, plus favorable à la culture que celui des steppes du midi et de l'est, a été défriché en premier lieu et plus complètement (1).

A cette période du défrichement, l'agriculture devient moins avantageuse : en effet, le sol est plus coûteux; celui qui reste disponible est le moins fertile; enfin, les bénéfices sont moindres, à cause de l'accroissement de la production, qui crée la concurrence des produits agricoles. On commence donc à avoir plus d'intérêt à fabriquer qu'à défricher.

D'ailleurs, *en général*, la Fabrication est plus capable d'enrichir que la culture. Jusqu'ici, ce mérite était voilé par les prodigieux avantages que présente la culture à ses débuts, mais maintenant, il va se manifester. Il se manifeste d'autant plus que les gens déjà enrichis par la culture sont susceptibles d'acheter plus de produits, et que la condensation de la population développe le luxe. On exige des objets mieux fabriqués; on veut être

(1) V. Reclus, *Géographie universelle*, t. V, p. 846, 847, 850, 874, 883.

mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, mieux amusé, parce qu'on est installé définitivement et parce qu'on est plus riche. On n'est plus un colon, un squatter, un settler, on est un propriétaire, et l'on s'installe en conséquence.

L'apparition du Patron de Fabrique Collective est le résultat de ces besoins nouveaux. Et quel magnifique champ à exploiter pour ces patrons! Ils trouvent, d'une part, un personnel ouvrier tout formé par la Fabrication ménagère, par la Fabrication accessoire, par la Fabrication principale; ils trouvent, d'autre part, une clientèle plus nombreuse et plus riche. De plus, les pays voisins non défrichés leur offrent une clientèle indéfinie à exploiter : les Bachkirs, les Cosaques, etc.

Voyez maintenant naître le type; voici comment il procède. Certains commerçants, plus capables, plus avisés que les autres, ont l'idée de s'adresser aux divers petits fabricants que nous connaissons; ils leur proposent de placer leurs produits. Le résultat immédiat de l'intervention de ces grands patrons à aptitudes supérieures est de développer la production et de multiplier le nombre des producteurs.

Cette évolution s'accomplit sans transformations essentielles. En effet, chacun continue à fabriquer comme précédemment; il y a seulement redoublement de production, sous l'impulsion du grand patron, qui multiplie et étend au loin les débouchés de la Fabrication, limités jusqu'alors au cercle étroit du voisinage. Alors, les familles qui ne faisaient que de la Fabrication ménagère se lancent dans la Fabrication accessoire, et ces dernières dans la Fabrication principale.

On distingue, en science sociale, deux variétés de Fabriques collectives, suivant que le patron ne fournit pas, ou fournit lui-même à ses ouvriers la matière première. Dans le premier cas, il est plus commerçant que patron véritable, puisqu'il se borne à acheter le travail tout fait. Mais, dans les deux cas, il n'a ni frais d'atelier ni aucune charge d'ouvriers, puisque l'ouvrier travaille à domicile et qu'il n'est payé qu'en proportion du travail livré.

Cela nous indique quel est le Lieu où ce patron va recruter

de préférence son personnel et établir son industrie : c'est à la campagne. Les paysans, en effet, possèdent la matière première de plusieurs fabrications : par exemple, le chanvre, le lin, la laine, le bois, etc. De plus, ils ne seront pas à la chage du patron, puisqu'ils trouvent toujours dans la culture une ressource plus ou moins importante : ils peuvent ainsi fabriquer à meilleur marché, ce qui est un avantage très appréciable.

On doit maintenant s'expliquer le caractère rural qu'a pris l'industrie russe : « On compte approximativement, dit Reclus, six millions et demi d'ouvriers de la petite industrie, dont six millions *dans les campagnes*, où ils sont en même temps agriculteurs pour la plupart; ils ne travaillent à leurs métiers industriels que pendant les longs hivers, alors que la neige recouvre leurs champs (1).

Ces Fabriques Collectives s'adonnent tout d'abord à l'élaboration des objets usuels. Cela est naturel, puisque le patron vient simplement se superposer à un état de choses déjà existant. Il entreprend tout simplement d'acheter et de revendre le produit des industries exercées dans les campagnes à l'état de Fabrication ménagère, ou accessoire. La plus importante de ces industries est celle des étoffes, et plus spécialement le tissage. Les étoffes sont, en effet, d'un usage courant, d'une fabrication facile, et, de plus, la matière première en est fournie par la culture. Il est donc naturel que les familles s'y soient adonnées tout d'abord.

Le fait s'est produit d'autant plus en Russie que ce pays vient au premier rang pour la production du chanvre. On en récolte pour une somme d'environ cent millions de francs. Aussi l'industrie de la toile a-t-elle été, jusqu'en 1830, l'industrie nationale de la Russie; elle alimentait un grand commerce d'exportation surtout pour l'Angleterre et même pour l'Amérique. Le coton lui fait aujourd'hui une sérieuse concurrence.

L'établissement des Fabriques Collectives a pour conséquence d'étendre les effets sociaux de la fabrication à une classe nom-

(1) *Géographie universelle*, t. V, p. 877.

breuse, et, par conséquent, d'augmenter d'autant l'importance de ces effets.

Tout d'abord, la *Clientèle* prend un immense développement. Jusqu'ici, on se bornait, en quelque sorte, à la récolter; on exploitait celle qui se rencontrait. Au contraire, ce nouveau patron la provoque, il la suscite, il s'emploie à la créer; c'est même là son occupation presque unique, puisqu'il ne fabrique pas directement. Il excite le désir d'acheter, il fait naître le besoin; il y réussit, au moyen d'une correspondance considérable, de nombreux commis et de voyageurs.

Il y réussit si bien, qu'il fait fabriquer avant d'avoir la commande. Jusqu'ici, la demande précédait l'offre; ici, au contraire, l'offre tend à précéder la demande. Ce trait suffit à montrer le développement considérable que prend l'industrie. Ce n'est pas le premier patron venu, qui pourrait courir un pareil aléa. Cet aléa est d'autant plus grand, qu'on commence à se disputer la clientèle : aussi est-ce avec ce type qu'apparaît véritablement la concurrence, et elle est d'autant plus âpre, qu'elle se fait entre patrons plus capables.

La *Question du Capital* se complique également. Il est vrai que le patron n'a pas besoin de capital, pour l'établissement de l'atelier, puisque l'ouvrier travaille à domicile; mais, en revanche, il lui faut un capital considérable pour le paiement des salaires, car il achète en grand, et avant d'être payé par la clientèle. Il faut donc être un gros capitaliste et, par conséquent, de plus en plus capable.

Notons, en outre, qu'il faut un capital important pour l'approvisionnement des matières premières, si le patron fournit ces dernières à l'ouvrier; c'est donc un pas immense fait sur les types précédents.

Ce pas est d'autant plus marqué que la *Question du Progrès des méthodes* est, du même coup, poussée en avant. En effet, ce patron est toujours à l'affût des moindres perfectionnements, afin d'attirer à lui cette clientèle qu'on se dispute.

Enfin, ce type fait éclater une dernière et plus grave complication : il pose la *Question des Engagements et du Salaire*, puis-

qu'ici nous trouvons en présence un patron et des ouvriers.

Dans la Fabrique Collective rien ne tend à établir un régime stable d'engagements, car le patron, n'ayant pas un atelier personnel à alimenter, peut, sans inconvénients, prendre et quitter ses ouvriers : il n'est pas solidement attaché à eux par son intérêt personnel. Voilà qui serait funeste, si les conséquences de cet état de choses n'étaient atténuées par les conditions mêmes dans lesquelles s'exerce ce genre de fabrication.

Ces conséquences sont atténuées d'abord parce que l'ouvrier, étant rural, repose en partie sur la culture; il fabrique surtout à ses moments perdus, et, par conséquent, il a toujours la ressource de retomber sur la culture en cas de chômage. Elles sont atténuées ensuite parce que, en fait, le travail est généralement assuré, à cause de la concurrence que se font les patrons et du besoin qu'ils ont de provoquer la clientèle.

Mais le caractère instable de ces engagements a du moins un inconvénient, au point de vue des patrons : il ne développe pas en eux l'aptitude au gouvernement, puisque ces patrons peuvent abandonner leurs ouvriers sans inconvénients. Ces patrons ne sont donc pas, par la nature même de leur travail, dressés à ce qui constitue essentiellement l'homme de gouvernement : le dévouement intelligent et l'intérêt public.

Enfin, cette instabilité des engagements a un inconvénient grave pour les ouvriers eux-mêmes, lorsque ce type de Fabrication se transporte à la ville. Alors, les ressources rurales venant à manquer, l'atelier devient immédiatement instable. C'est précisément ce qui est arrivé à la Fabrique lyonnaise, lorsque les patrons ont eu la malheureuse idée d'attirer leurs ouvriers à la ville.

La Fabrique Collective ne modifie pas la forme du *Salaire* : c'est toujours le salaire à la tâche, comme dans les types précédents. Il ne saurait en être autrement, puisque l'ouvrier ne travaille pas sous l'œil du patron : celui-ci ne peut donc pas rémunérer le temps employé, mais seulement le travail effectué. Ce mode de salaire contribue encore à décharger le patron de tout souci de gouvernement à l'égard des ouvriers : il paie ce que vaut le travail, et tout est dit.

Quant à l'ouvrier, sa situation est modifiée : il continue bien à jouir des subventions naturelles, grâce à sa résidence rurale, mais il perd les subventions venant du client, puisqu'il n'est plus en rapport avec lui, et il n'en reçoit aucune du patron, puisque ce dernier se borne, en tout et pour tout, à lui payer le salaire convenu.

En somme, la Fabrique Collective, malgré le développement de richesse qu'elle amène pour le patron et l'ouvrier, ne réussit à assurer la situation de l'ouvrier qu'à condition d'être fabrique rurale; dès qu'elle devient urbaine, elle livre l'ouvrier à l'instabilité des engagements et le laisse sans aucun patronage.

VI.

Le type qui vient immédiatement au-dessus de la Fabrique Collective, et qui clôture la série, est la *Fabrication en Grand Atelier* : c'est ici qu'apparaît véritablement le *Grand Patron*, car le patron de Fabrique Collective, nous l'avons vu, est plutôt un commerçant.

Ce qui différencie essentiellement ce patron de celui de la Fabrique Collective, c'est qu'il réunit les ouvriers dans un atelier à lui : les ouvriers cessent donc d'être indépendants, chefs de métiers, ils cessent de travailler au foyer; c'est une évolution considérable.

Il y a des degrés parmi les Grands Patrons, depuis celui qui emploie quelques ouvriers jusqu'à celui qui en emploie un très grand nombre. Mais nous n'aurons en vue que ce dernier, parce qu'il constitue le vrai type, le plus caractérisé, celui qui manifeste tous les phénomènes avec intensité.

Ceci dit, nous devons d'abord faire une constatation assez imprévue : c'est que le régime patriarcal, qui est le régime de l'Orient, ne peut pas produire normalement le Grand Atelier. Il y répugne même énergiquement.

En effet, l'esprit patriarcal est essentiellement l'esprit de famille; il ne s'accommode bien que du travail dans la famille. C'est que

la communauté partriarcale étant extensible de sa nature, les enfants peuvent rester groupés au foyer. Dès lors, toute séparation, au lieu d'être un phénomène normal, comme dans la famille-souche, est, au contraire une crise que chacun redoute et s'efforce d'empêcher. On préfère par-dessus tout cette vie tranquille en famille, cette stabilité assurée par la communauté même. C'est ce que constatait M. de Laveleye chez les Bulgares : « La production de tout ce que l'on consomme, dit-il, se fait sur place, au sein de chaque village et même de chaque famille. Chacune de celles-ci récolte ce qu'il lui faut pour subsister et fabriquer ses vêtements, ses ustensiles, ses vêtements aratoires. Peu d'échanges et de division du travail. Rien ne se fait pour la vente (1). »

Or le Grand Atelier implique, par essence, la destruction de cet état de choses. Il arrache les gens à la famille ; il les confond dans un atelier étranger. C'est un groupement différent et inusité ; c'est un autre système de cristallisation. De plus, il plie les gens à des méthodes progressives tout aussi inusitées ; c'est une autre violence aux mœurs, à laquelle un patriarcal répugne de toutes ses forces.

De son côté, le patron, ou plutôt le commerçant, de Fabrique Collective n'est pas porté spontanément à installer le Grand Atelier : comme Oriental, il y répugne. L'Oriental est nonchalant : il aime les choses faciles à établir et à maintenir, faciles à prendre et à laisser. Ce n'est pas du tout le cas du Grand Atelier, qui exige, au contraire, une installation compliquée, difficile, assujétissante.

Donc ouvriers et patrons répugnent instinctivement au Grand Atelier, et sont également peu portés à le constituer. Et, cependant, ce Grand Atelier existe.

Cela est vrai ; mais il n'existe qu'à l'état de phénomène exceptionnel ; *il n'est ni spontané ni développé.*

Je dis d'abord *qu'il n'est pas spontané.* En effet, ce Grand Atelier est né dans les grandes propriétés rurales, ainsi que le montrent les monographies de paysans russes décrites au tome II des *Ouvriers européens.*

(1) *La Péninsule des Balkans*, t. II, p. 120.

Or ces grandes propriétés rurales ne sont pas un produit spontané de la société patriarcale. Le seul produit spontané, c'est la propriété collective, à la façon du Mir, par exemple, limitant la propriété au nombre de bras de chaque famille, au moyen de partages périodiques. La grande propriété n'est qu'un produit artificiel : elle est, en Orient, le résultat de l'intervention de la force publique et non de l'initiative privée. On sait que les seigneurs russes, et je l'ai démontré ailleurs (1), ont été créés par les Tsars, à l'imitation de l'Occident : ils sont une importation étrangère de Pierre le Grand, et, avant lui, des Varègues scandinaves. De même, en Turquie, les pachas, qui forment la classe des grands propriétaires, sont créés, ou disgraciés, suivant le bon plaisir des sultans.

Et ces grands propriétaires sont si bien un produit artificiel des pouvoirs publics, qu'ils ne sont pas essentiellement de grands agriculteurs. Ils exploitent la terre accessoirement : ce sont surtout des dominateurs. Ils exploitent plus les gens que la terre : ils sont le produit de l'impuissance des pasteurs à constituer une hiérarchie naturelle. Souvent même, comme il arrive pour les pachas turcs, leur propriété n'est pas plus définie que leurs pouvoirs : ce sont surtout des récolteurs d'impôt et des chefs militaires.

J'ai dit, en outre, que le Grand Atelier *ne se développait pas*. Il reste en effet dans un état rudimentaire ; c'est un fabrication embryonnaire. Elle se borne à faire subir aux produits du sol une élaboration première.

On extrait, par exemple, l'eau-de-vie du grain, le sucre de la betterave, l'huile du lin : c'est simplement un type d'usine rurale. Le domaine de Tachli, près d'Orenbourg, décrit dans les *Ouvriers européens* (2), peut servir de type. Il comprend 167.000 hectares, sur lesquels vivent 500 familles. Le principal revenu, après la récolte de la laine, est la fabrication de l'eau-de-vie, que l'on tire surtout du seigle et de l'avoine. On en produit chaque année pour plus de 100.000 francs.

(1) *La Science sociale*, t. III, p. 413.
(2) T. II, ch. II.

Ou bien, on fabriquera du charbon dans les forêts. C'est un type d'usine forestière également lié à une grande exploitation rurale. Le *Charbonnier des usines à fer de l'Oural*, dans *les Ouvriers européens* en est un exemple.

Enfin, on fera subir une première élaboration aux métaux, au moyen d'une fonderie, comme celle de Samakowa près de Sofia, qui dépendait, lorsqu'elle a été observée, d'une grande propriété rurale appartenant à un pacha turc (1).

Ces diverses Fabrications exigent le Grand Atelier, à cause de la quantité de produits à traiter et de l'impossibilité d'effectuer ce travail au foyer. Mais elles n'ont pour objet que des élaborations essentiellement simples. En outre, le développement de ces fabrications est naturellement limité par la production du domaine, puisque ces usines sont de simples dépendances de celui-ci.

Nous avions raison de dire que ces Fabrications ne sont pas spontanées et qu'elles ne se développent pas : elles sont donc bien des phénomènes exceptionnels.

Mais le Grand Atelier entraîne avec lui des difficultés et des complications sociales telles, que l'Occident en est actuellement tout ébranlé. Allons-nous observer les mêmes effets en Orient? — Non. — Si l'organisation sociale de l'Orient est impuissante à produire spontanément le Grand Atelier, elle a, du moins, pour conséquence d'en atténuer les effets, lorsque ce type s'y établit accidentellement : on va le voir, en examinant une dernière fois les diverses *Questions* que la fabrication apporte avec elle.

La *Question de la Clientèle* est singulièrement atténuée par la nature même des objets fabriqués : c'est une matière première à peine façonnée, de l'eau-de-vie, du sucre, de l'huile, du fer, etc. Elle est donc apte à recevoir une seconde façon qui pourra l'adapter aux usages de tous les pays. Aucun marché du monde ne lui est donc fermé par sa nature même.

Mais, de plus, ces Fabrications peuvent facilement supporter la concurrence, à cause des conditions essentiellement économiques

(1) *Ouvriers européens*, t. II, ch. III.

dans lesquelles elles se font. Les ouvriers reçoivent la plus grande partie de leur salaire en nature, sous forme de concessions de terres, d'habitation et de droits d'usage sur la propriété seigneuriale. « Si les riches seigneurs turcs, dit Le Play, soutiennent la concurrence des fers étrangers, c'est à raison du bas prix des bois et de la main-d'œuvre, et à raison d'une organisation industrielle qui identifie, à beaucoup d'égards, les intérêts des patrons et des ouvriers (1).

La *Question du Capital* est également atténuée singulièrement. D'abord les salaires ne nécessitent qu'un très faible capital, puisque beaucoup d'ouvriers doivent des corvées pour leurs tenures, ou sont partiellement payés en nature. De même, le Capital de Matière Première est peu élevé, car la matière première est fournie par l'exploitation rurale : il n'y a donc pas à l'acheter. Quant au Capital d'Établissement, il doit être considérable, puisqu'il s'agit de la fabrication en grand : il faut des bâtiments importants, des machines, etc. Mais ce capital est encore fourni, au moins en grande partie, par l'exploitation rurale : elle fournit le sol, les matériaux de construction, pierres et bois, et la force motrice, demandée à l'eau, ou au bois. Cette fabrication repose bien réellement sur le domaine.

La *Question du Progrès des Méthodes* ne se pose guère, à cause du caractère rudimentaire de ces fabrications, qui consistent en un simple dégrossissement de la matière première ; ce n'est jamais qu'un premier degré d'élaboration. On évite ainsi les graves difficultés qui pourraient provenir des brusques modifications de méthodes.

La *Question des Engagements* est mieux résolue que dans le type précédent. Les engagements étaient « permanents forcés », jusqu'à l'abolition du servage ; depuis cette époque, ils sont libres, mais sont généralement restés permanents, en vertu des habitudes prises et du lien qui retient au sol les populations rurales.

La *Question des Salaires* est singulièrement facilitée, grâce aux subventions en nature dont nous avons parlé plus haut ; elle ne

(1) *Ouvriers européens*, t. II, p. 232.

prend pas l'acuité que pourrait faire craindre l'apparition du Grand Atelier. L'ouvrier trouve, en effet, une bonne partie de ses moyens d'existence en dehors du salaire.

C'est ainsi que, sur la terre de Tachli, les familles ont le droit de récolter le bois de chauffage, le bois à charbon, le bois de construction; elles exercent, sans restriction, les droits de chasse, de pêche et de cueillette. Indépendamment de ces subventions permanentes, le patron leur accorde des secours en cas d'incendie, de disette, d'épizootie et de maladies épidémiques (1).

Le même fait se reproduit pour le *Forgeron des usines à fer de l'Oural.* « Une partie des propriétés possédées par l'ouvrier, dit Le Play, ne lui est arrivée que par subvention. En quittant à trente-sept ans la maison paternelle, alors trop peuplée, l'ouvrier a obtenu du seigneur diverses allocations qui l'ont aidé à se créer une habitation; à cette occasion, il a reçu le terrain nécessaire pour la maison, le jardin et les autres dépendances, divers matériaux de construction et surtout des remises considérables sur le nombre de journées de travail qu'il devait fournir conjointement avec son fils. Le seigneur lui aurait accordé au même titre la prairie, s'il n'en avait pas déjà été pourvu par héritage (2). » Les familles reçoivent en outre les mêmes subventions qu'à Tachli.

Le *Forgeron bulgare de Samakowa* jouit aussi de subventions importantes. Il reçoit la nourriture pendant l'époque des travaux; une partie de la provision de froment nécessaire à l'alimentation de la famille; le droit d'en récolter par glanage une autre partie sur les terres dépendant du patron; la provision de laine nécessaire à la confection de tous les vêtements tricotés; le transport gratuit de la provision de foin récoltée par la famille; un mouton donné en présent à l'époque de Pâques; du tabac; les secours gratuits de médecine et de pharmacie pour toute la famille; la remise de tout intérêt sur les sommes prêtées; des présents faits en diverses circonstances, particulièrement lors des grossesses des femmes et à l'occasion des grands anniversaires, etc. (3).

(1) *Ouvriers européens,* t. II, p. 58.
(2) *Ibid.*, p. 105.
(3) *Ibid.*, p. 236.

Avec de pareilles subventions en nature, le salaire ne compte plus que pour une somme très réduite dans les moyens d'existence de l'ouvrier : ce n'est donc plus pour lui une question aussi vitale que pour les ouvriers des grands ateliers de l'Occident.

On s'explique maintenant pourquoi le Grand Atelier n'a pu se multiplier en Orient; pourquoi il n'y est ni spontané ni développé : il est incompatible avec les mœurs orientales.

C'est qu'en effet un état social patriarcal ne permet que le groupement par familles; parce que la communauté est constituée pour garder tous ses membres : or le grand atelier tend à détruire le groupement familial, puisqu'il place les gens sous une autre autorité que celle du père.

Aussi n'avons-nous vu se développer en Orient que les types d'atelier qui s'accommodent au groupement familial, qui peuvent se pratiquer en famille et sous la direction paternelle : tel est le cas de la Fabrication ménagère, de la Fabrication accessoire, de la Fabrication principale et de la Fabrique collective.

De même, l'état social patriarcal étant opposé, par essence, au Progrès des méthodes, ces diverses fabrications ne sont pas susceptibles d'une grande extension; elles restent bien en arrière des fabrications de l'Occident.

Nous pouvons donc légitimement affirmer qu'en Orient la Fabrication est bien l'image exacte de l'état social.

Constate-t-on en Occident la même relation étroite? C'est ce que nous examinerons dans les articles qui vont suivre.

Edmond Demolins.

(*A suivre.*)

SAINT BONIFACE

ET

LES MISSIONNAIRES DE LA GERMANIE

AU VIIIe SIÈCLE (1).

II.

LES PRÉCURSEURS DE SAINT BONIFACE : LES HOMMES DE L'IDÉAL.

Saint Boniface n'est point le fondateur des missions anglo-saxonnes. Elles existaient depuis trente ans environ; elles avaient été en préparation pendant trente autres années, lorsque, perfectionnant leurs moyens d'action, il étendit leurs conquêtes. Son œuvre est le progrès d'une tradition établie. On ne saurait donc l'apprécier avec exactitude sans étudier d'abord le développement de cette tradition.

I.

Celle-ci est d'origine irlandaise.

Le croirait-on, après avoir relevé tant d'oppositions entre la société, le clergé de l'Irlande et la société et le clergé des An-

(1) Voir la livraison de janvier 1890

glo-Saxons? Les causes ordinaires de l'ordre social répugnent à l'expliquer. Les deux sociétés ne sont-elles pas deux contraires qui s'excluent sans possibilité de rapprochement? Il semble positivement impossible que les moines irlandais, idéalistes avant tout, aient formé des Anglo-Saxons, gens si positifs, à l'art généreux et divin de l'apostolat.

L'histoire en apporte d'ailleurs la vérification directe. Vers l'an 640, des moines d'Iona, sous la conduite d'un de leurs prêtres nommé Corman, commencèrent à évangéliser les Angles de la Northumbrie (1). Corman était, dans toute la force du type, l'homme de clan dont les austérités claustrales et les ardeurs du zèle ont, en quelque manière, consacré la fougue naturelle. « D'une rigueur excessive, » enthousiaste, intrépide, absolu, obstiné, il se flattait de « dompter » les Angles par l'intransigeance de ses procédés. Du premier coup, il voulait les entraîner dans les voies de la perfection. Tout plein, sans doute, des souvenirs de saint Patrice, il espérait qu'en Angleterre, comme en Irlande, les néophytes à peine baptisés demanderaient en masse à servir Dieu dans les monastères et à prêcher au loin l'Évangile. Déçu, hélas! de ces magnifiques espérances, Corman dut, peu de mois après son départ, revenir au milieu des anciens d'Iona confesser un échec complet. Découragé, irrité, il ne soupçonnait cependant pas les erreurs de sa méthode. Pour n'avoir point accepté d'emblée son idéal, les Angles, à l'entendre, étaient « une race indomptable, d'un esprit opiniâtre et obtus ». Un Irlandais prêchant à l'irlandaise devait infailliblement échouer parmi les Northumbriens.

Cependant, la tradition apostolique anglo-saxonne est bien d'origine irlandaise. Le témoignage si sûr de Bède en fait foi. Il attribue expressément les premières vocations apostoliques, parmi les Anglo-Saxons, à des religieux qui avaient passé jusqu'à vingt-cinq ans dans les monastères de l'Irlande (2). Là s'était éveillé leur zèle. Il y avait fait, pour ainsi dire, ces premiers pas que

(1) Bède, III, 5. — John Richard Green, *Histoire du peuple anglais* (trad. Monod : Plon, 1888), I, liv., I, ch. III, 23, 24.

(2) Bède, V, 10-11.

rappellent souvent les allures de toute la vie : on constate, en effet, chez les fondateurs des missions anglo-saxonnes, des idées et des manières d'agir visiblement empruntées à leurs maîtres. Les précurseurs de saint Boniface furent, en dépit de leur éducation première, de leur tempérament national, des moines et des missionnaires formés à l'irlandaise. Bien mieux, nous verrons que cette formation était indispensable pour ouvrir aux Anglo-Saxons les perspectives de l'apostolat : leur nature avait beau y répugner, leur ordre social tout entier avait beau la combattre : sans elle point de missionnaires. Quelles sont donc les circonstances extraordinaires, *les exceptions sociales* qui ont amené ce résultat ?

Parmi les Irlandais, opiniâtre et enthousiaste comme eux tous, un homme se rencontra, vraiment extraordinaire par sa prudence, sa fermeté douce et persuasive. Les Angles eux-mêmes, cinquante ans après sa mort, demeurèrent sous le charme de sa mémoire. Bède, éloquent écho des souvenirs populaires, a vingt fois rempli de son portrait les pages les plus délicates de son Histoire (1). Livré à l'instinct de sa nature, comme chacun l'était dans l'anarchie des clans, cet homme était demeuré un sage modeste, indulgent, toujours maître de soi dans un milieu où tous les intérêts poussaient à l'emportement. Religieux très austère pour lui-même, mais d'une infinie compassion pour toutes les douleurs et toutes les faiblesses, la charité la plus exquise avait élargi encore sa pensée et son cœur. L'échec de l'impérieux Cormau ne l'étonna point. Il en saisit les causes avec une parfaite justesse. Il les mit à nu dans l'assemblée des anciens, sans amertume, mais sans hésitation : « Il me semble, mon frère, que vous vous êtes montré trop raide à l'égard d'auditeurs ignorants. Vous ne leur avez pas offert, selon la doctrine apostolique, le lait d'un enseignement adouci. Vous ne les avez pas nourris progressivement de la parole de Dieu, ce qui les eût disposés à comprendre les choses de la perfection et à pratiquer les préceptes les plus relevés du Seigneur. »

(1) Bède, III, *passim*.

C'était irréfutable : Corman, dans son récit en forme de réquisitoire, avait développé les preuves; Aïdan, — son contradicteur, — avait proclamé simplement l'évidence des conclusions. Sur-le-champ, l'assemblée décida de mettre à la tête des missions de Northumbrie, d'honorer du caractère épiscopal, ce sage que, dans l'entraînement du succès, on eût dédaigné comme un timide. Par cet homme exceptionnel, — heureux et providentiel accident, — le clergé irlandais allait préparer d'abord, susciter ensuite en leur temps les vocations apostoliques parmi les Anglo-Saxons. Le plan qu'il venait d'esquisser n'avait-il pas autant de sagesse que d'à-propos? Il avait cette sagesse progressive, douce et puissante, qui est le véritable esprit de l'Évangile : Former d'abord de solides chrétiens, rompus aux devoirs ordinaires et universels de la vie chrétienne. L'on pourrait ensuite, dans le peuple ainsi préparé, discerner sûrement les âmes de choix prédestinées à des voies spéciales et plus parfaites. Cormau avait visé de suite au mieux; Aïdan tint justement compte du caractère peu enthousiaste des néophytes et de l'austérité excessive des missionnaires. Il se contenta de vouloir le bien, persuadé qu'un jour le mieux surgirait de lui-même.

Mais ce plan demeurait à l'état de théorie. Aïdan était-il en mesure de l'appliquer à la société northumbrienne? Ici encore des circonstances toutes personnelles le favorisaient.

Le jeune roi Oswald exilé en Irlande pendant sa jeunesse, réfugié pour un temps chez les moines d'Iona, devait le baptême au nouvel évêque et l'aimait comme un père. Aïdan put donc apprendre de sa bouche comment vivaient et pensaient les envahisseurs de la Bretagne. Il eut dans son royal néophyte un exemple familier de leur caractère national. C'est ainsi, sans doute, qu'il comprit les ménagements que demandaient ces âmes rudes, défiantes, réfléchies et peu ouvertes.

Il découvrit de même quels auxiliaires il devait s'assurer dans la société northumbrienne. Agriculteurs, les Northumbriens vivaient sur des domaines ruraux, qui étaient la base de toute l'organisation sociale. D'après Bède, en effet, les Angles, comme les Saxons, estimaient les terres conquises et occupées par eux en

hides, en unités de charrue et de foyer. *Mais une différence essentielle les distinguait socialement d'avec les Saxons.* Ceux-ci étaient venus par équipages exclusivement composés de jeunes hommes, à la manière des émigrants de famille-souche. Ils s'étaient mariés dans le pays conquis ; ils l'avaient partagé en domaines isolément exploités par la famille-souche. Les Angles, au contraire, étaient venus *en masse* de la Germanie, avec leurs *familles au complet*. C'était, en grande partie, une émigration d'agriculteurs du type patriarcal, tel que le présentait la vieille race germanique, en dehors des Saxons, des Francs et des Norvégiens. Sous l'influence de la culture, qui les liait étroitement au sol, ils auraient évolué, bien que lentement, vers le type de la famille instable, si les Saxons ne s'étaient trouvés là pour les assimiler bientôt : par beaucoup de points ils ressemblaient aux Lombards, autrefois leurs voisins sur les rivages de la Baltique. Les *hides* cultivées par les moindres familles dépendaient à titre de tenures des grandes villas possédées par les chefs et par les rois (1). Les Autorités publiques se distinguaient donc peu des Autorités sociales : ceux qui rendaient la justice et maintenaient la paix extérieure, étaient aussi les patrons des familles ouvrières, les gardiens nés des anciennes coutumes. Dans cet état de choses, dans la situation que faisait à l'évêque irlandais l'amitié d'Oswald, un homme devait incarner à ses yeux toutes les espérances de la Religion; un homme devait être avant tous les autres l'auxiliaire de l'apôtre, installer dans les familles soumises à son patronage les pratiques et les traditions chrétiennes, en faire des familles chrétiennes, où le clergé se recrutât spontanément; cet homme, c'était le roi, le premier de tous les patrons par la quantité et l'importance de ses domaines.

Aïdan fit donc élever dans les nombreuses villas royales « des chapelles et des cellules », où il stationnait avec ses collaborateurs. Il implantait ainsi la religion au cœur de la société, la tradition chrétienne au cœur de la tradition des familles. On appelle, en théologie, *motifs de croire* les arguments qui enlèvent

(1) Bède, II, 9, 10; III, 25; IV, 16. — Du Cange, *Glossarium*, v° *Hidæ*. — A. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, liv. I, ch. I.

de l'esprit des hommes toute répugnance à recevoir la prédication de l'Église comme parole de Dieu. A ce compte, la générosité, la déférence, la piété d'Oswald à l'égard des missionnaires n'étaient-elles pas, pour ses tenanciers encore païens, de puissants motifs de croire? Philosophes, ceux-ci eussent peut-être exigé des arguments d'une valeur intrinsèque plus probante. A défaut de philosophie, leur raison pouvait, comme chez tout homme qui réfléchit, les exiger. L'Église n'est jamais en peine de les fournir. Mais, dans leur situation sociale, dans l'état d'esprit que leur faisait cette situation, la foi de leur patron n'était-elle pas un argument *ad hominem* en faveur du christianisme? Ce fier guerrier, ce mainteneur habile de la paix, ce conseiller bienveillant, éclairé, paternel, se faisait le disciple soumis des prêtres chrétiens. Lui, le maître, le seigneur, il reconnaissait publiquement le Christ pour son maître et son seigneur. Le Christ avait donc une vertu bien persuasive, une majesté bien éclatante. Ainsi devaient raisonner ces hommes, qui, la charrue ou l'épée en main, demeuraient toute leur vie les obligés d'Oswald. Ainsi raisonnaient-ils, puisque « les Scots, — raconte Bède, — durent faire élever de tous côtés de nombreux sanctuaires où le peuple affluait en masse, heureux d'entendre la parole de Dieu (1) ». Ainsi raisonnaient-ils, puisque le champ de l'apostolat irlandais s'étendit aussi loin que la domination d'Oswald, et qu'il fallut y renforcer le personnel apostolique. « Un grand nombre de moines scotiques, — raconte encore Bède, — passèrent en Bretagne. Ils se répandirent *dans toutes les provinces occupées par les Angles et gouvernées par le roi Oswald.* Ils prêchaient la parole de Dieu avec grande dévotion, et tous les prêtres qu'ils avaient parmi eux s'employaient sans exception à baptiser les convertis. »

Ainsi, par l'influence des patrons, Aïdan organisait une société chrétienne. Les *coldermen*, les *thegns*, les *gesiths*, hommes du roi, et patrons à leur tour sur leurs propres domaines, recevaient de leur maître l'exemple efficace. Celui-ci, comme une sorte de patriarche, les rassemblait de temps en temps autour du

(1) Bède, III, 3.

missionnaire. Aïdan, qui s'exprimait difficilement en langue anglaise, parlait en irlandais : à mesure, le roi traduisait son discours. Les Autorités sociales, gagnées au christianisme, lui gagnaient la société. Par elles, Aïdan et ses prêtres, des étrangers, des hommes à part de tous par toute leur vie, pénétraient dans l'intimité de la vie sociale. Sans ce concours, ils eussent pu compter çà et là, dans la mesure de la tolérance générale, des fidèles isolés. Ils les eussent groupés par moments pour les actes publics du culte divin : groupement passager, brisé en entier dès l'heure où chacun fût rentré dans le moule du foyer ou de l'atelier. Les chefs des domaines, au contraire, faisaient régner l'enseignement du prêtre dans l'intérieur de la famille, dans les pratiques du travail. La société devenait par eux essentiellement chrétienne, puisque la famille, élément premier de l'ordre social, devenait, comme telle, un groupe chrétien; puisque le patronage du travail, fonction première de l'ordre social, devenait, comme tel, un acte chrétien. Ces familles chrétiennes, ces domaines chrétiens allaient assurer spontanément, régulièrement le recrutement du clergé : le bien était acquis, le mieux allait suivre. On eût pu le pressentir en voyant au milieu des grandes villas du pays, à proximité de l'habitation du maître, dans un endroit accessible, bien en vue, s'élever en plain air le grand crucifix, que tous allaient pieusement saluer chaque jour avant et après le travail des champs (1). La vie chétienne s'était visiblement incorporée aux institutions fondamentales de la société : tout ce que la foi la plus agissante tend de sa nature à inspirer, allait spontanément apparaître dans l'Église de Northumbrie.

C'étaient d'abord *les vocations religieuses.*

Lorsque les préceptes de l'Évangile et de l'Église sont fidèlement observés par des familles de toute condition, il se forme dans tous les rangs de la société une élite de croyants. On ne se contente plus de servir Dieu dans les états ordinaires de la vie : on aspire à s'y dévouer par état. On laisse alors de côté des droits véritablement légitimes, des devoirs véritablement saints,

(1) Acta SS. Die VII julii. *Vita S. Willibaldi* n° 1.

pour s'absorber dans le devoir par excellence qui correspond au droit souverain de Dieu. On renonce, en conséquence, à servir les intérêts temporels d'une famille, d'un domaine ou d'un clan, pour devenir, autant que le permet la faiblesse humaine, l'homme de Dieu. Telle est la cause générale, la fonction essentielle de l'état religieux : c'est la mise en pratique des *conseils*, qu'au témoignage des Évangiles, le Sauveur a tracés pour ceux qui aspirent à la vie chrétienne la plus parfaite (1). L'état religieux est donc le point culminant de la vertu chrétienne. Accidentellement, il peut devenir le refuge d'âmes incapables par ailleurs de porter le poids de la famille ; de sa nature, il est l'aspiration spontanée de certaines âmes d'élite, auxquelles ne suffisent point les devoirs de la famille chrétienne. Toute société chrétienne, quelle que soit sa constitution naturelle, tend donc spontanément à réaliser en elle-même l'état religieux. Si forte que soit la trame de ses familles, des âmes aspirent à s'en détacher. Elles s'en détachent : la communauté de leurs vocations, c'est-à-dire de leurs goûts et de leurs aptitudes, devient alors le premier lien des communautés religieuses. Ainsi commencèrent les grands mouvements monastiques : en Orient, avec saint Antoine, saint Pacome et les Pères du Désert ; en Italie, avec saint Benoît ; en Gaule, avec saint Martin ; en Irlande, avec saint Patrice. Les domaines ruraux de la Northumbrie devaient, à leur tour, dans cette époque de conversion et de ferveur, qui est comme le printemps de la foi, se parer de la floraison monastique. Le peuple se trouvait en contact fréquent avec de saints et austères religieux ; il aimait à entendre leurs instructions, il leur bâtissait de nombreuses églises, il les recevait eux-mêmes dans l'intimité de ses foyers. D'un côté l'exemple, de l'autre les inspirations de la foi, suffisaient à provoquer les vocations monastiques.

Les mêmes causes évidemment tendaient à susciter *les vocations sacerdotales*, qui ont en vue, non plus le perfectionnement individuel du chrétien, mais les fonctions hiérarchiques du culte divin. Les moines irlandais avaient parmi eux un grand nombre de prêtres ;

(1) Math. X, 9-10 ; Luc. IX, 3-57-62 ; XIX, 16-20.

ces prêtres, fort occupés, on l'a vu, à l'administration des sacrements, ne demandaient que des collaborateurs. Les germes de l'état sacerdotal, comme ceux de l'état monastique, avaient donc été sûrement déposés, par un clergé pieux et populaire, dans les familles anglaises. L'œuvre en vain rêvée, en vain tentée par Corman, commençait à réussir par la sagesse et la modération de son successeur. Les germes se trouvaient en bonne terre : leur développement ne pouvait point tarder.

Il se fit donc, mais avec quelle lenteur circonspecte ! Comme le naturel anglo-saxon s'y retrouve sous l'inspiration de la foi, sous la grâce, qui est la même pour le « Grec et pour le Barbare », pour le Celte et pour l'Anglais ! Le clergé nouveau ne se recruta point parmi les jeunes gens en âge de pourvoir à leur établissement. Malgré la ferveur générale, les familles ne fournirent pas à l'Église, comme les clans irlandais, une génération d'hommes faits. La vie des domaines ruraux avait trop de stabilité ; elle engageait des intérêts trop multiples, pour être abandonnée par des chrétiens à peine convertis. C'était beaucoup d'ailleurs, pour ces natures si réservées, que la conversion elle-même. A ce moment, on ne pouvait leur demander davantage. Aïdan le comprit. Mais il comprit aussi que les familles, sincèrement chrétiennes, ne se refuseraient point à lui confier quelques-uns de leurs enfants. Il prit ceux-ci tout jeunes, « peu à peu les poussant à de hautes études, les formant à la discipline religieuse sous les maîtres appelés d'Irlande ». Toutefois ces jeunes recrues paraissent encore avoir été peu nombreuses. Aïdan leur adjoignait d'autres enfants, vendus par leurs familles comme esclaves et qu'il rachetait, faisait élever par ses missionnaires, admettait à la profession religieuse et au sacerdoce, lorsqu'il les en jugeait dignes. Bède, qui décrit avec une exactitude sans oubli les moindres faits de l'histoire ecclésiastique des Angles, ne signale aucun autre mode de recrutement pour le clergé dans tout le pontificat d'Aïdan. Au fond, ce recrutement était pénible, mal assuré, peu nombreux.

Si, de plus, on fait attention aux sujets qu'il donnait à l'Église, son caractère d'exception n'échappe point. Il comprenait exclusivement des *enfants, isolés tout jeunes du milieu social commun.*

Il leur assurait sans doute une longue et savante formation religieuse; mais il leur enlevait cette expérience des hommes et de la société, que la vie de famille donne seule et qui commence inconsciemment avec les impressions du plus jeune âge. Un clergé exclusivement formé à part de la nation vit à part d'elle : il ne la connaît point, il n'en est point compris. A côté des enfants qui ont grandi dans le sanctuaire, il lui faut les jeunes hommes qui ont vu le monde et lutté dans le monde. C'est alors qu'il est pleinement apte à comprendre toutes les exigences divines et humaines de sa mission. Privé de ce double concours, le clergé formé par Aïdan ne pouvait pas devenir pour les Angles un clergé national. C'était un clergé étranger, un clergé de missionnaires, un clergé qui se recrutait principalement dans les monastères de l'Irlande.

D'où venait cette stérilité religieuse d'une nation profondément remuée par la foi? — Elle dura seize ans : 635-651. Et pendant ce temps, le peuple, qui faisait de plus en plus pénétrer les pratiques chrétiennes dans sa vie intime, pouvait-il répugner à la vie religieuse ou sacerdotale en elle-même?

Non, évidemment. Donc il répugnait à cette vie *telle que l'entendaient les missionnaires*, à la vie ecclésiastique irlandaise.

Dans l'ordre social, en effet, néophytes et missionnaires se faisaient sur la vie des idées contradictoires l'une à l'autre.

Les Angles estimaient avant tout la stabilité et l'indépendance des situations. Leur pays ne se divisait pas en groupes d'hommes toujours agités, en clans, mais en terres immuablement cadastrées. La terre, simple *hide*, ou *villa* composée de *hides*, donnait tout : la liberté au simple laboureur, la noblesse au seigneur, le rang suprême au roi. C'était pour eux une vérité si pratique que, dès leur conversion, les principaux propriétaires de la Northumbrie s'empressèrent d'offrir à saint Aïdan de vastes domaines. Ils ne comprenaient pas qu'un individu et, à plus forte raison, une communauté pût se maintenir sans la richesse du sol. Dans leur société essentiellement rurale, cette richesse était de première nécessité.

Le missionnaire l'entendait autrement. Prédicateur avant tout,

il allait sans cesse de l'une à l'autre de ses *stations*. Les aumônes qu'il recueillait en abondance s'étendaient bien au delà de ses besoins. « Tout ce que le roi et les riches séculiers lui offraient, il se faisait une joie de le distribuer aux premiers mendiants accourus. Il se transportait partout, dans les bourgs comme dans les domaines ruraux. Jamais il ne montait à cheval, à moins qu'il ne le fallût absolument. » Dès lors, à quoi bon s'embarrasser de jardins, de champs, de forêts, de bêtes de somme et de montures, de tout le train compliqué des grands propriétaires du sol? Il eût été indispensable, pour soigner tout ce matériel, de restreindre le nombre des prédicateurs. On eût alors amoindri le rayonnement de la parole de Dieu. En conséquence, Aïdan établit son siège épiscopal, sa principale fondation monastique, le centre de ses missions, vers l'embouchure de la Tweed, dans une île petite, sans arbres, sans plis de terrain, aride et stérile. Cette singulière position de Lindisfarne rappelait, dans la mer du Nord, celle que saint Columba choisissait au siècle précédent pour Iona dans l'Atlantique. De tels choix étaient bien dans la tradition irlandaise. Choix de pasteurs semi-nomades qui dédaignent la charrue et se contentent d'installations sommaires; choix de bardes qui s'exaltent au rythme sauvage des tempêtes ; choix où la pauvreté et le détachement religieux trouvent matière à leurs sacrifices dans les installations sommaires des clans. Pour les Irlandais, pour des hommes qui ne valaient que par leur mérite purement personnel, qui faisaient reconnaître ce mérite à force d'exploits personnels, le dénûment d'Aïdan eût conquis l'admiration. L'armement léger des guerriers ne prouvait-il pas victorieusement leur bravoure? Pour des Anglo-Saxons, c'était incompréhensible. Chez eux, le mérite personnel se démontrait par la transformation du sol, par la bonne gestion du foyer et du domaine. Ils ne voyaient naturellement qu'imprévoyance dans ce renoncement absolu ; les Irlandais y adoraient chaque jour les bontés maternelles de la Providence. Quelles déceptions lorsqu'ils visitaient le monastère épiscopal de Lindisfarne! Une simple église de bois couverte de joncs marins, une hutte à l'irlandaise, c'était toute la cathédrale! Ses vastes proportions en faisaient plus tristement

ressortir le misérable appareil. Autour, quelques maigres cultures desséchées par les rafales, négligées par les moines-prêcheurs, ressource accessoire et dédaignée! Les missionnaires rejetaient, en fin de compte, à titre de servitude mondaine, cette vie rurale, cette solide installation, que les néophytes regardaient comme la condition indispensable de toute vie indépendante. Ceux-ci pouvaient-ils comprendre un exemple aussi héroïque et aussi mal placé? A ne tenir compte que des tempéraments naturels et de l'ordre social, il était impossible aux germes des vocations de se développer chez eux. On arrivait à cette étrange contradiction : les mêmes hommes qui avaient si puissamment implanté la foi chez les Angles, et apporté les germes vivants de la vie monastique et sacerdotale, en retardaient l'évolution spontanée!

Mais la foi, la grâce, les vocations étaient puissantes. Qu'on se représente tout ce qui poussait de certaines âmes vers le cloître et le sanctuaire : cette fréquentation exclusive d'un clergé monastique, ses vertus, ses exemples, ses paroles (1); les habitudes de vie commune que les familles devaient à leurs origines patriarcales. Une crise profonde déchirait les âmes : l'attrait de l'idéal monastique l'emporta sur les répugnances du tempérament. Après la mort de saint Aïdan, sous les épiscopats successifs des Irlandais Finnan et Colman (651-664), il y eut une poussée en masse de postulants anglo-saxons vers les monastères de l'Irlande. En ce temps-là, — raconte Bède, — une multitude de jeunes Northumbriens de la race des Angles, soit des plus nobles familles, soit de condition modeste, quittèrent l'île où ils étaient nés et passèrent en Hibernie... pour l'amour de la patrie éternelle (2). » Sans doute, les missionnaires, attristés du petit nombre des vocations qu'avait recrutées saint Aïdan, frappés de l'opposition absolue entre leur genre de vie et celui de leurs néophytes, s'étaient dit que le changement de milieu y porterait remède.

(1) Depuis la première apparition des missionnaires dans la Grande-Bretagne, en 580, jusqu'en 747, le clergé séculier demeura, chez les Anglo-Saxons, une rare exception. Au douzième siècle encore, les chapitres des cathédrales anglaises se composaient de moines ou de chanoines réguliers.

(2) Bède, III, 27.

Perdus en quelque sorte au sein de ces grandes communautés de deux ou trois mille sujets, les novices oublieraient les horizons restreints d'un domaine rural. Ils s'éprendraient à leur tour des débats théologiques et des prédications nomades où se complaisaient les Celtes. Des jeunes gens enflammés du désir de la perfection, sans expérience des difficultés de la vie religieuse, mais sincères et entiers dans leur bonne volonté, se le laissaient persuader sans peine. Une fois le branle donné à ce mouvement d'émigration monastique, toutes les vocations qui jusque-là cherchaient vainement un débouché s'y précipitèrent. « Beaucoup de jeunes Northumbriens se dévouèrent avec fidélité au service de Dieu dans les communautés de l'Irlande. » Certains même firent le vœu de ne plus jamais remettre le pied dans leur pays natal. Le problème des vocations religieuses et apostoliques était-il donc résolu? Les conseils hardis des missionnaires irlandais et l'héroïque résolution de leurs jeunes disciples allaient-ils du coup supprimer entre eux les difficultés du tempérament, les oppositions des caractères?

A en juger par leur réception, les nouveaux venus durent s'en féliciter. Cette réception, en effet, fut magnifique. Leurs hôtes se chargèrent gratuitement de leur entretien; gratuitement aussi ils leur fournirent les manuscrits et leur procurèrent les maîtres nécessaires aux études variées, traditionnelles dans l'Église d'Irlande. C'était bien l'hospitalité toujours large des clans : on recevait l'étranger avec plaisir, parce que soi-même on avait dû souvent monter l'escalier d'autrui. On lui faisait part, non sans fierté, de tout ce qui pouvait relever le prestige du clan. Religieux, on avait dans le cœur pour les grandes cités monastiques dont on faisait partie, pour cet Ordre glorieux de saint Columba, que tous appelaient « la belle Compagnie », quelque chose de passionné et de noblement orgueilleux, — si détaché que l'on fût de tout le reste. — Ne fallait-il pas alors que l'accueil préparé aux nouveaux frères leur fît apprécier l'honneur de leur nouvelle affiliation? N'y avait-il pas, en même temps, une joie délicate et ravissante, comme la charité seule en donne, à voir les fils des conquérants germains renoncer à l'épée et à la charrue qui

avaient fait leurs royaumes, demander la vertu et la science aux Celtes de l'Irlande, aux frères des Bretons dépossédés? Ceux-ci, dans leur haine de vaincus, avaient refusé de convertir leurs vainqueurs : les Irlandais seuls les avaient conquis définitivement à la foi, à la vie religieuse. Victoire purement spirituelle où se complaisait l'idéalisme celtique. Ils croyaient, ces enthousiastes, que, sur le terrain de leurs cloîtres et dans l'étreinte de la charité, la fusion des deux races était accomplie. Ils voyaient avec ravissement l'Angleterre déjà convertie par eux depuis la Tweed jusqu'à l'Humber, recevant désormais de leurs mains un clergé austère, lettré, théologien, éloquent, apostolique, formé à leur image.

Vision grandiose en vérité! Il faut cependant y distinguer les espérances et les rêves. En ce qui concernait le résultat final, les espérances devaient être dépassées. Pour les moyens de l'assurer, les Irlandais s'en étaient remis avec une naïve confiance à la grandeur d'âme et de vertu dont on faisait preuve de part et d'autre. Ils vivaient trop dans leurs idées spéculatives, dans leurs sentiments un peu vagues, pour daigner s'arrêter aux difficultés matérielles des circonstances. Le prédécesseur de saint Aïdan n'avait vu dans les Anglo-Saxons que des têtes dures « à dompter » ; ses successeurs crurent qu'à force de doctrine et de charité il les avaient domptées. Ils ne se rendaient pas compte que, chez leurs néophytes, l'ordre des sentiments, des passions, des idées, tenait *à un ordre de choses d'une stabilité encore profonde.* Ils ne se rendaient pas compte de la trempe d'âme qu'on prenait dans la société anglo-saxonne ; ils ne voyaient pas qu'entre cette société et la leur il y avait antagonisme de constitution essentielle, d'éducation privée, de vie publique. C'est le plus terrible de tous : c'est l'antagonisme historique des races. Personne en particulier ne le produit; tout le monde y contribue naturellement. Par tempérament social, les Irlandais sont aventureux, spéculatifs, poètes, communicatifs; les Anglo-Saxons, calculateurs, gens de pratique et d'affaires, concentrés, taciturnes. La charité la plus exquise ne pourra jamais supprimer le désaccord foncier de ces caractères. Elle atténuera les chocs, effacera les ressentiments, unira les

cœurs, mais pour des trêves passagères. Elle ne donne pas à des hommes qui ont sur un même état des vues contraires, qui ont dans le même état des aptitudes et des fins particulières opposées, le pouvoir de suivre la même voie côte à côte. Par charité même, il vaudra mieux, qu'à l'imitation de saint Paul et de saint Barnabé, ces hommes se séparent. Leurs natures ne peuvent pas aller ensemble : au-dessus de leurs natures, leurs vocations achèvent de les diviser.

Toutes les races peuvent s'unir dans les croyances de la foi et dans les liens généraux de la charité chrétienne ; toutes ne peuvent pas s'unir en des œuvres communes de foi et de charité. Elles ont dans l'ordre surnaturel des vocations diverses et même opposées, mais conformes aux habitudes naturelles qui les caractérisent. Ainsi en était-il des Irlandais et des Anglo-Saxons, par rapport à la vie monastique et au ministère sacerdotal.

Bède le fait toucher du doigt, lorsqu'il raconte l'exode de la communauté de Lindisfarne. C'était en 664. Une solennelle conférence des moines celtiques et des moines anglo-romains, tenue en présence de l'Assemblée des grands et du peuple à Whitby, s'était conclue par l'adoption unanime des usages romains, dans toute la Northumbrie. Les Irlandais, s'obstinant dans leurs coutumes particulières, reprirent le chemin de leur patrie. Avec eux ils emportèrent les reliques de leurs saints ; à leur tête marchait leur évêque et abbé Colman. Trente de leurs disciples anglo-saxons, recrutés sans doute par saint Aïdan, les suivirent de leur plein gré. On ne pouvait donc être mieux préparé à mener la vie des communautés irlandaises. On ne pouvait y mettre plus d'abnégation. L'expérience présentait toutes les conditions morales désirables pour la fusion des deux races dans la vie religieuse (1).

Or, après un rapide séjour à Iona, les exilés allèrent s'établir au nord-ouest de l'Irlande, assez près des rivages de l'Ulster, dans un îlot qui rappelait tout à fait Lindisfarne. Son nom était Innisbowen. Les Irlandais se mirent plus que jamais à voyager et à prêcher. Naturellement, on les préférait aux Anglo-Saxons,

(1) Bède, IV, 4. — *Green*, liv. I, ch. III, 31-32.

qui finirent par demeurer la plupart du temps seuls au monastère. Là, ils s'occupaient, selon la coutume de la Northumbrie, à des travaux de culture. A l'époque de la moisson, ils eussent volontiers accepté un coup de main de leurs frères irlandais; mais c'est alors que ceux-ci, prêchant et recevant l'aumône, « vaguaient chacun de son côté, dans les endroits à eux connus ». Pendant tout l'automne, ils continuaient cette vie. Lorsque la bise était venue, ils rentraient en hâte. Au monastère, pensaient-ils, leurs prévoyants compagnons avaient récolté pour la mauvaise saison; car « eux prétendaient consommer leur part des produits amassés en leur absence ». La prétention parut exorbitante aux travailleurs : manger le pain lorsqu'on n'avait touché ni charrue, ni faucille, dépassait toutes les notions d'équité admises comme naturelles dans la vie rurale anglo-saxonne. Comme religieux, ils n'ignoraient pas la loi du partage fraternel entre membres d'une même communauté; mais ils n'admettaient pas que ce partage laissât aux uns tous les travaux matériels et réservât aux autres les travaux de l'esprit, le ministère sacerdotal, la jouissance des terres mises en culture sans leur concours. On finit par ne plus pouvoir s'entendre. Colman dut parcourir l'Irlande à la recherche d'un territoire où les trente laboureurs pourraient vivre à leur manière. Telle fut l'origine de la colonie monastique de Mayo, dans le Connaught.

La preuve était faite. La séparation d'Innisbowen n'est qu'un épisode particulier dans une longue histoire, toujours la même, qu'il s'agisse de relations politiques, de régime de la propriété, ou de vie religieuse. La race irlandaise, divisée en clans, et la race anglo-saxonne, assise sur ses domaines ruraux; l'une avec ses familles désorganisées, l'autre avec ses familles puissantes, produisaient des hommes incapables de s'entendre. Ils concevaient toutes choses sous des points de vue opposés; même dans le cloître, ils ne pouvaient habiter ensemble. Ailleurs qu'à Innisbowen, la crise fut sans doute moins aigüe : elle fut à la longue aussi douloureuse. Colman et ses trente laboureurs découvrirent l'unique remède, car l'abbaye de Mayo devint rapidement un lieu d'émigration où la jeunesse anglo-saxonne af-

fluait encore soixante ans plus tard, lorsque Bède écrivait.

En apparence, les essais de formation monastique et sacerdotale des Irlandais sur leurs néophytes avaient donc échoué. *Par contre-coup*, il est vrai, un résultat était acquis, une expérience était faite : les Anglo-Saxons savaient désormais qu'ils devaient *organiser leurs monastères selon les exigences de leur caractère national*. L'expérience profita, si l'on en juge par la prospérité de la fondation nouvelle de Mayo. Que ce fait suffise pour le moment : nous aurons occasion de l'étudier plus tard dans toute son étendue et dans quelques-unes de ses conséquences. Nous pouvons maintenant le regarder comme le résultat indirect de l'incompatibilité des deux races, aussi bien dans le cloître que dans l'ordre social naturel.

Toutefois, quelle que fût l'acuité de la crise, il y avait dans la vie religieuse elle-même de réels points de contact entre Irlandais et Anglo-Saxons. On peut, dans cette vie, se faire souffrir réciproquement et beaucoup, par opposition d'humeur, de sentiments et d'idées; mais, dans les pires malentendus, il y a place encore pour l'estime et l'édification réciproques. L'on se voit et l'on se heurte assez pour reconnaître que l'on ne saurait vivre ensemble; mais aussi l'on constate de part et d'autre la droiture foncière des intentions, la sincérité de la vertu, un mérite réel que l'animosité des luttes n'arrive pas à faire méconnaître. Quelles que fussent les divergences entre les Irlandais et leurs disciples, ceux-ci, avec ce zèle ardent et courageux qui les avait entraînés hors de leur patrie, devaient chercher et trouver dans leurs maîtres d'utiles exemples.

Or, il était un exemple où les Irlandais n'avaient point leurs pareils.

Aucune nécessité de l'ordre matériel ne les poussait vers les missions à l'étranger. Trois mille habitants n'étaient pas une charge pour leurs cités monastiques; chacun, nous l'avons vu à propos des religieux d'Innisbowen, avait ses endroits à lui connus : il y apportait la parole de Dieu, il en remportait l'aumône pour lui et pour son monastère. La très large hospitalité accordée généralement aux émigrants anglo-saxons prouve que

ces ressources s'augmentaient sans peine en raison du personnel. On intéressait avec plus d'éloquence la charité généreuse des clans amis; on faisait valoir le vaillant sacrifice des jeunes exilés : bientôt vêtements, nourriture et livres affluaient de tous côtés. Lorsque des essaims de missionnaires quittaient ces monastères si bien pourvus dans leur dénûment, c'est donc que des causes purement morales les y décidaient. On ne pouvait les soupçonner de quitter par nécessité un monastère incapable de les nourrir ou de les occuper. Un mouvement de leur cœur *pleinement spontané* les poussait visiblement : l'amour des aventures et des luttes donnait même à leur zèle une allure plus dégagée, une certaine crânerie chevaleresque. Ils ne s'attardaient point en de longues considérations : ils se déterminaient avec la promptitude de leur race, *comme par inspiration*. Visiblement l'Esprit de Dieu s'accommodait à la mobilité de leur âme. Un dimanche, vers l'an 686, l'évêque Kilian entendit chanter à l'office ce verset de l'Évangile : « Celui qui veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix et me suive. » L'évêque, jusque-là zélé prédicateur également goûté du clergé et du peuple de sa patrie, crut entendre dans ces paroles un appel d'en Haut. C'était la conversion des infidèles, c'était la couronne du martyre, que le Sauveur lui ordonnait de poursuivre. Il fallut qu'à son tour, et sans tarder, il se fît suivre lui-même dans cette voie héroïque. Onze de ses compagnons ordinaires, prêtres ou diacres, furent bientôt entraînés par la même parole qui l'avait gagné. Ils partirent donc, décidés à s'enfoncer le plus loin possible au travers des landes, des forêts et des montagnes, dans cette Germanie toute jalonnée déjà de cellules et d'églises, où de nombreux missionnaires, venus de leur patrie, semblaient les appeler (1). De tous les monastères de l'Irlande semblables départs se produisaient chaque année, aussi spontanés, aussi rapides, aussi enthousiastes. Une élite de prêtres et d'évêques s'y succédait sans interruption.

Voilà ce qui donnait à réfléchir aux jeunes émigrants nor-

(1) Acta SS. Julii, *Vita S. Kiliani*, I, p. 613. — Lecointe, anno 686. — XXIX, p. 154.

thumbriens. Au milieu de leurs familles, en pleine terre anglo-saxonne, ils eussent difficilement compris cette leçon. Là, on vivait trop absorbé dans sa vie privée et dans ses affaires locales, trop isolé dans son indépendance, trop en sûreté dans son autonomie, pour s'inquiéter d'un étranger quelconque. A cet égard, on pratiquait d'instinct cette indifférence qui a fait dire : « L'insulaire, à lui tout seul, est une île ». En religion, l'on se souciait à peu près exclusivement de faire son salut. Il est remarquable qu'aucune pensée de zèle sacerdotal ne se fit jour chez les jeunes Anglo-Saxons, lorsqu'ils passèrent en Irlande. Ils y allaient, — Bède en témoigne, — *pour l'amour de la patrie éternelle*. La religion leur était avant tout une *affaire d'établissement éternel*. Religieux, ils voulaient s'assurer l'éternité heureuse en s'établissant, dès cette vie, dans une communauté régulière. Au contact des Irlandais, cet idéal s'élargit. Ceux-ci aimaient à donner : ils donnaient de leur âme aussi facilement que de leurs biens. Le dévouement d'un pour tous et de tous pour un n'était-il pas la condition essentielle de toutes les luttes du clan? Rehaussée encore et agrandie par la charité, cette générosité s'était exercée à cœur joie envers les Anglo-Saxons, lorsqu'ils étaient venus partager la vie claustrale de leurs apôtres. Nécessairement, les novices avaient dû payer de retour leurs maîtres. Attachés à la vie des communautés irlandaises par la profession monastique et quelquefois par leur vœu spécial d'exil, ils ne pouvaient y garder la rudesse hautaine et la taciturnité de leur première éducation. Ils durent, au milieu d'hommes expansifs, auxquels la vie commune était en quelque sorte naturelle, apprendre à se faire tout à tous. De ces religieux plus patients et plus éprouvés que les transfuges d'Innisbowen, furent donc les fondateurs des missions anglo-saxonnes. C'est dans l'Ulster, à l'abbaye de Rathmelsigi, qu'après vingt-cinq ans d'exil volontaire consacré par vœu, le prêtre Egbert eut, le premier de sa race, la pensée de travailler à la conversion des infidèles.

Son histoire montre admirablement ce que pouvait sur un religieux d'origine anglo-saxonne l'exemple du zèle apostolique

irlandais (1). Mais à quel prix! Par exception, dans sa race, Aïdan avait compris et respecté les exigences du caractère anglais. Par une exception non moins belle, Egbert comprit le mérite de la générosité irlandaise et la beauté de l'idéal apostolique. Il était cependant, à son départ de la Northumbrie, bien pénétré des habitudes nationales! « Issu d'une très noble famille du pays, doué d'un grand caractère », sa grandeur ne pouvait aller sans rudesse. Elle n'excluait pas, comme la générosité irlandaise, les qualités de l'ordre pratique, car l'éducation d'un domaine et d'un château anglo-saxon l'avait façonnée. Mais, les épreuves les plus fortes avaient peu à peu trempé dans la patience l'âme du moine exilé! Elles l'obligèrent, par des coups répétés, à une abnégation de tous les instants et de tous points. Successivement tous ses compagnons de départ et de noviciat disparurent, les uns emportés par la mort, les autres appelés en d'autres monastères. Il lui en était demeuré un seul, son ami, comme lui « de noble race et de grand caractère ». Egbert lui survécut et resta tout seul en Irlande, lié par son vœu d'exil. C'est alors qu'il mit toute sa vertu à se plier fidèlement aux obligations, si dures pour lui, de la vie irlandaise. Son unique but était de mériter le ciel. Un vieil et saint prêtre, que Bède avait entendu, en parlait longtemps après, comme d'un homme « humble, doux, pur, simple et parfait dans la justice »; d'après le même témoignage, « non seulement ceux de la nation, mais les Scots et les Pictes mettaient grandement à profit les exemples de sa vie, la fermeté de ses enseignements, l'autorité de ses corrections, la générosité de ses bienfaits ». Il ne se doutait pas qu'au bout de ses héroïques efforts il allait voir tout d'un coup un immense et nouvel horizon s'ouvrir à ses pas : un apôtre exercé à toutes les vertus de l'apostolat, un homme qui savait « se faire tout à tous », était enfin sorti de la race anglo-saxonne! Voilà l'effet direct d'une héroïque persévérance dans la vie des communautés de l'Irlande. Le récit de Bède, en indique très finement la filiation. « Nous avons raconté comment Egbert

(1) Bède, III, 27, V. 10.

consentit à mener la vie d'exilé en Hibernie pour gagner la patrie céleste. Ce fut là qu'il se donna pour but de faire du bien à beaucoup d'hommes, qu'il se résolut à inaugurer l'œuvre apostolique parmi des peuples jusqu'alors privés d'entendre la parole de Dieu ». On était en 690. Egbert atteignait cinquante ans et il en avait passé trente environ à travailler son âme dans l'exil. Tel fut le long éveil de la première vocation apostolique chez les Anglo-Saxons.

Sans tarder, plusieurs autres suivirent, éveillées à leur tour par les exemples et les exhortations d'Egbert, parmi les diverses colonies northumbriennes des monastères irlandais.

C'était le résultat providentiellement amené par les douloureux et continuels sacrifices qu'avait imposés aux exilés leur séjour en Irlande. Ils y recueillaient les fruits de leur patience, en empruntant à leurs maîtres la plus belle de leurs vertus : la charité apostolique. L'expérience et le malentendu d'Innisbowen avait mis en lumière les conditions extérieures, les éléments matériels de la vie religieuse pour les Anglo-Saxons. L'expérience acquise et les persévérants efforts accomplis dans les nombreux monastères où les émigrants s'étaient fixés, avaient complété cette œuvre. Une pensée, une inspiration jusque-là tout irlandaise, allait faire des colonies monastiques anglo-saxonnes une force nouvelle dans l'Église et dans les sociétés. De cette inspiration allaient résulter leur forme définitive, leur action originale. Les espérances les plus hardies des missionnaires d'Aïdan devaient se trouver dépassées, et le dessein providentiel de leur apostolat justifié victorieusement. Sous l'influence irlandaise, les moines anglo-saxons étaient élevés au-dessus de leur terre à terre naturel, ils regardaient, au delà de leurs pieuses mais étroites cellules, le monde demi-païen dans l'attente de leur parole.

II.

Les Irlandais avaient donc révélé à leurs disciples *l'idéal apostolique*. Mais l'idéal ne suffit pas : il faut y joindre les

moyens pratiques. Quels étaient donc les moyens, quelle était la *méthode d'apostolat* des nouveaux apôtres?

Deux éducations successives, puissante chacune dans son genre, les avaient formés. Dans leur patrie, sur les domaines paternels, le milieu de la famille en avait fait les hommes d'un coin de terre; dans les monastères irlandais, ils étaient devenus les hommes d'une grande idée. Ces deux influences si différentes, presque contraires, vont se retrouver dans les premières tentatives apostoliques d'Egbert et de ses compagnons.

Dès le début, l'aspostolat anglo-saxon eut *un caractère nettement local*. L'influence irlandaise n'y était pour rien, car c'était une tradition des missionnaires celtiques de s'en aller à l'aventure au travers du monde. Lorsque saint Columban était encore moine de Bangor, une voix ne cessait de retentir à ses oreilles : « Sors de ta demeure, de ta parenté, de ta patrie, et va dans la terre que je te montrerai. » C'étaient, mot pour mot, les paroles, qu'au témoignage de la Bible, Dieu fit entendre à Abraham, lorsqu'il lui enjoignit de reprendre complètement la vie nomade et pastorale. Comme le patriarche, Columban partit, s'en remettant aux signes futurs de Dieu pour reconnaître cette terre prédestinée. Il voyageait pour voyager, il prêchait partout pour répandre la foi le plus possible : se fixer de soi-même un terme lui eût semblé emprisonner son zèle et violenter le souffle de l'Esprit divin. Ainsi, la cordiale réception de Gontran, roi des Burgondes, lui donna occasion de visiter la solitude de Luxeuil, de s'éprendre de ses âpres sites, d'y fonder la célèbre abbaye d'où l'apostolat irlandais rayonna sur le Jura, le pays des Alémans et l'Austrasie. Un séjour au palais de ce dernier pays ouvrit de nouveaux horizons à Columban. Il remonta le Rhin pour évangéliser les Helvètes. Mais là encore il ne put s'arrêter. La rencontre de quelques familles slaves qui avaient émigré vers les sources du Danube lui fit désirer de convertir les Wendes, dont les tribus demi-nomades s'agitaient à l'est et au sud de la Germanie. Tout cet apostolat manquait de plan méthodique, de base locale. Il frappait çà et là de grands coups, parmi les Gallo-Francs, les Gallo-Romains,

les Germains, les Slaves; il éveillait la curiosité, l'attention, l'admiration des peuples qui le voyaient passer avec ses allures intrépides; mais que de fois l'impression de la parole disparaissait avec l'apôtre! Entre toutes les vérités, la vérité chrétienne ne se contente pas d'être semée dans les cœurs : elle exige une patiente culture. Le Ciel lui-même, raconte Jonas de Bobbio, disciple et historien de Columban, dut avertir l'impétueux missionnaire de moins disperser les efforts de son zèle. Un ange lui apparut en songe : « Voici le globe du monde qui se déroule tout entier devant toi. Prends à droite ou bien à gauche; mais ne t'écarte point de ta route si tu veux manger le fruit de tes labeurs (1). »

Voilà le danger des grandes chevauchées de l'apostolat irlandais : une action énergique mais passagère. Des germes semés à l'aventure, rarement une culture soignée et une récolte assurée périodiquement.

Au contraire, mais aussi par éducation de race, les Anglo-Saxons visaient peu à s'étendre et beaucoup à travailler le même champ.

Pas plus que les Irlandais ils n'avaient peur d'aucune aventure de terre ni de mer: autant qu'eux, ils se jouaient des tempêtes et des saisons. Mais leur courage ne venait pas du plaisir des aventures elles-mêmes : hardis, ils n'étaient point aventureux. Leur zèle ne se contentait pas de se dépenser; il se posait un but et calculait ses moyens. Leur force d'âme ne planait pas en l'air, elle se doublait de la force des choses : ils voyaient dans l'apostolat un *établissement local et définitif* dont les postes solidement organisés devaient peu à peu envahir les contrées infidèles. Dans le ministère sacerdotal comme dans la vie sociale, ils étaient les hommes d'une terre et d'un pays, c'était leur force.

Dès lors, Egbert n'avait pas, sur ce point, à prendre conseil de ses maîtres, il devait interroger ses propres souvenirs, ses aptitudes, ses goûts et ceux de ses compatriotes. C'est ce qu'il

(1) Acta SS., XVI Octobr. *Vita S. Galli*, passim, lib. I. — *Vita S. Columbani*.

fit. « Il savait, raconte Bède, qu'en Germanie beaucoup de nations païennes existaient auxquelles les Angles et les Saxons devaient leur origine... C'étaient les Frisons, les Rugiens, les Danois, les Huns (?), les vieux Saxons, les Bructères et d'autres en grand nombre, tous établis dans les mêmes régions (1). »

Régions trop vastes pour les visées sédentaires d'un Anglo-Saxon. En fait d'apostolat, comme en fait de colonisation, il fallait se décider pour un territoire d'abord restreint, mais commodément choisi. On allait reprendre à rebours, et dans de tout autres vues, la route d'Henghist et de Horsa, la route des anciens rois de la mer; on allait faire de l'île colonisée la métropole des colonies monastiques envoyées sur le continent. Le point d'abordage et le lieu des premiers établissements désigné par Egbert fut le pays des Frisons. Ce pays lui tenait singulièrement au cœur. C'est là qu'il voulut lui-même se rendre; C'est là que, retenu en Irlande par des événements irrésistibles, il envoya, de 684 à 690, des missionnaires d'élite, soigneusement choisis et organisés. Cette prédilection témoigne, sans aucun doute, de l'importance qu'il attachait aux établissements de la Frise. Celle-ci devait certainement, à ses yeux, promettre aux fondations nouvelles des conditions locales excellentes (2).

Elle avait d'abord sa *position géographique*. Les navigateurs irlandais et anglo-saxons avaient en quelque sorte vulgarisé dans leurs pays respectifs la connaissance de toutes les plages de la mer du Nord. Sous le nom de *Freisen* on désignait, aux septième et huitième siècles, les peuples établis sur ces plages entre les bouches de l'Escaut et l'Eyder, petite rivière de la péninsule danoise (3). Ce nom s'appliquait génériquement aux Frisons proprement dits et aux Vieux-Saxons. Les premiers s'étendaient entre l'Escaut et le Wéser; les seconds occupaient la rive droite du Rhin, au-dessous de Cologne, le haut bassin de l'Ems et les plaines basses traversées par le

(1) Bède, V., 10.
(2) *Ibid.*, 10, 11.
(3) Alcuinus, V. S. *Willibrordi*, IV, V. — Act. SS.: V. S. Lindgeri, IV. — Reclus, III, 739.

Wéser et l'Elbe, au nord de la Thuringe et du pays des Wendes. Cette confusion de nom avait sa raison d'être : à l'exemple des Francs confédérés, et lorsque ceux-ci avaient émigré vers les Gaules, les Frisons et les Saxons avaient formé une ligue défensive d'autant plus facile à maintenir qu'ils avaient la même constitution sociale et les mêmes intérêts. Les Frisons, alors plus puissants, donnèrent leur nom à la confédération (1).

La Frise confédérée couvrait donc tout le littoral où débouchaient l'Escaut, la Meuse, le Rhin, l'Ems, le Weser et l'Elbe. Avant d'entamer ces masses profondes des peuples païens de la Germanie, que les missionnaires entrevoyaient avec pitié, l'on avait à gagner la Frise, comme un poste d'abordage et d'observation. C'était la vieille tactique des émigrants du Nord, des fondateurs de l'Heptarchie anglo-saxonne. On s'ouvrait la route des grands fleuves, on s'en assurait les embouchures et les rives, on remontait jusqu'aux plus hautes vallée du pays, on faisait de chaque pas en avant une conquête solidement appuyée sur une conquête précédente. Egbert pouvait entrevoir le moment où toute la force d'expansion colonisatrice de sa race servirait à l'établissement de la vérité et de l'Église, en des pays où, jusque-là, elles avaient passé comme un trait de lumière fugitive.

Ces vues étaient d'autant plus justes, qu'aux avantages géographiques, la Frise ajoutait les avantages *de la race*, des traditions communes avec l'Angleterre et, jusqu'à un certain point, comme nous le verrons à loisir, de *l'état social*. Les Vieux-Saxons gardaient, parmi leurs plus glorieux souvenirs, celui des braves qui avaient fondé la grande colonie insulaire. « Nous sommes du même sang et des mêmes os », disaient-ils aux descendants de ces braves (2). Les Frisons eussent pu le dire aussi : on sait, d'après les ethnologues anglais, que les trois royaumes saxons du midi de l'Angleterre furent en partie peuplés par eux. L'esprit de tradition des familles-souches explique le souvenir fidèle qu'en

(1) Adam Bremensis, *H. Ecc.*, I, 4. — Eginhardus, *Ann. initio.* — Bède, V, 11. — Alcuin, *loc. cit.*

(2) *Bonifacii Epist.*, XXVVI; édit. Migne.

avaient gardé les populations anglo-saxonnes. Les missionnaires n'étaient donc pas des étrangers pour leurs futurs néophytes : grande ressource, puisqu'ils voulaient s'établir à demeure parmi eux, et ne point passer rapidement à l'irlandaise.

Tel était, dans ses grandes lignes, le plan général de l'apostolat anglo-saxon : conception absolument originale d'une race rurale et agricole, où toute vie et toute organisation d'ensemble procédaient des initiatives locales. Les vertus religieuses avaient plié Egbert et ses compagnons à la vie des communautés irlandaises, elles les avaient élevés à la hauteur de l'idéal apostolique ; la nature était demeurée sous la grâce, l'Anglo-Saxon dans le moine et dans le prêtre. Naturellement, ils poursuivaient leur idéal selon les dispositions de leur caractère, ils promettaient à la foi cette culture patiente des âmes et des groupes d'âmes, à laquelle un Irlandais ne savait point s'arrêter.

Restait à mettre en pratique, *sur le terrain*, ce plan si bien conçu. Il se bornait, en définitive, à des vues générales et ne préjugeait aucun des moyens particuliers nécessaires à son exécution. Pratique dans sa généralité, et surtout par rapport à l'imprévu de l'apostolat irlandais, il demeurait en soi une belle théorie. Comment les missionnaires allaient-ils l'exécuter?

Ici, l'influence irlandaise reparaît exclusivement. C'est comme prêtres que les Anglo-Saxons se rendaient en Saxe et en Frise : or c'étaient des Irlandais qui les avaient initiés à la vie sacerdotale, à la vocation apostolique, au ministère des âmes. Jamais ils n'avaient vu d'autres prêtres : dès leur première enfance, ils s'étaient familiarisés avec le spectacle de ce *clergé régionnaire prédicateur avant tout*, qui entrait et venait librement sur les domaines du pays. Dans leur exil volontaire en Irlande, dans les ferventes et dociles années de leur formation religieuse, ils avaient vu et partagé ces habitudes errantes. Livrés à leurs usages nationaux, ils eussent cherché d'autres conditions pour leur ministère : la révolte de la nature contre le joug irlandais produisit l'établissement de Mayo. Mais la soumission de la nature, d'une nature qui se pliait sans se détruire, produisit les vocations

apostoliques. Par vertu, par respect des traditions ecclésiastiques irlandaises auxquelles ils devaient tan, par une habitude devenue instinctive, par ignorance de toute habitude différente, les missionnaires devaient commencer l'exercice de leur apostolat à l'Irlandaise. Ils devaient, — phénomène étrange qui montre bien la puissance indiscutée de l'éducation et de la coutume, — adapter d'abord à un plan très pratiquement conçu, des moyens incapables de le faire aboutir.

Les deux prêtres, Ewald le Blond, Ewald le Noir, en sont l'exemple le plus manifeste. « Ils vivaient exilés depuis de longues années en Irlande pour l'amour de la patrie éternelle. » L'exemple de leurs compatriotes qui se préparaient aux missions sous la direction d'Egbert les ébranla. Sans tarder, ils prennent la mer, se dirigent vers les bouches du Rhin, le remontent en aval de Cologne et cherchent leur point d'abordage parmi les colonies de Vieux-Saxons qui s'échelonnent sur la rive droite. Sans autres renseignements que les traditions de leur patrie et les propos des Irlandais, ils s'avancent. Leur confiance et leur promptitude ne rappellent guère la circonspection anglo-saxonne. Ils vont bravement mettre à l'essai la méthode apostolique de leurs maîtres.

L'aspect de la contrée ne rappelait cependant guère l'Irlande. On ne retrouvait pas, dans ces plaines légèrement onduleuses, la verte prairie ou la noire tourbière parsemées de villages agglomérés comme un troupeau que rallie le danger. Sur d'immenses étendues de terrain apparaissaient d'innombrables domaines agricoles : partout des maisons éparses au milieu des champs. Les souvenirs de l'Angleterre allaient-ils donc se réveiller dans l'esprit des missionnaires? En partie, sans doute, mais pour les étonner plus encore que pour les guider. Nulle part, dans cet horizon parsemé de petites fermes, ne se dressaient les massives constructions d'une résidence seigneuriale. Rien n'annonçait au voyageur l'existence d'une noblesse territoriale : on eût dit que la population ne se composait que de paysans, vivant chacun sur sa terre, l'égal de son voisin quant à la possession du sol. Les missionnaires ne peuvent donc faire autrement que d'aviser l'un de ces paysans, et tout de suite ils lui adressent la première

question qu'ils eussent posée en Irlande à l'entrée d'un village. Ils prient le paysan de les conduire « au roi dont il dépend ». Sans réfléchir qu'un pays si nouveau d'aspect pouvait bien avoir des mœurs et une organisation entièrement nouvelles pour eux, ils veulent donc avant tout s'assurer les bonnes dispositions des pouvoirs publics. C'était la tradition irlandaise par excellence. Dans l'état social de l'Irlande, la conversion d'un chef de clan mettait au service de la religion la plus puissante, presque l'unique influence morale reconnue de tous. On sait ce que devinrent les chefs convertis par saint Patrice. Sans s'inquiéter d'observer les milieux, les missionnaires irlandais transportaient sur le continent les habitudes nationales. Saint Kilian commença en Thuringe par évangéliser la famille ducale. Saint Columban et Gall se rendirent directement au palais de Bourgogne. Saint Columba s'adressa d'abord en Écosse au chef des Dalriadiens. Saint Aïdan lui-même concilia les exigences de la société anglaise avec les traditions de sa patrie. Les deux Ewald s'autorisaient donc des exemples les plus révérés pour s'adresser en premier lieu aux pouvoirs publics de la Frise. « Nous sommes chargés, avouent-ils au paysan, d'un message très important et d'utilité publique destiné à votre roi ». En Irlande, cette petite phrase eût été d'une suprême habileté : toucher à des ambassadeurs que le fait de leur mission établissait les hôtes des chefs, constituait un crime d'État. L'honneur du clan tout entier s'y fût trouvé engagé (1).

Dans la Vieille-Saxe, les paroles des missionnaires étaient un non-sens et une grave imprudence. « Les Vieux-Saxons, — dit Bède à ce sujet, — n'ont pas de rois, mais un grand nombre *d'ethelings*, ou nobles, qui tiennent un rang supérieur dans le peuple. En cas de guerre, ceux-ci tirent au sort, sans aucune préséance, celui d'entre eux qui sera le chef de l'armée. Tous alors lui obéissent. La guerre finie, tous les *ethelings* redeviennent égaux. » Il n'y avait donc pas ombre de pouvoir royal chez les Vieux-Saxons, si ce n'est un commandement suprême en face de l'ennemi. En temps de paix, les *ethelings* formaient une classe

1) V. S. Kiliani, n° 4 et 7. — V. S. Galli, I, 2. — *Moines d'Occ.*, III, 173.

personnellement supérieure, puisque la loi saxonne fixait leur *whergeld* à un taux très élevé. C'est parmi eux que les hommes libres élisaient annuellement les douze députés qui réglaient les affaires d'intérêt général. Tout porte à croire qu'ils représentaient, parmi les petits cultivateurs en famille-souche de la Saxe, les anciennes familles patriarcales et militaires odiniques. Leur « rang supérieur » serait alors venu de la force conquérante, par laquelle ils s'étaient imposés aux paysans et les avaient aidés à défendre leur territoire et à diriger leurs partis d'émigrants. Ils étaient une aristocratie purement militaire et personnelle, arrêtée dans son développement *territorial* par l'état de la propriété à son arrivée dans le pays. Les anciennes familles libres ne tenaient pas d'eux leurs domaines héréditaires comme en Grande-Bretagne. D'ailleurs, sur un sol déjà partagé, solidement occupé et peu riche, ils n'eussnnt pu se tailler ces immenses domaines qui nourrissaient l'aristocratie anglo-saxonne. Les cantons de la Saxe étaient donc morcelés en petits établissements ruraux de nobles, ou d'hommes simplement libres, en petites souverainetés locales, en petites royautés de famille, qui formaient, selon le mot d'un chroniqueur franc, « comme les membres déchiquetés et dispersés d'un grand corps ». Personnellement inégaux, les chefs de foyer jouissaient également d'une pleine liberté dans le gouvernement de leurs affaires privées et locales. Ils présidaient, chacun chez soi, à des *États-Unis* en miniature. Voilà le milieu social où tombaient les deux Ewald au sortir de l'Irlande, avec les habitudes et les principes du ministère spirituel irlandais. C'est là qu'ils parlaient à un homme libre, simple paysan, du « roi dont il dépendait ». Innocente méprise qui devait être interprétée d'abord comme une sorte d'injure.

Celui qui « dépend » d'un autre, en Saxe, c'est l'esclave. Au-dessus de l'esclave c'est encore l'homme appauvri, ruiné, incapable de se nourrir, qui s'est mis, sous réserve de sa liberté radicale, dans la dépendance effective d'un autre; c'est le *lasse*. Dans leur ignorance ou leur oubli de toutes ces distinctions sociales, les bons missionnaires blessent la fierté du paysan, qui, lui, n'entend dépendre de personne.

Ils mettent de plus sa défiance en éveil. On confiait volontiers, dans le peuple saxon, l'organisation de la défense territoriale, ou des émigrations, aux *ethelings;* mais, en temps de paix, on n'entendait pas se laisser gouverner par eux. Dans les assemblées locales ils avaient leurs préséances reconnues par la coutume; mais la voix des hommes libres, chefs de domaine comme eux, valait leur propre voix. Se recommander, devant un simple paysan, d'une mission d'intérêt public pour le roi dont il dépend, n'était-ce pas faire soupçonner quelque entente secrète avec les nobles? quelque complot pour soumettre les libres propriétaires saxons au joug d'un maître? On était à l'époque où les Maires du palais d'Austrasie imposaient le tribut et la reconnaissance de leur pouvoir aux peuples d'au delà du Rhin. C'était plus qu'il n'en fallait pour faire voir au paysan des émissaires de l'étranger dans les pacifiques missionnaires. Mais, prudent et dissimulé, le laboureur voulut s'en assurer. Il fit donc bon visage aux inconnus; il les retint dans sa maison, sous prétexte de les conduire lui-même, dès qu'il le pourrait, « à *l'etheling* dont il dépendait ». Vraiment ce rustre maniait l'ironie en diplomate; mais ses hôtes confiants étaient loin de s'en douter. Ils usèrent de son hospitalité comme de l'hospitalité irlandaise et un dernier trait de candeur acheva de les perdre.

Habituellement, les missionnaires irlandais frappaient, dès le début de leur ministère les yeux des païens par d'éclatantes manifestations. Ils se souciaient bien de temporiser! Ils se donnaient bien la peine de mesurer la force de résistance des traditions religieuses nationales! Leur esprit enthousiaste et mobile se persuadait aisément que la nouveauté même de la foi était leur argument en sa faveur. « Dites-nous du neuf », n'est-ce pas le cri naturel des sociétés instables? les Irlandais, comme les Gaulois, n'avaient-ils pas la passion de l'inédit et le goût des choses étrangères? Puis, à l'imprévu de la parole, les missionnaires ajoutaient les démonstrations énergiques. Ils prouvaient la vanité de l'ancien culte par les actes. Gall et Columban venaient d'arriver à Zurich. Gall rassemble le peuple sur la place publique, prêche éloquemment le dogme de la Sainte Trinité. Pour

conclure, il se précipite vers le temple, y met le feu et précipite les idoles dans le lac. Revenus de leur ahurissement, les Zurichois le chassent : tout en fuyant Gall ramasse des pierres dont il accable plus loin les dieux d'un village. Ces éclats d'une nature bouillante donnaient au zèle des missionnaires irlandais son impétuosité dédaigneuse des ménagements. En d'autres circonstances, nous les avons déjà constatés : n'eurent-ils pas les mêmes effets, chez le moine Corman? On en induit aisément qu'il y avait pour les Irlandais, — du moins s'ils n'étaient pas nés hommes de mesure, — un point d'honneur, une question de principe en quelque sorte, à brûler de suite leurs vaisseaux. Cela devait s'appeler du courage apostolique, et c'en était, à la vérité; mais sans excès de prudence.

Autant qu'ils le peuvent, les deux Ewald appliquent chez leur hôte le principe irlandais : ils font vite et sans ménagement. Les fermes saxonnes cependant ne se prêtaient point, dans leur isolement, aux grandes manifestations publiques pour lesquelles semblait préparé un village d'Irlande ou d'Helvétie. Le seul public des missionnaires c'était leur hôte avec sa famille. Par le fait de l'hospitalité, ils se regardaient eux-mêmes comme de la famille; donc, ils laissèrent pénétrer de suite et à fond tout le secret de leur voyage. Comme s'ils eussent été encore dans leur monastère, ils accomplirent avec toute la solennité possible leurs dévotions quotidiennes. Avec des planches qu'ils durent demander au paysan, une table d'autel fut dressée dans ce *Hof* saxon où avaient seuls trôné jusque-là les symboles d'Odin et de Thor. Chaque matin ils offraient le saint sacrifice, car ils avaient avec eux des vases sacrés et des vêtements sacerdotaux. Puis, dans la journée, ils chantaient les heures canoniques, « hymnes et psaumes ». Le paysan, qu'ils croyaient sans doute toucher par la nouveauté, la pompe, la poésie mystérieuse des fonctions liturgiques, crut, lui, avoir découvert le vrai complot. « Ils voulaient aller s'entendre avec *l'etheling*, le circonvenir, le détourner des dieux, le convertir à la foi chrétienne, et peu à peu obliger, par son aide, tout le pays à délaisser l'ancien culte pour le nouveau. » L'introduction d'un *nouveau* culte : voilà pour le Saxon le crime capital des

missionnaires. Ce sont des ennemis de la vieille tradition religieuse ; par conséquent il faut en faire justice. Sur ces petits domaines séculaires, où le sol, le travail, les récoltes ne changent jamais; où rien ne change, rompre avec une tradition, c'est porter le coup de mort aux familles. Et quand cette tradition est religieuse, les dieux et les hommes sont également mis en demeure de se défendre.

Le paysan donna donc le mot d'ordre à ses voisins : une nuit, on surprit les missionnaires, on les massacra et leurs corps furent jetés dans le Rhin.

Tels devaient être, sur les populations saxonnes et, par conséquent, sur *toutes les populations stables à vie locale très intense, à autonomie privée très jalouse*, l'effet de la méthode apostolique irlandaise. L'hospitalité demandée les mettait en défiance, l'appel aux pouvoirs publics les rendait positivement hostiles. Les démonstrations soudaines et sans préparation de la foi et de la piété blessaient leurs préjugés religieux invétérés. Les missionnaires avaient contre eux en peu d'instants le sentiment des libertés particulières et l'esprit de tradition. L'ordre social tout entier les écrasait.

Ces procédés donnèrent aux Anglo-Saxons disciples des Irlandais leurs premiers martyrs en Germanie. Mais, après les martyrs qui sèment le remords ou l'inquiétude de la foi dans certaines âmes, il faut des hommes qui sachent cultiver à loisir la grande moisson évangélique. L'Irlande avait donné aux Anglo-Saxons ce que ses moines et ses prêtres avaient de meilleur, ce qui manquait naturellement aux néophytes de saint Aidan : *l'Idéal de l'apostolat*. Elle n'avait pas su leur donner la *Méthode pratique* adaptée à leur tempérament et aux populations qu'ils devaient évangéliser.

Dans un prochain article, nous verrons de qui et comment les Anglo-Saxons reçurent cette méthode. Nous étudierons les *Premiers organisateurs des Missions anglo-saxonnes.*

Fr. M.-B. Schwalm,
des Frères Prêcheurs.

LE MOUVEMENT MAHDISTE

ET SA NOUVELLE ÉVOLUTION.

Au mois de décembre dernier, lorsque M. Stanley acheva son voyage à travers l'Afrique, on gémit, en Europe, de voir que la civilisation allait être pour longtemps bannie du Soudan central par les Arabes; ils venaient de forcer Emin-Pacha à la retraite. De temps en temps, ces Arabes nous rappellent ainsi qu'ils ne sont pas morts et qu'ils sont toujours prêts à entraver les efforts que nous faisons pour la conquête de l'Afrique.

Plusieurs massacres sont encore venus, dans ces derniers temps, confirmer cette vérité. De la Tunisie et de la Tripolitaine, on reçoit journellement des nouvelles inquiétantes, qui ne laissent pas de doutes sur un soulèvement prochain. La côte de Zanzibar n'est pas précisément un lit de roses pour les Allemands. La destruction de plusieurs stations belges sur le haut Congo prouve que tout n'est pas assuré dans cet État, dont les cartes tracent les limites d'une façon si rectiligne. Enfin, les nouvelles qui nous arrivent du Dahomey montrent que la résistance s'organise également de ce côté-là.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que les Arabes arrêtent notre action en Afrique. Si, durant les siècles précédents, on n'a pas tenté de briser l'obstacle, c'est que les nations colonisatrices trouvaient encore un vaste champ d'activité en Amérique, en Asie et en Océanie; là, les sociétés que rencontraient les immigrants étaient faiblement organisées pour la résistance.

Mais, aujourd'hui, la plupart des grandes colonies d'Amérique sont devenues indépendantes; elles ferment de plus en plus

leurs ports au commerce européen; l'Angleterre seule possède un empire colonial digne de ce nom, les autres puissances ne viennent que bien loin derrière elle ; et cependant l'Europe occidentale, trop peuplée, ne suffit pas à nourrir ses habitants, et la production surabondante de son industrie réclame un débouché au dehors.

Où sera ce débouché nécessaire, sinon en Afrique? dans cette Afrique à la fois si rapprochée de nous et si difficilement accessible.

Elle est là, comme le gâteau des rois des empereurs et des peuples colonisateurs; ils s'efforcent de s'emparer des meilleurs morceaux, quelquefois même au mépris de tous les droits; ils se le disputent avidement et les parts marquées sur le littoral sont déjà au nombre de quarante.

Il est à remarquer que celles de ces parts qui entament les pays des nègres fétichistes s'enfoncent bien plus facilement dans l'intérieur que celles qui s'attaquent aux pays musulmans.

Parmi ces dernières, nous pouvons citer l'Algérie et la Tunisie, Souakim, Massawah, Obok, Zeïlah, les colonies italiennes, anglaises et allemandes de l'Océan Indien, les territoires convoités par les Espagnols sur la côte du Sahara.

La raison de ce fait, c'est que ces pays arabes ou plutôt musulmans sont essentiellement organisés pour la résistance : il est non seulement difficile, mais dangereux, de s'attaquer à des adversaires qui nous ont tenus en échec si longtemps dans l'Afrique du nord et qui ont battu les Anglais dans la vallée du Nil.

Quelle est donc la force qui anime cette société arabe? pourquoi et comment cette force se développe-t-elle? Voilà ce qu'il est intéressant et utile de connaître : et c'est le but que je vais m'efforcer d'atteindre.

I.

On sait que la résistance des Arabes a trouvé sa plus haute expression dans les mouvements Mahdistes. Le Mahdisme a déjà

vivement intéressé l'opinion publique et il est redevenu presque une actualité avec le retour d'Emin-Pacha.

La genèse et la nouvelle évolution du mouvement Mahdiste doivent être expliquées, si l'on veut comprendre quelque chose aux événements qui se sont passés récemment dans l'Afrique septentrionale et qui vont s'y passer prochainement.

Après la retraite des Français avec Bonaparte, Méhémet-Ali, ce Rouméliote parvenu par sa résolution, son énergie, son courage, sa ruse ingénieuse, hardie et souvent cruelle, jusque sur le trône d'Égypte, Méhémet-Ali agit comme un Turc qu'il était, mais en exagérant encore le système. Ce n'était pas un chef d'État appliqué à faire prospérer son peuple, c'était un propriétaire occupé à faire fructifier sa fortune et à l'augmenter par n'importe quels moyens.

En écrasant d'impôts les paysans ruinés, en monopolisant toutes les sources de profit, il força les malheureux fellahs à déserter en masse; ceux-ci préféraient une existence misérable dans les villes du désert, ou l'engagement au service des marchands d'esclaves, à l'odieuse tyrannie du Turc.

On sait que Méhémet-Ali conçut le projet de s'emparer des magnifiques régions de la vallée du Nil, et qu'il entreprit dans ce but de nombreuses expéditions vers le sud. Ces expéditions couvrirent de ruines les contrées qu'elles traversaient, brûlèrent les récoltes qu'on ne pouvait emporter, massacrèrent les habitants qui essayaient de résister, s'emparèrent des femmes et des enfants pour les emmener en esclavage. Pendant de longues années, les troupes égyptiennes firent ainsi exécrer le nom turc dans tout le Soudan.

Sous les successeurs de Méhémet-Ali, les Européens eurent une certaine influence dans le gouvernement khédivial. Avec leur concours, la puissance égyptienne s'empara de tout le pays jusqu'au Victoria-Nyanza, et l'administration en fut confiée à des hommes tels que Baker, Gordon, Emin.

Ces derniers apportaient dans ce Soudan, où l'esclavage florissait plus que partout ailleurs, des principes antiesclava-

gistes qu'ils s'efforcèrent de mettre en pratique. On conçoit quelle haine profonde ces mesures de prohibition firent naître au cœur de ces trafiquants arabes auxquels elles enlevaient leurs moyens d'existence, leur source de richesse.

La situation n'était pas moins dure pour l'Égypte elle-même. Son trésor était vide, et elle ne pouvait faire face à ses engagements. Enfin, en 1881, le régime inauguré par Méhémet-Ali et par ses successeurs avait eu pour résultat l'état de choses suivant :

Le clergé musulman, dépossédé de ses biens, n'était plus indemnisé; l'armée n'était pas payée; les agriculteurs, réduits à la misère, étaient forcés de fuir et de se louer comme soldats aux marchands d'esclaves; les traitants trouvaient la route complètement barrée pour leur trafic; l'administration turque était haïe partout où la force des armes l'avait établie.

Dans ces conditions, l'Égypte était à la merci du premier soulèvement qui se produirait. Il vint du côté d'où on devait l'attendre, du côté où il s'est produit à toutes les époques : il vint des Arabes, qui entourent et pressent l'Égypte à l'est et à l'ouest.

Mais, à ces nomades épars et sans cohésion, il fallait une force qui les réunît et un chef qui les dirigeât. Cette force et ce chef leur furent donnés par la religion musulmane.

Nous allons voir comment.

Nos lecteurs savent que le pasteur nomade est essentiellement un méditatif, un songeur. L'Arabe passe son temps à voyager à dos de chameau, ou à fumer accroupi devant sa tente. Dans les deux cas, sa pensée est libre, il se laisse aller à la rêverie.

La température étouffante qui règne la plupart du temps dans le désert, combinée avec la nature tropicale, donne à ces rêveries un développement qui les pousse jusqu'à l'exaltation. Ce caractère est encore augmenté par le peu de nourriture que le Bédouin absorbe, à cause des faibles ressources alimentaires dont il dispose.

On comprend sans peine qu'une telle race d'hommes ait fourni

un grand nombre d'illuminés chez lesquels le caractère méditatif s'est exagéré et est devenu une maladie.

Ibn Khaldoun, un Arabe très érudit, nous fournit dans ses *Prolégomènes* (1) d'intéressants détails sur ces visionnaires, d'autant plus que lui-même a ressenti parfois les atteintes de ce mal.

« Le Très-Haut, dit-il, a choisi, dans l'espèce humaine, certains individus auxquels il a concédé le privilège de converser directement avec lui. Les ayant créés pour le connaître, et les ayant placés comme intermédiaires entre lui et ses serviteurs, il les a chargés d'apprendre aux hommes leurs véritables intérêts, de les diriger avec zèle, de les préserver du feu de l'enfer en leur montrant la voie du salut... Un signe caractéristique distingue les individus de cette classe : au moment de recevoir la révélation divine, ils se trouvent complètement étrangers à tout ce qui les entoure, et ils poussent des gémissements sourds. On dirait, à les voir, qu'ils sont tombés dans un état de syncope ou d'évanouissement, et toutefois il n'en est rien; mais, en réalité, ils sont absorbés dans le royaume spirituel qu'ils viennent de rencontrer. Cela leur arrive par l'effet d'une puissance perceptive qui leur est propre et qui diffère totalement de celle des autres hommes. »

On lit, d'autre part, dans le *Recueil des traditions :* « Il (le prophète Mahomet) traitait comme une maladie une espèce de douleur qu'il ressentait à la suite des révélations divines. » Dans sa *Grande Collection,* Soyouti rapporte la tradition suivante : « Quand une révélation descendait sur lui (du ciel), il éprouvait une *céphalalgie*, et (pour en diminuer l'intensité) il appliquait sur sa tête un cataplasme de hinna (*lawsonia inermis*). »

Mahomet était donc atteint de cette maladie des visionnaires, il possédait ce caractère *national* qui lui a permis de faire du Coran un livre *national* aussi. La mysticité du récit, la description du paradis, et les jouissances qu'il y détaillait longuement, étaient bien faites pour flatter l'imagination et les désirs de l'Arabe. Et ce paradis délicieux, aux plaisirs si bien précisés, devait

(1) *Prolégomènes historiques d'Ibn Khaldoun.* Notice et extraits de la bibliothèque nationale.

être la récompense, non d'une lutte continuelle contre des inclinations vicieuses, mais de la pratique d'une série de coutumes confirmées par cette loi et auxquelles tout Arabe était attaché depuis sa naissance.

Le développement du clergé musulman vint encore augmenter le nombre de ces illuminés fanatiques.

En effet, l'état de pauvreté de la steppe ne permet pas à une nombreuse population de subsister. Dès que celle-ci augmente, il faut qu'un certain nombre d'individus quittent l'art pastoral. Or, l'Arabe, habitué à ne rien faire, ne peut, du jour au lendemain, devenir agriculteur, industriel, ou exercer tout autre métier pénible; il lui faut une situation qui exige peu de travail manuel. C'est ainsi qu'il est naturellement incliné à embrasser, sous apparence de vie religieuse, un genre d'existence qui donne satisfaction à son esprit rêveur.

Parmi les religieux arabes, il existe des degrés de capacité, ou plutôt d'exaltation, de « sainteté » : ceux qui se rapprochent le plus du commun des fidèles sont les *derviches* (religieux), ensuite viennent les *marabouts* (santons fort respectés), et enfin, au plus haut degré de l'échelle, mais en bien moins grand nombre, les prophètes, les « maîtres de l'heure » (*Mahdi*).

Ces *Mouley Sahlin* (hommes saints) avaient été annoncés par Mahomet comme de nouveaux prophètes qui devaient venir après lui pour continuer son œuvre, réchauffer le zèle des tièdes et conserver intacts les dogmes du Coran.

Nous allons voir quelle puissante organisation ces hommes savent prendre au milieu d'une population mobile.

Lorsqu'un illuminé se croit désigné par Dieu dans une vision, comme devant être un nouveau prophète, il se retire dans quelque endroit désert, et là, vivant de privations, passant ses journées et ses nuits en prière, il pousse au dernier degré son caractère extatique et visionnaire.

Ses compatriotes qui le voient mener une telle vie ne manquent pas de le regarder comme un saint, pour peu qu'il sache leur donner des enseignements de morale et de justice, qui en fassent un sage à leurs yeux.

Le « saint », lorsqu'il croit « son heure » venue, se met à parcourir certaines tribus, qu'il pense lui être plus favorables que d'autres, allant d'une tente à l'autre, de maison en maison, prêchant et racontant avec force détails ses visions, commentant les promesses merveilleuses du Coran, s'imprégnant des idées, des amitiés et des haines de chaque clan, devenant au besoin l'apôtre de ces sentiments, s'il ne trouve pas plus avantageux de leur donner un autre cours. Au bout de peu de temps, le prédicateur a fait de ses catéchisés des partisans fanatiques, qui sont entre ses mains « comme le cadavre entre les mains du laveur des morts ».

Le « saint » donne alors à ses affiliés une règle de conduite, un *ouarda* et un *dekeur*, c'est-à-dire des paroles sacrées et une manière spéciale de réciter la prière, lesquels, prétend-il, lui ont été indiqués par Mahomet. Les affiliés sont donc liés par la prière et ils prennent le titre d'*ikhouans* (ou khouans), c'est-à-dire de *frères*. Par exemple, les ikhouans de l'ordre de Sidi Abd-el-kader el Ghilani doivent réciter tous les jours, après les quatre prières obligatoires de la journée : cent fois : *demande pardon à Dieu;* cent fois : *la prière et le salut sur notre seigneur Mahomet, le prophète chéri de Dieu;* cent cinquante fois : *il n'y a de Dieu que Dieu.*

Le zèle des affiliés fait abonder, chez le chef, des offrandes au moyen desquelles il établit une *zaouïa*, qui, après sa mort, appartient à sa famille ainsi que l'hérédité de son titre.

La zaouïa « est à la fois une chapelle qui sert de lieu de sépulture à la famille qui a fondé l'établissement, et où tous les serviteurs, alliés ou amis de la famille, viennent en pèlerinage à des époques fixes; une mosquée où se réunissent les musulmans des tribus voisines pour faire leur prière en commun; une école où toutes les sciences sont enseignées : lecture, écriture, arithmétique, géographie, histoire, alchimie, magie, philosophie et théologie, et où les enfants pendant toute l'année, les étudiants (*thaleb*) pendant certaines saisons, les savants (*euleima*) à des époques fixes, se réunissent, soit pour apprendre ce qu'ils ignorent, soit pour faire des conciles et discuter certaines questions

de droit, d'histoire ou de théologie; un lieu d'asile où tous les hommes poursuivis par la loi ou persécutés par un ennemi trouvent un refuge inviolable; un hôpital, une hôtellerie, où tous les voyageurs, les pèlerins, les malades, les infirmes et les incurables trouvent un gîte, des secours, des vêtements, de la nourriture; « un office de publicité », un « bureau d'esprit public », où s'échangent les nouvelles, où l'on écrit l'histoire des temps présents; enfin une bibliothèque qui s'accroît tous les jours par les travaux des hommes qui y sont attachés, et où l'on conserve la tradition écrite des faits passés. Généralement, les zaouïas possèdent de grands biens provenant de dotations (*habous*), ou d'aumônes (*zekkat*) affectées par la charité publique à l'entretien de l'établissement. Un chef, avec le titre de *cheikh*, quand il appartient à la famille propriétaire de la zaouïa, avec le titre de *moqâddem* ou de *wekil* (fondé de pouvoirs), quand il est étranger à cette famille, dirige l'établissement. De nombreux serviteurs (*khoddam*) sont attachés à chaque zaouïa, soit pour cultiver les terres qui en dépendent, soit pour servir le nombreux personnel d'écoliers, de marabouts, d'infirmes et de voyageurs fréquentant l'établissement (1). »

Là, sont formés des missionnaires qui vont dans des contrées souvent très éloignées recruter de nouveaux khouans. Ils fondent eux-mêmes des zaouïas dans lesquelles ils s'entourent de disciples. Le missionnaire est alors moqâddem (préfet) et n'est qu'un subalterne du *khalife*, qui centralise tout.

Lorsqu'il y a un certain nombre de khouans dans une tribu, ils élisent eux-mêmes leur moqâddem; pour cela, ils se réunissent dans une *hadra* (réunion sainte), lisent le *fethah* (invocation à Dieu) et désignent celui qui paraît réunir au plus haut degré les qualités de ferveur et de piété. Pour se donner plus d'importance, le moqâddem peut demander, comme consécration, un brevet au khalife; cette formalité n'est pas indispensable, et du reste tous ceux qui ont voulu la remplir n'ont jamais essuyé de refus.

Les fonctions du moqâddem consistent dans la direction des

(1) Colonel de Neveu, *Les Khouans*.

sentiments religieux des khouans; il doit communiquer les décisions du khalife et il a le pouvoir de recevoir des néophytes. Pour recevoir un khouan, le moqâddem convoque une hadra de cinq ou six membres au moins. Le néophyte prête serment de dire bien exactement l'ouarda, puis il donne une pièce de monnaie au moqâddem afin de marquer que tout bien vient de Dieu, qu'il doit toujours être prêt à en faire l'abandon pour l'honorer, ainsi que pour soulager les croyants pauvres. Divers serments secrets sont aussi exigés dans certaines sociétés.

Les chefs de ces confréries deviennent naturellement les seuls représentants des pouvoirs publics. On sait, en effet, que les sociétés pastorales ne sont essentiellement qu'un composé de familles indépendantes les unes des autres et à peu près égales entre elles. Il ne se forme donc guère, parmi elles, de hiérarchie naturelle et régulière. Les chefs religieux se trouvent être ainsi les seules autorités publiques constituées en dehors et au-dessus des familles. Ce n'est donc qu'autour d'eux que celles-ci pourront se grouper à l'occasion.

Mais, les chefs de confréries étant, en outre, les propriétaires des biens de leurs subordonnés, le khalife se trouve avoir à sa disposition de nombreux esclaves, d'autant plus dévoués qu'ils sont volontaires.

Les ordres de ces chefs tout-puissants sont transmis avec une vitesse prodigieuse de vingt lieues par jour pour les marcheurs et de quarante lieues pour les chameliers, et cela pendant des semaines entières. Les distances ne sont donc pas un obstacle et le réseau de la juridiction peut s'étendre sur un immense territoire.

Mais ce qui donne une force encore plus considérable aux confréries, c'est que le khalifat est héréditaire.

Les « prophètes » qui fondent une confrérie se font souvent passer pour les descendants de Mahomet, le « prophète chéri sur la personne et la famille duquel Dieu a répandu sa bénédiction ». Partant de ce principe, on est bien forcé de conclure à la sainteté héréditaire des descendants du prophète. D'ailleurs cette descendance n'est pas bien difficile à prouver, les actes de l'état civil n'existant pas.

Tel est le curieux et solide échafaudage de moyens, sur lequel s'établit la redoutable puissance des confréries religieuses arabes.

II.

Ces confréries religieuses sont le seul élément de résistance de la société arabe contre les envahisseurs étrangers. Il ne faut donc pas s'étonner du rôle qu'elles ont joué contre les Européens, qui, non seulement sont des étrangers, mais des « infidèles » : se lever contre eux, c'était marcher à la « guerre sainte ».

Ainsi s'explique le mouvement mahdiste de 1881 ; l'incarnation du mécontentement, de la résistance, dans un prophète.

Ce prophète fut un khouan nubien de Dongolah, nommé Mohammed-Ahmed, fils d'un simple charpentier ; il était affilié depuis quinze ans à la confrérie de Sidi Abd-el-Kader el Ghîlani, l'ordre « le plus ancien et le plus agréable à Dieu et à son prophète chéri ».

Mohammed-Ahmed avait été instruit par les derviches de Khartoum et de Berber et il avait été élevé lui-même au rang de derviche. Après avoir mené quelque temps la vie d'anachorète dans l'île d'Abbah, et s'être entouré de disciples et de partisans choisis parmi les Baggara du Kordofân, tous marchands d'esclaves, il commença sa campagne en 1881 et proclama sa mission « d'établir l'égalité universelle et la communauté des biens, d'imposer la religion et la loi musulmanes à tous les hommes, et d'exterminer tous ceux qui, musulmans, chrétiens, ou païens, ne reconnaîtraient pas sa mission divine en qualité de *mahdi* ».

Cette doctrine répondait à la fois aux revendications des paysans dépossédés et opprimés, au fanatisme des populations, à la haine commune du Turc et à celle des chrétiens, qui entravaient la liberté du commerce des esclaves.

Ses prédications eurent un plein succès et groupèrent autour de lui les *Derkawis* (ou partisans de la résistance) du Soudân, qui

formaient déjà une association. Ce furent ses premiers soldats, et leurs succès amenèrent vers lui, en peu de temps, les populations enthousiastes.

Devant la masse des habitants d'un territoire de trois millions de kilomètres carrés, que pouvaient faire les troupes khédiviales mal payées? Elles désertèrent et les Anglais durent intervenir.

On sait quelles sanglantes défaites ils essuyèrent. Mais, heureusement pour eux, le mahdi mourut subitement sans laisser de successeur. Les forces qu'il avait groupées autour de lui se dispersèrent et s'évanouirent aussi rapidement que les hordes innombrables d'Attila à la mort de leur chef.

Nous touchons ici, en effet, à une des causes fondamentales de la faiblesse du mahdisme et, en général, de ces sociétés, au point de vue de l'action politique et militaire.

Si ces diverses confréries religieuses possèdent, ainsi que nous l'avons vu, une organisation très puissante, cette organisation présente cependant un point faible : c'est l'autonomie, l'indépendance de chacune de ces associations. L'esprit de clan qui y règne empêche tout groupement fédératif : chacune veut rester indépendante, comme le sont les familles entre elles. Elles répugnent donc les unes et les autres à toute action commune, et elles ne s'y décident que momentanément, et sous l'autorité d'un chef, d'un mahdi, plus réputé, ou plus heureux que les autres. Le groupement est un accident; l'esprit de clan est la règle.

Il l'est d'autant plus que ces confréries ne sont pas seulement indépendantes les unes des autres, mais rivales, et cette rivalité est la conséquence forcée du fanatisme des khouans. De sorte qu'une confrérie qui est forte un jour, peut être supplantée le lendemain par une rivale plus puissante. C'est là le vice capital inhérent à l'organisation des Arabes.

Mais qu'on ne se hâte pas de se réjouir de cette circonstance qui paralyse chez les Arabes toute résistance prolongée. Il se produit, en effet, au moment où nous écrivons ces lignes, une évolution, qui, si elle s'accomplit entièrement, va donner au

mouvement mahdiste la cohésion et l'unité qui lui ont manqué jusqu'à ce jour.

Il s'est rencontré, en effet, une confrérie dont le caractère essentiel est l'unification des autres confréries, et qui a déjà recueilli dans son sein la presque totalité des partisans dispersés de Mohammed-Ahmed.

La puissance attractive de cette confrérie tient à un fait qui ne s'était pas produit depuis la fondation de l'Islam; je veux dire l'adoption d'une doctrine assez large, pour permettre à tous les autres khouans de l'embrasser.

Le fondateur de cette confrérie est Sidi Mohammed ben' Ali es-Senoûsi.

Ce nouveau Mahdi (1), humble jurisconsulte algérien de la tribu des Medjâher, né dans les environs de Mostaghanem, avait été initié par la confrérie de Mouley Tayyeb, très puissante au Maroc, en Algérie et en Tunisie, aux principes mystiques de la philosophie des Châdhelîya, autrement dit du châdhelisme. Sidi Mohammed ben' Alì es-Senoûsi fit, à l'époque de la conquête de l'Algérie par la France, le voyage de la Mekke, où il devint l'élève, puis le successeur du cheikh Ahmed ben Edrìs, le plus haut représentant du châdhelisme. A peine celui-ci fut-il mort, que Sidi Mohammed commença la propagande de ses idées. Après quelques insuccès dans l'Yémen, il revint à la Mekke, où il s'attacha à convertir des pèlerins orthodoxes de la Berbérie et à leur faire accepter la *tarîqa mohammedîya* (appelée aujourd'hui la (*tarîqa es-senousîya*) ou voie de Mohammed.

Le novateur présenta sa religion comme une sorte de châdhelisme réformé, résultant des opinions et des travaux de tous ses prédécesseurs, de la distillation du Coran, et de ses propres méditations, c'est-à-dire comme le vrai et pur Islam, mais dégagé de toutes les croyances et pratiques parasites greffées par les théologiens.

(1) *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben 'Alì es-senoûsi et son domaine géographique*, par H. Duveyrier. Société de géographie, 2e trimestre 1884. C'est cet ouvrage qui nous a fourni la plupart de nos renseignements sur les senoûsîyas, complétés d'ailleurs par des informations personnelles.

M. Duveyrier résume ainsi les principales maximes du senoûsisme : « D'abord l'exaltation de l'idée de Dieu à qui seul est réservé le culte. On peut bien, sans commettre un crime de lèse-divinité, vénérer les saints vivants, parce que le souffle de Dieu les remplit et les anime; mais, après leur mort, cette vénération ne peut plus se perpétuer et se traduire ni dans des pèlerinages à leur tombeaux, ni même dans des invocations à leur intercession. Le prophète Mohammed « la plus parfaite des créa- « tures » ,disent les musulmans orthodoxes, ne fait pas exception à cette règle. »

Ainsi, la religion réformée est un lien commun entre toutes les doctrines, rivales jusqu'ici; de plus, elle est préférable à toute autre à cause de sa simplicité; elle est enfin d'un très grand prix pour la conversion des nègres fétichistes, qui est ainsi bien facilitée.

Grâce à ces divers avantages, le senoûsisme est en voie d'absorber toutes les autres sectes.

Comme les autres confréries religieuses, l'ordre des senousiya impose à ses affiliés certaines prières tenues secrètes avec un soin jaloux. M. Eugène Ricard, vice-consul de France à Ben-Ghâzi, a réussi, à l'aide d'une supercherie, à se procurer le texte de ces prières. On doit réciter cent fois : « Que Dieu pardonne! » trois cents fois : « Il n'y a de divinité qu'Allah. Mohammed est le prophète de Dieu en toute évidence et pour toute âme. Il a cru à tout ce que renferme la science divine »; cent fois : « O Dieu! bénis notre seigneur Mohammed, le prophète illettré, sa famille et ses amis et accorde-leur le salut! » Les khouans doivent dire ces formules après la prière du matin.

Pour entretenir chez les frères, avec encore plus d'efficacité, la ferveur et la soumission aux dogmes de la confrérie, celle-ci les convoque à des conférences religieuses, et leur prescrit des pèlerinages à certains couvents. C'est par ces moyens, propres aux diverses confréries, que le khalife tient tous ses sujets sous sa main.

La confrérie sait tirer parti de cette soumission et, en premier lieu, elle taxe les frères « suivant leur fortune, les obligeant à verser chaque année à la caisse de l'ordre 2.5 % de leur capital

dès que celui-ci dépasse 125 francs; le trésor, les magasins et les parcs à bestiaux de la confrérie restant d'ailleurs ouverts pour les contributions en nature, ou pour tous autres dons extraordinaires. Là où les délégués du directeur de l'association sont en présence de frères trop pauvres pour contribuer de leur bourse, ou, ce qui arrive aussi, trop enthousiastes pour se contenter d'apporter le prorata de 2,5 %, elle les emploie à cultiver les terrains conventuels, à construire les cloîtres, à garder les troupeaux, ou à porter les dépêches de la confrérie, quand elle ne réclame pas d'eux, dans les circonstances exceptionnelles, d'autres services d'un ordre plus délicat encore, les forçant, par exemple, à se transformer, au risque de leur vie, en espions, voire même en assassins. »

Les senousîyas ont aussi une loi somptuaire. « Toute espèce de luxe dans le vêtement de l'homme, la soie les broderies et les ornements, comme aussi les ustensiles d'or et d'argent, sont prohibés. Ces métaux précieux ne peuvent légalement servir qu'à rehausser la poignée et la garde de l'épée, parce que l'épée est destinée à la guerre sainte. Dans le costume et la parure de la femme, au contraire, la soie et l'or sont permis, le réformateur ayant sans doute admis qu'ajoutant aux séductions de l'épouse, le luxe se traduirait ici, en dernière analyse, par l'accroissement des forces vives de l'Islam. Sîdi es-Senoûsi a poussé le scrupule des prescriptions de la loi musulmane contre l'ivresse jusqu'à interdire à ses disciples l'usage du tabac et du café. Il permet de boire du thé, mais sucré avec de la cassonade, car le sucre blanc cristallisé est impur à cause des ossements d'animaux, « tués par les non-musulmans, » qui servent à le raffiner (1). »

De telles prescriptions donnent à la doctrine, aux yeux des fidèles, un caractère de sagesse, d'austérité et de sainteté qui ne peut que lui être favorable, sans présenter aucune gêne pour les fidèles que leur état misérable éloigne de tout luxe.

Telle est la confrérie qui a réussi à étendre son influence sur les populations de plus de la moitié du continent africain.

(1) H. Duveyrier, *loc. cit.*

Pour cela, elle emploie « une tactique qui est alternativement un modèle d'esprit patient, de connaissance du cœur humain, de souplesse, de ruse et d'audace ». Dans les États musulmans réputés civilisés, les senoûsiyas s'insinuent sous le manteau d'autres confréries favorables à la leur, mais moins radicales; là, ils tâchent d'acquérir par leur science, leur sagesse, leur assurance, les premières places du clergé, de la magistrature et du professorat. C'est à l'aide de ces positions avantageuses qu'ils se livrent à une propagande discrète auprès des gens les plus influents, qui finissent par devenir leurs confrères.

Chez les peuples ignorants, indifférents ou tièdes, ou bien dans les pays récemment conquis par l'Islam où le fétichisme n'est pas encore tout à fait déraciné, ils se présentent comme d'humbles maîtres d'école et s'ingénient à dresser selon leurs vues la génération de l'avenir et à la composer de serviteurs dociles de leur politique.

Dans des contrées plus barbares encore, ils se servent, comme chez les Toubous, de la supériorité intellectuelle de l'élément féminin ; ou bien, si les circonstances laissent place à un rôle tutélaire, ils s'empressent de se l'attribuer ; ou bien encore, ils s'efforcent de convertir un despote pour s'assurer le concours éventuel de toute une nation.

Ces efforts, ces luttes continuelles des infatigables champions du senoûsisme sont tous centralisés par le khalife, qui, lui aussi, porte le nom de mahdi.

Chaque année, vers la fête du 'aïd-el-kébir, le khalife convoque tous les moqâddems à un synode qu'il tient dans la Cyrénaïque, à Jerhboûb, sa capitale; là, chacun de ces préfets apostoliques rend compte de la situation spirituelle et temporelle de l'association dans le pays soumis à son administration : on examine ce qu'il y a de fait et ce qu'il reste à faire.

C'est à l'aide d'une telle organisation que la confrérie a acquis une force immense dans tout le monde musulman. M. Duveyrier, si compétent dans cette matière, croit « rester dans les limites d'une estimation extrêmement sobre, en tous cas très inférieure à la réalité, en attribuant à la confrérie un million cinq cent mille

sujets, écoutant ses ordres quels qu'ils soient, travaillant pour elle et payant l'impôt. On peut même, sans risquer d'être taxé d'exagération, élever ce chiffre à deux millions et demi ou trois millions (1). » Cette appréciation date de 1884; aujourd'hui elle serait peut-être quadruplée, car on va vite chez les sénoûsiyas.

En résumé, la centralisation des forces vives de l'Islam entre les mains des senoûsiyas constitue une puissance formidable, capable d'arrêter pendant longtemps les efforts combinés des nations européennes.

Comment après cela qualifier la conduite des Anglais? Ceux-ci, dans le but d'achever la destruction des derniers partisans de Mohammed-Ahmed, fournissent aux senoûsiyas des fusils et des canons de systèmes perfectionnés. Sans aucun scrupule les senoûsiyas les retourneront un jour contre leurs fournisseurs et, si les sujets de sa Gracieuse Majesté ont été vaincus avec les simples armes des Mahdistes de 1881, que pourront-ils faire contre les mahdistes senoûsiyas armés de canons Krupp?

Comment les Européens, qui essayent actuellement d'établir leur domination dans l'Afrique septentrionale, pourront-ils réussir à conjurer cette entrée en ligne de toutes les forces arabes?

Entreprendre d'atteindre l'ennemi chez lui, c'est-à-dire dans l'immense steppe, serait une opération folle, qui ne présenterait aucune chance de succès : le nomade seul peut parcourir ces solitudes et y vivre; une armée européenne y serait décimée par la chaleur, par la soif et par la faim, bien plus sûrement encore que par les armes des Arabes.

La création d'une voie ferrée traversant le Sahara de part en part ne résoudrait pas la difficulté, car le désert resterait toujours ouvert des deux côtés de l'étroit ruban de fer et continuerait à offrir aux agresseurs une retraite assurée. Il ne leur serait d'ailleurs pas difficile d'intercepter les communications. L'exemple de l'Égypte ne le prouve que trop : ce pays n'était-il pas une sorte de voie ferrée, avec ses bateaux à vapeur qui sillonnaient le Nil

1. La confrérie compte 150 à 200 zaouïas au minimum.

presque jusqu'à ses sources? Cela n'a pas empêché les Mahdistes d'en occuper la plus grande partie, qu'ils tiennent encore sous leur domination. Or il est plus facile à des nomades de couper une voie ferrée que d'intercepter des communications fluviales.

Alors que faire?

Il y a un moyen, et il n'y en a qu'un seul.

Ainsi que M. de Préville l'a exposé, dans son récent article sur *Les origines de la civilisation égyptienne* (1), les pasteurs des steppes pauvres de l'Afrique septentrionale ne peuvent vivre exclusivement des produits du désert; ils sont obligés de trouver des ressources accessoires auprès des sédentaires cultivateurs des confins. C'est ainsi qu'ils effectuent les transports d'une extrémité du désert à l'autre, ce qui leur procure l'argent nécessaire pour acheter aux agriculteurs les provisions de céréales dont ils ont besoin.

En un mot, sans les sédentaires, les pasteurs de ces steppes pauvres mourraient littéralement de faim; elles seraient inhabitables.

Voilà qui indique nettement la voie à suivre : l'occupation des territoires cultivables qui entourent le désert est le moyen infaillible de se rendre maître du désert.

Or, remarquez-le bien, il s'agit d'occuper ces territoires et non d'y camper simplement. Cette distinction est très importante, car elle nous explique l'échec de la tentative courageuse d'Emin-pacha. On sait que ce dernier s'était établi dans la région des lacs, sur le haut Nil, et qu'il réussit à s'y maintenir jusqu'à l'arrivée de Stanley. Mais il y réussit au prix de quels sacrifices et dans quelle triste situation : prisonnier de ses soldats et perpétuellement menacé d'être mis à mort par eux!

C'est qu'en effet l'expédition d'Emin n'était qu'une occupation militaire, faite par lui et par ses soldats égyptiens sans esprit d'établissement durable, sans aucun désir de se fixer au sol. Or nos lecteurs savent que la colonisation est le seul moyen d'occuper véritablement et définitivement un pays. C'est ainsi que, dans l'antiquité, les Romains, ont conquis toute l'Afrique septentrionale.

(1) Voir la livraison de mars 1890.

Une occupation de ce genre serait d'autant plus facile que les populations nègres qui entourent les grands déserts de l'Afrique sont essentiellement agricoles. Si Emin-pacha avait fait de ses soldats des grands propriétaires placés à la tête d'un certain nombre de petits domaines et de familles indigènes, il tiendrait encore le pays et pour longtemps.

Mais j'oublie qu'Emin n'avait avec lui qu'une soldatesque égyptienne, plus apte au pillage et à la révolte qu'à la colonisation. Cela prouve que la qualité des soldats n'est pas indifférente : il faut ici le type du soldat laboureur à la façon romaine, ou à la façon franque. Le soldat romain a colonisé le monde ancien après s'en être emparé; le soldat franc, ou scandinave, a fait la même opération à l'origine du monde moderne. L'humanité n'a pas encore trouvé d'autre procédé pour occuper définitivement un pays : il faut donc croire qu'il a du bon et que c'est le seul.

M. Demolins a montré, dans la Revue, comment cette colonisation européenne est possible, même dans l'Afrique équatoriale; j'y renvoie le lecteur (1)

La conclusion est donc que l'Afrique, comme le reste du monde d'ailleurs, appartiendra aux peuples les plus aptes à se fixer au sol par la culture.

L'Afrique appartiendra aux plus dignes.

Paul Danzanvilliers.

(1) Voir t. VIII, p. 21 à 25.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LA

MANIFESTATION OUVRIÈRE.

Je n'ai pas l'intention de raconter ce que l'on a appelé « la Manifestation ouvrière du 1er Mai » ; les divers journaux n'en ont que trop entretenu leurs lecteurs. En somme, il y a eu plus de bruit que de mal.

Mais derrière ce que l'on voit, il y a ce que l'on ne voit pas, et c'est précisément là ce que je voudrais essayer de montrer.

Ce qu'on n'a généralement pas vu, c'est que le mouvement en faveur de la manifestation ouvrière ne s'est pas produit dans tous les pays avec le même caractère. Lorsqu'on considère les choses de près, on ne tarde pas à distinguer deux groupes bien tranchés de pays, ou, si l'on veut, deux aires distinctes dans la marche de la manifestation.

Le premier groupe comprend : l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Espagne et l'Italie.

Le second groupe comprend les pays du nord de l'Europe, États scandinaves et Angleterre, les États-Unis et les divers pays soumis à la domination anglaise.

C'est précisément ce caractère différent qui faisait dire récemment à un des meneurs de la manifestation à Paris : « Il ne faut pas compter sur le concours des ouvriers anglais, car leur esprit

particulariste et leur manière de procéder rend toute entente impossible avec eux. »

En quoi consiste cette différence et d'où peut-elle provenir? C'est ce que je vais indiquer rapidement.

I.

Dans les pays du premier groupe, la manifestation a pris un caractère particulièrement aigu : elle s'est présentée comme une menace directe pour les gouvernements ; elle a provoqué partout un luxe extraordinaire de mesures de répression.

Les conditions sociales dans lesquelles se trouvent ces pays peuvent seules expliquer ce caractère particulier.

Tous ces pays, en effet, malgré des différences secondaires, appartiennent au groupe des populations de l'Europe qui ne se sont qu'incomplètement dégagées de la formation patriarcale. Assurément cette formation y est restée infiniment moins intense qu'en Asie et que dans l'Europe orientale, mais elle y constitue encore, en quelque sorte, le substratum social. Nous sommes demeurés beaucoup plus asiatiques que nous ne le croyons et que notre orgueil ne le désirerait peut-être.

Or, un des symptômes de ce caractère asiatique, ou patriarcal, est l'habitude de faire constamment appel à l'idée d'une communauté générale responsable du bien de chacun : c'est l'État, c'est le souverain, qui, chez les peuples que je signale, représente au plus haut degré cette puissance chargée de pourvoir aux intérêts de tous. De là, l'immense développement de pouvoirs publics dans cette partie de l'Europe. C'est elle qui a enfanté les plus célèbres dominateurs de peuples de l'Occident, ceux, précisément, qui rappellent le mieux les monarques orientaux : Charles-Quint, Philippe II, Louis XIV, Napoléon, Frédéric II, Guillaume Ier.

Ces princes ont encore contribué à développer cette idée que tout relevait de l'État, que tout devait être fait par l'État, que l'État était le tuteur universel, la Providence générale et infaillible des populations.

Dès lors, quand le développement des grandes usines en Occident a provoqué la question ouvrière, on a été tout naturellement porté, dans ces pays, à demander au pouvoir la solution de cette question, comme on lui demandait la solution de toutes les autres.

Mais si les chefs d'État ont eu l'outrecuidance de croire qu'ils pouvaient suffire à tout, ils ne paraissent pas avoir eu jusqu'ici le bonheur d'y réussir. Ces peuples ont donc été amenés, — logiquement, — à considérer que la révolution était le seul moyen de remédier à leurs maux, puisque tout le mal, comme tout le bien, vient nécessairement du gouvernement. On remarquera, en effet, que ces pays sont précisément ceux où les révolutions sévissent le plus fréquemment, où elles sont, pour ainsi dire, à l'état endémique.

On peut maintenant s'expliquer la forme particulière que les revendications ouvrières ont prise chez ces peuples.

Elles ont pris tout naturellement la forme du socialisme.

Le socialisme, en effet, n'est pas autre chose que l'attribution à l'État du soin de régler les conditions du travail et d'en répartir les produits. C'est l'attribution à l'État de la fonction de patron : on veut faire de lui le patron universel et omnipotent, une sorte de monarque du travail. Qui ne voit que cette conception dérive directement de la façon asiatique de comprendre la solution des intérêts publics? L'État pénétrait déjà dans une foule de domaines; on lui en ouvre un de plus; voilà tout.

Mais, du moment qu'on entend attribuer à l'État une mission aussi importante, qui touche à de si grands intérêts, puisqu'il s'agit d'assurer à chacun le pain quotidien, vous pensez bien qu'on va faire tous ses efforts pour mettre la main sur les pouvoirs publics. Si on ne tient pas les pouvoirs publics, on ne peut rien; si on tient les pouvoirs publics, on peut tout. Marcher à l'assaut du pouvoir, devient donc une nécessité.

Or, on y réussira d'autant mieux qu'on groupera autour de soi des forces plus imposantes, qu'on suscitera un mouvement plus général; si ce mouvement est international, c'est un atout de plus dans son jeu.

Vous voyez là par quel enchaînement on en est arrivé à l'idée d'une manifestation universelle à jour dit. C'était le moyen de peser sur les décisions des gouvernements et, au besoin, si l'occasion se présentait, de les renverser et de se substituer à eux.

Le gouvernement est si bien l'objectif, que, dans toutes les réunions soi-disant ouvrières, la politique tient beaucoup plus de place que la discussion des intérêts directs de chaque métier.

Cela nous amène à nous expliquer un autre caractère des revendications ouvrières dans ce groupe de sociétés. Le mouvement est suscité et conduit par des politiciens, qui groupent surtout autour d'eux une collection de gens sans aveu toujours disposés à susciter le désordre et à pêcher en eau trouble. En fait, les véritables ouvriers se tiennent généralement à l'écart des réunions publiques et des manifestations extérieures.

J'avais, ces jours derniers, à mon domicile des peintres occupés à effectuer divers travaux de leur état ; ce ne fut pas sans un certain étonnement que je les vis arriver le 1er mai et travailler comme à l'ordinaire, sans aucune préoccupation de la fameuse manifestation si bruyamment annoncée. Ils appartenaient à la maison Leclaire, qui a aujourd'hui pour gérant M. Redouly. Ce dernier étant venu dans la journée pour se rendre compte de l'état des travaux, je lui parlai de la manifestation. Il me répondit qu'aucun des ouvriers de sa société, qui en compte environ huit cents, n'y prendrait part, et il ajouta que tous les bons ouvriers, dans les divers corps d'état, travaillaient comme à l'ordinaire.

Je pus m'en convaincre dans l'après-midi, en parcourant plusieurs quartiers de Paris. On ne rencontrait qu'une foule paisible de curieux cherchant une manifestation absente, et, çà et là, ces gens sans aveu, en quête de désordre, qui se montrent toutes les fois qu'il y a quelques mauvais coups à faire. De véritables ouvriers en train de manifester, je n'en ai pas vu.

Cette abstention des véritables ouvriers est toute naturelle, dans ce groupe de sociétés où les questions ouvrières, étant devenues des questions politiques, sont nécessairement le monopole de quelques meneurs. Les ouvriers véritables s'écartent sponta-

nément des réunions publiques, où il n'est question que de la refonte générale de la société et non des intérêts pratiques de leur métier. Ils se trouvent des étrangers dans ces réunions dites ouvrières. Se sentant incapables de prendre la parole pour débiter avec emphase les grandes tirades socialistes, ils restent chez eux et abandonnent ainsi leurs intérêts entre les mains de meneurs incapables et de cyniques exploiteurs.

Cette désertion des ouvriers est tellement générale et profonde qu'elle se manifeste même dans la constitution des Chambres syndicales de chaque métier et des Conseils de prud'hommes. Les premières ne sont que des foyers politiques où trônent des meneurs sans mandat, plus occupés à fomenter le désordre qu'à venir en aide au travail ; les seconds sont élus par des minorités dérisoires, qui souvent ne représentent pas la dixième partie des électeurs inscrits.

La prétendue délégation qui, le 1er mai, s'est rendue au Palais Bourbon, était d'ailleurs, composée d'une façon caractéristique. Elle comprenait onze membres : sur ce nombre, je compte cinq politiciens de profession, les députés Baudin, Ferroul et Thivrier, le conseiller municipal Vaillant, le journaliste socialiste Jules Guesde; deux limonadiers-marchands de vins, qui ne sont pas non plus des ouvriers, qui, au contraire, vivent sur l'ouvrier et peut-être en l'empoisonnant avec du vin frelaté. Les quatre autres membres sont deux tailleurs, un cocher et un cordonnier; je regrette de n'avoir aucun renseignement sur ces personnages, mais je puis du moins constater qu'ils n'appartiennent pas aux grands corps de métiers, à ceux qui, comme nombre et comme spécialité, représentent au plus haut degré la classe ouvrière; vous ne voyez, par exemple, figurer aucun ouvrier du bâtiment, ni maçon, ni serrurier, ni menuisier, ni peintre, etc.

Ainsi, les questions sociales ne sont que des questions politiques et elles sont exclusivement l'apanage d'une poignée de meneurs, politiciens non ouvriers, ou aussi peu ouvriers que possible.

C'est ainsi que nous arrivons enfin à nous expliquer le caractère particulier que la manifestation du 1er mai a fait éclater

dans tout ce groupe de sociétés : je veux dire la panique des gouvernements et les mesures extraordinaires de répression qu'ils ont cru devoir prendre en vue de leur défense.

Les divers gouvernements ont eu sérieusement peur. Comment n'auraient-ils pas eu peur, puisqu'au fond il s'agissait beaucoup moins d'une question de travail que d'une question politique, puisque le véritable objectif des meneurs était de mettre la main sur le pouvoir. Et l'événement était d'autant plus à redouter que les peuples soumis à ce régime social sont essentiellement en proie aux révolutions périodiques, ainsi que je l'ai dit. En fait, les gouvernements n'ont été sauvés que grâce à l'indifférence de la masse des véritables ouvriers.

Cela a été pour eux une chance, mais on comprend qu'ils n'y aient pas absolument compté. Ils ont bien fait, car il est certain que les meneurs avaient un intérêt direct au désordre, à la révolution. Songez, en effet, que ces meneurs ne peuvent maintenir leur influence qu'en perpétuant le désordre : dans une société tranquille, ils seraient vite renvoyés aux douceurs de la vie privée ; ils ne seraient réélus ni députés, ni conseillers municipaux : on choisirait à leur place des hommes sérieux. Or, la plupart de ces gens-là n'ont aucun moyen de vivre en dehors de la politique : c'est leur unique gagne-pain. Il faut tout craindre de gens qui luttent pour leur estomac.

Aussi quel luxe de mesures de répression ! Je n'ai pas besoin de les signaler ici ; pendant les jours qui ont précédé la manifestation, les journaux les ont complaisamment énumérés. Ces gouvernements tenaient à bien faire savoir, *urbi et orbi*, qu'ils étaient en mesure de se défendre et qu'on ne les prendrait pas au dépourvu. Ils pensaient avec raison qu'un bon averti en vaut deux.

En somme, la manifestation a avorté et les gouvernements peuvent respirer. Mais qu'ils se hâtent de jouir de leur triomphe, car sous ce régime politique et social, les gens qui ne sont pas au pouvoir ont tant d'intérêt à y être, parce que seul le pouvoir donne tout, qu'il faut toujours être sur le qui-vive. Ce n'est donc que partie remise, et les meneurs lâcheront d'autant moins la partie qu'ils se sentent soutenus et encouragés par la

généralité même du mouvement qu'ils sont parvenus à créer. Ils peuvent se dire que, pour un premier essai de mobilisation, ce n'est en vérité pas trop mal ; il ont tout au moins réussi à faire peur, ce qui est presque un commencement de victoire.

II

Dans les pays du second groupe, c'est-à-dire dans les pays scandinaves et anglo-saxons, la manifestation ouvrière se présente avec un caractère bien différent.

Ici, ce n'est plus une question politique, mais exclusivement une question de travail, une question ouvrière, une affaire particulière entre patrons et ouvriers, une affaire de métier. On ne touche plus au domaine de la vie publique; on reste strictement confiné dans le domaine de la vie privée. Les gouvernements ne tremblent plus; ils ne se sentent pas menacés: ils n'ont plus recours à un luxe extraordinaire de répression.

Essayons d'expliquer cette différence.

Nos lecteurs se souviennent peut-être encore de l'étonnement que souleva l'attitude des ouvriers anglais invités à assister au dernier congrès international qui se tint à Paris, il y a trois ans. Ils furent reçus en grande pompe par les ouvriers français, allemands et italiens, qui ne manquèrent pas l'occasion de débiter de violents discours, sur la révolution sociale et sur la nécessité de proclamer hautement les grands et immortels principes de 89. On attendait avec une certaine impatience la réponse des délégués anglais; l'un d'eux monta à la tribune et déclara au nom de ses collègues qu'ils n'étaient pas venus pour faire de la politique, mais seulement pour traiter des affaires de leur métier. Ce fut un froid général, ; cependant les délégués ne démordirent pas de leur sentiment. Je me souviens que les organes socialistes traitèrent alors très durement, et non sans mépris, ces ouvriers anglais incapables de s'élever au-dessus du terre à terre de leur métier, qui ne savaient embrasser que leurs intérêts personnels et non les intérêts de l'humanité entière.

Pour comprendre l'état d'esprit de ces ouvriers, il faut se

rappeler qu'ils appartiennent à des sociétés qui ont parcouru une évolution sociale bien différente de celle que nous venons de signaler chez les autres peuples de l'Europe. Ces sociétés ont rencontré, aux origines du moyen âge, une circonstance connue de nos lecteurs qui a brisé définitivement chez elles le moule patriarcal, qui, du même coup, a développé l'esprit particulariste au détriment de l'action des pouvoirs publics, dont le rôle s'est trouvé ainsi étroitement limité. Tandis que, dans le reste de l'Europe, l'action de l'État est envahissante et l'action des particuliers comprimée; ici, c'est l'action des particuliers qui est intense et celle de l'État qui est amoindrie. Les deux éléments de la pyramide sociale sont intervertis : celui qui domine ici est subordonné là.

Dans ce groupe de sociétés, on n'est donc pas porté à faire appel aux pouvoirs publics ; on se passe d'eux, même pour la gestion d'un certain nombre d'intérêts qui, à en croire les théoriciens, appartiennent pourtant au domaine de la vie publique, comme la police, la voirie, la justice dans certains cas, etc., etc. A plus forte raison, n'a-t-on pas l'idée de s'adresser à eux dans les questions qui touchent aux relations entre patrons et ouvriers, ou, si on le fait, ce n'est qu'avec une extrême réserve et dans certaines circonstances particulièrement urgentes.

De leur côté, les pouvoirs publics ne sont pas portés à sortir de leur domaine limité; ils n'en ont pas l'idée, car les hommes qui les dirigent appartiennent à la même formation sociale; d'ailleurs ils se rendent compte que toute tentative dans ce sens n'aurait aucun succès et entraînerait leur ruine. Aussi l'histoire ne nous présente-t-elle pas, chez les peuples de ce type, des monarques à la façon asiatique, à la façon de ceux que nous citions plus haut et qui ont porté à un si haut degré le pouvoir absolu parmi les peuples de l'Europe occidentale.

Il résulte de cet état de choses que ces peuples n'ont jamais songé à rendre leurs gouvernements responsables de la question ouvrière, puisque, de l'avis général, cette question n'est pas de leur ressort. On ne les en rend pas plus responsables que de la pluie, ou des tremblements de terre.

Ainsi débarrassés de l'illusion politique, les ouvriers se sont occupés exclusivement et pratiquement de leurs intérêts. Ils l'ont fait évidemment avec la passion, et souvent avec l'injustice que les hommes apportent dans toutes les questions où leurs intérêts personnels sont en jeu ; parfois même, quoique rarement, ils ont fait appel à la violence, mais du moins, s'ils troublaient ainsi le monde du travail, ils ne troublaient pas le monde politique, ils ne menaçaient pas l'existence des pouvoirs publics ; ils ne les mettaient pas en question. Je me souviens d'un gigantesque banquet d'ouvriers anglais, où tous les assistants se levèrent avec respect pour « boire à la reine », tout comme de simples gentlemen.

C'est ainsi que les ouvriers anglais ont réussi à constituer, en vue de la défense de leurs intérêts, ces fameuses *Unions de Sheffield*, qui groupent plusieurs milliers d'ouvriers administrant librement leurs intérêts. Ces Unions ont obtenu des résultats pratiques que tous les politiciens du continent réunis n'ont jamais su assurer aux ouvriers.

Elles ont amené les chefs d'industrie à recruter exclusivement leurs apprentis parmi les enfants des ouvriers de chaque fabrique ; à fixer invariablement le salaire suivant une charte qui ne peut être modifiée que du consentement mutuel des ouvriers et des patrons réunis en assemblées générales. De leur côté, les ouvriers se sont engagés à ne réclamer aucune augmentation de salaire aux époques d'activité extraordinaire où les bras manquent au travail. Lorsque des différends surgissent, les patrons se concertent avec les chefs des Unions, et l'on arrive presque toujours à une entente, grâce à l'esprit pratique qui anime l'ouvrier anglais. Ici, les deux parties en présence se rendent compte qu'elles ont également besoin, pour vivre, l'une de l'autre et qu'un mauvais arrangement vaut toujours mieux qu'un bon procès. Les institutions de ce genre montrent bien, ainsi que le constatait Le Play, « le degré de discernement auquel se sont élevés les ouvriers anglais et l'esprit de conciliation qui, au milieu du choc direct des intérêts, distingue toutes les classes de la société (1) ».

(1) *Les Ouvriers européens*, t. III, p. 359.

Quoiqu'elles soient loin d'être aussi recommandables, et qu'elles aient certaines violences à se reprocher, les *Trades-Unions* sont encore un exemple fameux de ce que savent faire, par eux-mêmes, les ouvriers anglais. Or il est remarquable que les *Trades-Unions* elles-mêmes n'ont jamais menacé en rien l'ordre de choses établi, n'ont jamais entrepris de renverser le gouvernement, ou de s'en emparer. Elles se sont tenues avec soin en dehors des rêves de refonte générale de la société, et loin de s'occuper de politique, elles ne semblent avoir poursuivi qu'un but, la défense du salaire et la diminution des heures de travail. Ces associations sont tellement différentes de celles qui se forment sur le continent, et dont la *Société internationale des travailleurs* est le type, qu'un membre de cette dernière société a prétendu, au congrès de Glascow, que les « *Trades-Unions* n'étaient bonnes qu'à endormir les travailleurs ».

Vous pouvez penser que le projet de manifestation ouvrière, tombant dans un milieu comme celui-là, n'a pas dû recevoir le même accueil que sur le continent. Pour des gens habitués à ne voir dans les questions ouvrières que des questions ouvrières et à ne poursuivre d'autre politique que celle des résultats pratiques, cette grande cérémonie cosmopolite et humanitaire a dû paraître bien creuse. Aussi lui ont-ils fait un accueil peu enthousiaste, qui a déconcerté les meneurs du continent.

En effet, dans les comptes rendus des journaux, vous avez pu constater qu'il était peu question, à propos de la manifestation, des États Scandinaves, de l'Angleterre, ou des États-Unis. Et, dans les villes où la manifestation a eu lieu, elle a revêtu un caractère paisible qui n'a soulevé aucun émoi, ni dans le gouvernement ni dans la population. A New-York et à Chicago, par exemple, « tout s'est borné, dit *le Temps*, à des processions nombreuses, avec musique et bannières déployées. » Et, — ce qui caractérise bien ces manifestations, — le même journal ajoute : « Toute la population était massée sur le parcours du cortège. L'ordre n'a pas été troublé. » En somme, c'était un défilé pacifique pour lequel on louait les chaises, comme pour assister à une procession, ou à un défilé militaire. Nous ne constatons ici ni troubles, ni

déploiement de la force publique, ni charges de cavalerie, ni effroi chez les pouvoirs publics; ces derniers sentent très bien qu'ils ne sont pas menacés.

Ils le sentent si bien qu'ils n'hésitent même pas à se prêter à la manifestation. Ce qui s'est passé à Londres va nous en fournir l'exemple et la preuve.

On s'est d'abord refusé à faire la manifestation le 1er mai; on a choisi la date du 4. Avec un grand bon sens, le comité de la manifestation a préféré le dimanche, parce que, ce jour-là, aucun ouvrier ne travaille, et, tous les établissements sans exception étant fermés, un cortège, si considérable qu'il soit, peut, sans danger pour personne, parcourir la ville.

Le fait d'avoir choisi un autre jour que celui qui avait été fixé par les meneurs internationaux, s'il constitue une preuve d'indépendance, n'a rien en soi de particulièrement caractéristique. Mais voici qui l'est davantage et qui, décidément, distingue la manifestation anglaise de toutes celles du continent : c'est que tous les détails du programme ont été arrêtés d'un commun accord entre le gouvernement et les représentants des ouvriers.

Ainsi le gouvernement a fixé deux points de ralliement pour chacune des deux grandes associations qui doivent manifester. Les adhérents de chacune d'elles doivent s'y réunir, et, pour plus de sûreté, suivre un itinéraire différent. L'entrée d'Hyde park aura lieu également par une porte différente. De même, la marche du cortège a été fixée. Précédés de leurs bannières, de leurs corps de musique, les ouvriers de métiers différents marchent six par six; en tête de chaque division se place une escouade de constables à cheval, et sur les côtés les policemen à pied s'avancent avec le meeting, qui se trouve complètement encadré.

A Hyde park, on a installé quatorze tribunes, sept pour chaque société. A quatre heures, le meeting est assemblé; le président de chaque division lit une adresse, puis la résolution est proposée et appuyée; à cinq heures, tout est terminé. Un son de trompe annonce la fin des discours et la résolution est mise aux voix; un second son de trompe fait connaître que la résolution est adoptée et invite les diverses sections à se disperser.

Dans les circulaires distribuées aux sociétaires, il leur est recommandé de faire une démonstration pacifique, et personne n'a douté que la consigne ne fût gardée; on en a douté si peu que les troupes n'ont pas même été consignées dans les casernes. On sait d'ailleurs qu'en Angleterre on hésite toujours à se servir de l'armée; rien ne montre mieux la réserve que gardent les pouvoirs publics vis-à-vis de l'initiative privée : ils l'aident parfois, comme c'est ici le cas, mais ils ne l'entravent jamais.

En nous transmettant ces détails, le correspondant du *Temps* ne peut s'empêcher de faire la réflexion suivante, qui vient confirmer la distinction que nous établissons dans cet article et qui prouve à quel point elle saute aux yeux même des esprits les moins au courant de la science sociale : « Il serait à désirer que, sur le continent, les revendications ouvrières fussent présentées d'une façon aussi calme qu'à Londres. » L'erreur est de croire que cette sagesse peut s'improviser; elle est le résultat d'un état social qu'il faudrait préalablement créér: en dehors de cette marche naturelle, tous les bons conseils resteront sans effet.

Mais si les manifestants ne cherchent pas, comme sur le continent, à battre en brèche le gouvernement, s'ils s'entendent même avec lui pour que l'ordre ne soit pas troublé, ils repoussent du moins énergiquement l'intervention de l'État dans le règlement de leurs intérêts et dans les décisions qu'ils veulent prendre.

J'en trouve encore la preuve dans le récit du correspondant du *Temps*. Celui-ci s'est rendu chez M. Shipton, le président du comité parlementaire des *Trades-Unions,* l'une des deux grandes associations qui ont pris part à la manifestation de dimanche. Par la nature de ses fonctions, M. Shipton peut être assimilé à un chef d'État : les *Trades-Unions*, en effet, ne comptent pas moins de deux millions et demi de membres et disposent d'un capital de 125 millions de francs de fonds de réserve. M. Shipton s'est exprimé en ces termes : « Les trades-unionistes de Londres ont obtenu la journée de huit heures par leur seul effort autonome, non seulement *sans réclamer l'intervention de l'État*, *mais en repoussant avec indignation l'idée d'une protection*

quelconque, là où le jeu des institutions leur permet d'obtenir librement et visiblement les privilèges qui leur sont nécessaires. Les Unionistes ne veulent accepter que la protection *passive* de la loi, jamais aucune protection active. Toute autre manière de comprendre le bien du travailleur leur apparaît comme un *servage* indigne d'un peuple aussi foncièrement accoutumé à la liberté que le peuple anglais. »

Interrogé sur son opinion à propos des arrestations d'anarchistes à Paris, M. Shipton déclara ne pouvoir accéder à *la manie des contentinentaux de vouloir transformer une manifestation en une émeute.* « Vous n'avez pas, dit-il, la longue habitude de la liberté qui nous permet d'agir en toute tranquillité. Ici, nous nous mettons sous la protection de la police, quand nous avons l'intention de manifester. Et même, lorsque, comme dimanche, il se produit deux courants adverses, les opposants s'*entendent* sur la manière de manifester ensemble, sans amener *aucun trouble*, choisissant deux itinéraires différents, occupant chacun une part de la voie publique. »

M. Shipton termina en affirmant que la journée serait calme autant qu'imposante. « Quant aux anarchistes qui pourraient troubler les meetings, ils sont, dit-il, une quantité négligeable. Jamais ils ne pousseront de racines en Angleterre : il serait pour eux extrêmement dangereux d'exprimer leurs idées dimanche prochain. »

Et, de fait, la journée a été ce qu'elle promettait d'être, c'est-à-dire absolument calme, ainsi qu'en témoignent les récits qui arrivent au moment où je corrige les épreuves de cet article.

« La foule est calme, écrit le même correspondant du *Temps*, beaucoup de jeunes hommes sont assis sur les parapets des quais; des multitudes de curieux se pressent sur les ponts. La police à pied ou à cheval *n'a besoin de s'occuper de rien;* tout se passe avec une *tranquillité* qui ne laisse pas que d'être imposante. Cependant la manifestation est vraiment formidable. Un nombre incalculable de bannières se profilent le long des quais, les têtes moutonnent à l'infini comme des crêtes de vagues. Tous nos compagnons sont d'avis que c'est la plus vaste démonstration

démocratique que Londres ait jamais vue. En ce moment, *Big-Ben*, la grande horloge du Parlement, sonne trois coups qui dominent tous les bruits : c'est le signal du départ. Quelques minutes après, une grande rumeur s'éveille, les musiques résonnent, jouant des airs de marche, qui la *Marseillaise*, qui le *Père la Victoire*, qui *En r'venant d'la R'vue*. Le départ commence. Les partisans des huit heures légales évoluent vers la droite pour atteindre Hyde park par Marble arch, les partisans des trades-unionistes évoluent par Bridge street, Buckingham palace, pour atteindre Hyde park par Grosvenor square. Des deux côtés, la manifestation présente le même aspect extérieur. C'est un flottement multicolore de bannières, un uniforme frémissement de masses noires et profondes, piqués par les points brillants des cocardes, des nœuds fleuris. Au reste, dans cette mise en marche, aucun trouble, aucune hésitation : la discipline est parfaite.

« Tout cela n'a rien de menaçant. On dirait d'une *grande fête* où tout le Londres masculin serait accouru. Parfois des colloques entre les gens et les corporations. Dans la cour de la caserne de Wellington, des soldats répondent aux hourras des manifestants en agitant des mouchoirs. Ces soldats sont, les uns en uniforme, les autres en petite veste de repos, quelques-uns causent avec des femmes (épouses ou fiancées). *On voit que le gouvernement n'a pas jugé utile de prendre la moindre précaution militaire contre la démonstration.* Les gens du break me le font remarquer. — Hé! à Paris, ils seraient en alerte!... Ils ne flâneraient pas dans les cours...

« Si la police intervient, c'est en faveur des manifestants. Et je ne sais quoi de fort se dégage de ce peuple, impression qui augmente à regarder la belle tenue des hommes, ces myriades d'êtres vigoureux, alertes avec des figures de race jeune, grave, volontaire. »

Je crois que nos lecteurs peuvent maintenant se rendre bien compte que les manifestations ouvrières ont, dans le monde anglo-saxon, un caractère bien différent de celui que nous avons constaté sur le continent. La différence est tellement tran-

chée que M. Shipton l'a lui-même signalée à son interlocuteur : elle crève les yeux de tous ceux qui veulent bien voir. Ce n'est donc pas là une invention de la science sociale ; la seule nouveauté que nos études apportent, c'est d'expliquer un phénomène que tout le monde pouvait constater, mais dont tout le monde ignorait la cause. La chimie et la physique non plus n'ont rien inventé ; les lois qu'elles exposent sont vieilles comme le monde, mais on ne les connaissait pas, mais on ne les expliquait pas ; elles les ont fait connaître, elles les ont expliquées, et c'est précisément là ce qui constitue la science.

L'objet de la science sociale est encore plus grand et encore plus pratique, parce qu'elle explique à l'homme lui-même ses propres destinées, et qu'elle lui permet ainsi de s'en créer de meilleures. Mais la science ne donne pas ce résultat par sa vertu propre ; il faut que les hommes veuillent bien mettre en pratique les indications qu'elle fournit.

Dans le cas qui nous occupe, les peuples et les gouvernements du continent peuvent se créer des destinées meilleures que celles qu'ils ont et surtout que celles qui les menacent dans l'avenir. Ils y ont tous intérêt : les ouvriers ont intérêt à échapper au joug des politiciens qui les exploitent indignement et qui ne peuvent en rien améliorer leur sort ; les gouvernements ont intérêt à échapper aux crises qui les menacent périodiquement et à acquérir la stabilité qui leur manque. Pour cela, il faut qu'ils sortent de l'ornière où les ont si malheureusement engagés les trop fameux monarques que les historiens célèbrent à l'envi, et qui n'ont réussi qu'à compromettre leur dynastie et l'avenir de leurs peuples.

Ces chefs de peuples comprendront-ils assez leur intérêt pour entrer dans cette voie ; s'ils restent sourds aux conseils de l'expérience, ils seront emportés par des manifestations auprès desquelles celles du 1er mai ne sont que des jeux d'enfants.

Edmond Demolins.

LETTRES D'AMÉRIQUE.

I.

COMMENT SE FAIT L'UNITÉ DU TYPE YANKEE.

Cincinnati, le 15 avril 1890.

A Monsieur Edmond Demolins.

Mon cher ami,

Vous vous demandez probablement pourquoi je reste si longtemps sans vous écrire et comment il se peut que je n'aie pas encore fait deux ou trois découvertes depuis mon arrivée aux États-Unis. Étant donnée la bonne opinion que vous avez de mes aptitudes à l'observation sociale, je vous vois d'ici faisant le calcul suivant : Rousiers rapportera de son séjour de trois mois en Amérique une certaine quantité de faits observés et de conclusions; donc, au bout de trois semaines, il doit être arrivé déjà à trouver le quart de ces faits et de ces conclusions. Barrême ne dirait pas mieux, mais Barrême aurait tort et je vais essayer de vous expliquer pourquoi.

En premier lieu, vous le savez, les conclusions sociales ne peuvent se fonder que sur des analyses nombreuses et des comparaisons répétées; elles ressortent de l'équilibre qui se produit à la longue entre des impressions multiples; tant que cet équilibre n'est pas atteint, on ne sait rien et on est réduit à faire des hypothèses. C'est donc à construire des hypothèses que je m'emploie depuis mon arrivée au Nouveau Monde; vous ne pouvez

pas m'en vouloir, car, si votre mémoire est fidèle, elle vous rappellera que, l'été dernier, pendant que nous visitions les pâturages du Cantal, vous ne vous couchiez pas satisfait quand nous avions émis moins de cinq ou six hypothèses dans la journée. Vous n'avez pas oublié sans doute que, pour expliquer les Auvergnats, nous leur supposions les origines les plus diverses; un jour, c'était la Suisse qui était en faveur; vous me citiez du César à tout bout de champ et le premier vacher venu nous semblait descendu des Helvètes, aussi sûrement que s'il nous avait présenté sa généalogie en règle, beaucoup plus sûrement même, car l'art de se faire des ancêtres est arrivé depuis longtemps déjà à un haut degré de perfection et de fantaisie. Le lendemain, la nuit ayant porté conseil, un détail quelconque nous faisait abandonner l'hypothèse helvétique, et ces bons Auvergnats remontaient des Pyrénées au massif central de la France en suivant les Cévennes, etc., etc.

Ici, les origines sont récentes et certaines, mais l'imagination trouve à s'exercer sur d'autres sujets. Le problème qui hante la mienne de la façon la plus persistante est celui-ci : Comment se fait-il que de toutes ces origines diverses, parfaitement authentiques, indiscutables, il se forme une nation véritable, avec son esprit particulier, ses habitudes caractéristiques? Comment se fait-il que je trouve à tout instant des individus qui me disent : Mon père était allemand, ma mère française, ou belge, ou écossaise, mais moi je suis américain! *a native American?*

La chose serait toute simple s'il ne s'agissait là que d'une question de droit. Tout homme né en Amérique est considéré par la loi comme Américain, et jouit des mêmes droits que le descendant des « Pèlerins « ou des premiers colons établis à la *Battery* de New-York ; donc, peu importe la nationalité de ses père et mère. Sans doute, mais cela n'explique pas que cet homme soit réellement un *Américain*, c'est-à-dire un homme ayant une manière américaine de prendre la vie, de s'y conduire et de s'y faire une place; or c'est là le phénomène que je rencontre à chaque pas, et ce phénomène isolé représente l'histoire des États-Unis tout entiers, puisque partout nous retrouvons, d'une

part les origines les plus diverses, d'autre part un caractère commun bien défini.

En d'autres termes, je voudrais me rendre bien exactement compte de la manière dont se forme un Américain et, par suite, dont se forme la nation américaine; je voudrais savoir pourquoi je suis entouré ici de gens affairés, déjeunant vite, lunchant plus vite encore entre deux affaires, passant la moitié de leur vie dans les chemins de fer, les *cars*, les *cabs*, les *ferries* et autres moyens de transport de tous genres, toujours courant, toujours en quête de quelque nouveau moyen de faire de l'argent, *make money*, dépensant sans compter ce qu'ils amassent ainsi, mais ne prenant jamais le temps de jouir quelques instants en paix des douceurs de la vie.

Et, tandis que je me pose cette question, d'autres impressions me reviennent, qui diminuent l'intensité de la première. Tout le monde est affairé en Amérique, mais pas de la même façon ni au même degré. A New-York, un vrai Yankee se croirait déshonoré s'il serrait la main d'un ami dans l'après-midi. On se fait un petit signe amical, en passant, sans ôter son chapeau, et on court prendre le tramway de Broadway ou *l'elevated railroad:* ce serait honteux d'avoir deux minutes à perdre. Philadelphie n'a plus tout à fait la même fièvre et on peut, à la rigueur, s'y permettre quelques minutes de conversation; à Baltimore, j'ai vu pour la première fois, en Amérique, un monsieur d'une quarantaine d'années s'arrêter pour nous demander ce que nous faisions et regarder mon compagnon de voyage prendre une vue photographique: je n'en revenais pas! C'est bien autre chose encore à Washington, où des gens très aimables se mettent une journée entière à votre disposition, pour vous montrer les beautés de la ville, vous présenter au Président de la République, aux ministres, vous faire visiter les *bars* les plus renommés et vous initier aux secrets multiples des boissons américaines les plus variées. A Washington, on a tout le temps de se retourner, d'interroger, de causer et de flâner; la population vit presque entièrement des services publics et c'est une curieuse chose d'observer comment, même en Amérique, même

chez les représentants des villes les plus fiévreuses, il peut y avoir place pour la vie oisive. Décidément les affaires publiques sont beaucoup moins absorbantes ici que les affaires privées.

Mais ce n'est là qu'une impression passagère et qui ne se renouvelle plus. Aussitôt que nous remontons dans la Pensylvanie pour atteindre Pittsburgh, nous voilà de nouveau rejetés dans la fournaise. Il y a trente ans Pittsburgh n'existait pas; aujourd'hui la ville, avec ses faubourgs, compte plus de deux cent mille âmes, et ce qu'il se consomme là de force motrice, ce qu'il s'y produit de fer, d'acier, etc., est incalculable. Nous visitons les ateliers célèbres de Westinghouse, l'inventeur et le constructeur du frein dont se servent nos chemins de fer français; nous passons la soirée dans une fabrique de rails qui couvre je ne sais combien d'acres de superficie ; nous allons voir, à quelques milles de la ville, les puits de gaz naturel où Pittsburgh a trouvé une nouvelle source de richesse et d'activité. Ce gaz naturel, dont la composition chimique se rapproche beaucoup de celle du pétrole, n'est connu que depuis cinq ans; aujourd'hui toutes les usines de la ville et plusieurs autres dans les environs l'emploient pour chauffer leurs chaudières; vous voyez qu'on sait vite profiter ici des nouveautés et opérer les transformations nécessaires.

Au sortir de Pittsburgh, mon impression première de l'activité américaine se trouve donc fortifiée ; j'ai été accompagné, dans une des visites dont je vous parle, par un jeune homme avec lequel j'ai eu tout le temps de causer, à l'aller et au retour, et qui me paraît un véritable type, un excellent type d'Américain : il compte seize printemps, pas davantage, et voilà déjà plus d'un an qu'il est dans les affaires. La maturité de ses réflexions et la portée des questions qu'il me pose sur la société française me renversent. Je le compare à nos *jeunes élèves* de seconde ou de rhétorique et je me rappelle la parole, quelque peu surprenante pour des oreilles françaises, d'un moine célèbre, d'un moine français du dix-neuvième siècle : « Le collège abêtit l'humanité. » Cela paraît paradoxal et cela est vrai. Quand on réfléchit à la manière dont nous sommes élevés, quand on songe à l'idée

que nous nous faisons de la vie à l'époque de notre sortie du collège, quand on rapproche cette idée de celle que donne plus tard l'expérience, on se dit qu'il y a dans notre éducation un fait absolument monstrueux; ce fait, c'est le développement anormal des facultés en dehors de toute idée concrète, c'est la formation littéraire ou scientifique pure, aboutissant à cette persuasion que l'homme est fait pour penser, non pour agir, et à ce résultat pratique, que nous ne savons pas agir. Là-dessus, nous avons tout à apprendre des Américains.

Me voilà donc revenu à ma première idée : comment se fait-il que les Américains possèdent cette remarquable faculté de savoir agir par eux-mêmes, de se décider rapidement, d'exécuter sans retard ce qu'ils ont décidé et de se montrer en tout cela plus réellement *hommes* que nous ne le sommes? En éliminant les types accidentels observés à Washington, et qui se trouvent dans les mêmes conditions que nous en France, en mettant de côté cette petite ville de 250,000 âmes qui, dans cet immense pays, représente toutes les forces réunies de la bureaucratie et de la centralisation, il reste un type très accusé, que nous retrouvons partout, avec quelques différences de détail facilement explicables.

C'est là le vrai type américain, et la science sociale doit l'expliquer.

Pour cela, il faut des hypothèses, comme je vous le disais tout à l'heure, et elles se présentent en foule; mon compagnon de voyage m'en suggère à tout instant de nouvelles, en se révoltant contre les mille usages, extraordinaires à nos yeux, en face desquels nous place chaque jour notre vie errante. Vous savez ce que sont ces surprises, quand on circule pour la première fois dans une contrée; malgré soi, on se figure toujours que tout va se passer comme en France, on compte inconsciemment là-dessus et c'est l'occasion de mille petits déboires; hier, par exemple, nous allions visiter les puits de gaz naturels situés à deux milles d'une station de chemin de fer: cela paraît tout simple, n'est-ce pas? Deux milles ne sont pas une distance infranchissable pour des gens qui ont l'usage de leurs jambes, et

nous nous proposons de faire une petite promenade jusque-là; à la première inspection du chemin, il est clair que nous ne pouvons pas nous y aventurer ainsi. Un égoutier avec ses bottes aurait de la peine à s'en tirer; quant à nous, nous y resterions. Comment faire? Renseignements pris, il devient évident qu'on ne peut pas se rendre aux *gas fields* autrement qu'en voiture. — Comment cela, me direz-vous! en voiture, dans un chemin où on ne peut pas se risquer à pied! — Sans doute; seulement ce n'est pas un coupé ou un landau de Binder qui nous transportera, mais un *buggy* américain inventé tout exprès pour cet usage. Il y avait longtemps que ces bizarres petits chariots excitaient notre étonnement; leurs boîtes minuscules, suspendues entre quatre grandes roues égales et comme isolées d'elles par une largeur d'essieu considérable, frappent de suite l'œil d'un Français, habitué aux coupes élégantes de nos voitures. Il semble au premier abord qu'il y ait là une disproportion injustifiable, et cette impression est encore augmentée par le peu d'épaisseur des roues, qui paraissent empruntées à nos anciens vélocipèdes d'il y a vingt ans. De plus, on ne sait comment se hisser là-dedans, au milieu des trains qui se rejoignent presque; c'est incommode, c'est disgracieux et nous décidons même, je crois, que c'est absurde. C'est bien autre chose quand les deux chevaux qu'on attelle à notre intention sur ce léger véhicule nous engagent dans la voie boueuse et remplie d'ornières qui conduit aux *gas fields;* à chaque cahot nous sommes horriblement secoués, les légers ressorts qui nous supportent gémissent, les hautes roues disparaissent dans l'argile délayée et, quand il faut aborder un mauvais pas plus profond, ou remonter sur les madriers que l'on place dans certains endroits pour empêcher les chariots de s'enliser, la préoccupation de nous tenir en équilibre coupe court à toute conversation. Cependant nous atteignons notre but sans avoir perdu aucun de nos membres, et force nous est de reconnaître que les Américains ont eu une excellente idée en inventant leur *buggy;* au fond, c'est une *tarantass* sibérienne, très perfectionée et construite en vue de courts trajets. La petite caisse, où deux personnes peuvent prendre place, est placée au centre,

de manière à conserver un équilibre relatif, tandis que les roues descendent au fond des ornières, ou montent sur les rochers. Les roues, faites en bois d'*hickory* très résistant, coupent leur chemin dans l'argile, comme la proue d'une embarcation fait son sillage au milieu des flots, et tout l'ensemble est tellement léger que deux chevaux arrivent toujours à l'enlever, quel que soit le bourbier au milieu duquel on patauge.

Tout en attachant notre attelage à la barrière d'un champ, pour aller visiter les puits à gaz naturel, nous nous trouvons ainsi réconciliés avec la carrosserie des États-Unis, mais mon compagnon, — très parisien, comme vous savez, — proteste de la façon la plus énergique contre les chemins de la Pensylvanie. « Ces gens-là, me dit-il, ne savent donc pas faire une route! » Je réponds que Pittsburgh est encore bien jeune et me paraît avoir déjà pas mal travaillé depuis sa naissance. « Mais, puisqu'ils ont trouvé le temps de faire des chemins de fer en masse, d'exploiter des mines, d'inventer des machines merveilleuses, de découvrir le gaz naturel, croyez-vous qu'ils n'auraient pas fait des routes s'ils l'avaient voulu? » La réflexion est juste et je m'y rends; il est certain que si les gens de Pittsburgh voulaient des routes, ils en auraient, je ne dis pas partout, mais du moins quelques-unes, et on peut affirmer qu'ils n'en ont aucune; un agent-voyer frémirait d'horreur à chaque pas dans ce pays-ci. Cependant ils trouvent de l'argent pour les œuvres d'utilité générale. Ces temps derniers, M. Carneggie, un des industriels les plus considérables de Pittsburgh, a donné 1.750.000 francs pour construire une bibliothèque publique; ce n'est pas son premier don, et il n'est pas seul à témoigner ainsi sa sollicitude pour ses concitoyens; partout, en Amérique, on voit les gens riches créer des fondations de ce genre, bibliothèques, hôpitaux, églises, universités, etc.; pourquoi ne font-ils pas de routes? Pourquoi les législatures locales n'imposent-elles pas des taxes spéciales à cet effet?

La véritable raison, c'est qu'aux États-Unis, principalement dans l'Est industriel, on n'agit que pour se créer une situation, ou bien, si on est riche et bienfaisant, pour aider les autres à s'en

créer une. Un homme qui aura gagné beaucoup d'argent consacrera volontiers une somme importante à une bibliothèque, à une église, à une université, à une asssociation quelconque, parce qu'il estime que ces institutions peuvent améliorer l'homme *improve a man,* comme on le dit couramment ici, parce qu'elles peuvent fournir un élément de succès dans l'ardente lutte pour la vie que tout le monde accepte. L'industriel cinquante fois millionnaire, qui a réussi dans cette lutte, pense avec raison que son devoir est de favoriser l'essor des jeunes gens entreprenants, énergiques et laborieux : de là, le caractère éminemment pratique que revêtent aux États-Unis un grand nombre d'œuvres de bienfaisance.

Pour en revenir aux routes, il est certain que leur construction et leur entretien coûteraient dans ce pays, où la main-d'œuvre est très chère, beaucoup plus que ne pourrait rapporter leur trafic : donc, aucun spéculateur ne s'avise d'en faire, tandis qu'on crée tous les jours de nouvelles voies ferrées, placées dans des conditions économiques très différentes. L'État s'occupe de si peu de chose que les routes ont complètement échappé à son attention ; il n'y a donc ici que les particuliers riches pour établir de bonnes routes, et ils ne le font pas, par la raison que je viens d'indiquer, parce que cela sert incontestablement beaucoup plus à l'agrément de la vie qu'à l'amélioration morale de l'homme.

Enfin de compte, notre course en *buggy* nous a ramenés à une hypothèse qui s'est présentée déjà bien souvent à notre esprit par suite de réflexions semblables. Cette hypothèse, c'est que les Américains sont le résultat d'une sélection et que la condition essentielle pour acquérir réellement cette nationalité, c'est de considérer la vie *comme une lutte* et non *comme un plaisir*, d'y rechercher l'effort victorieux, l'action énergique et efficace, plus que l'agrément, plus que le loisir embelli par la culture des arts et par cet ensemble de raffinements propres à d'autres sociétés.

Quant à la manière dont se fait cette sélection, elle paraît être automatique : si vous arrivez à New-York le lundi, avec l'idée d'y mener une existence agréable ou du moins cette vie

vide et élégante qu'on est convenu d'appeler agréable, vous reprendrez, dès le samedi suivant, le transatlantique qui vous ramènera en France. Si vous êtes venu pour travailler, et si vous êtes formé au labeur, vous trouverez vite le moyen de vous occuper. Si vous avez eu l'imprudence d'arriver sans ressources et sans énergie, si vous êtes un de ces émigrants qui traversent l'Océan pour fuir leurs créanciers, ou pour s'éloigner d'un pays où ils sont trop connus, vous mourrez à l'hôpital, ou dans quelque *lodging* sordide et ignoré.

L'Amérique exerce donc sur les émigrants qui y arrivent l'action d'un *trieur* sur un mélange de graines. Elle les sépare suivant leur qualité, éliminant les uns et gardant les autres.

Elle fait plus encore et élimine aussi ceux de ses enfants qui, renonçant à la vie active et dure, veulent diriger leur existence du côté de l'agrément et du plaisir. Ceux-ci vont à Paris, où ils constituent même une assez nombreuse colonie.

J'entrevois encore quelque chose de plus : l'est de l'Amérique, foyer d'une dévorante activité industrielle et commerciale, point d'aboutissement de tous les chemins de l'Europe, participe de l'instabilité propre à tous les centres de commerce et de transports. Là, mille phénomènes divers se contredisent, ou du moins se juxtaposent, sans lien apparent entre eux, et l'observateur a peine à trouver un fil conducteur qui guide sa marche au milieu de cet encombrement.

La force de l'Amérique ne peut pas être là, mais bien dans l'ouest agricole. Là, en effet, le triage doit être bien plus poussé encore. Il faut à un émigrant une haute dose d'énergie et des facultés particulières pour s'enfoncer seul, sans aucun secours étranger, dans une contrée nouvelle, pour y créer tout et mettre le sol en valeur. Là aussi, l'observateur rencontre des faits simples, isolés et plus faciles à saisir; là, plus aisément, il peut se rendre compte de la façon dont on devient américain, parce que le phénomène de sélection est à la fois plus intense et plus dégagé de toute influence extérieure.

C'est pour cela que j'achève à Saint-Louis cette lettre commencée à Cincinnati; quand vous la recevrez, j'aurai visité le

Kansas et je serai sans doute à Denver, dans le Colorado. Il faut absolument que je voie à l'œuvre les colons qui ouvrent un pays neuf et le mettent en culture, pour me rendre un compte exact de l'histoire des États-Unis et de leur situation présente. Quand j'aurai observé à loisir ce phénomène capital et initial de la constitution américaine, mon retour vers l'est par Saint-Paul, Minneapolis, Milwaukee, Chicago, etc., pourra porter de meilleurs fruits, parce que j'aurai trouvé dans l'ouest le fil conducteur nécessaire pour me reconnaître au milieu des faits compliqués que présente l'est des États.

Et maintenant, mon cher ami, ne m'en veuillez pas si je vous écris si longuement et sachez que j'ai même à cela un certain mérite. Je suis installé dans la salle à écrire (*writing room*) de mon hôtel et entouré d'individus qui tracent rapidement quelques lignes sur une feuille de papier, la mettent dans une enveloppe et cachètent; le spectacle de mes feuillets amoncelés les frappe d'étonnement, et je crois que je ne monte pas dans leur estime; il est évident, en effet, que ce n'est pas une lettre d'affaires que je rédige. Je ne vous commande pas mille balles de coton, ou cinq cents balles de farine, ce serait plus tôt fait que cela; et alors... Que puis-je bien faire? Qu'est-ce donc qu'un monsieur qui noircit tant de papier?... Quelque pauvre hère, sans doute, essayant de toucher un créancier farouche?... Tenez, je crois que je ferai bien de ne pas perdre ma bourse, car mes voisins de la table à écrire ne me prêteraient pas un simple dollar.

Croyez, mon cher ami, etc..

Paul de Rousiers.

LES

ALLEMANDS HORS DE CHEZ EUX [1].

LES RÉCENTES TENTATIVES COLONIALES DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL.

Pendant ces vingt dernières années, M. de Bismarck a pétri l'Allemagne à son gré; il en a fait, par des moyens connus, la « grande nation » du moment. Mais l'influence politique et l'éclat guerrier ne suffisent point pour assurer le bonheur d'un peuple. L'armée à la prussienne n'a pas donné à la race allemande une constitution supérieure à celle qu'elle avait auparavant.

Un des points par lesquels on juge le mieux ce que fournit socialement un peuple, c'est la qualité de ses émigrants et les résultats qu'ils obtiennent. Aujourd'hui, comme autrefois, l'Allemagne jette chaque année hors de son sein un bon nombre de ses enfants, qui vont chercher au dehors le pain quotidien. Cette abondante expansion de la race allemande est un fait bien connu; il existe depuis longtemps. Ce n'est pas d'hier qu'en France, — où le nombre des immigrants allemands a pourtant diminué depuis 1870, — on se plaint de leur intrusion dans le monde du travail. C'est bien autre chose dans certains pays, aux États-Unis notamment, où les Germains d'origine se comptent par millions. Ailleurs, ils forment çà et là des groupes bien

(1) J. Stoecklin, *Les Colonies et l'émigration allemandes*, chez Westhausser, 10, rue de l'Abbaye, in-18. Ce petit volume est plein de faits intéressants, toutes nos citations sans renvoi en sont tirées.

tranchés, et semblent, au premier aspect, les rameaux naissants d'une végétation exubérante, destinés à évincer la race qui les a laissés prendre racine dans son sol.

D'autre part, et depuis plusieurs années, le gouvernement impérial montre, par les manifestations les plus nettes, son désir de prendre en main la direction du courant humain qui s'échappe incessamment des frontières de l'Empire, afin de le canaliser, de l'accumuler dans des réservoirs où il puisse garder ses caractères nationaux, de le conduire, en un mot, vers des *colonies allemandes*. Le gouvernement espère maintenir par là, entre la mère patrie et ceux de ses enfants que le besoin force à l'émigration, le lien de la nationalité et les rapports étroits qui en dérivent.

La constatation de cette double tendance nous amène d'abord à nous poser une première question. Qu'est-ce à dire en effet? Le gouvernement allemand croit utile de faire des efforts considérables, d'affronter de graves conflits, pour se procurer des territoires afin de les offrir à ses émigrants, et cela dans le but de garder ces mêmes émigrants sous le drapeau national. Les milliers d'Allemands répandus dans le monde sont donc perdus pour la nationalité allemande? Ils oublient donc à la fois, contrairement à ce que l'on pense et répète généralement, et leur glorieuse patrie, et cette culture germanique si vantée qui doit rénover le monde? Loin d'établir et d'étendre partout l'influence teutonne, ils s'absorbent donc dans des nationalités inférieures? Voilà déjà un point qui mérite d'être éclairci.

Nous pouvons nous demander, en second lieu, si le moyen imaginé par M. de Bismarck, pour conserver à l'Allemagne son excédent de population, peut en effet donner le résultat cherché? Le fameux Chancelier n'a eu que bien juste le temps de prendre ses premières dispositions, de mettre la main sur quelques territoires encore vacants, ou à peu près. Ce préambule indispensable n'est même pas encore terminé, et il n'avait donné d'ailleurs aucun résultat précis lorsque M. de Bismarck est tombé du pouvoir. Son entreprise est engagée pourtant sur une vaste échelle, et le gouvernement nouveau

devra ou la suivre jusqu'au bout, ou l'abandonner avec éclat.

Ce dernier parti est assez difficile à prendre. Les engrenages établis, les engagements pris, l'orgueil national éveillé, poussent presque toujours un gouvernement à suivre la direction qu'il a choisie, fût-elle évidemment mauvaise. Lorsque l'opinion a sur lui une prise sérieuse, elle ne tarde guère à voir le danger et à demander au pouvoir une volte-face qu'il s'empresse d'accomplir. Mais un gouvernement centralisé ne peut pas, de gaieté de cœur, agir ainsi. Ce serait se diminuer à ses propres yeux, et s'affaiblir vis-à-vis d'un public accoutumé à le considérer comme un organisme précis, impeccable et, par suite, immutable dans ses vues.

Il est donc probable que l'Allemagne persistera dans sa politique coloniale. Il est par suite intéressant de rechercher si cette politique est justifiée, si elle peut donner des résultats pratiques en rapport avec les efforts tentés, les dépenses faites et les risques courus. C'est encore l'étude attentive de l'organisation sociale de ce pays qui va nous donner la solution de ce multiple problème.

I.

L'Allemagne se divise en deux régions bien distinctes, qui se succèdent du nord au sud. La première comprend la zone maritime et la vaste plaine du nord. La seconde embrasse les pays montagneux du centre et du sud. Cette différence géographique entraîne des différences sociales importantes.

Dans le nord, la bande maritime a vu se développer de bonne heure de puissantes villes de commerce, unies par une espèce de lien fédératif sous le nom de Ligue Hanséatique. Cette sorte de république commerciale était douée d'une force d'expansion importante à coup sûr, puisque nous voyons les hanséates dominer le commerce occidental durant une partie du moyen âge. A cette époque, leurs navires fréquentent toutes les mers connues, et leurs comptoirs s'échelonnent successivement sur toutes les côtes au fur et à mesure de la marche des découvertes. C'est

ainsi que vers 1528, des banquiers d'Augsbourg, créanciers de Charles-Quint, se font ouvrir l'accès de l'Amérique du Sud, et envoient des expéditions dans le Venezuela. Un peu plus tard, en 1680, des marchands spécialement patronnés par Guillaume de Brandebourg, qui songeait dès lors à créer des colonies, vont s'établir sur la côte occidentale d'Afrique et y fondent d'importants comptoirs. Leurs bateaux étaient protégés par toute une flotte de guerre, fournie par l'Électeur et comptant vingt-six navires.

On pouvait s'attendre à voir sortir de ces efforts privés, soutenus énergiquement par un prince déjà puissant, une organisation coloniale notable et extensive. Pourtant les comptoirs allemands disparurent bientôt sans laisser de traces. C'est que, pour fonder des colonies durables, il faut s'implanter dans le sol par la propriété et par la culture. Or, ces premiers colonisateurs allemands étaient des commerçants de la Hanse, ou des officiers et des fonctionnaires Électoraux, c'est-à-dire des urbains, propres à exploiter un pays par le négoce ou les impôts, mais non pas à l'occuper effectivement par l'appropriation et l'utilisation directe du sol. Aussi les voyons-nous se diriger surtout vers les contrées intertropicales, où l'on trouve des produits commerçables, rares et riches, mais où l'Européen ne peut guère s'acclimater. De là l'insuccès complet de ces premières tentatives.

Observons d'ailleurs en passant que la Hanse elle-même, dont la puissance reposait exclusivement sur le commerce, déclina sous la pression de la concurrence générale, et perdit la plus grande partie de son importance. Telle est l'instabilité des établissements commerciaux : une cause les fait naître aujourd'hui, une autre cause les détruit demain. Comment pourraient-ils enraciner au loin des rejetons durables? C'est chose impossible; ce premier échec était donc forcé. Il fut suivi d'une longue interruption dans les tentatives coloniales des Allemands.

II.

Mais si les commerçants de la Hanse n'ont pas réussi, et ne pouvaient réussir à fonder des colonies définitives, pourquoi les

autres parties de l'Allemagne : la plaine du Nord et la région montagneuse du Sud n'ont-elles pas produit, elles non plus, les éléments d'une forte expansion coloniale? Il y a là pourtant de nombreuses populations agricoles qui fournissent un excédent de population considérable. Cet excédent, poussé par le besoin, aurait dû, à l'exemple des colons anglo-saxons, aller former sur divers points des établissements basés sur l'occupation permanente et sur l'exploitation du sol, des colonies vigoureuses, capables de durer et d'augmenter la force et l'influence de la mère patrie.

Il n'en a rien été. Les Allemands n'ont pas fondé spontanément *au loin* de grands établissements autonomes. Nous en verrons bientôt des preuves multipliées.

Et cependant, les éléments d'émigration ne manquent pas en Allemagne. Chaque année, des milliers d'individus sortent du pays pour aller chercher, souvent bien loin, de nouveaux moyens d'existence (1). Pourquoi ces émigrants si nombreux n'arrivent-ils pas à constituer, par leur groupement en pays neuf, des centres coloniaux, des *colonies allemandes?*

Cela tient à deux causes, qui concourent à la fois à activer l'émigration, et à la frapper d'impuissance.

La première de ces causes est la formation ancienne de la race. Dans la plaine du Nord, nous trouvons, il est vrai, les campagnes occupées presque partout par des familles organisées sur le type anglais, et par suite capables, en principe, d'une vigoureuse poussée extérieure. Mais, d'abord, cette fraction du peuple allemand est la moins nombreuse, — la population est beaucoup plus condensée dans le Sud que dans le Nord. — Ensuite elle manque, nous le verrons bientôt, d'un élément essentiel en pareil cas : les cadres dirigeants.

Dans le Sud, la formation sociale est sensiblement différente. La famille n'appartient pas, ici, au type anglais; elle a conservé très nettement les traditions patriarcales, qui ont précisément pour effet de gêner beaucoup l'émigration individuelle. Dans cette catégorie de familles, on se sépare avec peine les uns des autres;

(1) Depuis 1880, le chiffre des sorties a varié de 110.000 à 220.000 par an.

chacun a l'habitude invétérée de compter sur le groupe tout entier, et se trouve par là peu préparé à déployer la large initiative individuelle nécessaire pour mener à bien les entreprises extérieures. En d'autres termes, cette formation pousse l'individu à s'appuyer sur ses proches, non à s'en éloigner, et à éviter l'effort personnel au moyen de l'appui collectif du groupe familial. Les émigrants du Sud seront donc rares malgré l'abondance de la population, s'ils ne sont préalablement arrachés du sein de la famille par une cause grave (la misère, par exemple), et, de plus, ils seront peu capables d'agir et de s'organiser par eux-mêmes.

La seconde cause tient à la pauvreté très générale du sol de l'Allemagne. Sur la côte Baltique, des dunes stériles couvrent la bande littorale; en arrière de ce cordon sablonneux et mobile, le marécage domine et ne se transforme en terres arables et en prairies que par des travaux considérables. Après les marais, le sable reparaît, s'étale sur de vastes étendues et ne laisse guère croître que du seigle, des pommes de terre et des sapins. Ailleurs, dans la plaine saxonne, on voit alterner la tourbière et la lande. Dans les montagnes du Centre et du Sud, le fond des vallées seul est propre à la culture, les pentes restent livrées à la forêt et au gazon. En résumé, on peut se représenter le pays comme une vaste étendue de terrains rebelles à la culture, mais parsemés çà et là d'oasis fertiles comme les *Marsches* de la mer du Nord, la vallée du Rhin, la haute plaine du Danube, etc.

Dans ces conditions, l'Allemagne ne peut guère donner, en moyenne, avec sa terre le plus souvent maigre et son climat généralement rude, que des produits pauvres. Le cultivateur, pauvre lui-même par conséquent, ne peut faire à la terre les avances nécessaires pour l'améliorer, et végète indéfiniment. D'ailleurs, en ce qui concerne le sud, la formation patriarcale, qui prépare mal à l'effort, au travail pénible, est encore un obstacle au progrès des méthodes et à l'augmentation de la production. De là, une nécessité urgente de faire appel à d'autres branches du travail pour suffire aux besoins de la population. On se porte alors en masse vers la fabrication et le commerce, occupations facilitées d'ailleurs par

l'abondance des matières premières qu'offre le sol : pierres, bois, métaux.

Il est sorti de ce dernier fait deux conséquences :

En premier lieu, ces petites gens, que la culture ne peut alimenter à elle seule, se livrent, avec des moyens médiocres, à la petite fabrication et au petit commerce des objets à bon marché. Ils en tirent un supplément utile de moyens d'existence, mais non pas un élément de richesse, ni une source de capitaux. Ils restent dans la médiocrité; souvent même ils ne peuvent éviter la misère, qui les chasse du pays natal.

En second lieu, l'abondance des minéraux industriels, fer, charbons, a produit la création de quelques centres de fabrication en grand. La vallée de la Ruhr, la Silésie, sont les types du genre. Ces centres ont attiré des populations ouvrières compactes, désorganisées, exposées, elles aussi, à toutes les atteintes de la misère.

En résumé, que ce soit directement ou indirectement, la pauvreté du sol fait la race pauvre, et l'excédent annuel de population ne fournit qu'une minorité de cultivateurs, misérables d'ailleurs; le plus grand nombre est porté à préférer les travaux de fabrication, ou les emplois du commerce, à s'accumuler dans les villes. Il en résulte que l'immense majorité des émigrants allemands qui vont chercher au dehors le pain quotidien, partent sans ressources pour l'avenir, sans moyens d'action qui leur soient propres, sans formation forte, en un mot, sans les éléments de puissance matérielle et morale nécessaires pour organiser une entreprise difficile.

III.

Or, l'organisation d'un établissement en pays étranger est toujours une entreprise fort compliquée et fort difficile. Il faut la préparer de longue main, en se basant sur une connaissance exacte des lieux à occuper, de leur disposition générale, des produits du sol et des eaux, du climat, des ressources immédiates ou d'avenir, des moyens de communication et de leurs difficultés. On

doit ensuite réunir les moyens suffisants pour parer aux besoins de la période d'installation. Il faut encore organiser le transport des personnes et des choses; puis, une fois arrivé sur l'emplacement choisi, diriger l'installation; il faut enfin constituer les pouvoirs publics chargés de l'administration générale du nouveau centre de population.

Tout cela n'est pas peu de chose. On n'y réussit qu'à la condition de joindre, à une haute autorité, de notables lumières, beaucoup d'expérience et de prudence. Il est nécessaire de réunir les capitaux suffisants pour couvrir les frais de l'expédition. Évidemment, ce ne sont ni les paysans du nord ou du sud, ni les ouvriers d'Elberfeld, ou de Liegnitz, ni les commis de boutique de Hambourg, qui pourraient jouer un tel rôle. Pour donner au flot de l'émigration allemande des cadres et une direction, une classe supérieure considérée, éclairée, riche, et disposée elle-même à l'émigration, serait indispensable. Mais cette catégorie indispensable d'émigrants manque presque absolument en Allemagne, et cela pour une raison très simple.

En Allemagne, sauf exception, l'aristocratie a toujours été détournée de l'émigration par une cause qui dure encore, et que les succès de la Prusse ont même renforcée. L'armée et la bureaucratie absorbent tous les éléments disponibles. Autrefois, les cadets de famille passaient leur vie au service de l'Autriche, puissance germanique prépondérante. Plus tard, la Prusse leur offrit un second et important débouché, non seulement par son armée, mais encore par la bureaucratie compliquée que Frédéric II et Stein ont successivement organisée et développée. Enfin, de nos jours, l'armée et la bureaucratie prussiennes ont envahi presque tous les pays allemands, offrant à la noblesse et même à la haute bourgeoisie une quantité d'emplois très appréciés. On ne comprendra l'importance de ce débouché nulle part mieux qu'en France, où tant de jeunes gens mettent tout leur espoir dans l'obtention d'une place du gouvernement.

La considération tout artificielle attachée aux grades militaires a produit encore un autre résultat. L'armée ne recueille

pas seulement les cadets de familles nobles. Les aînés aussi tiennent à passer leurs années de jeunesse dans un régiment, et surtout dans un régiment de cavalerie, où la mode veut qu'ils vivent avec luxe, c'est-à-dire en dépensant beaucoup. Cette coutume ne les prépare guère à la vie rurale; aussi, lorsque les circonstances naturelles les ont appelés à la situation de propriétaires, ils gardent le goût des plaisirs de garnison. Obligés de sortir de l'armée, ils reviennent le plus souvent possible au milieu de leurs anciens camarades, et ces excursions à la ville sont encore l'occasion de grandes dépenses. Le bien patrimonial ne suffit pas, bien souvent, à amortir l'arriéré et à couvrir les frais nouveaux; il faut l'hypothéquer, pressurer les tenanciers, économiser sur les dépenses utiles (1). Tout en souffre, la pauvreté naturelle du milieu est aggravée, les rapports entre les classes s'aigrissent, les propriétaires se ruinent et se détachent du sol, les cadets, enfin, ne peuvent en rien compter sur l'appui de la maison paternelle trop obérée. Comment pourraient-ils, dans ces conditions, diriger et soutenir des établissements lointains? Par cette raison encore, l'abstention des hautes classes est forcée.

Qu'elle soit retenue par l'appât des grades ou des fonctions publiques, ou bien par son appauvrissement, la classe supérieure ne songera donc pas à émigrer au loin. Et en effet, à l'exception de quelques rares personnalités qui vont acheter des terres dans les provinces russes limitrophes, les Allemands riches ne sortent guère de chez eux. Par suite, les émigrants pauvres sont entièrement livrés à eux-mêmes, et doivent agir en conséquence.

Voyons donc ce qu'ils deviennent dans ces conditions défavorables.

IV.

Formée sous la pression des faits que nous indiquions tout à l'heure, l'émigration allemande affecte surtout un caractère urbain. En effet, si le Nord fournit un certain nombre de paysans

(1) V. sur ce point un curieux article de la *Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft* de Tübingen, 1889.

exclusivement voués à la culture, ceux du Sud, accoutumés à partager leur temps entre les travaux des champs et la fabrication, restent volontiers dans les villes où le hasard les a conduits. Souvent aussi, après avoir échoué dans une entreprise agricole, ils deviennent des ouvriers urbains. Quant aux émigrants industriels et aux commerçants, rien ne les porte vers la vie rurale, tout les retient dans les villes : aussi les Allemands émigrés sont-ils voués principalement au commerce, à l'industrie, aux professions libérales. Partout, ils sont en grande majorité négociants, industriels, artisans, journalistes, professeurs, médecins, pharmaciens, libraires. C'est ainsi qu'aux États-Unis, les Allemands ont à Philadelphie « plusieurs des grands établissements industriels et des principales maisons de commerce de la ville ». A Baltimore, ils monopolisent la fabrication des pianos, de la cordonnerie et du tabac. A Cincinnati, « la plupart des grandes brasseries appartiennent à des Allemands ». A Chicago, ils « occupent une place considérable dans le commerce, l'industrie et la banque. Les grandes brasseries sont toutes entre leurs mains; il en est de même des pharmacies et des maisons de denrées coloniales ». Même chose à Saint-Louis, à Milwaukee. A San-Francisco, où l'on compte 30.000 Allemands, « ce sont, pour la plupart, des artisans; on les rencontre en particulier parmi les bouchers, les boulangers, les charpentiers, les maçons, ou encore parmi les commerçants... On y trouve aussi un certain nombre d'hommes de science ». Enfin, les Allemands rédigent aux États-Unis près de 500 journaux, et tiennent un bon nombre de librairies souvent importantes.

Sans doute, les cultivateurs allemands ne manquent pas aux États-Unis, mais leur action est beaucoup plus restreinte. Ils restent, en général, de purs paysans, gardant de génération en génération le costume et les mœurs de leur classe.

Dans l'Amérique centrale, les choses sont plus accentuées encore dans le sens que nous indiquons. « Le cultivateur est rare; par contre, dans chaque ville importante le commerce allemand est représenté par une ou plusieurs maisons. » Au Brésil, les Allemands adonnés à la culture ont peu réussi, sauf exception.

En revanche, ils occupent à Rio « une haute position dans le commerce et les métiers artistiques... On compte au Brésil onze journaux allemands ». A Buenos-Ayres, au Chili, au Pérou, les faits sont les mêmes. Au Chili cependant, on trouve, dans le Sud, des groupes de cultivateurs rhénans qui sont dans un état prospère. Mais là encore il s'agit d'une population paysanne sans classe supérieure de sa race.

En Australie, dans la ville d'Adélaïde, « les premiers magasins de bijouterie et d'horlogerie appartiennent aux Allemands, et dans divers métiers, ils possèdent une sorte de monopole ». A Brisbane, l'élément allemand est presque exclusivement composé d'artisans, d'aubergistes, de négociants et de manouvriers. A Sydney, Adélaïde, Melbourne, bon nombre d'importantes maisons de commerce sont allemandes. Ici, comme aux État-Unis, les cultivateurs sont assez nombreux, mais très peu occupent une situation importante ; ils sont simplement parvenus à l'aisance.

Tout ce que nous venons de dire s'applique également aux pays d'Europe. En France, les Allemands sont surtout commis, négociants et ouvriers. En Russie, les villes de la Baltique et celles de la frontière occidentale sont remplies d'Allemands, qui s'adonnent principalement au commerce et à l'industrie, aux professions libérales (1). Ils possèdent « avec quelques Anglais le commerce maritime... Tous les travaux d'art et la confection des articles de luxe sont entre leurs mains... Tous les hommes de lettres sont allemands ». L'université allemande de Dorpat a jeté autrefois un vif éclat, et les Allemands ont rempli longtemps les états-majors et l'administration en Russie.

Dans l'intérieur de l'empire russe, les Allemands ne manquent pas non plus. Le gouvernement de Moscou en compte 10.000 dont 7.000 habitent la capitale. Dans le gouvernement de Wladimir, « la majeure partie des Allemands appartiennent aux classes des employés et des artisans ; d'autres sont directeurs ou contremaîtres de fabriques ». Même chose dans le gouvernement de Kiew.

A Bucarest, « les Allemands prennent une part très active à

(1) Les provinces baltiques ont aussi une forte population rurale allemande. Nous expliquerons tout à l'heure cette anomalie apparente.

toutes les branches de l'industrie; ils occupent, en particulier, la première place dans la librairie et les industries accessoires... Plusieurs Allemands occupent de hautes positions comme médecins, architectes et pharmaciens ». En Galicie et en Bukovine, on trouve encore bon nombre d'artisans et de mineurs. En Turquie, on ne rencontre guère que des négociants et des artisans. On a bien essayé, depuis 1868, d'établir quelques groupes agricoles en Syrie, mais ils n'ont pas prospéré. En Égypte, « on les rencontre surtout dans les villes », en qualité de fonctionnaires, de négociants, de médecins, etc.

Tous ces émigrants abandonnés à eux-mêmes sentent le danger d'une telle situation et cherchent instinctivement à se grouper pour se protéger mutuellement le mieux possible. De là, tous ces *Vereine* qui naissent spontanément dès que trois Allemands sont installés quelque part. La formation patriarcale pousse aussi beaucoup à ce groupement. L'habitude de vivre dans un large cadre familial fait que presque tous les Allemands sentent vivement le besoin d'être entourés, et ne peuvent souffrir l'isolement. Partout on retrouve, par suite de ce besoin et de cette tendance, les inévitables sociétés de gymnastique, de tir, de chant, de musique, de théâtre, d'instruction, de secours, et aussi les bibliothèques, les orphelinats, les hôpitaux, voire même les loges maçonniques. Les émigrants allemands arrivent ainsi à compenser dans une petite mesure, par ces groupements artificiels, leur faiblesse individuelle.

V.

Ainsi, les émigrants allemands sont principalement des urbains. Rappelons-nous aussi qu'ils sont en grande majorité fort pauvres. Ils partent surtout à l'état de petits paysans, d'ouvriers, d'employés, et, par suite, ils ont tout à faire pour s'élever à une condition supérieure. Quelques-uns, parmi les plus actifs et les plus habiles, s'enrichissent dans les affaires. Le plus grand nombre végète, ou ne dépasse guère les limites étroites de l'aisance.

D'autre part, ces émigrants besoigneux ne peuvent aller s'établir n'importe où. Nous savons ce qu'il en coûte pour se fixer en pays neuf. Aussi les voyons-nous se diriger en masse vers les pays déjà peuplés et organisés, où ils trouveront précisément ce qui leur manque : des patrons capables de leur fournir tous les éléments du travail. C'est ainsi qu'ils se portent en foule vers les États-Unis, qui leur offrent une quantité d'entreprises prospères, bien conduites, munies de forts capitaux, et qui réclament des bras. Ils courent de même partout où des cadres tout formés les attendent. Ils sont en bien petit nombre, au contraire, là où il faut agir par soi-même et avec ses moyens propres, comme dans l'Amérique du Sud et surtout en Afrique.

Cette impuissance personnelle amène encore une conséquence importante : les émigrants allemands se laissent aisément embrigader par des sociétés, ou des agences spéciales, qui ont la prétention de remplacer les patrons naturels, de guider et de conduire l'émigration. Mais rien au monde ne peut remplacer complètement un bon patron, nous en voyons ici une preuve nouvelle. Ces entreprises échouent presque toujours, parfois dans des conditions lamentables, même lorsqu'elles se font sous les auspices d'un gouvernement bien intentionné, désireux de peupler son territoire. Les preuves abondent, en voici quelques-unes.

En 1844, deux grands seigneurs allemands, les princes Charles de Prusse et Schonburg-Waldenburg, se mirent en tête de fonder une colonie dans l'Amérique centrale. Une société protégée par eux acheta des terres sur la côte des Mosquitos, et y expédia des colons allemands. L'affaire « échoua totalement, et en 1852 la plupart des colons quittèrent ce pays pour les États-Unis. »

Au Venezuela, une société a établi, en 1843, une colonie comptant 347 paysans allemands et alsaciens. Les commencements furent très difficiles et le groupe ne s'est augmenté que fort lentement ; en 1881, il ne comptait pas encore 1.200 personnes. Une colonie analogue, fondée sur la rivière Maucury, au Brésil, par une société par actions qui avait reçu du gouvernement de Rio des privilèges considérables, n'en a guère profité, elle est restée sta-

tionnaire. Il en est de même des colonies Santa Izabel et Leopoldina, sur la côte d'Espiritu-Santo, « ni l'une ni l'autre ne jouit d'une grande prospérité ».

A Petropolis, près de Rio, les Allemands, amenés par un ingénieur français, avec des subsides fournis par dom Pedro II, ont réussi à atteindre l'aisance en exploitant des jardins maraîchers; mais ils restent cantonnés dans la classe inférieure, « bien peu d'entre eux ont atteint un grand degré d'aisance ». La colonie de Joinville, établie, en 1849, dans la province de Santa-Catharina, par une société de Hambourg, offre à peu près les mêmes caractères; fondée depuis quarante ans, elle ne compte guère que 15.000 âmes. En 1850, un lettré, le Dr Blumenau, vint s'établir au Brésil avec 17 personnes, et fonda, sur la rive droite du Itajahy, une petite colonie. Mais, « disposant de moyens insuffisants, il dut la céder à l'État, qui, dans les années 1860 à 1879, consacra près de 8 millions de francs à son développement. » Grâce à ces énormes dépenses, on a attiré là 11.000 Allemands. Mais, dans le Rio Grande do Sul, dom Pedro II a dépensé aussi beaucoup d'argent, et cela sans pouvoir y amener plus de 4 à 5.000 colons germains. Une autre colonie, appelée Nova-Petropolis, a été fondée par contrat avec un entrepreneur, qui s'engagea à amener, moyennant une prime, 40.000 Allemands; il n'en a pas fourni plus de 3 à 4.000.

Au Pérou, un entrepreneur du même genre amena, en 1852, 1.100 Allemands, qui furent littéralement vendus aux hacenderos péruviens, et traités comme de simples nègres; 600 de ces malheureux périrent en quinze jours.

En Russie, en Pologne, en Hongrie, de nombreux groupes allemands ont été formés aussi à grands frais par divers souverains, notamment par Catherine II, Marie-Thérèse et Joseph II. Il en est résulté des îlots germaniques parfois assez prospères, mais d'un développement lent ou nul. Certains même ont disparu ou sont en décroissance. L'effet général ne répond pas, en somme, aux efforts et aux dépenses des gouvernements intéressés. Même dans le cas où l'on est amené à constater un certain succès, quant au développement numérique de la population germanique, on

s'aperçoit en même temps qu'elle reste assez étroitement cantonnée, et ne parvient guère, d'autre part, à sortir d'une médiocrité très caractéristique, répondant à ses origines.

VI.

Ainsi, les émigrants allemands sont en majorité des urbains, ils sont pauvres et manquent de cadres capables de les conduire, par suite, ils vont s'établir de préférence dans les pays où ils savent trouver des patrons en état de les soutenir en leur fournissant du travail, c'est-à-dire un moyen régulier d'existence. Les voilà installés dans ces pays en nombre souvent considérable; ils y font du commerce, de l'industrie, de la culture, dans la limite de leurs moyens. Quelques-uns s'enrichissent, un bon nombre arrive à l'aisance. Dans tous les cas, ils forment masse, et nous avons même remarqué qu'ils se groupaient volontiers en associations étroites. Il semble que toutes ces circonstances doivent leur assurer, sur bien des points, une influence sérieuse, inquiétante même pour les nationalités qui leur donnent asile.

Dans la réalité des choses, ce danger n'existe guère, et cela toujours pour les raisons que nous avons indiquées. La médiocrité initiale des émigrants teutons pèse lourdement sur eux, même quand ils ont fait fortune. Partout, même aux États-Unis où ils sont sept millions, leur influence est minime; jamais elle n'est proportionnée à leur nombre. De très bonne heure, ils abandonnent leur nationalité; bientôt même, leur langue se perd ou s'altère pour se rapprocher de l'idiome ambiant; ils vont jusqu'à traduire leurs noms, pour faire oublier leur origine, et ils adoptent, avec empressement, les mœurs locales, afin de passer tout à fait pour enfants du pays. Et ce phénomène d'absorption est d'autant plus intense, que l'immigré est devenu plus riche. Il a honte alors d'appartenir par un lien quelconque à cette foule besoigneuse et méprisée qui vient par bandes offrir ses bras aux travaux les plus vulgaires. Seuls, les petits paysans

et les artisans restés pauvres se montrent indifférents à cet égard; mais ceux-ci s'occupent de vivre au jour le jour, et ne recherchent guère l'influence; ils subissent pleinement, au contraire, celles des autorités locales, quelle que soit leur nature. Telle est la règle, les exceptions sont rares. Voici, du reste, une série de faits probants.

En Amérique, comme dans les autres pays, dit M. Stoeklin, « les Allemands se montrent incapables de maintenir leur nationalité... C'est là un fait que reconnaissent tous les écrivains allemands. Aussi leur influence n'est nullement proportionnée à leur nombre. Ainsi, bien qu'ils forment la huitième partie de la population, ils n'envoient au Congrès qu'une douzaine de représentants et un sénateur... ils devraient avoir, d'après leur nombre, trente-sept députés et neuf sénateurs ». Les Allemands, qui sont parvenus à se faire une situation enviable, « s'empressent de s'américaniser et professent un souverain mépris pour les nouveaux colons arrivés d'Allemagne ». D'ailleurs, un grand nombre d'Allemands américains parlent aujourd'hui un dialecte très mélangé de mots anglais, ce qui dénote une tendance très nette à oublier peu à peu leur langue maternelle. Enfin, « il est d'autant plus difficile de reconnaître les citoyens d'origine allemande, que la plupart d'entre eux ont honte de leur origine et ont anglicisé leurs noms: les Zimmermann sont devenus des Carpenter, les Braun des Brown, les Lowenstein des Liwingstone, etc. »

Dans l'Afrique du Sud, divers groupes allemands établis en Cafrerie et à Natal se sont entièrement confondus avec l'élément anglais. Au Brésil, certaines colonies allemandes, comme celle de Rio-Negro, province de Santa-Catharina, ont « perdu toute trace d'origine allemande ». Ailleurs, les Allemands ont gardé les signes extérieurs de leur nationalité, mais, tout comme aux États-Unis, ils n'en ont plus le sentiment; ils vivent là sans aucune tendance particulariste et sans influence notable. « Sur cinquante municipalités de la province de Rio Grande (où les Allemands sont 60.000), cinq seulement ont quelques conseillers municipaux d'origine allemande. » Les riches propriétaires allemands de San-Laurenço possédaient, comme de simples

Brésiliens, « un millier d'esclaves nègres. » Voilà qui ne cadre guère avec la culture allemande.

Dans la République Argentine, les Allemands ne tardent guère à se fondre dans la population locale, ils forment même assez rarement des groupes distincts.

En Australie, « tous les Allemands parvenus à une certaine position n'ont rien de plus pressé que de se faire naturaliser Anglais... Malgré leur nombre (plus de 100.000), leur influence est très faible ; dans le Parlement, ils ne comptent que quelques membres (un à Victoria, deux dans le Queensland) ».

En Hongrie, les riches colons allemands ont souvent traduit leur nom en hongrois, et fait élever leurs enfants dans cette langue. En Roumanie, ils ont fait de même pour échapper à la malveillance de la population : ils ont préféré leur situation à leur nationalité.

En Russie, on trouve également des groupes d'origine germanique, aujourd'hui russifiés. Bon nombre d'individus isolés ont également pris la nationalité locale, soit pour entrer dans l'administration, soit pour se maintenir dans le pays, malgré les proscriptions officielles provoquées par l'état d'hostilité des deux gouvernements de Petersbourg et de Berlin.

Rien ne montre mieux que ces exemples multipliés la faiblesse des Allemands émigrés. Arrivés dans un pays fortement organisé, comme les États-Unis ou les autres pays anglo-saxons, leur idéal est de se mêler à la race locale. Même chez les races plus faibles, ils ne tendent nullement à constituer un groupe particulariste tranché et influent. Ils subissent tout naturellement la pression de l'autorité publique, et ne font rien ou presque rien pour prendre part à la direction des affaires publiques. Leur tendance générale les pousse à s'absorber peu à peu dans la masse ambiante, en ne gardant de leur origine que des caractères ethnogaphiques sans importance politique.

VII.

Tout ce que nous venons de dire doit déjà paraître évident avec l'appui des nombreux faits cités chemin faisant. Nous allons rendre cette évidence plus sensible encore par une curieuse et instructive contre-épreuve.

Il est, en Europe, une région que les Allemands ont vraiment occupée, colonisée, et où ils possèdent encore une influence considérable. C'est le pays connu sous le nom de provinces baltiques; il appartient à la Russie.

C'est au treizième siècle que d'aventureux chevaliers allemands du Nord, formés en ordre demi-religieux, demi-militaire, vinrent, avec leurs hommes, fonder des établissements au milieu des Slaves occidentaux. Ils s'imposèrent comme classe supérieure à ces populations encore à demi-nomades, les fixèrent et devinrent seigneurs-propriétaires du pays. C'étaient bien là de vrais patrons émigrants, agissant selon les formes de l'époque, mais préoccupés surtout d'acquérir le sol et de s'y implanter fortement par la propriété et par la culture. En peu d'années, les groupes importants connus aujourd'hui sous le nom de provinces baltiques se formèrent, et la colonisation germanique descendit même assez loin dans le sud. Le mouvement fut assez considérable pour que, après un assez petit nombre d'années, on pût former cinq évêchés dans cette région naguère encore livrée absolument au paganisme.

Ces groupes allemands eurent à soutenir, dans la suite, les assauts les plus redoutables. Les Polonais, les Suédois, les Russes, les attaquèrent tour à tour. Abandonnés par la mère-patrie, ils durent subir successivement la domination polonaise, suédoise et russe. Mais, à travers tant d'orages, ils gardèrent, sans altération sensible, leur caractère d'origine. Loin de renier sa patrie, la noblesse baltique « était particulièrement fière de son origine allemande », à tel point que les nobles de Courlande « éloignaient leurs fils des régiments de Pétersbourg, et ne se souciaient pas

d'ajouter à leur blason des décorations russes ». De plus, cette noblesse évitait soigneusement d'admettre des étrangers dans ses rangs, elle était, au contraire, « très favorable à l'admission de familles allemandes ». Enfin, elle avait créé à Dorpat un centre universitaire purement allemand, qui a jeté longtemps un grand éclat, et qui fournissait des professeurs aux Universités russes. N'oublions pas que les Provinces avaient leurs institutions locales autonomes, dont elles étaient fort jalouses, et qu'elles se gouvernaient presque totalement en dehors de l'ingérence de l'administration russe.

Ces curieuses colonies teutonnes ont été âprement persécutées à diverses reprises par les souverains russes, inquiets de cet esprit particulariste et de cette prééminence. On leur a enlevé leurs privilèges locaux, leur autonomie, leur université. Elles ont résisté à tout cela, et sont restées jusqu'à ce jour compactes et allemandes de langage, de tendances et de mœurs.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que les groupes allemands des provinces baltiques se sont maintenus par l'occupation totale et exclusive du pays. Ils forment, au contraire, une minorité vis-à-vis de la population indigène, mais cette minorité constitue la classe supérieure. Nobles dans les campagnes, bourgeois dans les villes, les Allemands détiennent tous les éléments d'influence : la terre et les capitaux. Partout ailleurs, ils sont dominés et subissent l'influence du milieu ; ici, ils dominent et donnent le ton. La différence est complète et vient directement de la différence d'origine.

Les Allemands de la classe supérieure se sont encore établis, de nos jours, dans la Russie occidentale, notamment dans le royaume de Pologne et dans les provinces voisines. Ici encore, et pour les mêmes raisons, chaque immigrant germanique crée un petit centre d'influence allemande forte et persistante. Si chacun de ces vigoureux colons pouvait attirer librement autour de lui des paysans de même origine, toutes ces petites taches teutonnes gagneraient incessamment en largeur comme l'huile, et finalement couvriraient le pays. Mais, d'abord, nous avons constaté que cette émigration riche est limitée par les circonstances : en

second lieu, le gouvernement russe fait de grands efforts pour rejeter ces hôtes dangereux. Sans la première de ces deux causes, les colons allemands de la classe supérieure, nombreux et poussés par la nécessité, sauraient bien s'imposer au colosse russe lui-même.

Ainsi, partout où les Allemands ont été amenés à encadrer leur émigration, à la constituer d'une manière normale, ils ont réussi à coloniser. Partout, au contraire, où ils ne peuvent jeter que des éléments inférieurs et dépourvus de ressources, ces éléments sont perdus pour la mère patrie et n'augmentent pas sensiblement son influence.

VIII.

Nous nous expliquons maintenant l'état de choses en face duquel se trouvait M. de Bismarck. Désireux de conserver à l'Allemagne toutes ces forces perdues, il a cherché un moyen de les grouper sous sa main, et a cru le trouver en inventant la politique coloniale. L'idée n'était évidemment pas mauvaise en soi, mais comment l'a-t-on mise en pratique? Car il ne suffit pas, nous l'avons vu, d'acquérir des territoires pour devenir une puissance coloniale. C'est là une erreur fatale qui coûte bien cher à certains États. Encore faut-il être en situation de les exploiter, au moyen d'une émigration organisée dans de bonnes conditions.

Or M. de Birmarck, ce nouveau et puissant partisan de la politique coloniale, était, dans la réalité des faits et sans s'en douter, le plus dangereux ennemi de la colonisation allemande.

En effet, l'œuvre principale de M. de Bismarck a été de faire de l'Allemagne un grand État aussi centralisé que possible. Il a porté à son maximum le militarisme et la bureaucratie, et fortement contribué, par suite, à retenir la classe supérieure dans le pays, en lui offrant un débouché plus large que jamais. On peut dire qu'aujourd'hui, la noblesse et la bourgeoisie allemandes n'émigrent guère qu'à l'intérieur, dans l'armée et les fonctions publiques. Seuls, les gens sans ressources vont au loin cou-

rir la chance d'un établissement en pays étranger. Nous savons où ils se rendent et ce qu'ils deviennent.

Mais il était évidemment difficile à M. de Bismarck de voir les choses ainsi. On ne peut raisonnablement lui demander de condamner en bloc la politique qui a fait le but de sa vie et la gloire de sa carrière. Par une cruelle ironie des choses, ce sont précisément ses erreurs qui lui ont valu sa plus grande renommée; le voilà cloué à ses erreurs et condamné à les soutenir quand même. D'ailleurs, le mal était commencé bien avant lui, surtout en Prusse, et le Chancelier n'a guère fait que le généraliser; il faudrait bien du temps pour l'enrayer, quand bien même on en aurait le plus vif désir. Tout cela explique comment l'idée de M. de Bismarck s'est limitée purement et simplement à ceci : Prenons d'abord des territoires qui deviennent nôtres, nous y pousserons ensuite nos émigrants, nous les soutiendrons par tous les moyens, et, à force de sacrifices, nous réussirons à les garder sous notre main.

Et en effet, nous avons vu le cabinet de Berlin affecter tout à coup des allures nouvelles. Tantôt par la ruse, tantôt par la force, tantôt par la négociation, il a pris du territoire partout où il a pu. Ses premières acquisitions sur la côte d'Afrique et dans les îles du Pacifique ne valaient pas grand'chose; il a monté, pour avoir mieux, une gigantesque machine diplomatique destinée à dissimuler tant bien que mal la conquête de l'Afrique orientale. L'Allemagne a dû partager sur bien des points avec l'Angleterre, mais, en somme, elle est arrivée à mettre la main sur un assez grand nombre de kilomètres carrés de plaines et de forêts, plus ou moins peuplées de nègres, de Kanaques et de Peaux-Rouges.

Il reste maintenant à utiliser tout cela, et c'est ici que gît la vraie difficulté de l'entreprise.

Les territoires conquis sont, ou bien vacants, ou bien occupés par des peuplades primitives. Dans le premier cas, il y a tout à faire pour s'établir. Dans le second, il faut en outre disputer la place aux premiers occupants. Peut-on raisonnablement espérer que la foule besoigneuse des émigrants allemands va s'empresser vers ces déserts et vers ces forêts, où la faim, la fièvre, la lance de l'indigène les attendent? Si encore des hommes possédant à la

fois l'autorité, les lumières et les capitaux, se présentaient pour les encadrer et les conduire, peut-être consentiraient-ils à les suivre. Mais pour y aller seuls, c'est chose impossible. Ils préféreront toujours à ces contrées sans ressources les pays déjà mis, par l'initiative d'une autre race, en état de les recevoir et de leur fournir des moyens d'existence à peu près assurés. La chose paraît assez claire par elle-même.

Il faudra donc que le gouvernement allemand prenne sur lui de préparer le terrain par des moyens administratifs. Il y enverra des fonctionnaires pour guider et patronner les colons, et des soldats pour les protéger. Il distribuera des terres, des cabanes, des outils, de l'argent, à ceux qui se laisseront tenter. Et il créera ainsi des colonies purement administratives, où l'on verra affluer les rebuts de l'émigration, tous ceux auxquels la force morale manque au moins autant que les moyens matériels pour s'assurer une vie bonne et digne. Quant aux éléments sains et vigoureux, ils éviteront encore ces colonies sans liberté, livrées au pesant arbitraire d'agents qui sont eux-mêmes, en général, des épaves du corps administratif. Ils iront chercher ailleurs des patrons naturels, capables de les comprendre et de les aider, et se garderont, comme du feu, de ces bureaucrates routiniers, excellents pour couper les ailes à toute initiative intelligente, très mauvais pour la comprendre et pour la seconder.

Voilà pourquoi la politique coloniale de M. Bismarck est mauvaise et ne peut donner que de médiocres résultats pour beaucoup d'efforts et d'argent. Telle doit être évidemment notre première conclusion, après l'examen de tant de faits qui concordent bien entre eux.

En voici une seconde, tout aussi intéressante et instructive, et plus générale. En précipitant la militarisation et la centralisation excessive des pays allemands, M. de Bismarck a donné à la race allemande une direction fausse. A l'intérieur, les forces principales de la nation sont absorbées par la lourde machine de l'État. A l'extérieur, l'action de la race est paralysée par cette même cause. L'organisme colossal de l'Empire peut inquiéter et troubler l'Europe par la menace permanente de sa

force artificielle, mais cette force, réalisée par des moyens anti sociaux, est minée incessamment par un vice constitutionnel qui ne peut manquer de l'amoindrir d'abord, de l'étouffer enfin.

Des signes déjà bien visibles et bien inquiétants pour tout Allemand patriote et éclairé montrent qu'en effet le trouble va grandissant chez nos voisins, et que, pour eux, l'avenir est sombre. Ce n'est pas avec des « parlottes » internationales, ni même avec des lois de police ou de prévoyance forcée que l'on réussira à couper le mal dans sa racine. Jamais cette Providence au petit pied que l'on nomme l'État n'a pu remplacer, avec toute sa force et tous ses moyens d'action, l'influence omniprésente et parfaitement adaptée à tous les besoins, de la famille et du patronage naturel combinant librement leurs efforts en vue de satisfaire réciproquement tous les intérêts.

L'Allemagne est en bonne voie pour fournir à l'histoire un nouvel et illustre exemple à l'appui de cette loi sociale.

Léon Poinsard.

SAINT BONIFACE

ET

LES MISSIONNAIRES DE LA GERMANIE

AU VIIIe SIÈCLE (1).

III.

LES PRÉCURSEURS DE SAINT BONIFACE : LES PREMIERS ORGANISATEURS DES MISSIONS ANGLO-SAXONNES

On a vu, dans notre précédent article, ce qui manquait aux missionnaires anglo-saxons formés par les moines irlandais : *la méthode*. Prédicateurs intrépides, ils savaient mériter le martyre ; ils n'avaient pas ce discernement pratique des situations et des esprits, partout nécessaire au prêtre, mais principalement en pays infidèle. L'Irlande entière était incapable de leur fournir une seule maison religieuse où de semblables traditions fissent école. La prudence demeurait, dans ce pays d'agitation et d'enthousiasme, un heureux accident tout à fait individuel.

Où donc les nouveaux missionnaires recrutés parmi les Angles de la Northumbrie prendront-ils les habitudes d'organisation nécessaires à l'établissement solide de leur œuvre?

C'est ce que nous allons voir.

(1) Voir *La Science sociale*, livraisons de janvier et d'avril 1890, t. IX, p. 26 et 351.

I.

Quand on connaît le caractère anglo-saxon, la réponse va de soi. Les missionnaires n'auront qu'à s'inspirer des traditions sociales de leur pays : ils emploieront, à fonder de nouvelles chrétientés et à les gouverner, le sens pratique développé en eux par l'éducation.

Quand on sait, de plus, qu'à partir de l'an 660, il exista des monastères anglo-saxons exclusivement recrutés sur place, organisés au temporel sur le pied des meilleurs et des plus grands domaines agricoles, — au spirituel, selon les plus pures traditions de l'Église romaine et de l'ordre bénédictin; que ces monastères établirent leurs colonies dans les royaumes saxons du midi, parmi des populations supérieurement organisatrices; que l'épiscopat et le clergé paroissial, tout entiers composés de moines, donnèrent à l'Église d'Angleterre une législation et des usages également appropriés à ses besoins particuliers et conformes aux décrets de Rome et des conciles généraux, il semble que les hommes de l'idéal apostolique formés en Irlande n'avaient qu'à s'adjoindre les hommes de l'organisation pratique formés dans la Northumbrie et surtout dans les royaumes saxons. Les premiers donneraient à l'œuvre commune son inspiration généreuse; les seconds lui assureraient ces bases solides que ne savaient point asseoir les Irlandais. Les souvenirs et les habitudes semblables de l'éducation nationale aideraient à la bonne entente des deux groupes, ainsi fondus en une seule masse pénétrée d'un même esprit.

C'était un bel avenir. C'était l'unique avenir possible pour les missions anglo-saxonnes. Réduites aux seuls disciples des Irlandais, elles fussent devenues, — comme le prouve l'exemple des deux Ewald, — une simple variété des missions irlandaises.

Mais comment amener cette fusion? L'idéal apostolique fit tout à fait défaut, dès l'origine, aux moines purement anglo-saxons.

En théorie, comme tout chrétien, ils savaient sans doute que

l'Église a toujours besoin de missionnaires. Se dévouer à la conversion des infidèles est une application directe de la charité. C'est une œuvre collectivement imposée à l'Église enseignante par ces paroles du Sauveur : « Allez et enseignez toutes les nations ». Mais, individuellement et en pratique, tout le monde dans le clergé n'est pas appelé à cette vie. Il y a des situations matérielles qui enlèvent le goût et la possibilité de la mener; des situations morales qui commandent d'autres devoirs. Les unes et les autres sont des signes de non-vocation à l'apostolat.

Or, pour les moines anglo-saxons établis dans leur patrie, ces signes existaient.

Matériellement, leurs monastères étaient *des domaines ruraux*. Ils l'étaient de toute nécessité, sans exception, parce que la propriété et la culture du sol constituaient en Angleterre, — nous le savons déjà, — le moyen d'existence de tout groupement social autonome. Lorsque Wilfrid d'York, le fondateur du premier monastère anglais, revint de Rome vers l'an 660, le roi lui offrit aussitôt à Stamford une terre de dix hides. Immédiatement il accepta (1). La règle de Saint-Benoît, dont il faisait profession, lui rappelait elle-même qu'il devait soumettre ses moines à la culture et à la récolte, là où l'exigeraient « les nécessités locales » (2).

En conséquence de ces nécessités, tous les moines furent des agriculteurs, tous, sans distinction d'origine sociale ou de dignité religieuse. Grâce aux détails fournis par Bède, dans ses *Vies des Abbés de Wearmouth et de Yarrow*, nous savons quelles étaient, au septième siècle, les occupations d'un thegn anglo-saxon devenu moine. « On le voyait tantôt battre et vanner le blé, tantôt traire les brebis et les vaches; prendre son tour de service à la cuisine, à la boulangerie, au jardin » (3). L'abbé se transportait au milieu des travailleurs, passait d'atelier en atelier, « se mettant sur-le-champ à l'ouvrage, prenant en main le manche de la charrue, ou forgeant le fer sur l'enclume ». Comment, alors, lui et ses religieux eussent-ils pu entreprendre des voyages apostoli-

(1) Bède, V. 20. — *Moines d'Occident*, IV, 236.
(2) *Regula S. Benedicti*, cap. XLVIII.
(3) *Vitæ Abbatum*, VII. — *Moines d'Occident*, III, 59; IV, 467.

ques? De même qu'un chef de famille, — tenancier ou grand propriétaire, — vivait nécessairement confiné sur sa terre; de même un moine anglo-saxon était attaché pour la vie au domaine de son abbaye. Il lui était matériellement impossible de se faire missionnaire, à moins de rompre tous les liens qui le retenaient au sol.

Jamais il n'eût songé à les rompre. Il tenait aux champs ensemencés de ses mains, aux prés, aux bois, à toute la terre de son abbaye, comme le paysan tient à la terre qu'il fait vivre et dont il vit. C'était le propre du moine irlandais, aussi peu agriculteur qu'il était grand poète, d'aimer les sites sauvages, les forêts inexplorées de la Germanie, les rochers surplombant le Rhin, les lacs bleus au cœur des montagnes. Saint Gall cherche une retraite aux abords du lac de Constance : il s'embarrasse dans d'inextricables fourrés, il trébuche dans les pierres éboulées, il chante le verset du Psaume : « Voici le lieu de mon repos. Là je veux habiter, parce que là j'ai fait mon choix (1). » Le moine anglo-saxon, agriculteur consommé, cherche les vastes plaines, les horizons monotones, où charrues et troupeaux se promènent à l'aise, les forêts où l'on peut défricher, se faire un domaine et bâtir. Telle est sa passion de transformer le sol qu'il s'attache sans peine aux endroits les plus stériles. L'abbaye de Crowland, dans la Mercie, se trouvait au centre d'une région marécageuse. « La terre destinée à faire les fondations fut apportée sur des bateaux, et l'édifice reposait sur des pilotis de chêne enfoncés dans la vase. Bientôt une grande église de pierre remplaça la cellule d'ermite du fondateur, Guthlac. Par leur activité, les nouveaux moines transformèrent les marais d'alentour en un pays fertile (2). » On s'attache à ces pays dont on a pétri le sol et fait germer les premiers fruits. *Les goûts les plus chers* des moines anglo-saxons répugnaient donc à la vie mouvementée du missionnaire.

La grâce, il est vrai, eût pu vaincre ces répugnances. Mais la vie surnaturelle des moines leur faisait *un devoir au premier chef* des occupations sédentaires et locales de leurs abbayes.

(1) *Vita S. Galli.*
(2) *Green*, I, 36.

Comme religieux bénédictins, ils étaient tenus à la *stabilité*. Aux termes de la Règle, ils demeuraient perpétuellement dans la communauté où leurs vœux avaient été reçus. Le soin que mit, en 673, le concile de Hereford à rappeler cette obligation aux abbés et aux moines, montre le peu de tolérance qu'obtenaient les exceptions. Encore, les déplacements visés par le décret n'avaient-ils qu'un caractère restreint. On allait étudier, le plus souvent, dans quelque monastère en renom. Les obligations monastiques s'opposaient donc aux vocations apostoliques (1).

Le zèle sacerdotal était, sans doute, capable de faire fléchir leur rigueur ; d'autant que le concile regardait comme légitimes les départs sanctionnés par le supérieur local. Mais le zèle, dont la nature est de s'étendre, était, de fait, chez les Anglo-Saxons, tenu à se restreindre. Les moines, composant presque tout le clergé, assumaient les charges du ministère spirituel. Ces charges les obligeaient à une vie essentiellement sédentaire. Tout d'abord, sous l'influence des Irlandais de Lindisfarne, au nord; par suite du petit nombre de missionnaires romains, dans le midi, le clergé fut régionnaire. Mais, par l'effet de la constitution territoriale du pays, il tendait à se stabiliser de plus en plus. Les chapelles régionales elles-mêmes, établies par saint Aïdan sur les principaux domaines, desservaient des groupes de population parfaitement distincts et stables. Les propriétaires tinrent à s'attacher définitivement les chapelains temporaires qui les visitaient. L'organisation définitive des paroisses commença dans le midi, où les Saxons avaient apporté des habitudes plus complètes de vie locale. Elle s'acheva vers 680, par l'accord spontané des grands chefs de domaine et de l'archevêque Théodore de Cantorbéry. Elle fut plus lente en Northumbrie, mais enfin terminée par les soins du Vénérable Bède et d'Egbert, archevêque d'York. L'organisation de la hiérarchie se liait si intimement à la répartition du territoire, que les diocèses se confondirent, quant à l'étendue, avec les royaumes. « On retrouve encore, dans les limites des diocèses existants, — dit un historien contemporain, — les

(1) Bède, III, 29.

limites de royaumes oubliés depuis longtemps. Ainsi, le siège de Rochester était autrefois un obscur royaume du Kent occidental, et, en suivant sur la carte la frontière de l'ancien évêché de Lichfield, on retrouve les limites du royaume de Mercie (1). »

Le zèle sacerdotal était donc strictementt enu à se renfermer dans les frontières des provinces et des royaumes de l'Heptarchie. Que s'il visait à convertir les infidèles, ceux-ci ne manquaient point dans l'île. Il y eut, jusque dans les vingt dernières années du septième siècle, des Saxons à convertir dans les royaumes du midi. Le clergé national s'y dépensa tout d'abord : c'était l'ordre de la charité bien entendue (2).

Quant aux missions à l'étranger, est-il maintenant nécessaire de conclure à leur impossibilité? Ne venons-nous pas de voir le jeu de toutes les forces matérielles, morales, religieuses de la vie monastique anglo-saxonne, emprisonner, pour ainsi dire, les moines dans les monastères de leur île? Par intérêt de communauté, par goûts personnels, ils sont les hommes d'un domaine; par la profession bénédictine, les hommes d'une abbaye, par le zèle sacerdotal et la juridiction spirituelle, les desservants d'une région, d'une paroisse, d'un diocèse. Comment pourraient-ils seulement penser aux missions étrangères?

Cependant, une multitude de ces moines, irrévocablement détachés du sol national, transporteront jusqu'au fond de la Germanie la puissance colonisatrice de l'Église anglo-saxonne. Entre cette situation dans la patrie et cette œuvre à l'étranger, on soupçonne *quelque crise profonde de l'institut monastique et de la vie sacerdotale*. Les vocations apostoliques ne pouvaient point germer spontanément en Angleterre, comme en Irlande. Donc, les événements, par la contrainte brutale du fait, devaient bouleverser l'obstacle, c'est-à-dire la situation matérielle et morale du clergé. Après, le zèle prendrait son éveil.

La Providence n'eut point à susciter de catastrophes inattendues. Le cours ordinaire des événements fut l'instrument de

1. *Green*, I, 33. — *Moines d'Occident*, IV, 215; V, 154.
2. Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, I, ch. I.

ses volontés souveraines. Les choses du cloître et de l'Église étaient soumises, dans leurs éléments humains, aux mêmes influences que les choses de la famille et de la nation. Dans les familles, les générations nouvelles faisaient souche à leur tour et la population ne cessait d'augmenter. La colonisation et la conquête de plus en plus étendues de l'île, les ventes d'enfants comme esclaves, en faisaient foi. Dans le cloître et dans l'Église, les vocations ne cessaient d'affluer. De 660 à 690, de nombreux et grands monastères se fondaient de toutes parts sur le sol anglo-Saxon. Les espérances mêmes des fondateurs se trouvaient surpassées. Les dix hides de Stamford, offertes à Wilfrid d'York, pouvaient approximativement nourrir une centaine de religieux. Elles furent insuffisantes : peu de mois après son installation à Stamford, Wilfrid accepta la terre de Ripon, qui était de quarante hides (1).

D'autres communautés, à peine sorties de leur période d'installation, étaient obligées de se dédoubler. En 680, Benoît Biscop achevait la fondation de son monastère de Wearmouth à l'embouchure du Wear. En moins de deux ans, les religieux se trouvaient à l'étroit sur un domaine de soixante-dix hides, qu'ils cultivaient assistés d'un certain nombre de familles de tenanciers. Benoît dut, en 682, établir à quelques lieues de Wearmouth, à l'embouchure de la Tyne, une colonie de vingt religieux, qui fondèrent l'abbaye de Yarrow, sur un domaine de soixante hides (2).

La question pratique *de l'émigration* se posait donc clairement pour les religieux anglo-saxons, vingt ans après leur premier essai de fondation nationale.

Elle se posait d'abord *au point de vue matériel*. Bien d'autres communautés que celle de Wearmouth manquaient de travail et de ressources, dans la mesure de leur trop grand accroissement : toute exploitation rurale occupait et nourrissait un nombre donné de travailleurs impossible à dépasser. Ce nombre était encore restreint par les familles de tenanciers installées sur certaines parties des domaines monastiques; ainsi, les parents du

(1) Bède, V, 20.
(2) Bède, V, 24. — *Moines d'Occident*, V, 70.

vénérable Bède occupaient des terres de l'abbaye de Wearmouth. La fondation de Yarrow mit quelque temps les religieux un peu plus au large. Quelque temps seulement, car, du vivant de Bède, la maison mère et sa colonie arrivèrent à comprendre un personnel de six cents religieux (1). L'émigration s'imposait aux moines avec la même évidence qu'aux jeunes gens obligés à *gaigner terre*. Et, tout naturellement, moines et jeunes gens commencèrent d'émigrer *à l'intérieur du pays*.

Les terres ne manquaient pas. Lors de la répartition du sol entre les conquérants, on avait réservé, à côté des domaines nouvellement appropriés, de vastes territoires regardés comme bien du peuple : *folc-land*. Ils demeuraient, sous certaines conditions, à l'usage commun des populations. Au besoin, le roi, d'accord avec ses *eoldermen*, pouvait y découper des alleux qui demeuraient dans la famille de leur nouveau titulaire. C'étaient, en dehors du patrimoine royal, les seules terres sujettes à donation (2).

Terres royales et terres du *folc-land*, furent généreusement entamées en faveur des moines.

Ainsi, les soixante-dix hides de Wearmouth avaient été détachées de son propre patrimoine par le roi de Northumbrie Egfrid (3).

Mais, ces largesses ne pouvaient indéfiniment se poursuivre : elles eussent amoindri les familles souveraines.

Les moines obtinrent plus généralement certaines parties du *folc-land*, *laissées de côté par les conquérants*, à cause de leur abord difficile ou de leur qualité inférieure. Ainsi furent assainie et fécondée la côte orientale de l'île, défrichée la côte occidentale. Un pays, le plus désolé et le plus stérile peut-être de ces contrées, s'étendait à l'est, depuis les terres basses du Lincolnshire jusqu'à l'Ouse. « C'était une plaine déserte, où des îlots de jonc surgissaient au milieu des eaux stagnantes enveloppées d'un voile sombre de brouillards ; on n'y entendait pas d'autres

(1) *Moines d'Occident*, V. 79.
(2) *Ibid.*, V. 200.
(3) Bède, *Vitæ abbatum*, IV.

bruits que les cris des oiseaux sauvages, seuls habitants de cette triste région (1). » Tel était, à l'arrivée des moines appelés par la libéralité du roi Wulfhere, ce qui devait devenir le riche domaine de Peterborough. Il y avait, dans ces marécages, quelques terrains un peu plus solides, qui s'adaptaient par cela même au pâturage. L'industrie des moines les transforma promptement en belles cultures (2). La contrée apparut alors riante sous l'ondulation joyeuse de ses moissons; elle s'anima de tout un peuple de travailleurs attirés par sa prospérité. C'est aujourd'hui encore, sous un nom qui rappelle la victoire des moines sur le marécage, — *the Fens*, — l'une des régions les plus fertiles de l'Angleterre.

L'œuvre était grandiose; mais, si utile qu'elle fût, elle avait ses dangers. Elle amenait, vu le grand nombre des moines et la libéralité des rois, *une prédominance excessive de la propriété ecclésiastique*. Ce n'est pas un guerrier plein de convoitises, jaloux des superbes établissements bénédictins qui jette l'alarme. C'est moins encore un clerc courtisan. C'est Bède lui-même. Il n'hésite pas à qualifier certaines donations de « sottises », — *stultissimæ donationes*. — Comme religieux, il flétrit les hypocrites, moines seulement par l'habit, menant joyeuse vie à l'abri de leur clôture, au milieu de domaines accordés sans discernement. Il frappe bien juste, car, dans leurs chansons à boire, ces faux moines le traitent d'hérétique. Comme Anglo-Saxon, il va plus loin encore. Les vrais et fervents moines sont investis de trop nombreux domaines, et comme ils ne peuvent point porter les armes, comme leurs terres communiquent la même immunité à leurs tenanciers, ils font préjudice à la défense nationale. « *Nous devons prévoir ce qui est utile à notre patrie selon Dieu et selon le siècle*. Nous devons empêcher que le nombre des guerriers capables de défendre le sol national contre l'invasion étrangère ne diminue. *Car on manque absolument de place pour l'établissement de nos jeunes nobles ou fils de braves guerriers*... Oisifs, sans foyer malgré l'âge qui les presse, ils

(1) *Green*, I, 35.
(2) *Moines d'Occident*, V. Appendice, II.

passent la mer et abandonnent un pays qu'ils devraient défendre (1). » La question de l'émigration monastique touchait donc aux intérêts nationaux les plus évidents. Les prémisses posées si loyalement par Bède étaient indiscutables. Les moines prenaient trop de place sur un sol encore trop peu garni de ces familles agricoles si aptes à défendre la terre. Les jeunes gens non héritiers, au lieu d'achever la colonisation de l'île, s'exilaient. Il faut donc que les moines renoncent à fonder de nouveaux monastères. *L'émigration à l'intérieur serait désormais un danger social.*

Alors, on émigrera vers l'étranger? La droite raison devait le conclure: mais était-il si aisé, pour le moine anglo-saxon, de s'arracher au sol national?

Il y eut donc une sorte de tassement dans les monastères : on s'ingénia de toutes façons à se donner du travail et des ressources.

Une part plus grande fut faite *à la culture intellectuelle*. Wilfrid d'York et Benoît Biscop, formés eux-mêmes dans les écoles de Rome, ouvrirent largement ce nouveau débouché. Ils avaient, à plusieurs reprises, rapporté d'Italie ou des Gaules des ouvrages utiles à l'instruction du clergé : auteurs anciens, Pères de l'Église, recueils canoniques, actes des saints, ouvrages de liturgie ou de musique sacrée; tous ces manuscrits furent communiqués, recopiés, étudiés, commentés dans les monastères anglais (2). Wilfrid d'York regardait l'organisation des bibliothèques comme un acte essentiel de ses fondations monastiques. Pour un manuscrit rare, un abbé de Wearmouth alla même jusqu'à céder plusieurs bonnes hides en plein rapport!

L'ordre monastique était-il donc près, en Angleterre, d'unir à ses moines sédentaires et laboureurs les moines savants, les professeurs et les prédicateurs du type irlandais, toujours en route et vivant d'aumônes? Peut-être le conseil en fut-il donné par ces Northumbriens émigrés en Irlande entre 650 et 664, pour

1. Bède. *Epist. ad Egbertum.* — *Moines d'Occident*, V, 78.
2. *Moines d'Occident*, IV.

y compléter leurs études. La plupart, après avoir visité successivement les maîtres les plus en renom, après avoir vécu à leurs côtés d'aumônes quotidiennes (1), étaient revenus enseigner dans les monastères anglo-saxons. Si le conseil fut donné, il fut impraticable, même au plus spéculatif de leurs moines.

Nous connaissons, — autant qu'une âme peut être connue, — l'âme du plus grand de ces lettrés. Lui-même, dans ses lettres intimes, dans les préfaces ou les dédicaces de ses œuvres, s'est révélé avec autant de finesse que de candeur. On devine qu'il s'agit encore du vénérable Bède. Ce fils d'un tenancier des moines de Wearmouth, envoyé tout enfant parmi les fondateurs de Yarrow, épargné seul avec un vieillard par une épidémie meurtrière, portant avec ce vieillard tout le poids des observances monastiques, des études et des travaux manuels, est le plus beau type du *moine lettré anglo-saxon.* Dans une carrière de soixante-deux ans (673-735), il réunit et mit en œuvre les matériaux d'une large encyclopédie des connaissances jugées par lui nécessaires au prêtre. Il recueillait, dans les livres de l'antiquité, des notions grammaticales, littéraires, mathématiques, philosophiques, musicales, astronomiques; dans ceux des Pères de l'Église, l'inspiration de ses homélies et la substance de ses commentaires sur l'Écriture; dans les traditions, sagement critiquées, de sa patrie et les archives pontificales de Rome, les documents de son Histoire ecclésiastique. Quarante-cinq ouvrages, dont il fut maintes fois le copiste, attestèrent sa puissance de travail. Mais, qu'on ne s'imagine pas ce théologien retiré dans la profondeur de ses abstractions et n'en sortant à grand'peine que pour monter en chaire. Qu'on ne s'imagine pas cet historien ne conversant qu'avec des morts. Il correspond très activement avec les évêques et les rois : s'il écrit l'histoire en maître, il la fait dans la société civile comme dans l'Église. En même temps, il se rend, au milieu de ses intimes, le témoignage de n'avoir « jamais rompu », quelles que fussent ses multiples occupations, « la trame serrée de ses servitudes monastiques ». Il est, au milieu des moines

(1) Bède, III, 27.

de Wearmouth-Yarrow ravis de ses doctes leçons, fidèle aux humbles devoirs de ces abbés-laboureurs dont il a si bien exalté le mérite. Il faut que ce savant remue et féconde également le sol et les âmes. L'étude lui est un moyen; l'action demeure son but. Ses travaux les plus spéculatifs ont eux-mêmes un caractère pratique. Son *Histoire ecclésiastique des Angles*, il la dédie au roi Ceolfrid, comme un monument des traditions religieuses du pays. Ses *Commentaires de l'Écriture* servent de thèmes aux instructions des missionnaires. Toute son œuvre est la *somme des connaissances particulièrement nécessaires au prêtre de son temps et de son pays* (1).

Est-ce que cet homme, est-ce que les hommes formés à son école étaient faits pour vivre de thèses dans une école ou de recherches dans une bibliothèque? La joie de connaître mieux et davantage fortifiait en eux l'énergique volonté de mieux agir. La vie contemplative des savants irlandais eût laissé, elle aussi, la partie dominante de leur âme dans l'oisiveté.

Terrible mal que devaient redouter les saints fondateurs des monastères. Ils connaissaient la sentence du patriarche saint Benoît : *Otiositas inimica animæ* (2). On se la commentait avec ces sévères paroles de Bède : « Il y a d'innombrables endroits parés du titre de monastères, mais qui n'ont rien de monastique... Ils ne servent de rien, ni à Dieu, ni aux hommes (3) ».

Mais, terrible crise que celle où l'oisiveté semblait poursuivre ces moines si actifs, jusque dans les derniers recoins d'un pays et de monastères trop remplis! On ne pouvait même pas songer à renforcer le personnel des petits monastères qui servaient de paroisses. Le personnel en excès eût dépassé les exigences des populations. La multiplication des charges n'eût fait que multiplier l'oisiveté. Pour sauver son âme de l'ennemi terrible, il fallait, coûte que coûte, *l'émigration à l'étranger*.

Nous avons analysé et suivi, dans leur jeu naturel, les di-

(1) Bède, *Epist. ad Egbertum* ; Hist., V, 25. — *Moines d'Occident*, V, 70 et suiv. — *Green*, I, 42.

(2) Reg. S. Bened., 48.

(3) Bède, *Epist. ad Egbertum*.

verses causes de cette émigration. N'oublions pas qu'elles pouvaient, sur un point donné, agir simultanément; sur des points divers, progresser plus ou moins vite. Mais, de 660, date de la première fondation monastique anglo-saxonne, jusqu'à la fin du siècle et au delà, des moines anglo-saxons, incapables de trouver matériellement et moralement du travail dans leur pays, se demandent, en regardant au delà de l'Océan : « Où irons-nous? »

Ils ne le savent pas encore; ils tâtonnent. Ils vont sur le continent, à Rome, en Palestine, jusqu'au bout du monde connu et chrétien. Ils cherchent.... quoi? Un endroit où ils puissent satisfaire à toutes les aspirations de leur active nature et de leur vertu. Une pensée, héroïque pour des hommes aussi attachés au sol natal, s'empare de leurs âmes. Défiants justement de leurs attaches, désireux d'une vie sainte, utile, puissante, ils se promettent de s'exiler à jamais : *Peregrinationis amore succensus,* dit Alcuin, à propos de saint Willibrord. La religieuse d'Heidenheim parle de même de ses deux parents, les pèlerins Willibald et Wunnibald (1). Ils s'enflammaient d'amour pour la terre étrangère, inconnue encore, qu'ils étaient décidés à chercher partout, pour y installer les grandes fondations bénédictines. En définitive, ils s'imposaient, dans la vie religieuse, un sacrifice auquel les plus chères habitudes nationales donnaient une matière abondante. Comme leurs jeunes contemporains engagés dans un parti de colonisateurs, ils disaient adieu au sol natal. Ils laissaient tout, pour avoir le courage de gagner tout; leur marche en avant, allégée de toute entrave, ne connaissait plus d'obstacles; leur établissement nouveau, dégagé de toute dépendance, devenait l'unique objet de leurs soins. C'est avec des hommes de cette trempe, que l'Église apporte définitivement la vérité aux peuples qui l'ignorent; c'est au milieu d'eux, sur les terres les plus ingrates, qu'elle asseoit d'une manière inébranlable ses institutions et sa hiérarchie.

Ils ignoraient cependant cette œuvre à laquelle Dieu les pré-

(1) *Acta SS.*, die VII februarii. *Vita S. Willibaldi.*

destinait. Détachés du sol national, attachés passionnément à leur vocation, ils erraient désorientés.

Un homme exceptionnel sorti de leurs rangs allait leur ouvrir la terre promise et ses merveilleux horizons.

Un jeune Northumbrien nommé Willibrord, de race saxonne, de condition noble, élevé entre cinq et vingt ans à Ripon, quitta l'abbaye en 678, pour « chercher à l'étranger une vie plus par faite ». A l'étranger, il avait fait son choix. Choix singulier, que pouvaient critiquer les anciens du monastère; choix de jeune homme, qui brave les difficultés où ont succombé les hommes mûrs; mais, en tout cas, choix héroïque autorisé par un héroïque exemple. Laissons parler le vieil hagiographe, Alcuin lui-même : « Willibrord était stimulé par les exemples fameux, partout racontés, de certains hommes vraiment saints. C'étaient surtout le vénérable père et évêque Egbert, surnommé le Saint; c'était encore le vénérable prêtre Wigbert. Tous deux, pour l'amour de la patrie céleste, avaient quitté ici-bas patrie, patrimoine et parenté, et s'étaient retirés en Irlande. Dépouillés selon le monde, riches selon Dieu, ils se rassasiaient chaque jour des plus doux fruits de la contemplation et de la solitude. Désireux d'imiter leur vertu, le bienheureux jeune homme passa rapidement en Irlande, du consentement de son abbé et de ses frères, et entra dans l'intimité des exilés... Il y demeura douze ans, au milieu des maîtres les plus éminents de la vie religieuse et de la science sacrée. — Dans sa trente-troisième année, la flamme de la foi embrasa tellement le cœur de ce grand homme, qu'il lui sembla peu de chose de ne faire que son salut personnel dans la vie religieuse, s'il ne travaillait point à celui des autres par la prédication (1). »

Enfin, les événements généraux de la crise monastique et la rencontre personnelle d'Egbert et de Willibrord avaient fait l'œuvre de la Providence! L'Angle, tout pénétré de l'idéal apostolique irlandais, avait communiqué sa flamme au Saxon organisateur, tout pénétré des habitudes locales de la patrie. Car

(1) Alcuinus, *Vita Willibrordi*, IV, V.

c'était bien la prédication apostolique que voulait désormais Willibrord; non plus l'homélie hebdomadaire du pasteur aux fidèles, mais la parole qui convertit les infidèles et multiplie les chrétientés. Au récit lamentable des insuccès éprouvés par les premiers missionnaires, Egbert se consolait dans la pensée des futurs travaux du jeune organisateur. Il l'entretenait longuement des missions à fonder. « Willibrord entendait raconter que la moisson était riche et les ouvriers rares dans les contrées du Nord... Bien conscient de ses désirs, mais encore ignorant de la volonté divine, il pensait mettre à la voile pour ces rivages, et, si Dieu le permettait, apporter la lumière éclatante de l'Évangile à leurs populations endormies dans une infidélité séculaire (1) ».

Ainsi, deux hommes, grands par la nature, héroïques par la vertu, commencèrent l'œuvre des missions anglo-saxonnes. L'un a l'inspiration, l'autre apporte les moyens pratiques. Ils sont de ces hommes extraordinaires qui apparaissent dans l'histoire, semblables à leurs contemporains par les habitudes du milieu social, mais uniques dans une pensée, dans une action, impossibles aux esprits de niveau ordinaire, aux volontés de force moyenne, aux dévouements communs. Ces âmes de plus haute stature, qu'aucune fatalité ne façonne, mais que la Providence crée et répartit à son gré, communiquent de leur grandeur innée ou surnaturelle à l'éducation et à toutes les autres influences qu'elles reçoivent du milieu social. Ce sont elles alors qui, souvent, modifient le développement et le jeu des institutions existantes, ouvrent de nouveaux champs d'action aux forces surabondantes qui s'usent, faute d'emploi utile, dans les sociétés. Ce sont les grands hommes créés pour guider, au milieu des crises de l'histoire, les grandes masses humaines. Celles-ci, nécessairement bornées au terre à terre de la difficulté présente, cherchent parfois en vain le remède à leurs douloureuses agitations. L'ordre monastique débordant de sève et de sujets ne trouve plus de terres à transformer, ni d'âmes à cultiver,

(1) *Vita Willibrordi*, loc. cit.

dans l'Angleterre partout couverte de domaines et de paroisses. Tout le monde souffre, tout le monde sent qu'il faut un débouché aux essaims de moines jeunes, actifs, zélés, prêts à partir de chaque monastère... Personne ne sait où aller ni quoi faire. Seuls, Egbert et Willibrord voient le remède à côté de la crise, la route au delà de l'obstacle. C'est qu'ils voient de haut; c'est qu'ils ont la main assez ferme pour tracer, devant les yeux de tous, cette route, jusque-là visible pour eux seuls. Ces grands hommes ont su exprimer nettement et vouloir efficacement ce que tous, autour d'eux, entrevoyaient vaguement et désiraient sans pouvoir le saisir. Les premiers, ils ont franchi l'obstacle : à leur suite vont désormais passer les masses.

II.

A la suite de Willibrord les missionnaires accoururent et les missions firent un pas. D'abord, *un premier groupe de missionnaires* se forma autour de lui, comprenant onze religieux. C'était le chiffre traditionnel des essaims apostoliques de l'Irlande. Saint Columba partit prêcher aux Scots et aux Pictes, saint Columban, aux peuples de la Germanie, à la tête de groupes semblables : pieux souvenir évangélique bien approprié à la situation des missionnaires. Mais, si le cadre était irlandais, le recrutement était anglo-saxon. Il suffit d'entendre la liste qu'en a donnée l'un des partants. « Après Willibrord venaient Switbert, Acca, Wigbert, Willebald, Wunnibald, Lebwin, les deux Hewald, Werenfried et moi, le dernier de tous, Marchelm [1]... Tous étaient prêtres. Un diacre de très sainte vie nommé Adelbert et fils du roi de la Deïra » complétait l'expédition. A l'origine purement anglo-saxonne, les onze missionnaires, contemporains de la génération de Willibrord, ajoutaient la formation monastique et sacerdotale de leur pays. Ce n'était donc pas une troupe aventureuse, sacrifiée d'avance, comme les deux premiers Ewald, comme ces contemporains de la génération d'Eg-

[1] Marchelmus. *Historia Switbertina*. Le Cointe, ann. 690.

bert, qui, depuis deux ans, s'épuisaient à prêcher aux Frisons. Le nouveau groupe possédait toutes les forces du clergé organisé et organisateur de l'Heptarchie.

Par là, il offrait *un exemple facilement imitable* aux jeunes religieux anglo-saxons qui cherchaient çà et là du travail et une œuvre. Lorsque, plus tard, Willibrord, parvenu à une extrême vieillesse, achevait glorieusement sa carrière épiscopale dans son diocèse modèle d'Utrecht, Bède, du fond de son monastère de Yarrow, où il écrivait l'*Histoire ecclésiastique des Angles*, décrivait, avec une exactitude minutieuse et un charme infini, les premiers essais du vieux missionnaire (1). On en avait donc longuement parlé dans les monastères anglais; on s'était tenu avec soin au courant de ses travaux; on regardait l'œuvre des missions germaniques comme une œuvre nationale. Désormais, les vocations apostoliques, assurées d'un but précis et réalisable, affluèrent autour de Willibrord. L'émigration régulière des moines allait enfanter des Églises, comme l'émigration régulière des jeunes gens avait enfanté des peuples.

Ces Églises toutefois ne furent point constituées d'emblée. Il y eut d'abord des tâtonnements et des insuccès. Il était plus facile de fonder une colonie saxonne que d'organiser une chrétienté. Quand le viking avait débarqué avec ses hommes, ou bien la place était libre, ou bien on la faisait libre par la ruse, le fer et le feu. Quand Willibrord débarqua près d'Utrecht avec ses onze compagnons, il trouva le pays occupé par des populations dont il fallait étudier les coutumes et le caractère. S'organiser entre soi n'était pas tout : il fallait *se faire accepter* dans le pays, sans autres armes que la persuasion.

Or, la Frise proprement dite, où se cantonna Willibrord, était physiquement et moralement un pays inabordable. « La Frise, écrivait un missionnaire du huitième siècle, est divisée, par un enchevêtrement d'eaux stagnantes, en cantons remplis de nombreuses exploitations agricoles. Elle prend de là toutes sortes de noms locaux, bien qu'elle puisse se dire un seul corps

(1) Bède, V, 11.

de nation (1) ». Le vieux missionnaire reconnaîtrait sûrement dans les descriptions des voyageurs modernes cette Frise qu'il a si bien vue. Ce qu'il nomme, d'un mot qui est tout un tableau, *aquosa Fresonum arva*, il le retrouverait dans ce que M. de Laveleye appelle « les terres basses et tourbeuses », où les Frisons s'étaient établis de préférence. On rencontre ces terrains dans la presqu'île de Hollande, dans la Drenthe et la Frise actuelles. L'ancien lac Flevo, s'ouvrant une issue vers la mer, est devenu le Zuyderzée; pour tout le reste, l'aspect du pays n'a point essentiellement changé. Les anciennes colonies frisonnes sont bien reconnaissables, non seulement au sol qu'elles occupent, — le seul capable d'une culture intense et continue, — non seulement au parti qu'elles ont tiré du sol; mais surtout à leur installation, dont un exemple suffira. « Quand on se dirige de Zwolle vers la Frise (actuelle), on rencontre, après avoir franchi le Vecht et le Dedenswaart, une interminable file de fermes qui occupe un espace de plus de deux lieues. Ces fermes ne se touchent pas. Elles sont assises chacune au milieu d'une étroite bande de terrain qui se prolonge derrière elles à perte de vue. Des fossés tout remplis de plantes aquatiques les entourent, et de plantureux bouquets d'aunes, de peupliers et de saules les couvrent d'un épais ombrage (2) ». C'est l'isolement du *Hof* saxon; c'est la présence exclusive de la petite propriété, caractéristique du domaine rural saxon; c'est le type saxon dans toute sa pureté, sans mélange d'aristocratie territoriale. C'est le type saxon, renforcé par une vie plus rude encore que celle des landes de la Vieille-Saxe; par la conquête du terrain arraché d'année en année, motte par motte, à coups de bêche, « d'un côté sur le marais, de l'autre sur la bruyère (3). »

Willibrord se trouve donc, dès son débarquement, en présence d'hommes puissamment retranchés dans leurs traditions locales, défiants de tout ce qui leur est nouveau ou étranger. La situation

(1) Willibaldus, *Vita S. Bonifacii*, c. XI, n° 34.

(2) E. de Laveleye, *l'Économie rurale en Néerlande*. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1864, 316, 317, 324.

(3) Laveleye, 318.

des deux Ewald se reproduit, plus accentuée encore. Nous l'observerons tout à loisir, car les missionnaires semblent avoir fait porter leurs plus persévérants efforts sur les populations répandues *entre les bouches du Rhin et le nord du lac Flevo* (1). C'étaient là ces purs Frisons qui s'étaient mêlés aux Saxons conquérants de la Bretagne. Nous allons donc, *sur un terrain d'observation semblable*, faire la différence entre l'apostolat irlandais des deux Ewold et l'apostolat anglo-saxon de Willibrord.

D'abord, celui-ci eut pour lui tout l'avantage : les missionnaires firent respecter leur vie et leur liberté.

Sitôt débarqués, ils parcourent le pays *sans se réclamer des pouvoirs publics*. Le commerce fréquent des Frisons avec l'Angleterre avait dû les instruire sur cette société sans hiérarchie, où chacun s'isolait jalousement dans sa laborieuse indépendance. Ils ne commettent donc pas la faute commise par les deux Ewald. Ils se tiennent ainsi à l'abri du soupçon; ils profitent de la liberté laissée à tous, dans ce pays où chacun s'occupe en souverain de ses propres affaires et d'elles seules. Nous voyons, par le récit d'Alcuin, Willibrord non seulement parcourir la Frise citérieure, entre le Rhin et le lac Flevo, mais visiter les îles qui bordent le rivage maritime, depuis Walcheren jusqu'à Helgoland, et toujours établir un campement qui se suffit à lui-même, par la chasse, la pêche, la recherche des eaux potables. Willibrord ne commettait donc pas l'imprudence de se confier à l'hospitalité frisonne; il savait *demeurer indépendant* et se faire des ressources. C'est un trait qu'on observe en d'autres vies de pèlerins et de missionnaires anglo-saxons. Ils partent en vrais vikings : ils ont embarcations, matériel de campement, provisions, argent. Ils sont régulièrement soutenus par les subsides de leurs abbayes-mères. Ils sont une émigration organisée pour les installations définitives, mais que la souche de la famille se fait un devoir d'aider jusqu'au jour où elle sera en pleine possession des ressources de sa nouvelle patrie (2). Aux yeux des Frisons, ils rentrent, pour ainsi

(1) Alcuin, *passim*. — Bède, V, 11.

(2) *Acta SS.*, VIIe februarii, 76, C.-D., *Vita Willibaldi*. — *Vita S. Bonifacii*, auct. Ottilone, VI, ap. Migne, 640 A., auct. Willibaldo, IV, 11; 611 A.

dire, *dans le droit commun des émigrants du Nord*, qui s'installent sur les terres disponibles de leur patrie ; ils ne demandent rien à personne, ils ne conspirent avec personne, on peut les laisser libres. Dans le fond, peut-être, on les surveille d'aussi près que les deux Ewald, mais on ne trouve pas de prétexte à les molester.

La liberté les enhardit. Ils commencèrent à prêcher ; mais, au témoignage de Marchelm, « sans succès ». Le bon missionnaire trace même de ses auditeurs un portrait assez peu flatté. « Les Frisons étaient des êtres indomptables, à la cervelle dure, à l'esprit fermé, préférant le service de leurs idoles à la foi du Christ (1) ». Deux traits essentiels du caractère frison ressortent de cette esquisse poussée au noir. Cervelles dures, esprits fermés, natures indomptables, *les Frisons ne reconnaissent point la puissance de la parole publique*. Ils ne sont pas, comme les Irlandais sans foyer, toujours mêlés aux intrigues politiques, toujours passant des discussions publiques aux prises d'armes, et réciproquement. On discute une fois l'an dans toute la Frise, lorsque les délégués des cantons vont, en de rapides séances, arranger les quelques intérêts généraux de la fédération. Le reste du temps, chaque libre Frison demeure maître et seigneur chez soi. Il lutte, entre les quatre fossés qui ceignent son petit royaume domestique, contre la terre, l'eau et le climat. Il ne se soucie pas, faute de temps, faute de goût, faute d'habitude, d'aller prêter son attention aux discours d'un étranger. C'est bon pour les loisirs de la vie irlandaise, où les esprits comme les maisons sont toujours ouverts à qui veut entrer. En Frise, l'esprit est fermé, le cœur dur, l'âme indomptable aux artifices de la parole.

Les missionnaires ne se découragent point encore. Leur parole, qui est la parole de Dieu, n'est-elle pas la semence vivante de la foi? C'est par la vertu de la parole entendue que l'on croit, il faut donc, à tout prix, la faire entendre. Hélas, les missionnaires eux-mêmes le constatent, la parole entendue est rejetée, puisque « les Frisons préfèrent le service des idoles à la foi du Christ ».

(1) Marchelm, *loc. cit.*

C'est qu'il faut être préparé pour goûter et admettre « la foi du Christ ».

Il faut, avant tout, s'intéresser sérieusement aux problèmes de la vie future. Cet intérêt avait préparé les Anglo-Saxons à la grâce de la foi. Leur grande aristocratie non oisive, mais riche de loisirs, avait trouvé le temps et le goût de méditer sur les traditions odiniques et de se poser les problèmes d'outre-tombe. Dans l'assemblée des Sages, en réponse au missionnaire Paulin, un *colderman* northumbrien pouvait dire, aux acclamations de ses pairs et du peuple : « Voici, ô roi, ce qu'il me semble de la vie présente des hommes, par rapport à l'incertitude de leur vie future. Tandis que tu es à souper le soir, avec tes *thegns* et tes *coldermen :* que le feu flamboie au milieu de la salle ; pendant qu'au dehors l'ouragan fait tournoyer la pluie ou la neige, un passereau entre par une porte et sort par l'autre à tire-d'aile. Durant ce rapide trajet, il est à l'abri de la tempête ; mais après ce doux et fugitif instant il disparaît. De l'hiver il est retourné à l'hiver. Ce petit instant, à mes yeux, c'est la vie humaine. Ce qui précède et ce qui la suit, nous l'ignorons complètement. Si donc cette doctrine nouvelle que l'on nous apporte peut nous en apprendre quelque chose de certain, elle mérite d'être suivie (1). »

« Ce sentiment du mystère profond et impénétrable qui environne l'homme et le monde (2) », ce besoin de lumière et de certitude que ne satisfont pas les fables païennes sur l'avenir des braves, ne se retrouvent point chez le paysan frison. C'est pourquoi les missionnaires, amèrement déçus, ne peuvent le toucher par les récits de l'Incarnation et de la Rédemption. Le Frison n'a pas d'idéal dans l'âme : car, selon le proverbe, « la Frise ne chante pas ». Elle ne chante pas, parce qu'elle ne pense pas ; parce qu'elle émerge péniblement de ses marais et de ses tourbières ; parce que sa vie est trop occupée à lutter contre les mille causes de destruction qui l'environnent : *parce qu'elle est trop animale.* Cette vie s'impose à tous sans exception sur l'étroit domaine qu'ils arrachent au sol misérable : ils n'ont pas, comme les Anglo-Saxons,

(1) Bède, II, 13.
(2) Green, I, 30.

d'aristocratie naturelle pour patronner le travail et garder les traditions élevées de la religion, les principes de la loi morale. Les héros divinisés suffisent à leur esprit lourd et routinier. Ils leur conviennent mieux, dans l'épanouissement de leur force brutale, avec le marteau, l'épée, ou le tonnerre en main, que le Dieu crucifié dans son ciel peuplé de purs esprits et d'âmes pacifiques. La doctrine chrétienne, avec ses vues divines sur la destinée humaine, devait leur paraître aussi vaine qu'un songe. Ils faisaient également peu de cas de ses menaces et de ses promesses. « J'aime mieux aller en enfer avec mes glorieux ancêtres, — disait un Frison, — qu'au ciel avec un ramassis de mendiants chrétiens ». Voilà pourquoi, au témoignage de Marchelm, « les Frisons jetaient un arrogant mépris sur les prédicateurs et sur la doctrine, — *arroganter aspernabantur* ». C'était, en définitive, le mépris de l'inintelligence plutôt que celui de l'orgueil; mais, quel qu'il fût, la prédication n'arrivait pas à l'entamer. Les Frisons s'exaspéraient de l'obstination de ces prêtres à vouloir les endoctriner : « ils les menacèrent de la mort et des plus horribles tourments ».

Il fallait donc renoncer à toucher directement par la sublimité de la foi ces âmes, en quelque sorte matérialisées. Il fallait découvrir le moyen de leur rendre la vérité chrétienne tangible plus tangible que les dieux de pierre ou de métal qui protégeaient leur dur travail. Il fallait que les avantages de la religion, *appréciables pour ces paysans*, fussent victorieusement démontrés par des faits, plus encore que par des arguments. Alors, leur âme serait vraiment touchée. Si peu relevé que fût son premier point de contact avec le christianisme, celui-ci, du moins, pourrait dans la suite lui communiquer sa propre élévation. Les missionnaires se retirèrent donc au delà du Rhin, sur le territoire des Francs. L'expérience pénible qu'ils venaient de faire n'était pas infructueuse, puisqu'ils reconnaissaient, par leur retraite, l'inefficacité de la prédication immédiate, *la nécessité d'une préparation* en rapport avec l'état d'âme des futurs néophytes.

Nous retrouverons dans le développement des missions anglo-saxonnes cet art de se retirer à propos. Il fait partie du courage

autant que de la prudence, mais de ce courage qui subit des années d'insuccès et de tâtonnement parce qu'il veut le succès final. C'est le courage anglo-saxon ; c'est le courage auquel on s'exerçait dès l'enfance en vue de l'inévitable émigration et du domaine que l'on aurait à fonder. Estimons à sa valeur cette force maîtresse d'elle-même qui se retrempe et se développe jusque dans ses défaites.

Pendant le séjour de Willibrord chez les Francs, les missions anglo-saxonnes firent un nouveau pas en avant. On découvrit plus exactement *le terrain et les conditions* où devaient s'exercer les premiers efforts des missionnaires.

Un homme tenait alors en main la direction des forces politiques de la nation franque. Par ses vastes possessions, par ses antécédents, par son caractère, il était le plus haut représentant de l'aristocratie territoriale, puissante au milieu de ses domaines et impatiente de toute autorité souveraine. Il comptait un nombre considérable de fidèles, qui relevaient de lui par la concession d'immenses biens agglomérés entre Louvain et la Meuse, Toul et Cologne. Les Austrasiens, propriétaires libres et bénéficiers de la couronne, les Neustriens même se réclamaient de son patronage, pour battre en brèche celui de leur propre roi. De roi, il n'y en avait plus que de nom en Austrasie, depuis longues années. Par l'étendue de ses domaines et le nombre de ses hommes, ce puissant seigneur disposait plus que personne des influences privées et publiques qui se mêlaient dans la société franque. On le regardait, au delà des frontières des Gaules, comme le véritable arbitre « du partage d'Occident ». Les rois lombards et les califes lui envoyèrent des ambassades, et, tout en affectant de ne porter que le titre de *Maire du Palais*, il traitait directement avec les empereurs de Byzance. Il s'appelait Pépin d'Héristal (1).

Un grave intérêt politique lui conseillait de prêter son appui aux missionnaires et de mettre à profit leur influence spirituelle. Il manda Willibrord au Palais et lui exposa ses vues sur l'évan-

(1) Dareste, *Histoire de France*. I, l. IV. — Digot, *Histoire du royaume d'Austrasie*, IV, 107-108.

gélisation des peuples germaniques d'outre-Rhin, et des Frisons en particulier.

Les Frisons, qui cherchaient toujours à étendre leurs colonies vers le sud, dans le bassin de l'Escaut, avaient été pacifiquement admis par les Francs à y occuper des terres, sous condition d'un tribut annuel versé au Palais d'Austrasie. La condition fut acceptée, car les forteresses franques répandues sur le cours du Rhin, entre Cologne et Utrecht, suffisaient à la faire respecter. Mais, en 687, pendant que la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine causaient de graves embarras à Pépin, les tributaires de l'Austrasie, Alamans, Thuringiens, Bavarois, Frisons, se mirent à refuser le tribut. Les cantons de toute la Frise prirent les armes, et s'établirent sur le pied de guerre avec un *Herzog*, celui que les chroniqueurs et hagiographes francs appellent « le duc Radbod ». Pépin réunit, en 689, l'armée des trois royaumes francs, occupa la Frise citérieure, imposa de nouveau le tribut à Radbod et partagea les terres du pays entre ses hommes (1).

Mais la foi des traités et la terreur des armes ne suffisaient pas à le rassurer contre un nouveau soulèvement. Vaincus, humiliés par l'amoindrissement de leur territoire et de leur liberté nationale, les Frisons devaient infailliblement préparer leur revanche ; il fallait donc vaincre aussi leurs ressentiments. Quelle serait la puissance morale capable d'une telle victoire?

Pépin n'en doutait pas : c'était *la foi*.

Il suivait avec habileté la direction politique et religieuse donnée aux ambitions conquérantes de Clovis par le pape Anastase II. Le néophyte de saint Remi et ses descendants, grâce au bonheur des circonstances et à la volonté du Pontife, se regardaient, dans la nouvelle famille des peuples chrétiens comme les aînés, défenseurs privilégiés de leur mère l'Église. Ils avaient à la défendre contre les violences de ses fils révoltés, leurs frères ariens de race germanique, les Wisigoths et les Burgondes. Ils avaient à repousser les Saxons, les Frisons, les Danois, les Norwégiens, tous ces païens dont les émigrations incessantes mas-

(1) Dareste, I, l. IV, xxx. — Digot, IV, 95 et suiv.

sacraient les populations, torturaient les clercs et les moines, outrageaient les religieuses, profanaient les reliques et les églises. La conquête franque s'avançait donc à son tour au delà du Rhin et vers le Nord, toujours accompagnée de la prédication évangélique. Dans cette marche commune, l'Église et les Francs unissaient également leurs buts et leurs efforts. Toute pleine encore des souvenirs sanglants de l'ancien empire, tout effrayée en présence des nations nouvelles hérétiques, ou barbares, l'Église se réfugiait dans l'idéal d'un empire catholique où le Pouvoir et la Loi fussent d'accord avec l'Évangile. Du monde occidental encore en voie de rénovation, elle voulait, par un acte de foi hardie et de politique grandiose, faire la *chrétienté*. Appelés les premiers à seconder l'œuvre des clercs, des moines, des évêques et du Pape, les Francs la servirent de toute leur ambition. Dès lors, les missionnaires qui s'avançaient en Germanie protégés par le prestige, les victoires, ou la suzeraineté des Francs firent *une œuvre complexe, politique et religieuse*. Leur but principal, leurs moyens d'action demeuraient purement religieux : ils gagnaient les peuples à l'unité de la foi, par la prédication et le gouvernement spirituel. Mais, en même temps, ils étaient les protégés des Francs, les auxiliaires de leur domination, les pacificateurs des esprits irrités par les violences de la conquête. Dans les institutions fondamentales des peuples soumis, Thuringe, Bavière, Alamannie, ils faisaient vivre l'esprit chrétien qui avait tiré le plus utile parti des lois salique et ripuaire. Les coutumes locales des peuples d'outre-Rhin commençaient à se pénétrer de certaines dispositions douces, fraternelles, miséricordieuses : la dureté des âmes se tempérait, *l'esprit chrétien privé et public du moyen âge se fondait en Occident*.

Cette œuvre, sans nul doute, dépassait les visées politiques des Francs, car elle répondait à la pensée propre de l'Église.

Elle n'en répondait pas moins à l'ambition de Pépin, et aux nécessités de sa situation au milieu des tributaires révoltés de l'Austrasie. Le clergé franc, divisé et désorganisé par les intrigues des hommes de guerre et de cour que le Palais lui imposait souvent pour chefs, n'avait jusqu'alors qu'imparfaitement servi la

pacification morale de la Germanie. Il comptait d'héroïques missionnaires, mais isolés, en petit nombre et sans action bien étendue. Entre 640 et 650, saint Éloi avait parcouru le pays flamand et frison, depuis Courtrai jusqu'à Anvers. Mais où étaient, en 690, les chrétiens suscités par sa prédication? Personne n'avait continué son œuvre (1). On comprend la joie de Pépin, lorsqu'il vit autour de Willibrord un groupe d'élite comptant bien sur les renforts de la patrie, au jour où les résultats de la prédication auraient prouvé son opportunité providentielle. Les missionnaires et l'homme d'État marchèrent désormais d'accord. L'apostolat anglo-saxon devenait, par conséquent, *social aussi bien que religieux*, ce qui allait modifier nécessairement *son terrain et ses moyens d'action auxiliaires*.

Mais si le but s'élargissait, on allait, comme toujours, tâtonner à la recherche des moyens.

On allait essayer d'abord, en de nouvelles conditions, d'agir sur *les pouvoirs publics* et par eux.

Pépin, homme d'État gallo-franc et romanisé, escomptait surtout, au point de vue social, ce genre d'action. A ses yeux, Radbod, le héros de l'indépendance frisonne, répondait de la paix nouvellement stipulée. Il lui fit donc promettre, pour les missionnaires, pleine liberté de s'engager au nord du lac Flevo, dans la Frise indépendante, et d'y prêcher en tous lieux sans être inquiétés (2).

Les missionnaires, changeant pour ainsi dire leur front de bataille, semblent avoir accepté pleinement les vues de Pépin. Comment cet homme, en qui s'incarnait la résistance nationale, ce vaincu glorieux et populaire, n'aurait-il pas été tout-puissant sur l'esprit du peuple? Willibrord pouvait bien lui supposer autant d'influence sur ses compagnons d'armes, que les princes northumbriens ou saxons dans leurs royaumes respectifs. L'histoire d'Aïdan et d'Oswald allait-elle se renouveler? A partir de leur retour en Frise (695 ou 696), les mission-

(1) Audoenus, *Vita Eligii*, l. VIII. — Ozanam, *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, p. 89.

(2) Alcuin.

naires réunirent donc tous leurs efforts pour convertir Radbod.

C'était, malgré la situation exceptionnelle de celui-ci, une erreur. Radbod n'était qu'un chef national fictif, appelé vainement par les Francs, « roi des Frisons (1) ». Il n'avait, en somme, dans le gouvernement intérieur de sa nation, pas plus d'influence que tout autre noble. Il s'efforçait, à la vérité, d'acquérir cette prépondérance dont le redoutable « duc des Francs » lui offrait l'image tentatrice. L'historien de saint Liudger le présente, dénonçant comme traîtres affidés aux Francs, d'autres membres influents de la noblesse (2). Il se faisait attribuer leurs biens confisqués : un domaine bien arrondi, où l'on peut faire vivre de nombreux clients, n'était-il pas la base nécessaire de toute domination forte? Mais les libres Frisons demeuraient aussi souverains sur leurs petits domaines que Radbod sur ses terres mal acquises : un seul homme ne pouvait pas arriver à confisquer les mille et mille souverainetés domestiques et locales de la nation. Radbod n'avait donc, malgré son prestige militaire et ses intrigues politiques, aucune influence morale sur la vie privée des Frisons. Il était seulement un propriétaire plus riche qu'un autre, et, pour de bonnes raisons, quelque peu surveillé. Se faire ouvertement l'appui des missionnaires eût été la pire maladresse : on l'eût regardé comme un traître vendu aux Francs, aspirant à la tyrannie pour prix de sa trahison. Enfin, ne savait-il pas, d'après la loi frisonne, que tout acte injurieux aux anciens dieux devait être puni par l'étouffement de son auteur dans les marais? Pour qu'il devînt l'auxiliaire de Willibrord, il eût fallu un vrai miracle de conversion.

Ce miracle n'arriva jamais, malgré l'éloquence persuasive de Willibrord. Les rapports du missionnaire avec le duc firent, au contraire, mieux ressortir une nouvelle résistance de la société frisonne à l'Évangile. Déjà, dans son exploration de la Frise citérieure, Willibrord s'était heurté à l'esprit lourd, aux superstitions traditionnelles du peuple. Radbod, lui, représente le type aristocratique de la nation, les familles du sang d'Odin;

(1) Alcuin, *Vita Villibrordi II*e.
(2) *Vita S. Liudgeri* (*Acta SS.*, t. III, martii, 643).

les héritiers de l'intelligence déliée, des connaissances utiles, des traditions militaires apportées par le héros divinisé. Personnellement, le duc a frayé avec les Francs, traité de puissance à puissance avec Pépin : il n'est pas borné dans ses vues, ni routinier dans la coutume, comme la masse du peuple. Il l'a bien prouvé par ses tentatives de suprématie politique. Il estime, à ce point de vue, les traditions religieuses nationales, lien puissant de la confédération frisonne en face des Francs chrétiens; mais peu lui importe leur vérité spéculative! Les audaces impunies de Willibrord à l'égard des dieux ne le troublent point: qu'est-ce que les dieux? Le missionnaire aborda un jour avec ses disciples dans l'île sacrée de Fositeland (Helgoland), où se trouvait alors Radbod. Trente jeunes catéchumènes danois débarquèrent avec lui. Pour se nourrir, les voyageurs tuèrent sans scrupule quelques-uns des animaux sacrés qui erraient librement dans l'île. L'eau des sources sacrées servit de même aux usages les plus communs, et, — sacrilège plus révoltant encore pour les païens, — ces sources, dont les dévots n'approchaient que dans le plus profond silence, entendirent les exorcismes et les paroles du baptême tomber sur le front des Danois. Le peuple en fureur demanda la tête des étrangers, dans l'assemblée judiciaire présidée par Radbod. Celui-ci trouva moyen de surseoir à l'application évidente de la loi. Il consulta les sorts, c'est-à-dire les dieux en personne. Par trois fois, les sorts, — mêlés et lus par lui-même, — furent favorables à Villibrord. Mais enfin, pour la forme, il fallait bien admonester les coupables. Willibrord ne s'y méprit aucunement. Aux objurgations du duc il réplique par de mordantes ironies contre les dieux : le duc l'écoute sans interrompre. L'apôtre résume avec force et clarté le symbole de la foi, et, enfin, prenant à partie le sceptique : « Si tu me méprises quand je t'enseigne la voie du salut, sache et ne doute point que tu auras à supporter d'éternels tourments avec le démon ton maître et ton dieu. » — C'est bien la menace suprême de la foi au scepticisme indifférent et railleur. Le scepticisme, cette fois encore, admira le courage et ne voulut point se convaincre. « Tu ne redoutes pas nos menaces, dit Rad-

bod; — je vois que tes actes sont d'accord avec tes paroles. » Et, sous bonne garde, les missionnaires furent reconduits en sûreté jusqu'à la frontière des Francs (1).

Routine superstitieuse dans un peuple grossier, indifférence sceptique dans un chef sans influence morale ni sociale, cet état d'âme de la nation frisonne rendait impossible, — sous quelque forme que ce fût, — la prédication immédiate de la foi. Les autorités publiques, — ou du moins ce que les Francs regardaient comme telles, — ne pouvaient ni accepter ni propager l'Évangile. Fallait-il donc renoncer, pour le moment, à l'évangélisation des *Germains du Nord?*

Les missionnaires, vaincus par l'évidence, durent bien l'admettre, car une nouvelle expérience échoua de même, parmi les Danois et sur leur « duc ». Sauf les trente jeunes néophytes, *qui s'exilèrent* avec lui, Willibrord ne fit aucun prosélyte dans la péninsule. Comment s'en étonner? N'était-il pas au delà de l'Eyder, le long de ces baies et de ces fjords de la mer du Nord, qu'il côtoyait avec son équipage apostolique, sur le premier terrain de formation des sociétés du type saxon et norwégien? Là, il rencontrait, selon le mot d'Alcuin, *des populations intraitables.* Il trouvait, comme en Frise, un chef militaire indifférent en religion. « Ungend, plus cruel que tous les fauves, plus dur que tous les rocs, — dit encore Alcuin, — traita, par la permission de Dieu, les missionnaires avec honneur. Mais Willibrord se heurtait à l'obstination de son caractère et ne voyait poindre aucune espérance pour la foi .»

Décidément, les populations du Nord étaient inaccessibles aux efforts directs de la prédication. Leurs nobles, leurs chefs militaires n'avaient aucune disposition pour l'action morale et sociale qu'en attendaient les Francs et les missionnaires. Ceux-ci devaient, à l'aide de ceux-là, *transporter ailleurs leur champ d'action.* Ils en étaient si bien convaincus, qu'ils se laissèrent, sans résistance, reconduire chez les Francs comme des hommes dont l'œuvre n'est pas encore faite. L'heure du martyre, si ra-

1 Alcuin.

pidement arrivée pour les Irlandais, leur semblait ne devoir venir qu'après l'heure des résultats.

Ces résultats ne se firent pas attendre.

Les missionnaires, une fois ramenés sur le territoire franc, furent, là, tout d'abord *efficacement aidés par les pouvoirs publics*. Pépin, raconte Alcuin, « ne voulut pas priver sa nation d'un tel docteur : en conséquence, il lui désigna des territoires convenables dans le royaume, pour en extirper les ronces de l'idolâtrie ». Les missionnaires ont donc à eux, au point de vue spirituel, un domaine où ils sont installés en maîtres.

Pépin les protège efficacement, à l'aide de ses comtes et de ses autres représentants, « contre la violence et la barbarie des habitants ». Il protège de même les néophytes, qu'il traite avec « une bienveillance marquée ». Contenus par la crainte, les païens obstinés laissent « les conversions s'opérer librement, et, avec la grâce de Dieu, celles-ci ne tardent pas à se multiplier (1) » dans la Frise citérieure et la Toxandrie.

La seule crainte de Pépin ne produisait pas ces conversions. Car, si le duc des Francs protégeait missionnaires et convertis, il ne molestait point les païens. Willibrord avait trop l'esprit des véritables apôtres pour demander à la force publique autre chose que la sécurité de ses démarches. Les instruments humains et sociaux de son ministère tendaient, au contraire, à rendre sa parole *plus persuasive* pour les Frisons.

Il acceptait volontiers les donations territoriales de Pépin, de sa famille et des principaux propriétaires francs de la Toxandrie et des îles. Tous lui offraient à tenir des domaines en plein rapport qui, de suite, assurèrent les moyens d'existence, la pleine indépendance et le prestige social des missionnaires.

Tantôt c'est un noble de la Toxandrie, Enghilbert, qui détache de ses terres patrimoniales le domaine complet d'Alfheim. « Les lois et le droit permettent, — écrit le donateur, — et c'est la convenance des Francs, que chacun puisse disposer de ses biens comme il l'entend... Moi donc, Enghilbert, pour le

(1) Bède, V, 10.

rachat de mon âme et son salut éternel, j'ai décidé de faire quelque donation en faveur de toi, mon seigneur et père, l'évêque Willibrord. Dans le pays de Toxandrie, au lieu nommé Alfheim, dans l'héritage que je tiens légitimement du droit paternel, je te laisse onze tenures avec habitation de maître et domaine complet, — que jusqu'à présent j'ai possédé au su de tous, — y compris leur personnel et son pécule entier. A partir de ce jour, je te cède et transmets tous ces biens intégralement et avec tout ce qui en dépend : bâtiments, jardins, forêts, champs, prairies, pâturages, terres labourables, eaux courantes et dormantes, meubles et immeubles, produits et rentrées et piscine de réserve (1). » Les familles où se pratiquait le partage, rivalisaient de générosité avec les autres. Une religieuse du nom de Bertilende donne à Willibrord « cinq tenures avec la maison et le domaine qu'elle tient de sa mère, y compris cinq serfs, leurs femmes et leurs enfants (2) ».

Voilà où aboutissait pour Willibrord l'influence des autorités publiques. Elle lui ouvrait les rangs de l'aristocratie ; les patrons partageaient leurs vastes domaines avec les moines. Saint Aidan eût frémi à l'énumération des terres et des servitudes dénombrées dans ces parchemins! Il eût vendu les terres pour affranchir les serfs, il eût seulement demandé à l'un d'eux un coin de sa chaumière. Willibrord acceptait les terres, les servitudes et les tenanciers avec reconnaissance. Partout où il pourra trouver des princes et des grands propriétaires favorables à l'Église, il en recevra volontiers quelque charte généreusement dressée. Jusque dans ses courses rapides en Hesse et en Thuringe, il aura le temps de se laisser constituer des domaines, dont saint Boniface retrouva plus tard les titres et la possession. A son point de vue, la propriété ecclésiastique fixait, dans le sol et dans les foyers, l'empreinte profonde de Dieu et du christianisme.

Sur ces domaines, au milieu des paysans qui sont dès lors ses hommes, *sa famille*, — c'était le mot alors en usage, —

(1) *Diplomata ad S. Willibrordum, vel ab eo collata* (Migne, *Patrol. lat.*, LXXXIX, 538-575, dipl. VI, col. 542.

(2) *Diplomata*, VII, 543.

Willibrord établit des monastères bénédictins du type anglais : près de Trèves, Epternach; dans la Hollande septentrionale, Egmont; au pays de Juliers, près de la Meuse, Susteren; sur la Roër, non loin du Rhin, Werden. Les grands propriétaires francs, les petits colons frisons ou vieux-saxons observent avec étonnement ces hommes de la prière et de la solitude, qui mettent énergiquement la main à la charrue. Ils sont une puissance : le sillon creusé par leur soc sera plus fécond que la frontière tracée par l'épée franque ne sera durable.

Saxons et Frisons le reconnaissent eux-mêmes : la vie de ces moines mérite l'admiration. Ce qu'eux-mêmes, au nombre de dix tout au plus, arrivent à faire péniblement sur un lambeau de terre, et pour leur seule famille, la communauté des moines le fait, semble-t-il, en se jouant. Là, on obéit, on s'entend, on organise le travail de chacun et de tous avec une sagesse et une compétence démontrées par les résultats. On a pu mépriser le moine étranger, prêcheur nomade; on admire *le moine-paysan*.

Mais ce moine est encore *patron*. Il n'exploite pas durement ses tenanciers; bientôt le proverbe dira dans tous les idiomes germaniques : « La vie est douce sous la crosse ». Il est large sur les redevances dans les années difficiles; il tient compte des chômages accidentels; il soigne les malades, il pleure les deuils de famille. Entre le maître laïque, parfois dur, et le tenancier parfois pressuré, il fait apparaître son exemple; il interpose d'un côté ses reproches, de l'autre ses consolations. Il devient le modèle du vrai patron, dévoué par charité, plus encore que par intérêt, au bien de ses travailleurs. On avait admiré sa force, on l'aime pour sa bonté. Comment ne pas aimer le Christ, lorsque ses serviteurs sont si aimables?

Comment surtout balancer entre la Croix et les idoles? Le paganisme des Frisons, semblable par ses traditions principales au paganisme des autres peuples germaniques, était, dans l'âme de ses adeptes, *une religion d'agriculteurs*. Religion toute orientée vers les intérêts matériels, car, pour le travailleur frison, la récolte n'est pas seulement la vie, mais l'indépendance et la joie du foyer. La divinité, quelle qu'en soit la personnification, est le pouvoir

supérieur qui assiste ou entrave l'homme dans ses travaux de tous les jours. Avant d'aller en voyage, ou aux champs, on entre à l'étable observer l'éternuement des bestiaux; on regarde, de sa porte, le vol des oiseaux, parce que les dieux favorables révèlent par ce moyen les périls de la journée. Dans les champs, aux carrefours des chemins, s'élèvent de petits édifies d'où les mêmes dieux protègent les passants et les travailleurs. On y allume des lampes, on y suspend des offrandes votives. Les sources, les arbres, le feu du foyer familial, tout ce qui peut servir aux usages de la vie domestique, ou du travail, est entouré de la même vénération superstitieuse (1). Quand une gerbe de plus vient récompenser l'âpre labeur du Frison, il en rend grâces aux dieux bienveillants; dans les années mauvaises, il tâche d'apaiser les dieux irrités.

Les missionnaires comprirent sans peine cette religion intéressée. On retrouvait chez les chrétiens anglo-saxons, malgré les efforts du clergé, des superstitions analogues (2). D'ailleurs, eût-il été juste, — tout en blâmant ces superstitions, — de méconnaître la croyance profonde à la Providence cachée sous ces formes grossières? Les missionnaires se gardaient bien de demander aux Frisons une religion éthérée, désintéressée, telle qu'un stoïcien, dans le luxe asiatique de sa villa, au milieu de ses troupeaux d'esclaves, l'eût inventée pour la conscience d'une humanité abstraite. Puisque ces hommes ne voyaient dans la divinité que *la Providence des choses matérielles*, il fallait leur montrer les dons visibles et généreux de la Providence aux chrétiens. Incapables d'aller au christianisme par la noble anxiété de l'autre vie, les Frisons y viendront sûrement par les intérêts de celle-ci.

La prospérité des cultures monastiques sera pour eux le *préambule de la foi*. Les moines, loin d'adorer les dieux, leur jettent le mépris. Ils les traitent de démons ou de fables. Dès qu'un coin de terre leur est accordé, ils mettent en pièces les statues et les

(1) D'après un Sermon de saint Éloi, prêché au cours de ses missions en Frise. — Audoenus, *Vita Eligii*, II, 16. — D'Achery, *Spicileg.*, V, Paris, 1661 (215-219).

(2) Egberti Eboracensis *Excerptiones*, CXLVIII-CXLIX. Liber IV, *passim* (Migne, *Patrol.*, LXXXIX).

symboles traditionnels. A leur place, ils élèvent la Croix, sur laquelle ils adorent leur Dieu. Et les dieux irrités ne se vengent point ! La Croix triomphante, au contraire, semble apporter autour d'elle une vie et une richesse extraordinaires. A de certains jours, les moines la portent solennellement en procession, chantant des hymnes, pour obtenir les fruits de la terre. Et ces cultures bénies et visitées par la Croix sont les plus belles et les plus fécondes du pays. Les dieux n'en font pas tant, pour leurs adorateurs fidèles depuis des siècles, que la Croix pour ces moines établis d'hier ! Le Dieu de la Croix est visiblement le plus généreux pour ses adorateurs : c'est à lui qu'il faut croire.

Oui, les moines agriculteurs ont trouvé le vrai *motif de crédibilité* nécessaire aux populations agricoles de la Germanie. Ils l'ont trouvé parce que leur zèle, contrarié dans ses hautes aspirations par la dureté des âmes, s'est humblement soumis aux leçons de l'expérience. L'expérience leur a montré qu'il fallait faire, de leurs aptitudes naturelles pour la colonisation rurale, l'instrument de leur apostolat. C'est la charrue monastique qui a déraciné du sol et des âmes le paganisme frison.

Les missionnaires n'ont dès lors qu'à ouvrir la bouche : les populations les écoutent avec respect et sympathie. Willibrord avance de plus en plus « vers le Nord » dans la Frise citérieure, « dans un pays où la rareté des docteurs et la dureté des habitants », en majeure partie Frisons purs, « ne laisse à la foi qu'un faible rayonnement (1) ». Pendant deux années surtout (698-700), l'apôtre prêche au milieu de ces familles naguère hostiles et dédaigneuses, avec un merveilleux succès. Les domaines les plus isolés, les cantons les mieux retranchés dans leurs coutumes locales, sont envahis par la foi. Toute la Frise citérieure est divisée en cinquante deux paroisses, pourvues d'édifices religieux, de terres et de prêtres ; l'une des plus importantes est celle de Duerstadt. C'est là que, depuis longtemps, débarquaient les partis d'émigrants venus du Nord pour remonter le cours du Rhin. Les missionnaires s'y trouvaient donc comme dans un poste avancé de l'Église, en face des envahisseurs païens.

(1) Alcuin.

Protégés par le voisinage d'Utrecht, place forte importante solidement occupée par les Francs, ils montraient en toute sécurité leurs grands établissements agricoles aux nouveaux colons. Pour ceux-ci, la première impression qu'ils recevaient de l'Église était donc une impression de grandeur. L'établissement de Duerstadt lui-même était entouré de cinquante-deux « congrégations », ou paroisses, pourvues de revenus et d'édifices, et se partageant le territoire entier de la Frise citérieure. Les temples des dieux furent changés en églises, et, au bout de deux ans, il n'y eut plus, des bouches du Rhin au nord du lac, un seul païen.

La conversion avait été rapide, comme sa préparation lente et pénible. Mais aussi les âmes furent *tenaces dans la foi*, comme elles l'avaient été dans la résistance ; c'est, au point de vue religieux, l'avantage de ces sociétés germaniques du Nord, si stables dans leurs formes et dans leurs traditions. La religion jetait de profondes racines dans ces domaines frisons, où les générations se succédaient, fidèles à cultiver l'héritage matériel et moral des ancêtres : « Témoin, — s'écrie Alcuin avec enthousiasme, près d'un siècle après la conversion de la Frise citérieure, — témoin, jusqu'à nos jours, les peuples des villes, des cantons et des domaines, amenés à la foi par les pieuses exhortations de Willibrord ; témoin les églises qu'il a partout consacrées à Dieu, les monastères nombreux qu'il a fondés et remplis. » A l'époque où les païens du littoral frison et des plaines saxonnes, *entre l'Ems et l'Elbe*, soulevaient contre Charlemagne le dernier effort de leur liberté nationale, ce témoignage avait sa valeur. Les calculs politiques de Pépin et la méthode apostolique de Willibrord portaient leur fruit dans la fidélité chrétienne de la Frise citérieure.

Mais, en même temps que les nouvelles Églises frisonnes s'affermissaient dans leur vie locale, elles n'y demeuraient point isolées. L'esprit de hiérarchie des missionnaires passa dans le peuple. Dès le commencement de ses travaux, Willibrord était allé à Rome prendre les instructions du pape Sergius et faire confirmer ses pouvoirs. « Quelques années après, raconte

Bède, — le duc Pépin, se rendant aux vœux unanimes des clercs et des laïques, envoya Willibrord à Rome, avec des lettres qui le demandaient au pape Sergius comme archevêque des Frisons. » Le missionnaire, sacré par le Pape en personne dans la basilique de Sainte-Cécile, en reçut le nom de Clément, qu'avait porté le disciple bien-aimé de saint Pierre (25 novembre 696). Ce jour-là, l'édifice de la hiérarchie catholique, solidement fondé sur le sol et dans l'âme du Frison par Willibrord, reçut, avec son couronnement, une nouvelle solidité.

La société anglo-saxonne, telle que l'avaient faite, naturellement, les conditions de son établissement en Angleterre, — moralement, l'apostolat romain et irlandais, venait de satisfaire pleinement à sa vocation surnaturelle. L'essai victorieux de Willibrord allait désormais appeler de nombreux imitateurs.

Cet essai avait pourtant ses côtés faibles. Une catastrophe facile à prévoir, longtemps redoutée, devait frapper les belles chrétientés de la Frise citérieure. C'était la revanche des Frisons païens. Elle arriva en 716, après vingt-cinq ans de prospérité toujours croissante! Toutes les églises furent détruites par les bandes de Radbod *comme soumises à l'empire des Francs* (1).

Grâce à Dieu, le désastre eut pour témoin un observateur incomparable, qui sut en demêler également les causes et les remèdes. Pendant que Radbod ravageait le pays, saint Boniface l'étudiait. Il commençait la série de *Découvertes* qui préparèrent le plan définitif et le succès complet de l'apostolat anglo-saxon.

Au prochain article, l'exposé de ces *Découvertes*.

Fr. M.-B. Schwalm,
des Frères Prêcheurs.

(1) *Willibrad*, IV, 11, cl. 611, B.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LE « CARNOTISME »,

A PROPOS DU VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Le Président de la République vient d'entreprendre une série de voyages à travers la France, dont le plus récent, — qui n'est sans doute pas le dernier, — a eu lieu ces jours-ci. Ces voyages sont peut-être encore plus intéressants pour l'observateur qui les suit de loin, comme nous, que pour les populations qui se pressent sur les pas du cortège présidentiel.

Ils traduisent aux yeux le caractère dominant de notre état social. Ils accusent, avec intensité, l'action prépondérante de l'État en France, et, — ce qui est plus significatif, — la place énorme que tient, en dépit de la Constitution, la personne même du chef de l'État.

Il est évident que la France cherche un homme, — disons le mot, — qu'elle cherche un maître. Remarquez bien que je ne m'en étonne pas, car on a expliqué, dans cette Revue, par quelle série d'évolutions notre pays en était venu à être organisé uniquement en vue de la dictature, en vue du pouvoir personnel (1). Il

(1) Tome V. Livraison de mai 1888, p. 373.

n'y a donc pas à s'étonner qu'il descende la pente où on l'a placé, où il s'est placé lui-même.

Cette tendance à chercher un maître doit paraître d'autant plus irrésistible, qu'elle semble ici moins justifiée.

En effet, l'homme qui est l'objet de cet entraînement, de ce véritable enthousiasme, ne se présente plus aux foules, — comme le favori d'hier, — monté sur un beau cheval noir et avec un brillant costume de général. Il est complètement dépourvu de panache. Il est d'une nature calme, — ses discours et son attitude en font foi; — son costume est sévère, — c'est le lugubre habit noir; — il est froid, raide, compassé; il paraît peu propre à soulever l'enthousiasme; il ne semble même pas le désirer. Il est absolument correct : on lui a alloué une indemnité de voyage; il la dépense. Il ferait un excellent roi d'Angleterre, dans ce pays où le rôle du souverain est à peu près passif. Il serait encore un parfait président des États-Unis.

Mais il est en France : le milieu est différent : le milieu est plus fort que l'homme : il le pousse; il est en train de le transformer. Nous avons écrit, ici même, que si le général Boulanger échouait, on ne tarderait pas à acclamer un autre chef. — Le voilà : il ne s'est pas fait attendre.

Ceux qui ont engagé le Président Carnot à entreprendre cette série de voyages connaissaient bien le caractère français (je veux dire le caractère que nous ont fait Louis XIV, la Révolution et l'Empire, qui sont bien, — si on me pardonne l'expression, — trois têtes dans le même bonnet) : ils ont compris que le Boulangisme n'était que la manifestation de l'impérieux besoin qu'ont les Français de se jeter entre les bras d'un sauveur. Ils ont compris qu'on ne pourrait les détourner d'un fétiche qu'en leur en présentant un autre. Le moyen n'est pas nouveau : je l'emploie journellement avec mes enfants, lorsque je veux leur enlever un joujou dangereux, sans les faire crier.

Allons! le Boulangisme n'est pas mort, puisque nous avons, — je rique le mot, — le Carnotisme.

Et pourquoi ne se consolerait-on pas du changement de personnage? Il est vrai que le général Boulanger était plus décora-

tif; mais il n'avait pas de passé; en dépit des efforts de ses partisans, on ne pouvait élever son séjour en Tunisie à la hauteur d'une campagne d'Égypte.

Le Président Carnot, lui du moins, a un passé ; il est vrai que c'est un passé éloigné et qui lui est peu personnel ; mais vous oubliez toujours que nous appartenons au peuple le plus monarchiste qui existe (je prends ce mot dans le mauvais sens, dans le sens que lui ont donné trois siècles de pouvoir absolu, de pouvoir désorganisateur). Or, dans un pays ainsi façonné, on tire plus de prestige de ses ancêtres que de soi-même : nous estimons plus les petits-fils des grands hommes que les grands hommes eux-mêmes. Ah ! si les grands hommes étaient leurs petits-fils !

Je n'apprends à personne que le Président Carnot est le petit-fils d'un grand homme. Comment pourrait-on l'ignorer? En a-t-on assez joué, en joue-t-on encore assez de « l'organisateur de la Victoire » ? Je commence à croire que la plus belle victoire qu'il ait jamais organisée est celle de son petit-fils.

Or, cette série de voyages nous intéresse, précisément parce qu'elle peut avoir pour résultat de préparer cette victoire, et que, — tout au moins, — elle nous permet de constater exactement le singulier état d'esprit du peuple français.

I.

La première manifestation de cet état d'esprit est l'empressement extraordinaire avec lequel chaque département, chaque ville réclame la faveur d'une visite présidentielle. On se dispute, on s'arrache littéralement cette faveur insigne. On est jaloux, ou on triomphe, de la ville voisine qui l'a obtenue, ou qui ne l'a pas obtenue.

Et n'allez pas croire que cette jalousie est puérile et ridicule, qu'elle n'est qu'un engouement, qu'elle n'a pas de raison d'être. Rien n'est plus sérieux, rien n'est plus grave, rien ne touche à des intérêts plus vitaux.

Vous allez le comprendre.

J'userai de l'apologue antique. Je suppose que vous appreniez,

tout d'un coup, que l'Arbitre souverain des biens et des maux va venir solennellement visiter la région que vous habitez, et qu'il se propose de combler de ses faveurs ceux qui se trouveront sur sa route pour le saluer à son passage. Qui de vous, à une pareille nouvelle, ne s'empresserait au-devant de lui et ne ferait tout au monde pour l'attirer à soi ?

Quelle comparaison est-ce là, me direz-vous ! — Elle n'est pas si loin du vrai qu'elle en a l'air.

L'État n'est-il pas le dieu dont nous dépendons tous ? En France, c'est de l'État que nous vient la plus grande somme de bien et de mal : tout le monde compte plus ou moins sur ses faveurs. Vous pensez donc que l'arrivée du chef de cet État est une bonne fortune que chacun convoite et s'efforce de disputer à son voisin.

La classe innombrable des fonctionnaires y voit un moyen de se mettre en évidence et d'obtenir ainsi un avancement plus rapide, ou la décoration, si enviée par les Français. On n'ignore pas que chaque voyage présidentiel est l'occasion d'une pluie de décorations, dont les journaux nous donnent complaisamment la liste.

Mais les fonctionnaires ne sont pas seuls alléchés dans cette circonstance ; la masse de la population l'est également.

Dans les pays libres, quand on a besoin d'une route, d'un canal, d'un chemin de fer, d'un collège, d'un port, d'un hospice, etc., les populations intéressées le construisent elles-mêmes, à l'aide de ressources locales. En France, l'État a drainé à lui la plus grande partie de ces ressources locales ; celles même qui sont laissées à la disposition des communes et des départements ne peuvent être employées qu'avec l'agrément de l'État, sous la direction et sous le contrôle de ses fonctionnaires. Voilà pourquoi les Français en sont réduits à réclamer de la bienveillance de l'État la moindre œuvre de bien public.

Vous devez maintenant vous expliquer quel espoir suscite la perspective d'une visite du chef de l'État. Nous allons d'ailleurs le constater.

M. Carnot a d'abord visité le Midi ; écoutez le cri général des

populations : « En présentant au Président le conseil municipal de Montélimar, dit le correspondant du *Temps*, le maire, M. Loubet, a exprimé un vœu en faveur de l'achèvement des canaux du Rhône. Du reste, c'est un vœu que nous entendons souvent répéter, et l'on peut dire que nous parcourons cette vallée au cri de : « Vive les canaux du Rhône! », que tous les riverains s'empressent de pousser avant, ou après celui de : « Vive Carnot ».

A Avignon, même antienne : « Le maire, — comme tous les orateurs que nous avons entendus et sans doute comme tous ceux que nous entendrons, — a conclu en réclamant les canaux du Rhône, l'autorisation de la culture du tabac et la proscription des raisins secs ». A Montpellier, ce sont encore les canaux du Rhône que réclame la population massée sur le passage du Président; c'est en poussant ce cri que les maires défilent devant M. Carnot.

Je ne connais pas de spectacle plus attristant pour le patriotisme, que celui de ces vaillantes et laborieuses populations, qui, au prix d'une lutte acharnée, viennent de repousser le phylloxera et de reconstituer leurs magnifiques vignobles, et qui en sont réduites à réclamer, à mendier, depuis de longues années, ces malheureux canaux du Rhône. Et remarquez que ces canaux leur sont indispensables pour prévenir, par des irrigations périodiques, le retour du terrible insecte; ils sont pour elles une question de vie ou de mort, car ces pays vivent essentiellement de la vigne.

Il est bien à craindre cependant que ces vœux ne soient pas plus écoutés cette fois que les précédentes, car notre énorme budget, qui doit suffire à tout, en arrive à être insuffisant pour tout. On s'en tirera encore avec quelques bonnes paroles, quelques promesses vagues, quelques commencements de projets d'études, destinés à faire patienter les populations, surtout aux époques d'élections.

Les ingénieurs des ponts et chaussées sont passés maîtres dans l'art de ces projets, qui n'arrivent jamais à être exécutés; dans l'art d'employer dix ans à ce qui pourrait être fait en dix mois;

dans l'art de multiplier indéfiniment les formalités inutiles et coûteuses; dans l'art, en un mot, de ne pas aboutir. Le corps des ponts et chaussées, — que l'Europe ne nous envie pas, — est un de ceux dans lesquels il serait le plus urgent de porter énergiquement la cognée.

A ce sujet, je n'oublierai jamais un fait qu'il m'a été donné d'observer dans une autre partie de la France. C'était dans les marais que forme la Sèvre au-dessous de Niort; ces marais ont été canalisés au siècle dernier et sont aujourd'hui livrés à la culture. Malheureusement, faute de certains travaux complémentaires, le pays est toujours exposé aux crues subites. C'est ainsi que, dans la courte période de 1852 à 1859, trois inondations dévastèrent le Marais et anéantirent complètement les récoltes. Les cultivateurs, par groupes, par communes, exposèrent alors leur détresse à l'administration, comme viennent de le faire les riverains du Rhône à M. Carnot.

Devant ces plaintes unanimes, l'administration finit par s'émouvoir : l'ingénieur en chef de la Sèvre, M. Sallebert, fit un rapport sur les causes des inondations et sur les moyens de les prévenir. Le rapport venait d'être terminé, lorsque son auteur fut envoyé dans un autre poste, pour cause d'avancement. Toutes les études furent donc à recommencer, car, naturellement, le nouvel ingénieur refusa de se rallier au projet de son prédécesseur. Pendant ce temps, les malheureuses populations continuaient à être inondées. On s'expliquera d'ailleurs les lenteurs et les contradictions de l'administration, quand on saura, que, dans l'espace de vingt-quatre ans, onze ingénieurs ont été successivement chargés du service de la Sèvre. Cela fait, pour chacun, un séjour moyen d'environ deux ans, temps à peine nécessaire pour étudier les questions, mais insuffisant pour exécuter les travaux.

J'ai donc quelques raisons de craindre que les riverains du Rhône, eux aussi, n'attendent encore pendant longtemps les canaux qu'ils réclament de l'administration des ponts et chaussées et de l'État.

La seule solution, celle qui donnerait les meilleurs et les plus ra-

pides résultats, serait qu'on autorisât la constitution d'une société locale, chargée d'entreprendre le travail à ses frais; elle rentrerait dans ses avances au moyen de droits perçus sur ceux qui se serviraient de ces canaux, ou qui en utiliseraient les eaux. Tout le monde y gagnerait : les riverains auraient rapidement les eaux dont ils ont besoin et seraient affranchis des lenteurs et de l'ingérence administratives; l'État ne grèverait point son budget pour des travaux que l'initiative privée et locale peut faire plus vite, mieux et plus économiquement que lui. Mais cette solution si simple n'a aucune chance d'être adoptée, parce qu'elle porterait préjudice au monopole que s'est arrogé l'administration française.

Montpellier était le principal objectif de ce voyage dans le Midi : M. Carnot devait y présider les fêtes données à l'occasion du sixième centenaire de l'Université de cette ville.

Malheureusement, la lourde main de l'État s'est appesantie sur toutes les institutions de ce genre, sur tout ce qui avait une vie propre et spontanée. L'Université de Montpellier a partagé le sort commun : elle n'a plus actuellement que la vie empruntée et factice que lui confère l'État : elle n'est plus qu'un simple rouage de la grosse machine administrative dont le moteur central et au ministère de l'instruction publique. Aussi a-t-elle participé à la décadence générale qui a frappé si profondément tout notre système d'enseignement et que les grands chefs de l'Université commencent eux-mêmes à avouer, — car il est des vérités qui deviennent trop évidentes pour pouvoir être niées.

L'Université de Montpellier en est donc réduite à célébrer son passé glorieux, comme ces vieilles gens qui aiment à raconter les histoires de leur jeunesse pour se faire illusion sur leur décrépitude.

Cependant elle ne paraît pas avoir complètement pris son parti de la situation qui lui est faite et de la décadence qui la frappe. Elle semble vouloir en revenir. Aussi a-t-elle saisi avec empressement l'occasion de cet anniversaire pour demander au chef de l'État et au ministre de l'instruction publique de venir

honorer de leur présence la solennité qui se préparait. Elle a pensé que ces hauts fonctionnaires seraient favorablement impressionnés par tant et de si glorieux souvenirs historiques. Elle aussi, elle a voulu adresser son humble requête à l'État, au grand dieu, qui nous tient tous dans sa main.

Oh! elle l'a fait avec toutes sortes de circonlocutions, comme il convient aux petits, quand ils se permettent de s'adresser aux grands; comme il convient à ceux qui ne peuvent rien par eux-mêmes, quand ils s'adressent à ceux qui peuvent tout. Son grand acte de courage a été d'oser s'intituler officiellement, dans cette solennité et à la barbe du ministre de l'instruction publique : « Université de Montpellier ». Cela vous paraît peu de chose, et cependant ce seul mot est une protestation audacieuse contre l'institution même de l'Université de France qui a tué toutes les Universités provinciales, qui les a toutes réduites au rang de simples facultés, et les professeurs au rang de simples fonctionnaires de l'État.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du centenaire, le recteur de Montpellier a traduit le sentiment général des professeurs. Après avoir salué le Président de la République et les représentants des Universités des deux mondes, il a rappelé habilement les décrets de 1885 qui, en émancipant les Facultés d'une tutelle trop étroite, en créant leurs conseils généraux, leur ont permis de reprendre, en partie, conscience d'elles-mêmes. « Elles ont commencé, a-t-il dit, par exhumer leurs titres de noblesse, comme nous le faisons en ce moment. De là, ces fêtes universitaires dont le spectacle est si nouveau dans notre pays, et qui donnaient naguère tant de lustre aux universités d'Upsal, d'Edimbourg, d'Heidelberg et de Bologne. »

Il était difficile d'inviter plus finement le Gouvernement à imiter l'exemple que lui donnent les pays étrangers, où les Universités ont conservé leur éclat avec leur autonomie.

Qu'a répondu le Gouvernement? Il a répondu, par la bouche de M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique. La réponse, je le reconnais, était délicate à faire, car il s'agissait de ne pas s'engager, tout en ayant l'air de promettre quelque chose. Vous

souvenez-vous de cette veuve du répertoire de Labiche, qui commande à une modiste un chapeau de deuil, mais, ajoute-t-elle aussitôt, d'une nuance... qui ne décourage pas? Le discours de M. Bourgeois est de la même nuance.

« ... Ces six siècles d'activité toujours jeune et parfois rayonnante, dit-il, que M. le Recteur rappelait tout à l'heure éloquemment, ont laissé dans l'esprit des hommes d'étude des souvenirs profonds, et c'est vraiment justice qu'on soit venu de toutes parts rendre hommage aux grandes mémoires de l'Université de Montpellier. »

Le Ministre n'a donc pu s'empêcher, lui aussi, dans un pareil milieu, de lâcher le grand mot d' « Université de Montpellier ». Il y insiste même : « J'ai dit, Messieurs, l'Université de Montpellier. Je n'ignore pas que ce mot n'a aujourd'hui qu'une valeur historique et que, légalement, ce que nous avons devant nous, c'est un groupe de Facultés. Mais ce grand nom d'Université est ici sur toutes les lèvres, comme il était, l'an dernier, à la Sorbonne, sur celle de l'éminent recteur de Paris, comme, hier, il était, à Lyon, sur celles d'un de mes plus illustres prédécesseurs... Aussi, Messieurs, le ministre de l'instruction publique n'hésite-t-il pas à prononcer ce nom, moins encore comme un hommage au passé que comme une promesse pour un très prochain avenir. Et il n'a pas cru qu'il pût rencontrer meilleure occasion que celle-ci pour annoncer sa résolution de soumettre aux Chambres un projet de loi sur les Universités. »

Je suis sûr qu'à ce passage du discours les cœurs Montpelliérains ont battu très fort; les professeurs ont dû penser qu'ils avaient enfin gain de cause, qu'ils allaient enfin assister au relèvement de leur vieille institution, qu'elle ne le céderait bientôt plus en indépendance aux Universités étrangères.

Mais ce n'était là que la nuance destinée à ne pas décourager. La suite du discours a dû leur prouver qu'ils pouvaient bien prendre le deuil de leur Université.

M. Bourgeois poursuit en effet ainsi : « On a exprimé certaines craintes au sujet des Universités (naturellement, comme au sujet de tout ce qui se permet de réclamer sa place au soleil) ; on a

dit que, dans le passé, elles avaient, par leurs privilèges (voilà le trait perfide lancé), créé des difficultés à l'État et que ces difficultés pourraient renaître. Messieurs, la République ne les redoute pas (respirons). Dans notre société démocratique, il ne peut plus s'agir de privilèges, et nul ne songe à rétablir (prenons garde!) ces corps fermés à juridiction particulière, enclos dans leurs murailles et formant des villes dans les villes et des États dans l'État. (Qu'est-ce que vous allez donc bien leur concéder? Écoutez.) L'indépendance qu'il s'agit de donner, c'est simplement l'indépendance scientifique. »

L'indépendance scientifique! qu'est-ce que cela veut dire? Vous croyez, peut-être, que cela veut dire que l'on rendra aux maîtres la direction des études, et qu'au moins, au point de vue intellectuel, au point de vue scientifique, ils seront indépendants. Ou ces deux mots n'ont pas de sens, ou ils signifient cela. Eh bien, ces deux mots n'ont pas de sens; vous allez en juger tout de suite.

En effet, le Ministre continue ainsi : « L'enseignement public à tous les degrés doit rester un enseignement national. Les maîtres doivent être des citoyens et ne dépendre que de l'État (!). Il faut que, dans les Universités de demain, comme dans les Facultés d'aujourd'hui, l'État continue à nommer les maîtres, à approuver les dépenses et à garder sur les études cette haute direction qui est un de ses devoirs. »

Ainsi cette grande réforme si pompeusement annoncée par le ministre se bornera, en somme, à appeler Université ce que l'on appelait Faculté, et les choses continueront comme devant.

Tant il est vrai qu'en France la chose la plus difficile, c'est d'amener l'État à renoncer à un de ces prétendus droits qui ne sont pas autre chose que les droits qu'il a enlevés aux citoyens.

Mais ce discours du Ministre paraîtra encore plus extraordinaire, si l'on dégage ce qui se cache sous ce nom pompeux de l'État. Lorsque l'on dit les droits de l'État, cela en impose toujours quelque peu. Mais en réalité, l'État, qu'est-ce que c'est? Au point de vue de l'enseignement, c'est tout simplement M. Bourgeois. C'était hier M. Jules Ferry ou M. Duruy, ce sera demain M. Pierre, ou M. Paul.

En sorte que, lorsque M. Bourgeois proclame qu'il ne faut pas laisser réduire les droits de l'État, cela veut dire tout simplement qu'il ne faut pas diminuer l'ingérence de M. Bourgeois dans les choses de l'instruction publique; cela veut dire que M. Bourgeois est plus compétent à lui seul que le corps des professeurs de toutes les Facultés prises ensemble, qu'il a, à un plus haut degré, le souci des intérêts universitaires.

Voilà à quoi aboutit cette fameuse doctrine de l'omnipotence de l'État, qui fascine si malheureusement les Français; et cette conséquence paraîtra plus grave encore si l'on veut bien considérer que nos ministres ne sont que les hommes d'un jour; qu'un caprice ou une cabale parlementaire les a faits et qu'un caprice ou une cabale parlementaire peut les défaire; qu'ils se succèdent avec une telle rapidité qu'aucun d'eux ne peut entreprendre une œuvre de longue haleine et que le plus souvent le successeur détruira ce qu'a fait son prédécesseur. Il résulte de cela que l'État est non seulement le maître le plus arbitraire, mais encore le plus changeant; que ce qu'il décrète aujourd'hui vérité, sera demain décrété erreur. Voilà un singulier régime pour la gestion de si grands intérêts, qui ont essentiellement besoin de stabilité.

Mais n'exagérons rien : il y a quelque chose, en effet, qui vient contrebalancer l'instabilité des ministres et empêcher que tout ne soit périodiquement détruit, ou remis en question, par ces pachas d'un jour : c'est le pouvoir occulte des bureaux. Ce pouvoir est le résultat direct et fatal de l'instabilité des ministres. Les ministres passent et les bureaux restent : ils se sont donc développés, comme tout ce qui reste, au détriment de ce qui passe.

En sorte qu'en dernière analyse, l'État, ce ne sont pas les ministres, mais les bureaux.

Or, ce nouveau maître est pire que le premier.

C'est le pouvoir le plus irresponsable, le plus routinier, le plus borné qui ait jamais été constitué parmi les hommes. Le régime du rond de cuir bureaucratique représente le dernier degré de l'abdication d'un peuple. Soyez bien convaincu que, si M. Bourgeois avait quelque velléité de rendre à l'Université une ombre d'indépendance, les bureaux y mettraient tant d'obstacles que ce

beau projet serait enterré comme tant d'autres, qui portaient ombrage à l'omnipotence des bureaux.

La morale de cette histoire, c'est qu'il ne faut jamais parler des droits de l'État, mais des droits des citoyens, et les citoyens n'ont de droits effectifs que ceux qu'ils exercent eux-mêmes dans la famille, dans la commune et dans la province; il n'y a pas d'autres droits que ceux-là. On ne tient bien, en effet, on n'exerce bien que les droits que l'on tient, que l'on exerce *soi-même*.

II.

De Montpellier, le Président de la République s'est rendu à Besançon. Là encore, nous retrouvons la manifestation du sentiment qui, partout, porte les populations à s'adresser à l'État, comme à la seule divinité capable de pourvoir à leurs moindres besoins.

C'est le maire, qui, dans son discours au Président de la République, s'est fait l'interprète du vœu général. Il a appelé l'attention de M. Carnot sur une question qui préoccupe au plus haut degré la ville de Besançon : le relèvement de l'industrie horlogère. Les habitants estiment que le seul moyen de relever cette industrie est d'obtenir de l'État la conversion de l'École municipale d'horlogerie en École professionnelle nationale!

Voilà donc une ville qui possède une école d'horlogerie, mais cette école n'a pas l'estampille de l'État; on n'y sent pas assez la main de l'État, et c'est là ce qui fait péricliter l'industrie horlogère! Oh! si l'on pouvait inscrire sur le fronton de cet établissement : « École nationale, » immédiatement, et par le seul fait de la vertu mystérieuse qui s'attache à tout ce que patronne l'État, la fabrication serait améliorée, les débouchés s'ouvriraient d'eux-mêmes, comme par enchantement; tout le monde ne voudrait plus avoir que des montres fabriquées à Besançon! Ce serait une mode, un entraînement irrésistible! Je pense que M. Carnot, qui, au fond, n'est pas un méchant homme, ne voudra pas priver cette malheureuse ville d'une prospérité aussi éclatante!

Parlons sérieusement. Comment les représentants de la ville de

Besançon ne se sont-ils pas encore aperçus que l'estampille de l'État n'est nullement une garantie de bonne gestion et de prospérité, pas plus pour une école que pour autre chose? comment n'ont-ils pas encore constaté qu'au contraire la plupart des entreprises de l'État périclitent, et que le plus sûr et le plus honorable est encore de diriger soi-même les institutions locales et de les soustraire aux caprices et aux fluctuations des pouvoirs publics? Combien les professeurs de l'Université de Montpellier étaient mieux inspirés, en ne demandant à l'État que de leur rendre leur indépendance et leur autonomie! Voilà un langage plus fier, un langage plus digne d'hommes qui se sentent capables de se tirer d'affaire eux-mêmes.

Le voyage du Président de la République à Besançon était motivé par le concours des *Sociétés de gymnastique :* elles avaient demandé, — comme une faveur, — d'exécuter leurs exercices devant le chef de l'État, et celui-ci a accepté avec d'autant plus d'empressement que ces sociétés sont aujourd'hui un rouage politique; elles ont été élevées à la hauteur d'un moyen de gouvernement!

Vous vous rappelez comment le général Boulanger avait transformé la *Ligue des Patriotes* en un véritable corps de janissaires, car en France nous ne savons rien faire sans y mêler la stupide politique. Le Gouvernement réussit à détacher une partie des Ligueurs et à les transformer de même en janissaires du Gouvernement, sous le fallacieux prétexte de développement musculaire. Je n'exagère rien, car, dans le discours qu'il leur a adressé à Besançon, M. Constans, — qui, lui aussi, était du cortège, — a déclaré que les sociétés de gymnastique étaient *rattachées au ministère de l'intérieur* et qu'elles étaient presque des *collaborateurs* pour lui. Ce sont ses propres expressions.

Ainsi, on ne peut plus faire du trapèze en France sans être rattaché au Gouvernement, sans être des collaborateurs du Gouvernement. Il est décidément admirable ce Gouvernement : il sait tout, il s'occupe de tout; rien ne lui est étranger. Il règle les mouvements des gymnastes, comme les programmes de l'enseignement scolaire; il est le père du commerce, de l'agriculture

de l'industrie et des beaux-arts ; rien ne se fait sur le territoire français sans ses conseils, je veux dire sans ses ordres souverains, car il ne donne pas des conseils, mais des ordres. Quand l'État a parlé, les peuples s'inclinent, admirent et obéissent. Comme on doit rire dans les bureaux des ministères de l'aplatissement du peuple français ! Mais non, on ne rit même pas, car la bureaucratie se prend au sérieux. Au fait, puisque nous la prenons nous-mêmes au sérieux!

De Besançon, le Président est allé à Belfort. Savez-vous quelle requête lui a adressée le maire de cette ville? Il a réclamé la construction de cités ouvrières ! Voilà maintenant l'État chargé de nous loger !

A Chaumont, requêtes analogues. Le président du conseil général a demandé au Gouvernement d'organiser l'assistance publique dans les campagnes ! Quand je vous dis que le Gouvernement est une Providence : « Aux petits des oiseaux, il donne la pâture et sa bonté s'étend sur toute la nature ». Je ne serais pas étonné que ce président du conseil général soit un de ces innombrables propriétaires qui ont déserté la campagne, qui laissent ainsi sans protection les populations rurales, et qui drainent dans les villes l'argent qu'ils retirent de la culture.

Mais, mon bon Monsieur, c'est aux propriétaires ruraux d'assister les paysans; ce sont eux qui sont les banquiers donnés par la nature, et non pas l'État, qui n'a d'autre argent que celui qu'il prend dans nos poches. Quelle singulière idée vous faites-vous donc du budget? Vous ne vous apercevez donc pas que ce budget, enflé démesurément et grossissant d'année en année d'une façon inquiétante, menace d'éclater. Il vous faut donc la catastrophe pour vous ouvrir les yeux?

Le même personnage a réclamé l'achèvement rapide du canal de la Marne à la Saône. Il paraît qu'ils ne marchent pas vite les travaux entrepris par le Gouvernement : nos bons fonctionnaires ne sont pas pressés; les populations peuvent attendre; et puis ce budget dans lequel tout le monde puise n'est pas le Pactole. On a tout commencé simultanément pour ne pas mé-

contenter l'électeur et on est partout arrêté faute d'argent. C'est que tout le monde demande à la fois des dégrèvements et des travaux publics, suivant la célèbre formule : Demander moins aux contribuables et davantage au budget! C'est la quadrature du cercle.

Cette considération n'a pas arrêté le président de la chambre de commerce de Saint-Dizier. Il a d'abord déclaré que ses collègues étaient tous sincèrement attachés à la République. C'était un exorde par insinuation. Est-ce que, sous tous les régimes, le budget n'appartient pas de droit aux amis du Gouvernement? est-ce qu'il n'est pas leur chose? Après cela, il a demandé le concours du Gouvernement pour le relèvement de l'industrie haut-marnaise dont tous les hauts fourneaux aux bois ont disparu.

Il est certainement regrettable, pour la région, que les hauts fourneaux au bois aient disparu; mais je ne vois pas bien ce que le Gouvernement peut faire à cela. Cette disparition est due à la découverte et à l'exploitation de la houille, qui fournit un combustible plus abondant et à meilleur marché que le bois. Veut-on que le Gouvernement interdise l'extraction de la houille? Mais alors ce seraient les propriétaires de mines et toutes les industries qui vivent de la houille qui jetteraient les hauts cris. Ce sont là les évolutions fatales de l'industrie moderne; personne n'y peut rien et le Gouvernement moins que personne. Je me trompe, il pourrait faire quelque chose, mais ce n'est pas en intervenant; c'est au contraire en s'abstenant. On a, en effet, montré, dans cette Revue, comment notre Code civil a empiré la situation des propriétaires de forêts et de toutes les industries qui vivent du bois (1).

L'intervention du Gouvernement a d'ailleurs été presque partout déplorable; presque partout elle a compromis les intérêts; toujours, elle a eu pour résultat d'atrophier les initiatives individuelles et locales, et de nous rendre incapables de toute action personnelle.

(1) Tome VI, p. 26 et suiv. *L'art des forêts sous le régime de la Province et de l'État*, par M. Edmond Demolins.

Oui, il faut adresser des requêtes à l'État, non pas pour lui demander son intervention, mais son abstention. Dans tout ce voyage, le seul vœu véritablement patriotique qu'ait entendu M. Carnot est celui du corps des professeurs de Montpellier. Voilà le cri qu'il faudrait faire retentir d'un bout de la France à l'autre. De toutes parts, il faudrait crier au Gouvernement : « Laissez-nous la paix; laissez-nous faire nos affaires nous-mêmes. Vous n'y entendez rien; vous l'avez surabondamment prouvé dans tout ce que vous avez entrepris. Constatez, une fois pour toutes, votre banqueroute et déposez votre bilan. Si un commerçant avait administré ses propres affaires comme les Gouvernements qui se succèdent depuis deux siècles ont administré celles du pays, on l'interdirait. Nous vous interdisons donc de vous occuper de nos affaires. Tâchez seulement de maintenir l'ordre dans la rue et de ne pas nous faire faire une trop piteuse figure en Europe. »

Mais M. Carnot ne paraît pas plus disposé à entendre ce langage patriotique, que les Français à le tenir. Il a écouté toutes les demandes qui lui étaient adressées, avec le sérieux qui ne l'abandonne jamais. Partout, il a répondu invariablement qu'il prenait bonne note des requêtes; que le Gouvernement de la République était soucieux de tous les intérêts, et qu'il s'efforcerait de donner satisfaction à tous les besoins des populations.

Et voilà comment le Carnotisme succède tranquillement au Boulangisme.

A quel maître n'irait-on pas, quand on ne sait plus faire ses affaires soi-même?

J. Moustier.

LETTRES D'AMÉRIQUE.

II.

POURQUOI LA PRÉPONDÉRANCE APPARTIENT, EN AMÉRIQUE, AUX ÉMIGRANTS DU NORD DE L'EUROPE.

Saint-Paul (Minnesota), le 10 mai 1890.

A Monsieur Edmond Demolins.

Mon cher ami,

Depuis la dernière lettre que je vous ai adressée, j'ai vécu uniquement dans l'Ouest et presque toujours dans de très petites villes, à portée des exploitations agricoles que je désirais visiter; j'ai parcouru ainsi le Kansas, la jeune colonie de l'Oklohama, le Colorado, le Nebraska, les deux Dacotahs et le Minnesota; j'ai pénétré aussi un peu dans l'Iowa, où je dois faire encore un petit séjour; je suis donc en mesure de répondre aujourd'hui à la question que je me posais l'autre jour : Comment devient-on Américain?

Vous savez, en effet, que j'avais dû me borner à faire des hypothèses, tant que mon itinéraire m'avait conduit dans les villes de l'Est. Là, tant de phénomènes divers s'entrechoquaient, qu'il en résultait dans mon esprit une inévitable confusion, tout au moins une sorte d'incertitude. L'observation des campagnes de l'Ouest, en me mettant sous les yeux des organisations simples, isolées, a dissipé mes hésitations et confirmé les hypothèses que je vous indiquais dans mon premier courrier.

Oui, le véritable Américain, celui qui donne aux États-Unis leur magnifique développement actuel, celui qui assurera leur prospérité future, est le résultat d'une sélection, et cette sélection s'opère aussi bien sur l'ancien que sur le nouveau continent : constamment, l'Amérique va prendre à certaines parties de l'Europe les éléments nécessaires à sa vie, constamment aussi elle renvoie à nos grandes villes ceux qui ne répondent plus à ses besoins.

Aussitôt que nous pénétrons dans les campagnes du Kansas, le fait éclate à nos yeux. Il y a deux classes bien distinctes de *farmers*, c'est-à-dire de cultivateurs, la première composée de tous ceux qui ont encore leur regard tourné vers l'Atlantique et vers le *Vieux pays*, comme on dit ici, la seconde comprenant au contraire les vrais *settlers*, ceux qui se sont réellement attachés à la terre qui les nourrit. Les premiers ne sont Américains que de nom ; une série de bonnes récoltes venant grossir le chiffre de leur crédit à la banque voisine, une spéculation heureuse sur des terrains de ville, un *boom* subit faisant monter la valeur de leurs terres et leur fournissant l'occasion d'une vente avantageuse, suffiront à leur faire repasser l'Océan. Ce qui les maintient, c'est uniquement cette considération économique que la terre rapporte ici un intérêt beaucoup plus haut qu'en Europe, et que, par suite, vendre ici pour acheter là-bas constitue une mauvaise opération. Leur patriotisme est simple affaire de calcul et peut être anéanti par le moindre changement dans les prix de vente ou de main-d'œuvre.

Les seconds, au contraire, — et ce sont de beaucoup les plus nombreux, — déclarent spontanément qu'ils sont ici *pour y vivre et y mourir*. L'idée de retourner en Europe, autrement que pour un voyage, leur paraît même tellement bizarre qu'ils vous regardent avec stupéfaction quand on la leur suggère. L'autre jour, causant avec un Danois venu dans le Kansas, il y a une quinzaine d'années, sans aucun capital, et propriétaire aujourd'hui d'une terre de six cents acres, je me hasardai à lui demander si le désir de retourner dans son pays natal, maintenant qu'il avait fait une petite fortune, ne lui venait pas quelquefois. Sans aucun doute, ce brave homme m'a pris pour un grand sot et m'a répondu par

un éclat de rire qui signifiait clairement : « Êtes-vous fou, ou voulez-vous plaisanter? »

Et maintenant, si vous désirez savoir la raison de cette différence, je vais vous l'indiquer de suite : Les colons du premier type sont ceux qui n'acceptent qu'à contre-cœur la vie simple, laborieuse et *isolée* des fermes américaines; les colons du second type sont ceux auxquels les grands charmes de cette vie indépendante paraissent plus que suffisants pour en compenser les inconvénients.

Je crois que, sans l'influence des femmes, le second de ces types deviendrait assez rapidement le seul; mais les femmes ont toujours compté pour beaucoup dans les affaires humaines, et la vie isolée pèse à plusieurs d'entre elles. Le mari occupé tout le jour à sa culture, ou au soin de ses animaux est content de trouver, une fois le soir venu, un bon souper et une maison bien chauffée; il ne réclame guère de distractions et s'en va se coucher d'un cœur léger, pourvu que les récoltes aient bonne apparence et que le bétail se vende bien. La femme ne manque pas non plus d'occupations sur une ferme américaine : la plupart du temps, même chez les propriétaires aisés, les soins du ménage tombent complètement à sa charge; la basse-cour, le jardin potager réclament également son temps, et, pour peu qu'elle ait des enfants, elle ne risque pas de croupir dans l'oisiveté; seule, sa langue chôme et d'un chômage chronique, car les voisines sont éloignées, occupées, elles aussi, souvent d'origine différente, et le caquetage ne saurait trouver sa place. De gré ou de force, il faut donc se priver de ces bonnes et longues conversations tenues au carrefour de deux chemins, pendant que l'on tricote, que l'on ravaude les pantalons du mari et que l'on déchire les bonnes amies du voisinage; il faut *vivre sur soi-même.*

Or, suivant la formation première qu'une femme a reçue, rien ne lui est aussi odieux ou rien ne lui est aussi indispensable que les cancans; cela se voit à tous les échelons de la société, au village comme à la grande ville, comme à la cour, dans les pays où on a encore une cour. Supposez une bonne femme de Tarascon, une jeune mondaine de Paris, ou une grande dame de la cour

d'Autriche obligées de vivre sur un domaine isolé du Dacotah; elles seront malheureuses, très malheureuses. Cependant j'ai rencontré, dans de modestes « homesteads » de 160 acres ou sur de grandes exploitations de 5.000 acres, des femmes scandinaves, américaines, une Parisienne même, mais élevée sérieusement, des Anglaises, parfaitement heureuses et conservant, au milieu de l'isolement où elles vivent, leur bonne humeur très entière.

Je dirai même qu'on peut trouver, au beau milieu d'un *ranch* de l'Ouest, des femmes aussi distinguées de manières, mais mille fois plus instruites et plus intéressantes que la plupart des femmes d'Europe. J'ai passé, il y a environ deux semaines, toute une journée sur une grande ferme de Nebraska, où l'on engraisse modestement cinq ou six milles bêtes à cornes par an. Le propriétaire a construit sa demeure au centre de son exploitation, comme il convient à un homme qui entend surveiller ses affaires, et je vous prie de croire que les voisins ne sont pas gênants. Cependant, quand est venue l'heure du dîner et que nous avons été présentés à Mistress X***, nous nous sommes trouvés en présence de la personne la plus aimable qu'on puisse imaginer; nous avons causé de mille choses, de l'Europe, qu'elle a visitée, de la littérature française, qu'elle connaît d'une manière surprenante pour une Américaine, du Texas et du Wyoming où elle a vécu plusieurs années, dans un isolement bien plus grand encore qu'ici; bref, nous avons goûté tous les charmes qu'une femme instruite et distinguée sait donner à sa conversation. De plus, nous n'avons participé ni prêté l'oreille à aucune médisance; quand on s'accommode de vivre au Texas, sur la limite du territoire Indien, c'est qu'évidemment on n'a pas l'habitude de s'intéresser beaucoup aux faits et gestes de ses voisins.

Il y a donc une condition essentielle pour s'installer solidement dans les campagnes de l'Ouest, et cette condition c'est d'être formé par avance à la vie de famille *en simple ménage sur un domaine rural isolé.* C'est pourquoi, à mesure que l'on s'enfonce davantage dans l'Ouest, on ne trouve plus guère que des Américains d'origine, des Allemands du Nord et des Scandinaves, accoutumés depuis longtemps à ce genre d'existence. Le Fran-

çais, l'Irlandais, restent plus volontiers dans les villes : le Français dans les villes de France, l'Irlandais dans les villes d'Amérique; les caractères sont tellement tranchés que tout le monde les saisit facilement, bien que la vraie raison soit généralement peu connue. Combien de fois n'ai-je pas entendu dire : « Oh! les Irlandais sont trop sociables pour aller se perdre ainsi au milieu de la Prairie! » En effet, ils sont *sociables;* ils aiment la fréquentation de leurs semblables, la causerie gaie autour d'une bouteille de wiskey, les chansons, les réunions de toutes sortes. Ils y brillent par leur esprit mobile et ardent, mais la solitude leur pèse, elle pèse aussi à leurs femmes et ils la fuient. En quittant leur patrie, ils ont emporté avec eux les qualités et les défauts inhérents à leur formation sociale, à l'organisation communautaire.

Maintenant, si vous voulez bien admettre, ce que je n'ai pas le temps de vous prouver aujourd'hui, savoir, que les villes de l'Ouest, telles que Kansas-City, Omaha, Saint-Paul, Minneapolis, Chicago même, ne doivent leur origine et leur prospérité qu'au peuplement des campagnes environnantes, dont elles sont les centres d'approvisionnement et de marché; si, d'autre part, vous vous rendez compte que les villes de l'Est, soit qu'elles vivent presque uniquement du commerce, comme New-York, soit qu'elles développent merveilleusement leur industrie comme Philadelphie et Pittsburgh, ne peuvent grandir qu'en raison de l'augmentation constante de leurs débouchés par la colonisation de l'Ouest, vous arriverez à cette conclusion que la vraie richesse des États-Unis est dans les terres de l'Ouest et que, par suite, les premiers auteurs de leur puissance, les vrais fondateurs de cette race nouvelle, les véritables Américains, en somme, sont précisément les colons capables de mettre ces terres en valeur.

Tout cela est bien en raccourci, mais je dépasserais les bornes permises d'une simple lettre si j'entreprenais de vous démontrer ce que j'avance. Au surplus, j'ai mes preuves toutes prêtes et je ne compte point en faire mystère. Qu'il vous suffise aujourd'hui de savoir que, d'après *l'état actuel* de mes observations, l'Amérique n'a atteint son développement extraordinaire qu'en

raison de la prédominance des émigrants à famille-souche issus du nord de l'Europe.

Le mot de *famille-souche* va peut-être vous faire dresser l'oreille, mon cher ami, et révolter votre bonne volonté contre mon dernier *postulatum*. Il est certain, en effet, que ce que nous savons en général de l'Amérique nous prépare assez mal à y rencontrer la famille-souche, et moi-même, j'ai longtemps résisté avant de me rendre à l'évidence des faits. J'étais d'ailleurs excusable, car elle se dissimule avec un soin jaloux dans ce pays-ci. On dit couramment et non sans vérité : « Grattez le Russe et vous trouverez le Cosaque, » on pourrait dire aussi : « Grattez l'Américain et vous trouverez la famille-souche, » seulement il y faut une certaine persévérance.

Tout d'abord, sa présence se manifeste par deux indices : vous connaissez le premier par le commencement de cette lettre, c'est l'aptitude à vivre en ménage séparé sur un domaine rural isolé. Vous connaissez aussi le second, que je vous signalais la dernière fois, c'est la manière dont s'établissent les jeunes gens : on ne compte pas ici sur la fortune de ses parents, mais on s'arrange de bonne heure pour gagner de l'argent d'une manière ou d'une autre, pour vivre sur ses propres ressources; quand ces ressources deviennent suffisantes pour subvenir aux besoins d'une famille, on se marie et on a des enfants qui recommencent la même opération.

Il est de toute évidence que cette manière de s'établir est marquée au coin de la famille-souche; un jeune Anglais, un jeune Scandinave et un jeune Américain ont, en somme, sur ce point des idées semblables, toutes différentes de celles d'un jeune Français, d'un jeune Espagnol, ou d'un jeune Italien.

Voilà qui va bien; mais là où la différence éclate, c'est en ce qui concerne la transmission des biens, la perpétuité de l'établissement de famille. Un Américain n'a aucune idée de cela, et nous sommes habitués à considérer cette coutume comme le fondement même de la famille-souche. Si le foyer se vend, si le domaine se partage, que devient, en effet, cette souche féconde?

Telle est la grosse objection à laquelle je me suis longtemps

heurté. Vous avouerez qu'elle avait son poids et, quand je rencontrais sur mon chemin une maison en train de déménager, — car ici les maisons se promènent parfois dans les rues pour changer de place, — quand j'entendais des gens me dire : « Je suis né dans la Pensylvanie, je suis allé d'abord dans le Wisconsin, puis dans le Dacotah; mon père est lui-même dans le Kansas, » j'étais tenté d'abandonner absolument toute hypothèse de famille-souche et d'écrire en grosses lettres sur mon cahier de notes : Décidément, les Américains sont en familles instables.

Puis, le lendemain, ou tout de suite après, d'autres faits dénonçaient hautement cette puissante formation de la famille-souche que la famille instable est si radicalement incapable de donner. Un soir, par exemple, j'arrive chez une jeune femme à laquelle on m'avait recommandé; nous causons un moment et elle m'apprend que son mari est extrêmement occupé depuis quelques mois, ayant dû se séparer d'un associé négligent et malhonnête. Bien entendu, l'affaire marchait mal et M. X. y a perdu une somme assez importante, mais, ajoute sa femme, « *he has learned his lesson* : il a appris sa leçon, et cette aventure lui a donné autant d'expérience que soixante ans d'âge, » — je traduis littéralement ici la phrase anglaise dont elle s'est servie, pour lui conserver toute sa force. — Ne trouvez-vous pas admirable et bien caractéristique cette manière de prendre un revers de fortune? Et remarquez bien que la jeune femme dont je vous parle n'est pas une héroïne de roman, une individualité exceptionnelle; c'est tout simplement une Américaine qui considère la vie comme une lutte et estime qu'une perte d'argent peut fort bien être compensée par l'expérience acquise, l'argent et l'expérience étant également utiles pour soutenir cette lutte.

Comparez cela, je vous prie, aux plaintes, aux récriminations que ne manqueraient pas de faire en pareil cas quatre-vingt-dix-neuf Françaises sur cent! Ces plaintes et ces récriminations sont d'ailleurs naturelles; elles résultent de la formation que nous recevons tous. Les pères et mères français poursuivent constamment, et souvent avec une rare énergie, la solution de l'impossible problème que voici : « Étant donné que l'homme doit

gagner son pain à la sueur de son front, constituer sa famille de telle façon que ses membres soient mis à l'abri de cette nécessité. » Et, à la poursuite de ce rêve, on accumule des économies, on limite systématiquement le nombre de ses enfants; mais la Providence, se jouant de ces vains efforts, détruit par des événements inattendus les calculs les plus laborieux et les plus prudemment établis. Quelle déception alors! Quelle chute! On avait tout combiné pour une existence douce, tranquille, et voilà que la lutte s'impose! Évidemment, les infortunés et rares rejetons d'une famille française aux prises avec ces déboires se trouvent dans les plus mauvaises conditions pour la bataille de la vie; on ne les y a pas préparés, on les a leurrés d'assurances décevantes, et c'est parfois au moment où l'âge amène la diminution des forces physiques, quand on a déjà charge de famille soi-même, que le bandeau tombe tout d'un coup!

Ces réflexions et ces comparaisons, qu'une foule de petits faits suggèrent à chaque instant quand on voyage aux États-Unis, me ramenaient donc sans cesse vers l'hypothèse de la famille-souche, et, chaque fois aussi, d'autres faits, en apparence contradictoires, faisaient revivre les mêmes objections. Il y avait là, pour mon esprit, comme une sorte d'obsession continuelle et d'autant plus tyrannique que l'intensité des phénomènes contraires semblait croître en même temps, de manière à produire toujours un équilibre parfait : plus j'avançais à l'Ouest, plus l'énergie se manifestait clairement chez les *farmers* que je visitais, plus aussi l'instabilité semblait évidente. Dans l'Okolhama, me promenant à cheval au milieu des *Settlements* qui entourent la jeune ville de Guthrie, j'aperçois une vieille femme assise devant une misérable demeure construite en mottes de gazon; je m'avance pour lui parler, pensant bien qu'il n'y a pas besoin d'une présentation en règle pour faire connaissance dans l'Okolhama, et nous voilà en train de causer. Or, cette vieille femme venait de l'Ohio; elle s'était rendue avec sa famille sur la limite du territoire indien au moment de l'ouverture de la nouvelle colonie et avait pu s'assurer les 160 acres qui entourent sa pauvre maison. Je ne pouvais pas me défendre d'un sentiment d'admiration pour elle en voyant sa

figure ridée, en pensant aux fatigues du long voyage en chariot qu'il lui avait fallu subir, en examinant cette cabane primitive où la pluie du bon Dieu entrait comme chez elle, et je me disais tout bas qu'il fallait une rare énergie pour entreprendre une pareille aventure. Puis, tout à coup, l'idée me venait que cette famille n'avait pas de foyer, que, si j'avais tiré quelques dollars de ma poche pour lui acheter son *claim*, la vieille femme aurait mis son lit, son poêle et sa casserole dans son *waggon*, attelé ses deux chevaux, et serait partie, suivie des quelques animaux qu'elle possédait, à la recherche d'une nouvelle installation. Était-ce donc là la famille-souche?

Pourtant, c'est de ces exemples extrêmes d'instabilité que m'est venue, en fin de compte, l'explication que je cherchais. Je me suis souvenu que, lorsque les Normands écumaient la mer aux premiers siècles du moyen âge, à la recherche d'une terre, ils n'offraient pas le spectacle d'une race définitivement établie, et pourtant ils portaient avec eux ce qu'il fallait pour constituer la famille-souche, puisque, partout où ils se sont *fixés*, nous la trouvons avec tous ses caractères.

Les Américains d'autrefois ne sont pas encore fixés et ne peuvent pas l'être; ils ont devant eux, pour y choisir un établissement, non plus les rivages de la mer, mais l'immensité d'une terre vierge et vacante. Dès lors, ils se transportent toujours en avant, cherchant des terres plus fertiles et des occasions meilleures. Comment, dans ces conditions, pourraient-ils songer à transmettre à l'un de leurs enfants la situation qu'eux-mêmes ne sont pas décidés à conserver?

Et, d'autre part, quelle considération pourra les empêcher de garder intact leur *homestead*, quand l'état de peuplement de l'Amérique les aura définitivement attachés à lui? Se croiront-ils obligés de le partager ou de le liciter, pour en donner un lambeau à chacun de leurs enfants, eux qui les habituent *tous* à se tirer d'affaire par eux-mêmes? Nullement. Ce qui caractérise essentiellement la famille instable, c'est que chacun de ses membres vit des débris de la génération précédente; il faut donc de toute nécessité qu'à chaque génération une liquidation générale ait lieu, sous

une forme ou sous une autre. Tout autre est la caractéristique de la famille américaine, dans laquelle chaque membre se fait une situation, sans s'inquiéter de savoir s'il aura ou s'il n'aura pas à attendre plus tard quelque chose de ses parents. Non seulement ce n'est pas le même type, mais c'est le type absolument contraire, seulement c'est un *type en formation,* possédant les qualités essentielles et constitutives qui lui permettront de se développer plus tard, mais n'ayant pas encore atteint le dernier degré de son évolution.

En d'autres termes, c'est *l'abondance du sol disponible* qui s'est opposée jusqu'ici à la coutume de la transmission intégrale. Les Américains sont, à ce point de vue, des enfants gâtés. Dès qu'une terre réclame des soins un peu compliqués, dès que la fécondité première commence à diminuer par suite des traitements barbares qu'on lui fait subir, ils se détournent d'elle et vont chercher quelque part, dans l'Ouest, un sol tout neuf. Dans la Virginie et la Pensylvanie, j'ai vu d'excellentes terres presque abandonnées, et cependant, chaque année, le Président ouvre à la colonisation de nouvelles réserves d'Indiens où les émigrants affluent aussitôt. En étudiant le caractère américain, on découvre une foule de traits résultant de cette grande abondance de terres. Elle a produit, en effet, dans toutes les branches d'activité une étonnante facilité d'établissement et, dans l'usage de toutes choses, des habitudes extraordinaires de gaspillage. Avec ce que jette un Américain, il y aurait de quoi faire la fortune d'un Auvergnat. C'est là même, il faut le reconnaître, une infériorité véritable des Américains d'origine sur les colons du nord de l'Europe, les Allemands et les Scandinaves surtout; ceux-ci viennent souvent se fixer et faire fortune sur des terres qu'un Américain considère comme *ne payant pas.* Un de nos paysans français, économe et rangé, y vivrait aussi fort à l'aise, s'il était capable de quitter son pays; j'ai vu, près de Kansas-City, un jardinier venu du département du Gard, sans un sou vaillant, et qui, au bout de dix ans, se trouvait déjà à la tête d'un joli petit avoir. Malheureusement ces exemples sont rares chez nous, vous savez pourquoi, et c'est, en somme, à ces mêmes races du Nord, qui formèrent jadis l'Eu-

rope féodale, que les États-Unis doivent aujourd'hui leurs meilleurs émigrants.

Ce qui est assez curieux, c'est que, parmi ces races du Nord, il n'y en a guère qu'une seule qui envoie des colons pourvus de capitaux et d'éducation supérieure, la race anglaise. Les Scandinaves n'ont pas d'aristocratie chez eux et la police maritime n'autorise plus aujourd'hui l'institution des *rois de mer*, qui leur fournissait une pépinière d'hommes habitués à commander et en possession d'un pouvoir réel. Les Allemands de la classe élevée sont généralement absorbés par les fonctions administratives ou le service militaire; restent les Anglais assez heureux pour échapper à la fois à la bureaucratie et à la conscription. Aussi est-ce en général à des colons de cette nation, ou à des Américains, qu'appartiennent les animaux de choix, au moyen desquels on améliore les races primitives de chevaux et de bestiaux; ce sont eux qui apportent de l'argent, montent les grandes exploitations et, quand un Américain veut se débarrasser d'un objet de prix, exigeant des soins, c'est toujours dans un jeune Anglais qu'il met son espoir. Je pense que la prédominance de la langue anglaise n'est pas due à autre chose qu'à la supériorité des éléments fournis aujourd'hui à l'Ouest par l'Angleterre, l'Écosse et les États de la nouvelle Angleterre. Il serait même curieux de voir comment les Allemands, qui se réunissent parfois extrêmement nombreux dans le même rayon, — cent cinquante mille par exemple à Cincinnati, — sont promptement absorbés et assimilés, malgré leurs tendances séparatistes. A la seconde génération, les enfants ne savent plus la langue.

Je vous quitte, mon cher ami, parce que je n'en finirais pas si j'entamais ce nouveau sujet et que ma lettre est déjà bien longue. Dans six semaines environ, nous pourrons reprendre la conversation à Paris, ce qui sera plus agréable à tous égards.

Paul de Rousiers.

LES

CORPORATIONS OUVRIÈRES.

I.

LES CIRCONSTANCES QUI ONT PRÉPARÉ L'ÉTABLISSEMENT DU RÉGIME CORPORATIF AU MOYEN AGE.

La suite naturelle de nos études sur la Fabrication (1) nous amène à traiter une question qui ne manque pas d'actualité. Le régime corporatif, qui a groupé, au moyen âge, les artisans des divers métiers, est présenté, par certaines personnes, comme le meilleur moyen d'organiser actuellement la classe ouvrière et de porter remède aux crises de l'industrie. Quelques efforts ont même été tentés dans ce sens par l'initiative privée, mais ils ont donné peu de résultats; aussi commence-t-on, de divers côtés, à réclamer l'intervention de l'État : on lui demande de promulguer une législation du travail, et même une législation internationale.

Il est donc particulièrement intéressant et tout à fait opportun de se rendre compte, par une analyse minutieuse, de ce qu'ont été véritablement les corporations au moyen âge, des circonstances qui les ont fait naître, des diverses phases qu'elles ont parcourues, des résultats qu'elles ont donné, enfin des causes qui ont amené leur chute dans tous les États de l'Occident.

L'observateur qui passe d'Orient en Occident est étonné de cons-

(1) Voir les livraisons de septembre et d'octobre 1889 et d'avril 1890.

tater à quel point les conditions de la Fabrication diffèrent dans ces deux parties du monde.

Ce qui caractérise la Fabrication en Orient, ainsi que nous l'avons vu, c'est son faible développement.

Elle parvient difficilement à se dégager des formes les plus simples d'ateliers. Les deux types dominants sont la Fabrication ménagère, c'est-à-dire celle qui est faite par la famille et pour les seuls besoins du ménage, et la Fabrication accessoire, qui est simplement une extension de cette dernière, en ce que l'excédent des produits ainsi fabriqués est vendu au dehors et fournit par là une ressource *accessoire*.

Les formes plus intenses de la Fabrication, la Fabrication principale, c'est-à-dire qui constitue le principal moyen d'existence de la famille, la Fabrication en petit Atelier patronal, la Fabrique collective et le grand Atelier, prennent peu de développements, et restent voués à la routine.

Nous avons montré (1) comment ce caractère peu progressif était dû à l'essence même de la famille patriarcale. Ce type de famille, en maintenant les gens sous le régime de la communauté, favorise peu le développement de l'initiative individuelle; chacun est porté à compter beaucoup plus sur les autres que sur soi-même, à travailler le moins possible, puisque le travail de chacun profite à tous et que nul n'a le produit intégral de son travail. La communauté est un oreiller commode pour la paresse et pour la routine. C'est le régime de la communauté de famille qui a constitué « l'immobile Orient ».

En pénétrant en Occident, nous allons assister à un spectacle bien différent.

Ici, — nos lecteurs le savent, — nous sortons du domaine de la famille patriarcale, pour entrer dans celui de la famille-souche, qui a été le type dominant de cette partie de l'Europe, au moins pendant la plus grande partie du moyen âge.

La famille-souche, en fractionnant les communautés patriarcales en simples ménages, a créé à la Fabrication d'autres destinées.

(1) Voir la livraison d'avril 1890, p. 329.

Elle a mis chacun en demeure de se faire à lui-même sa situation, elle a fait de chacun le seul artisan de sa bonne ou de sa mauvaise fortune; par là, elle a développé au plus haut degré l'initiative personnelle, elle a poussé énergiquement les plus capables dans la voie du progrès des méthodes. Elle a ainsi imprimé à la Fabrication une impulsion que l'Orient n'a pas connue; elle est la cause de la différence immense qui existe entre l'Orient et l'Occident.

Aussi, tandis qu'en Orient la Fabrication se maintient surtout dans les formes inférieures d'ateliers et ne s'élève qu'exceptionnellement et imparfaitement aux formes supérieures, — en Occident, au contraire, la Fabrication ménagère et la Fabrication accessoire sont bientôt insuffisantes à répondre aux besoins des populations, et l'on voit se constituer et grandir rapidement d'abord la Fabrication principale, plus tard la Fabrication en grand Atelier, en passant par les formes intermédiaires.

Voilà pourquoi l'Occident a assisté de bonne heure à l'essor du type de l'artisan, c'est-à-dire de l'homme qui s'adonne exclusivement à la Fabrication, qui lui demande ses principaux moyens d'existence. Ce type y a pris un développement immense, il y a formé très rapidement des groupes nombreux, puissants, autonomes et se régissant eux-mêmes.

Mais les artisans ne sont pas arrivés tout d'un coup à ces hautes destinées. Ils ont dû traverser une longue période préparatoire, pendant laquelle ils se sont groupés à part, dans des conditions qui devaient assurer tout d'abord leur indépendance.

C'est à cette première phase de leur évolution que nous allons assister aujourd'hui.

I.

Pour s'expliquer une évolution si différente de celle qui a été parcourue par les artisans de l'Orient, il faut, avant tout, se rendre compte des conditions dissemblables dans lesquelles les uns et les autres ont pris naissance.

Qu'avons-nous constaté en Orient?

Nous avons constaté que les artisans étaient groupés *dans des*

villes d'étapes, c'est-à-dire dans des centres urbains établis pour offrir aux voyageurs et aux marchands un abri et des vivres.

C'est qu'en effet, en Orient, les villes sont surtout des villes d'étapes; elles ont un caractère essentiellement cosmopolite : elles sont même d'autant plus florissantes qu'elles sont plus cosmopolites; ce sont d'immenses bazars, où se rencontrent, se croisent, des gens de toutes races, apportant et emportant des marchandises. On est à l'affût des marchands; aussi la Bible nous montre-t-elle les habitants passant leur journée à la « porte » de la ville, car c'était là que se traitaient toutes les affaires. C'est même de là qu'est venue l'habitude de désigner le gouvernement Ottoman sous le nom de « Sublime Porte ».

Le développement de ces villes d'étapes est la conséquence de l'éloignement des Orientaux pour tout travail pénible, et de leur tendance à se contenter de peu. Les Orientaux ont d'ailleurs un proverbe qui exprime énergiquement cet état d'esprit : « Il vaut mieux être assis que debout, couché qu'assis, mort que couché. » Comme on sent bien que l'on est dans le pays de la sieste, des longs repos et des longs loisirs, chez des populations qui ont été formées directement par les faciles occupations de la vie pastorale!

On comprend très bien que ces gens-là éprouvent peu d'attraits pour les travaux pénibles de la Culture et de la Fabrication, et qu'ils leur préfèrent de beaucoup les faciles et lucratives occupations du Commerce. Le Juif, qui est un Oriental égaré dans l'Occident, peut d'ailleurs nous aider à comprendre cet état d'esprit.

Si l'Oriental s'enrichit, il ne le doit généralement pas à son travail, mais aux fluctuations du commerce, lorsque celles-ci, par une série de circonstances, le plus souvent indépendantes de la volonté et même de toutes les prévisions, produisent la hausse. Le commerce est en effet le genre de travail qui peut donner le maximum de richesse avec le minimum de travail. Il est donc particulièrement accommodé au génie oriental; aussi les Orientaux sont-ils essentiellement commerçants : ils ont enfanté les types supérieurs du Phénicien, du Grec, du Juif, de l'Arménien, du Chinois, de l'Arabe, du Touareg, etc. Cela suffirait à expliquer la

résistance actuelle de l'Arabe à l'abolition de la traite, commerce qui lui fournit sans grand effort un revenu considérable (1).

Les artisans ont donc été tout naturellement amenés à s'établir dans ces villes d'étapes, où ils trouvaient à exploiter une nombreuse clientèle de marchands et de voyageurs.

Le spectacle que nous observons en Occident est bien différent.

Là, les artisans ne se sont pas établis dans des villes d'étapes, dans des lieux de passage, mais dans des centres purement locaux, dans des villes uniquement destinées à approvisionner les *sédentaires du voisinage*.

Pour s'expliquer cette différence, il faut se rappeler ce que nous disions plus haut, que la famille-souche développe autant l'initiative individuelle que la famille patriarcale la comprime ; qu'elle porte l'homme à demander ses moyens d'existence au travail personnel et énergique.

Aussi, dès l'origine du moyen âge, voyons-nous la culture se développer avec intensité, la vie rurale prendre décidément le pas sur la vie urbaine. La domination, qui, sous les Romains, appartenait aux villes, passe décidément aux campagnes dans la personne des grands propriétaires, qui deviennent les fameux seigneurs féodaux. C'est la révolution la plus radicale qui se soit faite dans l'histoire de l'humanité.

Cette révolution est si profonde qu'elle se traduit immédiatement par la disparition des grandes voies commerciales : chacun vit sur soi des produits de son domaine, ou des produits du pays; il n'y a plus guère d'autres transactions que les transactions *de voisinage*.

Telle est précisément l'explication de ce que l'on a appelé « la nuit du moyen âge ». Cette nuit qui s'étend si profondément sur l'Occident, à la chute de l'empire romain, a eu pour unique cause la substitution de la vie rurale à la vie commerciale urbaine, de la vie étroitement locale à la vie cosmopolite développée par les échanges dans le monde oriental. Voilà pourquoi, subitement,

(1) Voir plus loin ce que dit M. de Préville sur les gîtes d'étape des Déserts, p. 552.

l'histoire s'arrête; car les villes seules ont une histoire, les campagnes n'en ont pas : c'est la nuit, mais seulement pour les historiens, et non pour les peuples. En effet, dans ces campagnes, se fabriquent obscurément de nouvelles races d'hommes, dressées au travail fructueux et intense, qui vont constituer le type humain le plus puissant qui ait jamais existé : l'homme de l'Occident!

Ce n'est pas une nuit; c'est une aurore. Les historiens ne l'ont pas soupçonné; c'est l'honneur de la science sociale d'en avoir, pour la première fois, donné la démonstration (1).

Du moment que la société s'était ainsi fractionnée en une multitude de petits groupes locaux vivant sur eux-mêmes et presque sans aucun rapport les uns avec les autres, les artisans furent, de bonne heure et tout naturellement, amenés à considérer la population de leur région comme une clientèle qu'ils devaient en quelque sorte s'approprier, se réserver. Tout tendait à se localiser : le paysan et le grand propriétaire vivaient sur leur domaine et de leur domaine; l'artisan voulut vivre de la clientèle que le voisinage seul lui livrait, puisqu'il n'avait plus, comme en Orient, celle qui venait du dehors. Et cette localisation de toute chose fut tellement intense, que la préoccupation générale semble avoir été de se mettre à l'abri de l'étranger comme d'un ennemi. Tandis qu'en Orient, on attend l'arrivée des marchands, parce qu'ils constituent la principale ressource, au moyen âge, au contraire, on leur ferme l'accès, parce qu'ils constituent une concurrence, chacun s'étant organisé pour vivre sur soi-même, ou sur la population du voisinage.

Et les artisans s'accommodent d'autant mieux de cette exploitation de la clientèle locale que cette dernière est loin d'être à dédaigner.

Ce n'est pas l'artisan de l'Orient qui aurait pu vivre ainsi de la seule clientèle que lui fournissait le voisinage : une clientèle composée de gens vivant en communauté, de patriarcaux, est

(1) Cette démonstration a été faite dans le *Cours d'exposition de la science sociale* professé cette année même et qui sera reproduit dans cette Revue, lorsque l'ordre des matières nous y amènera.

généralement pauvre, parce qu'elle ne s'adonne pas à un travail intense, parce qu'étant peu portée à produire au delà de ses besoins stricts, elle dispose de bien faibles ressources pour faire des achats au dehors. Aussi avons-nous constaté que les familles s'efforcent de fabriquer elles-mêmes presque tout ce dont elles ont besoin; c'est pour cela que la Fabrication ménagère et la Fabrication accessoire sont les types dominants. Il ne reste donc qu'un débouché bien restreint pour l'artisan, c'est-à-dire pour l'homme qui vit exclusivement de la Fabrication.

Mais il en est tout autrement sous le régime social qui s'établit en Occident. N'épargnant pas sa peine, comme l'Oriental, le paysan de l'Occident arrive plus rapidement à l'aisance et même à la richesse; il a, dès lors, plus de besoins et, en même temps, plus de moyens de les satisfaire. Il forme donc, pour l'artisan du voisinage, une clientèle riche qu'il est avantageux d'exploiter. Cherchez, par exemple, en Orient, un type de paysan comme celui que nous offre, au moyen âge, la Hollande, la Flandre, ou la Normandie; vous ne le trouverez pas. De bonne heure, ce paysan dispose de ressources assez abondantes pour offrir au propriétaire de sa terre de remplacer les corvées par des redevances en argent; dès le onzième siècle, le servage a à peu près disparu du nord de la France, c'est-à-dire des pays où la famille-souche s'est le plus directement et le plus complètement installée. Ce paysan se donne le luxe d'un riche mobilier, d'une vaisselle abondante et coûteuse, dont les restes sont encore actuellement, pour les amateurs de bibelots, un sujet d'étonnement et d'envie. Les restes de ces paysans font même le plus bel et le plus luxueux ornement des plus riches demeures d'aujourd'hui.

Vous pensez quelle aubaine c'était pour les artisans qui trouvaient devant eux une pareille clientèle, et s'ils étaient jaloux de s'en réserver l'exploitation exclusive!

Et ils y réussirent, car le fameux régime corporatif n'a pas eu d'autre but, pas d'autre résultat.

II.

Mais vous supposez bien que la chose ne s'est pas accomplie sans peine et qu'il a fallu, pour sa réalisation, un concours de circonstances favorables.

Deux circonstances ont particulièrement permis aux artisans de s'organiser, en vue de s'assurer cette clientèle locale, à l'exclusion de tout étranger au pays, et, même, de tout étranger au métier ; en un mot, en vue de constituer le monopole le plus étroit qui ait jamais régi le monde de l'industrie.

Si ces artisans avaient été disséminés au milieu de la population rurale et fondus en quelque sorte avec elle, comme en Orient, où paysans et artisans habitent également l'agglomération urbaine, ville ou bourg, ils n'auraient pu former un groupe à part, capable, par conséquent, de s'organiser en vue de la défense de leurs intérêts propres.

Or, il n'en a pas été ainsi. Tout au contraire, une des conséquences de l'établissement de la famille-souche, en Occident, a été d'amener la séparation la plus tranchée qui ait jamais existé entre la population rurale et la population urbaine, entre les paysans et les artisans.

Les paysans, au lieu de s'agglomérer dans des bourgs, pour cultiver, de là, le territoire d'alentour, se disséminèrent, on le sait, dans la campagne, au milieu de leur domaine rural. Ils constituèrent le type célèbre du domaine à habitation centrale, qui est l'alvéole de la famille-souche.

Mais ces familles ainsi éparses avaient besoin de certains services communs. Elles en avaient d'autant plus besoin que de simples ménages suffisent à moins de fonctions que les communautés patriarcales de l'Orient : il faut d'autant plus se faire suppléer que l'on est moins nombreux dans chaque famille.

Les services qui, d'abord, se constituent ainsi en dehors des familles peuvent se ramener à quatre :

Le premier est le *service religieux*, qui se manifeste par la création de l'église, du presbytère et du cimetière ; il répond à un besoin dont les familles sentent vivement l'importance et auquel elles peuvent difficilement pourvoir elles-mêmes. Dans certaines parties de la Suède et de la Norvège, ce service est encore aujourd'hui le seul auquel il soit pourvu en commun. « Dans toute la Scandinavie septentrionale, dit un voyageur, les maisons ont l'air de se fuir: chaque famille vit isolée dans sa ferme. De temps à autre, une église de bois apparaît, perchée au sommet d'un coteau, ou perdue au milieu d'une clairière, toujours seule avec son presbytère, et quelquefois à plusieurs milles de toute demeure (1). »

Le second est le *service de l'enseignement*, qui nécessite la construction de l'école.

Le troisième est le *service de santé*, auquel répond le cabinet du médecin et la pharmacie.

Enfin, le quatrième est le *service des intérêts communs*, destiné à pourvoir à l'administration de toute la circonscription rurale. Celui-ci nécessite la création de la Maison Commune et, bientôt, du Tribunal.

Ces divers services donnent lieu à tout un personnel spécial : le curé, le maître d'école, le médecin et le pharmacien, enfin des fonctionnaires, magistrats, notaires, gens de loi, etc.

Ces fonctions, qui devaient rayonner sur les familles d'alentour, se groupèrent naturellement dans un point central : ce fut le bourg, ou la cité nouvelle.

Or, c'est dans ce même centre que vinrent s'établir les artisans, les Fabricants. Eux aussi, en effet, remplissent un office, une fonction, un métier (*ministerium*) utile aux familles, et ce centre est le plus favorable pour être à la portée des familles, puisque ces dernières sont obligées d'y venir pour y trouver les divers services que nous venons d'énumérer.

C'est donc là que s'établissent les représentants de la Fabrication Principale et de la Fabrication en Petit Atelier Patronal :

(1) Vandal, *A travers la Suède et la Norvège*, p. 104.

le maçon, le charpentier, le menuisier, le peintre, le forgeron, le plombier, etc.; là viennent aussi le boulanger, le boucher, le charcutier, le laitier, le fruitier, l'épicier, le marchand de vin, etc.

Ces derniers, qui ont pour but de pourvoir au besoin de la nourriture, semblent moins utiles, puisque les familles récoltent sur leur domaine presque tout ce qui leur est nécessaire à ce point de vue. Mais il ne faut pas oublier que ces artisans travaillent avant tout pour le personnel urbain.

Voilà donc nos artisans bien nettement séparés des paysans et constituant un groupe à part dans le bourg, ou la cité. Mais ils sont encore sous la dépendance de la campagne, sous la dépendance des ruraux, qui forment la masse de la population et la plus grande partie de leur clientèle.

Ils vont briser ce dernier lien et constituer leur indépendance; ils vont créer l'autonomie de la Cité. Cette dernière étape était nécessaire pour la constitution du régime corporatif.

III.

A mesure que la clientèle rurale augmente et s'enrichit, la population urbaine s'enrichit et se développe, puisque ses progrès sont intimement liés à ceux des ruraux. On voit donc augmenter, du même coup, le nombre des artisans et des gens adonnés aux cultures intellectuelles.

La ville tend alors à avoir des intérêts propres.

Cela s'explique. Tant que l'agglomération urbaine était peu importante, elle ne répugnait pas à n'être qu'une dépendance de la campagne; elle trouvait même la chose avantageuse, puisque c'était la campagne qui fournissait presque toute la clientèle. Mais à mesure que la ville se développe, ses intérêts diffèrent de plus en plus de ceux de la campagne; ils deviennent de plus en plus distincts : la ville tend à se suffire à elle-même. Les artisans trouvent d'ailleurs dans l'agglomération urbaine une clientèle suffisante.

Alors la cité veut se soustraire à l'influence rurale, au gouver-

nement exercé par les grands propriétaires, en un mot, au régime seigneurial. Elle veut également se soustraire à l'influence des paysans, qui dominent dans la circonscription rurale, ainsi que cela arrive dans les pays pauvres, comme le Lunebourg et la Suède. Et cette tendance vers l'autonomie est d'autant plus vive que la population urbaine est devenue plus riche et plus intelligente, à cause du développement de la Fabrication et des cultures intellectuelles.

D'ailleurs les habitants de ces villes ont des besoins spéciaux très réels que n'ont pas les ruraux : ils doivent pourvoir au pavage des rues, à l'éclairage, à l'écoulement des eaux ménagères, au service de la voirie, à l'établissement de fontaines, de lavoirs, à la police, etc. Voilà bien des raisons qui les portent à se rendre indépendants.

C'est précisément en vertu de ces nécessités que s'est constituée, au moyen âge, la classe des bourgeois en face de celle des manants; que s'est effectuée la séparation du territoire urbain et du territoire rural.

Telle est l'origine et la cause du fameux mouvement communal (1) qui, à partir du onzième siècle, s'est propagé de ville en ville comme une traînée de poudre. Alors, les cités et même les gros villages se constituent politiquement; ils se font octroyer des chartes. Celles-ci sont appelées « Chartes d'affranchissement », parce que la ville s'affranchit du gouvernement rural exercé par les seigneurs qui habitaient la campagne.

Ce mouvement urbain vers l'autonomie se manifesta plus tôt dans le nord que dans le midi, car la famille-souche ayant eu là une action plus directe, développa de meilleure heure le travail et la richesse. Aussi, dès le onzième siècle, voyons-nous apparaître, dans le nord, de grandes cités industrieuses, peuplées de

(1) Voir, pour plus de détails, mon ouvrage sur *le Mouvement communal et municipal au moyen âge*, 1 vol. in-12, Paris, Didier. Cet ouvrage ayant paru il y a quinze ans, il est inutile d'avertir les lecteurs de cette Revue qu'il n'est pas au courant de la science sociale, dont la constitution définitive et les grands progrès ne datent que de ces dernières années. Il ne faut donc y chercher que le détail des faits historiques, qui, eux du moins, n'ont pas changé; ce que la science sociale a modifié, c'est la manière de les interpréter. Je dois ajouter que cet ouvrage, étant depuis longtemps épuisé, ne se trouve que dans les Bibliothèques.

riches artisans : telles sont, par exemple, Cambrai, Amiens Abbeville, Saint-Quentin, Noyon, Beauvais, Laon, Soissons, Reims, Lille, Troyes, etc. C'est aussi dans ces villes que le mouvement communal acquit son plus haut degré d'intensité, parce que les artisans qui y habitaient sentirent plus vivement le besoin de s'affranchir de la tutelle des seigneurs ruraux.

Non seulement ils sentirent de bonne heure ce besoin, mais ils furent assez forts pour revendiquer leur autonomie, et pour la conquérir, même par les armes. C'est ce qui explique les luttes qui ensanglantèrent la naissance de beaucoup de ces communes. Mais rien ne montre mieux, en même temps, à quel degré de richesse et de force étaient déjà arrivés ces artisans urbains, qui ne craignaient pas d'entrer ainsi en conflit avec de puissants seigneurs; rien ne prouve plus clairement l'impulsion extraordinaire que la famille-souche avait donnée à la Fabrication.

Ce caractère de force éclate bien, par exemple, dans les événements qui précédèrent l'établissement de la commune à Cambrai. « Les bourgeois, dit la *Chronique de Cambrai*, jurèrent une commune et firent ensemble une conspiration. Cependant l'évêque, apprenant le mal que le peuple avait fait, prit avec lui son bon ami Baudouin, comte de Flandre, et ainsi arrivèrent à la cité avec grande chevalerie; lors, eurent les bourgeois leurs portes closes, et mandèrent à l'évêque qu'ils ne laisseraient entrer que lui et sa maison, et l'évêque répondit qu'il n'entrerait pas sans le comte et sa chevalerie, et les bourgeois refusèrent (1). »

De même, les habitants d'Amiens, de Reims et de Laon ne réussirent à établir leur autonomie communale qu'après de longues et sanglantes luttes dont le récit m'entraînerait trop loin.

Et ces artisans n'eurent pas seulement à lutter contre les seigneurs ruraux, ils eurent souvent, comme à Cambrai, à résister aux évêques dont l'autonomie communale diminuait la juridiction civile. Ces simples artisans osaient donc entrer en lutte à la fois contre les deux autorités les plus puissantes de l'époque, et non seulement ils l'osèrent, mais ils le firent avec succès.

(1) *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XIII, p. 476-477.

Ils n'auraient cependant pas réussi partout, s'ils n'avaient rencontré un auxiliaire dans la royauté.

A cette époque, les rois essayaient, eux aussi, de se dégager de la puissance féodale, qui les enserrait de toutes parts et qui ne leur laissait presque qu'une autorité nominale. Ils saisirent avec empressement l'occasion qui s'offrait de faire échec aux grands propriétaires ruraux. Ils prirent donc généralement parti pour les villes et se firent les défenseurs de l'autonomie communale. Nous les voyons intervenir constamment dans ce sens, et souvent à main armée.

C'est ce qui se produisit, par exemple, à Amiens, dont le seigneur était à cette époque Enguerrand de Coucy. Pour s'assurer un secours contre ce puissant adversaire, les artisans d'Amiens firent appel au roi, qui, après avoir approuvé la proclamation de la commune, marcha à son aide. Ce fut vers la fête des Rameaux de l'année 1115 que la petite armée du roi arriva aux portes d'Amiens. Son entrée ranima le courage et les espérances populaires. L'évêque, qui, ici, avait pris parti pour la commune, prêcha devant le roi et tout le peuple assemblé sur les événements du jour. Il prononça de grandes invectives et tous les anathèmes de l'Écriture sainte contre la garnison de la grosse tour, occupée par les gens du seigneur, et promit le royaume du Ciel à quiconque périrait à l'attaque de cette forteresse. Il se rendit ensuite nu-pieds au tombeau de saint Acheul et y pria avec ferveur pour le succès de l'entreprise. Malgré cela, la forteresse tint bon et ce ne fut que deux ans après que les gens de la ville réussirent à s'en emparer et furent ainsi maîtres chez eux.

Le roi Louis VII intervint également en faveur de la commune de Reims, et reconnut solennellement sa nouvelle constitution municipale. « Acquiesçant à votre humble requête et à vos supplications, nous vous avons octroyé une commune sur le modèle de la commune de Laon, sauf les droits et les coutumes de l'archevêque et des autres églises (1). »

On comprend, après cela, si les artisans de ces cités devaient

(1) *Recueil des ordonnances des rois de France*, t. XI, p. 184.

être dévoués à la royauté, qui les avait ainsi aidés à conquérir leur autonomie! Ce fut là le principe de la fameuse alliance entre les rois et les gens des « bonnes villes », comme les princes les appelaient en témoignage de leur dévouement.

Ainsi s'explique ce passage de la *Chronique de Jean de Troyes* : « Les bourgeois sont beaucoup plus royalistes que les nobles; le roi le sait bien, aussi il les aime plus, il va dîner, souper chez eux, y faire le compère; enfin, voulant autant qu'il le peut être bourgeois, il signe sur le registre de la grande confrérie des bourgeois. » Le frère du roi est « épousé » par les bourgeois de Rouen, qui, suivant l'usage, lui mettent au doigt un anneau en signe de perpétuelle alliance; et toutes les villes royales font mettre en tête de leurs privilèges cette clause que, dans aucun cas, elles ne pourront être désunies de la couronne.

Le résultat du mouvement communal fut de faire de chaque cité un petit monde à part, ayant une autonomie complète, s'administrant, se gouvernant lui-même; c'est à tel point que souvent ni le seigneur ni le roi, tout favorablement vu qu'il fût, ne peuvent pénétrer dans une ville qu'après avoir juré solennellement le respect et le maintien de la charte qui constate son autonomie. A la Rochelle, le roi devait prêter serment à genoux devant les bourgeois.

Partout, les bourgeois élisent leurs fonctionnaires municipaux. Tantôt l'élection est faite directement par le peuple, tantôt elle est faite par les électeurs élus dans les divers quartiers de la ville; souvent elle a lieu par métiers, les artisans d'un même métier étant réunis en corps, ainsi que nous le verrons. Il y a des villes où les artisans, les marchands, les gens de loi doivent être représentés dans des proportions déterminées. Dans certaines villes, comme au Mans, il ne peut y avoir des gens d'église; c'est un souvenir de l'opposition faite par le clergé à l'établissement de la commune, ou la marque de la souveraineté qu'entendent se réserver les artisans qui constituent la grande masse de la population urbaine.

Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur ces chartes municipales, pour voir à quel degré d'autonomie avaient su s'élever ces arti-

sans urbains. « Que dirai-je de la liberté de la ville de Cambrai? écrit un ancien auteur; ni l'évêque, ni l'empereur ne peuvent y asseoir de taxes; aucun tribut n'y est exigé; on n'en peut faire sortir la milice, si ce n'est pour la défense de la ville, et encore à cette condition, que les bourgeois puissent le jour même être de retour dans leurs maisons (1). »

Cette ville était gouvernée par un corps électif de magistrature, dont les membres avaient le titre de jurés, et s'assemblaient tous les jours dans l'hôtel de ville, qu'on nommait la maison du jugement. Les jurés, au nombre de quatre-vingts, se partageaient l'administration civile et les fonctions judiciaires. Tous étaient obligés d'entretenir un valet et un cheval toujours sellé, afin d'être prêts à se rendre, sans aucun retard, partout où les appelaient les devoirs de leur charge.

A Amiens, nous trouvons un gouvernement composé de vingt-quatre échevins, sous la présidence d'un majeur. « Chacun, dit la charte, gardera fidélité à son juré et lui prêtera secours et conseil en tout ce qui est juste. » Et elle édicte un certain nombre de peines contre ceux qui entreprendraient d'attenter à l'autonomie de la commune : « Si quelqu'un viole sciemment les constitutions de la commune, la commune démolira sa maison, et ne lui permettra point d'habiter dans ses limites, jusqu'à ce qu'il ait donné satisfaction. » Mêmes peines contre celui qui aurait reçu un ennemi de la commune, ou seulement communiqué avec lui, ou qui aurait proféré des paroles injurieuses contre le maire.

La charte de Saint-Quentin ne constitue pas une autonomie moins complète : « Ni nous, ni aucun autre, déclare le roi, ne pourrons réclamer des bourgeois quoi que ce soit, si ce n'est par jugement des échevins. Si nous faisons citer quelques bourgeois de la commune, le procès sera terminé par le jugement des échevins. Partout où le maire et les jurés voudront fortifier la ville, ils pourront le faire, sur quelque seigneurie que ce soit. Nous ne pourrons mettre ni ban ni assise de deniers sur les

(1) *Fragment. ex gest. episc. Camarac., apud. Script. rer. Gallic.*, t. XIII, 478, note.

propriétés des bourgeois. » Voilà, il me semble, des artisans qui ont fait un fier chemin et qui me paraissent avoir laissé bien loin en arrière nos modestes artisans de l'Orient patriarcal!

Et quel soin ils prennent de maintenir leur indépendance! « Si la commune, lit-on dans la charte de Noyon, est convoquée en armes, tous ceux qui l'auront jurée devront marcher pour sa défense, et nul ne pourra rester dans sa maison, à moins qu'il ne soit infirme, malade ou tellement pauvre qu'il ait besoin de garder lui-même sa femme ou ses enfants malades. Si quelqu'un a tué ou blessé quelqu'un sur le territoire de la commune, les jurés en tireront vengeance (1).

Dans la charte de Beauvais, on envisage fièrement et sans terreur la possibilité d'un conflit ultérieur avec le seigneur. « Quiconque aura forfait envers un homme qui aura juré cette commune, les pairs de la commune feront justice du corps et des biens du coupable suivant leur délibération. Si le coupable se réfugie dans quelque château fort, les pairs de la commune parlementeront sur cela au seigneur, ou à celui qui sera en son lieu; et si, à leur avis, satisfaction leur est faite de l'ennemi de la commune, ce sera assez; mais si le seigneur refuse satisfaction, ils se feront justice eux-mêmes sur ses biens et sur ses hommes. » Voilà qui est net.

Et ce qu'ils disent, ils le font, témoin cette lettre adressée par Louis VII « au maire et à la commune de Reims » : — « Il nous est très pénible de voir que vous faites ce qu'aucune autre commune n'a osé faire. Vous excédez en tous points les bornes de la commune de Laon qui vous a été donnée pour modèle; et ce que nommément nous vous avons défendu, savoir : de faire entrer dans votre commune les quartiers et les villages du dehors, vous le faites avec audace et assurance. (Non seulement ils se séparent de la campagne, mais les voilà maintenant qui empiètent sur elle!) Les revenus coutumiers des églises possédés par elles depuis plusieurs siècles, ou vous les leur enlevez vous-mêmes, ou vous défendez aux sujets de les payer par l'autorité de votre

(1) *Recueil des ordon. des rois de France,* t. XI, p. 224.

commune. Vous détruisez entièrement ou vous diminuez les libertés, coutumes et justices appartenant aux Églises de Reims et spécialement celle des chanoines. En outre, vous avez contraint à rançon les sergents des chanoines, vous en avez emprisonné plusieurs et quelques-uns même n'osent sortir de l'église par la peur qu'ils ont de vous... (1) ».

Ainsi ces artisans se sentent assez forts pour empiéter non seulement sur le territoire et sur la juridiction des seigneurs, mais encore sur les privilèges et immunités des églises, qui étaient cependant une des forces considérables et respectées de l'époque.

En dépit de la lettre du roi, les choses ne s'arrangèrent pas à Reims, car l'évêque suivant, Guillaume de Champagne, confie ses plaintes à Étienne, évêque de Tournai. Celui-ci lui fit l'amusante réponse que voici : « Il y a en ce monde trois choses criardes, et une quatrième qui ne s'apaise pas facilement : c'est une commune de vilains qui font les maîtres; une assemblée de femmes en disputes; un troupeau de porcs grognant de concert, et un chapitre divisé d'opinion. Nous combattons la première, nous rions de la seconde, nous méprisons la troisième, et nous supportons la quatrième. De celle-ci et de la première délivrez-nous, Seigneur (2) !

Le Seigneur ne se hâta pas de délivrer le pauvre évêque de la première, car, sous le successeur de celui-ci, le conflit n'était pas encore apaisé. Ce dernier même, ayant fait mine d'ajouter de nouveaux ouvrages de défense à son château, provoqua ainsi une insurrection générale. Tous les bourgeois, réunis en armes au son de la cloche, attaquèrent les ouvriers qui creusaient des fossés et transportèrent ailleurs les matériaux destinés aux fortifications.

Un grand nombre de chartes de la Lorraine nous ont été conservées et toutes assurent aux villes la plus large autonomie. Ainsi Burchard, seigneur d'Épinal, déclare « que les bourgeois ne sont ni tant ses sujets que l'on puisse les arrêter ni leur corps, ni leurs biens, mais qu'ils justicient par leurs mayeurs, leurs jurés,

(1) *Epist. Lud.* VII, *ad communiam Remensem. ap. Script. rer. Gall.*, XVI, p. 5.
(2) *Stephani Tornacensis episcopi epist.*, éd. Molinet, p. 297.

leurs échevins; et ils sont si francs qu'ils ne nous doivent ni taille ni prise, et qu'ils peuvent mettre et oster gardes en la ville et au chatel, toutes les fois qu'ils voudront et sans parler de rien à nous. »

Nous pourrions multiplier ces témoignages, ils nous montreraient toujours des cités autonomes, s'administrant elles-mêmes en dehors de toute influence féodale, c'est-à-dire rurale.

En effet, la situation étant partout la même, avait produit partout les mêmes effets : le développement de la famille-souche avait amené partout le développement de la richesse, et par conséquent de la Fabrication, ce qui avait constitué dans toutes les villes un corps d'artisans capables, riches et indépendants. Aussi, lorsque le mouvement communal fit son apparition, il se communiqua rapidement d'un bout du territoire à l'autre, de villes en villes : partout il rencontrait un terrain préparé et favorable à son éclosion.

Rien n'est curieux comme la rapidité avec laquelle il se propage. A peine une charte est-elle octroyée à une cité qu'elle est aussitôt adoptée par d'autres villes, quelquefois même très éloignées. C'est ainsi que la charte de Beaumont en Argonne fut adoptée par plus de cinq cents villes ou bourgs. Nous retrouvons celle de Beauvais à Soissons, à Vézelay, à Sens, à Compiègne, à Senlis, à Meaux, à Dijon et dans beaucoup de villes de la Champagne et de la Bourgogne. La charte de Laon fut adoptée par Reims, Crespy, Montdidier et plusieurs bourgs du Laonnais, et, avec quelques modifications de rédaction, par Corbie, Poissy, Triel, etc. La charte d'Amiens se retrouve à Abbeville, Doullens et dans d'autres villes du Ponthieu, puis à Tournay, à Péronne, à Athies. La charte de Lorris en Gâtinais jouit, au moyen âge d'une grande popularité; elle était commune à près de trois cents villes, bourgs, ou villages. Les coutumes de Lorris sont qualifiées, dans le procès-verbal de leur rédaction, « les plus anciennes, fameuses et renommées coutumes qu'aucunes autres en France (1) ».

(1) Voir ces coutumes dans les *Ordonnances des rois de France*, t. XI, p. 200.

La charte de Bordeaux servit aussi de modèle à toutes les villes du Bordelais; aussi la plupart d'entre elles s'intitulaient-elles : « alliées et filleules de Bordeaux. »

Le grand résultat du mouvement communal fut donc de séparer complètement, — aussi complètement que possible, — les villes des campagnes. Nous venons de voir comment le développement de la Fabrication dans les cités avait préparé cette déchirure et comment elle s'opéra non sans douleur.

Voilà donc nos artisans bien enfermés derrière leurs murailles, bien maîtres chez eux, car ils constituent la grande masse de la population urbaine. Que vont-ils faire de l'autonomie ainsi conquise?

Vous le demandez? Mais la chose saute aux yeux!

En effet, quelle est la principale préoccupation de ces artisans, de ces gens de métier? C'est que le nombre des artisans ne se multiplie pas dans la ville; c'est d'empêcher l'établissement de nouveaux fabricants, c'est-à-dire de nouveaux concurrents. N'est-ce pas là l'éternelle et tenace préoccupation de tous ceux qui vivent de la clientèle, et qui sont obligés de se la disputer?

Or, l'établissement de l'autonomie communale, et c'est là une conséquence immense, — c'est certainement la principale à leurs yeux, — va leur donner tous les moyens de limiter cette concurrence. Comment résisteraient-ils à la tentation, puisque rien ne leur fait obstacle, puisqu'ils sont les maîtres incontestés?

Ils n'y résistent pas, et c'est même la première chose qu'ils font.

C'est dans ce but qu'ils vont établir le fameux régime corporatif.

Nous aborderons l'étude de ce régime, dans notre prochain article.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

UNE

VISITE A LA MARTINIQUE.

A Monsieur Edmond Demolins.

Arrivé hier au soir à Saint-Pierre, je rentre déjà d'une excursion dans le cœur du pays : j'ai vu ce que l'on ne voit généralement pas, surtout en si peu de temps, et j'ai hâte de vous le conter, mon cher Maître.

Imaginez, à quelques kilomètres de Saint-Pierre, le domaine du paysan du Lunebourg, que vous nous avez décrit dans la Revue. Représentez-vous le même organisme, la même terre nourricière d'une famille, où vit toujours la souche, où les rejetons, après s'être développés, puisent des ressources pour aller s'établir ailleurs; où, enfin, ils viennent demander asile, en cas d'insuccès. Mais ici, par malheur, ce mécanisme générateur de famille-souche ne fonctionne plus; il devait toute son action à la transmission intégrale et au travail des noirs, institutions détruites. Nous le saisissons au moment où il vient de s'arrêter.

Bien que le fait ne soit plus sous nos yeux, sinon par les traces qu'il a laissées dans le sol, j'ai été vivement intéressé de savoir comment la famille-souche s'y était prise pour suivre, sous les tropiques, la même marche que sur les bords brumeux de l'Elbe.

Car le contraste est frappant. Là-bas, un climat triste et dur, mais sain et vivifiant; une terre ingrate, qui réclame de l'homme le pénible labeur que la fraîche atmosphère lui permet de fournir; ici, un climat dévorant, qui impose au blanc l'indolence créole ou la mort; mais une terre généreuse, qui produit à foison,

et (à l'époque à laquelle nous remontons) des travailleurs, que la seule présence d'un maître tout-puissant suffit à maintenir et à stimuler.

Cependant, aux Antilles comme au Lunebourg, les mêmes familles, dont aucune préoccupation matérielle n'arrête l'accroissement; la même stabilité, obtenue par la transmission intégrale du domaine à l'héritier-associé; la même épargne, favorisée par des produits surabondants et employée à constituer les dots des émigrants. Mais tandis que les landes sablonneuses de la Germanie ne peuvent donner naissance qu'à une race pauvre de paysans, la richesse de la terre américaine amenait l'inégalité des propriétaires. Après sélection, l'élite s'établissait donc dans des terres *patronales*.

Inutile de vous dire, mon cher Maître, que ce n'est pas à ma perspicacité que je dois d'être arrivé à ces conclusions; je le dois à la bonne fortune d'avoir retrouvé un ami, dont les renseignements très détaillés m'ont permis de reconstituer le type.

L'odyssée de cet ami est bien curieuse et vous verrez, en quelques mots, combien sa tournure d'esprit et ses recherches personnelles le mettaient à même de répondre à mes questions.

Et d'abord, mon ami est un peintre et un artiste convaincu. L'étude approfondie des maîtres d'autrefois et la comparaison de leurs œuvres avec les œuvres modernes l'ont amené à la conclusion que l'art avait fait fausse route, par l'abandon des traditions; qu'il y avait, à côté de l'inspiration personnelle, don propre à l'artiste, un côté *métier*, que tous doivent apprendre : les *règles de l'art*. De même, en science sociale, nous avons nettement distingué l'étude du caractère individuel, dont on s'occupait uniquement, et l'étude des lois de la société que l'on méconnaissait. Nouveau Le Play, mon ami s'est donné la tâche de reconstituer ces traditions artistiques et, par une observation méthodique, d'en fixer le point de départ et d'en établir le classement. Vous ne vous étonnerez pas, mon cher Maître, d'apprendre qu'il fut promptement dissuadé de la discussion avec les autres artistes. Cette résolution l'amena à rechercher l'isolement, pour demander à l'observation seule ses découvertes, et c'est

ainsi que, tournant le dos à la route préférée des peintres vers l'Orient, il partit pour l'Amérique. Après divers tâtonnements, il restreignit toujours le champ de ses observations pour saisir dans une analyse plus limitée, mais poussée à fond, ce qu'il était allé chercher d'abord un peu partout. Et c'est ainsi que, depuis plus d'un an, il vit, seul blanc, au milieu de nègres, sans sortir de cette propriété, que je vais vous décrire, et dont ses études de dessin lui ont donné une connaissance approfondie.

Ce matin, de bonne heure, j'ai pris une voiture, qui, en une demi-heure environ, m'a amené chez mon ami. La propriété se trouvant à 5 kilomètres sud de Saint-Pierre, la route que nous avons prise est celle de Saint-Pierre à Fort-de-France; elle suit, à mi-côte, le rivage et rappelle beaucoup, au point de vue pittoresque, la route de la Corniche, entre Gênes et Nice.

Nous nous sommes arrêtés devant une avenue qui passe entre deux jardins rectangulaires, ornés chacun d'un bassin et actuellement bien délabrés, mais rappelant l'ancien jardin français. Au bout de l'avenue, l'habitation, ombragée d'arbres centenaires. C'est un chalet d'un gracieux aspect, qui occupe le milieu d'une plate-forme sur laquelle se trouvent encore des dépendances, magasins, écuries, etc. Derrière l'habitation, un grand bassin-réservoir, entouré de superbes manguiers, laisse échapper un ruisselet qui serpente dans la propriété jusqu'à la mer.

Toute la propriété descend en pente uniforme vers la falaise, qui surplombe à pic la mer. Le terre-plein de l'entrée de l'habitation que je viens de décrire a été créé de main d'homme par des travaux de terrassement. C'est une grande terrasse soutenue par des murs en pierres sèches; elle est située à mi-hauteur de l'ensemble de la propriété que de là on découvre tout entière.

A première vue, ce qui me frappe, c'est que, en dehors des deux petits jardins que j'ai signalés à l'entrée et dans lesquels se trouvent des fleurs et des légumes, je ne vois nulle part traces de culture. Partout, cette belle végétation des tropiques; mais, partout aussi, son enchevêtrement inextricable.

Une allée, qui part de l'habitation pour aboutir à la mer, divise en deux la propriété; elle passe d'abord devant des cases, actuellement fermées, mais que mon ami me dit être les anciennes cases des esclaves; puis elle longe un petit pavillon que la propriétaire loue à des habitants de Saint-Pierre. Sur notre droite, mon ami me fait remarquer une petite plantation de bananiers : au milieu du taillis, on a formé une petite clairière et, là, ont été plantées quelques rangées de bananiers. Ces arbustes, à cause de leur nature de plantes grasses, qui offre grande prise au vent et peu de résistance, demandent l'abri du fourré.

Et il s'étend bien partout le fourré, surmonté de gracieux cocotiers, non pas cependant partout sur notre gauche, où mon ami me montre une nouvelle trace de culture, un champ de manioc. Il a assisté à sa plantation; quelques nègres ont arraché à la main la brousse, qui, en cet endroit, remplaçait le fourré; — la brousse est en quelque sorte la bruyère, la lande de ces pays; — avec un pieu, ils ont fait de loin en loin un trou dans lequel ils ont mis un morceau de manioc, et, d'ici à quelques mois, ils feront la récolte. Enfin, par des sentiers, nous descendons sur le bord de la mer, entre la falaise et le rivage; une longue bande de cocotiers avec deux huttes d'esclaves font encore partie de la propriété. Sur le sable, des canots de pêcheurs.

« Quelle misère! » dis-je tout à coup, en résumant mes impressions sur l'état de délabrement de cette propriété.

— Dites plutôt quelle incurie elle révèle, interrompit mon hôte, et vous aurez raison; mais ne dites pas quelle misère, car peu de nos propriétés françaises produisent un revenu net aussi élevé que celui que mon hôtesse tire de cette terre; et, d'un autre côté, comme l'on a ici, par le fait du climat, moins de besoins à satisfaire, on arrive plus tôt à la richesse. »

Je le regardai avec surprise; mais voyant qu'il avait l'air sérieux : « Je vous accorde, lui dis-je, qu'on ait ici moins de besoins à satisfaire, mais...

— Pardon, pardon; vous me dites cela comme l'on fait une simple concession oratoire pour passer tout de suite à l'objec-

tion principale, mais vous ne vous doutez pas que c'est escamoter la moitié de la question. Pour savoir si ces gens sont misérables ou non, car c'est là, n'est-il pas vrai, notre point de départ, il s'agit d'abord de connaître leurs besoins, puis leurs ressources, c'est-à-dire ce qu'ils ont pour les satisfaire. Si, comme je m'en doute, vous les comparez mentalement à quelque autre type, il s'agit de se rappeler aussi les besoins et les ressources de celui-là. C'est ainsi que, lorsque l'on vous donne le chiffre de la fortune d'un homme, vous devez, pour vous rendre compte de la façon dont il peut vivre, vous enquérir de ses charges. Vous ne comparerez pas un célibataire au père d'une nombreuse famille, et, si l'on vous dit qu'ils ont tous deux trente mille livres de rente, vous n'en conclurez pas moins que l'égalité de fortune ne leur donne pas l'égalité de vie. Songez-vous que vous avez affaire ici à des gens qui n'éprouvent aucun des besoins dont nous avons l'habitude de considérer la satisfaction comme une preuve de bien-être et le défaut comme une preuve de misère? Ainsi, le confort, le bien-être intérieur, le vêtement, la table substantielle, ne répondent pas ici, comme dans nos pays, aux nécessités de la mauvaise saison. N'allez donc pas nous parler de la nudité de nos grandes pièces parce que « *c'est froid* », à nous autres qui cherchons la fraîcheur; ni de bons coins biens chauds, bien abrités, de meubles moelleux, lorsque nous nous ingénions à établir des courants d'air et que nous avons inventé le filet de corde des hamacs pour être entourés d'air de tous côtés. N'allez pas surtout, à nous qui les envions, mais qui sommes retenus de les imiter par une fausse honte, n'allez pas plaindre les *va-nu-pieds*. Au point de vue hygiénique, préférez, croyez-moi, si vous devez séjourner dans ces pays, le riz, les bananes, les fruits, le poisson, la volaille, aux biftecks et aux côtelettes. Maintenant que je crois avoir donné plus d'importance dans votre propre esprit à votre concession oratoire du début, passons, si vous voulez, à l'objection principale.

— Pourtant, j'ai peine à croire que cette propriété, avec ses quelques bananiers et son champ de manioc, produise un re-

venu aussi élevé que celui d'une de nos fermes, par exemple, dont elle me paraît avoir à peu près l'étendue : et c'est ce que vous avez dit : « Peu de nos propriétés produisent un revenu « aussi élevé. »

— Enfin, je veux dire que peu de propriétés, en France, sont une aussi bonne affaire pour leur propriétaire. Connaissez-vous, chez nous, une « ferme à moitié » de 30 hectares, dont le métayer, après avoir payé au propriétaire sa redevance, trouve moyen, sans rien faire, et en n'employant qu'un salarié, de nourrir cinq personnes et, avec ses économies, de songer à constituer une dot à sa fille? Eh bien, c'est le cas ici. La propriété appartient au gendre de Mme X..., mon hôtesse ; il la lui cède moyennant une redevance que je sais être élevée et que je crois de la moitié des produits. Elle y vit avec sa fille, une de ses amies et le fils de cette dame. Le salaire du nègre, que vous avez vu à la porte représente la seule dépense d'exploitation, il est de 50 centimes par jour ; pour ce prix, il se charge du ménage, de l'écurie, du potager et de la propriété : c'est pis que maître Jacques, comme vous voyez. Soyons tout à fait exacts : il y a encore quelques journées d'aides, au moment de la plantation et de la récolte du manioc ; j'exagérerais en les portant à une cinquantaine, soit 25 francs. Je ne crois pas que le taux des salaires annuels atteigne 200 francs. Porterai-je le comble à votre étonnement en ajoutant que ma bonne hôtesse s'entend peu à la gestion de ses intérêts ? qu'en qualité de femme seule on la vole de tous côtés et que sa propriété est mise au pillage par les maraudeurs?

— J'avoue n'y rien comprendre et attendre le mot de l'énigme.

— C'est bien simple. La propriété est une propriété *fruitière*, c'est-à-dire le genre de propriété de tout temps le plus recherché dans ce pays. Nous sommes ici dans un centre *fruitier :* vous nous voyez, de toutes parts, entourés de propriétés du même genre. Les fruits suffisent presque à la nourriture, ils en sont, en tous cas, la base ; c'est pourquoi les premiers colons ont fixé leur résidence dans ces terres fruitières : ils y

trouvaient leur vie. Avec le travail des esclaves, ces terres, les plus fertiles, ont été converties en plantations de produits riches : vanille, cacaotiers, caféiers. Ce n'était plus seulement la vie, mais la richesse qu'elles donnaient alors. Aujourd'hui que les bras font défaut pour la culture, vous voyez que, bien qu'abandonnées, elles se montrent encore généreuses. Vous avez dû rencontrer ce matin, en venant de Saint-Pierre, des files de femmes de couleur avec des corbeilles de fruits?

— Oui; je me suis même bien amusé à regarder le dandinement de leur démarche et la dextérité, la souplesse, avec laquelle elles maintenaient ces corbeilles en équilibre sur leur tête.

— Eh bien, ce sont les fameuses marchandes de fruits de Saint-Pierre, qui viennent, chaque matin, cueillir à l'arbre les fruits mûrs. Elles achètent les fruits dans l'arbre; elles sont sûres ainsi de les avoir choisis et frais, et la cueillette ne coûte rien à la propriétaire. Voilà comment ce fruit, qu'elle n'a pas fait pousser, lui rapporte sans qu'elle se donne même la peine de le cueillir! N'exagérons point cependant; la cueillette est ici la grosse affaire, le véritable travail. Sans surveillance, et sans une surveillance très active, les arbres seraient bientôt dévastés par ces récolteuses non intéressées à leur conservation, et mon hôtesse préfère même cueillir certaines espèces, l'expérience lui ayant prouvé que les dégâts peuvent contrebalancer les avantages de cette récolte. C'est même, sans compter l'utilité d'avoir un homme à la maison, une des causes qui lui fit appeler auprès d'elle son amie et son fils. Ils l'aident, le matin, à la cueillette, elle leur donne la nourriture et le gîte, et ils semblent se trouver, les uns envers les autres, dans une quasi-égalité de services. Indépendamment des fruits que les marchandes de Saint-Pierre emportent chaque matin par corbeilles, fruits de goyaviers, fruits de manguiers, etc., dont les fourrés sont pleins, il y a les cocotiers, qui forment l'objet d'un traité spécial, parce que le premier venu n'est pas capable de grimper à pareille hauteur. Mon hôtesse cède la moitié des fruits de cet arbre, pour prix de la cueillette, à un nègre qui se charge en outre de la vente.

Le coco n'a pas de saison : le cocotier porte toujours des fruits ; ils mûrissent au fur et à mesure. C'est ce qui fait que le cocotier est une des espèces les plus recherchées qu'il y ait. Vous voyez combien de centaines il y en a ici ! Il y a aussi le manioc, les patates, les légumes, dont on vend une partie. On nourrit en ce moment sur la propriété une vache, deux chèvres, quatre moutons, des poules, et un porc. Ce dernier animal est ici, comme partout, d'un excellent rendement ; on en élève toujours au moins un dans la propriété. A peine est-il à point, qu'on en annonce la vente, et on ne l'abat que lorsque chaque morceau est retenu et que tout son placement est assuré. Il y a encore quelques produits naturels, comme le miel, les coquillages des bords de la mer, les poissons que les pêcheurs donnent pour legîte qu'on leur laisse prendre dans les cases du bas : redevance bien compensée, à la vérité, par les vols de fruits que ces gens se permettent.

Enfin il y a le Changement d'air.

— Le Changement d'air ?

— Oui ; c'est le pavillon qui fait suite aux cases : c'est encore un des rapports de presque toutes les propriétés voisines de Saint-Pierre. Son nom indique son usage : les Changements d'air rendent ici le même service que nos villas des environs de Paris, et il semble que la nécessité pour les citadins de passer quelques mois hors de la ville se fasse aussi bien sentir qu'en France, car cet usage est général. L'année présente est considérée comme mauvaise au point de vue de la location, et cependant le Changement d'air a été loué cinq mois, soit, à raison de 70 francs par mois, 350 francs. Pour apprécier l'importance de cette somme, rappelez-vous combien peu nombreux sont ici les besoins qui nécessitent une dépense d'argent, que presque tous sont satisfaits par les conditions naturelles du lieu et les productions spontanées, et vous verrez que cette somme représente, et au delà, les frais d'entretien et les salaires qu'occasionne la propriété, en sorte que tout le reste est bénéfice net. »

J'avoue, mon cher Maître, qu'en commençant ce tour de propriétaire, que l'on fait dans tous les pays, lorsque l'on va visiter

un campagnard, j'étais loin de m'attendre aux révélations de mon ami, et je restai tout confondu de mon peu de perspicacité ; on me montrait l'abondance et la richesse, là où je n'avais cru voir que la misère. La mortification qui suit une erreur grossière présente du moins cet avantage de vous prémunir contre un désagrément semblable; on est porté à rechercher les causes de celui dont on souffre.

Comment n'avoir pas vu tout cela, me demandais-je ? Mais pour une très bonne raison : c'est que ces choses-là ne se voient pas, mais s'apprennent. Pour les connaître, il ne suffit pas de regarder, il faut être informé : ce sont les mœurs, les coutumes ; elles s'apprennent par la conversation, par les questions, par la pratique de la vie. Si vous traversez ma commune, vous verrez des vignes et des champs, à côté les uns des autres ; mais ce n'est pas leur vue seule qui vous apprendra que les champs n'appartiennent qu'à de grands propriétaires; les paysans n'ont que de la vigne ; ils ont donc mis tous leurs œufs dans le même panier ; telle vigne dont vous admirez l'étendue appartient à trente propriétaires : ces faits et toutes les conséquences qui s'ensuivent ne se révèlent que dans la conversation avec les gens du lieu.

Ma seconde erreur, — mon ami l'avait senti du premier coup, — avait été de ne m'occuper que des *ressources* du lieu et de les juger immédiatement par rapport *aux besoins d'un paysan français*. Je plaignais les nègres parce que j'en étais arrivé à la conclusion qu'une famille française vivrait misérablement sur cette propriété. Nous sommes assez portés à la confusion sur ce point. D'un côté, nous créons un homme abstrait, à la Jean-Jacques Rousseau, un homme type, que nous dotons de certaines qualités, de certains droits, et, contre tout bon sens, nous décrétons l'égalité entre tous les hommes, nous donnons aux nègres libérés le suffrage universel ; de l'autre, nous croyons à l'inégalité de fait des races et, sous prétexte de civiliser celles qui nous semblent inférieures, nous nous accordons le droit d'envahir leur pays, de les empoisonner d'opium. C'est que nous méconnaissons la faiblesse humaine, le peu qu'est l'homme par lui-même, tout ce qu'il doit à l'influence du monde ambiant, au climat, aux conditions de vie.

au travail ; alors qu'il est une cire molle, qui s'adapte au moule dans lequel il vit, nous en faisons un cube d'acier inaltérable, soumis à sa seule volonté : et cela, malgré l'évidence des faits. Après dix ans de séjour en Angleterre, un Français n'en revient-il pas transformé, à tel point que nous reconnaissons tous le milieu dont il a pris l'empreinte ! Ne cherchons donc pas à tout ramener à la mesure française : c'est une bévue.

Nous étions rentrés dans l'habitation. « Remarquez, me dit mon ami, comme la position en est bien choisie pour la surveillance. Près de la route, le maître de cette terrasse, close de jalousies, surveille l'entrée et la sortie sans qu'on puisse le voir, tandis que, grâce à la situation à mi-hauteur qu'occupe la maison, et de cette vérandah également close, le regard du maître embrasse tout l'ensemble de la propriété. Ainsi, sans sortir de chez lui et sans se montrer, il inspecte à la fois l'extérieur et l'intérieur. Pensez à la chaleur du pays, à l'alanguissement qu'y éprouve forcément le blanc et qu'il doit accepter sous peine de mort, vous verrez combien ces dispositions étaient ingénieuses ; elles étaient les seules praticables. Songez, d'un autre côté, à la toute-puissance du blanc sur le travailleur esclave, et vous comprendrez que la simple vue de ces jalousies closes, que l'on aperçoit de partout et derrière lesquelles se trouvait le maître, était un stimulant suffisant pour le nègre.

« Vous avez vu combien rapporte à mon hôtesse le quart environ des produits de cette propriété ; je dis le quart, puisqu'elle cède environ la moitié à ceux qui récoltent pour elle et qu'elle partage ensuite avec son gendre. Quadruplez, et vous aurez le rapport qu'en tiraient les anciens propriétaires. Ajoutez maintenant que ces produits ne sont que les produits naturels d'une terre abandonnée ; ils existaient autrefois, mais alors on les comptait à peine, le rapport véritable était celui de la culture qui occupait toute la partie centrale entre les goyaviers et les cocotiers. La vanille, le cacao, le café, employaient de vingt à trente nègres et faisaient la richesse du colon. Comme il était en même temps maître senneur, c'est-à-dire, propriétaire du droit de pêche (dont nous nous occuperons plus tard), notre créole trouvait dans sa

propriété une vie surabondante et, sans privations, le moyen de constituer de riches dots à ses enfants. Les produits étaient si riches qu'on m'a cité une propriété analogue où se sont enrichis successivement les parents, qui en se retirant l'ont abandonnée à leur fils aîné ; ce fils, qui s'est retiré lui-même après fortune faite, l'abandonnant à son cadet, ce cadet, qui dix ans plus tard la laissait au troisième enfant, lequel y vit encore avec sa famille. Seulement, il faut dire que ce sont des Anglais dans une colonie anglaise : ils ne morcellent pas. »

Comme nous trouvons bien ici, sous les tropiques, ce berceau que constitue l'émigrant de famille-souche en imitation de la maison dans laquelle il fut élevé lui-même! Il aime à être chez lui comme l'était son père ; il ne veut pas de voisin ; il lui faut des frontières naturelles, des routes, la mer. Voilà le domaine aggloméré. La propriété voisine est pareille ; une autre, un peu plus loin, pareille aussi. L'habitation est centrale ; mais ce qui donne ici le milieu, c'est la pente. Du côté de la mer, à pic, le propriétaire solitaire n'a rien à redouter ; il se rapproche donc de la route pour surveiller les entrées et les sorties. Quant à tout ce qui n'est pas à pic au-dessus de la mer, c'est clos de murs, de barrières, de palissades.

Mais l'œuvre de destruction est déjà commencée, car la famille instable n'est pas seulement incapable de constituer un pareil domaine, elle est incapable de le conserver. Ce n'est pas seulement l'abandon, c'est le morcellement. La propriété n'a pas conservé le droit de pêche, et non seulement elle est diminuée de cette ressource, mais, comme elle était constituée pour exercer la pêche, elle en est désorganisée. D'abord, elle a un voisin entre elle et la mer, c'est-à-dire du seul côté où, n'ayant jusque-là rien à redouter, elle est restée ouverte et sans surveillance possible. Le maître senneur et ses pêcheurs vivent dans les huttes du bas de la propriété sans payer de loyer, et, sans qu'on puisse les en empêcher, ils pillent tous les cocotiers du bord de la mer : on ne compte plus sur ce produit. Les pêcheurs s'introduisent même dans la propriété et y volent d'autres fruits, lorsque les cocos leur font défaut. Voilà où a conduit la perte de la senne. De même,

dans le haut, la propriété a, par suite d'une vente, perdu sa frontière naturelle et acquis un voisin de plus, une nouvelle source d'ennui. C'est que la propriété de la famille-souche est comme un organisme vivant, amélioré sans cesse par des générations successives, qui y sont nées et qui connaissent leur terroir. Elle a été taillée, puis perfectionnée, de façon à répondre aux besoins de cette famille c'est-à-dire à la vie de la souche et au placement des rejetons. On ne l'amoindrit pas par le morcellement, on la mutile; en vendre un morceau n'est pas la rendre plus petite, c'est l'amputer d'un membre nécessaire.

Une propriété n'est intéressante pour un étranger que par l'état social qu'elle révèle. Il est évident que la prospérité de celle-ci a été détruite par la suppression de l'esclavage et par le partage intégral. Son passé, que nous venons de reconstituer, nous retrace l'histoire sociale des habitants de l'île, dans les grandes périodes que nous connaissons.

Au début, les indigènes sont des Caraïbes, Indiens vivant de chasse, de pêche et de cueillette. Leur état social inférieur est attesté par leur exode dans la Guyane, où on les retrouve encore à l'arrivée des blancs.

Quels étaient ces blancs? Des féodaux, espagnols d'abord, puis français. Ce sont, du moins, ceux-là qui se fixent au sol. Ces émigrants riches apportent avec eux les traditions de la famille-souche. Ils trouvent un sol riche, favorable à la grande culture, et s'y implantent. Mais il leur faut des travailleurs. Ils cherchent en vain à employer les Caraïbes; ceux-ci se montrent rebelles. Les blancs ont alors recours aux esclaves et font venir des nègres. Bientôt, les domaines se multipliant sous cette nouvelle organisation du travail, les Caraïbes se trouvent à l'étroit dans le territoire de chasse qui leur reste; ils demandent à partir, et les blancs, qui souffrent de leur voisinage et qui pâtissent de leurs vols, se hâtent de leur fournir les moyens de passer en Guyane.

Avec l'esclavage, la Martinique atteint l'apogée de sa prospérité commerciale : le café, le cacao, la vanille, la canne à sucre enrichissent le planteur et la font connaître au delà des mers. D'un autre côté, le domaine se suffisant complètement, nous avons

forcément des pouvoirs publics peu développés ; la vie privée prédomine sur la vie publique ; chacun, maître chez soi, n'a pas besoin du voisin, il ne s'en occupe pas, mais il ne souffrirait pas non plus son ingérence. Cet état, partout où nous le rencontrons, va avec la paix sociale.

Mais cette prospérité des planteurs, cet état social s'appuyaient sur l'esclavage, c'est-à-dire sur un système d'engagement forcés, défectueux en ce qu'il est injuste pour les individualités d'élite, qui ne peuvent s'élever en proportion de leurs mérites. Or, si la prospérité des planteurs a disparu et si la propriété témoigne d'une instabilité regrettable, ainsi que nous venons de le constater, ne peut-on pas dire que la suppression de l'esclavage compense, et au delà, ces deux inconvénients?

Je résolus de m'en assurer et, faisant appel à la puissance de la méthode monographique, je demandai à mon ami s'il ne pourrait pas me conduire dans une famille nègre.

Il parut surpris :

« Mais je n'en connais pas, me dit-il.

— Eh bien, et tous ces nègres qui vivent autour de vous?

— Ils ne sont pas mariés.

— Comment! il n'y a pas de nègres mariés?

— Si fait. Je connais même six mariages nègres qui se sont faits récemment ; mais cela revient au même : ils sont sans doute déjà défaits à l'heure qu'il est.

— Comment cela?

— Voilà : les nègres ne se marient que par crainte superstitieuse. Les six mariages faits récemment ont été faits en temps d'épidémie. Nègres et négresses qui vivaient ensemble ont été se marier comme on le leur recommandait ; mais, l'épidémie finie, il est bien possible que chacun s'en soit allé de son côté, quitte à prétendre faire légitimer un autre mariage si un autre besoin de se mettre d'accord avec sa conscience se faisait sentir.

— Eh bien, et la loi?

— C'est cela, et la loi! D'abord votre loi est une loi de sédentaires, appliquée à des errants. Il est toute une classe de gens, les pêcheurs par exemple, qui parcourent toute la côte occiden-

tale de l'île sans séjourner jamais six mois dans un même lieu. Croyez-vous qu'ils fassent une déclaration de changement de résidence? ils n'ont même pas d'état civil.

— Mais pourquoi les marie-t-on?

— Il faut vous rendre compte que les rôles sont changés ici. La loi est faite pour une société au rebours de celle-ci. Chez nous, l'État tout-puissant impose à ceux qui sollicitent le mariage les formalités qui lui plaît, il sait qu'ils ont à obtenir sa sanction un intérêt si capital qu'ils ne passeront pas outre. Les nègres n'attachent aucune importance au mariage, il ne les pose pas dans leur monde, il n'est d'aucun intérêt pour leur femme, leurs enfants, auxquels ils ne laisseront rien. Ils ne possèdent rien, l'État n'a aucune prise sur eux. C'est lui qui désire qu'ils se marient, c'est donc lui qui fait des concessions. Seulement, grâce à l'inflexible rigidité de notre Code, ce ne sont pas des concessions de forme qu'on peut faire, on ne fait que des concessions de fond. Cela vous étonne? Rien pourtant de plus naturel. Allez voir les registres des mairies, rien n'y manque; pas un des blancs de l'imprimé qui ne soit exactement rempli; voilà la forme, elle est parfaite. Mais est-elle le complément du fond ou son remplaçant? *That is the question.*

« Je vous défie de retrouver Odilon et Onésime, les témoins de Victor-Casimir. Ils ont donné un domicile auquel ils ne sont pas connus, et certifié, par exemple, qu'à leur connaissance Victor-Casimir y résidait depuis six mois, alors qu'ils le connaissaient peut-être de la veille. Ce sont des signatures de complaisance, que rien ne sanctionne. Et le fond, l'esprit de la loi, est-il, je vous le demande de remplir un blanc avec une signature, ou d'avoir une garantie sur la possibilité de célébrer le mariage? Voilà bien une concession de fond avec le maintien d'une formalité vide de sens. C'est ainsi qu'on perpétue, chez les uns, l'erreur que les choses se passent régulièrement, et ils ne voient rien à faire pour remédier à un mal qu'ils ignorent; chez les autres, que se mettre en règle consiste à accomplir certaines formalités, et ils n'en cherchent pas davantage. — Que faire? Mais tout simplement avoir des exigences en rapport avec les

conditions du pays. Appliquer à la Martinique une loi Martiniquaine et non celle de Paris. La première, assurément moins parfaite, sera du moins applicable, tandis que la seconde qui suppose des noms (ici il n'y en a pas, ils sont tous un tel fils d'un tel), des domiciles (ici ils sont nomades), un état civil enfin (ici on n'a jamais pu le constituer), ne saurait être applicable qu'à l'aide de supercheries.

— Me voilà fixé sur la valeur du mariage *régulier* des nègres et je comprends, en effet, que vous mettiez sur le même pied les nègres mariés et ceux qui ne le sont pas. Mais les enfants, qui en a la charge? Ils me paraissent très nombreux?

— Ils pullulent, en effet, bien que la mortalité soit effrayante, mais cela tient à ce qu'ils coûtent peu à nourrir ; à sept ou huit ans, ils commencent déjà à se suffire en grande partie, en volant des fruits à droite et à gauche. Ce sont les mères seules qui les entretiennent, et voilà pourquoi les femmes travaillent à la Martinique. Toutes ces marchandes de fruits que vous venez de croiser sur la route de Saint-Pierre, ce sont des mères de famille. J'en connais une qui entretient ses neuf enfants et le nègre avec lequel elle vit.

— Comment! elles ont encore la charge de leur soi-disant mari?

— A tel point que je rencontrai dernièrement un nègre et une négresse en pleine dispute, l'un indigné, l'autre suppliante ; et, apprenant que la cause du désespoir de la femme était d'être chassée, je demandai au nègre ses griefs : « Mais, dit-il avec « indignation, elle n'est bonne à rien, elle ne m'apporte jamais « rien. Elle n'est même pas capable de me voler quelque chose « chez son patron. Cette femme-là ne m'aime pas, je n'en veux « pas. »

— Mais le nègre, pourquoi travaille-t-il, alors, car j'en ai vu travailler?

— C'est pour le tafia, et cela est si vrai qu'on peut dire que les plus travailleurs sont les plus ivrognes, et, s'ils travaillent tous un peu, c'est qu'ils sont tous ivrognes. Vous voyez la régularité du travail que cela suppose. Aussi, de tous côtés, remplace-t-on

le nègre par le Coolie indien, qui est venu prendre la place de l'esclave, comme le Chinois a pris le commerce du mulâtre, de l'affranchi. Le coolie, le Chinois sont les deux sangsues qui, à la façon du Juif d'Europe, épuisent notre belle colonie : ils en sucent la richesse sans jamais rien lui rendre; ils viennent faire fortune et emportent tout leur gain dans leur pays. Voilà le résultat le plus clair de la suppression de l'esclavage.

— Non, répondis-je, en riant, le résultat le plus clair, c'est la suppression des esclaves et c'est bien quelque chose, avouez-le.

— Oui, si cela était, mais cela n'est pas. On a supprimé les esclaves nègres, mais on les a remplacés par des esclaves indiens. On ne fait plus la traite des noirs, mais celle des jaunes. Les coolies sont bien plus exploités que les esclaves durant le temps pendant lequel ils se sont loués. On avait du moins à ménager son esclave l'intérêt que l'on a à ménager son cheval; le coolie, c'est le cheval de louage, avec lui on veut en avoir pour son argent. Quant à ce fameux point de vue du rabaissement de la dignité humaine dont on s'occupe tant, croyez que le coolie est encore plus ravalé que le nègre; l'un subissait le mépris du blanc, l'autre est l'esclave du noir. Dans les premiers temps de mon séjour ici, je me promenais un jour sur cette route avec un mulâtre. Il me parlait de l'injustice des préjugés des blancs envers les gens de sa couleur et, comme il finissait en s'écriant : « Tous les hommes ne sont-ils pas égaux? », voilà un de ces misérables Indiens qui a le malheur de s'approcher de nous pour nous demander l'aumône. J'aurais voulu vous montrer l'indignation et la fureur de mon noir. Il s'emporta en menaces, en injures grossières, contre l'infortuné coolie qui tremblait, et, comme je m'étonnais de le voir agir si contrairement à ses théories : « Mais c'est un coolie, me dit-il, non sans quelque surprise; un « coolie n'est pas un homme. » Et il en était persuadé. Ce n'est plus maintenant que ces contradictions m'étonneraient, car je connais les préjugés que les mulâtres ont eux-mêmes sur la couleur et comment ils se jugent et jugent les autres selon qu'ils se rapprochent plus ou moins du blanc; je connais les ruses qu'ils emploient afin de se faire passer pour plus blancs qu'ils

ne sont. Car il y a toutes sortes de degrés, dont voici les principaux en s'éloignant du sang noir : le câpre, issu du nègre et du mulâtre; le mulâtre, du blanc et du nègre; le quarteron, du blanc et du mulâtre; le chabin, du blanc et du quarteron. Un chabin habita longtemps ce pavillon ; je l'avais pris pour un blanc et il se garda bien de me dissuader. Dès sa première visite, il me dit à plusieurs reprises : « Nous autres blancs ». Il était à peine sorti que mon voisin, un quarteron, venait me dire en riant : « Il s'est fait passer pour blanc, n'est-ce pas? Eh bien, ce n'est pas vrai, il est chabin *comme moi.* »

Mais alors, pensai-je, qui a donc gagné à la suppression de l'esclavage, si ce ne sont ni les blancs, qu'elle a ruinés, ni les nègres, qu'elle a démoralisés, au point que la famille a disparu et que nous les voyons toujours imbus des mêmes préjugés de race les uns envers les autres; ni ce qu'on appelle la cause de l'humanité, puisque les coolies ne sont pas moins à plaindre que les esclaves; ni la colonie enfin, puisque nous l'avons vu exploiter sans compensation par les Indiens et les Chinois? Car, en soi, la suppression de l'esclavage est une bonne mesure; oui, mais cela prouve une fois de plus qu'il ne suffit pas qu'une mesure soit bonne, il faut encore qu'elle soit appliquée avec discernement. On ne réforme pas à coups de décret; on peut bouleverser ainsi un état de choses existant, on ne le réforme pas. En donnant, sans préparation, aux nègres, une liberté pour laquelle ils n'étaient points encore faits, on a bouleversé une colonie prospère, on l'a ruinée et l'on peut dire que, sous une autre forme, la force des choses y a maintenu l'esclavage.

Quand on est fortement constitué, comme les familles qui ont fondé des domaines tels que celui qui nous occupe, le développement de la vie privée empêche les pouvoirs publics de tout envahir; mais le nouvel état de choses que je venais de constater me faisait supposer une extension exagérée de ces pouvoirs publics. Quelques faits suffirent à m'en convaincre. Tous les jeunes gens de la colonie sont élevés en France, en sorte que, quand ils reviennent, ils sont tous avocats, journalistes, hommes politiques enfin. Deux journaux, organes des deux partis, radical et

modéré, qui se partagent l'île, sont lus par tous ceux qui savent lire et les entretiennent dans leur opinion, en leur donnant le mot d'ordre, leur dictant ce que l'on doit dire sur la nouvelle du jour : naturellement, cette nouvelle est dénaturée des deux côtés pour les besoins de la cause. Le maire de Fort-de-France est un mulâtre qui s'est battu une dizaine de fois et qui doit son prestige à ses duels. Voilà pourtant où l'on en arrive. Quand on a besoin d'un administrateur on prend un casseur d'assiettes. Et c'est ainsi que, dans notre belle colonie, libre, fraternelle et égale, le suffrage universel, aboutissant au régime de la terreur, nous fait songer aux royaumes du centre de l'Afrique!

A. Dauprat.

L'ÉGYPTE ANCIENNE.

II.

LA COLONISATION DE LA VALLÉE DU NIL (1).

L'origine de la civilisation dans l'Égypte ancienne a fait l'objet de notre précédente étude (2). Nous avons été amenés à reconnaître dans la race des Pasteurs chameliers du grand Désert, — dont le type est actuellement représenté par les Touaregs, — l'initiatrice de cette civilisation.

L'organisation de la famille chez les chameliers, telle qu'elle dérive des conditions du lieu et du travail, a été placée sous les yeux du lecteur. Aujourd'hui, nous pousserons plus loin nos recherches, et nous les appliquerons à la constitution de groupements sociaux plus étendus que la famille.

I. — POURQUOI LES PREMIERS OCCUPANTS DE LA VALLÉE DU NIL FURENT LES « PRÊTRES D'AMMON ».

Les historiens, d'accord avec les antiques traditions conservées en Égypte, sont unanimes pour désigner les premiers occupants

(1) Sources : — É. Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, t. X et XI; Paris, Hachette. —G. Ebers, *Du Caire à Philæ*, traduction Maspéro ; Paris, Firmin-Didot, 1881. — J.-V. Barbier, *Les missions du colonel Flatters*, Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1884. — S. Ém. le cardinal Lavigerie, *Lettre au Président de la conférence internationale de Bruxelles*; journal l'*Univers*, 17 avril 1890. — J.-A. Letronne, *Œuvres choisies*, 1re *partie*, *Égypte ancienne;* Paris, E. Leroux, 1881. — F. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. II; Paris, Lévy, 1882. — Le même, *Manuel de l'hist. ancienne de l'Orient;* Paris, Lévy, 1869. — Champollion-Figeac, *L'Égypte ancienne;* Paris, Firmin-Didot, 1876. — Dr Potagos, *Dix années de Voyages;* Paris, Fischbacher, 1885. — Félix Robiou, *Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte;* Paris, Imprimerie nationale, 1876. — Maspéro, *Histoire ancienne de l'Orient;* Paris, Hachette.

(2) Voir l'article précédent, dans *La Science sociale*, t. IX, p. 212 et suiv.

de la vallée du Nil sous le nom de *Prêtres d'Ammon*. Ils indiquent, comme ayant été les lieux de leurs premiers établissements, l'emplacement de la ville de Thèbes et la fameuse oasis où siégeait l'oracle qu'Alexandre vint consulter.

Voilà un fait remarquable, qui se place à l'origine de la première civilisation : la prise de possession des territoires cultivables, dans la vallée du grand fleuve africain et aux environs, par un « collège de prêtres », par une association dont le lien était religieux.

Les associations, ou confréries, de ce genre vivent encore sous nos yeux, à notre époque, dans les Déserts. Tout ce qui sert de base à l'existence de l'homme, dans ces régions vouées au pâturage, se conserve immuable, et le fait constaté dès les premiers âges se retrouve aujourd'hui, au même lieu. Si nous voulons connaître ce qu'étaient les « Prêtres d'Ammon », il nous faut observer ces « ordres » musulmans, sur la puissance desquels l'attention publique se dirige en ce moment, et nous rendre compte, si c'est possible, *de leur raison d'être*.

L'étude fort intéressante sur le *Mahdisme* publiée récemment dans la Revue (1) par M. Danzanvilliers nous fait assister à la genèse des confréries musulmanes dans les steppes pauvres ; elle nous donne les raisons qui suscitent de temps à autre des illuminés, soit parmi les nomades, soit parmi les sédentaires des oasis ; elle nous détaille « le curieux et solide échafaudage de moyens « sur lequel s'établit la puissance des confréries religieuses « arabes ».

Il nous reste à voir comment cette puissance dure et se conserve perpétuellement, sous des dénominations diverses, il est vrai, mais identique au fond : non pas seulement à l'heure où l'aggression européenne vient heurter et provoquer le monde musulman, mais en tous temps, en pleine tranquillité, dans les conditions normales d'existence propres aux Déserts.

Car, — c'est un fait constant, — les associations dont nous avons à nous occuper sont très anciennes ; elles ont porté des

(1) *La Science sociale*, t. IX, p. 383 et suiv.

noms variés, se sont soumises à certaines pratiques extérieures, différant d'un « ordre » à un autre : mais leurs *khouans* ou associés, en se ralliant en grand nombre à la confrérie actuellement en vogue fondée par Mohamed-el-Snoussi, n'ont fait que changer d'étiquette.

En outre de leur *antiquité*, ces confréries religieuses sont remarquables par leur *extension :* elles naissent et se développent dans toutes les régions des Déserts, du sud au nord et sur toute la longueur de ces régions, de l'est à l'ouest; elles apparaissent dans les oasis de Bagdad comme dans les montagnes du Maroc; sur les plateaux du Nedjed en Arabie, comme sur les bords du Sénégal; au Soudan, comme en Algérie (1).

De la permanence de ces associations, nous pouvons conclure que leur existence repose sur des intérêts *permanents;* de leur ubiquité nous devons déduire que ces intérêts, qui leur servent de base, sont *généraux,* communs à l'universalité des steppes pauvres.

Il ne faut pas attacher trop d'importance à la diversité des cultes pratiqués à différentes époques par les confréries religieuses nées dans les Déserts. L'Islamisme est une religion *locale*, réglant d'après les besoins locaux des questions purement temporelles, telles, par exemple, que l'ordre des successions; c'est une religion de pasteurs, appropriée en particulier aux mœurs et coutumes des Arabes sémites, et qui s'est étendue avec eux sur les Déserts africains lorsqu'ils y sont devenus prépondérants. La religion astronomique des « Prêtres d'Ammon » était de même un culte approprié aux coutumes, aux nécessités de travail des caravaniers berbères, premiers occupants de l'Afrique septentrionale, dont la race fait encore le fond de la population dans presque toutes les oasis.

Dans le désert, où l'homme sent et comprend si bien sa petitesse en face de l'immensité et de la majesté de Dieu, le sentiment religieux se développe à un haut degré ; il donne naissance tout naturellement, parmi les tribus vivant en communautés de famille, à des communautés artificielles, que président

(1) Reclus, t. XI, p. 638, etc.

les personnages réputés les plus saints et les plus savants.

Ces communautés artificielles se recrutent surtout dès que la population des territoires en steppes pauvres se trouve en excédent par rapport aux ressources que fournissent les pâturages. Par suite, c'est sur les points où ce supplément de population peut trouver à vivre *des fruits d'un travail différent*, que se fondent les établissements religieux, c'est-à-dire, sur les territoires cultivables, sur les oasis.

Il en était ainsi pour les « Prêtres d'Ammon »; en dehors de l'Égypte proprement dite, leurs collèges occupaient toutes les oasis de la Lybie; peut-être même s'étendaient-ils beaucoup plus loin, dans les terres inconnues aux historiens grecs qui nous ont révélé leur existence.

Leur ligne principale de stations est occupée aujourd'hui par les *Senoussiya* (1) d'une manière complète et frappante; et les zaouïas ou établissements de ces derniers, ou des confréries similaires qu'ils tendent à remplacer, rayonnent sur presque toutes les oasis africaines. On peut en voir une liste détaillée et curieuse dans une lettre récente de S. E. le cardinal Lavigerie (2).

Le chef-lieu de l'ordre Senoussi, Djereboûb, est situé dans une oasis très voisine de l'ancienne oasis d'Ammon. C'est là, au milieu d'une population de cultivateurs berbères, que la *zaouïa* centrale a créé autour d'elle, dit l'éminent cardinal, « par la culture saharienne, l'élevage des chameaux, *le commerce*, des ressources déjà immenses. »

Le commerce, voilà la grande ressource des confréries religieuses des steppes pauvres. Les oasis qu'elles occupent sont, en effet, non seulement des lieux propres à la culture, mais surtout les gîtes d'étapes (3) et les marchés obligatoires des caravanes qui traversent les déserts. Par la possession des oasis, les *Senoussiya* dominent actuellement sur les routes de la Tripolitaine et du Fezzan vers Ghadamès, qui est la clef du Sahara, et sur les chemins

(1) Ebers, *Du Caire à Philæ*, p. 239.

(2) *Lettre de S. É. le cardinal Lavigerie au Président de la conférence internationale de Bruxelles* (19 mars 1890), publiée dans le journal *l'Univers* du 18 avril 1890. Voir Reclus, t. X, p. 562.

(3) Voir plus haut ce que dit M. Demolins des *villes d'étape*, p. 515.

de l'Égypte vers le Wadaï, le Baghirmi et le Soudan méridional (1).

Maîtresses des routes et des cultures, qui sont nécessaires à la vie des nomades comme source de leurs produits accessoires, on comprend que les confréries soient une puissance avec laquelle il faut compter dans les déserts. Ainsi que l'ont constaté les voyageurs, « l'influence des ordres religieux sur toutes les tribus du Sahara est bien autrement grande que celle du Padischah (2). » Pour toute expédition tentée vers ces régions, être accompagnée d'un *mokaddem*, ou dignitaire d'une confrérie, est presque nécessaire, au point de vue de la sécurité!

Telle était la situation faite jadis aux collèges des Prêtres d'Ammon; leur influence s'étendait spécialement sur la route des Indes vers l'Europe, du port de Myos-Hermos sur la mer Rouge, jusqu'au fond de la Grande Syrte sur la Méditerranée, où fut fondée la riche cité de Leptis, *Leptis magna*, le grand estuaire commercial de l'Afrique ancienne (3).

De quelle nature est la puissance exercée sur les nomades par les confréries religieuses? Ne perdons pas de vue que, dans l'immense étendue des steppes pauvres, aucune puissance ne peut être assise sur la possession du sol parcouru par les pasteurs : ce sol n'appartient à personne, il n'est pas occupé à demeure; on ne voit pas se constituer chez ces pasteurs une *autorité territoriale :* il n'y a que des *influences*. C'est donc une influence qu'exercent les confréries. J'admettrais que le sentiment religieux joue un rôle, donne une part de cette influence : mais cela ne suffit pas à expliquer le pouvoir réel dont jouissent les « ordres (4) », et à rendre raison, par exemple, de la facilité avec laquelle les Touaregs, si défiants, si hardis, vivant eux-mêmes du commerce et fondant des cultures, supportent dans toutes les oasis la prééminence de ces associations, qui puisent aux mêmes ressources.

Cette puissance des confréries religieuses repose sur une *nécessité*.

(1) *Lettre de S. É. le cardinal Lavigerie.* Flatters, p. 53-54.
(2) Flatters, p. 53.
(3) Aujourd'hui Khoms, près Tripoli; Reclus, t. XI, p. 83 à 85.
(4) Voir Flatters, p. 13.

Deux caractères principaux distinguent, entre les sociétés pastorales des steppes pauvres, la race, — intéressante à plus d'un titre, — des chameliers du grand Désert : 1° ils sont divisés en très petits groupes, à cause de la rareté et de la faiblesse des amas d'eau ; 2° ils sont, par la pauvreté de leurs steppes, obligés de se consacrer à des travaux autres que le pâturage ; ces travaux obligatoires sont le commerce et les transports commerciaux, qu'ils exécutent à l'aide de leurs chameaux à travers la large région des sables (1).

Comment concilier ces deux conditions, cependant indispensables l'une comme l'autre à l'existence de cette race, qui a traversé les siècles? Comment, en partant d'une base aussi faible que le petit douar isolé, entreprendre un négoce étendu, nouer et entretenir des relations lointaines à travers toutes les régions des déserts? Par quel moyen les chameliers, réduits au groupement si restreint des oncles et des neveux en ligne féminine, peuvent-ils garantir leur propre sécurité, celle des négociants dont ils sont les convoyeurs, celle des marchandises transportées, au milieu de tribus beaucoup plus nombreuses, plus compactes et généralement avides?

La domination exercée par les confréries dans les oasis répond à toutes ces questions.

Si à chaque lieu d'étape ou de marché les caravanes se trouvaient en présence d'un roitelet isolé, de nombreuses difficultés viendraient entraver leur marche : les obstacles opposés à la libre circulation naîtraient sous leurs pas, comme il arrive pour les expéditions en pays nègre, où chaque chef de village, chaque petit potentat, exige de nombreux cadeaux, retarde la livraison des vivres, ne laisse partir les commerçants que lorsque tel est son bon plaisir. Il en est tout autrement sur les lignes commerciales des déserts, dont les stations sont occupées par des *zaouïas* relevant presque toutes d'un même ordre.

L'établissement *originaire* de la confrérie, le point de départ d'où l'association a rayonné dans plusieurs directions en se pro-

(1) *La Science sociale, l'Égypte ancienne*, t. IX, p. 227, 228.

pageant d'une oasis à l'autre, est le signe sensible et le centre attractif qui remplace dans cette communauté artificielle le lien du sang, qui lui fait défaut. Le confrères, quelque éloignés qu'ils soient, quelque indirecte qu'ait été leur affiliation, tournent continuellement vers le premier siège, vers le centre commun, leurs pensées et leurs regards. A ce centre viennent s'accumuler les ressources, s'amasser les renseignements de tout genre provenant de toutes les parties des déserts. Par contre, c'est de là aussi que partent les mots d'ordre, la direction soit religieuse soit temporelle, dont l'unité assure la puissance de la confrérie.

On comprend aisément combien les associations de cette nature, qui relient entre elles un grand nombre d'oasis, offrent d'avantages au commerce pour créer et étendre les relations lointaines; quelles facilités elles peuvent fournir à l'égard des services nécessaires de relais, de correspondance et de banque, pour lesquels les petits groupes des chameliers, abandonnés à eux-mêmes, demeureraient impuissants. On comprend enfin comment leur influence, qui s'étend comme un réseau sur tous les points d'arrêt et dans toutes les régions des Déserts, sert de garantie aux caravanes au milieu des tribus pillardes qui ont besoin des produits de leurs cultures, et maintient, au profit des négociants, la sécurité, la bonne foi publique, conditions indispensables à tous les marchés.

C'est ainsi que les confréries religieuses, par leurs ramifications étendues, par la police qu'elles exercent, répondent à des *nécessités* qui s'imposent aux chameliers pour l'exercice de leur travail. Sans elles, les entrepreneurs de caravane devraient probablement renoncer à leur lucrative et dangereuse profession. Il n'est pas étonnant dès lors qu'une institution cadrant aussi parfaitement avec les besoins de la race qui habite le grand Désert, jouisse parmi les nomades d'un crédit et d'une autorité inébranlables.

Aussi, lorsqu'une main étrangère vient s'immiscer dans leurs affaires, s'opposer à leurs opérations habituelles et traditionnelles (notamment à la traite des noirs), il semble que le Sa-

hara et le Soudan tout entiers entrent en ébullition : des forces considérables comme nombre, composées de combattants acharnés, sont réunies en un clin d'œil et savamment dirigées par une autorité centrale, qui semble sortir de terre et qu'on ne connaissait pas jusqu'alors (1).

Les associations religieuses des steppes pauvres reposent *sur un intérêt temporel*, *sur une nécessité matérielle;* elles y puisent la force de répondre par les armes, par de terribles représailles, à ce qui leur semble une persécution injustifiée.

Une autre société religieuse célèbre, qui, celle-là, est née et siège principalement en Europe, a été violemment attaquée, à la fin du siècle dernier, comme ayant tourné à n'être plus qu'une entreprise de commerce. Le prétexte de ces attaques était dans les achats et les ventes que faisait la Compagnie de Jésus pour le compte de ses Réductions du Paraguay : actes de gestion et non pas spéculations commerciales. Cette Compagnie était alors, incontestablement, très puissante. Les relations les plus intimes et les plus dévouées l'unissaient à toutes les sommités sociales, car elle était chargée de l'éducation et de l'instruction des enfants, en même temps que de la direction spirituelle des parents. Ses prédicateurs jouissaient à la cour et à la ville de la plus grande réputation; ses missionnaires évangélisaient les provinces ou rayonnaient sur le monde entier; un grand nombre de Pères s'illustraient dans les lettres et dans les sciences. L'action de la Compagnie de Jésus se faisait sentir de toutes parts; ses écoles florissaient dans tous les centres importants, et il n'y avait point de ville sans une Résidence. Si nous comparons, homme à homme, le Jésuite au marabout du Désert, au point de vue de l'énergie, de la force de résistance, l'avantage reste évidemment au premier. Les Pères reçoivent une formation, une trempe spéciale qui les rend capables de ne reculer devant aucun sacrifice, devant aucun effort; ils mènent une vie active, austère; ils sont pliés à une abnégation, à une discipline qui les soumettent entièrement à la direction

(1) *Lettre du cardinal Lavigerie.*

de leurs supérieurs, « comme un bâton entre les mains du voyageur »; ils sont inébranlables dans leur attachement à leurs Constitutions, ils l'ont prouvé maintes fois.

Lorsque la Compagnie fut dissoute, sous le prétexte de spéculations commerciales que nous venons de rappeler, ses membres pouvaient certainement se dire en butte à une persécution injustifiée; et cependant, on les vit se disperser sans bruit, se réfugier en petit nombre dans le seul des États d'Europe qui consentait à les laisser vivre sur son territoire : ils n'essayèrent aucune résistance; sur aucun point n'eut lieu une tentative de recours à la force matérielle pour défendre, pour conserver cette institution qui semblait abriter tant de choses sous ses rameaux étendus.

C'est qu'en réalité, à la différence des confréries du Désert, la Compagnie de Jésus n'est pas une association de nécessité temporelle, reposant sur des besoins matériels : elle ne vise à rendre aux hommes que des services spirituels; elle est créée, elle existe, elle agit, pour conduire les âmes vers la perfection morale, et son royaume n'est pas de ce monde : aucune race ne voit dépendre de la forte organisation des Jésuites ses moyens de travail, la conquête de son pain quotidien.

Les préoccupations temporelles, au contraire, jouent un rôle fort important au sein des associations religieuses des steppes pauvres. Au début de sa première mission dans le Sahara, le colonel Flatters, dont la mort tragique n'est pas oubliée, crut avec raison qu'il était prudent d'entrer en relations avec l'ordre des Tedjana, très influent chez les Touaregs. Il provoqua et reçut la visite du marabout de la zaouïa de Temacin près Touggourth, et de son frère. « Si-Mohammed Sghir, dit l'historiographe de l'expédition, est le chef de l'ordre des Tedjana; Si-Maamar ben Hadj-Ali, son frère, *est le chargé d'affaires temporelles, et le véritable chef de fait.* » Et dans le cours du récit, c'est en effet de Si-Maamar seul, de son toast qui semblait un engagement personnel en faveur de la mission, que l'explorateur se préoccupe, et non du marabout chef d'ordre, Mohammed Sghir (1).

(1) Flatters, p. 12.

Plus tard, continuant son voyage, Flatters et son expédition vinrent camper à Temassinin, zaouïa de Sidi-Moussa (1). Situé en plein désert, entièrement isolé, cet établissement est un des points remarquables de la route de Ghadamès vers Tombouctou : c'est là que se trouvent les embranchements pour El-Goléah d'une part, et pour les salines d'Amagd'hor d'autre part. Il comprend dans son ensemble : 1° la maison habitée par le gardien; celui-ci est un mulâtre du Touât, marié à une négresse et père de cinq enfants; 2° un jardin, c'est-à-dire l'oasis proprement dite, renfermant 150 à 200 palmiers, quelques figuiers, et divisée en carrés ou petits champs d'orge et d'oignons. Le gardien cultive l'oasis avec sa famille; il a droit au quart de la récolte; 3° un puits qui donne une eau excellente, « en quantité relativement assez restreinte »; 4° à l'extrémité du jardin opposée à la maison, la koubba ou tombeau du saint, en forme de pyramide à arêtes courbées; 5° enfin, près de la koubba, se trouve la zaouïa proprement dite : c'est une sorte d'enceinte carrée en terre, « qui ne sert à rien » (2).

Voilà, pris sur le fait, le caractère utilitaire de la petite oasis fondée par Sidi-Moussa : une culture dont les produits fournissent, moyennant compensation, des vivres frais aux voyageurs; un puits, nécessaire à toute station de caravanes; enfin, le tombeau du prophète, et une zaouïa déserte « qui ne sert à rien », dit le voyageur.

Elle sert cependant à quelque chose, cette enceinte vide décorée d'un nom pompeux : elle est comme l'ombre du puissant ordre Tedjana: sa seule présence protège le cultivateur mulâtre contre le pillage du premier *miad* Touareg passant dans les environs; *elle conserve aux caravanes les ressources de l'oasis.*

C'est bien sur la nécessité imposée aux chameliers par la nature du lieu et la faiblesse de leur groupement, que repose l'influence incontestée des associations religieuses dans les Déserts.

Stations obligées des caravanes, les zaouïa des oasis peuvent

(1) Environ par 28° 4' de lat. N. et 4° 30' de long. E. de Paris, sur le territoire des Touaregs-Ifogas.

(2) Flatters, p. 29 et suiv.

seules fournir les ressources et la sécurité nécessaires aux voyageurs : aussi leur fondation *précède* et *détermine* l'exploitation des voies commerciales que les confréries religieuses sont appelées par la suite à protéger et à étendre.

La faiblesse des sources dans la région des sables, en limitant le nombre des animaux de bât qui peuvent faire partie d'un convoi, impose l'obligation de renouveler les vivres en route, sous peine de devoir consacrer tous les chameaux de charge au transport des subsistances nécessaires à un long voyage, et *de n'avoir plus de place pour les marchandises.* La création des cultures au milieu des déserts est donc le fait qui permet d'établir une ligne de commerce fructueuse, et qui la dirige par tels ou tels points.

On comprend que ce ne furent point des émigrants sortis des communautés pastorales qui se lancèrent les premiers, sans lien entre eux, sans soutien, à la recherche d'une parcelle de terre arrosable, perdue au milieu des plaines arides ou des monticules dénudés, dans ces lieux dont l'aspect sauvage démoralise même les convoyeurs de profession (1), où la solitude équivaut à un arrêt de mort.

Pour que l'excédent de population des steppes pauvres puisse se déverser et trouver à vivre sur les oasis, un puissant patronage lui est indispensable. Reconnaître les gisements d'eau, creuser les puits, alimenter les ouvriers qui exécutent ces travaux au milieu du désert, et, *sans le secours des transports commerciaux qui ne sont pas encore établis*, attendre enfin le résultat des plantations de palmiers, dont l'ombrage est nécessaire aux cultures : tout cela, dans un milieu pastoral, est bien l'œuvre d'une communauté puissante, vouée au commerce et travaillant à son extension (2).

C'est ainsi que les « Prêtres d'Ammon », dont nous voyons les successeurs dans les différents « ordres » musulmans des déserts,

(1) Flatters, p. 145.

(2) Reclus, t. X, p. 562 (Relais créés par les Senoussiyà). L'extension rapide de l'ordre des Senoussiyà est due en grande partie à la nécessité de reprendre, pour la traite des noirs, la voie des petites oasis, depuis que la route par le Nil est interdite à ce trafic.

furent, d'après les traditions, les premiers habitants de Thèbes et de l'oasis d'Ammon, et que, poursuivant l'extension des voies commerciales, ils amenèrent dans la vallée du Nil, dans toutes les oasis libyennes jusqu'aux Syrtes, et même sur les territoires cultivables situés au delà, les populations *d'origine berbère* (1) qu'on y trouve encore aujourd'hui.

II. — COMMENT MÉNÈS FONDA LA PUISSANCE ÉGYPTIENNE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE.

Nous considérerons donc la situation primitive de Thèbes, placée à l'issue de la première cataracte, c'est-à-dire à l'endroit où commence la navigation facile sur le Nil, comme un centre commercial créé par les Prêtres d'Ammon au point terminal de la route qui relie la mer Rouge au fleuve (2).

Autour de ce lieu servant de marché par suite de l'arrêt et du transbordement nécessaire des marchandises, de la voie de terre à la voie fluviale, la *culture* s'établit, afin de pourvoir à la subsistance soit des voyageurs, soit de la population de marchands sédentaires, d'ouvriers, de portefaix, de bateliers, etc., qui s'y agglomèra forcément. A mesure que les besoins grandirent, cet art nourricier s'étendit en aval : au midi de la plaine de Thèbes, en effet, la vallée étroite est resserrée par le défilé de Silsilé, c'est-à-dire *la chaîne*, qui n'a pas plus de 1.200 mètres entre les parois rocheuses des deux rives, et qui était barré autrefois par une chaîne (3).

Ensuite, c'est également à la culture que s'employèrent et les ressources accumulées par le commerce entre les mains des capables et la main-d'œuvre servile procurée par le trafic des caravanes. L'Égypte a toujours été « la terre de servitude » ; la Bible nous montre que la traite des hommes était dirigée vers ce pays au temps de Joseph, vendu par ses frères aux chameliers madianites (4).

(1) Reclus, t. X, p. 561, etc. ; t. XI, p. 12, 34, 35, 51, 85, 105, 123, 129, etc.
(2) Voir *La Science sociale*, « *l'Égypte ancienne* », t. IX, p. 220.
(3) Reclus, t. X, p. 93.
(4) *Dromedari Madian et Epha* (Isaïe, chap. LX). — Genèse, chap. XXXVII, 25, 28. — Reclus, t. X, p. 464, 465. — Letronne, t. II, p. 373.

C'est encore de même que se créent, à l'époque actuelle, au centre et au sud du Sahara, les vastes oasis naturellement arrosées par l'égouttement des montagnes; c'est là que les riches Touaregs ont fondé des cultures et occupent les nègres qu'ils « élèvent » (1).

En outre des captifs vendus, une grande partie de la main-d'œuvre destinée à la culture se recrute par le jeu même des institutions propres à la race des chameliers. Le commerce, — c'est-à-dire l'art accessoire imposé à cette race par les circonstances du lieu, — exige une réelle capacité pour réussir : ce qui a pour effet d'opérer la division de la société en plusieurs classes. Avec la constitution en petits groupes, il se détermine deux ordres distincts parmi les chameliers : les groupes dont les chefs sont capables de bien diriger leurs affaires et d'accumuler les capitaux, acquièrent la richesse et par suite la suprématie; ceux, au contraire dont les chefs sont incapables ou dissipateurs, voient leurs ressources décroître : après la dilapidation des capitaux, et la perte de la clientèle, ils sont amenés à la liquidation du troupeau, par conséquent à la rupture du lien *qui maintient le groupe lui-même.*

Dans les steppes arides qui occupent, au sud de l'Afrique, l'espace répondant symétriquement, par rapport à l'équateur, à la région des chameliers, on a vu les clans Hottentots, attirés dans les régions d'extrême sécheresse, perdre aussi leurs troupeaux, et tomber à l'état de division et de misère qui caractérise les familles Bushmen (2). La société, chez les Hottentots, est uniquement pastorale, uniquement basée sur le lien du sang; elle n'est pas divisée en classes hiérarchisées, et se compose de communautés dont aucune ne s'ouvre pour recevoir les membres dispersés du clan appauvri.

Chez les chameliers, l'effet de la dispersion du groupe, par la suppression de ses ressources propres, est tout différent. Ses membres tombent dans la classe inférieure, dans la condition de *serfs*.

Ces derniers portent chez les Touareg le nom d'*imrad;* ce sont

(1) *La Science sociale*, t. IV, p. 79, 82.
(2) *La Science sociale*, « *Le continent africain* », t. V, p. 477, 284.

des domestiques ou des colons, employés à la garde du bétail ou à la culture, suivant qu'ils sont reçus par un douar purement nomade ou par un groupe possédant des terres cultivables (1). Ils ont perdu l'indépendance, mais leur subsistance est assurée, parce qu'ils rencontrent à leur portée le *patronage* qui leur est nécessaire.

On comprend que, sur la grande voie commerciale dont Thèbes, aux temps primitifs, était l'une des principales stations, le phénomène devait acquérir une intensité plus considérable que celle qu'il a de nos jours dans la région du Sahara. L'abondance des terres cultivables dans la vallée du Nil intervenait encore de deux manières : d'abord, pour jeter dans la culture les *imrad* de cette époque, ancêtres des *fellahin* égyptiens de l'heure présente ; puis, pour accroître leur nombre par les conséquences de la culture développée.

C'est de *Tinis*, ou *This* (que l'on peut à peu près identifier avec Abydos ou Girgeh), que les traditions égyptiennes les mieux conservées et les plus sûres font sortir Ménès (2), le fondateur de la monarchie des Pharaons. Les fouilles exécutées par le docteur Mariette sur l'emplacement de Tinis ont mis au jour des monuments « d'une antiquité aussi reculée que les plus anciens de ceux qu'on a trouvés dans la nécropole de Memphis (3). » On peut ainsi contrôler, par des constatations matérielles, les rapports des plus anciens auteurs.

Or, le lieu ainsi désigné est positivement, en aval de Thèbes et à courte distance (4), le site le mieux approprié aux premières entreprises de la culture développée.

« La race asiatique à laquelle l'Égypte doit son antique et merveilleuse civilisation, dit M. Ebers, ne pouvait rencontrer d'endroit plus favorable à la construction d'une résidence durable, que le large coude formé en cet endroit par la vallée. Ici, en effet, elle est défendue contre les sables par la chaîne

(1) Reclus, t. XI, p. 839, 840. — Flatters, p. 42, 143.
(2) Lenormant, t. II, p. 57.
(3) Ebers, *Du Caire à Philæ*, p. 230. — Reclus, t. X, p. 555. — Lenormant, t. II, p. 55.
(4) Environ 60 kilomètres en ligne directe.

Libyque, contre les envahissements du fleuve par une distance suffisante; elle s'étend vers l'est en une plaine facile à irriguer et dont la largeur surpasse de beaucoup celle des autres cantons qui bordent le Nil dans toute la partie de son cours située au-dessus du Delta (1). »

Grâce à cet emplacement éminemment favorable, une évolution considérable s'accomplit tout d'abord chez les premiers immigrants attirés en Égypte par les établissements dus aux « Prêtres d'Ammon ». Au lieu de rester un art indispensable, il est vrai, aux commerçants, mais *accessoire*, la culture devint pour toute une population la base même de l'existence et le travail principal : on passa de la *culture rudimentaire à la culture développée.*

Or, la première conséquence qui ressort de la mise en valeur d'une contrée par la culture améliorante et sérieusement prise comme base d'alimentation, est d'établir une hiérarchie parmi les hommes : d'une part, elle refoule les imprévoyants, en détruisant ou en réduisant à l'état d'accessoires sans valeur les productions spontanées du sol dont ils avaient jusques-là vécu; elle les soumet aux capables; d'autre part, sur les sols transformés, « l'homme peut améliorer considérablement la nature et augmenter considérablement la quantité des produits obtenus par son travail; les individus, alors, se classent suivant leurs aptitudes : celui-ci tirera dix fois plus que celui-là de la même terre. Tel réussira, là où tel autre échouera (2). »

Ces considérations s'appliquent d'une façon spéciale aux cultures par irrigation, que nous avons en vue : cultures améliorantes au premier chef et reposant sur des travaux à la fois coûteux et difficiles. Ce procédé agricole tend forcément à mettre la possession du sol dans la main de l'homme qui est maître des canaux, qui les a établis et qui possède les moyens de les entretenir.

Avec la culture améliorante, apparaît dans la société une nouvelle force, inconnue aux races vivant de la simple récolte; inconnue encore à celles qui, se livrant à la culture rudimen-

(1) Ebers, *loc. cit.*
(2) *La Science sociale*, t. II, p. 215, « *la Culture* » (E. Demolins).

taire, n'approprient que faiblement le sol, parce qu'elles ont l'espace libre, parce qu'elles peuvent changer de lieu pour cultiver toujours des terres neuves, et parce qu'elles possèdent encore en partie des moyens d'existence plus attrayants.

Cette force nouvelle est la *puissance terrienne*, c'est le fait même qui, érigeant les plus capables en propriétaires du sol, remet entre leurs mains les moyens d'existence de tous et la direction du principal travail. Cette puissance domine la société entière et dépossède le lien du sang de sa suprématie jusqu'alors incontestée.

Un territoire soumis à la culture avancée et améliorante voit rapidement se développer *l'appropriation des terres* à chacun de ceux qui les mettent en valeur : c'est la propriété individuelle et perpétuelle.

Lorsque ce territoire est limité, comme l'est la région avantageuse de Tinis englobée entre le désert de sable et une bouche du Nil; lorsque, d'autre part, le commerce continue d'enrichir les plus capables de ses habitants, le moment vient bientôt où ces négociants fortunés ne trouvent plus à leur portée des espaces suffisants pour utiliser les ressources accumulées dont ils disposent : ils doivent songer alors à créer plus loin d'autres établissements analogues au premier.

Ménès était un homme riche et puissant de Tinis, possesseur de capitaux, patronnant de nombreux serviteurs et versé dans l'art cultural. Habitué à la direction, sûr de lui-même et entreprenant, comme il convenait à un vaillant rejeton des chameliers du grand Désert, il se mit à rechercher dans la vallée un emplacement favorable à la création d'un nouveau Tinis.

Ceci n'est pas un tableau de fantaisie, une conjecture faite à plaisir : c'est l'exposé des qualités et de la situation qu'il fallait de toute nécessité que possédât Ménès pour mener à bien l'entreprise dont l'histoire lui décerne l'honneur.

Il jeta ses vues sur le territoire qui porta plus tard la ville de Memphis. Je ne pense pas que la cause de l'exode de Ménès fût, comme le suppose Lenormant, le désir d'échapper à la domination des prêtres d'Ammon établis à Thèbes. Non loin du lieu

qu'il choisissait, se trouvait en effet un autre point d'arrêt et de transbordement, sur la grande voie commerciale qui empruntait le cours du Nil. A l'inverse de la Thèbes primitive, qui recevait par terre les marchandises pour les embarquer sur le fleuve, la station près de Memphis était l'endroit où la batellerie, ne voulant pas s'engager dans les canaux multiples et encombrés entre lesquels le fleuve se divise pour gagner la mer, déchargeait son fret pour le confier aux caravanes desservant la route de terre par l'oasis d'Ammon (1).

Le besoin de cultures assez étendues devait nécessairement se faire sentir en cette région pour la subsistance de la population agglomérée, et la sécurité nécessaire aux grandes entreprises, les ressources apportées par les transports commerciaux, y étaient garanties par l'influence de la confrérie religieuse. Mais le choix de Ménès pouvait être déterminé par un phénomène naturel : le rejet du Nil de la paroi droite à la paroi gauche de la vallée. — « Comme la plupart des autres fleuves de l'hémisphère septentrional, le Nil se porte principalement vers la rive droite, et le courant suit la base des rochers ou des talus d'éboulement.... les villes sont bâties principalement sur sa rive gauche; mais plusieurs d'entre elles, délaissées au loin dans les terres, ont dû se déplacer à mesure que la berge fuyait devant elles, et se reconstruire à l'endroit où se trouvait leur port (2). »

A cette condition générale, deux points principalement font exception dans la vallée du Nil : le premier est *Girgeh* (3), c'est-à-dire précisément Tinis, patrie de Ménès; le second est, ou plutôt était, *l'emplacement de Memphis*.

« Ménès, dit Hérodote, fut le premier roi d'Égypte, et fit bâtir, au rapport des prêtres, la ville de Memphis. Le Nil, jusqu'au règne de ce prince, *coulait le long de la montagne sablonneuse qui est du côté de la Libye* : mais ayant comblé le coude que formait le fleuve du côté du midi, et construit une digue environ

(1) V. *La Science sociale*, « *l'Égypte ancienne* », t. IX, p. 221. — Champollion-Figeac, *l'Égypte ancienne* (*Univ. pittoresque*), p. 206.

(2) Reclus, t. X, p. 93.

(3) *Ibid.*, p. 556.

à cent stades au-dessus de Memphis, il mit à sec son ancien lit, et lui fit prendre son cours par un nouveau canal afin qu'il coulât à égale distance des montagnes. Il fit ensuite construire la ville dans l'endroit même d'où il avait détourné le fleuve, et qu'il avait converti en terre ferme (1) ».

A Tinis, « après avoir heurté la rive droite, le Nil est rejeté brusquement à gauche et vient miner la berge de Girgeh (2) ». Le grand développement des cultures est placé au-dessus du coude.

Un peu en amont de Memphis, le fleuve vient butter également contre les premières contrepentes du Djebel-Mokattam, sur le prolongement desquelles est situé *le Caire*, et se voit de même rejeté vers la gauche.

Nous devons essayer de nous rendre compte de l'opération agricole conduite à bonne fin par Ménès, en nous appuyant sur la description minutieuse d'Hérodote ; pour cela, un examen de la configuration du sol dans la vallée du Nil est nécessaire.

Comme tous les fleuves à long parcours et charriant des débris considérables, le Nil est un cours d'eau *atterrissant;* il jouit à un haut degré de cette qualité, surtout à cause des pentes rapides où prend naissance une de ses branches, le Nil Bleu, dont la crue amène avec les inondations périodiques une grande quantité de déblais.

Il s'ensuit que les berges du fleuve subissent un continuel renflement, qu'accompagne d'une manière normale l'exhaussement de son lit lui-même. Aussi la vallée d'Égypte, dont Reclus donne un profil général (3), présente : 1° un renflement de terres, au milieu duquel circule le fleuve; 2° une partie moyenne, facilement arrosable dans les périodes de crue, puisqu'elle est un peu en contre-bas des berges; 3° une série de points bas, situés entre la partie moyenne et les côtes bordières : en ces points, l'eau d'inondation reste souvent à l'état stagnant, et forme des marécages alimentés, pendant les périodes de maigre, par les infiltrations du chenal, dont le niveau est supérieur. Ces

(1) Lenormant. *Manuel*, t. I, p. 330-331. — Dr Potagos. p. 247.
(2) Reclus, t. X, p. 556.
(3) Reclus. t. X. p. 113. 117.

marais donnent de mauvais pâturages, où stationnent des bandes d'oies et de canards; ils sont impropres à la culture (1).

Avant la dérivation du Nil qu'entreprit Ménès, le lit du fleuve et, par conséquent, ses atterrissements « longeaient la montagne sablonneuse qui est du côté de la Libye », et les marais occupaient, plus à l'est, la région située « à égale distance des montagnes ».

Pour combler « le coude formé par le fleuve au midi » de Memphis, c'est-à-dire en amont, Ménès emprunta les terres amassées par le courant au point où se déterminait ce coude, et ouvrit ainsi un nouveau lit, plus court, se déversant sur les points bas situés à égale distance des montagnes. Il rendait ainsi propres à la culture, « convertissait en terre ferme » et affranchissait des infiltrations le lit même du fleuve, ses berges, et toute la région que le nouveau lit ne devait pas submerger; il sacrifiait un mauvais pâturage pour acquérir, sur une plus grande étendue, des terres saines et de qualité supérieure; excellente opération agricole.

Mais la fertilité de ces terres conquises devait être assurée par l'irrigation. Afin d'obtenir ce résultat, et se basant sur la pente moyenne de la vallée, qui est de 40 centimètres par kilomètre, Ménès construisit, « environ à cent stades au-dessus de Memphis », c'est-à-dire à 18 kilomètres (2) en amont, une digue alimentant un canal d'irrigation qui pouvait amener les eaux à un niveau supérieur d'environ 7 mètres au nouveau lit du fleuve (3).

« La digue de Ménès subsiste encore sous le nom de *Digue de Kosseisch*, et règle tout le régime des eaux de cette région (4). »

La ville, le centre habité par les cultivateurs et les commerçants, fut naturellement bâtie sur la partie la plus élevée du terrain récemment acquis, pour être à l'abri des inondations : c'est pourquoi Ménès la plaça « dans l'endroit même d'où il avait dé-

(1) Robiou, p. 13.

(2) Un stade équivaut à 185 mètres.

(3) On comprend pourquoi Ménès ne tenta pas cette opération agricole à Girgeh, en profitant du coude que le Nil y fait également : c'est qu'il n'était pas maître de la distribution des eaux, déjà adaptée aux cultures de Tinis.

(4) Lenormant, *Manuel*, t. I, p. 331.

tourné le fleuve », c'est-à-dire au sommet de ses anciens atterrissements. Elle fut appelée, dit Lenormant, « *men-nefer*, la bonne résidence, d'où les Grecs ont fait Memphis (1) ».

C'était bien, en effet, une « bonne résidence », réunissant toutes les conditions de prospérité et de richesse qui ont porté si haut la fortune et la gloire des Pharaons. Station commerciale obligée de la grande voie d'échange dans le monde primitif, assise sur un territoire alluvial dont l'irrigation maintenait la prodigieuse fécondité, elle était encore défendue, par le nouveau cours du Nil, contre les incursions des Bédouins de l'Est, fléau toujours menaçant pour la basse Égypte.

L'opération agricole conduite par Ménès révèle en lui un homme de génie, le véritable initiateur des transformations qui devaient assurer à la vallée du Nil son rôle éclatant dans l'histoire. C'est bien lui qui fonda réellement la puissance égyptienne sur la fécondité du sol, obtenue par les travaux de dérivation du Nil.

On peut se rendre compte de la somme de science acquise, d'habileté dans la direction, que nécessitent les travaux de ce genre; on peut calculer l'importance des capitaux qu'ils exigent. Toutes ces conditions ne sauraient se rencontrer que chez l'émigrant d'une race prospère, adonnée à des travaux qui développent à la fois l'effort de l'esprit et la faculté de concentrer les richesses : telle était bien la race des chameliers du grand Désert.

Nous étudierons prochainement les rapports que l'on peut saisir entre les développements de la culture avancée et ceux de la société égyptienne.

(*A suivre.*) A. de Préville.

(1) Lenormant, *Manuel*.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME NEUVIÈME.

LIVRAISON DE JANVIER 1890.

Pages.

Questions du jour. — La lutte pour la vie et le *Struggleforlifeur* de M. Daudet, par M. **H. Saint-Romain** 5

Saint Boniface et les missionnaires de la Germanie au VIIIe siècle. — I. L'influence du milieu social sur les missionnaires de la Germanie, par le **R.. P. M.-B. Schwalm**, des Frères Prêcheurs 26

Mon séjour dans une petite ville d'Angleterre. — I. L'éducation et l'établissement des jeunes gens, par M. **P. Bureau** 51

Les prédécesseurs de l'habitant de New-York. — Les Hurons-Iroquois. — I. L'origine des Hurons-Iroquois explique la forme particulière de leur groupement social, par M. **P. de Rousiers** 82

LIVRAISON DE FÉVRIER 1890.

Questions du jour. — Le conflit anglo-portugais, par M. **H. Saint-Romain** 105

« Sous-offs », par M. **X. Reymondet** 126

En mer, par M. **A. Dauprat** 145

Les prédécesseurs de l'habitant de New-York. — Les Hurons-Iroquois. — II. Le curieux régime de travail, par M. **P. de Rousiers** 156

Réponse à quelques objections, par M. **Edmond Demolins** 178

LIVRAISON DE MARS 1890.

Questions du jour. — Les Rescrits de Guillaume II et les élections au Reischtag, par M. **H. Saint-Romain** 193

L'Égypte ancienne. — I. Les origines de la civilisation égyptienne, par M. **A. de Préville** 212

La République au Brésil, par M. **Noël Dasproni** 237

Mon séjour dans une petite ville d'Angleterre. — L'éducation des jeunes filles et le mariage, par M. **P. Bureau** 256

Cartes et plans. — Carte du peuplement primitif de l'Afrique 225

LIVRAISON D'AVRIL 1890.

Pages.

Questions du jour. — La question des grands magasins, par M. *** 289
La Fabrication en communauté. — Les diverses variétés et l'histoire de leur progression, par M. **Edmond Demolins**..... 320
Saint Boniface et les missionnaires de la Germanie au VIIIe siècle. — II. Les Précurseurs de saint Boniface : les hommes de l'idéal, par le **R. P. M.-B. Schwalm**, des Frères Prêcheurs..... 351
Le mouvement Mahdiste et sa nouvelle évolution, par M. **Paul Danzanvilliers**..... 383

LIVRAISON DE MAI 1890.

Questions du jour. — La manifestation ouvrière, par M. **Edmond Demolins**..... 401
Lettres d'Amérique. — I. Comment se fait l'unité du type Yankee, par M. **Paul de Rousiers**..... 416
Les Allemands hors de chez eux. — Les récentes tentatives coloniales du gouvernement impérial, par M. **Léon Poinsard**..... 426
Saint Boniface et les missionnaires de la Germanie au VIIIe siècle. — III. Les Précurseurs de saint Boniface : les premiers organisateurs des missions anglo-saxonnes, par le **R. P. M.-B. Schwalm**..... 449

LIVRAISON DE JUIN 1890.

Questions du jour. — Le Carnotisme. — A propos du voyage du Président de la République, par M. **J. Moustier**..... 485
Lettres d'Amérique. — II. Pourquoi la prépondérance appartient, en Amérique, aux émigrants du nord de l'Europe, par M. **Paul de Rouziers**. 501
Les corporations ouvrières. — I. Les circonstances qui ont préparé l'établissement du régime corporatif au moyen âge, par M. **Edmond Demolins**..... 512
Une visite à la Martinique, par M. **A. Dauprat**..... 531
L'Égypte ancienne. — II. La colonisation de la vallée du Nil, par M. **A. de Préville**..... 549

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.
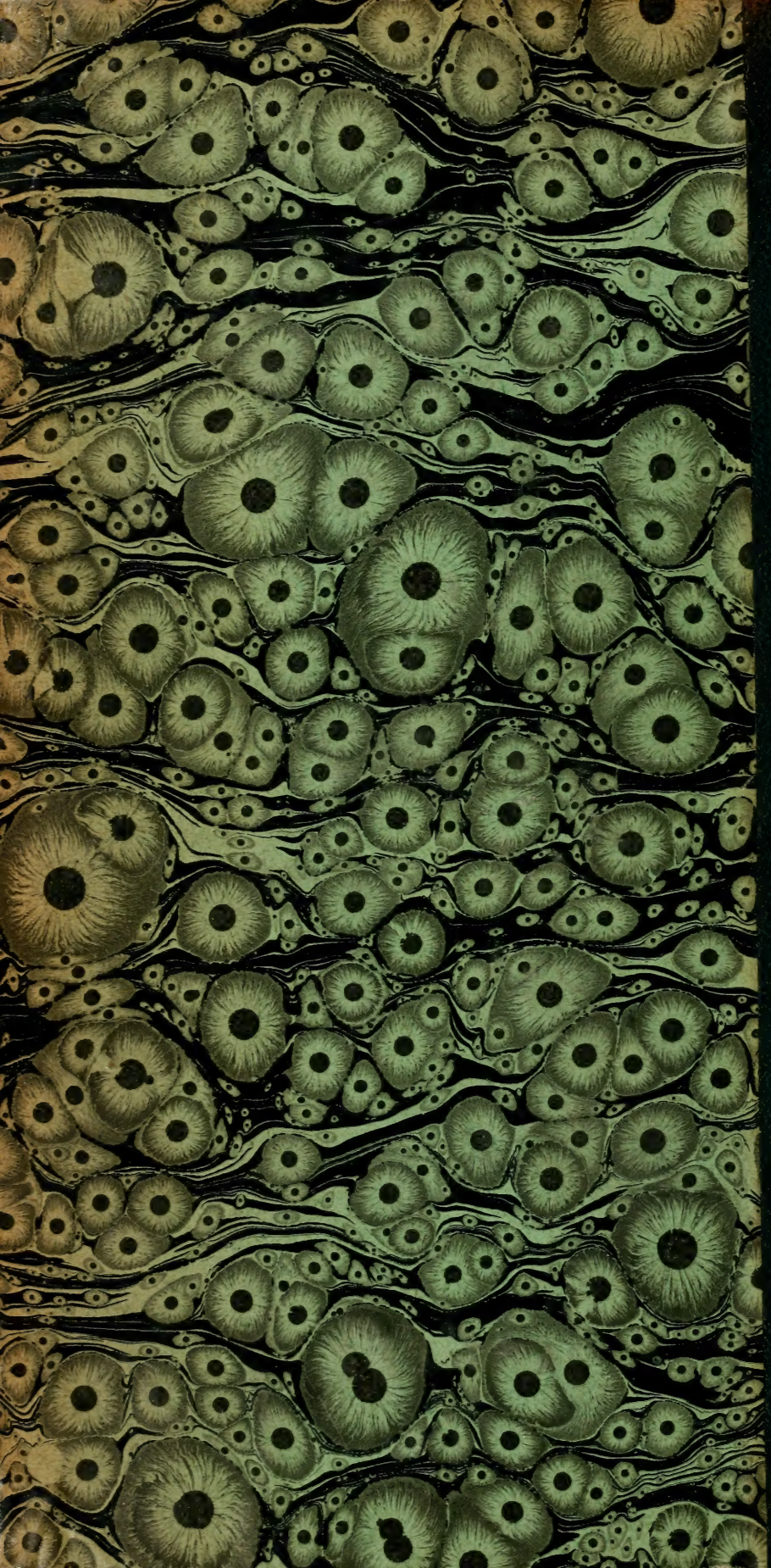
Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).